U d'/of OTTAWA
39003002533718

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lasatireenfrance00leni

LA

SATIRE EN FRANCE

AU MOYEN AGE

2531-77 — Corbeil. Typ. de Crété

LA SATIRE EN FRANCE AU MOYEN AGE

PAR

C. LENIENT

PROFESSEUR DE POÉSIE FRANÇAISE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1877

LIBRARIES

HD
7251
.L5
1877

A MONSIEUR

J. V. LE CLERC

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

MEMBRE DE L'INSTITUT

AU SAVANT RESTAURATEUR DE NOS ANTIQUITÉS NATIONALES

AU DIGNE HÉRITIER DES BÉNÉDICTINS

HOMMAGE RECONNAISSANT

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le livre que nous offrons au public n'est point une œuvre de pure érudition. Nous reprochera-t-on d'avoir altéré l'austérité de ces graves études, en essayant de les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs? La nature même du sujet semblait nous y autoriser. Il embrasse tout ce que l'esprit français a produit de plus léger, de plus familier et de plus hardi, dans la longue période du moyen âge. L'Église et la Féodalité, séparées d'abord, s'étaient unies pour fonder cette société, d'où naquirent de grandes vertus et de grands vices : la poésie populaire exalta les unes et dénonça résolûment les autres. Asservie sous le joug de la conquête, la Gaule entreprit de ressaisir par l'esprit ce que la force lui avait enlevé. Ce duel remplit plusieurs siècles : il représente une des faces les plus curieuses et les moins connues de notre histoire nationale. Le procès du moyen âge n'est point encore vidé aujourd'hui : instruit au début de ce siècle par un grave et puissant historien, M. Guizot, vingt fois agité depuis au gré des aspirations libérales ou des

passions rétrogrades de tel ou tel parti, il a donné lieu aux systèmes les plus opposés. Les uns ont représenté cet âge de l'humanité comme une époque de misère, de servitude et de silence, où le moindre soupir de la liberté est étouffé sous les anathèmes de l'Église et sous le gantelet de fer des barons. Les autres en ont fait une ère de calme, de foi sans mélange, d'ignorance bienheureuse et de paisible soumission, où les grands n'abusaient pas de leur pouvoir, où les petits, satisfaits de leur sort, n'éprouvaient ni jalousie, ni ambition, ni haine, ni aucune de ces passions damnables qu'a introduites chez nous l'usage des révolutions. Peut-être, en y regardant d'un peu plus près, finira-t-on par reconnaître que nos pères n'avaient ni tant de misères ni tant de vertus; que le droit d'exprimer son avis sur les affaires du temps n'est pas précisément une invention moderne; qu'à toutes les époques on a médit des meilleures choses comme des plus criants abus; et qu'avant de posséder des journalistes, la France avait des conteurs et des chanteurs, occupés à rédiger chaque matin la chronique de l'Église et de l'État. On s'étonnera sans doute de rencontrer tant de hardiesses contre les pouvoirs d'alors, surtout contre le clergé, si l'on songe que la plupart de ces satires sont l'œuvre des moines et des abbés [1]. Rien de plus naturel

1. Nous citerons, à ce propos, les réflexions très-judicieuses de deux pères jésuites, MM. Martin et Cahier, auteurs d'un somptueux travail sur les vitraux de Bourges : « Les sociétés chrétiennes sont extrêmement éloignées de confondre le ministère avec l'homme qui en est revêtu... La notion même de ministère emporte celle de commission reçue avec responsabilité personnelle, sans préjudice des fautes du ministre pour le pouvoir qu'il représente, ni même pour les fonctions qu'il accepte, parce que l'autorité de ce ministère ne lui est que prêtée et réside réellement plus haut que lui. »

cependant. La libre pensée comprimée dans l'enceinte des écoles et des conciles éclate et circule dans les rues, les carrefours, les hôtelleries et les châteaux. La poésie populaire entretient la foule des malheurs ou des scandales de la chrétienté, de la prise de Jérusalem, des querelles de la royauté et du saint-siége, de l'expulsion des Anglais, etc. Elle raconte à tous les prouesses de Roland ou les bons tours de maître Renart, et dans ce monde d'inégalités, de tyrannies et de priviléges, convoque à la fois les chevaliers et les serfs, les clercs et les bourgeois, au commun partage du rire et de l'admiration.

Depuis un siècle, les travaux et les documents sur le moyen âge se sont multipliés à l'infini. Des œuvres perdues dans la poussière, ensevelies sous le mortier et le badigeon, ont été rendues au jour : on s'est reporté avec ardeur vers ce vieux monde comme vers une énigme à déchiffrer ; chacun a choisi son hiéroglyphe. Et pourtant que de fouilles restent encore à faire ! Que de débris à relever avant d'avoir reconstruit tout l'édifice ! On a déjà dépensé je ne sais combien de millions et d'années pour restaurer la seule basilique de Notre-Dame de Paris. Et qu'est-ce que Notre-Dame, après tout? Une page détachée et mutilée d'un grand poëme. Il y a trente ans bientôt, un des maîtres de la critique, M. Villemain, courant d'Italie en Espagne, de France en Angleterre, poussait en tous sens, à travers la nuit du moyen âge, quelques-unes de ces courtes et brillantes excursions, où, comme les dieux d'Homère, il est en trois pas au bout du monde. Avant lui déjà, d'autres explorateurs moins rapides, ou moins pressés d'arriver au but,

avaient frayé la route. Voués au travail par la règle de leur ordre, les disciples de saint Benoît, après avoir conquis à la culture les landes et les bruyères de l'ancienne Gaule, s'imposèrent la tâche non moins pénible de défricher le champ de notre vieille littérature. C'est au lendemain du XVIIe siècle, quand toutes les oreilles sont encore remplies du bruit de tant de chefs-d'œuvre, que commence modestement, à l'ombre du cloître, leur patriotique entreprise. Des difficultés imprévues vinrent en suspendre l'exécution : l'œuvre menaçait de rester inachevée, lorsque, en 1807, l'Académie des inscriptions et belles-lettres revendiqua l'héritage des Bénédictins : depuis elle l'a noblement continué. Les Daunou, les Raynouard, les Fauriel, les A. Duval, donnèrent l'exemple. D'autres leur ont succédé, les Victor Le Clerc, les Magnin, les Littré, les P. Paris, les F. Lajard, les Hauréau, etc., courageux volontaires de la science, dont le monde semble peu s'inquiéter, et qui s'inquiètent moins encore du monde. Cantonné dans un coin du passé, chacun d'eux s'est adjugé une part de l'œuvre collective, comme ces artistes du moyen âge qui passaient leur vie sous un auvent de planches, occupés à sculpter une des faces de la cathédrale, puis mouraient contents. Les heures s'écoulent, l'édifice monte lentement. Mais aussi quel légitime orgueil ils ont dû éprouver en posant la dernière pierre de ce XIIIe siècle reconstruit tout entier par leurs mains! En somme, ces savants, ces écrivains peu soucieux du bruit et de la popularité, auront été les prévoyants et les habiles ; ils auront gravé leur nom sur une œuvre séculaire, qui restera debout, quand tant d'autres petits livres fêtés, choyés, adulés un jour, seront rentrés dans l'ou-

bli. C'est au pied de ce majestueux monument que nous déposons notre humble volume ; puisse-t-il emprunter à ce voisinage un peu de la solidité et de la durée que la docte société communique à tous ses travaux !

Dans la première partie de cette étude, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, la précieuse collection de l'*Histoire littéraire* nous est venue bien souvent en aide. Si elle ne nous dispensait pas des recherches, elle nous aidait du moins à les diriger et à les contrôler. Nous n'avons eu qu'un regret, celui de connaître trop tard ce XXIIIe volume, rempli d'une science si profonde, où nous avons cependant encore largement puisé. Pour les deux siècles suivants (XIVe et XVe) [1], cet appui nous manquait ; peut-être sera-t-il trop facile de s'en apercevoir. Dans cette longue traversée, où nous courions risque de nous égarer, il nous est arrivé par bonheur de rencontrer encore plus d'un guide à consulter. Ici c'était le grand historien poëte du moyen âge, le magicien dont la baguette a tiré de la poussière tant d'ombres évanouies, l'ingénieux et fantastique Michelet. Là un aimable érudit, un spirituel enfant de la Champagne, M. Géruzez, notre ancien professeur à l'École normale ; près de lui un autre historien de la littérature française, M. Demogeot, vif et alerte coureur,

1. Le vingt-quatrième volume de l'Histoire littéraire a paru depuis, comprenant les discours préliminaires sur l'état des lettres et des arts au XIVe siècle, œuvre magistrale, où se trouvent associés deux noms illustres dans la science et dans la critique, ceux de MM. Victor Le Clerc et Ernest Renan. En 1869, l'Académie a publié le vingt-cinquième volume consacré surtout aux écrivains ecclésiastiques, et offrant peu de chose qui ait trait à notre sujet, sauf le roman de *Baudouin de Sebourg*. Enfin le vingt-sixième volume (1873), comprenant la dernière série des chansons de geste, et une partie des sermonnaires et des légistes du XIVe siècle, nous a fourni peu de documents relatifs à la satire.

auquel nous aurions laissé l'honneur et le fardeau de cette entreprise s'il eût donné suite à une courte ébauche publiée par lui, il y a dix ans. Nous n'omettrons pas non plus les travaux si consciencieux sortis de l'école des Chartes; les publications de MM. Leroux de Lincy, Francisque Michel, Monmerqué, Jubinal, P. Lacroix, Lacabane, Guessard, Michelant, d'Héricault, Montaiglon, Louandre, Bourquelot, Viollet-le-Duc, Didron, infatigables éditeurs, annotateurs, révélateurs du moyen âge[1]; les articles du *Journal des Savants;* enfin, la collection naissante du libraire Jannet. Pour nous, un caprice de curiosité nous avait poussé de ce côté; des voix amies nous ont engagé à persévérer. Il nous a semblé que notre peine ne serait pas tout à fait perdue, si ce modeste essai pouvait contribuer à populariser des études longtemps négligées, éclairer un coin de notre histoire, remettre en honneur quelques noms injustement tombés dans l'oubli, et reconstituer une part de l'héritage que nous a légué l'esprit gaulois. Au milieu de l'invasion générale des mœurs et des idées cosmopolites, entre le double flot du germanisme et de l'anglomanie, nous avons aimé à nous représenter encore une fois cette vieille France, qui s'en va tous les jours. Nous l'avons retrouvée partout la même, vive, légère, frondeuse, toujours bonne en dépit de ses fautes, sensée même dans ses folies : fille privilégiée, à qui le ciel a laissé, parmi tant d'épreuves accumulées, une consolation suprême, un remède à tous les maux, le don de rire et de chanter. Puisse-t-elle le garder longtemps!

1. Il nous faudrait aujourd'hui joindre à ces noms ceux de MM. Gaston Paris, P. Meyer, de Beaurepaire, Pey, Gasté, etc.

PRÉFACE

DE LA NOUVELLE ÉDITION

En publiant, il y a longtemps déjà, ce premier volume de la *Satire en France* avec le concours d'un éditeur ami des lettres et de la jeunesse, je me proposais d'appeler l'attention et de provoquer la curiosité du lecteur sur certains points de notre histoire littéraire, trop oubliés peut-être dans l'enseignement officiel, et réservés jusqu'alors à un petit nombre d'initiés. Les trésors de science et de critique accumulés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, restaient inconnus à bien des gens, qu'effraie à tort la simple vue des in-folio. L'Allemagne, attentive à étudier et à publier nos vieux textes, nous donnait un exemple humiliant pour notre patriotisme. Elle profitait même parfois de l'occasion pour s'attribuer une part de notre héritage, et trouvait parmi nous des disciples trop complaisants ou trop dociles prêts à lui faire d'étranges concessions [1].

(1) Notamment sur la *Chanson de Roland*, où certains critiques français n'hésitent point à voir un sujet et un héros d'origine toute germanique. Abandon regrettable, contre lequel nous avons déjà protesté (*Revue polit. et litt.*, 1871). Roland est bien un héros français par les sympathies, par le caractère, par le cœur, combattant à visage découvert, et ne ressemblant pas au *Siegfried* des *Nibelungen*, voilé de la *Tarnkappe* ou bonnet magique, qui le rend invisible. Nous dirons la même chose du *Roman de Renart*, que l'Allemagne nous dispute, et a tenté de ressaisir une dernière fois par la main de

Depuis quelques années, il est vrai, de nouvelles et remarquables études sur les origines de notre langue et de notre littérature nationale ont excité une généreuse émulation. Nos jeunes docteurs se sont mis à l'œuvre : plusieurs thèses sur le moyen âge ont été déjà présentées à la Faculté des Lettres de Paris ; d'autres sont en préparation, et ne tarderont pas à paraître. L'École des Chartes était depuis longtemps en possession de ce domaine, qu'elle regarde à bon droit comme sien par la valeur et la multiplicité de ses travaux. L'École pratique des hautes études a porté de ce côté sa curiosité active, ses procédés de méthode et de précision scientifiques. Enfin l'École normale, tout en gardant son ancienne prédilection pour les études classiques dont elle a le dépôt, a voulu s'associer elle aussi à ces savantes explorations. L'enseignement de nos lycées si longtemps enfermé dans les limites du dix-septième et du dix-huitième siècles, s'est trouvé tout doucement amené vers cette question de nos origines. Les recueils de morceaux choisis s'étendant du douzième au dix-neuvième siècle ont contribué à vulgariser les noms jadis oubliés de nos anciens auteurs, de tout ce que Boileau appelait assez vaguement :

..... L'art confus de nos vieux romanciers.

Nous avons vu avec plaisir cesser le long divorce que certains esprits étroits, jaloux ou dédaigneux, vou-

Gœthe, dans son *Reineke Fuchs*. Ses critiques étaient plus équitables, lorsque l'illustre bibliophile Ebert écrivait en 1826 : « S'il est au moyen âge une contrée qui ait produit une littérature nationale remarquable par son caractère d'*individualité*, par l'*ubiquité* de son action sur les contemporains, c'est la France. A dater de cette seconde période du moyen âge dont les croisades ont marqué l'aurore, elle devient la mère patrie de la civilisation et de la littérature en Europe. » (Cité par Dietz, *Essai sur les cours d'amour*.)

laient maintenir entre les érudits et les lettrés. Les uns s'écriant : *Le goût n'est rien*, les autres : *Le goût est tout*, nous semblent également outrés dans leurs prétentions. Certes, une œuvre littéraire vaut surtout par la forme et par le style, sans lesquels il n'est pas d'art véritable : mais l'inspiration qui préside à sa naissance, le souffle qui l'anime, l'action qu'elle a pu exercer sur les esprits à certains moments, sont autant de questions dignes de nous occuper. Nous ne sommes pas de ceux qui, dans un superstitieux engouement pour le passé, égalent le *Jeu de Saint-Nicolas* au *Cid* de Corneille, et mettent en parallèle les *Mystères d'Adam* et de la *Passion* avec *Polyeucte* et *Athalie :* mais nous pensons que la *Chanson de Roland*, même sous sa forme abrupte et rocailleuse, est infiniment supérieure à la *Franciade* de Ronsard, à la *Pucelle* de Chapelain et même à la *Henriade* de Voltaire. Nous sommes d'avis que, dans l'ordre de la littérature active et militante, des poëmes comme la seconde partie du *Roman de la Rose* par Jean de Meung, comme le *Roman* de Renart dans ses diverses transformations, sont aussi dignes de nous occuper que les plus hardis manifestes de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Diderot. Quoi qu'on ait pu dire de la torpeur du moyen âge, l'activité, et parfois l'audace des esprits, allaient plus loin alors qu'on n'a coutume de le penser. La poésie populaire surtout y jouissait, même avec saint Louis, d'une liberté qu'elle n'a pas toujours connue sous Louis XIV et sous Napoléon Ier. La chanson du *Roi d'Yvetot*, au moment de la campagne de Russie, est elle plus hardie après tout que la *Dispute du Croisé et du Descroisé*, au temps de la dernière expédition en Terre Sainte?

On nous a reproché d'avoir étendu outre mesure le domaine de la satire, en y comprenant les œuvres en

prose et même celles de la sculpture et du dessin : nous avons cru devoir persister, nous appuyant sur l'opinion d'un juge très-compétent à nos yeux. M. Magnin, dans un article du *Journal des Savants* (octobre 1859), où il daignait s'occuper de ce volume, disait : « Quoique ce plan soit bien vaste, il n'excède pas cependant les bornes naturelles et légitimes du sujet que l'auteur a entrepris de traiter. » Nous avons profité de ses observations courtoises et aussi des critiques qu'on a pu nous faire dans un tout autre esprit. Les censures même injustes et malveillantes ont leur utilité : elles forcent l'auteur à revoir son œuvre, à contrôler ses propres jugements et à réparer ces fautes inévitables,

> ..... Quas aut incuria fudit,
> Aut humana parum cavit natura..... [1].

Puissions-nous en avoir fait disparaître un certain nombre : c'est notre principale ambition, en réimprimant cet ouvrage qui, malgré quelques additions et changements assez considérables, aura perdu auprès de plus d'un lecteur le premier charme de la nouveauté.

1. Horace, *Art poét.*

LA
SATIRE EN FRANCE
AU MOYEN AGE.

CHAPITRE PREMIER

..... Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res.
(HORACE.)

Mieulx est de ris que de larmes escripre,
Pour ce que rire est le propre de l'homme.
(RABELAIS.)

LA SATIRE.

Le plus grand rieur de la Grèce, Lucien, signale au fond de toutes les choses humaines la lutte éternelle de deux sentiments qui se partagent le monde : l'enthousiasme et l'ironie[1]. Cette antithèse, aussi vieille que celle du jour et de la nuit, se retrouve partout, dans les créations de l'art comme dans l'histoire des faits, chez les dieux comme chez les hommes. Momus apparaît en face de Jupiter dans l'Olympe antique, Thersite à côté d'Achille dans l'*Iliade*. La Bible elle-même nous en offre plus d'un exemple. Après la dé-

1. Ὁ σύ τε θαυμάζεις, ἄλλοις ἐστὶ γέλως.
(Épitaph. Voy. l'excellente traduction de M. Talbot lib. Hachette, 1858.)

faite des Philistins, les filles de Jérusalem chantaient à travers les rues : *Saül en a tué mille, et David dix mille*. Saül ne résista pas à ce trait de satire féminine : il en perdit l'esprit, et, bientôt après, la couronne. C'est là, selon Brossette[1], un des premiers méfaits du vaudeville. Dans Athènes, au milieu de cette démocratie jalouse et turbulente, qui proscrit Aristide par ennui, condamne Socrate par piété, élève Cléon par caprice, la comédie a le privilége de la censure et de la parodie universelle. Les dieux eux-mêmes n'échappent pas à cette loi générale d'égalité devant le rire d'un poëte et d'une foule en belle humeur. Bacchus devra monter sur les tréteaux, et égayer à ses dépens les spectateurs venus pour célébrer ses fêtes[2]. A Rome, en face d'une aristocratie hautaine et toute-puissante, la licence accordée aux *vers Fescennins* consacre ce droit de médisance publique. Elle s'attaque aux plus nobles familles, aux Métellus, aux Scipion, aux parvenus et aux triomphateurs. Ventidius de muletier devient consul ; de tous côtés on chante dans les rues de la ville :

Accourez tous, augures, aruspices, un prodige inouï vient de s'opérer ; celui qui étrillait les mulets est devenu consul[3].

César a vaincu la Gaule, conquis le monde, écrasé le sénat, séduit le peuple ; il a tout enchaîné par la crainte ou l'admiration, tout, excepté la langue des soldats qui chantent derrière son char de triomphe :

Maris, prenez garde : le général chauve arrive.

Ou bien encore à propos du beau Nicomède :

Gallias Cæsar subegit, Nicomedes Cæsarem.

Au sein de la société chrétienne, l'Église elle-même, si chaste, si grave dans ses pompes, fait une place à ces accès

1. Discours sur le vaudeville publié par M. Kuhnotz.
2. Voy. les *Grenouilles* d'Aristophane.
3. Concurrite, omnes augures, aruspices,
Portentum inusitatum conflatum est recens,
Nam mulos qui fricabat, consul factus est.
(Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, liv. XV, chap. IV.)

de gaieté populaire. En Normandie, pendant les processions, les femmes interrompaient les hymnes sacrées pour y mêler des couplets satiriques, *nugaces cantilenas*. Plus tard, les noëls et les vaudevilles héritent de ce privilége.

Dans tous les pays et à toutes les époques, tandis que l'humanité joue son drame tour à tour grave ou plaisant, ridicule ou terrible, nous retrouvons ce droit de critique, que chacun achète à la porte en entrant dans la vie comme au théâtre, et qu'il exerce au risque d'être applaudi, battu ou brûlé, selon les temps, l'importance des acteurs et la bonne volonté du public. Que penser de cette opposition continuelle qui reparaît depuis Homère jusqu'à Juvénal, depuis les trouvères jusqu'aux journalistes? Est-ce un mal, est-ce un bien? Comparée à l'enthousiasme, ce noble mobile des grandes passions et des grandes vertus, la satire paraîtra sans doute impuissante et mesquine. On pourrait ne voir en elle qu'une vengeance de la médiocrité ou un plaisir pervers de l'esprit. Heureusement pour sa gloire, elle a d'autres titres à invoquer. Puissance négative, elle n'a rien créé, il est vrai; mais elle a détruit, et par cela seul elle a servi plus d'une fois les intérêts de l'humanité. De même que la vie du corps résulte de la lutte de deux forces opposées, l'une qui l'attache à l'être, l'autre qui l'attire au néant; de même, la vie de la société, le mouvement, le progrès, sortent de cette lutte constante de deux sentiments contraires, l'enthousiasme et la critique : l'un élevant les idées, les croyances, les hommes destinés à dominer le monde pendant un temps, les entourant du prestige attaché à tout ce qui est grand; l'autre les minant dans ce qu'ils ont d'incomplet et de périssable, et les faisant rentrer dans la poussière, le jour où leur œuvre est accomplie. C'est en ce sens que Schelling a pu dire en parlant de la satire, *qu'elle est la véritable Némésis, l'invincible puissance ennemie du présent et complice de l'avenir*.

Qu'est-ce qui a manqué aux vieux empires de l'Orient, à cette société égyptienne tant admirée de Bossuet? L'esprit de critique, la force qui transforme et rajeunit. De là ce fétichisme absurde qui, prétendant déifier une civilisation

et la rendre éternelle, la laisse s'éteindre faute de séve dans une froide et solennelle immobilité. L'esprit critique, de son côté, régnant seul dans une société, perçant à jour chaque matin les institutions qui la font vivre, sans rien mettre à la place, peut devenir une cause de ruine. Athènes a péri par là. Supprimez un de ces deux éléments, la vie et l'histoire d'un peuple sont incomplètes. Aristophane est le meilleur commentaire qu'on puisse ajouter à Thucydide. Juvénal, malgré son ton déclamatoire, nous explique plus d'une page de Tacite. Qui pourrait se flatter de comprendre le XVIe siècle sans Rabelais, le XVIIIe sans Voltaire et Beaumarchais? Le grand mérite de la satire, aux yeux de la postérité du moins, c'est qu'elle est indiscrète. Elle n'a point de ces ménagements calculés dont les partis s'enveloppent pour dissimuler leurs fautes : elle ose tout, dit tout, et même quelquefois plus que la vérité. Nous ne prétendons glorifier ici ni ses excès ni ses injustices. Elle en a commis dans tous les temps. Si elle a bafoué Cléon, elle a exposé aux risées de la foule le plus juste et le plus sage des Grecs. Mais n'oublions pas aussi qu'elle a été souvent la dernière ressource et la seule vengeance du faible contre le fort ; qu'elle a combattu toutes les tyrannies, féodale, cléricale, monarchique et populaire ; enfin qu'à Athènes comme à Paris, elle a plus d'une fois défendu la cause du bon sens, de la justice et de la vérité.

Nulle part son rôle n'a été plus actif qu'en France. C'est que nulle part aussi on ne s'ennuie plus vite du présent, on ne saisit plus facilement le ridicule des choses et des hommes. L'esprit de critique et de médisance est un mal endémique dans notre pays. Nous n'en sommes pas seuls coupables : nos pères l'avaient avant nous. La vieille causticité gauloise était déjà proverbiale à Rome du temps de Caton. *Les Gaulois*, dit-il, *aiment passionnément deux choses : combattre et finement parler*. Le bon mot fait fortune dans l'ancienne Gaule comme dans la France moderne. César, qui connaissait cette province pour l'avoir saccagée pendant dix ans, qui lutta contre elle d'astuce et de courage, a relevé cet esprit

de finesse analysé plus tard par Pascal. « *C'est*, dit-il, *une race d'une souveraine habileté, Genus summæ solertiæ.* » Diodore de Sicile vante aussi sa pénétration (ταῖς διανοίαις ὀξεῖς). Strabon ajoute pourtant que ce peuple est simple et sans méchanceté (ἁπλοῦν καὶ οὐ κακόηθες) ; oui, mais non pas sans malice. Tel est, en effet, le caractère de la satire dans nos vieux fabliaux. Elle n'a rien de violent ni de haineux. Ce n'est ni la gaieté étourdissante d'Aristophane, ni l'hyperbole enflammée de Juvénal, ni le rire amer et sec de don Juan ; mais une malice enveloppée de bonhomie, l'ironie de Rabelais et de La Fontaine, le ton goguenard et légèrement sournois du paysan de la Picardie ou de la Champagne. Un autre sentiment qui domine chez les Gaulois, c'est celui de l'égalité, sentiment si impérieux, dit César, qu'on faisait tous les cinq ans un nouveau partage des terres. De là ce vieux levain d'incrédulité et d'opposition contre tous les pouvoirs, cette tendance à les amoindrir en les frondant. La Gaule ou la France, comme on voudra l'appeler, a toujours médit de ses maîtres. Esclave, elle tremble et obéit, mais se venge par la satire de ceux qui lui font peur. Elle conserve ses rois pendant quatorze siècles, en se réservant le droit de les chansonner; et l'on a pu dire d'elle avec raison qu'elle était une monarchie tempérée par le vaudeville.

Cette veine de gaieté gauloise se perpétue comme un signe de famille à travers toutes les transformations du caractère national. Les éléments romain et germanique viendront se superposer tour à tour, sans l'effacer. Les bardes proscrits composent des chants satiriques contre Rome et ses légions : l'esclave gaulois les répète à voix basse. Plus tard, quand viendront les Barbares, les Gallo-Romains vaincus à leur tour railleront ces grands enfants du Nord, ignorants et brutaux, qui frottent leur chevelure avec du beurre rance, et chantent à tue-tête des refrains discordants[1]. Enfin, quand la féodalité se sera assise triomphante sur le sol, le paysan à sa charrue, le bourgeois au fond de sa boutique, retrou-

1. Aug. Thierry, *Récits mérovingiens.*

veront un reste de malice héréditaire pour médire de leur seigneur. Au XIIe siècle déjà, les bonnes gens du Puiset, assis devant leur porte, riaient et plaisantaient en voyant leur gros comte, le rival de Louis VI en embonpoint et en puissance, caracoler sur son cheval.

La satire est la plus complète manifestation de la pensée libre au moyen âge. Dans ce monde où le dogmatisme impitoyable au sein de l'Église et de l'École frappe comme hérétique tout dissident, l'esprit critique n'a pas trouvé de voie plus sûre, plus rapide et plus populaire, que la parodie. A côté du drame sérieux de l'histoire, s'organise la farce moqueuse avec ses contrastes heurtés, ses voix discordantes et ses costumes aux mille couleurs. Jamais peut-être, dans aucun temps ni dans aucun pays, la satire n'a été plus universelle et plus variée. Elle revêt toutes les formes, parle toutes les langues : vielle, plume, pinceau, ciseau, sont autant d'instruments à son usage. Elle lance sur la place publique, par la bouche des ménestrels, les premières hardiesses de la liberté moderne; elle s'accroche grimaçante et capricieuse au portail des cathédrales et jusque sur la pierre des tombeaux; elle ramène au sein de l'Eglise les restes de la saturnale antique, dresse ses tréteaux profanes en face des mystères sacrés, et inaugure ce terrible pouvoir de l'esprit qui a tué tant de choses en France, et qui leur a survécu. Cette contre-partie du monde féodal et religieux forme une vaste trilogie dont chaque siècle est un acte, et dont chaque acte a son héros principal : au XIIIe siècle, c'est Renart; au XIVe, le Diable ; au XVe, la Mort.

Le grand chœur satirique du moyen âge s'avance pêle-mêle, semblable au cortége de Bacchus, à cette foule lascive et désordonnée de Pans, de Faunes, de Silènes, de Bacchantes, tous hurlant, chantant, sonnant de la trompe ou battant des cymbales. Encore le dieu de Nysa, fils de l'imagination grecque, reste-t-il, au milieu de cette armée grotesque, comme le type de l'adolescence et de la beauté. La vieille mascarade gothique est cent fois plus risible et plus fantasque. Toutes les classes de la société, tous les règnes de la nature vien-

dront se confondre dans cette immense cohue : chevaliers, moines, abbés, marchands, paysans, bourgeoises, religieuses, hommes et bêtes, papes et rois. En tête, paraît d'abord Renart, avec sa mine fûtée, son regard oblique et fauve, son museau étroit et allongé, qui flaire la malice et le sarcasme ; puis son compère et son sucesseur, le Diable, personnage pattu, velu, crochu, séducteur bénin et moqueur impitoyable ; enfin, la Mort, long, sec et pâle squelette, avec ses yeux caves, ses joues déchiquetées, son ventre vide, ses côtes fendues, entr'ouvertes, et son horrible mâchoire dégarnie qui grimace en riant. Ce sont là les trois coryphées de cette interminable procession qui, durant trois siècles, va se déroulant et serpentant autour des murs de la cathédrale et du château, à travers les rues, les places publiques, les cimetières, sur les degrés de la Sainte-Chapelle et dans la grande salle du Palais.

Parmi la foule des acteurs, au premier rang on voit d'abord les troubadours et les trouvères, les ménestrels la vielle en main, les jongleurs, les saltimbanques, avec leurs chansons, leurs drogues, leurs singes et leur tambourin. D'un côté, de graves personnages en robe longue ou courte, gens d'Église et de Palais, observateurs silencieux, dont la lèvre plissée et le regard narquois trahissent une secrète pensée d'ironie et de médisance ; de l'autre, la bande des Fous en casaque vermeille, agitant leur marotte, et faisant fumer l'encens des savates devant leur pape orné d'une mitre de carton ; tout autour, un carnaval indescriptible d'hommes et d'animaux, de dragons, de salamandres, de personnages à la face noircie ou enfarinée. Au milieu de cette confusion, la grotesque monture de Silène, ennoblie un moment par Jésus-Christ, l'Ane entrant triomphalement dans le temple, avec son air bête, ses longues oreilles, burlesque chef d'orchestre, à la voix duquel mille poitrines se hâtent de braire de toute la force de leurs poumons ; puis encore la bande infernale des pestiférés, des convives de la Mort, la danse Macabre. A l'arrière-garde, enfin, la troupe des Basochiens et des Enfants sans soucy, jeunes et joyeux écervelés, qui s'en vont enterrer

gaiement le moyen âge, sans s'inquiéter du lendemain.

C'est l'histoire de cette singulière puissance que nous allons essayer de raconter. Nous la verrons côtoyer partout l'histoire sérieuse et s'y mêler le plus souvent; jeter, au milieu de la lutte des partis et du conflit des ambitions, ses traits piquants, ses allusions malignes, ses aigres censures, et parfois aussi ses éloquents anathèmes, ses généreuses protestations. Notre point de départ sera le XIIe siècle, le moment où s'éveille, avec les universités et les communes, l'esprit laïque et bourgeois; notre point d'arrêt, le XVIe siècle, l'heure où s'ouvre avec la Renaissance et la Réforme une ère nouvelle.

Cette limite n'est point arbitraire : elle nous est imposée par les faits eux-mêmes et par les divisions générales de notre histoire. La lutte s'arrête naturellement où finit la vie du moyen âge. Sur ses ruines va s'élever un autre monde, qui aura ses grandeurs, ses misères et ses contradictions. L'esprit de critique et d'opposition reparaîtra bientôt avec un autre caractère, plus agressif, plus dogmatique et plus hautain : il s'appellera tour à tour libre examen, hérésie, philosophisme, et sous ces noms divers reproduira l'éternelle antithèse qui s'agite au fond de toute société. Plus tard nous pourrons le suivre à travers les temps modernes : qu'il nous suffise aujourd'hui d'en avoir retracé le début, la marche et les progrès au moyen âge. La course est assez longue pour que nous ayons le droit de nous arrêter.

CHAPITRE II

XIIe SIÈCLE.

État de la société. — Naissance de l'esprit bourgeois et laïque. — Communes. — Universités. — Francs-bourgeois, francs-maçons, francs-chanteurs.

A la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle, le monde est partagé entre deux puissances, l'Église et la Féodalité. L'une a produit la papauté, l'autre la chevalerie. Leur miracle commun a été la croisade, la première surtout, car les expéditions suivantes deviennent des guerres politiques, où les intérêts humains prennent une grande part. La première croisade au contraire est tout entière l'œuvre de l'enthousiasme religieux et féodal. Qu'y voyons-nous en effet? le souffle des prédicateurs passant sur l'Occident, comme l'esprit de Dieu sur les eaux à l'époque de la création ; un magnifique élan provoqué et dirigé par le saint-siége ; une épopée gigantesque, où tous les grands coups d'épée sont portés par la chevalerie. Les chefs de l'expédition sont des barons, Godefroy de Bouillon, Raymond de Toulouse, Tancrède, Bohémond, etc. Richard lui-même, le héros de la troisième croisade, est plutôt un chevalier qu'un souverain : le vrai roi, c'est Philippe Auguste, qui laisse prudemment la gloire à son rival, et revient en France poursuivre une guerre moins héroïque et plus lucrative.

Les croisades ne profitèrent guère qu'à ceux qui ne les avaient point faites. Pour suffire à cette tâche immense, tenir en haleine l'Europe pendant deux siècles et la précipiter

jusqu'à huit fois sur l'Orient, la papauté usa tout ce qu'elle avait de force. Ses exigences fatiguèrent les princes et les peuples ; ses anathèmes trop prodigués les trouvèrent insensibles. Les tentatives de révolution populaire en Italie, les luttes avec l'Empire, enfin les scandales du schisme achevèrent de l'ébranler. De leur côté, les barons, pour subvenir aux frais de cette guerre lointaine, avaient aliéné leurs domaines, vendu leurs priviléges, perdu pendant leur absence une partie de leur autorité sur les serfs et les vassaux. Quand prédicateurs et chevaliers revinrent de la Terre Sainte, il se trouva qu'un monde nouveau s'était levé derrière eux. L'esprit laïque et bourgeois s'était implanté sur le sol avec les universités et les communes : il commençait cette guerre d'opposition qui devait aboutir d'abord au grand déchirement du XVIe siècle, et plus tard à la révolution de 89.

La royauté capétienne à sa naissance, faible et tremblante devant la féodalité, s'était réfugiée sous l'aile de l'Église. Hugues Capet conduisait les processions, un bâton blanc à la main, pour faire ranger la foule sur leur passage. Le roi Robert chantait au lutrin. Mais, à mesure que les forces de l'opposition grandissent, la royauté travaille à se rendre indépendante. La séparation des deux pouvoirs spirituel et temporel est le point contesté. L'Église tient à maintenir la confusion : sous prétexte que l'esprit a toujours mené le corps, et qu'elle est l'esprit, elle veut demeurer souveraine. La Pragmatique de saint Louis tranche la question. Placé sur la limite des deux époques, saint Louis nous représente à la fois le monde ancien et le monde nouveau. Par le cœur, c'est encore un chrétien de la première croisade, dévot et soumis comme Godefroy de Bouillon ; par l'esprit de son gouvernement, il appartient déjà aux temps modernes : il déclare que les princes tiennent leur couronne de Dieu, et non du pape. Désormais le roi n'appelle plus seulement à son aide l'armée turbulente et indocile de ces barons qui ont troublé sa minorité, et qui le laisseront s'en aller presque seul mourir sur la côte déserte de Tunis. Les plus fidèles

serviteurs, les plus intrépides soldats du trône, seront les légistes. Ardents destructeurs du passé, hommes de robe jaloux des hommes d'épée, ils apportent dans le monde une force nouvelle. Avec leur dure et opiniâtre formule du *Scriptum est*, ils tiendront en échec les plus fougueux batailleurs de la féodalité, les plus subtils disputeurs de l'Église. Le vieux droit symbolique cède peu à peu : le duel judiciaire, les épreuves par le feu et l'eau vont disparaître. Sur les ruines de ces institutions décrépites s'élève une puissance abstraite, impersonnelle, impartiale, premier gage d'unité et d'égalité pour tous, *la loi*.

A l'ombre de la justice royale grandit un autre allié du trône, le tiers état. Tandis que les bourgeois des villes forment les premières associations politiques, les campagnes elles-mêmes commencent à s'agiter. Dès l'an 1100, les paysans de Normandie, exaspérés par la misère, s'étaient levés en masse contre leurs oppresseurs. La chevalerie bardée de fer écrasa sans peine ces manants armés de fourches et de bâtons, et les renvoya chez eux, tout meurtris, les pieds et les poings coupés [1]. Mais l'orage couvait en silence : çà et là circulaient de sourdes rumeurs. Robert Wace les a réunies et condensées, pour ainsi dire, dans le formidable chant des paysans du Roman de Rou :

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tels membres avons comme ils ont,
Et tout aussi grands corps avons,
Et tout autant souffrir pouvons.
Ne nous faut que cœur seulement :
Allions-nous par serment,
Nos biens et nous défendons,
Et tous ensemble nous tenons.
Et s'ils nous veulent guerroyer,
Bien avons, contre un chevalier,
Trente ou quarante paysans
Vigoureux et combattants.

Nos sumes homes cum il sunt,
Tex membres avum cum il unt,

1. « Truncatis manibus ac pedibus inutiles suis remisit. » (*Script. Franc.*, X, p. 185).

Et altresi grans cors avum,
Et altretant sofrir poum.
Ne nus faut fors cuer sulement,
Alium nus par serement,
Nos aveir et nus defendum,
E tuit ensemble nus tenum.
E'se nus voilent guerroier,
Bien avum, contre un chevalier,
Trente ou quarante païsanz
Maniables e cumbatans.

Cette Marseillaise rustique, murmurée à voix basse par des milliers de serfs et de manants, est comme le tonnerre lointain qui annonce la révolte des pastoureaux et la terrible explosion de la Jacquerie. Le vieux monde semble travaillé d'un déchirement intérieur : noblesse et clergé ont senti pour la première fois le sol trembler sous leurs pas.

Dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique, tout présage une transformation. Jusqu'alors la science est restée enfermée dans les couvents. Les universités la jettent sur la place publique : Abélard et après lui Guillaume de Saint-Amour instruisent, sur la montagne Sainte-Geneviève et au clos Bruneau, des milliers d'étudiants venus de toutes les parties de l'Europe. Saint Bernard, dans une lettre au pape, se plaint amèrement de la légèreté avec laquelle on discute en place publique les problèmes les plus élevés de la philosophie et de la religion : « On se joue, dit-il, de la foi des simples, on fouille les secrets de Dieu, les plus hautes questions sont livrées d'une main imprudente à tous les vents [1]. » Cette parole d'émancipation, jetée par Abélard, s'envola de tous côtés. La sécularisation de la science est un fait immense alors. L'Église garde encore le sol, car l'évêque s'est fait baron ; mais une partie de son influence morale lui échappe, et la partie la plus précieuse, celle qu'elle exerçait sur la jeunesse inquiète et disputeuse des écoles. La

1. « Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei, quæstiones de altissimis rebus temerario ventilantur. » (Voy. le beau livre de M. de Rémusat sur Abélard.)

papauté le comprit : à l'enseignement libéral et novateur des universités elle opposa celui des ordres mendiants, Dominicains et Franciscains. Des luttes mémorables s'engagèrent. Corps singuliers, composés en grande partie d'hommes du clergé, mais animés de l'esprit laïque, les universités introduisent peu à peu cette distinction, nouvelle alors, des matières de foi et de raison dans la science, des droits de l'Église et de l'État dans le gouvernement. Placées d'abord sous la juridiction des papes, elles s'en détachent et passent du côté de la royauté. Elles constituent une nouvelle infaillibilité au profit des pouvoirs laïques. Philippe le Bel répond aux bulles de Boniface par des arrêts de l'Université de Paris.

La même révolution s'opère dans l'art avec les *loges maçonniques*. Jusqu'au XIIe siècle la construction des églises, l'entretien des monuments publics, des routes, des fontaines, restait aux mains du clergé. Peu à peu les moines et les abbés abandonnent l'équerre et le compas, comme ils abandonnaient la croisade. Les laïques s'en emparent : c'est une arme de plus entre leurs mains. L'Église, en laissant ainsi échapper un à un les secrets de l'art et de la science, habituait les peuples à se passer d'elle. Bien des gens, la reléguant déjà dans son rôle purement spirituel et religieux, commençaient à penser que les *universités suffisaient pour enseigner, les francs-maçons pour bâtir, la royauté pour gouverner*. De cette triple idée naquit ce que nous appellerons l'esprit laïque, esprit non pas d'impiété et d'athéisme, comme on l'a dit si souvent, mais de défiance et de jalousie contre l'ambition du clergé ; esprit essentiellement moderne, inconnu à Rome et à Athènes, où la religion n'était qu'une dépendance de la politique, et qui a fait triompher chez nous le principe de la liberté de conscience et de la tolérance universelle, en séparant l'Église de l'État. C'est lui qui a dicté le Code civil et qui règne encore aujourd'hui dans toutes nos institutions. Son allié naturel, son compère est l'esprit bourgeois, « esprit moyen, moins étendu que judicieux, qui se forme d'abord de bonne humeur gauloise et d'amertume parlementaire, entre

le parvis Notre-Dame et les degrés de la Sainte-Chapelle [1]. » Ce qui le distingue à toutes les époques, c'est une méfiance naturelle contre le pouvoir, un penchant décidé à contrôler ses actes, un certain amour égoïste du bien-être, une passion vétilleuse d'ordre et d'économie, un besoin inné d'administrer par soi-même ses propres affaires, en un mot, les vertus de ménage. Le gouvernement à bon marché, voilà son rêve : ce sera la première réclamation des états généraux sous Jean le Bon, le cri de la France, la thèse de l'opposition et la promesse de tous les pouvoirs pendant des siècles.

Dès lors la société se trouve divisée en deux camps, les défenseurs et les ennemis du passé. Dans cette lutte, la poésie populaire se range du côté des novateurs. Elle défend, avec les universités, la liberté d'examen contre l'autorité absolue de la foi ; avec la royauté, l'indépendance du pouvoir temporel contre le saint-siége ; avec la bourgeoisie naissante, les franchises communales contre les seigneurs :

> Pour che qu'ils gardassent de fraindre [2]
> Les droits de la communauté,
> Pour le profit d'umanité.
> (*Beauduin de Condé.*)

Puissance nouvelle, il faut qu'elle se crée une place à côté de la vieille littérature latine, qui occupe toutes les positions, qui est seule dotée, honorée, privilégiée, comme le clergé dont elle est la propriété. Contre des adversaires bardés de fer et de théologie, elle emploiera tout ce qu'elle a de verve indépendante et moqueuse : elle se lancera étourdiment aux avant-postes, risquera en plaisantant les hardiesses qui sont déjà discutées tout bas dans les écoles, et qui le seront plus tard dans les assemblées populaires. La foule applaudit, la royauté encourage secrètement cette guerre, dont elle recueille les profits : Jean de Meung, l'un des auteurs du roman de la Rose, est l'allié le plus actif de Philippe le Bel contre Boniface et les Templiers.

1. Michelet, *Histoire de France*, t. II.
2. Rompre, violer : *frangere ;* d'où le composé *enfreindre.*

Cette intervention de la littérature, mise au service de la politique, avait été déjà tentée autrefois par ceux-là même qui en devenaient alors victimes. Les chants carlovingiens, composés sous l'influence de Charlemagne ou de son nom, n'étaient qu'une glorification des idées impériales au détriment de la féodalité. Le traître alors, c'est *Ganelon*, le seigneur qui manque à son serment envers la famille du César. Plus tard, les rôles changent; quand l'empire croule, les seigneurs appellent à leur aide les chants de geste pour tourner en ridicule les traditions carlovingiennes : *le poëme des Loherains* est une longue satire dirigée contre l'Empereur et ses descendants. Les malices de ces barons rebelles et hautains s'adressent aussi aux vilains. La féodalité se défend d'un double danger qui la menace par en haut et par en bas ; de la suprématie impériale qui essaye de peser sur elle, et des hommes de condition inférieure qui cherchent à se glisser dans les rangs de la noblesse pour jouir de ses priviléges. L'histoire de *Rigaut fils et du vilain Hervis* est une parodie d'un *Manant gentilhomme* de l'époque.

Cette alliance de la poésie populaire et de la féodalité ne pouvait longtemps durer, surtout après le triomphe. La satire n'a d'effet qu'à la condition d'être l'arme des opprimés ou des mécontents. Béranger l'a dit :

> Il faut bien que l'esprit venge
> L'honnête homme qui n'a rien.

Quand on a tout le reste, il faut se résigner souvent à ne point avoir ce dernier allié. L'esprit est de sa nature insoumis et capricieux; la force, comme la richesse, impérieuse et exigeante : de là des agressions et des représailles.

Toute conquête de la liberté est alors désignée par le nom de franchise. Les *Francs-Bourgeois*, les *Francs-Maçons* et les *Francs-Chanteurs* sont enfants de la même époque : c'est par ces derniers que nous commencerons.

CHAPITRE III

LA CHANSON. — XIIe ET XIIIe SIÈCLES.

Troubadours et Trouvères. — Les Croisades. — Les Albigeois. — La chanson des Albigeois. — Guillaume Figuéras.

Troubadours et Trouvères.

On a dit depuis longtemps que tout finit en France par des chansons : on aurait pu dire que tout commence aussi par là, révolutions et littérature. C'est en quelque sorte le premier bégayement de notre langue ; elle naît en chantant, comme Gargantua en criant : « A boire ! »

Jusqu'à la fin du XIe siècle, la musique est restée avec les autres arts enfermée dans l'Église et les monastères. Elle en sort et se répand à travers le monde sur la vielle des ménestrels et des jongleurs. Les airs sacrés, les hymnes en l'honneur de la Vierge, les noëls que le peuple chantait en chœur les jours de fête solennelle, servirent de motifs aux premières complaintes profanes. La trace de ces imitations est facile à saisir dans la plupart des manuscrits anciens, où l'air est indiqué par quelques notes de plain-chant suivies ou précédées de ces mots : *Alleluia ; Ave Maria*, etc. Une fois émancipée, la chanson s'envole de tous côtés, folle, joyeuse et babillarde, brisant, variant son rhythme à l'infini, heureuse de traverser l'air libre, comme l'alouette au matin :

Hé ! aloëte
Joliete...

C'est elle, l'aimable vagabonde, qui lancera les premiers

sourires et les premiers traits de l'esprit français. Tour à tour moqueuse, tendre, grave ou plaintive, changeante et multiple comme la fantaisie et l'à-propos, dont elle est la fille, elle effleurera de son aile légère tous les accidents de la vie publique et privée ; elle égayera les jours de fête, elle consolera le peuple de ses misères et de ses humiliations. Même au milieu des splendeurs du XVIIe siècle, en face de cette littérature majestueuse et solennelle, entre les oraisons funèbres de Bossuet et les chefs-d'œuvre dramatiques de Corneille et de Racine, elle inspirera, en son honneur, au grave Boileau, les vers les plus gracieux, les plus français, les plus chantants qu'il ait écrits :

> Cet enfant du plaisir veut naître dans la joie,
> Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
> Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant.

Ainsi vole la chanson, riant des barons attardés sur la route de Jérusalem, puis des Anglais, puis des Ligueurs, puis de la Fronde ; sonnant d'une main légère et insouciante les funérailles de la monarchie à la veille de 89. Plus tard, ardente, échevelée, c'est elle encore qui mettra sur pied, au cri de la Marseillaise, douze armées de volontaires contre les rois coalisés. Ne refusons donc pas une page de souvenir à cette mère de notre poésie, qui a charmé, égayé, vengé nos pères, et qui nous a donné Béranger.

L'amour fut sa première inspiration. N'est-ce pas, en effet, la passion vague et mélodieuse par excellence ? Un des plus fameux troubadours, Pierre Vidal, lui rapportait toute sa gloire : « Oh! si mes chants, si mes actions m'ont acquis quelque renommée, je dois en rapporter l'hommage à mon amante.... Mes ouvrages ne paraissent agréables que parce qu'il se réfléchit en moi quelque chose des agréments de la dame de mes pensées [1]. » Les deux plus grands génies du XIIe siècle, Abélard et saint Bernard, lui avaient consacré les premiers jeux de leur imagination. Béranger s'en souvint

1. Raynouard, t. III, p. 309.

quand il défendit le philosophe contre le saint : « Et toi aussi, s'écriait-il, n'as-tu pas composé des airs profanes et des chansons folâtres[1] ? » Partout, sur les places publiques, dans les châteaux, à la table des grands et des bourgeois, retentit l'amoureuse complainte. On dirait une bande d'oiseaux lascifs qui gazouillent sous chaque feuille aux premiers rayons du printemps :

Al entrade[2] del tens cler
Eya !
Pir joie recommençar
Eya !
Et pir jaloux irritar
Eya ! (*La Reine d'avril.*)

En mai, quant li rossignolet
Chantent cler au vert buissonet,
Lors m'estuet[3] fere un flajolet. (*Colin Muset.*)

Par un singulier privilége, cette langue à peine formée a trouvé déjà des rhythmes, des tours d'une grâce exquise, pour exprimer toutes les nuances et les caprices de la passion. Tantôt elle éclate en un vif et gai refrain :

J'ai amiete
Sadete[4]
Blondete
Telz com je voloie.
(*La Châteleine de Saint-Gilles.*)

Tantôt c'est l'élégie plaintive d'un amant qui dit adieu à sa maîtresse :

Dame en qui est et ma mort et ma vie,
Dolent me pars de vous plus que ne di.

1. « Cantilenas mimicas et urbanos modulos. »
2. A l'entrée du beau temps
Eya !
Pour joie recommencer
Eya !
Et pour jaloux irriter
Eya!
(Chanson écrite en dialecte poitevin et publiée pour la première fois par M. Le Roux de Lincy.)
3. Me convient.
4. Gracieuse.

Mon cuer avez picça en vo baillie[1]
Retenez-le, ou vous m'avez traï.
(*Cardon des Croisilles.*)

Ou bien encore un mélancolique souvenir de la patrie absente et de ce qu'*Amour lui a promis si longtemps*, qui se réveille dans le cœur du poëte exilé, en écoutant le chant des oisillons :

Li oisillons de mon païs
Ai oïs[2] en Bretaigne,
A lor chant m'est-il bien avis
Qu'en la douce Champaigne,
Lez oï jadis.
Se g'y ai mespris,
Ils m'ont en si doux penser mis
Qu'à chançon fere me suis pris,
Tant que je parataigne[3]
Ce qu'Amors m'a lonc tans promis.
(*Gace Brulé.*)

Un autre sentiment aussi ancien, aussi populaire en France que l'amour, la malice, anima bientôt la chanson. La satire ne pouvait manquer de s'emparer de cette forme vive, rapide, incisive et toute française du couplet. Dès la fin du XIe siècle, le clergé de Tours chansonnait en latin, sous le nom de *Flore la Courtisane*, le favori de l'archevêque, le diacre Jean. Ce Jean, malgré ses mœurs suspectes et l'opposition du légat, n'en fut pas moins nommé évêque d'Orléans par le crédit de Bertrade de Montfort, maîtresse du roi, et sacré le jour de la fête des Innocents. On ne pouvait plus mal choisir : c'était, comme on le sait, dans l'Église jour de liesse et de parodie. On ne manqua pas d'en tirer une allusion :

Eligimus puerum, puerorum festa colentes,
Non nostrum morem, sed regia jussa sequentes[4].

Le clergé, qui devait se plaindre bientôt de la liberté des chansons, fut le premier à en user. Il faisait acte d'indé-

1. Possession.
2. Entendu.
3. J'obtienne.
4. Le Roux de Lincy, *Chants historiques*, préf.

pendance et de courage en censurant les faiblesses royales. Une autre chanson satirique du temps, celle *de Landri*, est encore son œuvre : elle a trait au divorce du roi Robert. L'interdit venait d'être lancé sur toute la France, les temples étaient fermés, les cloches silencieuses, l'Église en deuil, le peuple dans l'attente de quelque terrible calamité. Un certain comte d'Auxerre, Landri, favori du roi et amant, disait-on, de la reine Berthe, passait pour l'auteur de tous ces maux. Grand mangeur et grand dépensier, il avait scandalisé surtout les bourgeois de Provins par ses débauches et ses prodigalités : il eût dévoré la ville entière, s'il eût pu :

Multis est fartus dapibus,
Non placet Pruvinensibus.
. . . . . .
Pruvinum nunquam perdidit,
Quod habere non potuit [1].

Clercs et bourgeois mirent en commun leurs rancunes. La Bible et l'Histoire romaine leur vinrent en aide pour maudire ce damné Landri en compagnie d'Achitophel, d'Absalon, de Jugurtha et de Catilina. Écrite d'abord en latin, et bientôt mise en langue vulgaire, la chanson de Landri fit le tour du royaume : toutes les vielles la répétaient : un siècle plus tard, elle était encore, avec la complainte de Narcisse, la ressource des jongleurs embarrassés. De leur côté, les étudiants de l'Université chantaient en chœur la ronde du Pape des Écoliers (*de Papa scolastico*) composée par un des leurs, Hilaire, disciple d'Abélard : cette pièce à double entente contenait sans doute plus d'une malice à l'adresse du pape de Rome, qui venait de condamner leur maître :

Papa summus, paparum gloria [2].
. . . . . .
Papæ dari non est injuria,
Tort a qui ne li dune [3].

1. Bourquelot, *Hist. de Provins*.
2. *Hilarii Versus et ludi*. — Champollion.
3. Donne.

Papa captus hunc vel hanc decipit,
Papa quid vult in lectum recipit,
Papa nullum vel nullam excipit,
Papæ detur, nam Papa præcipit,
Tort a qui ne li dune.

Mais ces couplets latins, débris informes de l'ancienne poésie classique, n'étaient guère faits que pour les clercs, les professeurs et les écoliers. La foule écoutait et répétait de confiance, sans trop comprendre. La gaieté gauloise se trouvait appesantie et gênée dans les doctes entraves de l'hexamètre, de l'iambe ou même de la strophe saphique. Peu à peu, on prit l'habitude d'ajouter, à l'exemple d'Hilaire, un refrain français. C'était un premier pas. Enfin le latin fut renvoyé aux écoles : la langue vulgaire, vive et joyeuse parvenue, fille du château, de la chaumière et de l'atelier, comprise et aimée de tous, resta seule maîtresse de la chanson. En peu d'années, ses progrès furent si rapides qu'elle multiplia sous mille formes diverses, selon la nature et l'objet de ses chants, la combinaison des rimes et l'entrelacement des couplets. Le nom de *Canzone* ou Chanson proprement dite désigna surtout dans le Midi les poésies galantes. La satire eut aussi son rhythme à part, le *Sirvente*, le père du vaudeville, l'ïambe des troubadours et des trouvères. Ce mot de *Sirvente* semble avoir servi primitivement à désigner un simple défi, une provocation outrageuse adressée à un rival. Il vient du latin *serviens* (servant ou suivant), par allusion sans doute au *suivant d'armes*, chargé de porter le cartel au nom de son maître [1]. Bertram de Born, à la fin d'une de ses pièces, dit à son jongleur :

Papioul, de bonne grâce,
Vers Oui et Non (Richard) *t'en va promptement.*

Plus tard, la satire de personnelle devint générale : le sirvente s'arrogea un droit de censure universelle. Il est appelé

1. Il existe aussi des *sirventes* dévots à la Vierge; d'où quelques-uns ont conclu que *serviens* voudrait dire adorateur, desservant. Le genre satirique finit par l'emporter.

quelquefois aussi *sotte chanson* : de là, probablement, le nom de *sotties* donné aux farces satiriques de notre vieux théâtre. Ce fut, dit-on, vers l'an 1100, au nord de la France, dans l'aigre et colérique Picardie, que naquit ce fils mordant de l'esprit français. Les Normands l'empruntèrent aux Picards pour chansonner le chapelain de Robert II, Arnold de Caen, devenu depuis patriarche de Jérusalem. Le malin couplet eut bientôt franchi la Loire, et passé des trouvères aux troubadours, qui s'en servirent comme s'ils en eussent été les inventeurs. On fait alors des sirventes comme on fera plus tard des pastorales sur toute espèce de sujets : sur les dames qui se fardent, dit le moine de Montaudon, au point d'éclipser les images suspendues dans les églises ; sur les souliers à la poulaine excommuniés déjà par les conciles ; sur l'empereur, le pape, les évêques ; sur les débiteurs qui ne veulent pas payer, les créanciers qui veulent être remboursés, les troubadours qui médisent de tout le monde, etc. Une guerre s'ouvre par des sirventes. Richard Cœur-de-lion et le dauphin d'Auvergne échangent des couplets satiriques, où ils s'accusent mutuellement de félonie, avant d'en venir aux mains.

« Dauphin [1], je veux vous interroger, vous et le comte Guy. Qu'avez-vous fait cette saison qui sente le bon guerrier ? Vous m'avez donné votre foi, et vous y êtes resté fidèle comme *Ysengrin* l'est à *Renart*. Vous êtes du poil des lièvres. »

Et le dauphin de riposter :

« Roi, puisque contre moi vous chantez, vous trouverez aussi un chanteur ; vous me faites si peur que je suis forcé de vous obéir et de suivre vos caprices. Mais je vous en préviens, si vous abandonnez jamais vos fiefs, ne venez pas prendre les miens. »

Les coups de plume précèdent les coups d'épée : plus tard ils les remplaceront. Aux sirventes proprement dits viennent s'ajouter encore d'autres genres secondaires : la tenson ou jeu-parti, sorte de dialogue à deux personnages, les bal-

1. Voy. Le Roux de Lincy, *Chants hist.*, t. I.

lades, aubades, sérénades, lais, complaintes, où la satire entre d'une manière indirecte.

Grâce à cette double popularité de l'amour et de la médisance, la chanson règne sans partage du Nord au Midi. Elle a ses genres, ses prosodies, mieux encore, ses concours, ses confréries et ses académies constituées[1]. Comme au temps des fêtes de Bacchus dans l'ancienne Grèce, les ménestrels se réunissaient chaque année, au mois de mai, dans les *Gieux sous l'ormel*, pour y disputer le prix du chant. Telle fut sans doute l'origine des premières sociétés littéraires et de l'académie des Jeux floraux. Les princes se font gloire d'y entrer. L'*Art de trouver* dans le Nord, la science du *Gai saber* au Midi, rapprochent des hommes de condition tout opposée. Feuilletez la liste des troubadours et des trouvères[2] : à côté des noms plébéiens de Giraud Riquier, Pierre Cardinal, Jean Bodel, Colin Muset, Gace Brûlé, Rutebœuf, vous trouverez des noms illustres, des barons, des rois : Richard d'Angleterre, Pierre d'Aragon, le châtelain de Coucy, le vidame de Chartres, Guillaume de Poitiers, Quesnes de Béthune, Hue de La Ferté, Thibaut de Champagne, Charles d'Anjou lui-même, cet homme dur et froid, qui ne riait jamais, et qui, au milieu de ses rêves d'ambition inquiète, trouvait encore des loisirs pour écrire des vers galants à sa maîtresse. Le pauvre troubadour Cadenet est l'ami du noble comte Blacas. Richard, abandonné des princes et des peuples, ne trouve de fidèle dans le malheur que son chantre Blondel. Cet échange de services, d'éloges et parfois aussi de médisances, qui s'établit entre les troubadours, est un premier pas vers l'*égalité*. Les vilains n'ont pas encore le droit de porter l'épée, réservée à de plus nobles mains ; mais ils commencent à manier une arme aussi redoutable, l'*esprit*. Ils en usent pour attaquer des hommes plus puissants qu'eux. Une dispute curieuse

1. M. Le Roux de Lincy a publié une charte curieuse accordée par le bienheureux abbé Guillaume à la confrérie des Jongleurs de la Sainte-Trinité de Fécamp. (*Hist. de l'abbaye de Fécamp*, 1840.)

2. Fauchet comptait déjà cent vingt auteurs de chansons françaises au XIIIe siècle : M. Paulin Paris a augmenté de plus d'un tiers ce nombre déjà considérable. (*Hist. litt.*, t. XXIII.)

en ce genre est celle du marquis de Malespina et de Rambaud de Vaquieras[1]. Rambaud accuse le noble troubadour d'une chose très-familière alors aux barons désœuvrés, d'avoir volé sur les grands chemins. Celui-ci n'en disconvient pas ; mais il volait par charité, pour donner aux pauvres. Rambaud doit s'en souvenir, lui qui fut secouru jadis par le marquis, lorsqu'il errait à pied en Lombardie, *sans amie* et sans argent.

Parmi les chanteurs, tous n'ont pas la même destinée. Les uns, attachés à la personne d'un grand seigneur, vivent dans son palais, occupés à célébrer ses galanteries ou ses exploits, à médire de ses ennemis ou à rédiger les annales de sa famille. Ainsi, nous voyons Hélinand à la table de Philippe Auguste, comme Phémius auprès d'Ulysse :

Quant li roy ot mangié, s'appela Hélinand,
Por ly esbanoïer[2] *comanda que il chant*[3].

Les autres, plus pauvres et plus libres, courent le monde, changeant tous les jours de maître et de demeure, sûrs de trouver dans l'hôtellerie ou le château voisin un gîte en échange d'une chanson. Le soir, bien souvent, le pont-levis s'abaissait, quand le guetteur, du haut de la tour, entendait la voix d'un ménestrel égaré chantant sur sa vielle :

Gaite de la tor[4] !
Gardez entor
Les murs, se Deus vos voie[5].
. . . . . .
D'un doux lai d'amor,
De Blancheflor,
Compains[6], vo chanteroie.

Ce messager du rire et de l'amour était le bienvenu : avec lui la joie entrait dans la maison. Au bout de quelques

1. Raynouard, *Troubadours*, t. II, p. 193.
2. Égayer.
3. Roman d'Alexandre.
4. P. Paris. — Romancero français. — Guette de la tour.
5. Que Dieu vous protége.
6. Compagnon.

jours, refait, reposé, comblé de présents par ses hôtes, il se remettait en route fredonnant son gai refrain :

Hu et hu et hu et hu !
  Bien ai veu
De biauté la monjoie [1]
Hu et hu et hu et hu,
  C'est bien seu.
Gaite à Dieu ! tote voie [2].

Le peuple aussi a ses chanteurs ; ceux-là s'appellent *Jongleurs* [3] et leurs chants *Jonglaresces*. Poëte, saltimbanque, musicien, médecin, montreur de bêtes, et tant soit peu devin ou sorcier, le jongleur est l'orateur des carrefours, l'homme adoré de la foule à laquelle il débite ses drogues et ses couplets :

Seigneur, qui ci estes venu,
Petit et grant, june et chenu,
. . . . . .
Aseiez vos, ne faites noise [4] :
. . . . . .
  Je suis uns mires [5].

Questions de morale et de politique, maux de dents, pieuses légendes, histoires scandaleuses sur les abbés, les nobles dames et les chevaliers, bruits de cabaret et nouvelles de la Terre Sainte, tout cela est de son domaine [6]. Il se fait gazette en prose ou en vers, au gré de ses auditeurs, avec accompagnement de vielle et de tambourin. Lui-même prend soin d'énumérer sans modestie tous les talents qu'il possède, et probablement aussi ceux qu'il n'a pas. Témoin ce dialogue de deux *Bordéors ou trovéors ribaux* [7], qui rappelle sous une forme souvent burlesque les défis poétiques des bergers de Théocrite et de Virgile :

1. Le chef-d'œuvre.
2. Guette, adieu toutefois.
3. *Joculatores*. Voy. du Cange.
4. Bruit.
5. Médecin.
6. Voy. le *Dict. de l'Erberie*, Rutebœuf. — Méon, nouv. rec., t. II.
7. Publié par Roquefort, *État de la poésie française aux* XII*e et* XIII*e siècles*, et par Robert, *Fabliaux inédits*, p. 16.

« Moi, dit l'un, je sais aussi bien conter en français qu'en latin..... je sais nombre de chansons de geste. »

Mais ge sai assi bien conter
Et en roumanz et en latin ;
. . . . . .
Quar ge sai de chanson de geste.

A ces qualités il en joint d'autres plus excentriques qui feront pâmer de rire son auditoire : « Je suis bon saigneur de chats, bon ventouseur de bœufs... je sais faire freins à vaches, gants à chiens, coiffes à chèvres, hauberts à lièvres. »

Ge sui bon saignerres de chaz,
Et bons ventoussieres de bues,
. . . . . .
Si sai bien faire frains à vaches,
Et ganz à chiens, coifes à chièvres.

« Moi, reprend l'autre, je suis joueur de vielle, de cornemuse, de flûte, de violon, de harpe, de symphonie, de psaltérion, et je connais maintes chansons. Je peux bien faire un enchantement, et j'en sais plus long que l'on ne pense... »

Ge sui jugleres de viele,
Si sai de muse et de frestele.
. . . . . .
Bien sai un enchantement faire,
Ge sai molt plus que l'on ne cuide.

Historien inexact, le jongleur aime surtout à émerveiller le public par le récit de ses voyages à travers le monde. Pour peu qu'il soit sorti de son village, il a sûrement visité l'Italie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte ; il a entendu les docteurs de Salerne, il a conversé avec le sultan :

Si ai estei en mainz empires,
Dou Caires m'a tenu li sires
Plus d'un estei [1].

Bien qu'il moralise volontiers, il ne se pique pas d'une

1. Rutebœuf, le *Dict. de l'Erberie.*

grande sévérité de mœurs, et avoue sans vergogne les vices de son état :

> Je mene bone vie, *semper quantum possum*,
> Li taverniers m'apele, je di, *ecce assum*.
> A despendre[1] le mien *semper paratus sum*.
> . . . . . .
> Femes, dez et taverne trop *libenter colo*,
> Juer après mengier *cum deciis volo*,
> Et bien sai que li dé *non sunt sine dolo*[2].

Une foule d'hommes désœuvrés, d'étudiants avortés, de clercs défroqués, qui voulaient demeurer libres hors de l'Église, se jetèrent dans les hasards de cette vie nouvelle. « Au lieu d'étudier les lettres à l'école de Montpellier, où sa famille l'avait envoyé, Hugues de Saint-Cyr apprit des chansons, des virelais, des sirventes, des tensons, des couplets; il apprit aussi les dits et gestes des hommes illustres, et se livra à la *jonglerie*[3]. » Chose séduisante pour tant de pauvres gens sans feu ni lieu : la chanson leur ouvre la porte du château, la bourse des grands et l'oreille du peuple. Elle constitue dans l'État une nouvelle puissance ; elle a le droit de rire et de médire de tout. Aussi les sociétés de ménestrels ambulants se multiplièrent-elles à l'infini. Dès le commencement de son règne, Philippe Auguste fut obligé de rendre un édit pour limiter le nombre des jongleurs, qui encombraient les rues de la capitale. Chassés de France, ils débordèrent au dehors. Déjà, grâce à la conformité des deux langues, les poëtes provençaux jouissaient d'une immense popularité en Italie; l'un d'eux, Sordello, eut la gloire d'être salué plus tard du nom de maître par le grand poëte du moyen âge, Dante Alighieri. Les trouvères, les ménestrels du nord suivirent résolûment la route ouverte par les troubadours. Ces apôtres de la gaie science, enfants perdus de la société, pauvres et libertins, bohémiens chantants, sans autre fortune que leur vielle et leur joyeuse insouciance, vivant des largesses d'un grand

1. Dépenser.
2. *Fabliaux* de Barbazan et Méon, t. IV : *Des femmes, des dés et de la taverne.*
3. Raynouard, *Troubadours*, t. II.

seigneur en belle humeur ou des charités de la foule, portèrent au delà des Alpes la langue et l'esprit français. Sans y songer, ils continuaient la propagande commencée par les croisades ; vive et alerte avant-garde, ils escaladèrent lestement ces barrières de neige et de glace que devaient franchir un jour, en chantant comme eux, les soldats de François Ier et de Bonaparte. Le peuple se pressait avidement sur leur passage. Muratori, dans son *Histoire de Bologne*, cite un édit des magistrats de cette ville qui défend aux chanteurs français de s'arrêter sur les places : « *Ut cantatores Francigenarum in plateis ad cantandum morari non possint.* » Leurs malices les rendaient déjà suspects : ils n'en devinrent que plus populaires. Bientôt chaque prince italien eut dans sa cour un bouffon ou un jongleur français. Boccace empruntait à nos trouvères la plupart de nos vieux fabliaux, que La Fontaine devait lui reprendre un jour comme un bien de famille.

Nul doute qu'il n'y ait au milieu de ce mouvement beaucoup de bruit et de stérilité. Rien de plus monotone, par exemple, que ces chansons amoureuses dont on était si prodigue alors; que ces éternelles histoires de chevaliers, de jeunes clercs et de pastourelles; que ces refrains à la gloire du rossignol et du printemps, dont Thibaut de Champagne se moquait déjà au XIIIe siècle :

> Feuille ne flors ne vaut rien en chantant,
> Fors por faute[1] sans plus de rimoier.

Mais ce qu'il y a de sérieux ici, c'est l'avénement d'une littérature populaire qui ne sort pas des écoles, qui ne dépend pas de l'Église, qui naît capricieusement au jour le jour, s'adressant à toutes les classes de la société. A une époque où l'imprimerie n'existe pas encore, où les relations sont rares et difficiles, elle représente la pensée libre et vagabonde ; elle joue auprès de la foule le même rôle que la presse de notre temps. Ces hommes de rien que leur esprit

1. Si ce n'est par défaut.

rend chers et parfois redoutables aux grands, à travers leur vie aventureuse, passant tour à tour du palais à la place publique, de la table du baron à celle du manant, portent de l'un à l'autre les idées, les impressions, les controverses qui s'agitent aux deux pôles opposés de la société. Ainsi va se formant peu à peu cette puissance nouvelle, arbitre des réputations, cette chose retentissante qui fait déjà songer les princes, l'*opinion publique*. C'est devant ce tribunal aux mille têtes que comparaîtront tour à tour les hommes et les partis. Un nouveau genre de duel judiciaire s'établit. Au jugement de Dieu (*vox Dei*) par le fer et l'eau, succède le jugement de la foule (*vox populi*), souvent aussi bizarre, aussi incertain. On comprend dès lors l'influence acquise à la Satire. Elle est sûre de trouver un écho dans cette multitude maligne et toujours un peu jalouse des priviléges de la naissance et de la fortune. Elle sera tour à tour personnelle ou générale, attaquant les hommes et les institutions. On est étonné de rencontrer au moyen âge, dans un temps qu'on se représente toujours comme écrasé sous le joug de l'autorité, tant de hardiesses incroyables sur la papauté, l'épiscopat, la chevalerie, sur les dogmes les plus révérés de la religion, tels que le paradis, l'enfer, etc. Cette tolérance tient en grande partie aux luttes qui divisaient alors l'Église et les pouvoirs laïques, et au mépris que rencontrait près des savants la poésie populaire. La surveillance ne s'exerce que sur les livres de théologie ou de logique, sur les matières d'école proprement dites. La littérature profane jouit d'une liberté presque illimitée. C'est une fille des rues qu'on laisse courir, chanter, crier à son aise ; on ne la prend pas au sérieux. Elle use et abuse de la permission, quelquefois, il est vrai, à ses risques et périls. Un trouvère normand, Luc de La Barre, eut les yeux crevés par l'ordre d'Henri Ier, roi d'Angleterre, pour s'être permis une satire violente contre ce prince. Cet acte de sévérité rendit un moment plus retenus les chanteurs des provinces septentrionales. Mais le naturel reprit bientôt le dessus : la médisance triompha de la peur.

Les croisades.

Un jour, chose étrange ! il arriva que les trois puissances d'alors, prédicateurs, femmes et chanteurs, se trouvèrent d'accord sur un même point : il s'agissait de la croisade. Chacun la prêcha à sa façon. L'Église remuait l'Europe par ses sermons, ses lettres, ses conciles. La noble dame ne promettait son amour au chevalier qu'au retour de la Terre Sainte. C'est ainsi qu'un des héros de la quatrième croisade, un ancêtre de Sully, Quesnes de Béthune, s'en alla pour plaire à une beauté fausse, coquette, ambitieuse, qui s'était jouée de lui, nous dit-il, en l'envoyant en Syrie. Il s'en vengea par une chanson :

« Fi de votre cœur ambitieux qui m'a envoyé en Syrie ! Vous êtes plus fausse vraiment qu'une pie, et je n'aurai plus pour vous les yeux larmoyants ! Vous êtes de la congrégation des *s'offre à tous*. Je ne vous nommerai pas[1]. »

Mal ait vos cuers convoitous
Qui m'envoia en Surie !
Fausse estes, voir plus que pie.
Ne mais por vous
N'averai jà iex plorous.
Vos estes de l'abbaie
As s'offre à tous :
Si ne vos nommerai mie.

Les troubadours, de leur côté, appelèrent la malice à l'aide de l'enthousiasme religieux. Ces deux forces morales nées pour se combattre, l'ironie et la foi, se combinèrent alors. Les sirventes fondirent de tous côtés sur le chevalier trop lent à se mettre en route. Cette chanson provocante, opiniâtre, s'attachait à lui comme un remords. Elle retentissait le soir sous les fenêtres de son château, répétée par un ménestrel inconnu ; elle le dénonçait au mépris de ses compagnons d'armes et de ses vassaux, aux railleries des dames, chose sensible par-dessus toutes.

1. Le Roux de Lincy, *Recueils de chants français*, t. I.

« Ils s'en iront ces bacheliers vaillants qui aiment Dieu et l'honneur en ce monde, et qui veulent aller au ciel avec sagesse. Mais les lâches, les casaniers resteront. »

Or s'en iront cil vaillant bacheler
Ki aiment Dieu et l'onour de cest mont,
Ki sagement voelent à Dieu aler,
Et li morueus[1], li cendreus[2] demourront.
(*Poésies du roi de Navarre*, t. II, p. 132.)

L'amour-propre et la foi aidant, il prenait enfin la croix, vendait une partie de ses biens, et s'en allait après s'être retourné plus d'une fois, comme Guillaume de Poitiers, les yeux en pleurs, pour contempler la vieille tour du manoir paternel :

« Adieu tout ce que j'aimais, tournois et magnificence! rien ne m'arrête, je vais aux champs où Dieu promet la rémission des péchés. »

Aissi lais tot quant amer suelh,
Cavalairia et orguelh!

Li départir de la doulce contrée
Où la belle est, m'a mis en grant tristor.
Laissier m'estuet[3] la riens[4] qu'ai plus amée
Por Dom le Dieu servir, mon criator.
(*Cardon des Croisilles.*)

Souvent aussi le seigneur tentait de rentrer furtivement dans son domaine après une courte expédition. Mais le sirvente revenait plus implacable, joignant ses railleries aux malédictions de l'Église.

« Marquis, je veux que les moines de Cluny fassent de vous leur capitaine, ou que vous soyez abbé de Cîteaux, puisque vous avez le cœur assez pauvre pour mieux aimer une charrue et deux bœufs à Montferrat qu'un royaume dans un autre pays. On peut bien dire que jamais fils de léopard ne dégénéra jusqu'à se tapir dans un terrier, à la manière des renards[5]. »

1. *Morosi*, de *mora :* lents, paresseux, lâches.
2. Qui restent les pieds dans la cendre, au coin du feu : *cincrosi.*
3. Me faut.
4. Chose.
5. Rayn., *Troubad.*, t. IV.

Marques, li monges de Clunhic
Veuilh que fasson de vos capdel,
O siatz abbas de Cystelh,
Pus le cor avetz tan mendic
Que mais amaitz dos buous et un araire
A Montferrat, qu'alhors estr' emperaire.
(*Elias Cairel.*)

Parmi ces batailleurs et ces chanteurs, un des plus redoutables fut Bertram de Born, poëte et gentilhomme provençal, génie diabolique, cruel et voluptueux, qui passa sa vie à brouiller ses voisins, à déchirer leur nom, à séduire leurs femmes et à saccager leurs châteaux. Aussi Dante lui a-t-il réservé une place d'honneur dans son Enfer. Bertram de Born apostrophe vertement Philippe Auguste et Richard, le roi chevalier, qu'il qualifie du sobriquet ironique de *Oui et Non*, pour se moquer de ses irrésolutions et de ses lenteurs. Il les pousse tous deux à faire voile vers la Terre Sainte; puis, quand vient pour lui le moment de partir, il trouve plus prudent de rester, et met sa conscience en repos en composant un sirvente contre lui-même.

Cet accord de l'Église et de la poésie populaire fut bientôt rompu : la jalousie se mit entre elles. Le peuple négligeait ses prédicateurs pour ses chanteurs. Le clergé, du haut de la chaire, commençait à tonner contre les excès de la littérature profane; les troubadours ripostèrent par des plaisanteries faciles et toujours bien accueillies contre les moines et les abbés :

« Si j'étais mari, s'écrie l'un d'eux, je me garderais bien de laisser approcher de ma femme ces gens-là; car ces moines ont des robes de même ampleur que celles des femmes; rien ne s'allume si aisément que la graisse avec le feu[1]. »

Ils mirent les rieurs de leur côté; la querelle s'envenima, se compliqua d'un intérêt religieux, et devint sanglante.

1. *Pierre Cardinal.* Millot, t. III. Raynouard, t. IX.

Les Albigeois.

A la même époque, une hérésie nouvelle, celle des Albigeois, se répandait dans le Midi. Les dissidents avaient pour souverain Raymond de Toulouse, prince libéral, tolérant, populaire, affable à tous, surtout aux pauvres troubadours, aimant le plaisir, la bonne chère et les chansons [1]. Sa cour, comme celle de Marguerite de Navarre au XVIe siècle, était le rendez-vous des libres viveurs et des libres penseurs d'alors : hérétiques, chanteurs, bateleurs, jongleurs et folles dames s'y pressaient en foule. Là s'était formée une petite société lettrée, galante, incrédule, où les hardiesses des novateurs se mêlaient aux affectations du bel esprit. Cependant, l'hérésie gagnait de proche en proche ; les troubadours s'en rendaient complices par leurs railleries contre le clergé. Toulouse était devenue la Genève du moyen âge, le foyer d'opposition d'où partaient les couplets satiriques et les prédications hostiles au Saint-Siége. Rome s'alarma de cet ennemi qui venait la défier à ses portes, au cœur même de la chrétienté ; elle envoya ses prédicateurs, les moines de Cîteaux, on les chassa ; saint Dominique, on le couvrit de boue. Les seigneurs du Midi, témoins impassibles de ces scandales, continuaient à mener leur vie insouciante et libertine. Un légat du pape, Pierre Castelnau, vint sommer le comte Raymond de faire la guerre à ses peuples. Le lendemain, on trouva sur la route, près de Saint-Gilles, le cadavre du légat baigné dans son sang. Raymond effrayé désavoua le crime commis par un de ses chevaliers, promit de se soumettre, de prendre les armes pour exterminer l'hérésie, puis hésita. Cependant, une formidable croisade s'organisait contre les *idolâtres* du Languedoc. Innocent III s'était adressé aux princes d'Occident ; en même temps il nommait lieutenant du Saint-Siége et général du Saint-Esprit un noble aventurier, Simon de Montfort, fervent catholique, rude sol-

1. Voy. la chronique du moine de Vaux-Cernay et son réquisitoire contre Raymond.

dat vieilli dans les guerres d'Orient. Raymond hésitait encore; on lui offrit une grâce dérisoire, sous condition qu'il irait en Palestine, laissant ses états aux mains de Montfort et du légat. Il ne restait plus qu'à combattre.

Une guerre atroce s'engage. D'abord c'est Béziers qui succombe avec son jeune et héroïque vicomte, puis Arles, puis Narbonne, puis Avignon. Par trois fois, les barons du Nord descendent vers les riches provinces du Midi, pillent, brûlent, massacrent tout sur leur passage. Dans l'espace de quelques années (1211-1229), cette frêle et brillante civilisation, qui fleurissait sous le ciel du Languedoc, avait disparu. Mais le principe d'autorité triomphait; l'Inquisition prenait possession du sol et y dressait ses bûchers. La poésie populaire tomba frappée du même coup que la liberté religieuse. Son plus illustre représentant, don Pèdre d'Aragon, était mort à la bataille de Muret, avec dix-huit mille des siens. Brillant troubadour, aimable prince, galant et chevaleresque, qui avait pris les armes pour sauver son gai compère, Raymond, et sa maîtresse, une noble dame de Toulouse. Dans cette guerre sans pitié, il eut le don d'arracher des larmes, même à ses ennemis. « Le monde entier en valut moins; le paradis en fut détruit et dispersé [1]. »

Les troubadours avaient embrassé la cause de Raymond leur bienfaiteur, et des hérétiques leurs compatriotes. Ces hommes de nonchalance et de plaisir, transformés par la persécution en bardes nationaux, devinrent les chefs de la résistance à l'étranger. Pierre Cardinal entonna l'hymne de guerre :

Comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, votre courage fait honneur au monde. Tout le pays, depuis la mer de Narbonne jusqu'à Valence, est plein de méchants et de perfides; mais vous les méprisez autant que ces ivrognes de Français, qui ne vous font pas plus peur que la perdrix à l'autour [2]. »

Puis, quand l'épée eut passé partout, ils se relevèrent une

1. Chanson des Albigeois, v. 2930.
2. Millot, t. III. Rayn., t. IV.

dernière fois sur les ruines fumantes de leur patrie, pour maudire Rome et ses bourreaux. Cet appel fait à la postérité est écrit en lettres de sang dans deux œuvres remarquables : la *Chanson des Albigeois* et les malédictions de Guillaume Figuéras.

La Chanson des Albigeois.

Par la forme, la chanson des Albigeois se rapproche des chansons de geste en langue d'oïl. L'auteur nous apprend lui-même qu'il l'a composée sur le plan et sur l'air de celle d'Antioche [1]. Par le fond, c'est moins une satire qu'une histoire écrite sous l'impression des événements, curieuse en ce qu'elle nous représente parfaitement la marche de l'opinion publique. Malgré les profondes recherches de Fauriel, on sait peu de choses de l'auteur, qui a cru devoir se cacher sous le pseudonyme de Guillaume de Tudèle. Fut-il seul à la composer ? On en doute fort maintenant.

Le poëme offre en effet deux parties contradictoires : la première approuve et glorifie la croisade, la seconde la condamne et la maudit. De là l'hypothèse de deux auteurs, que Fauriel s'était posée tout d'abord. Après examen, il trouva les deux parties si bien soudées l'une à l'autre, si conformes de style, de ton et de manière, qu'il rejeta le principe de la dualité. « Plus j'examine cette hypothèse, dit-il, plus je la trouve inadmissible. » Comment donc expliquer alors la discordance des opinions ? Selon lui, l'auteur, bon catholique, partisan sincère, candide et honnête de la croisade, a senti peu à peu le patriotisme se réveiller en lui, la colère et la pitié lui monter au cœur, en présence des horreurs commises au nom de la religion. Ce n'est là encore qu'une supposition à laquelle nous nous étions un moment rendu avec Victor Leclerc et bien d'autres ; mais qui a été depuis combattue et réfutée par MM. Guibal et P. Meyer. L'un [2] a fait valoir des objections historiques, morales, litté-

1. Composée ou remaniée par Graindor.
2. Thèse sur le poëme de la Croisade des Albigeois, 1863.

raires, tirées d'une confrontation minutieuse des deux parties : il a montré les contradictions, les démentis, que l'auteur se donnerait à lui-même et qui lui paraissent invraisemblables. L'autre est venu avec un nouvel instrument de précision, à l'aide duquel il se flatte de résoudre victorieusement la question. « Je démontrerai, dit-il, que l'unité invoquée par Fauriel n'existe point, que la langue de la première partie ressemble à celle de la seconde comme un jargon informe peut ressembler à un idiome régulièrement constitué[1]. » Il signale en même temps des différences notables pour le rhythme ; la mesure inégale des *laisses* ou couplets ; les rimes, d'un côté pauvres et sourdes, de l'autre, riches et sonores ; enfin la première partie écrite en jargon moitié provençal, moitié français, la deuxième partie en provençal très-pur. On a le droit de se demander comment ces différences ont pu échapper à Fauriel, si familiarisé avec tous les dialectes du Midi.

Quant à Guillaume de Tudèle, que son nom soit réel ou supposé, il ne semble pas avoir joui d'une grande réputation parmi les troubadours. Son œuvre n'en est pas moins intéressante. Lui-même nous apprend qu'il a recueilli les confidences de son ami dom Izarn, un des chefs de la police ecclésiastique et l'un des grands organisateurs de l'Inquisition. Ainsi renseigné, on comprend de quel côté se portent naturellement les sympathies de l'auteur. Il a d'abord une sainte horreur des hérétiques, et, pour qu'on ne le confonde pas avec eux, il fait le signe de la croix en commençant son poëme.

El nom del Payre et del Filh et del Sant Esperit.

Quoi qu'il advienne aux mécréants, il les voit brûler, il les entend hurler au milieu des flammes, sans grande émotion. Non qu'il soit méchant ou sanguinaire, mais le bûcher est le traitement consacré pour guérir le mal de l'hérésie. Il appelle les barons du Nord « nos barons » ; il dit :

« *Nostra gens de Fransa.* »

1. Bibl. de l'École des Chartes, 6e série, t. VI.

En revanche il n'aime guère la populace, même orthodoxe, les ribauds, les truands, toute cette tourbe pillarde et sanguinaire qui marche à la suite des barons français. C'est contre elle qu'il s'emporte et laisse échapper son premier cri d'indignation et de pitié, après le sac de Béziers :

« On les égorgea tous; on égorgea jusqu'à ceux qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale : rien ne put les sauver, ni croix ni autel. Les ribauds, ces fous, ces misérables! tuèrent les clercs, les femmes, les enfants; il n'en échappa pas, je crois, un seul. Que Dieu reçoive leurs âmes, s'il lui plaît, en paradis! »

La bataille de Muret et la mort de Don Pèdre marquent le point d'intersection ou plutôt de raccord entre les deux parties si dissemblables du poëme. L'auteur de cette seconde moitié n'est pas davantage un hérétique : il a soin d'affirmer avec les Toulousains, ses compatriotes, sa parfaite orthodoxie. En même temps il se déclare partisan fidèle et enthousiaste du comte Raymond. Dès lors, Montfort n'est plus à ses yeux que le génie de la destruction, un soldat fanatique et sanguinaire, un fléau de Dieu, qui a pour emblème un lion dévorant. Les Français qui marchent avec lui, sont des barbares, des tueurs d'hommes, des taverniers ou ivrognes. L'évêque de Toulouse, Folquet, ancien troubadour converti, âpre à la persécution comme il l'avait été jadis au plaisir, est un diplomate d'Église, insinuant, menteur, hypocrite, qui livre traîtreusement sa ville et excite contre elle la rage de Montfort. L'historien dépeint sous les couleurs les plus odieuses la politique implacable des cardinaux et des évêques, et en même temps il semble mettre le pape Innocent III hors de cause. Il le montre entraîné comme malgré lui à cette guerre atroce, *pleurant des deux yeux* à la vue du fils de Raymond déshérité [1]. Sans doute, le chef de la chrétienté, sur qui retombait la triste responsabilité du sang versé, put se sentir alarmé plus d'une fois à la nouvelle de tant de massacres; il eut, dit-on, presque des remords à ses derniers instants [2].

1. V. la belle scène du concile de Latran justement admirée de Fauriel.
2. Épouvanté d'avoir placé ce vautour ou ce lion dévorant à la tête des croi-

Dans ce duel à mort entre la France du Nord et celle du Midi, Toulouse apparaît comme la cité sainte qui défend, contre la barbarie, l'honneur et la liberté du monde. L'historien interrompt son récit de temps à autre pour lui parler, l'encourager ou pleurer avec elle :

« O noble cité de Toulouse, brisée dans tes os, à quelle gent perverse Dieu t'a livrée ! »

Mais Toulouse sera vengée : la pierre qui doit briser les espérances ambitieuses de Montfort ira frapper *où il faut.*

« Il y a dans la ville un pierrier, œuvre de charpentier, qui de Saint-Sernin, là où est le cormier, va tirer sa pierre. Il est tendu par les femmes, les filles et les épouses. La pierre part : elle vient tout droit où il fallait. Elle frappe le comte Simon sur son heaume d'acier d'un tel coup que les yeux, la cervelle et les mâchoires en sont écrasés et mis en pièces. Le comte tombe à terre, mort, sanglant et noir. »

Le cardinal, l'abbé et l'évêque le reçoivent *dolents*, avec la croix et l'encensoir. Pendant ce temps, les cors, les trompettes, les tambours, les cloches, célèbrent la vengeance de Toulouse. L'historien partage lui-même l'allégresse universelle :

« A tous ceux de la ville la mort de Simon fut une heureuse aventure, qui éclaira ce qui était obscur, qui fit renaître la lumière, à laquelle le mérite fleurit et porte graine[1]. »

Le poëme des Albigeois commence à l'année 1204 et s'arrête en 1219, au moment où le prince Louis, fils du roi de France, arrive sous les murs de Toulouse. L'auteur recommande la ville à la Vierge et à saint Sernin, et dénonce à l'avance les sinistres projets des croisés.

« Le cardinal de Rome, lisant et prêchant, a dit que la mort et le glaive doivent marcher devant lui, de telle sorte

sés, Innocent III écrit à Montfort pour lui reprocher ses exactions et ses violences : « Non content de vous être élevé contre les hérétiques, vous avez tourné les armes des croisés contre les catholiques; vous avez choisi le moment où le roi d'Aragon était occupé avec les Sarrasins, pour vous mettre en possession des terres de ses vassaux, quoiqu'aucun de leurs sujets ne fût suspect d'hérésie. » Si le pape lui-même, l'organisateur de la croisade, parlait ainsi, que devaient penser les vaincus et les victimes?

1. V. 8492.

qu'à Toulouse il ne reste rien de vivant, ni homme ni donzelle, ni femme enceinte ni enfant à la mamelle : que tous reçoivent le martyre dans les flammes ardentes. »

Cette protestation, toute contenue qu'elle était dans la forme, dut ébranler bien des consciences. Encore une fois, ce n'est là que de l'histoire. Mais il est des temps où l'histoire elle seule devient bien vite un pamphlet. Raconter de cette façon la guerre des Albigeois au XIIIe siècle, c'était condamner les rigueurs de Rome et flétrir l'Inquisition.

Deux trouvères du Nord, partisans de la croisade, entreprirent de la justifier. Pierre de Houdanc écrivit en son honneur le poëme des *Voies du Paradis*. Un seigneur champenois, Huon de Méry, l'un des héros de l'expédition, retiré sur ses vieux jours à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rima patiemment le *Tornoiement de l'Antechrist*, grande passe d'armes épique, mêlée d'allégorie sacrée et profane, d'érudition et de satire, où Vénus, Cupidon, Satan et l'ange Gabriel en viennent aux mains pour la gloire de Dieu et de son Église. Ces deux œuvres, bien inférieures à la *Chanson des Albigeois*, sont cependant deux pièces importantes à signaler comme manifeste du parti vainqueur. Le procès engagé entre les rimeurs du Nord et du Midi est resté pendant au tribunal de la postérité. Celle-ci, comme il arrive presque toujours, partiale en faveur des victimes, a oublié leurs torts, pour ne se souvenir que de leurs souffrances et de l'impitoyable sévérité des bourreaux.

Guillaume Figuéras.

L'indignation avait mis la plume aux mains d'un catholique impartial, honnête homme, qui n'a pas même cru devoir laisser son nom à la postérité : elle en avait fait un historien ému et dramatique. Elle arracha de même Guillaume Figuéras à l'atelier de son père, et fit de l'artisan un poëte. Fils d'un tailleur de Toulouse, tailleur lui-même, Guillaume avait été témoin des atrocités commises par les croisés ; il avait vu l'évêque Folquet diriger le massacre à travers les rues,

et, le cœur ulcéré, il abandonna la maison paternelle, se fit jongleur, et s'en alla en Lombardie. Parmi ces troubadours légers, élégants et superficiels, qui flattent et médisent tour à tour, c'est un type à part que celui de Guillaume Figuéras. Génie sombre, haineux, défiant, exaspéré par le malheur, incapable de soutenir la vue d'un noble ou d'un prêtre, il resta poëte plébéien, vivant au cabaret, et communiquant à tous la haine implacable qui l'animait contre Rome :

« O Rome, telle est la grandeur de votre crime, que vous méprisez Dieu et les saints. »

« Rome fourbe et trompeuse ! vous gouvernez si injustement, qu'auprès de vous se cache toute ruse, toute mauvaise foi ! »

. . Roma tant es grans
La vostra forfaitura.....

« Rome, vous avez une mauvaise tête aussi bien que l'ordre de Cîteaux, d'avoir commandé à Béziers une tuerie si effroyable. Sous les dehors d'un agneau, avec un regard simple et modeste, vous êtes au dedans un loup ravisseur et un serpent couronné. »

Quar de mal capel
Etz vos e Cystelh,
Qu'a Bezers fezetz faire
Mout estranh mazelh [1].

Le nom de Rome, ce nom maudit sur lequel s'acharne le poëte, revient comme un cri de rage au début de chacune de ces strophes haletantes, qui font déjà songer aux belles imprécations de Camille. Ce chant vengeur, qui résumait sous une forme dramatique les anathèmes des vaincus, courut rapidement par tout le Midi. Une dévote orthodoxe de Montpellier, la dame Germonde, scandalisée de ce succès, crut devoir répondre par un sirvente en faveur de la papauté :

1. Raynouard, t. II, IV.

« Rome, j'espère que votre seigneurie et la France, pour vrai, à qui déplaît toute mauvaise voie, feront disparaître l'orgueil et l'hérésie. »

Roma, ieu esper
Que vostra senhoria
E Fransa, per ver,
Cuy no platz mala via,
Fassa dechazer
L'orguelh e l'eretgia[1].

Tandis que la pieuse dame faisait des vœux pour la destruction complète des hérétiques, le dominicain Izarn entonnait le chant triomphal de l'*Inquisition*, espèce de ronde infernale, mêlée de théologie, sous forme de dialogue moitié burlesque et moitié tragique. Izarn se représente lui-même au pied du bûcher, essayant de convertir un Albigeois avec cet argument sans réplique, qui termine chaque couplet : « Crois comme nous, ou tu seras brûlé. »

Dès lors la poésie des troubadours n'est plus qu'un long cri de colère. N'y cherchons pas les malices légères de la satire, les perfidies ingénieuses de l'esprit qui mord en riant. La lutte est trop ardente pour qu'on raille : on s'injurie. Parmi les adversaires les plus acharnés de l'Église, figure encore Pierre Cardinal. Le premier il avait lancé le manifeste des troubadours contre « ces ivrognes de Français. » Dans sa verte vieillesse, qui se prolongea jusqu'à cent ans, retiré à Naples, il ne cessa de maudire Rome, ses prêtres, ses moines, tout ce qui portait la robe : « Les prêtres tentent de prendre de toutes mains, quoi qu'il puisse en coûter de malheur. L'univers est à eux ; ils s'en rendent maîtres ; usurpateurs envers les uns, généreux envers les autres, ils emploient les indulgences, ils usent d'hypocrisie..... ils séduisent ceux-ci avec Dieu, ceux-là avec le Diable. »

Ces malédictions contre Rome furent le chant de mort de la poésie provençale. Les cours d'amour se fermèrent ; les

1. Raynouard, I. II, IV.

troubadours exilés, traqués par l'Inquisition, se répandirent en Italie ou dans la France septentrionale. Le rôle politique et littéraire du Midi est terminé. Tout ce qu'il y a de verve et d'indépendance dans l'esprit français va se développer au Nord. C'est là le vrai pays de la satire. Là se perpétue la vieille malice gauloise tenue sans cesse en éveil par les abus du régime féodal, les luttes des pouvoirs laïque et religieux, enfin par ce travail intérieur qui commence à faire refluer vers le centre du royaume toutes les forces vives de la nation.

CHAPITRE IV

L'ESPRIT FRANÇAIS AU NORD.

Thibaut de Champagne. — Hue de La Ferté. — Rutebœuf. — Adam de La Halle. — Jean de Condé. — Colin Muset.

Les villes du Midi avaient conservé, même au temps de l'invasion, leur organisation municipale. Toulouse, Marseille, Narbonne, gardaient leur sénat et leurs consuls; Avignon, ses podestats. La bourgeoisie était fortement constituée[1], quand parut la féodalité. Celle-ci ne vint pas se poser sur sa rivale pour l'écraser, mais s'assit prudemment auprès d'elle, traitant d'égale à égale. Le droit de cité seul dans une de ces villes était déjà un titre de noblesse. Le seigneur devint bourgeois; le bourgeois, troubadour et chevalier : il entra dans les cours d'amour, fut admis à disputer le prix des carrousels et des joutes poétiques. Il eut, lui aussi, sa tour crénelée comme le baron. Ces orgueilleux marchands qui faisaient le commerce avec les Arabes d'Afrique et d'Espagne, qui envoyaient leurs vaisseaux à Damas, à Alep, recevoir les produits apportés par les caravanes du désert, se regardaient encore comme les héritiers directs du peuple romain. Ils en avaient la morgue et la majestueuse solennité. Grands justiciers, formalistes comme leurs ancêtres, ils firent plus d'une fois reculer leur seigneur, un texte de loi à la main. Le clergé, aussi bien que la noblesse, s'était fait bourgeois et marchand; l'évêque de Montpellier battait monnaie

1. Voy. M. Guizot, *Du régime municipal romain dans les Gaules.*

à l'effigie du croissant. Une société ainsi organisée laissait peu de place aux haines de castes, aux jalousies des petits contre les grands. La vie était facile sous ce beau ciel, au milieu de cette nature molle et enivrante, parmi ces jolies filles provençales, juives, moresques, aux cheveux noirs et à l'œil de feu. La femme devint la reine de ce paradis terrestre que célébraient les troubadours. Les mois, les années se passent à chanter l'amour, le rossignol et le printemps. Seigneurs et bourgeois s'endorment au sein de cette voluptueuse monotonie, interrompue de temps à autre par quelque drame sanglant qui se passe sous les murs d'un château ; ou par la voix âpre et colérique de Bertram de Born, de Pierre Vidal ou du moine de Montaudon. Il fallut d'abord l'enthousiasme religieux des croisades, puis la guerre des Albigeois, pour les arracher à ce repos énervant.

Tout autre est l'aspect du Nord. Là, au contraire, la vie est dure et laborieuse, les différences sociales profondément marquées. Au sommet une aristocratie hautaine, puissante, oppressive, qui se souvient encore de la conquête : au-dessous, la foule immense des tributaires, des serfs, des vaincus. Là, le bourgeois est moins riche, moins solennel, moins plein de lui-même que dans le Midi : mais s'il a plus de misère, il aura plus de malice. Voyez les vieilles villes du Nord : ce ne sont plus les cités en pierre du Languedoc et de la Provence, ni les tours bourgeoises ornées de crénaux, ni le luxe du commerce oriental. Non, mais de petites maisons basses et modestes, bâties en bois, avec leurs auvents tout honteux et leurs pignons qui regardent gauchement sur la rue. Petits artisans, petits marchands, souvent aussi petits esprits, aigris par la souffrance, et en cela plus disposés à médire, à prendre les choses par leur côté étroit ou ridicule. Ces pauvres gens n'en seront pas moins les pères des communes, les sauveurs de la France à Brenneville. Ils suent, souffrent, versent en grondant leur argent, et au besoin leur sang, pour arracher un lambeau de liberté, pour avoir une cloche à eux, la grande voix de la cité. Aussi quel plaisir le soir, à la veillée, quand tout est bien fermé, quand le feu

petille dans l'âtre, quel plaisir, en face d'un pot de cidre ou de clairet, de s'égayer aux dépens du seigneur, dont la tour s'élève à côté, noire et menaçante ! C'est sur cette vieille terre que fleuriront toutes les grâces, les naïvetés et les malices de l'esprit gaulois.

Dans la poésie des troubadours, domine l'élément lyrique. Nul genre, en effet, n'est mieux approprié à la nature enthousiaste et déclamatoire des populations méridionales, à leur instinct musical, à leur imagination brillante et mobile, à leur langue harmonieuse, éclatante de sons et de couleurs. Chez eux, la satire tourne vite à l'emphase : elle devient ou une diatribe passionnée, comme dans Bertram de Born, ou un hymne âpre et violent, comme dans les malédictions de Guillaume Figuéras. Les trouvères[1] nous offrent des caractères tout opposés : moins de brillant à l'extérieur, mais plus de profondeur et de finesse ; un esprit vif, net et prosaïque ; un bon sens légèrement sceptique ; une langue simple et naïve, qui, dans son agréable nonchalance, se prête aux longueurs du récit et aux malices dissimulées de la satire. Le génie conteur et critique, cette double vocation de notre race, se manifeste surtout dans les provinces qui furent le plus tôt françaises : l'Ile-de-France, la Normandie, la Picardie et la Champagne. Ces rieurs infatigables composent des chansons par centaines, des épopées satiriques de vingt à trente mille vers : la même histoire va s'étendant, grossissant, égayant les familles de père en fils.

Thibaut de Champagne, la reine Blanche et les barons.

Le soulèvement des Albigeois avait été le premier cri de révolte contre Rome. Il fut étouffé sous les ruines et les cantiques de l'Inquisition : mais l'esprit d'opposition n'était pas mort. Il minait déjà sourdement les vainqueurs mêmes de Raymond au lendemain de leur triomphe. Tandis que l'armée

1. Chanteurs du Nord.

des croisés remontait vers le Nord (1229), laissant derrière elle une longue traînée de sang, un des chefs de l'expédition, Thibaut de Champagne, joignait sa voix à celle des victimes, et accusait hautement le saint-siége des malheurs de la chrétienté. Chevalier, il avait pris part à la croisade, lié qu'il était par son serment : l'œuvre accomplie, il la désavoua au nom de l'humanité.

« Ce sont des clercs, s'écrie-t-il, qui ont laissé sermons pour guerroyer et pour tuer les gens. Jamais de tels hommes n'ont cru en Dieu. Notre chef fait souffrir tous les membres : aussi avons-nous le droit de nous en plaindre à Dieu. Les papelards font chanceler le monde. Par saint Pierre, c'est un mal de les rencontrer. Ils ont enlevé joie, consolation et paix; aussi en porteront-ils la peine en enfer. »

Ce est des clers qui ont laissié sermons[1]
Pour guerroier et pour tuer les gens,
Jamais en Dieu ne fust tels homes créans,
Notre chief fait tous les membres doloir.
. . . . . .
Papelars font li siècle chanceler.
. . . . . .
Ils ont tolu joie, et solas et pais,
S'en porteront en enfer le grant fais.

Ce chef, c'est Innocent III ; ces papelards sont les moines de Cîteaux et les Dominicains.

Souverain de la Navarre et de la Champagne, pays de mœurs faciles, de liberté et de tolérance, Thibaut n'avait rien compris à cette guerre faite au nom du principe d'autorité. Elève des troubadours, son cœur saigna, quand il lui fallut prendre les armes contre un confrère en *gaie science*. D'ailleurs, entre lui et le comte Raymond, n'y avait-il pas une singulière conformité ? ne donnait-il pas, lui aussi, l'exemple de cette vie profane et dissipée, dans son palais de Provins, parmi ses jardins plantés de roses, ses dames et ses chanteurs ? Son aïeule, la fameuse comtesse de Cham-

1. LXVe chanson, édit. La Ravallière.

pagne, désignée sous l'initiale M. dans le livre du chapelain André, avait été en correspondance suivie avec les cours d'amour les plus célèbres du Midi : elle faisait autorité dans le code de la galanterie. Ce fut elle qui, interrogée sur cette grave question : « L'amour peut-il exister entre époux ? » répondit : « Nous disons et assurons par la teneur des présentes que l'amour ne peut étendre ses droits sur deux personnes mariées[1]. » Le comte Henri Ier pardonna cette réponse à sa femme : Thibaut eût pardonné de même aux Albigeois leur hérésie. Ces comtes de Champagne étaient depuis longtemps suspects à la féodalité et à l'Église, comme entachés de tendances bourgeoises et philosophiques. Ils protégeaient les bonnetiers et les tanneurs de Troyes, leurs bons amis : ils avaient reçu Abélard au Paraclet. Thibaut hérita de cette tolérance. C'était un bel esprit, aimable, léger, volontiers chimérique et contradicteur ; un prince libéral à la façon des grands seigneurs du XVIIIe siècle, qui faisaient imprimer le *Télémaque*, s'abonnaient à l'*Encyclopédie*, et médisaient des abus sans cesser d'en profiter. Il prend part à la croisade des Albigeois, et la flétrit dans ses vers. Il est baron, et soutient que, si le monde va mal, s'il est plein de traîtres et d'envieux, la faute en est à la noblesse.

« Dans un temps plein de félonie, d'envie et de trahison, d'outrages et d'indignités, sans vertu et sans courtoisie, où nous autres barons nous rendons le monde plus mauvais, où je vois excommunier ceux qui ont le plus de raison, je veux faire une chanson[2]. »

Au tans plein de félonie,
D'envie et de traïson,
De tort et de mesprison,
Sans bien et sans cortoisie,
Et que entre nos barons faisons
Tot le siecle empirier,
Que je vois escumenier
Ceus qui plus offrent raison,
Lors vueil dire une chançon.

1. Rayn., t. II.
2. Le Roux de Lincy, *Chants nat.*, t. I.

En s'attaquant aux barons, Thibaut ne faisait que leur rendre une partie des médisances et des satires dont il était lui-même l'objet. Un mauvais renom le poursuivait depuis la dernière croisade. Il était parti à contre-cœur : ses quarante jours de service expirés, il voulait reprendre le chemin de ses états. Les menaces du roi purent seules le retenir. Quelques semaines après, Louis VIII mourait à Montpensier, de la dyssenterie selon les uns, du poison selon les autres. Ce poison, qui l'avait versé ? Une sourde rumeur accusa Thibaut, épris, disait-on, d'une passion charnelle pour la reine Blanche. Dès les premiers jours du nouveau règne, une redoutable ligue s'était formée contre la régente. Thibaut lui-même, soit légèreté, soit dépit, s'y laissa un moment entraîner : un regard de Blanche de Castille suffit pour le ramener au devoir. Les barons furieux tournèrent contre lui leur colère, brûlèrent ses domaines et déchirèrent sa réputation. La position équivoque d'une jeune reine, belle et menacée, les ardeurs indiscrètes de Thibaut, les bruits sinistres qui avaient couru sur la mort du feu roi, ne prêtaient que trop à la calomnie. Tous ces fiers barons comptaient moins sans doute sur leur esprit que sur leur épée pour venger leur injure : cependant ils cherchèrent à perdre dans l'opinion publique la reine et son allié.

Tandis que le galant Thibaut exhalait en tendres complaintes ses soupirs et ses regrets, Hue de La Ferté, parent du sire de Coucy, et l'un des plus violents rimeurs et batailleurs du temps, dénonçait cette romanesque passion comme un scandale et une honte pour le royaume. M. Paulin-Paris nous a conservé dans son Romancero français trois de ces chansons. On y sent la main d'un habile homme, l'art de lancer le trait, de manier l'allusion et l'ironie. La première et la meilleure de toutes est dirigée contre la reine Blanche. Le noble baron se plaint de l'orgueil de *Madame qui n'est pas née à Paris*, et ne daigne pas écouter les réclamations des seigneurs : il raille sa tendre sollicitude pour l'argent du royaume qu'elle envoie prudemment en Espagne, ou chez son voisin le Champenois : redoutable calomnie plus d'une fois répétée contre les reines

étrangères, et trop souvent écoutée. Mais si le fond est atroce, la forme en est vive, piquante et spirituelle : « De madame, je vous dirai vraiment qu'elle aime tant son petit enfançon, qu'elle ne veut pas qu'il se mêle de dépenser le bien de sa maison ; mais elle s'en réserve le partage. »

De madame, vos di-je voirement
Qu'ele aime tant son petit enfançon,
Que ne veut pas qu'il se travaut [1] souvent
En départir l'avoir de sa maison.

« Que vont cherchant ces boute-feu insensés? que ne viennent-ils servir madame, qui saurait mieux gouverner le monde entier qu'ils ne sauraient entre eux tous gouverner un pauvre petit village? Si elle dispose à son gré du trésor, je ne vois pas qu'ils aient le droit de s'en plaindre. Elle en a conquis la justice de Rome [2]. »

Que vont quérant cil fol brégier [3],
Qu'il ne viennent à ma dame servir,
Qui mieus sauroit tout le mont justicier
Qu'entr'eus trestout d'un povre bourg joïr?
Et del trésor s'ele en fait son plésir,
Ne vois qu'à eus en ataigne,
Conquise en a la justice romaine.

Ce dernier trait s'adressait au cardinal de Saint-Ange, légat du pape, conseiller intime de la reine, exposé, comme le fut plus tard Mazarin, aux jalousies de la noblesse et aux médisances des écoliers.

La seconde de ces chansons est une âpre diatribe contre Thibaut. L'auteur l'accuse d'être plus habile chirurgien ou médecin, c'est-à-dire empoisonneur, que chevalier : « Comte Thibaut, doré d'envie, frété de félonie, vous n'êtes pas très-renommé pour faire chevalerie. Mais vous êtes plus habile à la science de médecine. »

Quens Tibaut doré d'envie,
De félonie frété,

1. Travaille.
2. Le Roux de Lincy, *Chants nat.*, t. .
3. *Brega*, provenc. : Querelle, rixe.

De faire chevalerie
N'estes vos mie alosé.
Ainçois estes miex mollés
A savoir de sirurgie.

Il finit en déplorant le sort de la France, tombée sous le joug d'un homme et d'une femme indignes de la gouverner : « La France est bien abâtardie, entendez-vous, seigneurs barons, quand une femme la tient en sa puissance, et une femme telle que vous savez. Lui et elle, côte à côte, la conduisent de compagnie. Celui qui est depuis peu couronné n'a de roi que le nom. »

Bien est France abatardie,
Signor baron entendés, etc.

La vertu de Blanche de Castille n'est guère plus épargnée que l'honneur de Thibaut. Un autre rimeur anonyme ose même la flétrir du nom de *dame Hersent*, l'impudique femelle d'Ysengrin (le loup), dans le roman de Renart. Qui se douterait aujourd'hui que cette passion restée si poétique dans l'histoire, grâce aux vers de Thibaut, eût été ainsi transformée par l'esprit de parti à l'origine? Depuis, les historiens ont agité ce délicat problème, sans pouvoir le résoudre. Heureusement pour la mémoire de la reine, son platonique adorateur ne nous l'a fait connaître que par de chastes et respectueux couplets. Il n'a point, comme l'ami d'une autre régente, laissé après lui quelques-uns de ces carnets compromettants, où l'œil exercé d'un érudit vient surprendre après deux siècles le secret d'une tendre liaison. Il est permis de croire aujourd'hui, et c'est là notre conviction, que Blanche de Castille sut user avec une prudente coquetterie de son ascendant sur le comte de Champagne, au profit du roi et de la France; qu'elle inspira plus d'amour qu'elle n'en ressentit, et, sans promettre, laissa espérer beaucoup plus qu'elle n'accorda.

En dépit des menaces, des intrigues et des chansons, une fine et délicate main de femme avait suffi pour embrouiller

ou rompre les fils de cette terrible coalition. Les barons surpris, divisés ou trahis les uns par les autres, finirent par se chansonner entre eux, s'accusant de mollesse, de lenteur et d'hésitation. Un moment, cependant, ils reprirent courage, quand le roi fut arrivé à sa majorité. C'est à cette époque qu'appartient la troisième chanson du seigneur de la Ferté. Il exhorte le jeune souverain à se débarrasser de la domination des prêtres et des femmes, à se reposer plutôt sur ses barons qui l'aideront à chasser l'Anglais.

« Renvoyez les clercs chanter dans leur église.... Roi, il est bien vrai cet adage qui dit que les femmes savent toujours nuire à celui qui veut aimer ses barons. »

Et faites les clers aler
En lor église chanter.
. . . . . .
Rois, la prophécie
Qu'on dit ne ment mie,
Que feme sut cels grever
Qui ses barons volt amer.

Saint Louis n'écouta pas ces conseils : il trouva le moyen de vaincre les Anglais à Taillebourg, sans cesser d'être le fils soumis de Blanche de Castille, qui garda jusqu'à sa mort une grande part de l'autorité. Ces doléances de la noblesse se renouvelèrent plus d'une fois. Quand parurent les Établissements qui défendaient les guerres privées et le duel judiciaire (1270), les barons déplorèrent la chute des justices seigneuriales comme une calamité publique, comme une atteinte à la franchise des fiefs, et une détestable invention du diable ou de messire Robert Sorbon, conseiller du roi. Jusqu'au dernier moment, l'esprit féodal tenta de protester contre les réformes par les armes, les remontrances et les chansons.

« Gens de France, vous voilà bien ébahis ! Je dis à tous ceux qui sont nés dans les fiefs, de par Dieu ! vous n'êtes plus francs ; on vous a privés de vos franchises, car vous êtes jugés par enquête... Douce France ! Il ne faut plus t'ap-

peler ainsi, mais il faut te nommer un pays d'esclaves [1]. »

Ces résistances et ces critiques vinrent se briser contre la douce opiniâtreté du roi. Et cependant, chose remarquable ! parmi tant de récriminations, le caractère de Louis IX reste à l'abri de toute atteinte. On impute le mal à sa mère, à ses conseillers, au diable qui vient le tenter : on se plaint de sa bonté et de sa faiblesse : on ne soupçonne jamais ni sa loyauté ni sa vertu.

« Hélas ! loyauté, pauvre chose ébahie, vous ne trouvez personne qui ait pitié de vous. Vous pourriez avoir force et être sur pied, car vous êtes l'amie de notre roi. »

Hé ! loiauté, povre chose esbahie,
Vous ne trouvez qui de vous ait pitié,
Vous, éussiez force et povoir et pié,
Car vos estes à nostre roy amie.

Mais tous ces barons qui, dans un accès de mauvaise humeur, riment un sirvente en revêtant le casque et le harnais, ne représentent qu'une face incomplète et égoïste de l'esprit critique au XIIIe siècle. C'est ailleurs qu'il faut aller le chercher, parmi les chanteurs populaires, dans la pauvre chambre où Rutebœuf rimaille, jeûne, grelotte, et, tout en soufflant dans ses doigts, trouve encore assez de malice et de gaieté pour narguer la richesse, l'orgueil et l'indifférence des gens heureux.

Rutebœuf.

Rutebœuf est de la famille des poëtes qui meurent à l'hôpital, quand ils ont la chance d'y trouver un lit. Il eut toute espèce de malheurs, d'abord celui de se marier. Sa femme, c'est lui-même qui nous l'apprend, n'était ni jeune, ni belle ni riche, n'apportant en dot qu'une déplorable fécondité, déjà *entreprise*, c'est-à-dire malade ou enceinte, lorsqu'il la prit :

1. Le Roux de Lincy, t. I.

Tel fame ai prise
Que nus fors moi n'aime ne prise,
Et s'estoit povre et entreprise,
Quant je la pris.

Après le mariage vinrent les enfants, puis les maladies, misère sur misère. Rien de plus triste que ce pauvre ménage de poëte, toujours souffrant et affamé, abrité dans une mauvaise chambre ouverte à tous les vents, sans autre meuble qu'un lit de paille, une table vermoulue, et l'*espérance du lendemain*. Rutebœuf nous a laissé tout au long le piteux inventaire de sa pauvreté. Il se débat comme il peut au milieu de cet enfer, écrivant aujourd'hui une satire contre l'indifférence du siècle, demain une supplique bien attendrissante au roi Louis IX, qui a pitié de tout le monde, même des jongleurs [1].

Sire, je vos fais asavoir
Je n'ai de quoi do pain avoir :
A Paris sui entre tous biens,
Et n'i a nul qui i soit miens[2].
(*La Povreté — Rutebœuf.*)

Issi sui com l'osière franche,
Ou com li oisiaus seur la branche,
En esté chante.
En yver plor et me gaimante[3],
Et me desfuel[4] ausi com l'ente[5],
Au premier giel.
(*La Griesche d'yver.*)

De temps à autre, à force de prières, d'esprit et même d'éloquence, car il en a, il obtient un écu et un manteau. Alors, tout joyeux, il s'en va trouver ses amis ; mais là on joue, et Rutebœuf à toutes ses misères joint encore la pas-

1. Louis IX exempta les ménestrels et jongleurs de tout droit de péage sur les ponts. Il ordonna qu'ils s'acquitteraient par un air de vielle ou par une gambade de leurs bêtes. De là le proverbe : « Payer en monnaie de singe. »
2. Édit. Ach. Jubinal.
3. Lamente.
4. Défeuille.
5. Greffe.

sion du jeu : « Les dés me tuent, » s'écrie-t-il avec le triste sentiment de son impuissance à résister :

> Li dé m'ocient,
> Li dé m'aguétent et espient,
> Li dé m'assaillent et deffient.

Les dés finissent par lui prendre son écu, puis son manteau. Il revient au logis la tête basse, les mains vides, n'osant *huchier* (frapper) à la porte ; tant il craint les reproches de sa femme et les larmes de ses petits enfants.

Certes, Rutebœuf n'est pas un modèle de bonne conduite, de moralité privée, d'économie domestique : il a tous les vices d'un bohémien coureur, dépensier et libertin. Cependant quelque chose nous touche en lui : c'est la naïveté avec laquelle il avoue ses torts ; c'est, au milieu de toutes les humiliations de la misère, un certain fond d'indépendance, une fierté d'honnête homme, qui reparaît çà et là et le relève à ses propres yeux. Il songe qu'après tout ses vers sont lus, récités et applaudis sur les places publiques, dans les châteaux, le soir à la veillée, tandis que lui meurt de faim. Il s'indigne en voyant tant d'hommes, dont il a déridé le front, rester insensibles à ses souffrances. « Je ne suis pas ouvrier des mains ! » s'écrie-t-il avec amertume, et il semble se demander pourquoi l'écrivain n'aurait pas son salaire, comme l'artisan. Rutebœuf reçoit bien de loin en loin une aumône, un bienfait de quelque baron ou du roi lui-même en échange d'un couplet ; mais il n'est le commensal ni le pensionnaire attitré d'aucune grande famille ! C'est le poëte populaire dans toute sa liberté et dans tout son isolement, avec les instincts supérieurs de l'écrivain, à une époque où l'imprimerie n'existe pas encore pour le faire vivre. Aussi, quand la misère sera trop grande à la maison, quand les enfants crieront trop fort, il composera quelque coq-à-l'âne grossier, quelque plate et insipide bouffonnerie à l'usage du peuple, comme *le Dit de l'Erberie :* le poëte se fera jongleur pour arracher à la gaieté de la foule un mor-

ceau de pain. Rentré chez lui, il fermera sa porte, il dérobera au monde égoïste le spectacle de sa détresse :

> Jà n'i sera ma porte ouverte,
> Quar ma meson est trop déserte.

Cette pauvreté honteuse qui se cache, qui mêle aux privations physiques les souffrances secrètes de l'amour-propre, Rutebœuf l'a déjà connue, comme la connurent plus tard Malfilâtre, Gilbert et Hégésippe Moreau. Malgré tout, son âme n'est point haineuse :

> En moi n'a ne venin, ne fiel.

Mais, si patient qu'on soit, il est difficile d'être plébéien, pauvre et homme d'esprit, sans médire des nobles, des riches et des sots. Rutebœuf appartient à la classe de ceux qui souffrent, il attaquera nécessairement ceux qui jouissent, les ordres privilégiés : la noblesse et le clergé.

Tant que durèrent les croisades, la féodalité avait joué un rôle actif et populaire, en Orient du moins. Mais, au XIIIe siècle, l'enthousiasme était éteint : l'Église elle-même renonçait à la Terre-Sainte. Quand saint Louis voulut partir, il eut à vaincre l'opposition de sa mère, de son conseil, de sa noblesse, de son clergé, des papes Innocent et Martin IV. Après tant de guerres stériles et ruineuses, les barons s'étaient aperçus qu'au lieu d'aliéner leurs domaines pour aller chercher au delà des mers des royautés douteuses comme celles d'Antioche et de Trébisonde, le plus sûr parti était de rester dans leurs châteaux, et d'y surveiller de près les empiétements de la royauté et des communes. L'empire latin, fondé à Constantinople par les croisés, se soutenait à grand'peine malgré les efforts héroïques de Geoffroi de Sargines, ami et compagnon de saint Louis. Il succomba sous les coups des Grecs en 1261. Dans l'opinion du peuple, ce fut une honte pour la noblesse d'avoir laissé périr ainsi cet empire, création toute féodale jetée comme un défi de l'Europe chrétienne en face de l'Asie. Rutebœuf composa sur ce

sujet plusieurs complaintes, qui sont de véritables satires contre les barons. Ce manant pauvre et indépendant reproche aux gentilshommes de manquer d'âme. Du grabat où il est étendu, toussant de froid et bâillant de faim, il apostrophe ces indignes successeurs d'Ogier et de Charlemagne :

Mort sont Ogier et Charlemaine[1].

Le dédain amène sur ses lèvres des expressions d'une admirable vigueur, comme celle-ci :

Li cheval ont mal ès eschines,
Et li riche home[2] en lor poitrines.

Les croisades, abandonnées par tous les esprits sérieux et positifs du temps, étaient restées populaires dans l'imagination des masses. Les petites gens prenaient parti pour le saint roi Louis IX, contre la noblesse et le clergé qui le délaissaient. Tel fut le prétexte du soulèvement des pastoureaux. Rutebœuf s'est fait l'écho de toutes les accusations qui circulaient dans la foule :

Ahi! prélat de sainte Yglise,
Qui por garder les cors de bise[3]
Ne volez aller aus matines,
Messire Geiffrois de Sergines
Vous demande de-là la mer.
(*Complainte d'outre-mer.*)

Était-il, pour son propre compte, un naïf et enthousiaste admirateur de la croisade? Il est permis d'en douter, quand on lit la *Dispute du Croisé et du Descroisé*. Là il met en scène un adversaire et un partisan de ces lointaines expéditions. Le plaidoyer du Croisé est on ne peut plus édifiant et orthodoxe. Mais quoique le poëte lui donne raison à la fin, on serait tenté de croire qu'il reste de l'avis de l'in-

1. La *Complainte de Constantinople*.
2. Gentilshommes.
3. Froid.

crédule : « Sermonnez, dit-il, ces hauts couronnés, ces grands doyens et ces prélats, qui ont abandonné Dieu et qui possèdent tous les biens du siècle.... Je vis en paix et je ne vais pas chercher la guerre au bout du monde. Allez-vous-en outre mer, vous qui aimez les brillants exploits. Dites au soudan, votre maître, que je m'inquiète peu de ses menaces. S'il vient m'attaquer, malheur à lui, mais je ne l'irai pas chercher. »

Vos irez outre la mer paistre,
Qui poez grant fais embracier.
Dites le soudan vostre maistre
Que je pris pou son menacier.
S'il vient desà, mal le vit naistre,
Mais là ne l'irai pas chacier.

Ce bon sens positif et bourgeois qui nargue la gloire, cette indifférence railleuse qui s'accommode si bien de la maxime du *chacun chez soi*, qui laisse l'infidèle maître de perdre tant d'âmes et de se perdre lui-même, contrastent étrangement avec l'ardente charité de Louis IX. Le pieux roi eût acheté au prix de sa liberté la conversion du soudan. L'indifférent de Rutebœuf ne daignerait pas même se déranger, quitter sa femme, ses enfants, son héritage, pour obtenir un pareil résultat. Il est d'avis qu'on sert aussi bien Dieu à Paris qu'à Jérusalem, et ne croit guère à la sainteté de ces voyages d'où sont revenus tant de larrons. Il est vrai que le Décroisé finit contre toute attente par se laisser convertir. Mais ce n'est là sans doute qu'une concession faite aux âmes dévotes, peut-être une précaution de l'auteur, et, comme l'a dit M. Villemain, un passe-port de la liberté. Pourtant, qu'on ne voie pas dans ces paroles, même au XIIIe siècle, une hardiesse extraordinaire. Le confident de Louis IX, le jeune sénéchal de Champagne, Joinville, pensait-il bien autrement, quand il refusait de suivre son maître dans sa dernière et désastreuse croisade? Élevé à la cour de Thibaut, le gentil chevalier se sentait peu de dispositions pour le martyre. « Un jour, dit-il, le roi me demanda ce que j'aimerais le mieux, d'être lépreux ou d'avoir fait un péché

mortel. Et moi, qui onques ne lui voulus mentir, je lui répondis que j'aimerais mieux avoir fait trente péchés mortels qu'être lépreux. » Une foule d'âmes commençaient à s'endormir dans la molle indolence du péché. Le *conte* d'*Aucassin* et *Nicolette*, composé vers 1250, est encore un curieux indice de cet affaiblissement religieux. Aucassin répond à son père qu'il veut Nicolette et non le paradis; il se console d'aller en enfer, où il espère trouver « une brillante société[1] de rois illustres, de chevaliers intrépides, d'écuyers fidèles et de femmes tendres. » Les prélats du royaume vinrent se plaindre à Louis IX que la chrétienté se perdait entre ses mains. L'évêque d'Auxerre fit observer que beaucoup de gens excommuniés mouraient sans avoir obtenu le pardon de l'Église, et demanda qu'on saisît leurs biens.

Le sentiment religieux faiblissait, et pourtant l'Église était plus riche et plus puissante que jamais. Elle comptait à sa tête de grands docteurs comme saint Bonaventure et saint Thomas; des prélats éminents par le savoir et les vertus, comme Pierre de Corbeil, Maurice de Sully, Guillaume d'Auvergne, etc.; elle venait d'organiser sa redoutable milice des Mendiants, pour suffire au double besoin de la prédication et de l'enseignement. Mais cette puissance même allait devenir un sujet de contestation. Certes on courrait risque de juger assez mal le clergé du XIIIe siècle, si l'on s'en rapportait au seul témoignage de Rutebœuf. On sait jusqu'où peuvent aller les boutades d'un poëte malheureux et mécontent, surtout quand viennent s'y joindre les rancunes d'un parti. Universitaire et gallican, il lui est difficile d'être impartial lorsqu'il parle des Jacobins et du Saint-Siége. Cependant, à travers les exagérations de la satire, il est permis de saisir quels étaient alors les principaux griefs de l'opinion. En abandonnant la croisade à une époque où cet abandon était justifié par la politique et la raison, le clergé avait baissé dans l'esprit des peuples; son but parut trop purement humain. Les querelles des deux pouvoirs, spirituel

1. *Hist. litt.*, t. XX.

et temporel, la lutte des Mendiants contre l'Université et leur triomphe momentané, heurtèrent le sentiment national. Enfin, les richesses croissantes de certains ordres religieux excitèrent les convoitises et les médisances. L'Église, il faut bien le reconnaître, recueillait le fruit de ses longs services : grands et petits lui devaient beaucoup, et lui rendaient à proportion. Dîmes, aumônes, donations, s'amassaient silencieusement entre ses mains. Elle, patiente, économe, riche de l'abnégation de ses membres et de leur active mendicité, cumulait à la fois les grâces de la terre et les bénédictions du ciel, recevant toujours, achetant sans jamais vendre, héritant à perpétuité, cousant l'un à l'autre le pré d'une bonne âme dévote au bois d'un excommunié. En retour, elle se chargeait de suffire à tous les besoins de la charité publique, de soigner et de recueillir les infirmes, les pauvres, les malades; plus d'un rimeur sur ses vieux jours lui dut, comme Rutebœuf, son dernier morceau de pain. Mais, tout entier aux passions du moment, à l'ardeur de la satire, le poëte n'y songeait pas, alors qu'il s'écriait scandalisé :

Toz jors[1] veulent sans doner prendre,
Toz jors achetent sans rien vendre,
Ils tolent[2], l'on ne lor tolt rien.

Cet art d'amasser, qu'il n'avait jamais pu comprendre, il s'étonnait de le trouver chez des hommes qui avaient fait vœu de pauvreté. Que demandaient au début les Jacobins? Une grossière robe de bure, un toit de chaume pour mettre leur tête à l'abri, un peu de paille pour se coucher :

Quand frère jacobin vindrent premier el monde,
. . . . . .
Premier ne demandoient c'un pou de repostaille,
Atout un pou d'estrain[3] ou de chaume ou de paille.

Depuis, ces hommes modestes avaient si bien quêté, qu'il s'était trouvé d'immenses trésors au fond de leur besace.

1. Toujours.
2. Prennent.
3. Tant soit peu de litière (*stramen*).

Peu à peu, s'il fallait en croire Rutebœuf, la fine laine de Flandre aurait remplacé la robe de bure, les chaumes seraient devenus palais, les bons frères, qui ne voulaient d'abord que prêcher le menu peuple, auraient laissé de côté la *piétaille* :

Mès or n'ont mès que fere d'ome qui a pié aille.

Il y a dans ces plaintes beaucoup plus de malice peut-être que de vérité. Un fait certain pourtant, c'est que bien des gens commençaient à se défier, à murmurer tout bas contre les envahissements de la *mainmorte*, à secouer la tête d'un air de doute quand on leur parlait de l'humilité des jacobins, de la tempérance des cordeliers, de la chasteté des béguines. Rutebœuf est un de ces incrédules. Il éprouve contre ces gens d'église, si bien nourris, toute la mauvaise humeur d'un homme à jeun. Les papelarts, les béguines, sont l'objet de ses anathèmes. C'est à eux qu'il attribue tous les malheurs du siècle, sa propre misère et la mauvaise chance qui le poursuivit au jeu de dés :

Béguines a-on mont [1]
Qui larges robes ont,
Desouz les robes font
Ce que pas ne vos di.
Papelart et béguin
Ont le siecle honi.

Ces milliers de moines errants, d'hommes inquiets et désœuvrés, que le courant des croisades emportait jadis vers la Terre-Sainte, avaient dû se réfugier dans les couvents. Les fondations pieuses se multiplièrent à l'infini durant le XIIIe siècle. Saint Louis y contribua puissamment. A ce sujet, le poëte se permet de plaisanter le roi lui-même, sur l'établissement des *Filles-Dieu* et des *Quinze-Vingts* :

Tant d'ordres avons jà,
Ne sai qui les sonja.

1. Beaucoup.

La *Chanson des Ordres* est une espèce de dénombrement homérique du clergé régulier contemporain. Rutebœuf y passe en revue toute cette armée de moines gris, noirs, barrés, avec son avant-garde de frères quêteurs, qui s'en vont chaque matin à travers les rues de Paris, chantant de porte en porte d'un ton nasillard et larmoyant :

Donez por Dieu du pain aus frères !

Chaque ordre reçoit en passant un coup de griffe du malin rimeur : il reproche aux jacobins leur orgueil, aux moines de Cîteaux leur avarice, aux cordeliers leur licence, aux carmes leur voisinage avec les béguines :

Li Barré[1] sont près des Béguines,
Ne lor faut que passer la porte.

Dans cette longue suite de parodies, qu'il ne faut pas trop prendre à la lettre, deux portraits surtout sont tracés de main de maître, ceux du Pharisien et de la Béguine. Le Pharisien est l'aïeul de Tartufe ; il en a l'allure, l'habit et le tempérament : grande robe de simple laine, visage sec et pâle, air et parole austères, ambition de lion, griffe de léopard, fiel de scorpion. La Béguine est le type de la dévote précieuse et sucrée, qui parle, rit, pleure, dort, songe et ment, toujours saintement. Cette petite miniature est un modèle de finesse et d'espièglerie digne du Vert-Vert :

Sa parole est prophécie,
S'ele rit, c'est compaignie,
S'el' pleure, dévocion,
S'ele dort, ele est ravie,
S'el' songe, c'est vision,
S'ele ment, n'en créiz mie[2].

En qualité de poëte libéral et populaire, Rutebœuf fait cause commune avec les professeurs et les écoliers de la rue du Fouarre, pour la plupart aussi pauvres et aussi prodigues

1. *Li Barré :* les Carmes, dont les habits étaient divisés par bandes ou barres noires et blanches.
2. Pas du tout.

que lui. Admirateur passionné de Guillaume de Saint-Amour, il composa plusieurs complaintes sur son exil, et se fit l'historien de cette fameuse guerre engagée entre l'Université et les Mendiants :

Rimer m'estuet[1] d'une descorde,
Qu'à Paris a semé Envie,
Entre gent qui miséricorde
Sermonent et honeste vie.

Les Jacobins s'étaient introduits sans bruit dans l'Université. Celle-ci leur avait accordé d'abord une église au coin de la rue des Grès, ne demandant en échange que des prières et le droit de sépulture. Mais les bons frères, abusant de ce dernier article, voulurent enterrer l'Université de son vivant : l'église devint école ; les prédicateurs se répandirent dans ce vieux Paris ergoteur et savant, qui s'appelait déjà le quartier Latin, et vinrent poser leurs chaires en face des professeurs. A force de ruse et de talent, ils finirent par chasser ceux qui les avaient accueillis :

L'université ne si membre[2],
Qu'il ont mise du trot au pas.
Quar tel héberge-on en la chambre,
Qui le seignor géte du cas.

La Fontaine a dit depuis :

Laissez leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

La lutte fut vive : bulles du pape, édits du roi, pamphlets des docteurs et des prédicateurs, appels et contre-appels des sorbonistes et des dominicains se croisèrent en tous sens, à travers les cris, les sifflets, les coups et les chansons. L'Université lança son manifeste dans le livre *des Périls des derniers temps* : c'était une attaque en règle contre les Mendiants. « On ne trouve nulle part que Jésus-Christ ou ses

1. Me convient.
2. S'en souvient : *memorare, membrare;* d'où *remembrance*, souvenir.

apôtres aient mendié ; ils travaillaient de leurs mains pour subsister. Les lois humaines même condamnent les mendiants valides. Pourquoi souffrir dans l'Église ce qui est contre la police des États ? » Ce pamphlet écrit en latin fut bientôt mis en langue vulgaire et même en vers qu'on se plaisait, dit Crevier [1], à répandre parmi le peuple. Les écoliers se chargèrent de le colporter, malgré l'interdit du pape Alexandre III, qui condamnait l'ouvrage au feu. Au milieu de ces émeutes, où s'échauffaient les têtes des deux partis, ils ne se firent pas faute non plus de chansonner d'abord la reine mère et le légat son ami,

Mens mala legati nos facit ista pati,

puis le roi lui-même. Les prétendues amours de Blanche de Castille et de Thibaut, sa longue intimité avec le cardinal Saint-Ange, l'humble dépendance de Louis IX envers sa mère, sa prédilection pour les moines et le mendiants, son cou *tors* (tordu), etc., devinrent autant de sujets de couplets, d'histoires malignes et de facéties pour ces effrontés bavards, dignes précurseurs de la *Basoche* et des *Enfants sans soucy*. Un de ces moqueurs, il est vrai, qui s'était permis de contrefaire le saint roi, paya cher sa plaisanterie, s'il faut en croire une légende du temps [2] : il resta le cou tourné toute sa vie par un effet de la vengeance divine. On ne dit pas que le roi ait demandé d'autre satisfaction : il laissa crier et chanter les étudiants. L'évêque de Paris, aidé du prévôt, se contenta de faire emprisonner, fustiger ou pendre quelques mutins. Puis l'orage se calma : Guillaume de Saint-Amour, réconcilié avec la cour de Rome et ramené triomphalement au sein de l'Université, eut la consolation, avant de mourir, de pouvoir comparer son retour à celui de Cicéron.

Une autre querelle non moins célèbre, et qui devait durer plusieurs siècles, vint exercer la verve de Rutebœuf. Il

1. *Histoire de l'Université.*
2. *Histoire littéraire*, t. XXIII.

s'agissait de la Pragmatique. Cette fois, écoliers et poëte étaient d'accord avec le roi. Gallican décidé, le vieux trouvère se révolte contre les prétentions despotiques du saint-siége, contre les impôts qu'il prélève dans toute la chrétienté : il rappelle le temps où les Français vivaient en franchise, où les rois pouvaient tout conduire à leur gré dans leurs États, où l'on priait pour eux partout en sainte Église.

Rutebœuf est encore un chrétien sincère, mais volontiers raisonneur, qui discute avec son curé, qui discuterait au besoin avec le pape, tout infaillible qu'il est :

J'oseroie bien dire devant tos cex de Rome,
Que Diex onneroit[1] plus par la voix d'un prudome
U[2] par une viellette, se de bon cuer le nome,
Que par tot l'or d'Espaigne, s'il ert[3] en une some[4].

Il croit à la sainteté du cœur, mais point à celle de l'habit,

Li abis ne fet pas l'ermite.

L'auteur de tant de mordants sirventes n'en sera pas moins un pieux légendaire : il rimera la vie de sainte Élisabeth, le miracle de Théophile, et pourra se vanter d'avoir *fait signer* plus de fronts avec ses vers que bien des prédicateurs avec leurs sermons. Ce contraste se retrouve perpétuellement dans les œuvres et dans la vie des hommes d'alors. Les rieurs les plus hardis meurent bons catholiques. A côté de la profane étourderie de Joinville apparaît l'édifiante réponse du roi ; auprès de la déclaration impie d'Aucassin, la sage remontrance de son père ; en face du décroisé incrédule et égoïste, le croisé dévot et enthousiaste. Les deux sentiments sont aux prises, mais l'un n'a pas étouffé l'autre. Le doute est encore dans son innocence primitive, ignorant ses forces, ne sachant trop où il va. Il joue avec la foi, s'essaye contre elle, mais timidement, sans parti pris, sans système : c'est moins une guerre en règle qu'une longue espiè-

1. Est honoré.
2. Ou.
3. Était.
4. *De la Vie dou Monde.*

glerie. Rutebœuf à première vue peut faire l'effet d'un esprit fort; mais son scepticisme ne va guère au delà de la personne et de l'habit. Le clergé, c'est-à-dire les hommes avec leurs travers et leurs passions, sont seuls en cause : l'Église reste en dehors, inviolable dans ses dogmes et respectée comme une vieille mère dont on plaint la misère et l'abandon. C'est pour elle que le poëte se lamente; c'est en son nom qu'il gourmande les moines, les évêques et le pape lui-même, serviteurs avides, négligents ou corrompus :

Sainte Église se plaint ; ce n'est mie[1] mervelle :
. . . . . .
Si fil[2] sont endormi ; n'est nus qui por li velle :
Ele est en grant péril, se Diex ne la conselle.
(*La complainte de sainte Église.*)

Les plaisanteries qu'il a risquées contre l'enfer dans le *P... au Vilain* sont sans conséquence. Il est probable que le pauvre poëte sur son lit de mort eût tremblé de tous ses membres en songeant aux flammes éternelles[3]. Vers la fin de sa vie, retiré chez les moines de Saint-Victor, il finit par se dire comme Denis Pirame, un autre jongleur pénitent :

Li jor joli de ma joenece
S'en vont, j'arrive à la viellece,
Il est bien tens que me repente.

Ainsi La Fontaine, devenu vieux et sage, faisait sa confession publique sur le seuil de l'Académie, et promettait d'oublier ses contes :

Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans...
. . . . . .
Mille autres passions des sages condamnées
Ont pris, comme à l'envi, la fleur de mes années.

Tels ils sont tous, ces joyeux héritiers du génie gaulois; aimables étourdis, libertins inconséquents, vrais enfants gâtés pour qui l'Église se montre indulgente en dépit de

1. Pas du tout.
2. Fils.
3. Voy. la pièce intitulée : *la Chantepleure.*

leurs légèretés et de leurs malices. La bonne mère les accueille après leur mort, leur accorde ses prières, et souvent même une sépulture auprès de ses autels.

Adam de La Halle.

Autour de Rutebœuf apparaît toute une génération de libres rimeurs populaires : Adam de La Halle, Jean de Boves, Audefroid le Bâtard, Garin, Jean de Condé, Guillaume le Normand, Colin Muset, etc., etc. Tous n'ont pas la verve et l'originalité du chantre et de l'ami de Guillaume de Saint-Amour; mais tous ont égayé nos pères, et à ce titre ils méritent ici un mot de souvenir. Parmi eux, le plus remarquable, après Rutebœuf, est sans contredit Adam de La Halle.

Adam, appelé aussi le Bossu d'Arras, dut ce sobriquet non à quelque disgrâce naturelle, comme il a soin de nous l'apprendre,

On m'apèle bochu, mès je ne le sui mie [1],

mais bien plutôt aux agréments et à la finesse de son esprit [2]. Fils d'un bourgeois aisé d'Arras, qu'il a mis lui-même en scène sous le nom de maître Henri, il fit ses premières études dans l'abbaye de Vauxcelles : son père le destinait à quelque gras bénéfice, qui eût enrichi et honoré sa famille. Une passion subite vint l'arracher à la vie religieuse. Un jour qu'il était sorti du couvent, Adam vit passer une belle jeune fille, pauvre et vertueuse : il en devint éperdument amoureux, et l'épousa malgré les remontrances de maître Henri, qui finit par accorder son consentement. La poésie s'éveilla en lui avec l'amour. Les premières années de ce mariage se passèrent dans une douce ivresse : le père suffisait aux besoins des époux : tout entier à sa passion, Adam célébrait du soir au matin les perfections de la belle Marie, en pastorales, rondeaux, motets, dont il composait les airs et les paroles. La plupart de ses poésies nous ont

1. Pas du tout.
2. *Hist. litt.*, t. XX.

été conservées : elles sont empreintes de grâce, de tendresse, d'une sensibilité exquise, et parfois même d'une douce mélancolie, qui rappelle les plus charmantes canzoni de Pétrarque. Par la nature de son génie, par son instinct musical, par ses habitudes de vie agréable et nonchalante, Adam semble se rapprocher des troubadours. On dirait un heureux enfant du Languedoc et de la Provence (ce paradis des chanteurs avant que les croisés en eussent fait un enfer) égaré sous le ciel brumeux de la Picardie.

Tant que dura cette amoureuse ivresse, le poëte ne songea guère à la satire. La médisance ne germe point dans un cœur que le bonheur remplit tout entier. Plus tard vinrent la satiété, l'ennui des jours perdus, les regrets de l'ambition non satisfaite : alors il eut des accès de mauvaise humeur. Mais, pour soulever sa bile, il lui manqua toujours ce qui avait formé Rutebœuf, les rudes épreuves de la vie, l'abandon, la solitude, les longues heures sans feu et sans pain. De plus, il ne se trouva pas, comme le poëte parisien, sur un grand théâtre, mêlé aux principaux événements du temps, aux dernières agitations des croisades, aux querelles des Mendiants et de l'Université. Enfermée dans les murs d'Arras, sa poésie ne s'étend guère au delà : il nous entretient des bourgeois ses joyeux compères, de l'avarice de maître Henri, des charmes jadis brillants, maintenant flétris, de dame Marie. Mais quelque plaisir qu'on éprouve à médire de ses amis, de ses voisins et de sa femme, il n'y a pas là de quoi intéresser vivement la postérité. Plus d'une fois Adam annonça l'intention de quitter sa ville natale. Quand les rêves de l'ambition eurent remplacé ceux de l'amour, il voulut aller au dehors, à Paris, chercher honneur et fortune. Ce fut à ce sujet qu'il composa le *Jeu de la feuillie* (nous en parlerons plus tard à propos de la satire dramatique) et la chanson du *Congé*. Cette boutade, dont le ton rappelle la première satire de Boileau : *Damon, ce grand auteur*[1], etc...., est une malédiction contre la ville d'Arras :

1. Et la troisième de Juvénal : *Cedamus patria*, etc.

« Arras! Arras! ville de querelles et de trahisons! Jadis si noble et si brillante! On va répétant que l'on vous restaure : mais si Dieu ne fait rentrer en vous les bons sentiments, je ne vois pas qui puisse vous réconcilier. On aime trop ici l'argent : quiconque y trompait au printemps dernier, y trompe encore aujourd'hui. Adieu cent mille fois et plus! je vais entendre ailleurs l'Évangile, car ici l'on ne sait que déguiser la vérité [1]. »

Le poëte y répondait en même temps aux médisants et aux incrédules, qui ne voyaient sans doute dans le fils de maître Henri qu'un rimeur sans avenir et un joyeux fainéant : « Je forcerai les plus dédaigneux à m'estimer, et je serai plein d'honneur et de vie, quand déjà on ne se souviendra plus d'eux. »

Ce départ tant de fois annoncé arriva enfin : une circonstance imprévue le décida. L'an 1260 un grand scandale mit en émoi la ville d'Arras. Le comte d'Artois, Robert II, neveu du roi de France, venait d'imposer une contribution extraordinaire à la ville, pour subvenir aux frais de la croisade. L'évêque et les échevins, chargés de prélever cet impôt, firent si bien qu'on les accusa de s'être payés de leurs peines aux dépens de la Terre Sainte. Dans ces communes querelleuses de la Picardie ou de l'Artois, les bourgeois ne se laissaient point enlever, sans crier, ni leurs franchises ni leur argent. La guerre s'ouvrit comme toujours par des chansons. Adam de La Halle fut un des plus gais combattants. Ses couplets mordants, injurieux, parfois grossiers, tombaient chaque matin sur l'évêché et la mairie. On les chantait partout, le jour dans les rues, le soir à la

1. *Fab. et cont.*, édit. de Méon, t. I, p. 106.

« Arras! Arras! ville de plait,
Et de haine et de détrait,
Qui soliez estre si nobile,
On va disant c'on vous refait;
Mais se Dieu le bien n'i retrait,
Je ne voi qui vous reconcile.
On i aime trop crois et pile;
Chascuns furberte en ceste vile.
. . . . . .
Adieu de fois plus de cent mile ! »

veillée, ou en trinquant à table. Ces pièces de circonstance improvisées à la hâte, dans l'ardeur du combat, au milieu des commérages et des quolibets d'une petite ville en insurrection, n'ont à coup sûr ni l'importance historique des poésies de Rutebœuf, ni la délicatesse de ces pastorales qu'Adam composait au milieu des paisibles loisirs de ses premières années. Aussi les savants auteurs de l'Histoire Littéraire ont-ils dédaigné le volumineux recueil de ces médisances inédites. Tout en avouant qu'Adam de La Halle était plutôt fait pour les douces émotions et les gracieuses peintures de l'amour, nous ne pouvons lui refuser certaines qualités du poëte satirique : la finesse, la malice et l'enjouement. Peut-être faut-il lui attribuer une des pièces les plus piquantes du temps, la *Descente du bon Dieu à Arras* [1], profane et spirituelle complainte, dont l'idée a été reprise et aggravée depuis par Béranger. Un autre poëme anonyme et inédit, composé à la même époque, les *Vers de la Mort* [2], pourrait bien être aussi son œuvre. Le sujet n'était pas neuf; il avait été déjà traité par Hélinand et Thibault de Marly, mais dans un sens tout différent. Cette fois l'auteur, moins occupé de morale et de religion que de satire et de politique, envoie la Mort à Arras pour y sermonner tant de gens qui en ont besoin. Il la charge de ses commissions pour l'évêque et les échevins, pour l'abbé Robert le Clerc et pour la riche famille des Bertoul, objet particulier de son aversion :

Les Bertoulois vieng desmonter,
Qui, par reube[3] et par forcompter,
Ont tant amassé que c'est honte.

Il lui recommande encore de dire en passant un mot aux cordeliers et aux jacobins, aux avocats qui *vendent leur langue*, aux usuriers dont il a eu sans doute à se plaindre personnellement, aux femmes qui portent de faux cheveux :

1. Ach. Jubinal, *Trouv. et Jongl.*
2. Bible imp., man. 7987. Pau. Paris, *Les Man. franç.*, t. III.
3. Vol.

Dames, petit vous honourés
Quant d'autrui kiés[1] vous embourés.
. . . . . .
Biautés n'est fors couleurs de vie.

Le pape, le roi et le comte d'Artois lui-même, ont aussi leur part dans ces avertissements :

K'atent donc de France li rois,
Et Robert li sires d'Artois,
Qui ne metent la guerre[2] a fin?

Cette émeute de satires et de couplets se termina par une enquête. Les échevins furent destitués et obligés de quitter la ville. Le poëte vainqueur paya de son côté les frais de la victoire. Maître Henri, que son influence personnelle, sa mauvaise humeur, et surtout les vers de son fils avaient compromis, dut s'exiler avec toute sa famille, malgré la protection de Robert d'Artois, qui sacrifia dans ce cas à la paix publique, et peut-être à un petit mouvement de rancune, son rimeur favori, la perle de son comté. Adam vint s'établir à Douai, y resta quelques années, puis un jour dit adieu à ses amis, et s'en alla rejoindre Charles d'Anjou en Italie, sous ce beau ciel de Naples, qui avait réchauffé la vieillesse des troubadours exilés. Redevenu alors calme et heureux, il y trouva sa dernière et sa plus gracieuse inspiration, le *Jeu de Robin et de Marion*, fraîche pastorale, éclose en face des bords où chanta Théocrite. La menace que le trouvère avait faite à ses ennemis s'accomplit. Un siècle après sa mort, il était encore, comme il l'avait annoncé, plein de vie et d'honneur. Les bourgeois d'Arras montraient avec orgueil la rue de maître Adam. L'anniversaire de sa naissance était célébré comme un jour de fête nationale.

Après Adam de La Halle, citons encore Jean de Condé, l'irascible rimeur, qui menaçait de faire expier aux dominicains leurs invectives contre les ménétriers. « Je ne me

1. Chefs, cheveux.
2. La croisade.

cache pas, leur dit-il, mon nom est Jean de Condé, poëte qui a quelque réputation, qui déteste les hypocrites, et qui, si vous le fâchez, pourra longtemps vous en faire repentir. »

Enfin, un aimable enfant de la Champagne, Colin Muset, ménestrel ambulant et joyeux épicurien, qui semble placer l'art de bien vivre aussi haut que l'art de bien chanter. Plus heureux que Rutebœuf, à force de gentillesse et d'esprit, il sut du moins tirer de ses vers une existence douce et facile. Il s'en va de château en château, toujours fredonnant quelque amoureuse complainte; parfois errant avec son cheval boiteux, son valet à jeun et sa malle vide; se laissant volontiers attarder par une bonne table ou une blonde au clair visage :

L'on m'apele Colin Muset;
J'ai mengié maint bon chaponet.
. . . . . .
Et quant je puis oste trouver
Qui vuet acroire [1] et bien prester,
Adont me prens à séjorner
Selon [2] la blondete au vis [3] cler [4].

Rentré chez lui, quand la recette avait été bonne, il pouvait faire mettre deux chapons à la sauce piquante, et, fêté par sa femme, cajolé par sa fille, se dire plus heureux qu'un roi :

Lors sui de mon ostel sire [5].

1. Faire crédit.
2. Auprès de.
3. Visage.
4. *Hist. litt.*, t. XXIII.
5. Leroux de Lincy, *Chans. hist.*, t. I.

CHAPITRE V

FABLIAUX

Leur origine. — Leur vogue en France. — Le Vilain mire. — Frère Denise. — Florence et Églantine. — Les Annelets. — Le Vilain en paradis. — Saint Pierre et le Jongleur. — Le lai d'Aristote. — Marie de France. — Contes dévots, Gautier de Coinsy.

La verve de nos trouvères ne s'égaye pas seulement dans la chanson, elle éclate encore dans un genre de poésie non moins populaire, le fabliau. Nos bons aïeux, après le repas, les coudes sur la table, aimaient à écouter quelque récit assaisonné de gaillardise et de malice. L'usage de payer son écot à la gaieté commune par un couplet ou un conte se répandit de bonne heure en Normandie. Jean Le Chapelain nous l'atteste dans son *dit du Sacristain de Cluny* :

> Usages est en Normandie
> Que qui herbergiez [1] est, qu'il die
> Fabel ou chançon à son oste [2].

Ce genre éminemment français n'est pourtant pas né en France. Il eut, dit-on, l'Orient pour berceau. Nos premiers conteurs ne se doutaient guère de cette lointaine origine ; ils crurent, et l'on crut longtemps après eux, qu'ils en étaient les inventeurs. Depuis, il a fallu reconnaître que l'Asie nous avait beaucoup prêté, que ces Arabes et ces Juifs, si décriés au moyen âge, avaient largement contribué

1. Hébergé.
2. L'abbé de la Rue, *Essai sur les bardes et les trouvères*, t. III, p. 253.

à l'amusement comme à l'instruction de l'Occident. Les mémoires de Caylus, les découvertes si originales de Silvestre de Sacy et d'Eugène Burnouf, les recherches et les bonnes fortunes érudites de l'illustre doyen de la Faculté des lettres, M. V. Leclerc, enfin les travaux récents de M. Gaston Paris, ont renoué la chaîne de cette longue filiation [1]. Le fabliau apparaît déjà dans la Bible, sous la forme simple et nue de la parabole. Dans Homère, il est devenu une légende poétique, parée de toutes les grâces de l'imagination : tels sont les épisodes des Lestrygons, des Lotophages et du Cyclope ; telle est encore l'histoire des amours de Mars et de Vénus, charmante espièglerie divine, digne de figurer à côté des plus folles journées de Boccace. Les dieux eux-mêmes se plaisaient à ces récits. Avant la reine de Navarre, plus d'une nymphe indiscrète, comme Clymène, amusait ses compagnes en leur racontant les petits scandales de l'Olympe :

Aque chao densos divum numerabat amores.

Ésope se servait de l'apologue pour faire monter jusqu'à ses maîtres les leçons d'un esclave digne d'instruire les hommes libres. Phérécyde de Scyros empruntait aux Phéniciens l'art d'envelopper la vérité sous des énigmes et des allégories. Les fables milésiennes, si célèbres dans l'antiquité, n'étaient qu'une importation de l'Orient, perfectionnée par le génie grec sous le beau ciel de l'Ionie. Enfin, La Fontaine, lui-même, rappelant ses devanciers et ses modèles dans l'apologue, joint aux noms d'Ésope, de Phèdre et d'Apulée, celui de l'Indien Pilpaï, dont les fables avaient été déjà traduites et répandues dans toute l'Europe. L'un des plus curieux monuments de ces singulières métamorphoses est un recueil de contes, connu sous le nom de *Roman de Dolopathos ou des Sept Sages*. Composé primitivement en indien, il fut traduit en hébreu, en arabe, puis en latin, par un moine de l'abbaye de Haute-Selve, Dom Jehans de Bonnevie ;

1. *Mém. de l'Académie des inscrip. et bell.-lettr.*, t. XVII. *Hist. litt. de la France*, t. XXIII. Loiseleur Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes et leur introduction en Europe*.

enfin, mis en vers français par Hébers, vers l'an 1220. C'est ainsi que le fabliau nous arrive par toutes les sources : asiatique, phénicienne, grecque, latine, mais surtout par les Juifs et les Arabes. Ces deux peuples sont au moyen âge les colporteurs publics de la science et de l'esprit. En même temps qu'ils transmettent à l'Occident la philosophie d'Aristote, les secrets de la médecine, de l'astronomie et de l'algèbre, ils répandent à travers le monde ces longs recueils de contes, d'apologues, de récits familiers ou merveilleux, qui ont tant de fois charmé les loisirs du sérail et les heures de repos sous la tente du Bédouin. A côté de l'enseignement supérieur des écoles, se forme une sorte d'enseignement populaire par la malice et le bon sens.

Nos pères accueillirent avec passion cette poésie simple, causeuse, familière, pleine d'une morale facile, d'une douce philosophie, sans apparat, sans éclat, bonne et joyeuse compagne, faite pour remplir les longues veillées d'hiver et les instants inoccupés. Mais en se l'appropriant, ils la transformèrent. A peine implanté sur le sol de la Gaule, le fabliau y prend une certaine saveur de terroir, vive, âcre et mordante ; il dépouille la pompe métaphorique et la roideur sentencieuse du génie oriental, et se pare en échange des grâces les plus délicates de l'esprit français : légèreté moqueuse, aimable nonchalance, bon sens positif, caustique et médisant. Nul genre ne convenait mieux à nos ancêtres, à leur esprit, à leur langue et à leurs mœurs.

Le fabliau ne demande pas, comme l'épopée, une grande invention, une inspiration élevée, un souffle puissant et soutenu. Nos vieux trouvères se perdent et s'embarrassent dans les détours de ces longs poëmes chevaleresques, d'où l'on ne sait plus comment sortir une fois qu'on y est entré. Ils sont plus à l'aise dans le cadre étroit d'une action commune et familière, dont l'issue est toujours facile, où quelques détails ingénieux, quelques traits piquants suffisent aux agréments du récit. Leur langue naïve, simple et gracieuse, alerte et sautillante, mais dépourvue de force et de dignité pour exprimer les grands sentiments, excelle à

raconter et à médire. Plus tard La Fontaine et Voltaire, dans leurs contes, ne trouveront rien de mieux que d'en reproduire la forme et les allures. Enfin le fabliau a un autre avantage, même sur la chanson, pour ces bourgeois frondeurs et circonspects, qui aiment à rire sans se compromettre, et à frapper aux vitres sans les briser. Le sirvente a gardé le cachet de son origine : il ressemble toujours un peu à un défi, à un cartel. Moins direct, moins provocant, le conte se prête mieux aux médisances sournoises, aux mots goguenards enveloppés de naïveté et de bonhomie. Aussi forme-t-il tout d'abord un genre à part, le plus répandu, le plus original et le plus amusant dans toute notre littérature du moyen âge. Il a son domaine propre, ses héros, ses légendes. Tandis que les chansons de geste célèbrent les exploits de la vie héroïque et féodale, tandis que les recueils édifiants à la gloire des saints consacrent les faits merveilleux et surnaturels de la vie religieuse, le fabliau raconte les accidents de la vie bourgeoise, les leçons de morale pratique et populaire, les scandales et les médisances qui égayent la ville ou la paroisse aux dépens du prud'homme, de sa femme et du curé.

La *Femme* est l'âme de ces petits drames familiers, d'où elle sort moins à l'honneur de sa vertu que de son esprit. Sa puissance se retrouve partout alors : dans les poëmes religieux, où elle opère maints beaux miracles sous le nom de Notre-Dame ; dans les épopées héroïques, où, tour à tour fidèle et constante comme Pénélope, belle et coquette comme Hélène, elle impose aux chevaliers des exploits surhumains. La double influence des mœurs germaines et du christianisme lui a fait dans la société une place qu'elle n'avait pas autrefois. Mais en acquérant plus de liberté, plus de part à la vie commune, elle s'est trouvée aussi plus exposée aux tentations, plus souvent appelée à user des ressources et des talents que la nature lui a départis. Dans l'antiquité, la mère de famille, esclave soumise du mari, vit au fond de sa demeure, occupée à filer de la laine et à élever ses enfants. La courtisane seule a le droit de figurer dans le monde, de

montrer de l'esprit, et d'exploiter à force de ruse et de coquetterie la fatuité étourdie d'un jeune homme ou l'imbécillité crédule d'un vieillard. Alcmène, dans l'*Amphitryon* de Plaute, garde toute la pruderie et la vertu sauvage de la matrone. Dans le fabliau, la femme apparaît émancipée, mais non plus entourée de cette auréole dont l'avait parée la chevalerie. Nous avons là, pour ainsi dire, la contre-partie de cette épopée galante et militaire, dont elle est la reine toute-puissante, adorée, presque divinisée. Les habitudes qu'on lui prête sont la légèreté, la malice, la dissimulation, et pardessus tout un goût décidé pour le fruit défendu.

Feme est de trop foible nature,
De noient[1] rit, de noient pleure,
Feme aime et het en trop poi[2] d'eure.

L'histoire de la *Bourgeoise d'Orléans* [3] qui renvoie son mari battu, content et le reste, celle des *Braies au Cordelier*, moins édifiante encore, ne justifient que trop l'accusation. Heureusement la femme a aussi ses quarts d'heure de sagesse et de vertu. Témoin cette belle et touchante *Griselidis*, type exquis de la perfection conjugale poussée jusqu'au martyre, échangeant sans murmure ses habits de princesse contre la robe de paysanne, comme elle a passé sans orgueil d'une chaumière dans un palais; tour à tour gardienne assidue de son vieux père infirme, esclave docile du prince son mari, soumise à toutes les épreuves qui peuvent déchirer le cœur de l'épouse et de la mère, et gardant toujours un inaltérable attachement pour l'homme qui semble se faire un jeu de ses souffrances ; plus dévouée qu'Antigone, plus résignée qu'Andromaque, plus chaste que Pénélope. La France et l'Italie se disputent l'honneur d'avoir vu naître cette légende, qui rachète à elle seule tant de médisances contre les femmes. Le manuscrit primitif en vers, s'il existe, n'a pas encore été retrouvé. Les plus anciennes copies fran-

1. Rien.
2. Peu.
3. Barbazan et Méon, t. III.

çaises sont en prose, et calquées pour la plupart sur le texte latin de Pétrarque. Le Grand d'Aussy en a cité quelques extraits [1], où respirent encore parfois la grâce et la naïveté du fabliau. Rien de plus touchant, par exemple, que cette scène du départ, au moment où Griselidis, dépouillant ses habits de princesse, va retourner dans sa chaumière : autour d'elle tous fondent en larmes et maudissent l'inconstance de la fortune ; seule elle garde son héroïque sérénité, et ne laisse échapper ni plainte ni regret. « *Et ainsi se partit celle sans plourer, et devant chacun se devest, et seulement retint la chemise que vestue avoit, et la teste descouverte s'en va, et en cest estat la virent plusieurs gens plourans et maudissans fortune : et elle toute seule ne plouroit point, ne disoit mot* [2]. » Il faut lire cette nouvelle tout au long dans Boccace, qui en a fait un petit chef-d'œuvre : l'abréger, ce serait la gâter.

Sans aller chercher des modèles aussi parfaits, le fabliau nous offre plus d'un exemple de femme discrète et sensée, corrigeant à force d'habileté, de patience et de dévouement, un époux brutal, jaloux ou débauché. Tel est le conte du *Vilain mire* (médecin), œuvre d'un trouvère inconnu, qui a fourni à Molière le sujet du *Médecin malgré lui*. Un paysan aussi riche que grossier a épousé la fille d'un pauvre gentilhomme : la femme est belle, gracieuse, avenante, spirituelle, douée de toutes les qualités qui peuvent mettre un jaloux au désespoir. Le rustre a imaginé de la battre tous les matins, pour la tenir occupée à pleurer pendant le jour, et la détourner ainsi de toute autre pensée. Chaque soir il fait sa paix avec elle, proteste de son amour, quitte à recommencer le lendemain : mais la femme se lasse d'être ainsi traitée, et jure de faire comprendre à son mari tout l'ennui qu'on a d'être battu. Sur ces entrefaites arrivent deux gentilshommes de la cour qui vont en Angleterre, à la recherche d'un médecin, pour guérir la fille du roi, étranglée par une arête, dont personne en France n'a pu la débarrasser. La

1. Bibl. imp., manuscrit n. 7387.
2. Récit en prose du xve siècle.

dame leur apprend que son mari est un grand docteur, mais il faut le battre pour lui arracher ses secrets merveilleux. Les deux envoyés viennent trouver à sa charrue le vilain, qui s'excuse et proteste de son ignorance,

Dist qu'il n'en seit ne tant ne quant.

Après l'avoir roué de coups, ils le chargent la tête en bas sur un cheval et l'amènent au roi. Là, nouvelles dénégations du paysan; nouvelle réponse appuyée de coups de bâton,

Et diz le roi merveilles oï [1];
Batez-le-moi.

La nécessité, la peur, le désir de revoir sa femme et sa maison, donnent de l'esprit au vilain. Il ordonne qu'on allume un grand feu dans une salle et qu'on y fasse venir la fille du roi. Alors il se déshabille, s'étend le long du foyer, et se gratte en grimaçant d'une façon si comique, que la jeune fille éclate de rire : l'arête lui sort de la gorge. Après cette cure merveilleuse, la réputation du médecin s'étend au loin : en vain il demande à s'en aller, le bâton est toujours là : *Batez-le-moi*, reprend le roi. Deux cents malades viennent d'arriver à la cour pour y chercher la guérison. Que faire? Le rustre se tire encore une fois de ce mauvais pas. Il fait allumer de nouveau un grand feu, réunit dans une vaste salle tous ces clients obstinés, et leur déclare qu'il va brûler le plus malade d'entre eux. Les autres boiront sa cendre et seront guéris. Tous les malades s'entre-regardent alors avec effroi, et déclarent qu'ils ne se sont jamais mieux portés. A son tour, le vilain rit de leur frayeur. Le roi, placé à la porte, leur demande s'ils sont guéris, et tous de s'écrier au plus vite en s'échappant :

Oïl [2], sire, Dieu merci!

Débarrassé de sa clientèle, le vilain, qui est devenu le

1. J'entends.
2. Oui.

plus grand médecin du royaume, obtient la permission de partir, et rentre chez lui chargé de présents, corrigé pour toujours de l'envie de battre sa femme.

Ne plus n'ala à la charrue,
Ne onques[1] puis ne fu batue
Sa fame, ainz l'ama et chiéri.

Telle est encore l'histoire de la *Bourse pleine de sens*, par Jehan Le Gallois d'Aubepierre, apologue moral en faveur des honnêtes femmes contre :

Les foles garces tricheresses,
Qui plus que chas sont lécheresses.

Un bourgeois néglige sa femme pour une maîtresse fourbe et avide. Il s'en va à la foire de Troyes et demande à sa dame ce qu'elle désire. Celle-ci le charge de lui rapporter une bourse pleine de sens. Après de longues et vaines recherches, le marchand rencontre un vieil homme qui lui conseille de mettre à l'épreuve la fidélité de sa maîtresse, en lui faisant croire qu'il a tout perdu. Il suit cet avis, revient couvert d'un misérable manteau, et raconte son infortune. Repoussé et méconnu par son ingrate amie, il va frapper à la porte de sa maison, retrouve sa femme qui le console, et offre de vendre ses prés, ses vignes et ses moulins. Le mari coupable, vaincu par tant de générosité, demande pardon, et adresse une belle leçon de morale à tous ses voisins, en leur rappelant :

C'on ne puet de garce joïr
Ne au demain, ne au matin.

Mais, il faut l'avouer, les traits édifiants sont loin de balancer la chronique scandaleuse dans ce long recueil de ruses et d'espièglerie féminines.

Le *Curé* partage avec la bourgeoise les honneurs du fabliau : il en est tour à tour le héros et la victime. La ma-

1. Jamais.

lice des conteurs ne pouvait manquer de s'égayer un peu aux dépens de ce personnage, si favorisé, directeur et confident aimé des femmes pour sa bonne mine et sa discrétion. Tantôt c'est une farce indécente comme celle du *prêtre crucifié*, qui n'échappe au traitement d'Abélard qu'en payant quarante écus; tantôt un accident ridicule, comme celui du *Curé qui mangeait des mûres*. Ce curé s'en allait tranquillement monté sur sa mule et occupé à lire ses heures, quand il aperçoit un mûrier dont les beaux fruits le séduisent. Il s'arrête, ferme son livre, et se dresse debout sur sa bête pour atteindre les branches de l'arbre. Les grosses mûres noires fondaient délicieusement dans sa bouche; mais voici qu'en mangeant il se fait, à lui-même et tout haut, cette réflexion : « Dieu ! si quelqu'un venait à crier *hue !* » A ce mot la mule tressaille et part; le cavalier gastronome tombe au milieu des buissons, d'où on le retire tout déchiré, à demi mort. Ce qui prouve le danger d'interrompre son bréviaire, et de trop aimer les mûres.

En général, l'esprit, l'intrigue, le savoir-faire ne manquent pas au curé. Cependant, avec toute sa finesse, il se voit joué par le *boucher d'Abbeville*, qui séduit sa servante, et le régale à ses frais, en lui faisant manger son propre mouton. Un autre jour, il finit par devenir la dupe d'un rustre naïf et crédule, qui prend au mot les paroles du prône comme dans le joli fabliau de *Brunnain*, attribué à Jean de Boves. Un curé de village exhorte ses paroissiens à donner leurs biens à l'Église, sur cette promesse que Dieu leur en rendra le double [1]. Séduit par l'appât d'un gain assuré, puisque son curé l'a dit, le paysan amène sa vache *Blerin* au presbytère. Le prêtre l'accepte et l'envoie aux champs, attachée avec sa propre vache *Brunnain*. Mais, une fois dehors, la vache du vilain reprend le chemin de la maison, entraînant avec elle sa compagne. Le rustre les voit arriver toutes deux, s'applaudit d'avoir ajouté foi aux paroles de son curé,

1. La fameuse charte de Signy attribuée à saint Bernard promettait autant d'arpents dans le ciel qu'on en aurait donné aux moines sur cette terre.

et se garde de renouveler l'expérience. Le *Testament de l'âne*, par Rutebœuf, est encore une vive et spirituelle critique des donations faites à l'Église. Un prêtre, accusé par son évêque d'avoir enterré un âne en terre sainte, gagne son procès en attestant que la pauvre bête, à force de travail et d'économie, a mis de côté vingt livres, qu'elle laisse par testament au prélat :

Et dit l'evesques : « Diex l'ament [1],
Et si li pardoint ces mesfais
Et toz les péchiez qu'il at fais ! »

Les évêques, le haut clergé, figurent assez rarement dans les scènes bourgeoises du fabliau ; la dignité, peut-être aussi les vertus de l'épiscopat français à cette époque, le mettaient à l'abri de la licence des conteurs [2]. En revanche, les moines et les religieuses, si prodigués depuis par Boccace et La Fontaine, n'y ont pas été oubliés. Un des plus piquants récits en ce genre est celui de *Frère Denise*, fabliau de Rutebœuf, imité par La Fontaine dans ses *Cordeliers de Catalogne*. Ce frère Denise n'est autre chose qu'une jeune et jolie fille, emmenée par des cordeliers hors de la maison paternelle. Elle arrive dans un château. La dame du seigneur la reconnaît sous ses habits de moine, et adresse une verte remontrance au frère Simon qui l'a enlevée.

Faus papelars, faus ypocrite,
Fausse vie menez et orde [3] ;
Qui vous pendroit à vostre corde,
. . . . . .
Il auroit fet bone jornée.

La mère de la jeune fille est appelée, maudit comme de raison les moines, et Denise épouse à la fin un gentil chevalier.

1. Absolve.
2. *Hist. litt.*, t. XXIII.
3. Sale.

Or ot[1] nom madame Denise,
El fu à mult[2] plus grant honor
Qu'en abit de frère menor.

Mais le personnage sacrifié, honni, bafoué entre tous, c'est le *Mari*. La plupart du temps, il est vrai, le fabliau choisit quelque rustre brutal, quelque bon bourgeois naïf, quelque marchand ou usurier, moins habile à garder son honneur que son argent :

De marchéandise et d'usure
Savoit toz les tors et les poins[3].

Toujours crédule, souvent jaloux, parfois ivrogne, il a pour caractère distinctif la sottise. Le triomphe perpétuel de la femme le condamne à cette infériorité. Il a beau feindre des voyages, revenir à l'improviste, surprendre les secrets, tenir entre ses mains le manteau ou les braies du séducteur; on lui raconte quelque histoire plus ou moins vraisemblable, et on lui prouve clair comme le jour qu'il a rêvé. Les bourgeois d'Athènes et de Rome auraient peu goûté ce genre de plaisanterie : nos aïeux, plus tolérants ou plus confiants dans la vertu de leurs femmes, riaient volontiers des accidents de leurs voisins. Ainsi se forme ce long récit des mésaventures conjugales, cette lignée des Arnolphe, des Sganarelle, des Dandin, qui passera du fabliau dans le roman, du roman au théâtre, et qui égayera des générations entières de père en fils, sans que les mœurs soient moins bonnes, ni les ménages plus malheureux.

De loin en loin, pourtant, le mari fait acte d'autorité. Dans le fabliau de la *Male Fame*, un chevalier, possesseur d'une femme acariâtre et d'une belle-mère plus désagréable encore, les corrige toutes deux par une leçon exemplaire, mais difficile à raconter. Une autre vengeance plus tragique est celle du *dit des Annelets*. Un chevalier a reçu de la bouche de sa femme repentante l'aveu d'une faute commise dans un moment d'oubli : il l'amène sur le rivage,

1. Eut.
2. Beaucoup.
3. *La bourgeoise d'Orléans.*

lui ôte son anneau de mariée qu'il jette dans la mer, et, après lui avoir mis aux doigts dix annelets de fer bien rivés, la lance elle-même, sur une barque, à travers les flots de l'Océan. Dix ans après, il la retrouve vieille, pauvre, et pleurant son crime au fond d'un monastère. Ces courtes victoires du mari sont presque toujours entremêlées de violence et de brutalité : despote ou bourreau, il a pour lui la force ; mais l'esprit n'est pas de son côté.

Ce pauvre mari si maltraité a un rival préféré, le *jeune Clerc* au visage aimable, au doux parler, au regard plein de tendresse et de mélancolie. Depuis le temps, il a bien vieilli, sans doute, cet éternel amoureux, ce jeune premier si fade, si monotone, de notre comédie moderne. Alors il est dans tout l'éclat de la jeunesse : aussi tous les hommages, tous les succès, sont-ils pour lui. Le Chevalier vient encore de temps à autre lui disputer la place d'honneur. Mais pour celui-ci le vrai champ de bataille et d'amour est l'épopée, avec ses prodiges et ses combats, plutôt que le fabliau avec ses aventures pacifiques, où il n'y a point de coups d'épée à donner ni à recevoir, où toute la vaillance consiste le plus souvent à escalader une fenêtre, à se cacher derrière une porte et à souffler une chandelle à propos. Cette rivalité du Clerc et du Chevalier se trouve nettement exprimée dans le conte de *Florence et Églantine*. Les deux jeunes filles se rencontrent dans un jardin et se font mutuellement leurs confidences. L'une a donné son cœur à un clerc, l'autre à un chevalier. Chacune d'elles, suivant l'usage, exalte à l'envi les mérites de son amant. Florence met son beau cavalier, brillant et hardi jouteur, fort au-dessus du galant tonsuré, qui ne sait que chanter des hymnes et enterrer les morts. Eglantine, piquée au vif, répond qu'elle préfère son clerc aimable, fidèle et généreux, au chevalier coureur et endetté, qui met en gage les diamants de sa maîtresse pour payer son équipement. Accusation grave, qui prouve la décadence de l'esprit chevaleresque [1], la transformation de l'ancien

1. Voy. *Hist. de la Chevalerie*, par M. Libert (ch. xv).

preux en aventurier besoigneux et libertin. Ce procès interminable, on le conçoit, entre deux femmes, est porté à la cour du dieu d'Amour. Celui-ci convoque les oiseaux, ses barons. Le rossignol harmonieux se déclare le champion des clercs; le perroquet bavard et fanfaron tient pour les chevaliers. Après une passe d'armes assez étrange, le clerc est déclaré le plus courtois. Florence meurt de honte et de douleur.

Dans un autre fabliau [1] deux chevaliers arrivent en un lieu charmant et ombragé,

D'erbes, de floretes vestu.

« Qu'il ferait beau manger ici, dit l'un, si l'on avait baril de vin, bon pâté et autre chevance! » Deux clercs viennent ensuite : « Qui aurait ici femme aimée, pourrait s'en donner à cœur joie. » L'amour passe du côté de clergie. Avec les années, le chevalier prend du ventre et songe au solide; il *sancho-pancise*, comme disait spirituellement notre pauvre ami Libert, et oublie sa Dulcinée.

Si l'étoile du chevalier a pâli devant celle du clerc, le fabliau compte encore un parvenu de plus, c'est le *Vilain*. « L'on voit certains animaux farouches, dit La Bruyère, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. » Ce sombre et triste portrait du paysan, peut-être exagéré au temps de La Bruyère, est bien autrement vrai quand on l'applique au vilain du XIIe ou du XIIIe siècle. Et pourtant, grâce au fabliau, voilà que cet animal farouche et hâlé, à la voix à peine articulée, se dresse et se tient gaillardement debout sur la glèbe arrosée de ses sueurs. Le voilà qui rit tout bas de son seigneur, qui contredit son curé, et même le roi Salomon [2]. Nos vieux conteurs se sont

1. Le Dit des chevaliers, des clercs et des vilains (Barbazan, t. II).
2. Le Dit de Marcol et de Salomon.

bien gardés, il est vrai, d'en faire un déclamateur solennel et prétentieux. Ils lui ont laissé son allure gauche et commune, son type grossier, son langage naïf, trivial et trop souvent cynique. Mais sur ces lèvres épaisses glisse déjà un sourire de malice ; sous ce front bas et velu brille un petit œil sournois et pénétrant. Sa science est bornée, sa vue courte, mais sûre; témoin et souvent victime des folies et des ambitions humaines, sacrifié, battu, moqué, conspué, il s'est fait à lui-même, dans un petit coin du monde, et quelquefois à ses dépens, un cours de morale et de philosophie. Toute sa sagesse se compose d'un mélange de niaiserie trompeuse et de bon sens défiant et positif. Elle s'exprime volontiers par des proverbes [1]. Ces dictons populaires, transmis de père en fils, forment en quelque sorte un enseignement oral élémentaire à l'usage de cette foule si nombreuse alors, qui ne peut s'instruire ni par les livres ni dans les écoles. C'est en ce sens qu'on a pu dire des proverbes qu'ils sont la sagesse des nations, sagesse commode, portative et facile à retenir. Sancho Pança n'en connaît point d'autre. Philosophe sans le savoir, Ésope rustique et grotesque, il est la dernière, la plus complète et la plus originale personnification du vilain, dont le gros bon sens prosaïque contraste avec les folies héroïques et sentimentales du chevalier. Déjà nous avons vu dans le fabliau du *Vilain mire* tout ce que la nécessité peut lui inspirer de ruse et d'esprit. L'aiguillon du besoin, *duris in rebus egestas*, est là qui le presse, le contraint d'esquiver à force d'adresse les piéges ou l'oppression de ceux qui ont sur lui l'avantage de la science et du pouvoir. Dans ce duel inégal, il grandit et s'émancipe peu à peu. Bientôt il en viendra à se demander si le vilain, le plus vilain, est bien celui qui en porte le nom; si la vilenie ne réside pas dans le cœur plutôt que dans le sang :

> Nus n'est vilains, se de cuer non [2],
> Vilains est qui fet vilonie.

1. Voy. *les Proverbes* du Vilain, publiés par Francisque Michel.
2. Sinon de cœur.

Son incrédulité s'attaque tout doucement aux priviléges de la naissance et de la fortune; elle nargue la science des clercs, la grande barbe des docteurs :

> Une chose poez savoir
> Qu'en grant barbe n'a pas savoir,

et passe même quelquefois jusqu'aux choses saintes. Grâce à sa réputation d'ignorance, on peut bien lui prêter certaines licences de pensée et de langage, qu'on excuse ensuite en les rejetant sur les vices de son éducation.

Mais, si mal appris qu'il soit, il sait au besoin parfaitement plaider sa cause, même contre les plus grands théologiens du monde. Il vient jusqu'aux portes du paradis discuter avec saint Pierre, saint Thomas, saint Paul, et sans le secours du moindre syllogisme les met tous trois à bout d'arguments. Si l'on en doute, qu'on lise le fabliau du *Vilain qui conquist paradis par plait.* Un pauvre vilain est mort le vendredi matin; personne, ni ange ni diable, ne s'est trouvé là pour emporter son âme. Il s'en vient donc tout seul frapper comme un vagabond aux portes du ciel. Saint Pierre d'un air dédaigneux le repousse en lui disant :

> Nos n'avons cure[1] de vilain,
> Quar vilains n'a riens en cest estre[2].

Parole peu charitable, à laquelle le rustre répond sans se déconcerter :

> Plus vilains de vos[3] n'i puet estre.

Et il rappelle à saint Pierre qu'il a renié trois fois son maître. L'âpôtre confondu fait venir à son aide saint Thomas. Celui-ci jure de mettre le vilain à la raison, et lui crie d'aussi loin qu'il le voit :

> Vuide Paradis, vilains faus.

1. Souci.
2. Demeure.
3. Que vous.

« Thomas, Thomas, reprend le vilain, vous êtes bien fier de parler ainsi. N'avez-vous pas dit que vous ne croiriez à Dieu qu'après avoir touché ses plaies ? » Saint Tomas baisse la tête et vient trouver saint Paul, qui répète vainement à son tour :

Vuide Paradis, vilains faus.

« Qu'est-ce, monseigneur Paul le Chauve ? n'avez-vous pas été sergent ? ne fîtes-vous pas lapider saint Étienne, et occire maint et maint prud'homme ? » Les trois saints déconcertés s'en vont conter à Dieu

Com li vilains lor a fet honte.

Dieu fait appeler le manant devant son trône et lui ordonne de parler : « Sire, s'écrie-t-il, je ne vous ai jamais renié, je n'ai point refusé de croire à votre corps, je n'ai fait mourir personne ; et ceux qui ont fait cela sont pourtant en paradis. Moi, j'ai donné de mon pain aux pauvres, je les ai hébergés soir et matin, je les ai réchauffés auprès de mon feu, soignés pendant leurs maladies, conduits en sainte église après leur mort. » Ce plaidoyer du vilain obtient un plein succès. Dieu lui rend justice :

Tu as estê à bone escole,
Tu sez bien conter ta parole.

Et, comme toujours, le fabliau se termine par un trait de morale :

Li vilains dist en son proverbe
. . . . . .
Miex valt[1] engien[2] que ne fet force[3].

Ce raisonneur populaire restera désormais comme un des types les plus originaux et les plus amusants de notre littérature. Après avoir fourni à Don Quichotte son immortel écuyer, il deviendra le Cliton du Menteur et le Sganarelle

1. Vaut.
2. Adresse.
3. Barbazan. — *Fabliau et Contes*, t. IV.

du Don Juan. Plus tard, avec les années, quand il aura pris, chemin faisant, de l'aplomb, de la souplesse et du babil, bel esprit, sophiste, diplomate, héros du persifflage et de l'intrigue, railleur et censeur universel, à la veille de cette révolution qui doit mettre de pair les grands seigneurs et les vilains, il s'appellera l'alerte, l'audacieux, l'imperturbable Figaro [1].

Après avoir ainsi passé en revue, dans cette longue série de chroniques scandaleuses et amusantes, toutes les classes de la société, le *Jongleur* ne pouvait s'oublier lui-même. Il a le caractère si bien fait qu'il médit volontiers de sa profession comme de toutes les autres. Il égaye le public à ses propres dépens, quitte à se dédommager bientôt. Riche d'esprit, pauvre d'argent et de vertu, frondeur jovial et sentencieux, il se réserve le droit de faire la leçon à ceux qui sont plus puissants, plus fortunés et souvent plus tristes que lui. Barons, évêques, rois même, lui pardonnent volontiers ses libertés. Témoin le charmant fabliau du *Jongleur d'Ely* [2], petite scène comique, souvent reproduite et toujours avec succès. Walter Scott en a cité les huit premiers vers au commencement de son *Sir Tristram*. Un pauvre ménestrel se trouve en face du puissant roi d'Angleterre, et se permet de le plaisanter comme un vilain. La conversation s'engage entre eux : le chanteur s'amuse à piquer et à déjouer la curiosité du prince par une série de quiproquos interminables ; il répond à toutes ses questions sans lui rien apprendre :

Où vas-tu ? — Je vois [3] de là.
D'où viens-tu ? — Je vienc de sà.
— Dont estes-vus? distes sanz gyle [4].
— Sire, je sui de nostre vile.
— Où est vostre vile, daunz [5] jogler ?
— Sire, entour le moster [6].

1. Le sujet du *Mariage de Figaro* est un véritable fabliau. C'est le dit du Vilain qui sauve sa femme des entreprises de son seigneur.
2. *Hist. litt. de la France*, t. XXIII.
3. Vais.
4. Feinte.
5. Maître.
6. Église.

— Où est le moster, bel amy ?
— Sire, en la vile d'Ely.
— Où est Ely, qy siet[1] ?
— Sire, sur l'eve estiet[2].
— Quei est l'eve apelé, par amours ?
— L'en ne l'apèle, eynz vient tousjours[3].

Mais le jongleur ne se borne pas à ce rôle de moqueur et de badin ; il fait aussi le moraliste. Après avoir longuement exercé la patience de son noble interlocuteur, il lui adresse des conseils pour s'amender et bien garder ses États. Le roi ne se fâche pas, et semble reconnaître ici un droit consacré. « En effet, ce sont les ménétriers, dit Jean de Condé, qui reprennent les vices des grands, qui les exhortent à la vertu et qui, par la voie du plaisir, leur apprennent leur devoir. » Grave mission, dont ils s'acquittent parfois aux dépens de ceux qu'ils instruisent. Mais comment se fâcher ? Le mieux est de rire. Aussi est-ce le parti que prend le roi.

Avec ces gais enfants du plaisir et de la chanson, le Diable lui-même s'humanise et devient bon compagnon. Le dit *de saint Pierre et du Jongleur*[4], vif et spirituel récit, digne du précédent, est encore là pour l'attester. Un jeune diablotin, novice et maladroit chasseur, n'ayant rien pris depuis un mois, rencontre l'âme d'un pauvre jongleur de Sens, qui venait de mourir, nu, pelé, ruiné par les dés et la taverne :

Les dez et la taverne amoit,
Tout son gaaing i despendoit[5].

Il rentre avec son triste gibier à l'heure où les autres diables arrivent, traînant qui un moine, qui un larron, qui un abbé, qui un chevalier, gros et gras pécheurs, dont la vue réjouit le roi des enfers. Mais dans cette foule Satan aperçoit

Un chétiz, un maléureus,

1. Qui le sait.
2. Sur l'eau elle est située.
3. Comment l'eau est-elle appelée, je l'en prie ? On ne l'appelle, elle vient toute seule.
4. Fab. Barbazan et Méon, t. III.
5. Dépensait.

si sec, si misérablement vêtu, qu'il en a pitié : c'est le jongleur. Il ne peut se résoudre à faire rôtir ce maigre morceau, et, pour en tirer parti, le charge d'entretenir le feu sous la chaudière des damnés.

Passé au service du diable, le chanteur s'acquitte si bien de ses nouvelles fonctions qu'il gagne la confiance de son maître. Un jour donc que toute la diablerie s'en allait pour une grande chasse aux âmes sur la terre, il reste seul commis à la garde des damnés. Satan, pour stimuler son zèle, le menace de la pendaison s'il laisse échapper une seule âme, et lui promet au contraire, s'il est soigneux, de lui faire rôtir au retour un gras moine, à la sauce d'un usurier. Tandis que le jongleur attisait paisiblement le feu sous la chaudière, tout en s'ennuyant un peu, saint Pierre, averti de l'absence de Satan, arrive parfaitement *appareillé*, avec barbe noire, moustaches frisées, un brelan et trois dés. Il montre au jongleur une bourse remplie d'écus d'or et lui offre de la jouer contre les âmes qu'il a en garde. Le pauvre hère hésite, résiste tant qu'il peut : il a peur des griffes de Satan,

Car trestout vif me mengeroit.

Mais les écus sont si beaux, les dés si séduisants, qu'il finit par se décider : il joue d'abord trois âmes, puis six, puis neuf, puis douze. Furieux de perdre à chaque coup, il se fâche : la partie est un moment interrompue par une scène de pugilat où le saint a bientôt mis le jongleur à la raison. Enfin on s'embrasse, la partie recommence, et saint Pierre gagne toutes les âmes qu'il emmène en paradis. Au retour, grande colère de Satan, qui met à la porte son maladroit gardien, et jure en sacrant et en tempêtant que jamais jongleur ne mettra le pied dans les enfers :

Biaux amis, vuidiez mon ostel.
. . . . . .
Jamès jougleor ne querrai[1],
Ne lor lignée ne tenrai[2].

1. Chercherai.
2. Tiendrai.

Le ménestrel s'en vient alors demander asile à saint Pierre, qui lui ouvre la porte du paradis :

Quant saint Pierre le vit venir,
Si li corut[1] la porte ouvrir.

« Que les jongleurs se réjouissent donc, dit le conteur en terminant, ils n'ont plus à craindre les tourments d'enfer : celui-là les en a pour toujours exclus, qui a perdu les âmes aux dés. »

Le fabliau, tout en choisissant de préférence ses personnages dans la vie réelle et bourgeoise, les emprunte parfois aussi aux souvenirs de l'antiquité. Ainsi nous trouvons la légende de Pyrame et Thisbé, imitée d'Ovide, avec un mélange de naïveté et de bel esprit, et des apostrophes qui présagent déjà les vers fameux de Théophile :

Le voilà ce poignard qui, du sang de son maître,
S'est souillé lâchement!

Espée, dont je suis saisie,
Qui m'a joie toz dis[2] ferie!

Alexandre, le héros préféré de l'épopée savante, apparaît aussi, mais transformé en galant coquet et sentimental. Son grave précepteur lui-même, le père vénéré de la Scolastique, avec sa longue barbe, son front chauve et sa formidable réputation de sagesse, n'échappe pas aux médisances des conteurs[3]. Le conquérant des Indes, arrivé au fond de l'Asie, a oublié la gloire et les combats entre les bras d'une jeune beauté qui s'est emparée de son cœur. Aristote fait un long sermon à son royal élève, et le décide à se séparer de sa maîtresse. Celle-ci jure de se venger. A force d'adresse et de coquetterie, elle tourne la tête du vieux philosophe, et, en présence d'Alexandre qui s'est posté aux aguets[4], elle l'amène

1. Courut.
2. Pour toujours.
3. Le lai d'Aristote.
4. Le Grand d'Aussy et Caylus ont commis sur ce passage une e reur assez plaisante, relevée par le savant M. V. Leclerc. Ils ont supposé, sans trop se

bâté, bridé, et marchant à quatre pattes ; elle-même, montée sur son dos, va chantant ce refrain :

Ainsi va qui amors maine,
Pucele plus blanche que laine,
Vostre musars[1] me soustient.

La vérité historique n'est pas toujours fidèlement observée ; mais du moins les auteurs de fabliaux ont une qualité, celle de ne pas céder à cette manie d'érudition si générale alors. Obligés de se renfermer dans un cadre assez étroit, ils se contentent des mérites d'un récit vif, leste et piquant. L'allégorie elle-même, cet autre fléau de la poésie au moyen âge, a déposé ses énigmes et ses panaches, et ne s'y montre que sous un voile léger et facile à pénétrer, comme dans le fabliau de *Cocagne*[2]. La description de cet heureux pays, terre de bombance et de paresse, où

Qui plus y dort, plus i gaaigne,

où l'on célèbre chaque année quatre Pâques, quatre Chandeleurs, et un carême tous les vingt ans ; où les maisons sont faites de turbots et de saumons, les poutres d'esturgeons et les lattes de saucisses ; où les broches tournent sans cesse à travers les rues, entre des fleuves de vin de Beaune et d'Auxerre, a fourni en partie à Rabelais l'idée de son pays des Papimanes et des Gastrolâtres[3].

Parfois aussi l'allégorie s'y présente sous la forme plus familière et plus vivante qu'avait su lui donner Ésope : l'animal instruit l'homme par son exemple. Dans ce genre, le recueil des fables de Marie de France est le modèle le plus délicat et le plus complet.

l'expliquer, un travestissement d'Alexandre en abbé, en s'autorisant de ce vers

Or soiés demain en abé.

Mais ce mot *abé* signifie tout simplement aux aguets, en embuscade.

1. Précepteur.
2. C'est *li Fabliaux di Coquaigne* (Barbazan, t. IV).
3. La Fontaine s'en souvient aussi :

Je le verrai ce pays où l'on dort.

Il n'est fable ni folie
Qui n'ait sa philosophie.
Mès n'i ad fables ne folie,
U il n'ad de filosofie.

Ces deux vers du prologue annoncent la portée morale et philosophique de l'ouvrage. Quoique Marie borne modestement sa gloire à *translater du latin en français* les dits d'Ésope et du *pseudo-Romulus*, elle a su déposer dans ces courtes imitations toutes les tendresses de son âme et toutes les grâces de son esprit. Femme de sens et de cœur, elle a été révoltée des abus du régime féodal. Retirée de bonne heure en Angleterre, à la suite du duc Guillaume, elle a pu là mieux que partout ailleurs en apprécier les tristes effets. Depuis la conquête, une multitude de petits tyrans batailleurs et plaideurs s'était abattue sur la contrée, écrasant les vaincus, les rançonnant par la force, les impôts et les procès. Toute cette société d'oppresseurs et d'opprimés revit dans les fables de Marie de France. Le lion, le loup, l'aigle, le milan, bêtes de rapine et de carnage, représentent les seigneurs et les barons, les lieutenants du comté, les baillis, les juges, tous ces *riches voleurs*, comme les appelle le fabuliste,

Ci funt li riche robéur [1],
Li visconte [2] è li jugéur [3].

La brebis, toujours tondue, suppliante et résignée, est l'image du peuple :

La char lur tolent [4] è la pel [5],
Si com li lox [6] fit à l'aingniel [7].

Malgré l'amertume de ces plaintes, la satire ne tourne jamais à l'invective ni à la menace : c'est plutôt une sentence morale, une ironie discrète ou une pensée tendre et mélan-

1. Voleurs.
2. Lieutenants du comte.
3. Juges.
4. Enlèvent.
5. Peau.
6. Loup.
7. Agneau.

colique, comme en laissent échapper à travers leurs plus joyeuses boutades Horace et La Fontaine :

> Li non poissanz[1] a po d'amis.

La bonne Marie s'apitoie sur le sort de ses pauvres moutons. Elle nous raconte, les larmes aux yeux, l'histoire de la brebis citée en jugement par le chien, condamnée sur le faux témoignage du loup et du milan, réduite à vendre sa laine en plein hiver pour payer les frais du procès, puis, grelottante de froid, et mise en pièces par ceux qui l'ont dépouillée. Dans ce long duel de la force et de la faiblesse, les petits ont parfois cependant leur jour de revanche et de triomphe. L'aigle a enlevé au renard son jeune faon. Le père désolé le réclame en vain. Furieux de douleur, il amasse du bois et met le feu au pied de l'arbre où l'aigle a posé son nid. L'oiseau superbe est réduit à crier grâce. « Ainsi, dit l'auteur en terminant, le riche félon n'aura aucune pitié du pauvre, ni de ses plaintes, ni de ses cris. Mais, si celui-ci peut se venger, il le verra bientôt s'assouplir. »

> Ensi est dou riche Felon :
> Jà dou Pouvre n'aura merci
> Pur sa plainte, ne pur son cri;
> Mais se cil s'en peut vengier,
> Donc le voit il asoplier.

Tous ces nobles brigands sont bien tranquilles. Leurs donjons s'élèvent hors de portée, au sommet du rocher, d'où ils peuvent fondre à toute heure sur le marchand qui passe, sur le manant qui laboure. Un jour, pourtant, John Bull, comme le renard, exaspéré par la souffrance, viendra la torche à la main les assiéger dans leurs repaires, et culbuter sans respect ces hauts nids d'aigles de la féodalité. Marie ne pousse pas les faibles à la révolte, mais elle engage les forts à user modérément de leur puissance, s'ils veulent la conserver. On aime à entendre ces généreux conseils sortir de la bouche d'une femme, d'une Française que sa naissance plaçait dans

1. Puissant.

le camp des oppresseurs, et que son cœur rangeait du côté des opprimés. Elle seule ose parler de justice, d'humanité à la cour du vainqueur, parmi ces hommes d'armes, ces aventuriers avides, toujours prêts à pousser le vieux cri de guerre : « Malheur aux vaincus ! » Marie n'eût-elle que cette gloire, ce serait assez : Ésope, son maître, n'a pas fait mieux.

Nous n'avons pas encore épuisé toutes les formes du fabliau : comme le sirvente, il s'applique tour à tour aux sujets les plus profanes et les plus édifiants ; il passe de la chronique scandaleuse à la pieuse légende ; des aventures de la bourgeoise d'Orléans aux miracles de Notre-Dame ; et parfois même il les confond. Ici, c'est le varlet qui s'est marié à la Vierge et qui ne peut dégager sa foi lorsqu'il veut prendre une autre épouse ; là, c'est le pauvre moine [1], dont Notre-Dame vient essuyer les plaies durant la nuit, et qu'elle ranime avec son lait.

La douce dame, la piteuse,
Trait [2] sa mamelle savoureuse,
Se li boute [3] dedenz la bouche.

Souvent même sa protection s'étend à des personnes moins dignes de pitié. Dans le fabliau du *Sacristain et de la Dame au Chevalier*, elle sauve deux amants coupables qui se sont enfuis emportant, avec l'honneur, l'argent du mari, et met à leur place deux démons dans la prison où ils étaient enfermés. Ailleurs, elle se charge de sonner matines et vêpres pour une *sacristine* légère, qui est allée courir les aventures hors des murs du couvent ; mais toutes ces faveurs sont le prix de la dévotion qu'on lui conserve ; elle finit toujours par ramener les coupables au bien.

Aussi la mère Dieu se paine
De tous pecheors à soi trere [4],
La douce Vierge debonnere,

1. Gautier de Coinsy, *les Miracles de la Vierge :*
2. Tire.
3. Met.
4. Attirer.

La Royne de Majesté,
Flors de lis, de Virginité.
. . . . . .
C'est la colombe qui tout porte[1],
Qui de paradis est la porte.

Grâce à cette diversité infinie de matières, le fabliau forme une sorte d'encyclopédie populaire à l'usage de tous les états. Tour à tour anecdotique, moral, historique, allégorique et religieux, il n'est pas seulement un amusement, mais un moyen d'instruction. Telle était la pensée de ses premiers créateurs, les sages de l'Orient, lorsqu'ils composèrent ces vastes recueils de contes, entremêlés de réflexions et de commentaires, véritables traités de morale en action. Nos anciens trouvères les imitèrent encore une fois : de là naquit un genre intermédiaire, tenant du conte et du poëme didactique, de la satire et du sermon. Les prédicateurs eux-mêmes avaient déjà donné l'exemple, en faisant monter dans la chaire chrétienne l'apologue et le fabliau mêlé aux plus graves questions de la théologie. C'est par eux que la plupart des contes dévots ont été composés ou répandus dans toute l'Europe.

1. Méon. *Cont. nouv.*, t. II, *De l'abbesse qui fu grosse.*

CHAPITRE VI

POËMES MORAUX : BIBLES.

Le Castoiement d'un père à son fils.

Trop souvent les livres de morale, même les plus éloquents, ont un préservatif infaillible qui les sauve de la curiosité publique : l'ennui. De bonne heure donc on a dû chercher l'art d'instruire les hommes en les amusant, et de leur faire aimer le bien en les faisant rire du mal. Telle fut l'origine de la satire et de la comédie. Le moyen âge, qui s'essaya dans tous les genres, sans en excepter le genre ennuyeux, où il a trop bien réussi, tenta aussi d'égayer le langage de la raison. Tandis que les sages et les saints composaient pour les âmes d'élite, dans le silence de la solitude, au milieu des abstinences et des rigueurs du cloître, le *Miroir de la Vie dévote* ou l'*Image du Chrétien parfait*, un sentiment moins austère et moins élevé inspirait à la littérature profane l'idée de ces poëmes moraux et satiriques, où la foule, les âmes vulgaires moins fortes, moins ambitieuses et moins capables de perfection, iraient chercher à la fois une leçon et un passe-temps. Le *Facetus* de Jean de Garlande, destiné à faire suite aux fameux *Distiques* de Caton, si populaires alors, est un des monuments les plus curieux en ce genre [1]. Écrit d'abord en latin, il fut traduit en français au siècle suivant, par Jean de La Hogue, sergent à cheval, et obtint un succès prodigieux quoique le titre soit, à coup sûr, ce qu'il y a de plus gai dans tout l'ouvrage.

1. *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 47.

Un autre poëme plus divertissant est le *Castoiement*[1] *d'un père à son fils*, recueil de contes moraux imités d'un ouvrage latin du XIIe siècle, le *Disciplina clericalis*, qui n'est lui-même qu'une reproduction d'un poëme indien, le *Pantchatantra*[2]. Le nom de l'auteur ou des auteurs est inconnu : le texte même du *Castoiement* est tout différent dans l'édition Méon et dans celle des Bibliophiles. On reconnaît là un de ces canevas mobiles que chacun se réservait le droit d'étendre, de modifier et de compléter, en y joignant quelques histoires de son invention ou de son choix. L'ouvrage, composé sous forme d'apologues réunis entre eux par un faible lien, comme les contes des *Mille et une nuits*, se prêtait bien à toutes ces métamorphoses. Mais si la forme a changé, l'esprit est resté le même. C'est un manuel de sagesse pratique et amusante, un *De Officiis* laïque et bourgeois, où un père de joyeuse humeur instruit son fils par des exemples. La morale s'y trouve ajustée à la portée et commodité de chacun, point arrogante et point chagrine, féconde en gais propos et en conseils familiers, comme celle d'Horace dans ses *Épîtres* et de Montaigne dans ses *Essais*. Elle ne prétend pas élever l'homme à la perfection hautaine des stoïciens ni à la pureté idéale des mystiques; elle le laisse à terre avec ses intérêts et ses faiblesses; elle se contente de lui enseigner l'art d'être utile aux autres et à soi-même, de conserver son honneur, sa fortune, sa santé, son repos et ses amis : petite vertu, sans doute, qui ne fera ni des saints ni des héros, mais qui suffit à beaucoup de gens. Quoique l'œuvre soit avant tout laïque, l'inspiration religieuse s'y retrouve comme dans tous les écrits du temps. C'est la première leçon du père à son fils : *craindre et aimer Dieu*, tel est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini.*

Si criemes[3] Dieu, tu l'ameras
Et serviras et honorras.

1. Correction, instruction, *castigamentum*. Fabliaux : Barbazan, t. II.
2. Voy. Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes*.
3. Tu crains.

Seulement, en qualité de bourgeois libéral et tant soit peu philosophe, il a soin de distinguer la dévotion de la *papelardie :* il recommande à son fils de ne point imiter l'hypocrite, qui ploie les genoux et remue les lèvres, mais dont le cœur est loin de Dieu.

Ypocrites est de-fors[1] bel.
De l'aignel[2] a vestu la pel[3],
Mès dedans est lous ravisant,
De Dieu amer[4] fait un semblant.

Après Dieu, c'est au roi qu'il doit son amour et son obéissance : ce nom du roi revient plus d'une fois dans le *Castoiement,* et indique assez l'esprit monarchique de l'ouvrage. Mais ce roi n'est plus le preux chevalier des épopées féodales et militaires : c'est le prince,

Qui fait la paix et tolt[5] la guerre,
Qui fait justice des larrons,
Des robéors[6] et des gloutons ;
Qui mainstient la crestienté,
De qui nos somes tuit[7] sauvé.

Tel il apparut aux premiers jours de la dynastie capétienne, assurant la tranquillité des routes et conduisant les processions; tel le XIIIe siècle le revit, grandi et purifié dans saint Louis, défendant les guerres privées, abolissant le duel judiciaire, arrêtant les brigandages des Pastoureaux, et rendant justice à tous, sous le chêne de Vincennes.

Bientôt le poëte moraliste passe de ces préceptes généraux aux plus simples détails de la vie privée. Le père recommande à son fils d'être circonspect dans le choix de ses amis; et à ce sujet il lui cite l'histoire *des Deux amis loiax*[8], d'où Boccace a tiré un de ses plus jolis contes, et La Fontaine

1. Extérieur.
2. Agneau.
3. Peau.
4. Aimer.
5. Enlève.
6. Voleurs.
7. Tous.
8. Loyaux.

BIBLIOTHÈQUE

une des fables qui font plus d'honneur encore à son cœur qu'à son esprit. Il se moque en passant de la folle vanité de ces nobles bâtards, de ces bourgeois gentilshommes qui oubliaient déjà le moulin de leurs pères, semblables au mulet de la fable toujours prêt à parler de ses oncles les frères de la jument, et ne disant mot de son père l'âne qui l'a engendré. Enfin il engage son élève à fuir la médisance, le mensonge, la gourmandise, la paresse, l'ivrognerie et surtout les ruses des mauvaises femmes :

> Beax fils, sui lion et dragon,
> Ors [1], liépart [2] et escorpion :
> La male [3] feme ne sui mie [4].

Ce chapitre est développé avec un soin particulier qui prouve la sollicitude du père, la curiosité précoce du fils, et peut-être aussi la malice du trouvère sur ce sujet délicat. L'élève, non moins charmé des leçons de son maître que le calife des récits de la sultane Schéérazade, demande toujours un nouveau récit pour mieux s'instruire. Le père, enchanté du succès de son enseignement, qui ne brille pas, il est vrai, par l'austérité, lui raconte encore quelques bons tours des femmes ; si bons, qu'ils ont été reproduits depuis par deux de nos plus grands poëtes : Régnier y a pris sa *Macette*, et Molière son *George Dandin*. Le premier de ces contes a pour titre : *De la male feme qui conchia* [5] *la prude dame*. Macette est là tout entière : rien n'y manque, ni le costume ni le langage. C'est une vieille béguine,

> *En guise de nonein velée* [6],

à la parole dévote et mielleuse, ne jurant que par Notre-Dame :

> Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite [7].

1. Ours.
2. Léopard.
3. Mauvaise.
4. Pas du tout.
5. Déshonora.
6. Voilée.
7. Mathurin Régnier. Sat. *Macette*.

Elle rencontre un jeune clerc désolé d'avoir vu son amour repoussé par une honnête bourgeoise. Elle l'exhorte à prendre courage, et lui promet que son désir sera satisfait. La perfide entremetteuse avait une petite chienne : elle la fait jeûner pendant trois jours, la purge avec du séné, et l'amène toute transie de froid et de faim, les yeux rouges et pleurants, à l'honnête femme. Celle-ci, émue de pitié, lui demande pourquoi sa bête est dans ce triste état. Alors la vieille, levant les yeux au ciel et poussant un grand soupir, lui raconte que cette chienne est sa propre fille métamorphosée de la sorte par la colère de Notre-Dame, pour n'avoir pas répondu à l'amour d'un bachelier, qui en est mort de douleur. La pauvre bourgeoise, effrayée, se résigne à faire tout ce qu'il faut pour n'être pas changée en chienne.

L'autre conte, qui se trouve déjà en prose dans le roman des *Sept Sages*, est celui de l'*Homme qui enferme sa feme en une tor* [1]. Un mari craintif et jaloux, pour être sûr de la sagesse de sa femme, s'est fait bâtir une maison en forme de tour, avec une seule porte et une seule fenêtre. Chaque matin, il emportait la clef, et chaque soir la mettait sous son oreiller. La femme n'avait d'autre plaisir que de regarder les passants par la fenêtre. A la longue, elle regarda si bien qu'elle finit par être aperçue d'un gentil damoiseau. La connaissance fut bientôt faite, et l'heure prise pour un rendez-vous. Mais il fallait sortir. La femme invente un stratagème : elle reçoit son mari d'un air triste et courroucé à son retour, puis se réconcilie avec lui, le caresse, l'enivre, et, quand il est au lit, lui vole sa clef. Celui-ci se réveille au milieu de la nuit et, ne trouvant plus sa femme à ses côtés, ferme la porte au verrou. La dame revient sur ces entrefaites ; mais le mari à la fenêtre refuse d'ouvrir, et annonce l'intention de faire venir son beau-père et sa belle-mère, pour leur montrer l'édifiante conduite de leur fille. La rusée coquette emploie en vain et prières et cajoleries : désespérée, elle annonce qu'elle va se jeter à l'eau, si son mari n'ouvre pas. En

1. Tour.

même temps elle laisse tomber une grosse pierre dans le puits voisin de la maison, et se cache derrière la porte. L'époux effrayé descend au plus vite, accourt vers le puits, mais

> La feme pas ne s'oublia,
> Entra dedenz, l'us[1] referma.

A son tour, le mari se trouve réduit à supplier sa femme de le laisser rentrer : celle-ci nargue le pauvre homme, qu'elle traite de libertin, de coureur de nuit, et annonce qu'elle va faire venir ses parents pour leur montrer combien elle est malheureuse de posséder un tel époux. Toute la pièce de Molière est là en germe, scène par scène : il a suffi au génie de prendre son bien où il le trouvait ; et ce n'est pas la seule fois, nous l'avons vu, que nos vieux conteurs ont eu la gloire de lui fournir le sujet d'une farce immortelle.

A pareille école, le fils doit concevoir une assez médiocre idée de la vertu des femmes. Heureusement, le père, en homme prudent, a soin de tempérer l'effet de ces deux histoires peu rassurantes par un conte plus édifiant, où une bonne dame fait restituer à un honnête homme son bien volé par un fripon. Il revient ainsi à la morale sérieuse, qu'il égaye encore chemin faisant par quelque joyeuse histoire, comme celle des *Deux Gourmands* ou du *Tailleur et de son garçon*. Aux plus graves considérations sur la mort et le jugement dernier, il mêle des préceptes d'économie domestique, de civilité puérile et honnête, de sages conseils sur la manière dont on doit se comporter à la table du roi, sur l'égalité d'âme, l'emploi des richesses et l'art de placer ses bienfaits. Enfin, la leçon se termine par une pieuse exhortation sur la nécessité de *bien mourir*. Toute cette morale, singulier mélange d'épicurisme bourgeois et d'esprit chrétien, semble empruntée à Horace bien plus encore qu'à l'Évangile. Sénèque a fourni aussi sa part. Quelques vers du conte de *Maimons le Paresseux* sont une traduction évidente de la satire de Perse contre la Paresse :

1. La porte.

Que gis-tu tant com ton seignor ?
Lieve tost, sus, il est grant jor[1].

L'auteur a lu les anciens, et il n'en abuse pas : c'est un grand mérite, surtout à cette époque. On est bien quelque peu étonné de trouver le *Sacristain Socrate* égaré, on ne sait comment, dans le tonneau de Diogène : mais ce n'est là qu'un accident. En général le récit est simple, rapide, exempt d'une érudition pédantesque; la langue pure, souple, facile, parfois même d'une énergie remarquable, témoin ce vers que Corneille n'eût pas désavoué dans son *Menteur :*

La bouche qui ment, l'âme ocit [2].

Entre tous les poëmes du moyen âge, le *Castoiement* est un des rares ouvrages qu'il soit possible de lire jusqu'au bout, sans effort et sans ennui. Si jamais l'étude de notre vieille littérature devait entrer dans l'enseignement public, il mériterait de prendre rang, sinon pour la morale, du moins pour l'esprit et la langue, parmi les classiques du XIIIe siècle.

Le Chastiement [3] des Dames.

Le succès du *Castoiement* semble avoir inspiré à un trouvère contemporain, qui a pris soin de nous laisser son nom, Robert de Blois, l'idée du *Chastiement* ou *Instruction des dames.* Malheureusement, l'imitation est loin de valoir l'original. L'auteur a eu la fâcheuse idée de supprimer les apologues, et de ne garder que la morale : l'ouvrage y gagne en gravité, mais aussi en monotonie. Les conseils donnés aux dames sont d'une naïveté, ou plutôt d'une crudité qui permettrait de supposer chez elles beaucoup d'innocence, ou des habitudes trop peu sévères :

Gardez qu'à nul home sa main

1. Nempe hoc assidue? Jam clarum mane fenestras
Intrat (Perse. — Sat. III.)
2. Tue.
3. Instruction.

Ne lessiez metre en vostre sain,
Fors celui qui le droit i a.

A cette leçon de pruderie élémentaire il ajoute d'autres préceptes aussi faciles à deviner : il recommande aux dames de ne point regarder les hommes en face d'un air provoquant et effronté ; de ne pas trop montrer leurs jambes, leurs bras ou leur poitrine ; de ne point s'adonner à l'ivrognerie :

Fi de la dame qui s'enyvre !
Ele n'est pas digne de vivre.

L'amour tient aussi une grande place dans ce long chapitre de morale féminine : il y est l'objet d'une interminable litanie, qui pouvait être gracieuse, mais qui n'a guère d'autre mérite que de nous rappeler le chœur délicieux d'Antigone dans Sophocle et celui d'Hippolyte dans Euripide :

« Amour ! invincible amour ! tu reposes sur les joues de la jeune fille, tu règnes sur les mers et dans la cabane du berger [1]. »

« Amour ! amour ! qui verses par les yeux le poison du désir et de la volupté dans les cœurs que tu poursuis, ne me sois point hostile [2]. »

Amors est de trop grant desroi,
Amors ne crient [3] conte ne roi,
Amors ne crient espié trenchant.

Pour mettre les femmes à l'abri de ce danger, l'auteur imagine une déclaration amoureuse, contre laquelle il offre les remèdes et les réponses les plus salutaires. Cependant Robert de Blois n'est pas un censeur impitoyable. Que les dames soient sages, si elles peuvent, c'est le mieux : sinon, qu'elles se contentent d'être discrètes :

1. Sophocle.
2. Euripide.
3. Craint.

Vers toz[1] autre se doit celer
Amanz, et couvrir son penser.

Ce moraliste indulgent et radoteur, qui noie perpétuellement ses préceptes dans les flots d'une monotone prolixité, a cependant trouvé un vers charmant, le seul peut-être qui mérite d'être cité dans toute son œuvre :

Où est mes cuers, là vont mi œil,
Où est mon cœur, là vont mes yeux.

Properce avait dit avant lui :

...Oculi sunt in amore duces.

La femme, célébrée par la chanson et le fabliau, se trouva naturellement en butte aux réprimandes et aux conseils des moralistes de profession. Le poëme du *Chastiement des Dames* n'est qu'une des mille instructions composées à ce sujet dans le courant du XIIIe siècle [2]. Il en est alors de toute espèce, de satiriques et de louangeuses, de sérieuses et de plaisantes ; tels sont : le *Blâme des femmes*, le *Bien des femmes*, le *Sort des Dames*, la *Contenance des femmes*, éternels lieux communs de morale, de coquetterie et de médisance, développés le plus souvent par des moines et des abbés, docteurs experts en cette matière, à ce qu'il paraît. L'une des plus piquantes productions en ce genre, l'*Evangile aux femmes*, est l'œuvre d'un religieux de l'abbaye de Vauxcelles, Jean Durpain, peut-être un ancien confrère d'Adam de La Halle [3]. Les plus graves problèmes de l'éducation féminine et les plus futiles détails de la toilette ou de la mode n'échappent point à l'attention de ces moralistes rimeurs. Le *Dit des cornettes* est une vive et légère satire contre une coiffure nouvelle dont raffolaient toutes les femmes. Mais on eut beau faire, les cornettes tinrent bon. Un siècle et demi plus tard, elles ré-

1. Tout.
2. *Hist. litt.*, t. XXIII.
3. On a cru pouvoir attribuer cet ouvrage satirique contre les femmes à Marie de France : nous en doutons fort.

gnaient encore triomphantes à la cour de Charles VI, et attiraient sur elles les anathèmes des prédicateurs [1].

Ce double besoin d'instruire et de censurer enfanta un genre nouveau, les *Bibles*, véritables encyclopédies morales et satiriques, où toutes les classes de la société, tous les âges, tous les états trouvaient une leçon à leur adresse. Deux rimeurs sentencieux et chagrins, l'un moine, l'autre chevalier, Guyot de Provins et Hugues de Berze, s'illustrèrent par ces compositions.

Les Bibles. — Guyot de Provins. — Hugues de Berze.

Guyot est un bonhomme grondeur, inquiet et mécontent, qui s'ennuie sous sa robe de moine, et en profite pour courir le monde et déclamer à son aise contre le couvent. Il va et vient de Clairvaux à Cluny, de France en Allemagne, criant, maugréant, tançant les nobles, les abbés, les marchands, sermonnant comme un homme d'Église, médisant comme un bourgeois, se lamentant à tout propos, et gardant néanmoins, comme Panurge, au milieu de la tristesse et de la mélancolie qui l'assaillent, son inaltérable amour des bons morceaux et une profonde aversion pour tout danger.

> Dou siècle puant et orrible
> M'estuet [2] commencier une Bible [3].

Mais il a beau grossir sa voix et s'étonner que Dieu n'ait pas encore jugé le monde digne d'un nouveau déluge, on sent que le bonhomme ne deviendra pas un Juvénal, et que les innocentes horreurs dont il va nous entretenir, n'exaspéreront personne. Quels sont donc les crimes de ce puant et horrible siècle?

Le premier de tous, c'est l'avarice : chacun veut prendre et personne ne sait donner. L'accusation n'était pas neuve, et sous ce rapport nous ne croyons pas que le monde ait

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.
2. Il me convient.
3. Fabliaux. Barbazan, t. II

beaucoup changé avant ni depuis Guyot. Cependant, s'il faut l'en croire, on était plus généreux autrefois. Les princes accueillaient les chanteurs et leur faisaient de riches présents ; leur cour était le rendez-vous des belles dames et des vaillants chevaliers, le centre des fêtes et des carrousels où l'on répandait l'or et le vin à profusion. Maintenant, on s'enferme, on entasse, on bâille, on s'ennuie chacun chez soi : c'est là le grand reproche que Guyot fait à son siècle, lui qui n'a pas de foyer, pas de famille, et qui serait bien aise de trouver de temps à autre quelque bonne table où s'asseoir et quelque joyeuse assemblée.

D'où vient le mal ? Du pape d'abord : *ab Jove principium.* Gallican décidé, comme Rutebœuf, Guyot n'a pas assez de malédictions pour cette ville de convoitise et de malice, où Romulus tua son frère, Néron sa mère, où Jules César fut occis et saint Pierre martyrisé :

Ha! Rome, Rome,
Encore ociras-tu maint home!

Il entonne cette éternelle plainte des rimeurs et des orateurs populaires du moyen âge contre l'avarice des cardinaux, qui emportent l'argent du royaume au delà des monts :

Rome nos suce et nos englot [1].

Bien qu'il soit homme d'Église, Guyot n'aime pas à voir les richesses publiques et privées s'engloutir dans les coffres du clergé. Il est d'avis qu'elles seraient mieux employées à construire des routes, des ponts et des hôpitaux : singulière idée chez un moine du XIIIe siècle. Trois cents ans plus tard, Érasme nous raconte dans ses lettres [2] qu'un Allemand fut brûlé vif pour avoir pensé de la même façon. Mais au temps de Guyot, quand les fondations pieuses se multipliaient et prospéraient sur tous les points, nul ne songeait à s'effrayer

1. Engloutit.
2. Basil., 1er sept. 1528.

de ces satires. Aussi use-t-il largement de la liberté qu'on lui laisse. Après les cardinaux, viennent les archevêques et les évêques, le clergé régulier et séculier. Abbés, prieurs, moines noirs, blancs, gris, aucun n'échappe aux coups de langue du malin compère. Il les a tous vus de près. Il est allé à Cluny, et il en est sorti hochant la tête et se disant qu'il donnerait

Doze [1] frères por un ami.

Il a vécu quatre mois au réfectoire de Clairvaux, il a bu le vin trouble des frères mineurs, tandis que le prieur et les abbés gardaient pour eux le clairet, la viande et les gros poissons. Il a visité la Chartreuse, et il en est parti bien vite, décidé à sauter par la fenêtre, si l'on essayait de l'y retenir. Cette sombre et triste maison, où chacun vit dans sa cellule et fait sa cuisine en un coin, soufflant et attisant son feu tout seul, sans dire mot à son voisin, l'a effrayé comme un tombeau. Joyeux compagnon, Guyot ne voudrait pas de la solitude même dans le Paradis,

Paradis ne serait-ce mie,
Où je n'auroie compaingnie.

Avec son humeur indulgente et son estomac exigeant, il s'accommode peu de cette règle impitoyable qui fait de la vie un long carême. A ses yeux, la foi n'est rien sans les œuvres, et toutes les oraisons, abstinences, dévotions et pénitences, valent moins qu'une seule vertu de l'Évangile, peu pratiquée dans les couvents, la charité. Cependant, au milieu de ses invectives et de ses rancunes, quelques ordres sont épargnés : les Bénédictins, par respect pour saint Benoît leur fondateur ; les chanoines réguliers, parce qu'ils vivent un peu comme tout le monde, sont bien chaussés, proprement vêtus, et voyagent partout à leur guise ; enfin, les Templiers : exception bizarre, si l'on songe aux graves accusations dirigées quelques années plus tard contre cet ordre puissant et

1. Douze.

décrié. D'où vient donc la prédilection de l'auteur ? C'est qu'au Temple la vie était douce, agréable, et le vin moins amer qu'à Clairvaux : *Boire comme un templier* (*Bibere templariter*) est une expression populaire au moyen âge. Guyot leur reproche bien, il est vrai, certain vice déloyal assez compromettant, mais il leur pardonne en faveur de leur bonne humeur et de leur joyeuse fraternité [1]. Une seule chose lui déplaît dans l'ordre, où il entrerait de bon cœur : c'est l'obligation de combattre l'infidèle. Vrai disciple de l'abbaye de Thélème, telle que la rêvait Rabelais, il eût volontiers tenu à table la place du frère Jean des Entomeures, mais à condition de ne pas jouer le rôle d'Achille pour défendre les vignes du couvent contre l'invasion des parpaillots.

Après s'être largement acquitté envers les moines ses confrères, il se tourne vers les laïques, dont il n'est guère plus content : il s'attaque de préférence aux femmes, aux avocats et aux médecins. Aux premières, il reproche leur légèreté et leur dissimulation ; aux seconds, leur friponnerie ; aux derniers, leur ignorance enveloppée de galimatias et leurs drogues empoisonnées, auxquelles il préfère, à titre d'homme bien portant, un gras chapon. Ainsi finit la *Bible-Guyot*, œuvre curieuse, sans doute, mais dont on a trop souvent exagéré le sens et la portée critique. N'y voyons pas un acte d'accusation en forme, un réquisitoire foudroyant contre le XIIIe siècle. En somme, Guyot est plus bavard que terrible, plus grondeur qu'indigné : c'est un vieillard atrabilaire, quinteux et spirituel, bonhomme au fond, mais qui éprouve le besoin de jaser et de médire. Il ne faut pas trop prendre au sérieux quelques-unes de ses hardiesses, dont il n'avait pas conscience lui-même. On a dit de lui, en le comparant à Rabelais, que c'était un homme de génie né trois siècles trop tôt. Nous ne partageons pas cet avis. Guyot n'a ni l'originalité ni l'audace du curé de Meudon. Il représente parfaitement ce vieil esprit taquin, bourgeois et goguenard, mélange de finesse, de bon sens et de malice, qui est le fond

1. Hospitalitas *bene et hilariter* servabatur ibidem. (*Procès des templiers.*)

de toute opposition en France, mais il ne va pas au delà.

A côté de Guyot, nous rencontrons un autre poëte moraliste et satirique, dont la grave et calme figure contraste singulièrement avec la physionomie narquoise du moine vagabond : c'est Hugues de Berze, seigneur châtelain, auteur d'une Bible qui porte son nom [1]. Le seigneur de Berze n'est pas un rimeur désœuvré, qui médit pour passer son temps et se venger des mauvais dîners qu'on lui a servis au réfectoire ; c'est un preux chevalier, qui, rentré dans le château de ses pères, a déposé la lance et le harnois, et prend gravement la plume pour donner une leçon à son siècle. Ainsi d'Aubigné, à soixante-dix ans, se reposait de ses batailles en écrivant son *Histoire universelle*. L'austère gentilhomme ne rit guère : il parle des vices du temps présent, non avec la légèreté moqueuse ou la déclamation violente de Guyot, mais avec la tristesse sérieuse et contenue d'un philosophe. Tout son livre respire la candeur d'un honnête homme, le calme d'un sage et l'énergie d'un soldat. Lui-même nous prévient qu'il n'est ni clerc ni lettré ; mais il a pour lui les leçons de l'expérience, et, comme il le dit avant La Fontaine :

> Cil qui plus voit, plus doit savoir.
>
> Quiconque a beaucoup vu,
> Doit avoir beaucoup retenu.

Il a pris part à la quatrième croisade, il est entré à Constantinople avec l'infortuné Baudouin, il a vu dans l'espace d'un an et demi quatre empereurs détrônés et tués. Ces terribles exemples ont laissé au fond de son âme une empreinte de tristesse et de désenchantement, qui se reflète sur toute son œuvre. Cependant, à son austérité naturelle se mêle un sentiment de généreuse indulgence pour les faiblesses de l'humanité. Il ne se fait pas illusion, ne se lamente pas sans fin sur les vertus perdues du temps passé, et croit que la corruption de l'homme date du jour où

1. La *Bible au seignor de Berze*.

...Diex fist Adan et Evain
D'un petit de terre en sa main.

Comme Guyot, il passe en revue toutes les classes de la société, prêtres, gentilshommes et laboureurs, et ne se montre guère plus édifié :

Li uns de nous sont usurier,
Li autre larron ou meurtrier,
Li autre sont plain de luxure,
Et li autre de desmesure.

Indulgent pour les fautes des petits, il est plus sévère à l'égard des chevaliers qui oppriment les pauvres gens, au lieu de les défendre, et surtout envers les moines noirs, objet particulier de son aversion. Il condamne cette douce et enivrante passion, ce charmant péché, si populaire au moyen âge, objet de tant de larmes, de tant de fautes et de tant de vers, l'amour. A sa gracieuse image il oppose le spectre de la mort et l'attente du jugement dernier. Telle est la pensée dominante, le dernier mot de cette Bible, qui est moins encore une satire qu'une confession du siècle et un appel à la pénitence. L'auteur termine en faisant lui-même son *mea culpa*, et, par un retour personnel d'une humilité toute chrétienne, demande à Dieu, pour lui et les autres, la force et la volonté de suivre sa loi.

Ce mélange de dévotion, de liberté, et parfois de censure âpre et violente contre les abus de l'Église elle-même, est assez fréquent alors. Sans parler des sermons de saint Bernard, où la satire tient une si grande place, un pieux légendaire, *Gautier de Coinsy*, religieux bénédictin, mêlait au récit des miracles de la Vierge de vertes remontrances à l'adresse des évêques et des cardinaux :

Li chardonal [1] tot [2] eschardonnent [3],
Maint prudhome ont eschardonné ;
Chardonal sont en chardonné.

1. Cardinaux.
2. Tout.
3. Écorchent.

L'usage des sermons en vers était alors très-répandu, et les plus zélés prêcheurs n'étaient pas toujours des hommes du clergé. Un pieux chevalier *Guichard de Beaujeu*, célèbre autrefois par ses exploits, après avoir dit adieu au monde, se réservait le droit de lui adresser une longue homélie. Le sermon *des sept vices et des sept vertus*, *les Vers du monde*, *le Chapel à sept fleurs* [1] sont des œuvres du même genre. A cette liste interminable de paraphrases et d'instructions dévotes et satiriques en langue vulgaire, nous pourrions ajouter encore un certain nombre de productions latines, telles que les *Distiques* de Caton, le *Speculum stultorum* de Brunelli, le poëme bizarre et confus d'*Archithrénius*, attribué à Jean de Salisbury et à Jean de Hantville [2]. Cet Archithrénius [3] est un moraliste d'une nouvelle espèce : Héraclite goguenard et vagabond, il s'en va se désolant et répandant des ruisseaux de larmes sur les vices et les misères du genre humain, jusqu'à ce qu'enfin *Nature*, sa mère, lui offre pour consolation le mariage : *car*, dit-elle, *le célibat est une offense à ses lois !* argument précieux dont Jean de Meung se souviendra plus tard. La satire envahit et transforme ainsi peu à peu les genres même les plus sérieux : elle allait bientôt trouver un puissant organe dans un poëme allégorique et galant qui ne paraissait guère fait pour elle, le *Roman de la Rose*.

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.
2. *Hist. litt.*, t. XIV.
3. Archi-pleureur Ἀρχῆ-θρῆνος.

CHAPITRE VII

ROMANS, ÉPOPÉE SATIRIQUE.

Roman de la Rose (1re partie). — Guillaume de Lorris.

Le *Roman de la Rose* n'a, ce semble, aucune des qualités destinées à rendre une œuvre populaire. Il ne consacre pas le souvenir d'un grand fait national comme les croisades ou la retraite de Roncevaux ; il n'a pas l'autorité d'un de ces poëmes qui fixent une langue à l'origine et jouent le rôle d'une grammaire primitive et spontanée; enfin il n'offre pas l'attrait d'une aventure romanesque ou d'un récit merveilleux, qui s'empare vivement des imaginations et règne sur elles durant des siècles. Mélange bizarre de tendresse mystique et de sensualisme grossier, de galanterie chevaleresque et de subtilité scolastique, il paraît être plutôt le fruit d'une littérature réduite aux ressources du bel esprit. Qu'y trouvons-nous en effet ? Une fable assez insignifiante, la conquête de la rose et les éternelles promenades de l'Amant à travers le jardin, sous la conduite de Bel-Accueil ; une intrigue molle et languissante ; un cadre vague, indécis, dans lequel viennent s'introduire un certain nombre de descriptions ingénieuses, d'allégories savantes, de dissertations morales, satiriques ou politiques : *l'Art d'aimer*, d'Ovide, compliqué d'une érudition prétentieuse et d'une métaphysique sentimentale que n'aurait jamais comprise le génie positif d'un Romain. Et pourtant cette fleur artificielle de l'esprit français, chargée de fard et d'enluminures parfois gracieuses, souvent choquantes et contradictoires, garda sa vogue et son éclat jusqu'à la renaissance des lettres. D'Homère à Dante, aucun poëme n'a aussi vivement occupé le

monde : aucun n'a soulevé plus de controverses et de commentaires. A quoi dut-il cette singulière destinée ? A l'amour d'abord, et plus tard à la satire.

L'amour est la passion dominante au moyen âge. Il s'introduit partout, même dans la religion. Thibaut de Champagne, obligé de renoncer aux doux yeux de la reine Blanche, choisit pour dame la vierge Marie. Comme il n'est pas au monde de sentiment plus subtil ni plus raffiné, plus opiniâtre à se creuser lui-même, ni plus fécond en chimères et en caprices, à force de l'analyser et de le retourner en tout sens, de cette longue étude psychologique sortit toute une science délicate et compliquée. La théologie n'eut pas de problèmes plus épineux, la jurisprudence de questions plus embrouillées. Les cas se multipliant et se diversifiant à l'infini, il fallut trouver des arbitres pour juger ces interminables procès du cœur contre la raison et de la passion contre elle-même. Alors naquirent les cours ou tribunaux d'amour, sorte de jurys féminins dont les arrêts eurent force de lois [1]. Là se débattaient de graves et solennels problèmes comme celui-ci : « Lequel aimeriez-vous mieux, que votre maîtresse fût morte, ou qu'elle en épousât un autre ? » Ou bien encore : « Lequel est le plus blâmable, de celui qui se vante des faveurs qu'on ne lui a pas accordées, ou de celui qui publie celles qu'il a reçues ? » Toutes ces questions de casuistique amoureuse étaient résolues par un concile de docteurs en jupons, juges éprouvés dans la matière. Les plus grandes dames d'alors, la fameuse comtesse de Die, la galante comtesse de Champagne, la belle et fière Éléonore de Guyenne se faisaient gloire de les présider, et se montraient plus jalouses de ce titre que de leurs domaines et de leur couronne. Les princes et les rois eux-mêmes, un Charles d'Anjou, un Pèdre d'Aragon, prenaient place à ces tribunaux comme juges ou parties. Tous ces barons indociles, prêts à

1. L'existence des cours d'amour admise par Raynouard a été révoquée en doute par le savant M. Dicz : mais que n'a-t-on pas nié ou contesté dans ces derniers temps ? « Il en résultera, dit M. V. Le Clerc, qu'il y aura désormais sur la question déjà fort obscure de ces cours amoureuses, une incertitude de plus. » (Disc. sur l'état des Lettres au XIVe siècle, p. 437.)

se soulever l'épée à la main contre les arrêts de la justice royale, s'inclinaient avec respect devant les décisions de ces cours souveraines. Quiconque tentait d'y résister passait pour traître et faux chevalier [1]. Le livre du chapelain André est le véritable journal du palais, le *corpus juris* de cette singulière législation. C'est de là qu'est sorti le *Roman de la Rose*. Guillaume de Lorris résume dans son poëme toute la métaphysique amoureuse de son temps, comme Dante a fait entrer dans son *Enfer* toute la théologie chrétienne du sien.

> Ci est le Rommant de la Rose,
> Où l'art d'Amors est tote enclose.

Par un phénomène singulier, cette influence de la société galante et polie se reproduit aux plus belles époques de notre littérature, au XIIIe comme au XVIIe siècle. On a souvent reproché aux héros de Corneille et de Racine de disserter sur leurs passions, de les analyser en les éprouvant : c'est une vieille habitude qu'ils tiennent de leurs ancêtres, et dont le génie français ne s'est jamais corrigé. Le jardin mystérieux où fleurit la Rose ressemble déjà à ces fameuses prairies du Lignon hantées par les Amadis et les précieuses. Guillaume de Lorris est le premier géographe de cette carte du Tendre, revue et complétée depuis, sur de nouveaux documents, par Voiture et Mlle de Scudéry. Les plus graves esprits se sont laissé égarer, même de nos jours, au milieu de ces bergeries. Richelieu préludait à l'abaissement de la maison d'Autriche, à la ruine des protestants et à la défaite de la noblesse, par une thèse sur l'amour. Molière reprenait dans ses *Fâcheux* le célèbre jeu-parti de l'amant jaloux et de celui qui ne l'est pas, dont l'un

> ..... Aime plus, et l'autre aime bien mieux.

Qu'on s'étonne ensuite de voir Racine n'osant mettre en scène le chaste et sauvage Hippolyte sans lui donner une maîtresse ! Cette douce tyrannie de l'amour s'est imposée à notre théâtre comme à nos romans.

1. Il ne faudrait cependant pas exagérer l'importance ni la valeur de ces arrêts, qui ressemblent sans doute beaucoup à ceux de l'*Hôtel de Rambouillet :* jeux d'esprit d'une société galante et raffinée.

Grâce à elle, le poëme de Guillaume de Lorris devint bientôt le livre de tout le monde, (aimer est une science si facile !) des grands et des petits, des ignorants et des savants, des femmes surtout. Ce bréviaire de la galanterie charme les loisirs de la châtelaine derrière les murs du vieux manoir ; il égaye le bourgeois au fond de sa boutique ; il fait rêver le jeune novice qui le lit en cachette dans sa cellule. Mauvais livre, sans doute, damnable séducteur ! mais qui n'en fait pas moins son chemin en dépit, et peut-être un peu à cause des anathèmes de l'Église. Il a tout l'attrait du fruit défendu ; chacun y touche secrètement et se pardonne son péché.

Un seul ouvrage contre-balance ce prodigieux succès, et encore est-il consacré à l'amour, mais à l'amour divin, c'est l'*Imitation de Jésus-Christ*. L'auteur, ou plutôt l'un des auteurs de cet admirable livre, Gerson, est aussi le plus ardent adversaire du *Roman de la Rose*. De la même main qui foudroyait Jean Huss et rédigeait le projet d'une grande réforme de l'Église, il écrivait, sous le voile d'une allégorie morale, la *Requête de Chasteté contre l'Amant*. « *Auferatur ergo liber talis et exterminetur !* » s'écriait-il avec indignation. Ailleurs, dans un de ses sermons pour le quatrième jour de l'Avent, il compare Jean de Meung à Judas. Le livre incriminé trouva de zélés défenseurs, et à leur tête Jean de Montreuil, secrétaire du roi Charles VI. A mesure que la querelle s'envenime, le nombre des lecteurs augmente : l'imprimerie naissante vient doubler cette immense popularité. Les défauts mêmes de l'œuvre, ses disparates choquantes, ses obscurités, sont un élément de succès. Grâce à la diversité des matières et au zèle complaisant des commentateurs, on trouve dans ce poëme tout ce qu'on y cherche, et parfois aussi ce qu'on n'y cherche pas : les cœurs mondains, des peintures tendres et lascives, des hardiesses et des satires ; les âmes délicates et mystiques, de pieuses allégories cachées sous le voile d'une poésie sensuelle et profane, comme dans le *Cantique des cantiques de Salomon*. Si l'on en excepte l'Apocalypse, nous ne croyons pas qu'aucun livre ait subi autant d'explications. Marot, oubliant

ou peut-être prolongeant son élégant badinage, y trouvait, pour sa part, quatre sens mystiques possibles. On peut, selon lui, considérer la rose : 1° comme l'état de sapience ; 2° comme l'état de grâce ; 3° comme la glorieuse vierge Marie elle-même : Male-Bouche qui cherche à la diffamer représente l'hérésie ; 4° comme le souverain bien infini et la gloire d'éternelle béatitude. Molinet, chanoine de Valenciennes, jugeait la lecture du *Roman de la Rose* aussi édifiante que celle de son Bréviaire. Étienne Pasquier y puisait comme à la source de toute morale et de toute philosophie. En dépit de ces explications si rassurantes, il est impossible de voir dans l'idée primitive, et surtout dans le dénoûment du poëme, autre chose qu'un sentiment très-profane : la manière dont l'amant pénètre dans la tour, les obstacles qu'il rencontre avant d'y entrer, et la joie qu'il éprouve à cueillir la rose, ne peuvent tromper que des âmes très-innocentes ou très-détachées de la terre. Antoine de Baïf était plus sincère lorsqu'il expliquait à Charles IX, dans un sonnet resté célèbre, le véritable sens de cette poétique allégorie :

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieil roman vous trouverez déduite
D'un amant désireux la pénible poursuite,
Contre mille travaux en sa flamme obstiné.

Paravant que venir à son bien destiné,
Male-Bouche et Dangier tâchent le mettre en fuite :
A la fin Bel-Accueil en prenant la conduite,
Le loge après avoir longuement cheminé.

L'amant dans le vergier, pour loyer des traverses,
Qu'il passe constamment souffrant peines diverses,
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.

Sire, c'est le sujet du roman de la Rose,
Où d'amour épineux la poursuite est enclose ;
La rose, c'est d'amour le guerdon[1] *gracieux.*

Les commandements d'amour pour arriver à possession, tel est en effet le sujet du *Roman de la Rose.* Une pareille œuvre semblait d'abord laisser peu de place à la satire.

1. Récompense, salaire.

Guillaume de Lorris, épris d'une tendre passion pour une noble dame, ne songeait guère à médire de son siècle. Il fait bien dire en passant au dieu d'amour que ceux qui vivent sous ses lois doivent avoir la peau collée sur les os, et ne pas ressembler à ces amants faux et traîtres dont l'embonpoint le dispute à celui des prieurs et des abbés ; mais ce n'est là qu'une malice innocente. En général, cette première partie contient peu de moralités hardies et de peintures satiriques, si l'on en excepte le double portrait d'*Avarice* et de *Papelardie* gravé en or et en azur sur les murs du jardin mystérieux. Encore blâme-t-il surtout ces deux vices comme antichevaleresques et antifrançais, largesse et loyauté étant les deux premières vertus de l'amaut. Ces personnages restent collés sur la muraille, ils ne s'en détachent pas pour vivre et se mouvoir au milieu de l'action ; Harpagon et Tartufe ne sont pas encore nés. Dans cette œuvre d'imagination, de subtilité et de bel esprit, à part l'amour, rien n'indique l'idée de peindre le monde réel ni la trace des préoccupations contemporaines.

Figurez-vous un palais diaphane, orné de bosquets et de jardins, éclairé par une lumière tendre et rosée, à travers laquelle glisse une série de fantômes vides et aériens : Bel-Accueil, Déduit, Oyseuse, Dangier, Male-Bouche, Jalousie, etc., personnages impalpables, qui raisonnent, dissertent, voyagent, et auxquels il ne manque qu'une chose capitale dans le monde réel comme dans le pays des fictions, la vie. Du reste, ils sont ornés, frisés, enluminés avec une coquetterie toute féminine. Vénus et l'Amour, ces gracieux enfants de l'imagination grecque, voltigent au milieu de ce monde d'abstractions fantastiques. La métaphysique galante et quintessenciée serpente tout autour, comme une fine dentelle découpée en festons et en guirlandes. C'est bien là l'œuvre du siècle qui cisela d'une main subtile et coquette le gracieux clocher de la Sainte-Chapelle, charmant joyau offert à la Vierge par le plus chaste, le plus sentimental et le plus respectueux de ses adorateurs.

La scène se passe en songe et au printemps, double

allégorie qui révèle déjà l'esprit de l'œuvre entière. Le printemps est la saison d'amour ; la vie elle-même est-elle autre chose qu'un rêve charmant, ennuyeux ou terrible ? Et puis, comme le répète La Fontaine après Guillaume de Lorris :

Le doux charme de maint songe,
Sous les habits du mensonge,
Nous offre la vérité.

Maintes gens dient que en songes
N'a se fables non [1] et mençonges :
Mais l'on puet tiex [2] songes songier
Qui ne sunt mie mençongier.

Le poëte ou plutôt l'amant est sorti de la ville par une belle journée de mai :

El [3] tens amoreus plein de joie,
El tens ou tote riens [4] s'esgaie.

Il arrive au bord d'une rivière, et là, étendu sur l'herbe, tandis que les oiseaux chantent leur gai ramage, il s'endort et se trouve subitement transporté en songe devant les murs d'un merveilleux jardin. Il frappe à la porte : dame Oyseuse vient lui ouvrir et le présente à Bel-Accueil, qui doit le mener à la conquête de la Rose. Alors commence un long voyage, dont nous n'avons pas à décrire ici toutes les étapes, entremêlées de soupirs, de désespoirs et de baisers. Guillaume de Lorris n'arriva pas au terme de cette amoureuse Odyssée. Il avait écrit déjà plus de quatre mille vers, quand il mourut, laissant Bel-Accueil enfermé dans le château de Jalousie, sous la garde d'une vieille mégère qui devait lui faire paraître le temps cent fois plus long.

Une vielle, que Diex honnisse,
Avait o [5] li por li guetier.

Bel-Accueil y resta quarante ans prisonnier, jusqu'à ce

1. Il n'y a que.
2. Tels.
3. Au.
4. Chose.
5. Avec.

que Jean de Meung, prenant pitié de sa peine, vint enfin le délivrer; mais ce ne fut pas sans de grands obstacles. Le siége du château, la délivrance de Bel-Accueil et la conquête de la Rose, inspirèrent au successeur de Guillaume de Lorris une suite formidable de quatorze mille vers. Hâtons-nous de dire que les harangues des principaux personnages, les dissertations morales, satiriques et politiques remplissent à elles seules les deux tiers du poëme. Génie âpre, violent et déclamatoire, doué d'une impitoyable fécondité, comme la plupart des écrivains révolutionnaires, plus préoccupés en général de l'idée que de la forme ou de la composition, Jean de Meung brise le cadre frêle et délicat où Guillaume de Lorris avait enfermé ses paisibles abstractions, et y fait couler par torrents les flots de sa verve plébéienne. Alors s'opère une étrange métamorphose : l'idylle devient pamphlet. Greffer la satire sur la galanterie, Juvénal sur Ovide, est une idée bizarre, sans doute, et qui cependant devait réussir, car elle satisfaisait les deux passions les plus populaires dans notre pays, la médisance et l'amour.

Par la date, la seconde partie du *Roman de la Rose* appartient encore aux dernières années du XIIIe siècle. Par l'esprit, elle annonce l'avénement d'une politique et d'une société nouvelles. C'est une œuvre distincte. Aussi, pour mieux la comprendre et la placer dans son véritable milieu, en renverrons-nous l'analyse au siècle suivant.

Parodies des chansons de geste.

Les chansons de geste n'étaient à l'origine qu'une chronique rimée des événements contemporains, étendus et embellis le plus souvent par l'imagination de la foule et des conteurs. Cette forme primitive de l'épopée, œuvre de l'esprit enthousiaste et guerrier, ne resta pas longtemps à l'abri des travestissements de la satire. Consacrée d'abord au récit des prouesses de Charlemagne et de ses barons, au

tableau des vertus et des merveilles de la chevalerie dans la Terre Sainte, elle servit bientôt à ridiculiser la honte des défaites, la folie et la vanité des entreprises avortées, des promesses sans effet et des menaces sans résultat. Dès le temps de Philippe Auguste, elle avait envenimé la vieille rivalité de la France et de l'Angleterre. Un trouvère normand, André de Coutances, composait le *Roman des Français*[1] pour consoler Jean sans Terre de la perte de ses provinces sur le continent. Un autre rimeur du parti opposé ripostait par un poëme dont le premier vers dit toute la pensée :

Honi soit li rois d'Engleterre!

Les menaces et les fanfaronnades que les souverains anglais se croyaient en droit de renouveler contre la France, depuis le vœu fameux et inaccompli de Guillaume le Conquérant, devinrent un sujet de représailles pour nos trouvères. *La Pais aux Anglois*, petit poëme en vingt-trois quatrains, est une mordante critique des projets d'invasion annoncés à grand bruit par Henri III. Le monarque anglais a réuni ses barons dans son palais : avec l'emphase d'un matamore de comédie, il jure d'exterminer les Français, d'emporter Paris d'aussaut, de mettre le feu à cette eau qu'on nomme la Seine, de brûler tous les moulins, et de transporter à Saint-Edmond de Londres, sur un chariot, une certaine chapelle dont il a grande envie, peut-être la Sainte-Chapelle, bâtie récemment par saint Louis. Ce beau rêve du nouveau Pyrrhus est brusquement interrompu par une sortie vigoureuse d'un de ses barons, Simon de Montfort, qui rappelle que les Français ne sont pas des agneaux, et que malheur arrive à qui ose mettre la main sur eux. Les Anglais s'en aperçurent à Saintes et à Taillebourg.

Ces courts fragments de satire historique reproduisent dans leur concision et leur nudité la forme première des chansons de geste. Bien qu'il y ait là une déviation, un travestissement de la poésie guerrière, on ne peut y voir

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.

encore une parodie complète et préméditée des usages, des mœurs et des exploits de la chevalerie. Cette parodie ne se fit pas longtemps attendre; nous la retrouverons bientôt triomphante dans un grand poëme, dont l'examen terminera pour nous l'histoire du XIIIe siècle. Mais d'abord rappelons en peu de mots sous quelle influence s'éveilla contre la société féodale l'esprit de critique et d'opposition.

Les invasions normandes durant la période carlovingienne, les croisades sous les premiers Capétiens, avaient été pour les barons une rude école, où presque tous achetèrent chèrement leur blason. Mais quand l'invasion se fut arrêtée, quand on eut oublié le chemin de la Terre Sainte, quand la justice du roi suffit à protéger tout le pays, la féodalité oisive vit son prestige décliner. La tour du seigneur, qui avait abrité si longtemps les chaumières voisines à l'ombre de ses créneaux, se dressa au milieu d'elles comme une ennemie. Les hommes d'armes, qui n'avaient plus à combattre le Sarrasin ou le Normand, passèrent leur vie à tourmenter les serfs et les vilains. Les tournois eux-mêmes, stériles parodies des grandes passes d'armes, où les ancêtres avaient versé leur sang pour la gloire de Dieu ou le salut de la patrie, frappés tour à tour par les interdictions royales et les censures ecclésiastiques, devinrent bientôt l'objet des moqueries populaires. Longtemps avant que Jacques Cœur fît sculpter sur les murs de sa maison de Bourges un carrousel de chevaliers à ânes, l'Angleterre se divertissait au récit grotesque du tournois de Trottenham, où les bouffons tenaient la place des héros. En France surtout, où l'on s'ennuie si vite, même des meilleures choses, plus d'un auditeur commençait à bâiller devant l'interminable énumération des joutes de Chauvenci, et ne prêtait qu'une oreille distraite aux compilations héroïques de Chrestien de Troyes. La caricature, ce terme fatal de l'épopée vieillissante, eut son tour. Tandis que certains trouvères de châteaux essayaient de reconstruire, avec un enthousiasme rétrospectif, les vieilles légendes carlovingiennes mêlées aux souvenirs de l'antiquité classique, un sentiment tout opposé inspirait

de profanes et malignes contrefaçons. À côté des types consacrés de Roland, d'Olivier, d'Ogier, héros brillants et magnanimes, apparut la laide et ignoble figure d'Audigier [1], le plus couart, le plus vil et le plus déloyal des chevaliers :

> Onques plus coarz hom, ce dit l'estoire [2],
> N'entra en abaïe ne chapitoire.

Certes, ce serait faire injure à l'Arioste et à Cervantes, que de mettre leurs immortelles créations en parallèle avec ce triste poëme, composé sans doute à l'usage du peuple des carrefours par quelque jongleur de bas étage. Pourtant, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette grossière parodie un des premiers essais du genre héroï-comique. Taillée sur le patron des vieilles épopées chevaleresques, formée comme elles d'une série de couplets monorimes, elle en reproduit exactement les détails dans leur ordre chronologique. L'auteur commence par nous faire connaître la famille de son héros : le comte Turgibus son père, à la chair jaune, pâle et bouffie, au cou grêle et long comme celui d'une autruche, grand homme de guerre, qui perce avec sa lance les ailes d'un papillon ; près de lui son aimable moitié Rainberge, qui était

> Et borgne et tigneuse.

De cette belle union naquit Audigier :

> Quant Audigier naqui, grant joie i ot.

Début solennel souvent employé dans les poëmes épiques, et que le conteur répète deux fois avec l'intention bien évidente de s'en moquer. Les présages obligés à la naissance de tout héros ne sont pas non plus oubliés. A défaut des rossignols qui restent muets, des étoiles qui ne songent point à luire en l'honneur du nouveau venu, une ânesse, une vieille chienne et une chatte borgue annoncent par un hor-

1. *Fabliaux*, Barbazan et Méon, t. IV.
2. Histoire.

rible vacarme sa gloire future. Arrivé à l'adolescence, Audigier est un type achevé de laideur, de maladresse et de grossièreté.

> Il ot pâle le vis[1] et teste noire,
> Et ot grosses espaules et ventre moire[2].

Il est armé chevalier, et vient essayer la force de son bras contre une vieille mégère du voisinage, espèce de dragon femelle, escortée de ses trois filles, antithèse vivante des trois Grâces. Aussi mal accueilli par elles que Don Quichotte par sa Dulcinée de basse-cour, le pauvre Audigier est battu, emprisonné, et n'échappe qu'après avoir embrassé pis que le visage de la vieille. Ces nobles exploits se terminent par le mariage du héros avec la hideuses *Tronce Crevace*. Malgré la platitude et la trivialité d'un tel récit, le nom d'Audigier resta populaire au moyen âge, comme une injure à l'adresse des gentilshommes dégénérés.

Une ironie plus ingénieuse et plus discrète semble avoir inspiré à un autre trouvère normand, Thomas de Bailleul, un petit poëme satirique, où sont parodiées les grandes luttes de la féodalité et tout le terrible appareil des combats. On croirait lire un fragment d'épopée chevaleresque, dont le récit grave, solennel et emphatique est subitement interrompu par une chute burlesque et imprévue. Un duel immense se prépare : le monde est partagé en deux camps. D'un côté flottent les bannières des Perses, des Grecs, des Siciliens, des Lombards, des Toulousains, des Gascons, des Poitevins ; de l'autre celles des Esclavons, des Allemands, des Bourguignons, des Picards, des Normands, des Français et des Angevins. Déjà la plaine retentit du cliquetis des armes, du bruit des tambours, des trompes et des cors d'ivoire. Les dames éplorées, les cheveux épars, s'apprêtent à contempler du haut des murs cette effroyable mêlée, où va se décider le sort de leurs frères, de leurs maris ou de leurs amants :

1. Visage.
2. Maigre.

Li dames regardaient où il est grant tintin[1]
De tabours et de tromps, de maint cor yvoirin.

Les chevaux hennissent, les clairons sonnent, le sang va couler à flots, quand tout à coup arrive un pèlerin tenant à la main.... quoi ?... un crucifix ?... un rameau vert?... Non.... mais un grand hanap de vin qui réconcilie les deux partis. Louis XI se rappelait-il ce dénoûment, quand, pour arrêter la formidable invasion d'Édouard III, il lui opposait non des soldats, mais d'immenses tables dressées aux portes des villes et chargées de brocs de vin ? Que ce soit là, comme on l'a cru, une satire des éternels préparatifs et des expéditions avortées de Jean sans Terre contre la France : peu importe ! Ce qu'il y a de curieux dans ce passage, c'est de voir le trouvère déployer toutes les magnificences de l'épopée chevaleresque pour s'en moquer, jouer avec l'enthousiasme guerrier, et le montrer vaincu par l'irrésistible éloquence d'un verre de vin.

Parmi ces premiers rudiments informes, ces filets égarés et lointains du genre héroï-comique, citons encore un petit poëme moitié flamand, moitié français, récemment découvert par M. V. Le Clerc sur les feuilles poudreuses d'un manuscrit oublié depuis des siècles. C'est l'histoire d'une croisade bourgeoise contre le château de Neuville[2]. Les chevaliers sont des tisserands : leur chef Simon Banin les avertit de se tenir prêts au premier coup de cloche. La scène du serment, celle du départ, offrent une amusante parodie des récits chevaleresques. Les bourgeoises en larmes se jettent au cou de leurs maris, aussi désolés qu'elles à l'idée de cette terrible expédition. Tous les types traditionnels, depuis Homère, se trouvent reproduits là avec un mélange de plaisant et de sérieux qui annonce déjà le vrai ton de l'épopée badine. C'est d'abord le belliqueux Makesai, qui s'arrache des bras de la tendre Comméline son épouse, alarmée par un songe funeste, comme la Pauline de Polyeucte. Puis

1. Bruit.
2. *Hist. litt.*, t. XXIII.

viennent les adieux du jeune Farlet Ortin à sa blonde amie Wisebell. Enfin les recommandations du sage Liépin, gras et lourd héros, Agamemnon bourgeois qui aspire à l'échevinage, et se résigne par ambition à gagner un peu de gloire au meilleur marché possible. Après avoir enfourché à grand'peine son cheval, qui gémit sous le poids, il s'en va le cœur dolent, étouffant de peur et d'embonpoint sous son armure, et priant Dieu de le ramener sain et sauf à sa maison. L'armée, réunie non sans effort, va se mettre en marche, quand éclate un coup de tonnerre qui met fin au poëme comme à l'expédition. Il est permis de voir, dans ce facétieux récit, une satire inspirée par l'esprit féodal contre les communes flamandes. Peut-être la noblesse se vengeait-elle ainsi de l'outrecuidance de ces manants qui avaient osé la battre plus d'une fois à Bouvines comme à Courtray. Mais la parodie n'en existait pas moins : il était facile de la retourner contre ceux même qui semblaient en profiter. Les jongleurs populaires ne s'en firent pas faute : tout le bagage épique y passa.

Les récits de voyages, cette mine inépuisable de mensonges et de merveilles, qui est devenue, de nos jours, la ressource des libraires, après avoir été celle des conteurs durant des siècles, occupent aussi une grande place dans les romans du moyen âge. Homère avait tenu la Grèce entière suspendue à ses lèvres en lui racontant les aventures d'Ulysse chez les Lestrygons et les Cyclopes. Depuis Homère, tout héros d'épopée a voyagé : le sage Énée lui-même, à l'esprit si peu romanesque, s'égare un moment chez les Harpies avant d'arriver à Carthage. Le moyen âge trouvait là de quoi satisfaire son amour du merveilleux, son mépris de la vraisemblance, sa manie d'érudition confuse, inexacte, et son infatigable prolixité. Du merveilleux à l'absurde le pas est rapide, et il l'eut bientôt franchi. Les voyages aquatiques et aériens d'Alexandre, dans un des poëmes les plus populaires du XIIIe siècle, peuvent nous donner une idée des extravagances auxquelles se laissait entraîner très-gravement et très-longuement l'imagination des conteurs. Le bon sens gaulois ne tarda pas

à protester contre l'absurdité de ces légendes : on s'en moqua en les exagérant. Parmi ces innombrables pièces burlesques que les jongleurs nous ont léguées sous le titre de : *Fatrasies*, il en est une intitulée : *Un dit d'aventures*[1]. C'est l'histoire merveilleuse et incroyable d'un voyageur égaré dans une forêt enchantée, attaqué par des brigands qui le criblent de coups de poignard sans lui faire le moindre mal, sauvé par l'intervention charitable d'une louve et de ses douze louveteaux, tombé à l'eau, puis retiré par un pêcheur qui meurt d'effroi en le voyant pris dans son filet, bientôt avalé par un monstre terrible, et délivré miraculeusement par un taureau, qui attaque le monstre et lui crève le ventre d'un coup de corne. Tout entier au plaisir qu'il éprouve en revoyant le jour, le conteur arrête là le récit de ses aventures, uniquement par discrétion et dans la crainte de passer pour un menteur. On le voit, Gulliver avait des ancêtres au XIIIe siècle, tout aussi bien que Roland Furieux et Don Quichotte.

Les Vies des saints elles-mêmes, ces pieuses et naïves légendes si chères à l'imagination des peuples, devinrent, comme les chansons de geste, l'objet de burlesques parodies. Sans doute, ces plaisanteries, grâce à leur platitude même, étaient assez innocentes : des moines, des abbés se les permettaient sans remords. Quand on tolérait dans l'Église les fêtes de l'Ane, est-il étonnant qu'on se soit diverti aux dépens de saint Oyson, frère de saint Gourdin ; qu'on ait raconté les miracles de saint Tortu, le plus grand saint qui soit au monde, puisqu'il console les affligés, rend amis ceux qui ne se sont jamais vus, et, sans le secours du maire ou du bailli, réconcilie ceux qui allaient se battre ? Or, quel est donc ce grand saint Tortu? C'est le vin, ainsi nommé parce qu'il fait marcher de travers.

Cette parodie du monde féodal et religieux que nous avons suivie dans les plus légères et même dans les plus

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.

obscures productions du moyen âge, s'étend et prend des proportions vraiment épiques dans un ouvrage dont le succès devait égaler, surpasser même celui des plus fameux poëmes chevaleresques, le *Roman de Renart*.

CHAPITRE VIII

LE RENART

Au XIIIe siècle, l'œuvre satirique par excellence, celle qui domine toutes les autres par l'importance et la popularité, c'est le *Renart*, vaste parodie qui se joue, se parle, s'écrit; recueil de toutes les médisances qu'on raconte le soir à la veillée; écho des rancunes qui animent les petits contre les grands, des hardiesses politiques ou religieuses qui traversent l'imagination des hommes d'État, des jongleurs, des moines, des savants; cycle immense, en un mot, où se développe sous toutes les formes le génie d'opposition. Le poëme de *Renart* offre, dans la forme et dans le fond, une image complète du moyen âge. Ce qu'il a de confus, d'incohérent même, est un trait de vérité historique. On comprend qu'en Grèce, chez un peuple où se rencontrent, tout d'abord, des idées et des forces extrêmement simples et par suite faciles à organiser; où les genres littéraires naissent les uns des autres, comme les institutions, par une sorte de déduction logique; où la société n'est entravée dans sa marche ni par la complication des intérêts, ni par l'embarras des souvenirs, ni par les ruines accumulées de deux ou trois civilisations antérieures; on comprend que chez un pareil peuple, l'art ait reçu de bonne heure une forme arrêtée. Mais le moyen âge est loin d'offrir la même simplicité. Là se présente un chaos de forces désordonnées qui travaillent mutuellement à se détruire, le monde ancien et le monde moderne, les traditions germaniques et les traditions romaines, les droits féodaux et les libertés communales, la raison et la foi, l'Église et l'État : tout ce qui sortira de là, mœurs,

lois, arts, sciences, philosophie, théologie, se ressentira de ce pêle-mêle. Tel est le caractère du *Renart*.

Création ou plutôt compilation gigantesque, mélange bizarre d'ignorance et d'érudition, de détails grossiers, fastidieux, discordants, et de saillies vives et légères, il s'étend d'un bout du moyen âge à l'autre, recueillant sur la route toutes les inspirations, se grossissant des folies et de la sagesse de chaque époque; œuvre collective élevée aux frais de l'esprit public, comme ces cathédrales interrompues et reprises durant des siècles, où des générations entières ont travaillé, où des milliers d'artistes ont usé leur vie et leur ciseau, puis sont morts inconnus [1]. Ainsi meurent les poëtes du *Renart*. A peine quelques noms sont arrivés jusqu'à nous, ceux de Pierre de Saint-Cloud (auteur de la 11e branche, édit. Méon); de Richard de Lison, trouvère normand (28e branche); de Jacquemart Giellé de Lille en Flandre. Tout le monde met la main à l'œuvre, grands et petits, prêtres et laïques, clercs et bourgeois. L'un d'eux nous apprend qu'il fut abbé de la Croix en Brie,

> Uns prestres de la Croiz en Brie [2]
> . . . . . .
> A mis son estude et s'entente
> A fère une novele branche
> De Renart, qui tant sot de ganche [3].

L'autre, épicier pendant dix ans;

> Marchéans fu et espiciers
> Le tens de dix ans tous entiers.

1. Le cycle complet de Renart, tel qu'il nous est parvenu, contient près de 120,000 vers, ainsi répartis :

Reinardus Vulpes	6.600
Reineke (allemand)	2.266
Reineke Fuchs (id.)	6.884
Reinaert (flamand. — Anc. et nouv)	10.150
Le Renart français	30.000
Le Couronnement de Renart	3.398
Renart le Novel	8.048
Renart le Coutrefait	50.900
Total	118.246

2. 25e branche. V. 15,210. Rothe, *les Romans de Renart*.
3. Sut de ruse.

Tous les genres de littérature se mêlent, se croisent comme toutes les classes de la société, dans ce cadre sans fin : fabliaux, apologues, moralités, chansons et musique, dissertations scientifiques, sermons, histoires sainte et profane, ancienne et moderne. Au milieu de cette vaste cohue de souvenirs et de créations, l'œuvre monte, monte toujours, fantasque, bizarre, sans souci du plan ni de l'ensemble. Pour comprendre comment tant d'inspirations diverses ont pu se concilier entre elles, il faut se rappeler la liberté de composition que le moyen âge laissait à l'architecture et à la poésie : il faut se représenter ce canevas immense sur lequel chacun brode à sa fantaisie, l'artiste une figure, le conteur une légende. Ces branches du Renart, qui se rattachent au tronc principal, sont comme les chapelles que le caprice des architectes a semées autour de la nef. Chacune d'elles nous représente l'inspiration individuelle travaillant sur une idée qui appartient à tout un siècle. Autour du poëme capital se groupent une foule de créations secondaires, chansons, jeux-partis, mascarades, comme autour des murs de la cathédrale s'agitent les fêtes de l'Ane, les processions des Fous et des Innocents [1].

La légende de Renart peut se diviser en trois périodes parfaitement distinctes :

L'une, qui comprend les quatre poëmes primitifs du Reinardus vulpes (latin); du Reinecke (allemand), du Reinaert (flamand), et enfin du Renart (français), le plus considérable de tous. C'est là ce qui constitue l'*Ancien Renart* (fin du XIIe et commencement du XIIIe siècle);

L'autre qui remplit la fin de ce même siècle, et à laquelle se rattachent les deux poëmes du *Couronnement de Renart* et de *Renart le Novel;*

La dernière ouvre un nouveau cycle, *Renart le Contrefait*, et un nouveau siècle, le XIVe.

1. Tels sont : le dit de *Renart le Restourné*, par Rutebœuf. — Le jeu-parti de *Maître Regnart avec son Roncin*. — La charmante chanson de la *Queue du Renart*, dont l'auteur est inconnu (V. Ach. Jubinal). Au XIVe siècle, Eustache Deschamps ajoute encore une branche de 3,000 vers à l'ancien Renart.

Ancien Renart.

De longues discussions se sont engagées sur les origines du *Renart*, sur l'époque de sa composition, sur les migrations de cette légende qu'on a fait descendre ou remonter tour à tour du nord à l'est, et de l'est au nord. Les érudits flamands surtout l'ont réclamée comme un héritage national [1] : Grimm de son côté l'a revendiquée pour l'Allemagne : Göthe s'en est emparé à ce titre. Un fait certain, c'est que le poëme de *Renart* n'est pas plus l'œuvre d'un pays que d'un homme : il appartient évidemment aux provinces du nord et de l'est de la France (Artois, Lorraine, Picardie, Champagne), et aux contrées voisines, telles que l'Alsace, la Flandre et le Hainaut. Ses deux limites sont le Rhin et la Loire [2]. Les noms des villes, des châteaux, des fleuves cités dans le poëme en sont une preuve incontestable. Mone place la composition du *Reinardus vulpes*, qu'il considère comme l'œuvre primitive, entre le xe et le xiie siècle; Robert (fables des xe, xie, xiie et xiiie siècles) croit que le poëme français de *Renart* fut écrit dans l'intervalle de la première et de la deuxième croisade. Le Grand d'Aussy regarde Pierre de Saint-Cloud, qui vivait au commencement du xiiie siècle, comme le premier auteur de cet ouvrage. Quoi qu'il en soit de toutes ces opinions, on peut affirmer que l'immense popularité du *Renart* date surtout du xiiie siècle. Gauthier de Coinsy, dans son livre des *Miracles de la Vierge*, publié en 1233, censure les gens d'Église qui songent moins à suspendre dans les chapelles les images de Notre-Dame, qu'à faire peindre dans leurs chambres à coucher les aventures d'Ysengrin et de sa femme :

1. V. Wilhem, *Étude sur le Renart flamand*.
2. « En 1112, Teudegald de Laon, que l'évêque Gaudri avait surnommé *Isengrin* à cause de sa ressemblance avec le loup, lui rend, avant de le frapper, cet odieux surnom, qui dès lors était populaire, et qui n'avait pu le devenir que par des récits dans la langue du pays, et non pas en latin, en provençal ou en flamand. Il n'en faudrait pas plus pour assurer la priorité de plusieurs parties du texte français. » (V. Le Clerc, Disc. sur l'état des lettres au xive siècle.)

En lor moustiers ne font pas fere,
Si tost l'image Nostre Dame,
Com font Ysengrin et sa fame
En lor chambre, où ilz reponment[1].

Une autre question longuement agitée, c'est de savoir à quelle occasion le *Renart* fut composé. Eckardt, et Mone après lui, ont cru voir dans la querelle d'*Ysengrin* et de *Renart* une allusion directe et suivie à la guerre de Zwentibold, roi de Bohême, avec un certain Réginard ou Régnier d'Austrasie. Cette hypothèse, réfutée par Grimm et Raynouard (*Journal des savants*, 1834), a été reprise et discutée de nouveau par M. Saint-Marc Girardin, à propos de *Renart le Novel* (*Journal des Débats*). Nous n'essayerons pas de suivre ces discussions qui nous entraîneraient hors des limites de notre sujet. Il nous suffit de les indiquer. La légende de *Renart* est évidemment antérieure aux événements dont il s'agit. Il est possible qu'à certaines époques, il y ait eu des rapprochements, des allusions à certains personnages et à certains faits historiques; mais l'existence de la légende en est complétement indépendante. Dès la plus haute antiquité nous voyons le renard en guerre avec les autres animaux, et surtout avec le loup son voisin. C'est l'animal trompeur, rusé, hâbleur et sentencieux. Ésope en a fait le héros de ses fables. Horace nous recommande aussi de nous méfier du renard :

.....Ne fallant animi sub vulpe latentes.

L'idée même de cette vaste mascarade, où passe la société tout entière avec ses vices et ses ridicules, n'appartient pas seulement au moyen âge. Homère, après avoir composé l'*Iliade*, s'amusait à parodier, dans la *Batrachomyomachie* (combat des rats et des grenouilles), la lutte sanglante des ambitions et les folies héroïques qu'il avait immortalisées. L'apologue est une des formes les plus an-

1. Cachent, gardent.

ciennes de la satire, forme piquante et discrète, qui permet de prêter aux bêtes l'esprit qu'on n'ose pas toujours donner aux hommes. Un des auteurs du *Renart* invoque à l'appui de sa fiction l'exemple de l'ânesse de Balaam. C'est encore une autorité, si ce n'est pas une malice.

Dans l'origine, le mot de *Renart* est un nom propre comme celui de *Noble* et d'*Ysengrin*. Toutes les fois qu'on veut désigner l'animal lui-même, on l'appelle *Vorpil* ou *Gorpil*. C'est le nom que lui donne le poëte de la première branche, lorsqu'il nous montre Ève frappant la mer d'un coup de baguette et en faisant sortir les deux rivaux, le *Gorpil* et le *Leu* (loup).

> Entre les autres en issi [1]
> Li Gorpil, si asauvagi,
> Rous ot [2] le poil *come Renart*.
> (1re *branche*.)

De là, sans doute, est née cette hypothèse d'un certain duc Réginard ou Régnier auquel le *gorpil* est comparé. Renart est le type et le héros d'une génération nouvelle. Le monde commence à se désenchanter de la force pour adorer une autre puissance, l'adresse, la ruse, ce qui s'appellera plus tard la politique.

> Icil Gorpil nos senefie
> Renart, qui tant sot de mestrie.
> Tot cil qui sont d'engin et d'art
> Sont mès tuit [3] apelé Renart.
> (*Ibid.*)

Renart, et c'est là ce qui fait son originalité, ne ressemble en rien aux personnages des épopées chevaleresques. Dans les chansons de geste, le héros est doué d'une force prodigieuse, d'une bravoure téméraire à l'excès : il fend les rochers d'un coup de son épée, comme Roland à Roncevaux; il se lance tête baissée dans une série d'exploits ou de

1. Sortit.
2. Eut.
3. Tous.

folies romanesques; il a pour lui les enchantements de la fée Morgane ou du magicien Merlin. Renart est réduit à ses seules forces : il a les griffes moins solides, la peau moins épaisse que son compère et sa victime Ysengrin. Le merveilleux ne lui vient point en aide : c'est un héros tout prosaïque. Ignorant le fanatisme chevaleresque du point d'honneur, il fuit au besoin devant l'ennemi, mais réussit toujours à se venger. Enfin, Renart n'est pas un grand seigneur comme *Noble* le *lion*, *Brun* l'*ours*, ou *Firapel* le *léopard*, mais un simple baronnet, pauvre comme un cadet de famille. Il vit retiré dans son château de Malpertuis, ou mauvais trou, avec sa femme

Hermeline la preude dame,
Qui moult estoit cortoise et franche ;
(2e *branche*.)

et ses trois fils Percehaie, Malebranche et Rovel. Souvent la faim entre à la maison :

Ce fu en mai au tens novel
Que Renart tint son fils Rovel
Sor ses jenouz[1] à un matin,
Li enfés[2] ploroit de grant fin[3],
Por ce que n'avoit que mengier[4].
(28e *branche*.)

Renart, qui connaît tout le pouvoir de l'éloquence, commence par faire un beau discours à ses enfants pour calmer leur appétit, puis médite quelque bon tour. Vrai chevalier d'industrie, il s'en va *gaaignant* à travers le monde, flattant, cajolant, mendiant, volant, inventant des prodiges d'adresse et de diplomatie pour la conquête d'une andouille, d'un jambon ou d'un poulet. Comme Figaro, il peut se flatter de dépenser chaque matin, pour vivre, plus d'esprit que Noble pour gouverner ses États.

1. Genoux.
2. Enfant.
3. Faim.
4. Manger.

Malgré tout, Renart n'est point un philosophe chagrin ni déclamateur. Il ne se désole pas comme Archithrénius, ou ne s'emporte pas comme Guyot. Sa malice et sa gaieté triomphent de tous les obstacles. Personnage discret, matois et prudent, il accepte le monde tel qu'il est, et se contente de l'exploiter à son profit. Il se confesse, porte haire et cilice, prend la croix, chante la messe, ce qui ne l'empêche ni de rire de l'enfer, ni de profaner les saints mystères, ni de croquer le milan son confesseur. Sophiste, diplomate, casuiste, dévot, hypocrite, gourmand, paillard, menteur effronté, faux ami, mauvais parent, esprit fort; à la fois Patelin, Panurge, Tartufe, Figaro, Robert-Macaire, voilà Renart. Il a inventé le fameux *distinguo* : il aime, lui aussi, à *voir lever l'aurore*. Bohémien sans vergogne, il n'a point de préjugé de caste ni d'éducation : il se fera tour à tour jongleur, médecin, moine, voleur, et de tous ces métiers le dernier n'est pas le moins honnête à ses yeux.

Autour de Renart se meut toute une société mystifiée par lui. Sa première victime est *Ysengrin* le loup, personnage violent, brutal et glouton, ridicule mari et courtisan maladroit.

Puis vient *Noble* le lion, majesté solennelle, débonnaire et un peu niaise, égoïste à l'excès, entêtée de ses prérogatives, se laissant monter la tête par ses courtisans et ses ministres, éclatant en menaces qui n'aboutissent point, et finissant toujours par être dupe des cajoleries de Renart.

Brun l'ours, conseiller du monarque, personnage grave et sournois, épais gastronome, qui a le défaut de trop aimer le miel.

Firapel le léopard, que Noble comble de ses faveurs, tout en essayant de lui voler sa femme.

Brichemer le cerf, le Dandin de la cour, grand juge et grand discoureur.

Tardif le limaçon, gonfalonnier du roi.

Bernard l'âne ou l'archiprêtre, orateur en vogue à la cour, malgré ses platitudes et ses bévues, chargé de célébrer les morts illustres.

Tybert le chat, le seul animal capable de lutter d'adresse avec Renart.

Belin le bélier, *Escoffle* le milan, *Tiercelin* le corbeau, tous trois remplissant les fonctions de confesseurs.

Canteclerc ou *Chanteclair* le coq, trompette de l'armée royale.

Dans cette longue énumération, Renart compte de nombreux ennemis, et à peine quelques partisans :

Grimbert le blaireau, son oncle, bonhomme sage, froid et indulgent comme le Philinte du *Misanthrope*, louvoyant entre les partis, courtisan assidu de Noble et défenseur officieux de Renart, flattant la vanité de l'un, palliant les torts de l'autre. Aussi est-ce à lui que Renart confesse ses fautes de préférence, sûr qu'il est d'obtenir l'absolution.

Cointeriaus le singe, cousin de Renart et admirateur passionné de ses talents, avocat des cours plénières, joignant au pathétique des paroles celui des gestes et des grimaces.

Gilhe ou *Rakenau* la guenon, tante de Renart, maîtresse plaideuse et parleuse, dame d'âge et d'expérience, rompue à toutes les subtilités de la chicane, et dont le babil mettrait en déroute les avocats les plus retors.

Le choix des visages et des costumes, dans cette mascarade allégorique, est déjà une satire : les principaux types de la société y sont représentés. L'homme ne se mêle guère à l'action qu'à titre de comparse, comme le *Deus ex machina*, pour hâter le dénoûment et contribuer aux triomphes de Renart. Ici, c'est le charretier auquel Renart vole ses anguilles ; là le vilain Liétart qui lui fait hommage de son poulailler. En général, le poëte choisit des personnages populaires, tels qu'un paysan, un moine ou un abbé.

Ce qui constitue le fond même du poëme, c'est la lutte de Renart contre Ysengrin ; le triomphe de la ruse sur la force brutale. L'origine de cette longue inimitié est l'amour adultère de Renart pour *Hersent* la louve, dame légère, dont la vertu trouve peu de créance à la cour. Ysengrin, furieux, a juré de se venger ; il s'emporte en menaces, puis finit par se réconcilier, et retombe, sans cesse, victime de sa crédulité

et de sa gloutonnerie, dans les piéges de son compère. Un jour il vient frapper à la porte de Renart en le priant de lui laisser goûter quelques anguilles. Celui-ci lui persuade qu'il ne peut prendre part à ce repas succulent sans être moine, et lui échaude la tête avec de l'eau bouillante pour lui faire une tonsure. Une autre fois, en hiver, il l'emmène à la pêche et l'engage, pour attirer le poisson, à tenir sa queue immobile dans la rivière : l'eau gèle, les paysans arrivent avec leurs chiens, et Ysengrin n'échappe qu'en laissant sa queue entre les mains des ennemis. C'est encore Renart qui attire Ysengrin au fond d'un puits, où il promet de lui faire voir le Paradis; c'est lui qui engage le roi malade à se vêtir de la peau d'un loup écorché. Cette longue série d'espiègleries se termine par un combat singulier en présence de la cour.

Belin a reçu la confession des deux champions. Ysengrin arrive le poil hérissé, les yeux rouges de sang. Renart est calme, réfléchi : d'après les conseils de sa tante Rakenau, il s'est fait raser tout le corps et frotter d'huile. Il ne se lance pas sur son adversaire avec la témérité étourdie de nos chevaliers à Crécy et à Poitiers. Nouvel Horace, il prend la fuite pour user les forces d'Ysengrin, le tient en échec en lui lançant des tourbillons de poussière dans les yeux, lui bat le visage avec sa queue mouillée d'urine, et, lorsqu'il le voit haletant, épuisé, se précipite sur lui et le terrasse. Renart va être déclaré vainqueur, quand par mégarde il laisse entrer sa patte dans la gueule du loup. La douleur lui fait perdre connaissance ; il passe pour mort, puis revient à lui. Noble décide qu'il sera pendu, puisque le jugement de Dieu l'a condamné. Au même instant passe un moine qui demande la grâce de Renart, l'obtient et l'emmène au couvent. Renart prend l'habit, chante matines, édifie les frères par sa piété, malgré les nombreuses tentations dont il est assailli.

> Les signes fet del moniage,
> Moult le tienent li moine à sage,
>
> . . . . . .
>
> Et si fet moult le papelart.
>
> (24e *branche.*)

Cette lutte de Renart contre Ysengrin nous rappelle celle d'Ulysse contre Polyphème dans l'*Odyssée*. Renart a plus d'un trait de ressemblance avec le héros grec. Sans doute, Ulysse est un personnage plus grave, plus moral, plus religieux : il ne laisse échapper aucune de ces hardiesses impies dont le malin compère est si prodigue. Mais Ulysse est un homme positif, rusé, défiant comme Renart : c'est le génie de la patience et de la sagesse, non pas de la sagesse philosophique telle que nous l'entendons aujourd'hui, mais de cette sagesse pratique mêlée d'artifice et de mensonge, qui est la science des expédients [1]. Minerve dit elle-même à son héros chéri : « Les paroles détournées ont fait l'objet de ta plus chère étude dès ton enfance [2]. » Renart s'écrie quelque part : « Quelle sagesse y a-t-il à dire ce qui est ? C'est la chose du monde la plus facile. » Ulysse rentre à Ithaque, sans se faire connaître, sous un habit de mendiant. Renart, qu'on croit mort, revient de même à Malpertuis déguisé en jongleur et feignant de parler anglais :

> Fotre merci, dist-il, bel Sir,
> Moi saura fere ton plesir,
> Moi saver bon chançon d'Ogier,
> Et de Rolant et d'Olivier.
>
> (22e *branche*.)

Hermeline, sa femme, moins fidèle que Pénélope, se préparait à épouser son cousin Poincet, le *Taisson* (jeune blaireau). Renart assiste aux noces, chante à table, fait préparer le lit nuptial, et propose à Poincet, avant d'y entrer, de se rendre en pèlerinage au tombeau de la Poule. Il lui garantit qu'à ce prix, il est sûr de devenir père le lendemain. Poincet tombe dans un piége tendu par un manant. Renart, vengé, revient à la maison, bat sa femme, l'injurie, puis se réconcilie avec elle, et lui raconte comment il a été chassé du couvent après avoir volé quatre chapons ; comment il est tombé dans la cuve d'un teinturier d'où il est

1. Σοφία, en grec, *sagesse*, *ruse*, *habileté*. C'est dans le même sens qu'on a dit Charles V le Sage, le Clerc, l'Avisé.
2. Odyssée, liv. XIII.

sorti tout jaune; comment il a rencontré Ysengrin qui ne l'a pas reconnu, et l'a pris pour un pauvre ménétrier anglais ayant perdu sa vielle. Renart triomphe jusqu'au bout par la ruse : le héros reparaît dans Ulysse, dès qu'il a son arc entre les mains.

Noble, offensé, veut en finir avec ce dangereux voisin : il convoque le ban et l'arrière-ban de ses vassaux, et vient assiéger Malpertuis. Renart tient bon, s'introduit pendant la nuit dans la chambre de dame Orgueilleuse (la lionne), et joue auprès d'elle le même rôle que Jupiter chez Amphitryon. Fatigué des longueurs du siége, le roi accepte des conditions de paix ; Renart est comblé d'honneurs. Aucun genre de succès ne lui manque en ce monde : il est le favori du roi et l'idole de toutes les femmes. Hersent, la grande aboyeuse, prie pour lui avant le combat qu'il doit soutenir contre Ysengrin, son mari ; dame Orgueilleuse lui envoie son anneau pour le sauver ; la Léoparde le reçoit à la place de Noble ; Hermeline lui pardonne ses infidélités. Au milieu des fêtes de la cour, Renart engage avec Ysengrin un imprudent pari qui doit arrêter le cours de ses exploits amoureux. Il passe de nouveau pour mort : la cour entière prend le deuil. Bernard, l'archiprêtre, est chargé de prononcer son oraison funèbre. Il vante la sainteté du défunt, le compare aux apôtres, entasse dans son discours les platitudes les plus comiques et les plus triviales, rappelle les amours de Renart avec Hersent, avec dame Orgueilleuse, et invite le roi, qui l'écoute, à tout pardonner. Sous l'impression de ce magnifique discours, tout le monde prie pour l'âme de Renart; mais, au moment où l'on se prépare à le mettre en terre, le voilà qui s'avise de ressusciter, pour narguer la mort et ses ennemis.

Tout ce que le moyen âge a vénéré, pratiqué avec foi, avec amour, pèlerinages, croisades, miracles, pieuses légendes, duels judiciaires, confession, chevalerie, papauté, se retrouve là parodié sans éclat, sans violence, avec une ironie douce et légère, qui n'est pour cela ni moins vive ni moins profonde. *Pinte*, la poule, étranglée par Renart, est déclarée sainte

et martyre : il s'opère sur sa tombe maints beaux miracles, dont nul ne peut douter, ajoute malignement l'auteur, puisqu'ils furent attestés par *Roonel*, le chien. Renart, traduit devant le Lion, soupire, avoue en baissant les yeux, en se frappant la poitrine, en calomniant charitablement ses ennemis, qu'il est un grand pécheur, et demande à partir pour la Terre Sainte, afin d'y expier ses fautes. Noble y consent, bien qu'il se défie de ces voyages :

> Quar tuit[1] ceste costume tienent,
> Qui bon i vont, mal[2] en revienent.

A peine hors de vue de la cour, Renart jette à bas son bourdon, sa croix, gambade, rit comme un impie, et croque le lièvre *Couart*, qu'il rencontre sur son passage. Les hommes eux-mêmes n'échappent pas aux critiques et aux malices de ces bêtes si avisées. Tybert (le chat), pris aux lacs par la ruse infernale de Renart, se jette entre les jambes du curé, et le mutile, au grand désespoir de sa servante. Ailleurs, il vole à un autre prêtre son cheval et ses livres, et lui fait passer un examen ridicule, où il le convainc d'ignorance. De là, il s'en va de concert avec Renart chanter la messe et les vêpres à Blaaigny : les deux amis se disputent bientôt à propos du partage des dîmes.

Dans le *Reinardus Vulpes*, *Salaura*, la truie, après avoir dévoré l'abbé Ysengrin, se permet d'étranges réflexions sur les gens d'église et sur le pape : Renart feint d'être scandalisé et prend leur défense avec une maladresse préméditée, qui rend la cause dix fois plus mauvaise. Ailleurs, quand il s'agit de partager la proie, Noble, émerveillé de ses talents, lui demande où il a appris ainsi à faire les parts, surtout celle du maître ; le rusé matois lui répond que c'est auprès d'un grand vilain à calotte rouge, dont il a retenu les leçons.

L'ancien Renart se distingue par un fond de bonhomie railleuse et sournoise. La satire se mêle perpétuellement à

1. Tous.
2. Mauvais.

la fable, mais sans l'entraver ni l'étouffer; elle perce plutôt qu'elle n'éclate, elle dit moins qu'elle ne laisse entendre. A mesure que nous avançons, les critiques deviennent plus directes et plus amères, la fable perd de son importance, le type même de Renart se modifie. Cette transformation est sensible dans le poëme du *Couronnement de Renart*, faussement attribué à Marie de France, et dans celui de *Renart le Novel*, par le Flamand Jacquemart Gielée.

Seconde période. — Le couronnement de Renart et Renart le Novel.

Renart est devenu plus ambitieux : il ne se contente plus de la conquête d'un poulet, d'un jambon ou d'une andouille ; il aspire à la royauté. Dès lors, son vrai rival n'est plus Ysengrin, mais Noble. Les jovialités de la jeunesse ont fait place aux préoccupations de l'âge mûr; les boutades, les coups de tête improvisés, aux combinaisons plus lentes de la politique; les malices gratuites, aux perfidies intéressées :

Quærit opes et amicitias, inservit honori.

Pour arriver à ses fins, il se rend auprès des frères mineurs et des jacobins. Les deux ordres étaient brouillés : il les réconcilie et se charge pendant un an de leur éducation. Tous les moines deviennent passés maîtres en l'art de renardie. Sur ces entrefaites, le bruit se répand que Noble est dangereusement malade. Vite il arrive à la cour, déguisé en moine, et se fait annoncer comme étant le prieur du couvent voisin. Il exhorte le roi à s'occuper du salut de son âme et de son royaume, et à désigner son successeur. Noble répond qu'il a songé à Firapel, le léopard. Renart lui objecte que la royauté appartient de droit non au *plus fort*, mais au plus *habile*, que le *génie* seul peut sauver les empires, et à ce propos il fait longuement son propre éloge, sans nommer Renart et sans avoir l'air de le connaître.

La ruse a complétement réussi. Renart, déclaré roi, achève

de séduire le monde, joue le désintéressement en refusant les dons de joyeux avénement qu'on lui offre, mais autorise sa femme et ses fils à les accepter ; il va en Palestine, y acquiert une immense réputation de courage et de sainteté, puis revient à Paris, où il est l'arbitre souverain de la morale, de la galanterie et du bon goût. Émerveillé de ses succès, le pape l'appelle auprès de lui et en fait son conseiller intime. Dès lors nul ne réussit en ce monde, s'il n'est instruit dans l'art de *renardie* :

> ...Nus ne puet, ce poise[1] mi,
> Aujourd'ui venir à maistrie,
> Se il ne siet[2] de Renardie.

L'altération que nous avons signalée dans le poëme du *Couronnement* est plus visible encore dans celui de *Renart le Novel*. La fable proprement dite n'est plus qu'une partie secondaire; les réflexions philosophiques, les sermons, entravent à chaque instant la marche du récit. A l'allure franche, légère et piquante de l'ancien Renart, succède un ton plus pédantesque et plus violent. En même temps, Renart le Novel offre le spectacle étrange d'un poëme antiféodal calqué sur les épopées chevaleresques. Les animaux se font hommes, montent à cheval, se revêtent d'armures, donnent des tournois ; à la table de Noble et de Renart, les ménestrels chantent des couplets que l'auteur a soin de nous citer tout au long, sans oublier même la musique. Renart a déjà fait fortune; ce n'est plus le pauvre baronnet de Malpertuis, mais un grand seigneur riche et puissant. Sa maison, construite de trahison, de haine, d'envie, de flatterie, est partout tendue de drap d'or. Malpertuis est devenu un château considérable, ceint de triples murs, garni de vivres, d'armes, de munitions de toute espèce. Enfin, l'œuvre de Jacquemart Gielée est infectée de ce faux goût d'érudition et d'allégorie, qui entre dans la poésie française avec le *Roman de la Rose*, et s'y

1. Afflige.
2. Sait.

maintient jusqu'à Villon. Renart est comparé à Hector, à Tydée ; les fils du roi à Roland ; Noble à Judas Machabée. Quand celui-ci se rend à Malpertuis pour converser de la paix avec Renart, il est reçu par six princesses, maîtresses du château : Colère, Envie, Avarice, Paresse, Luxure et Gloutonnerie. La nef sur laquelle Renart vient présenter la bataille au roi, dans le détroit de Passe-Orgueil, est composée de tous les vices, bordée de trahison et clouée de vilenie :

Li fons est de male[1] pensée,
Et s'est de traïson bordée,
Et clauwée de viloinie,
Et de honte très bien poïe[2],
De trecerie[3] en est li mas,
Par ceste nave est Nobles mas[4].

Le drap gris, tissu d'hypocrisie et de paresse, qui enveloppe le navire, est emprunté aux robes des moines. Clercs, prêtres, frères, jacobins, mineurs, hospitaliers, templiers, font l'office de matelots ; les cardinaux et le pape tiennent le gouvernail. L'Église entière s'avance, voiles au vent, sous le pavillon de Renardie.

Composé en 1288, à la veille des luttes de Philippe le Bel avec le Saint-Siége et les templiers, *Renart le Novel* porte la trace des événements contemporains. Le clergé surtout y est sévèrement traité, accusé de mauvaise foi, de mauvaise vie et d'avarice. Ces attaques s'adressent de préférence aux hospitaliers et aux templiers, à ces ordres militaires et religieux qui résumaient en eux les deux forces du passé, et dont les immenses richesses, accrues encore par l'imagination populaire, excitaient la jalousie des masses, la médisance des trouvères et la cupidité des rois.

Noble personnifie la vertu débonnaire et crédule, toujours prête à succomber ; Renart, le vice actif, hardi, industrieux,

1. Mauvaise.
2. Enduite.
3. Tricherie.
4. Vaincu : de *mater*.

arrivant à tout. L'alliance de Noble avec Renart, affirme le savant auteur, par une comparaison plus ridicule que plaisante, ressemble à celle de Jésus-Christ avec le corps dans le mystère de l'Incarnation. Cette longue série de combinaisons allégoriques, aussi compliquée qu'une feuille d'algèbre, n'a rien de très-divertissant. Si le poëme y gagne en profondeur, à coup sûr il y perd en intérêt. Fortune arrive sur un palefroi magnifiquement harnaché, et propose à Renart de l'élever au sommet de sa roue. Le prudent personnage, qui se méfie des infidélités de la dame, hésite d'abord. Mais Fortune s'engage à le placer en lieu sûr. La conclusion du poëme est contenue tout entière dans la peinture allégorique qui termine le manuscrit (fonds Lavallière, n° 81). « La roue de la Fortune est représentée de côté, avec moyeu et rais. Tout en haut, Renart se voit assis sur un trône, le front ceint d'une couronne, et vêtu mi-partie en hospitalier et en templier. Ses deux fils sont à ses pieds en costume de cordelier et de jacobin. Orgueil est à sa droite, et dame Gilhe (la guenon) siége à sa gauche. La dame Fausseté monte d'un côté de la roue, et la dame Foi tombe de l'autre. De plus, la dame Loyauté se trouve précipitée au plus bas, entre Charité et Humilité[1]. »

Ce triomphe scandaleux de la ruse, de cette arme antichevaleresque, conquérant en ce monde honneurs, gloire, sainteté, était un démenti donné aux idées du passé, une satire de la société féodale. Le bourgeois goguenard et défiant, tout en maudissant Renart, tout en l'appelant la *puante bête*, en faisait son héros de prédilection. Il entrevoyait l'avénement d'une nouvelle puissance, contre laquelle viendraient se briser la cotte de mailles et la hache d'armes des chevaliers. La victoire de Renart, après tout, était celle du faible sur le fort; et la force appartenait encore à cette noblesse, qui avait foulé si longtemps les petits sous les pieds de ses chevaux. Renart annonçait la décadence du régime aristocratique, le roi de cabinet succédant au roi des batailles, les

1. Rothe, *Les romans de Renart*.

légistes entrant dans le gouvernement, l'esprit de chicane entreprenant à son tour sa lente et tenace croisade contre l'Église et la féodalité. Le temps des preux est passé, celui des habiles commence. C'est le moment de s'écrier avec Rutebœuf :

Mort sont Ogier et Charlemaine.

CHAPITRE IX

XIVe SIÈCLE. — JEAN DE MEUNG

Révolution morale, politique et religieuse. — *Roman de la Rose* (2e partie).

Au XIIIe siècle, la bonhomie grondeuse de Guyot, les doléances plébéiennes de Rutebœuf, et la gaieté narquoise de l'ancien Renart, n'ont rien encore de menaçant. La satire se joue autour de la société; elle secoue en riant sa marotte devant les grands seigneurs, les abbés mitrés, les moines bien nourris, les béguines aux larges robes, mais sans colère, sans passion de détruire; elle peut dire aussi :

En moi n'a ne venin ne fiel.

Dans l'âge suivant, elle devient plus provocante et plus audacieuse. Elle ne se contente plus de railler ce monde qui l'entoure, elle lui déclare la guerre. Les malheurs du temps présent, la longue lutte du pouvoir royal et du Saint-Siége, les scandales du schisme, la décadence de l'esprit chevaleresque, l'impopularité croissante d'un clergé riche et indifférent au milieu de la misère générale, les premières agitations de la liberté démocratique, offraient un texte suffisant à ces belliqueuses déclamations. Au fond de cette société que viennent désoler tour à tour la peste, la famine et la guerre, s'agitent d'âpres convoitises, de sourdes rancunes. Le roi, sans cesse à court d'argent, appauvri par les frais d'une administration plus compliquée, jette un œil d'envie sur les hautes murailles du Temple, derrière lesquelles les chevaliers ont enfoui leurs trésors; sur ces riches abbayes qu'il protége et qui ne lui rendent rien; sur ces fiefs

à l'abri de tout impôt. Le peuple, encore plus pauvre que son roi, ne serait pas fâché de voir dépouiller les ordres privilégiés, dont la splendeur insulte à sa misère. Les théories de Wiclef et de John Bull auront bientôt passé le détroit ; bientôt bourgeois et paysans répéteront la vieille ballade saxonne : *Du temps qu'Adam bêchait et qu'Ève filait, où était le gentilhomme*[1] ? Toutes ces hardiesses, ces colères, ces menaces éclatent dans la satire populaire au XIVe siècle. Peu soucieux de trouver un plan ou un sujet original, préoccupés avant tout du désir de répandre dans la foule leurs médisances et leurs attaques, les poëtes d'alors empruntent au XIIIe siècle un cadre tout fait, un canevas dont la popularité même assure à leurs satires un débit plus rapide. Jean de Meung continue le *Roman de la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris, au temps de saint Louis. Une nouvelle pléiade de rimeurs bourgeois, mécontents et révolutionnaires, s'empare de cette vieille farce intarissable de Renart, et ajoute au tronc primitif une branche de cinquante mille vers.

Peu d'écrivains ont joui d'une réputation comparable à celle de Jean de Meung, de son vivant et après sa mort. Il est véritablement l'Homère de la satire au moyen âge, partout lu, cité, admiré, entouré même de ce prestige merveilleux que les légendes populaires communiquent aux poëtes des premiers temps. Marot compare Guillaume de Lorris à Ennius; mais quand il arrive à son glorieux continuateur, il passe toutes les bornes de l'admiration :

De Jean de Meung s'enfle le cours de Loire.

Étienne Pasquier le met hardiment en balance avec Dante et tous les poëtes italiens réunis. La comparaison est peut-être juste, si l'on ne considère que l'immense popularité de l'œuvre et l'audace des invectives. Mais le trouvère français ne possède ni l'imagination puissante, ni le génie créateur du poëte florentin ; il n'a pas su former comme lui une langue à son

1. When Adam delv'd and Eve span,
Where was then the gentleman ?

usage, et se contente de celle que lui ont léguée ses devanciers. L'œuvre de Jean de Meung est moins une suite qu'une contre-partie de celle de Guillaume de Lorris. On est tenté de se demander comment du milieu de ces fadeurs sentimentales a pu sortir la plus vive, la plus hardie, et parfois la plus brutale invective contre le présent. Autant vaudrait se figurer les premiers coups de tocsin de la révolution française partant de pastorales de Florian, ou les buveurs de Téniers venant s'asseoir tout d'un coup à côté des bergers roses et frisés de Watteau et de Boucher. Rien de plus dissemblable, en effet, que les deux poëmes et les deux poëtes. L'un, esprit délicat, ingénieux et maniéré, est un élève d'Ovide, un ancêtre de Marot et de Voiture; l'autre, génie âpre, violent, cynique, lance le mot salé à la façon de Villon et de Régnier. Guillaume de Lorris écrit pour plaire à sa dame; Jean de Meung pour servir la politique envahissante et novatrice de Philippe le Bel. Celui-là n'est qu'un galant inoffensif; celui-ci un batailleur inquiet, curieux et mécontent, bizarre composé de poëte, de tribun, de moine, de philosophe, de pamphlétaire, d'alchimiste et de géomètre, un véritable encyclopédiste du temps. Héritier de Guyot et de Rutebœuf, il joint à la vieille malice gauloise l'humeur querelleuse et hautaine d'un libre penseur moderne.

Un mouvement de réaction, analogue à celui qui marque les premières années du XVIIIe siècle, éclate avec le XIVe. Au mysticisme chevaleresque, religieux et sentimental de l'âge précédent, succède un débordement de sensualisme effréné, une séditieuse réclamation de la chair contre l'esprit. Jean de Meung est un des plus énergiques représentants de cette révolution. Et pourtant ce *réaliste*, comme on dirait aujourd'hui, vient planter son drapeau au milieu du palais d'Allégorie. Il conserve tous ces frêles et impalpables fantômes, qui semblaient devoir s'évanouir devant un sourire de son génie railleur et prosaïque. En revanche, il introduit deux nouveaux personnages significatifs : *Nature* et *Faux-Semblant*. Un troisième acteur, déjà employé par Guillaume de Lorris, mais depuis grandi et transformé,

occupe également une large place dans le poëme : c'est *Raison*. Dès le début, elle annonce son entrée par un formidable sermon ou manifeste, qui ne compte pas moins de trois mille vers. Il est vrai qu'elle se propose de consoler l'amant, qui, tout entier à sa douleur, se garde bien de l'interrompre et peut-être même de l'écouter. Raison n'est plus la sage et froide conseillère qui oppose le calme de ses leçons aux emportements de la passion; c'est une discoureuse hardie qui parle de tout à tort et à travers, une libre penseuse aventurière et indiscrète, qui attaque avec dédain les préjugés du vieux monde, les priviléges de la naissance, de la fortune et de l'habit. Au déclin d'un siècle de foi, on sent déjà la superbe révoltée, contre laquelle Pascal et Bossuet lanceront plus tard les foudres de leur terrible humilité. Érudite et prolixe, elle possède à fond les histoires grecque et romaine, et elle en abuse. Il faut entendre pour la centième fois la déplorable légende du roi Priam et de l'infortunée reine Hécube; ce qui ne nous dispense ni du récit de la mort d'Agrippine, ni de celle de Sénèque et de Néron. Ces lieux communs historiques, qui valurent à Jean de Meung une réputation de science incomparable, sont entremêlés de hardies moralités à l'adresse des riches et des puissants, de digressions contre l'amour et d'anathèmes contre l'avarice. Pourquoi donc tant de colère contre les avares? C'est que le roi a besoin d'argent. Les altérations de monnaie ont effrayé le capital, qui se cache dans les coffres du juif ou à l'abri des murs du couvent. La circulation du numéraire, cet aliment du crédit et de la prospérité publique, est une loi de la nature, que Raison se plaît à proclamer :

As richeces font grant lédure [1],
Quant il lor tolent [2] lor nature.
Lor nature est que doivent corre [3],
Por la gent aidier et secorre [4].

(V. 5199.)

1. Injure.
2. Enlèvent.
3. Courir.
4. Secourir.

Les richesses qui dorment ne profitent à personne. Les forcer à sortir et à passer de main en main, c'est donc protéger les intérêts de tous ; argument décisif, qui devait plaire à Philippe le Bel, et qui suffisait pour justifier la confiscation des trésors du Temple, et plus tard la sécularisation des biens ecclésiastiques.

Nature n'est guère moins bavarde ni moins savante que Raison. Si elle a moins lu l'histoire, en revanche elle connaît le secret des choses. Elle se charge de nous expliquer l'origine du monde, le mouvement des astres, la succession des êtres, etc. Toutes ces révélations indiscrètes, réminiscences lointaines des vieilles utopies agitées dans les écoles de la Grèce et d'Alexandrie, mêlées depuis aux traditions bibliques, produisaient un effet merveilleux sur l'imagination des contemporains ; elles accréditèrent sans doute cette idée que Jean de Meung, le plus savant homme de son siècle, même au jugement de Gerson, avait déposé dans son poëme le secret du *Grand-Œuvre*. Pour nous, elles ont perdu presque tout intérêt. Cependant, il est curieux de voir ce libre penseur du XIVe siècle réfuter l'opinion populaire sur l'influence des comètes. Il ne croit pas que leur apparition annonce la mort d'un prince ou de quelque grand personnage, puisque le corps d'un roi, quand il est mort, ne diffère pas de celui d'un charretier :

> Car leur cors ne vaut une pome
> Plus que li cors d'un charetier
> Ou d'un clerc ou d'un escuyer.

Trois siècles plus tard, en plein règne de Louis XIV, Bayle, écrivant ses *Pensées sur les comètes* et se moquant du préjugé, commettait un acte de hardiesse, devant lequel avait reculé le génie intimidé de Bernouilli.

Mais Nature a une autre thèse plus importante, qu'elle se hâte de développer. Elle se plaint à son grand prêtre *Génius* de la folie des hommes, qui violent continuellement les lois relatives à la propagation de l'espèce. Fatiguée de produire en vain, elle a eu plus d'une fois la tentation de laisser finir

le monde, puisque tous, par la guerre et l'isolement des sexes, semblent travailler à sa destruction. Ici l'intention est évidente : c'est une attaque en règle dirigée contre le célibat religieux et les couvents, dont le nombre s'était multiplié à l'infini depuis saint Louis. Le XIIIe siècle, tout en glorifiant la galanterie, avait exalté les vertus contraires, l'abstinence et le célibat : il avait, dans bien des cas, substitué aux rapports charnels l'union mystique des cœurs. On se marie alors à Dieu ou à la Vierge. Saint Louis, même au sein du mariage, reste soumis à sa mère, et trouve dans sa femme moins une épouse qu'une sœur. Mais ces ravissements de l'âme qui se perd et se noie dans la pensée du Créateur, ces amours platoniques et chevaleresques enveloppés d'obstacles au milieu desquels se consument les mois et les années, ces soupirs stériles à la poursuite d'une introuvable Dulcinée, ne donnent pas aux champs un laboureur, à l'armée un soldat, au roi un contribuable. Enfin toute cette population des couvents, rose, luisante et rebondie, qui s'engraisse des sucs de la terre, qui récolte sans produire et reçoit toujours sans jamais rendre, apporte au fisc un grave dommage. Elle ne paye ni l'impôt du sang ni celui de l'argent. Le sensualisme de Jean de Meung a donc une portée toute politique. C'est moins encore le poëte et le philosophe que l'économiste et le financier, qui réclame ici au nom de l'amour facile, positif et producteur. « Allez, dit Nature à Génius, auprès de l'Amour, et dites-lui que j'ai excommunié tous ceux qui négligent de travailler à la multiplication de leur espèce. » Génius arrive à la cour de Vénus et de son fils, prend sa chape et son étole, monte en chaire et lit le mandement de dame Nature. Il y joint de violentes malédictions contre Jupiter, qui mutila son père Saturne et donna ainsi un exemple dont les hommes ont trop profité ; il foudroie de ses anathèmes les partisans du célibat, et lance sur eux une bulle générale d'excommunication. Son éloquence enflamme tous les courages, décide la prise du château de Jalousie et la délivrance de Bel-Accueil.

Ce naturalisme hardi, violent, cynique même, qui s'étale

audacieusement dans l'œuvre de Jean de Meung, le rattache, malgré la distance des temps, aux philosophes du XVIIIe siècle. Sous ce rapport, on peut le considérer comme un véritable ancêtre de J.-J. Rousseau : comme lui, c'est un apôtre de l'instinct et de la passion ; comme lui, il a les aigres colères du misanthrope, les aspirations rebelles du tribun, la rhétorique bruyante et enflammée du pamphlétaire; comme lui, enfin, il mêle au récit d'une aventure romanesque les longues dissertations morales auxquelles se complaisent Nature et Raison, et que ne dédaignent pas non plus Saint-Preux et Julie. Ses éloges de la vie primitive, ses éternelles descriptions de l'âge d'or, sont moins un regret poétique du passé qu'une amère satire du présent. Les hardiesses politiques du *Contrat social*, les doutes menaçants du *Discours sur l'inégalité des conditions*, sont déjà contenus en germe dans le *Roman de la Rose*. Origines de la société, du pouvoir royal, des dîmes, des impôts, de la propriété elle-même, tout est mis en question par le hardi complice de Philippe le Bel. Voltaire faisait trépigner d'aise le parterre et semblait ébranler le trône de Louis XV avec son fameux vers :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Jean de Meung est bien autrement énergique et brutal envers la royauté, dont il est cependant le serviteur et l'allié :

Ung grant vilain entr'eus eslurent,
Le plus ossu de quanqu'il[1] furent,
Le plus corsu et le greignor[2] ;
Si le firent prince et seignor.
Cil jura qu'adroit[3] les tendroit
Et que lor loges[4] deffendroit[5].

Le droit d'insurrection et la célèbre théorie du refus de

1. Tous tant que.
2. Plus grand.
3. Justement.
4. Maisons.
5. V. 9645.

l'impôt, ressuscitée de nos jours par M. de Genoude, n'y sont pas moins clairement enseignés :

Quand il voldront
Lor aides au roi toldront[1]
Et li rois tous seus[2] demorra,
Si tost com li peuple voldra.

Prendre le roi par la famine était une idée neuve et hardie, qui trouva plus d'un partisan dans les états généraux. A ces témérités joignez encore les utopies anarchiques ou romanesques, qui ont tour à tour occupé l'imagination rêveuse des philosophes, ou provoqué les brutales passions des masses : le partage égal des biens, la communauté des femmes :

Car *Nature* n'est pas si sote
Qu'ele féist nestre Marote
Tant solement por Robichon,
. . . . . .
Ne Robichon por Mariete,
Ne por Agnès, ne por Perrete;
Ains nous a fait, biau filz, n'en doutes,
Toutes por tous et tous por toutes,
Chascune por chascun commune,
Et chascun commun por chascune[3].

Il est vrai que le poëte ne prêche pas cette belle doctrine en son propre nom ; il la laisse à la charge d'une vieille duègne fort peu respectable, qui se fait un jeu de perdre les autres, n'ayant plus rien à perdre elle-même. Mais qu'importe le procédé dont use l'auteur? Ces vers, d'un cynisme effronté, au milieu d'un poëme consacré à l'amour, indiquent une profonde décadence de la galanterie. Ils en sont presque la satire la plus violente. En cela, il faut bien le reconnaître, Jean de Meung est inférieur à J.-J. Rousseau. Celui-ci, tout en réhabilitant la passion, tout en rendant à l'amour une part de sens et de chair que le spiritualisme

1. Enlèveront.
2. Seul.
3. V. 14083.

du XVIIe siècle avait peut-être trop sacrifiée, honore la femme. Il lui prête même une certaine roideur virile et philosophique, qui la maintient et la relève au milieu de ses faiblesses. Jean de Meung est resté fidèle aux traditions malignes de l'esprit gaulois. Pour lui la femme est toujours un être vain, léger, trompeur, amoureux de péché et de liberté.

> Qui cuer [1] de fame apercevroit,
> Jamais fier ne s'i devroit.

Il va même plus loin, et met en scène un certain jaloux qui lance contre toute la gent féminine d'horribles imprécations :

> Toutes estes, serés ou fustes,
> De faict ou de volonté, p.... [2]

Cette boutade faillit, dit-on (nous ne garantissons pas le fait), coûter cher au poëte. Les dames de la cour, irritées, le saisirent un jour, l'attachèrent à une colonne, et se disposaient à le fustiger, après l'avoir dépouillé de ses chausses. L'esprit le sauva : il demanda par grâce que celle qui se trouvait la plus offensée dans ses vers commençât la correction : aucune n'osa s'y risquer. Quelques années plus tard, la bonne et savante Christine de Pisan entreprit de venger l'honneur de son sexe : le secrétaire de Charles VII, Martin Franc, écrivit en réponse aux diatribes du *Roman de la Rose*, un livre intitulé : *le Champion des dames*. Singulière destinée que celle d'un poëme inspiré par la galanterie la plus subtile, la plus raffinée, et finissant par soulever contre lui les derniers partisans de l'amour chevaleresque et délicat ! Pourtant Jean de Meung eût dû être reconnaissant envers les femmes, car elles contribuèrent puissamment au succès de son œuvre, et lui inspirèrent les vers les plus charmants, peut-être, qu'il ait écrits. Rien de plus gracieux que cette peinture de la femme enfermée dans les liens du mariage,

1. Cœur.
2. V. 9193.

et aspirant, comme l'oiseau captif, à revoler, sous le ciel libre, vers le printemps et les bois :

Li osillons du vert bocage,
Quand il est pris et mis en cage,
Norris moult[1] ententivement
Léans[2] délicieusement,
Et chante, tant com sera vis[3],
De cuer gai, ce vous est avis :
Si[4] désire-il les bois ramés
Qu'il a naturelment amés.
. . . . . .
Tous jors i pense et s'estudie
A recouvrer sa franche vie.
. . . . . .
Et vet por sa cage traçant[5],
A grant angoisse porchaçant
Comment fenestre ou pertuis[6] truisse[7],
Par quoi voler au bois s'en puisse.
(V. 14174.)

Aussi conseille-t-il aux maris de ne point s'en rapporter aux grilles ni aux verrous, de laisser courir leurs femmes, et et au besoin de fermer les yeux en se résignant :

S'il la trovoit neïs[8] en l'uevre[9],
Gart que ses iex[10] cele part n'uevre[11],
Semblant doit faire d'estre avugles.

Cette résignation philosophique ressemble assez à celle de Sosie :

Sur telles affaires toujours
Le meilleur est de ne rien dire.

Elle va même au delà. En pressant un peu la matière, il serait facile d'en tirer les singulières théories de l'auteur de

1. Très.
2. Dedans.
3. Vivant.
4. Pourtant.
5. Cherchant.
6. Porte.
7. Trouve.
8. Même.
9. Œuvre.
10. Yeux.
11. Ouvre.

Jacques et de *Lélia*. L'idée du mari complaisant, qui se tue pour laisser sa femme en paix avec son amant, n'appartient, il est vrai, qu'à notre époque : celui de Jean de Meung se contente de ne rien voir. Il a du moins l'esprit de ne pas compléter par une sottise tragique le ridicule de sa position. Mais laissons de côté ces hardiesses impudentes d'une vieille coquette sur le retour, et ces boutades d'un jaloux irrité, pour arriver à la création la plus vivante, la plus originale et la plus populaire du *Roman de la Rose*, le personnage de Faux-Semblant.

Faux-Semblant est le petit-fils du pharisien de Rutebœuf et l'ancêtre de Tartufe. La froide et immobile figure de Papelardie, attachée par Guillaume de Lorris sur les murs du jardin, s'est animée : elle marche, elle parle, elle s'agenouille en roulant des yeux contrits et pénitents. Son hypocrisie est encore mêlée de naïveté ou de maladresse. Ses allures et son langage rappellent ces marionnettes grossières dont on aperçoit les fils, ou ces acteurs des premiers mystères, qui prenaient soin d'expliquer à un public peu exercé le secret de leurs gestes, de leur costume et de leurs paroles. Faux-Semblant n'en est pas moins désormais un personnage du monde moral, être d'imagination sans doute, mais aussi réel, aussi vivant pour nous que ces êtres de chair et de sang qui s'appellent dans le monde politique Philippe le Bel ou Boniface VIII. Ceux-ci ont vécu cinquante ou soixante ans : celui-là vivra durant trois siècles, et ne mourra que pour renaître sous les traits immortels de Tartufe. Chemin faisant, il aura complété son éducation, appris à garder son masque, à ne plus livrer ses secrets en disant au premier venu, avec une franchise qui dément son hypocrisie :

> ...Prothéus qui se soloit [1]
> Muer [2] en tout quanqu'il voloit,
> Ne sot [3] onc tant barat [4] ne guile [5]

1. Avait coutume.
2. Changer.
3. Sut.
4. Ruse.
5. Tour.

Com ge fais. . . . . .
Or sui chevalier, or sui moine,
Or sui prélat, or sui chanoine,
Or sui clerc, autre ore sui prestre,
Or sui disciple et or sui mestre,
Or chastelain, or forestiers,
Briément, ge sui de tous mestiers,
Or resui princes, or sui pages.
Or sai parler tretous langages,
. . . . . .
Or sui Robers, or sui Robins,
Or Cordeliers, or Jacobins.
(V. 11220.)

Cette métamorphose perpétuelle de Faux-Semblant, qui se cache tour à tour sous la robe du moine, la mitre du prélat, l'habit du bourgeois ou l'armure du chevalier, est une heureuse invention. Jean de Meung n'a pas enfermé son hypocrite dans le cercle de la vie religieuse : idée juste et profonde, dont Molière a profité en faisant de Tartufe un gentilhomme. Une fois en veine de confidences, Faux-Semblant nous explique les avantages de son métier. *Amour*, franc et loyal, comme il doit l'être, le questionne avec étonnement :

AMOUR.
Tu sembles estre un sains hermites.
FAUX-SEMBLANT.
C'est voir[1], mès ge sui ypocrites.
AMOUR.
Tu vas préeschant astenance[2].
FAUX-SEMBLANT.
Voire voir, mès g'emple[3] ma pance
De bons morciaus et de bons vins,
Tiex com il affiert[4] à devins[5].
AMOUR.
Tu vas préeschant povreté.
FAUX-SEMBLANT.
Voir, mès riche sui a planté[6].
(V. 11422.)

1. Vrai.
2. Abstinence.
3. Emplis.
4. Appartient.
5. Homme d'église.
6. Foison.

Cette richesse, comment l'a-t-il acquise? A-t-il pour cela feuilleté les livres, remué la terre, vendu ou acheté des marchandises? Nón. A quoi bon se donner tant de peine?

De laborer[1] n'ai-je que faire :
Trop a grant poine en laborer :
J'aim miex devant les gens orer[2],
Et affubler ma renardie.
Du mantel de papelardie.
(V. 11712.)

Qu'a-t-il donc fait? Il a mendié.

La mendicité, sévèrement proscrite de nos sociétés modernes, où domine le principe du travail et de la responsabilité individuelle, est une des institutions fondamentales du moyen âge. Sanctifiée d'abord par l'Église comme une vertu, à une époque où elle n'était que le détachement généreux d'une âme tout occupée de l'amour de Dieu, elle devint plus tard une profession. Moines, trouvères, écoliers, tous mendièrent plus ou moins. Mais cet état, comme tous les autres, eut ses parias et ses privilégiés. Tandis que le pauvre chanteur, l'écolier affamé, recevait à grand'peine un morceau de pain ou un manteau, l'Église, avec ses infatigables mendiants, entassait trésors sur trésors. Les franciscains et les dominicains, hommes de tête et de parole, devinrent les chefs de cette vaste entreprise, fondée sur le capital commun de la charité publique. Déjà Rutebœuf avait lancé plus d'une malice, devenue bientôt populaire, contre *ces pauvres frères* si bien pourvus. Jean de Meung les attaque au même titre que les avares, les fainéants et les vagabonds, comme êtres improductifs et inutiles à l'État. De plus, écrivain royaliste et gallican, il poursuit en eux les serviteurs du Saint-Siége, et leur reproche de faire du pape un *vice-Dieu*. Combattre à la fois les mendiants et les faux dévots, c'était soulever contre soi de terribles adversaires. Aussi, malgré son audace, le poëte a-t-il soin de se ménager des alliés d'un

1. Travailler.
2. Prier.

autre côté ; il s'enveloppe de précautions analogues à celles de Molière dans la préface de son *Tartufe* : comme Cléante, il distingue la vraie et la fausse dévotion. « Je ne veux, dit-il, ni blâmer ni diffamer la religion : sous quelque habit que je la trouve, je la respecte, pourvu qu'elle soit humble et loyale. »

Si ne voil-ge mie blasmer
Religion, ne diffamer.
En quelque abit que je la truisse[1],
Jà religion, que ge puisse,
Humble et loial ne blasmerai.

Molière, après avoir montré la confusion de l'hypocrite, introduisait habilement l'éloge du roi,

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude,

intéressant ainsi l'amour-propre du souverain au succès de ses satires, contre de redoutables inimitiés. Jean de Meung cherche de même un appui dans l'autre puissance morale du temps, antique et jalouse rivale des ordres mendiants, comme elle le fut plus tard des jésuites, l'Université. Il rappelle avec indignation l'exil de Guillaume de Saint-Amour, et oppose la ferme conduite de l'Église nationale aux intrigues de la milice ultramontaine :

Et se ne fust la bonne garde
De l'Université, qui garde
La clef de la crestienté,
Tout éust esté tormenté.

Qui se douterait aujourd'hui que ce hardi pamphlétaire, cet ami de l'Université, cet ennemi des papes et des moines, portait lui-même la robe de frère prêcheur; qu'il vécut riche, puissant, tranquille, honoré ; qu'il fut enterré en grande pompe dans le cloître des jacobins, par ceux-là mêmes dont il s'était tant moqué durant sa vie? S'il faut en croire une légende assez suspecte, il voulut les narguer encore une fois après sa mort. Pour prix de ses funérailles, il leur laissa

1. Trouve.

une lourde caisse qu'on supposait remplie d'or et d'argent, et qui devait être ouverte le lendemain de sa sépulture. L'attente était grande. Les immenses richesses du défunt, sa réputation d'astrologue et d'alchimiste, permettaient de supposer quelque trésor merveilleux. Quand le couvercle fut levé, on n'y trouva qu'une énorme quantité d'ardoises chargées de figures géométriques, trésor de science, sans doute, mais que personne n'était en état d'apprécier dans le couvent. Les jacobins furieux voulaient déterrer et jeter hors de leur cloître ce mort insolvable : le Parlement intervint et maintint Jean de Meung en possession de son tombeau.

CHAPITRE X

PHILIPPE LE BEL, LE PAPE ET LES TEMPLIERS

Le roman de Fauvel. — Le Dit du roi, du pape et des monnaies. — Les Avisements au roi Loys.

Achevé dans les dernières années du XIIIe siècle, le *Roman de la Rose* annonçait l'avénement d'un esprit nouveau. L'humeur agressive de Jean de Meung semble avoir gagné tous les rimeurs d'alors. L'alliance plus étroite de la politique et de la littérature communique à celle-ci toute l'aigreur des luttes qui vont s'engager dans le monde. Philippe le Bel en devint le véritable inspirateur. Ce hardi despote est en même temps un subtil conducteur de l'opinion. C'est avec elle qu'il renverse les murs du Temple et riposte aux foudres du Saint-Siége. Dans ce duel engagé entre les deux grandes puissances du passé, ce n'était point assez des états généraux et des légistes. Il voulut encore enrôler à son service des auxiliaires plus bruyants, les écoliers de l'Université et le peuple des carrefours. Pour eux, il soudoya une armée de chanteurs, d'orateurs, de disputeurs, érudits ou populaires, docteurs en Sorbonne, moines mécontents, trouvères affamés, tous pleins d'ardeur à l'attaque. Tandis que son procureur Nogaret allait porter à Rome l'audacieuse réponse du roi et des trois ordres, un moine anglais établi en France, Guillaume d'Ockam, frère mineur et docteur de l'Université, réfutait du haut de la chaire les prétentions ultramontaines. Un autre athlète du syllogisme, le redoutable *Jean Pique-Ane* défiait en champ clos tous les tenants de Boniface. Du matin au soir le parvis Notre-Dame, la rue du Fouarre, les

colléges de Montaigu et de Navarre, retentissaient du bruit de ces controverses. En même temps, l'argent du roi allait, en Provence et en Italie, chercher d'intrépides rimeurs qui bravaient le pape jusqu'aux portes de Rome et d'Avignon. Entouré d'ennemis et de mécontents, à bout de ressources, réduit à faire arme et argent de tout, Philippe usa des faux bruits comme des fausses monnaies, au profit de son ambition. La force ne lui eût pas suffi pour avoir raison des templiers; la calomnie lui vint en aide. Toutes ces sourdes rumeurs, toutes ces légendes abominables, répétées à voix basse contre les chevaliers, il les enfla, les grossit outre mesure, et en tira un cri d'accusation accablant pour l'ordre entier. Déjà, en France comme en Angleterre, les enfants répétaient à travers les rues le fameux dicton : *Gare au baiser du Templier* [1]!

L'opinion publique une fois séduite et entraînée, il fallait la tenir en haleine, et ne point la laisser fléchir sous la pression irrésistible de la pitié qu'éveille toujours la vue prolongée des tortures et des supplices. Tandis que les juges instrumentaient, que les témoins appelés à grands frais arrivaient du fond de la Bretagne, du Languedoc et de l'Italie, Philippe confiait à ses rimeurs le soin d'entretenir l'irritation et les défiances de la foule contre ses ennemis. Un hardi successeur de Jean de Meung, François de Rues, composait par son ordre le roman de *Fauvel*, longue allégorie satirique à l'adresse du pape, des mendiants, et surtout des templiers. Fauvel est, comme Renart, un personnage imaginaire. Moitié homme et moitié cheval [2], il est l'idole, la bête sacrée devant laquelle tout le monde s'incline. Pape, cardinaux, princes, évêques, moines, pauvres clercs, c'est à qui *torchera* Fauvel d'une main douce et caressante. L'expression en est restée : *Torcher*

1. Nous avons cru devoir supprimer ici la ballade des *Trois Moines rouges* publiée par M. de la Villemarqué dans son recueil de chants bretons, et regardée maintenant comme apocryphe. D'après M. Luzel, cette prétendue histoire des Templiers serait au compte des Jacobins dans le récit primitif, beaucoup plus simple et moins dramatique. Dès lors elle cessait d'avoir pour nous tout intérêt. (V. à ce sujet un article de M. L. Havet, *Revue politique et littéraire*, 1873, 2e sem.)

2. Voy. les curieuses miniatures du beau manuscrit, 6812, Bibl. nat., récemment publié par Ch. Pey.

Fauvel est un proverbe usité dans la langue du moyen âge, pour désigner les intrigants. Fauvel personnifie en lui tous les vices, le mensonge, l'orgueil et la sensualité :

Fauvel est beste apropriée
Par similitude ordenée
A senefier chose vaine,
Barat [1] et fauseté mondaine (v. 230).
. . . . . .

De Fauvel descent flaterie,
Qui du monde a la seigneurie,
Et puis en descent avarice,
Qui de torchier Fauvel n'est nice [2],
Vilenie et variété,
Et puis envie et lascheté.
Ces six dames [3] que j'ai nommées,
Sont par Fauvel senefiées (v. 245).

Avec une telle progéniture, on comprend que Fauvel soit un haut et puissant seigneur. Pourquoi l'auteur lui a-t-il donné les traits d'un animal? C'est que la bestialité déborde et envahit le monde :

Car homes sont devenus bestes (v. 331).
. . . . . .
Nous aluns par nuit sans lanterne,
Quant bestialté nous gouverne (v. 351).

Cette vague accusation, lancée dès le début du poëme, est déjà une menace anticipée, une allusion indirecte aux prétendues débauches des templiers :

A templier herese équipole [4]
Cil qui de Fauvel fait s'idole (v. 272).

Le rimeur passe outre, mais il y reviendra plus tard. Comme Jean de Meung, grand amateur d'érudition, partisan déclaré

1. Ruse.
2. Chiche.
3. Anagramme du nom de Fauvel.
4. Equivaut.

de la vie de nature et des mœurs primitives, il remonte jusqu'au temps d'Adam et d'Ève pour nous raconter les conquêtes de Fauvel. La chute de l'homme a été son premier triomphe. Depuis lors, il a vu s'accroître de jour en jour le nombre de ses adorateurs : il en a plus que Dieu lui-même. A leur tête apparaît d'abord le rival du roi, son compétiteur dans la perception des dîmes et dans les vacances des bénéfices, le *pape de Rome*. C'est pour lui que Fauvel tire de l'argent des quatre coins de la chrétienté. La barque de saint Pierre, qui jadis voguait à pleines voiles sur une mer calme et bien unie, menace de s'enforcer sous le poids des florins. A la simplicité de l'ancienne Église, à la pauvreté des apôtres, ont succédé le faste et l'orgueil des cardinaux empourprés. Palefreniers d'honneur, ils s'empressent autour de Fauvel, l'épongent, l'étrillent, le caressent. Derrière eux viennent les jeunes prélats simoniaques, courtisans insidieux et ignorants :

> Qui rien ne scevent de clergie (v. 614).

Puis encore allongeant la main vers Fauvel :

> La papelarde séculière
> Mendiante religion,

les jacobins, les franciscains, hauts barons de la mendicité, habiles accapareurs qui avaient trouvé la fortune sur la route du jeûne et de la pauvreté :

> Ils sont povre gent plain d'avoir (v. 1080).

Ces attaques contre les richesses du clergé n'étaient plus alors, comme au temps de Rutebœuf, une médisance innocente de poëte à jeun. Dénoncer les abus de la fiscalité romaine, les scandales de la simonie, les progrès alarmants de la mainmorte, c'était justifier les mesures financières de Philippe, ses réformes et son intervention comme médiateur dans les affaires ecclésiastiques. Mais une idée fixe et dominante l'emportait alors par-dessus tout dans l'esprit du roi et de son rimeur, la condamnation des templiers. C'est là le

point important, la thèse fondamentale et presque avouée du roman de *Fauvel*.

A l'époque où Jean de Meung terminait sa fameuse encyclopédie satirique, Philippe n'était point encore ouvertement brouillé avec le Temple. Il venait de renouveler les priviléges de l'ordre (1292); les hauts murs du couvent l'avaient abrité lui-même contre la fureur populaire dans un jour d'émeute; par mesure de précaution, il y faisait porter ses chartes et ses trésors, peut-être avec la secrète pensée d'y joindre bientôt ceux des chevaliers. Au temps de *Fauvel*, la lutte est engagée, le dénoûment approche. Le rimeur écrit sous la dictée des procureurs et des greffiers; son œuvre est moins encore un poëme qu'un habile et foudroyant réquisitoire. Ce n'est pas le roi, mais l'Église, qui accuse les templiers; elle se lamente comme une veuve désolée en grande détresse : abandonnée ou mal servie par ses enfants, elle voit ceux qu'elle a aimés, dotés, choyés entre tous, la trahir et la déshonorer :

> Li templier, que tant et tant amoie,
> Et que tant honourés avoie,
> M'ont fait despit et vilanie (v. 1155).

Elle rappelle avec tristesse les beaux jours de l'ordre, la noble mission qui lui était échue, les vertus et les exploits de ses premiers fondateurs, puis sa décadence rapide et ses méfaits, qui datent bientôt de plus de cent ans. Le bon roi saint Louis avait déjà conçu des doutes; depuis ils n'ont été que trop éclaircis. La maison de Dieu est devenue un réceptacle d'impuretés :

> Si horrible, si vil, si orde[1],
> Que c'est grant hideur à le dire (v. 1186).

Ici reparaissent toutes les graves accusations du procès, les débauches secrètes, les scènes de sabbat nocturne, de reniement, de profanation :

> Tantost quant aulcun recevoient,
> Renoier de tout li faisoient

1. Sale.

Jesu Crist, et la croix despire[1],
A crachier dessuz commandoient.

L'Eglise gangrenée ainsi jusqu'au cœur était perdue, si Dieu, jetant sur elle un regard de pitié, n'eût tout révélé au roi Philippe :

Diex en s'amour l'a apelé,
Quant tel mal li a révélé.

Avec un tel champion, l'Église n'a plus rien à redouter, c'est le poëte qui nous l'assure. Justice sera faite en ce monde et dans l'autre :

Car ils en seront touz dampnez :
Hélas ! hélas ! c'est bien raison,
Car ils ont trop longue saison (v. 1197).

Quelques mois plus tard, la prédiction était accomplie ; le grand maître de l'ordre, Jacques Molay, montait sur le bûcher. Grâce aux lumières du ciel, à la complaisance du pape, des juges et des bourreaux, le roi avait sauvé l'Église, et recueillait pour prix de son zèle l'héritage de ses victimes. Quant au poëte, tout entier à son rôle d'accusateur public, il n'avait guère songé à suivre la trame de son roman. La lutte terminée, il l'oublia ou n'eut pas le temps de le continuer. Un autre rimeur, Chaillou de Pestain, se chargea de mener à fin les aventures de Fauvel. Cette seconde partie, moins agressive que la première, contient l'interminable récit des noces de Fauvel et de Vaine Gloire, une curieuse description de Paris à cette époque, la liste des mets et des vins alors en vogue ; mais l'intérêt historique a disparu, la passion n'est plus là pour échauffer cette froide allégorie.

En déchaînant contre ses ennemis le torrent de l'opinion publique, Philippe le Bel lâchait la bride à une puissance nouvelle, qu'il n'était pas sûr de conduire et de maîtriser toujours à son gré. La parole, une fois émancipée, pouvait

1. Mépriser (*despicere*).

se retourner contre lui. Déjà il avait dû pardonner à son poëte favori, Jean de Meung, ses étranges théories sur l'origine du pouvoir royal :

Entre'eus un grant vilain eslurent.

Les rimeurs autorisés à chansonner Boniface et Clément V finirent par diriger leurs satires contre les tailles, les impôts et les fausses monnaies. Une pièce du temps intitulée *le Dit du pape, du roi et des monnaies*, est une vive et hardie protestation de la conscience publique, partie du sein de la foule, œuvre de quelque trouvère inconnu. L'auteur s'adresse d'abord au pape, qu'il compare à l'Antechrist :

« Pape Clément, l'homme qui ment doit être repris, c'est bien clairement démontré ; car de ta conduite se plaint l'Église, qui est dépouillée et injustement partagée.. . »

Pape Clément,
Li homs qui ment
Repris doit estre.
. . . . . .
Car de ton estre
Se plaint l'Eglise,
Qui est desmise...

« Tu devrais observer la loi de saint Pierre comme un père véritable, aimer le peuple avec charité ; tu ne le fais pas : tu n'as d'autre ami que l'argent. »

La loi saint Pierre.
Comme vrais pere,
Garder devroies
Par charité
En amité
La gent commune.
. . . . . .
Tu n'as amie
Fors la pécune.

Puis, se tournant vers le roi, il essaye de lui faire honte, lui rappelle son titre de fils de France, et les bruits déshonnêtes qui courent sur ses monnaies :

« Roi, pourquoi n'y penses-tu pas? Tu n'es pourtant plus un enfant. Si tu savais ce qu'on va publiant avec mépris de tes monnaies.... Le même peuple est éperdu et mécontent; il se désespère en voyant le bon temps faillir. »

La gent menue
Est esperdue
Et incontens,
Et se desvoient,
De ce qu'ils voient
Falir bon tens.
(*Manuscr. fonds Notre-Dame*, 74 *bis*.)

A la même époque, quelque clerc indigné dénonçait en vers latins le honteux trafic de la papauté, le nouveau pacte d'Hérode et de Pilate, se partageant la robe du Christ:

Hoc faciunt, do, des : hic Pilatus, alter Herodes.

Philippe était à peine descendu dans les caveaux de Saint-Denis, qu'un brave bourgeois de la rue de la Verrerie, ancien mesureur de sel, Godefroy de Paris, adressait ses *Avisements au roi Loys*, pour l'engager à faire mieux que son père:

Gentil roy escoute et entens,
Miex que ne fist ton père en tens [1].

Malgré son titre d'employé à la gabelle, il lui conseillait de ne point écraser son peuple d'impôts :

De servitutes oster toutes,
Et toutes aultres males-toutes [2].

Voisin et peut-être marguillier de Saint-Méry, il l'engageait surtout à respecter la sainte Eglise, à suivre les traces de son dévot aïeul saint Louis, et à punir sévèrement les auteurs d'invectives contre le clergé, trop encouragés sous le

1. Jadis.
2. Maltotes : *mala tolta* (Voy. Littré).

règne précédent. La noblesse, de son côté, insérait dans la *Chronique métrique*[1], rédigée de 1300 à 1317, ses réclamations et ses griefs contre le gouvernement des serfs, des vilains et des avocats :

Toutes bonnes coutumes faillent,
. . . . . .
A la cour ne nous fait on droit,
Sers, vilains, advocateriaus,
Sont devenus emperiaus[2].

1. Attribuée également à Godefroy de Paris. M. Paulin-Paris n'est pas de cet avis, et nous croyons qu'il a raison. (Voy. Analyse des manuscrits de la Bibl. imp.)
2. Maîtres (*imperatores*).

CHAPITRE XI

LE DIABLE. — DOM ARGENT

Vogue du Diable au XVe siècle. — De l'ermite qui s'enivra. — De l'ermite, du coq et de la géline. — L'advocacie Notre-Dame. — Les Juifs et les Lombards. — La patenôtre de l'Usurier. — La légende de Shylock. — Bauduin de Sebourc.

Dans ce monde d'astuce, de chicane et de mensonge, grandit un personnage dont le crédit balance et même éclipse un instant celui de Renart, de Fauvel et de Faux-Semblant: c'est le *Diable*. Celui-ci n'a pas la gaieté joviale, la mine fûtée et spirituelle du vainqueur d'Ysengrin : noir, laid, terrible et grotesque, il garde pour lui sa joie maligne et fait moins rire que trembler. Pourtant nul ne s'entend mieux à jouer les mauvais tours, les surprises et les mystifications. Il n'est pas réduit, comme Renart, aux seules ressources de son esprit; enchanteur et magicien, il dispose de toutes les forces de la nature : sortiléges, conjurations, métamorphoses sont à ses ordres. Pour lui, les lois du monde physique comme celles du monde moral sont suspendues ; la matière devient pénétrable, les corps perdent leur pesanteur, les âmes leur liberté :

Car sachiez bien, il est vertez [1],
Il n'est nus hom de mère nez
Qui une heure de jor pëust
Combattre, que vaincuz ne fust
Contre l'assaut à l'anemi,
Se il n'avoit Dieu à ami [2].

1. Vérité.
2. Méon, *Nouv. Contes*, t. I.

Sa vogue, déjà grande dans les contes dévots du XIIIe siècle, est complète au XIVe. Les progrès des sciences occultes, les scandales de la cour des Valois, les ténébreux procès des templiers, des Juifs et des Lombards, contribuent encore à l'augmenter. Au milieu de ce sombre brouillard qui enveloppe toute la société, à travers ces bruits sinistres d'empoisonnements, d'assassinats clandestins, d'amours monstrueuses, d'enchantements mystérieux, il apparaît vainqueur, ricanant et grimaçant. C'est bien là le héros qui convient à ces imaginations inquiètes, malades et superstitieuses. Le surnaturel mystique de l'âge précédent ne leur suffit plus ; elles vont le chercher maintenant dans la transmutation des métaux, dans les invocations magiques, dans les mystères de l'astrologie et de la cabale. Au lieu d'attaquer son adversaire en champ clos, la lance au poing, on l'*envoûte* sans bruit, on perce d'épingles sa statuette pétrie de cire ; et le charme l'étrangle ou le fait mourir à petit feu.

Toutes ces mauvaises pratiques sont placées sous l'invocation du Diable. A lui la belle princesse qui trouble la raison de son amant, et le fait jeter à la Seine pendant la nuit. A lui le parvenu qui s'enrichit frauduleusement, et va mourir à Montfaucon. A lui l'alchimiste dont le souffle s'épuise, dont les yeux s'usent à la lueur ardente du charbon. A lui le templier qui crache sur la croix et renie son Dieu, le juge qui prévarique, le pape qui vend la chrétienté, le roi qui prend le sang et l'argent du peuple. Nul n'est à l'abri des piéges du malin. Les saints eux-mêmes deviennent ses dupes et presque ses victimes, jusqu'aux portes du paradis. Il vole à saint Pierre l'âme d'un pauvre homme, en ouant contre lui avec des dés pipés. Les cœurs simples et purs sont surtout l'objet de ses attaques. On le voit sans cesse rôder autour des murs du couvent, où il trouble le sommeil du jeune novice ; près de la cellule de l'ermite, qui est allé chercher au fond des bois l'oubli du monde et de ses séductions. Pour réussir, le tentateur prend toutes les formes et parle toutes les langues ; homme, bête ou feu follet, moine, chevalier, abbé, trouvère, bourgeois, il assiége de ses méta-

morphoses terribles ou souriantes l'imagination de ceux qu'il veut perdre :

> Oez[1] le barat[2] de Satan :
> En guise d'un home se mist,
> . . . . . .
> Chape ot[3] forrée, bone et bele.

Un jour il vient trouver un pieux solitaire, et se transforme à ses yeux en ours, en léopard et en lion[4]. Le saint homme effrayé lui demande grâce, et l'obtient à condition de commettre un des trois péchés suivants : ivresse, luxure, ou homicide :

> Je dis que tu t'enyvreras,
> Ou fornicacion feras,
> Ou homicide, ce sont trois :
> Or en pues[5] un prendre à ton chois.

Forcé de choisir, l'ermite consent au plus léger, celui d'ivresse. Il va dîner chez son voisin le meunier. Une fois ivre, il ne peut retourner à sa cellule. La femme du meunier s'engage à le reconduire; mais elle avait bu aussi, et tous deux s'endorment côte à côte, au milieu de la route. Sur ces entrefaites, le mari, dégrisé par la jalousie, arrive armé d'une hache et se prépare à frapper l'ermite : celui-ci, tout ivre qu'il est, pare le coup, saisit la hache et étend le meunier à ses pieds. Puis, laissant la femme endormie, il retourne à sa cellule. Le lendemain, effrayé d'avoir commis le triple péché d'ivresse, de luxure et d'homicide, il prend le chemin de Rome. Après une longue série de souffrances, il obtient du pape l'absolution et meurt comme un saint homme. Ce qui prouve, dit le conteur, qu'on ne doit jamais désespérer de son salut, mais aussi que le diable est bien malin.

La conclusion n'est pas toujours aussi rassurante. Le ten-

1. Écoutez.
2. Ruse.
3. Eut.
4. Méon, *Nouv. Rec.*, t. II, De l'ermite qui s'enivra.
5. Peux.

tateur pousse quelquefois plus loin la plaisanterie, et conduit ses victimes tout droit à la potence, sans leur donner le temps de recevoir l'absolution. Un autre jour, il prend l'habit d'un bourgeois de la ville, et s'en vient causer d'un air doux et bénin avec un ermite du voisinage. Il propose au saint homme un coq pour lui tenir compagnie et le réveiller le matin :

> Un coc vos esconvient avoir[1].
> Les heures par nuit chantera,
> Et à point lever vos fera.

Après bien des scrupules et des refus, celui-ci accepte. Mais le coq s'ennuyait : par bonté d'âme l'ermite consentit à lui donner une poule. C'était là le plan du démon. Le bonheur de ces deux volatiles réveille dans le cœur du vieux solitaire des feux éteints depuis longtemps :

> Li hermites les regarda,
> En regardant trop s'oblia.

Tout près de là vivait la fille d'un gentilhomme, jeune, belle et sage. L'ermite la voit passer et se sent troublé : il rejette bien loin cette mauvaise pensée. Mais le diable avait tout vu clignant de l'œil et guettant sa proie. Il a bientôt mis à bout, par ses sophismes, toute la logique du bonhomme, et lui démontre que Dieu, en tirant Ève d'une côte d'Adam, a voulu :

> Que li uns l'autre connëussent,
> Et que de rien honte n'ëussent.

Le solitaire résiste encore, proteste de son grand âge, de son insuffisance,

> Trop sui mès viex, frailes et froiz.

Mais le diable aidant, tout devient possible. Le vieillard sent renaître les ardeurs de sa jeunesse : durant trois jours et trois nuits, il garde dans sa cellule la belle, qui est venue

1. Le Grand d'Aussy, t. V; Méon, *Nouv. Rec.* t. II.

se livrer d'elle-même, à l'instigation du malin. Satan de son côté court en hâte prévenir le père et les frères de la jeune fille, qui arrivent furieux, jurant de couper en morceaux le séducteur. Surpris, étourdi, hors de lui, l'ermite a recours encore une fois à son perfide conseiller. La jeune fille reposait endormie, le sein nu, les lèvres entr'ouvertes, fraîche et :

Comme une rose estoit vermeille.

Il la frappe de sa hache, et cherche à la cacher sous le lit. Bientôt le crime est découvert. Le malheureux saisi, garrotté sur un âne, est conduit à la ville et pendu le lendemain. En montant à l'échelle, il s'écrie : *Voilà où m'a conduit un coq !* Terrible exemple de ce que peut le diable dans ses mauvais jours.

Le récit de ses exploits formerait une épopée plus longue que celle de Renart. C'est une guerre interminable de ruses, de séductions et de mensonges. Dieu lui-même, avec tout son pouvoir, ne suffit pas toujours à protéger ses serviteurs. Une seule intervention, celle de la Vierge, frappe d'impuissance les charmes du malin ; sa vue met en fuite les démons les plus effrontés :

Li diable alors s'enfuirent[1],
L'âme laissièrent et guerpirent.

Aussi la première condition de tout pacte avec Satan, c'est de renoncer à Notre-Dame. Heureux quiconque a la force de résister, de refuser ce sacrifice ! Même en commettant la faute, il s'assure un moyen de salut. Au dernier jour, Notre-Dame lui viendra en aide et lui rendra son innocence, comme elle fit pour l'abbesse qui avait commis une grosse faute, devenue trop visible, et qui fut délivrée mystérieusement du fruit de son péché :

Si come ele sauva la nonne[2],
E li couvri sa vilanie,
Por ce qu'ele l'avoit servie ;

1. Méon, *Nouv. Rec.*, t. II.
2. *Ibid.*, De l'Abbesse qui fu grosse.

Tout aussi, si vos la servez,
Et de fin cuer[1] la reclamez,
A touz vos besoins acorra,
Et en touz liex[2] vos secorra.

Son crédit est si grand, que le Diable finit quelquefois par se dépiter. Il se plaint à Dieu que la Vierge lui enlève sa clientèle, même celle des larrons. Avec elle toutes les juridictions se trouvaient bouleversées; si l'on eût voulu l'en croire, il ne serait pas resté une âme en enfer :

Car ele juge en tele manière
Que ci devant torne derrière.
. . . . . .
Ne demorroit en Enfer ame,
Je cuid[3], si Diex la voloit croire.

Satan voyait les plus belles proies du monde lui échapper. Il avait épuisé toutes ses ruses pour décider un pèlerin de saint Jacques à se donner la mort; l'âme lui revenait de droit, puisqu'elle se trouvait en état de péché mortel. Mais saint Jacques en appelle à Notre-Dame ; celle-ci décide que l'âme rentrera dans le corps du pèlerin pour recommencer une nouvelle vie. N'y avait-il pas là de quoi décourager le diable le plus philosophe ?

Ces doléances et ces récriminations aboutirent à un procès en forme, qui fut plaidé ou du moins raconté vers le milieu du XIVe siècle : c'est l'*Advocacie Notre-Dame*, œuvre d'un rimeur bas normand, chanoine et docteur, aussi fort en procédure qu'en gaie science. Le Diable est venu avec un grand fracas demander justice à Dieu :

Tu es de justice le chief,
Justice voil[4], tu es justice.
Fai la moy!...

Dieu se fâche d'abord contre ce bruyant plaideur, qui met tout le paradis en émoi, et le fait jeter à la porte pour lui

1. Cœur.
2. Lieux.
3. Pense.
4. Je veux.

apprendre à être plus calme. Cependant le jour de l'audience est fixé. L'affaire est appelée devant le tribunal de Jésus-Christ, qui vient s'asseoir entouré de sa cour céleste :

> Noblement et en grant arroy,
> Si come il appartient à Roy.

L'objet en litige est le genre humain, Satan le *demandeur*, et Notre-Dame la *défenderesse*. Le procureur d'enfer arrive armé de dossiers, de textes, de gloses, comme un vrai praticien normand. Il pose *à priori* des conclusions tendant à faire condamner le genre humain par défaut, et à récuser l'*advocate* de la partie contraire : 1° parce qu'elle est femme, et par conséquent inhabile à plaider ; 2° parce qu'elle est mère de Dieu, c'est-à-dire parente du juge, autre cause d'incompétence. Notre-Dame a bientôt rétorqué ces arguments de son adversaire, qu'elle traite d'assez haut en l'appelant :

> L'orde [1], puant, beste camuse.

Battu sur ce premier point, Satan invoque la prescription ; à l'appui de sa thèse il cite un texte de la Bible, texte formel, portant arrêt et condamnation contre Adam et toute sa postérité ; il y joint ce passage de l'Évangile, où il est dit :

> Le Prince du monde est venu,

c'est-à-dire Satan, le roi de la terre ; et en conclut la nécessité de reconnaître son droit de propriété ou de contester le témoignage des livres saints. Ce vigoureux dilemme déconcerte toute l'assistance. La Vierge elle-même reste un moment atterrée, n'ayant point de texte à opposer ; mais elle a l'éloquence du cœur, elle pleure, sanglote, montre à son fils le sein qui l'a porté. Le diable proteste contre cet abus du pathétique, qui n'est pas, selon lui, un moyen régulier de procédure :

1. Sale.

Or cha, dame, estes vous garie [1]?
Avrez vous huy [2] assez plouré?

Il n'en perd pas moins son procès, et s'en va la tête basse, jurant qu'il n'y a plus de justice au ciel :

Ha! qu'est justice devenue!

Satan, on le voit, n'est pas seulement un adroit prestidigitateur; il est en même temps casuiste, justicier, avocat, amateur de grimoires, brocanteur de consciences, trafiquant de pactes et de traités. Il excelle dans l'art de surprendre la bonne foi, de s'adjuger par une clause oblique la fortune et l'âme de son client. Aussi hante-t-il volontiers les cours de justice laïque ou religieuse, la grande salle du palais en compagnie des clercs, huissiers et procureurs.

Là vint Sathan trez bien matin
Qui bien sceit franchoiz et latin ;
Et sceit répondre et opposer,
Et toute escripture gloser,
Et fallaces [3] plus de cent a.

Il s'introduit également dans les conseils du roi. La diplomatie, cette science nouvelle qui substitue l'adresse à la force, les coups de plume aux coups d'épée, et qui ne sera longtemps encore que le talent du mensonge et de la duplicité, est une invention du diable. C'est lui qui en souffle les premières leçons à l'oreille de Philippe le Bel ; plus tard il l'enseignera à Louis XI, et en tracera le tableau le plus véridique et le plus effronté dans le livre de Machiavel. Son coup d'essai au début du XIVe siècle, son double chef-d'œuvre en ce genre, a été l'asservissement du Saint-Siége et l'abolition des templiers. Décider le pape à se constituer prisonnier dans Avignon, sous la main du roi, lui faire signer la condamnation de ses meilleurs soldats, c'était là un triomphe vraiment diabolique. Il est toujours l'ange rebelle, le génie

1. Guérie.
2. Aujourd'hui.
3. Tromperies.

de l'opposition, qui appelle à lui les esprits mécontents : en compagnie des sorcières et des lutins, il organise dans les scènes du sabbat une grotesque parodie du culte sérieux[1]. L'Antechrist et Mahomet sont ses deux fidèles suppôts. Une vieille légende populaire conservait le récit des miracles opérés par le diable en faveur du faux prophète. Aussi a-t-il une amitié singulière pour les Sarrasins. Mais ses compères de prédilection sont par-dessus tout les Juifs, les Lombards, gens d'usure, de négoce et de rapine.

Dom Argent. — Les Juifs et les Lombards.

Avec eux entre dans le monde un pouvoir nouveau, parvenu de la veille, que les trouvères saluent déjà du titre ironique de Monseigneur. *Dom Argent* (c'est le nom qu'on lui donne) possède une vertu merveilleuse[2]. « C'est lui qui fait déshériter un orphelin, absoudre un excommunié, rendre justice à un vilain, et pardonner les injures plus efficacement que les beaux sermons. Rois ou comtes, bourgeois ou ribauds, il n'est personne qui ne l'aime, et personne n'en rougit.... Si vous avez affaire à Rome, n'y allez pas sans lui, vous échoueriez : mais avec lui je réponds du succès. Montrez-le quelque part, vous verrez aussitôt les boiteux courir, les filles trotter; vous inspirerez de l'amour, on vous appellera *mon cœur* : un prêtre irait jusqu'à chanter pour vous trois messes par jour. »

Jusqu'alors la fortune était restée assise sur le sol, immobile pendant des siècles : tout à coup elle se déplace et s'envole. Mais dans l'inexpérience des premières années, on ne connaît point encore l'art de conduire et de discipliner le crédit, ce rapide agent de la misère et de la prospérité publique. L'agiotage, dont le nom seul excite encore, même de

1. Au sabbat, le diable urine dans un trou, et l'on en fait aspersion sur les assistants..... on baptise des crapauds, lesquels sont habillés de velours rouge ou noir, avec une sonnette au cou et une autre aux pieds : un parrain tient la tête desdits crapauds et une marraine les tient par les pieds. (*Traité de démonomanie*. — Reuault, 1844.)

2. Le Grand d'Aussy, t. IV.

nos jours, tant d'irritation et de défiance, dut apparaître surtout alors comme une œuvre de ténèbres. De là le mauvais renom, la haine et la réprobation qui pèsent sur les gens de finance, depuis le collecteur d'impôts, le fondeur, le marqueur, l'essayeur, jusqu'au banquier et au ministre de cet art infernal.

Les Juifs et les Lombards, tribus vagabondes exclues de leur part du sol, s'emparèrent de cette chose mobile et voyageuse comme eux, le numéraire. Maudits pour leur religion, ils le furent encore pour leur fortune. Le Diable n'avait-il pas son écot dans ces hardies spéculations, dans ces gains illicites qui faisaient refluer vers la sale échoppe du juif l'argent du chevalier, du bourgeois et du paysan[1] ? N'était-ce pas lui qui mêlait le cuivre dans la chaudière, où se fondaient les deniers blancs devenus jaunes à force d'alliage ? Pourtant, ces hommes si décriés n'en furent pas moins les pères et les organisateurs du crédit moderne. Ils firent beaucoup de mal et beaucoup de bien. A certaines heures de dénûment, la royauté fut heureuse de les trouver pour partager avec eux leurs vols et leurs économies. Elle leur emprunte ou les dépouille, ce qui revient au même. Puis à bout d'exactions, le roi se fait lui-même faux-monnayeur. On crie, on tempête, on se révolte : alors, quand les archers ne suffisent plus pour contenir l'indignation générale, quand de toutes parts éclatent les cris des seigneurs, du clergé, de la populace, on envoie à Montfaucon quelques-uns de ces hommes de finance, pour y expier leur fortune rapide et la maladresse du roi. Ainsi finissent Enguerrand de Marigny, Pierre, Rémi et tant d'autres. Le peuple applaudit, se croit délivré des fausses monnaies et de la misère. Justice est faite. Le lendemain, l'agio recommence : le Diable se remet à l'œuvre, et toutes ces spoliations, ces jugements, ces pendaisons, ne découragent pas les hommes d'argent, plus opiniâtres, plus hardis que jamais à s'enrichir au risque de la potence.

1. Voy. Alex. Monteil, t. I, *Le Fils du Diable*.

Cette terrible crise des monnaies, source de tant de misères et de révoltes, commence à Philippe le Bel, s'arrête un moment avec Charles V, et reprend bientôt sous son faible successeur. L'argent devient le tyran de ce monde qui se débat entre la confiscation et la banqueroute. Qu'y a-t-il au fond de l'interminable querelle du pape et du roi? Une question d'argent. Qu'est-ce qui perdra les templiers? Peut-être leur orgueil, leurs débauches secrètes? Non, mais leur argent. Les utopistes, les rêveurs, les hommes d'imagination inquiète et aventureuse, que poursuivent-ils alors? La pierre philosophale, la mère de l'argent. La littérature populaire elle-même n'a guère d'autre inspiration. Les poëtes ont toujours éprouvé contre ce fugitif métal la mauvaise humeur de gens habitués à ses infidélités. De nos jours on fait des comédies sur la Bourse; on bafoue la vanité, on flétrit l'impudence des agioteurs parvenus : la foule applaudit, les pouvoirs publics encouragent cette croisade morale entreprise contre l'*Argent*. Les rimeurs du XIVe siècle y mettaient encore plus d'entrain et de passion. Chansons, fabliaux, épopées, c'est à qui maudira ce règne diabolique de l'usure et de l'agio. Aussi que d'histoires malignes ou touchantes, que d'anathèmes et de satires, depuis l'amusante *Patenôtre de l'Usurier* jusqu'à la triste légende du *Juif et du pauvre Chevalier!*

L'usurier s'est levé de grand matin, il a visité toutes les serrures, réveillé en grondant sa femme, sa fille et sa servante. « Je vais à l'église, dit-il ; s'il vient quelqu'un pour emprunter, qu'une de vous accoure bien vite me chercher; car il ne faut quelquefois qu'un moment pour perdre beaucoup[1]. » Chemin faisant, il commence à réciter sa patenôtre :

« *Pater noster*. Beau sire Dieu, donnez-moi donc du bonheur, et faites-moi la grâce de bien prospérer : que je devienne le plus riche de tous les prêteurs du monde. »

1. Le Grand d'Aussy, t. III. Barbazan, t. IV. L'idée primitive de ce conte se trouve déjà dans un sermon du XIIe siècle.

« *Qui es in cœlis.* J'ai bien du regret de ne m'être pas trouvé au logis le jour que cette bourgeoise vint pour emprunter. Je puis dire que je suis fou, quand je vais à l'église, où je ne puis rien gagner. »

Je puis dire que je sui fous,
Quand je vois a autrui moustier,
Où je ne puis rien gaaingner.

« *Sanctificetur nomen tuum.* Je suis bien fâché d'avoir une servante si alerte à gaspiller mon argent.... »

Trop me grieve,
Que ma meschine est si esmievre
De mon argent issi gaster.

« *Adveniat regnum tuum.* J'ai envie de retourner à la maison pour savoir ce que fait ma femme :

Retorner vueil à ma meson,
Por savoir que ma fame fet.

Je parie qu'en mon absence elle se paye quelque poule ou quelque poussin. »

« *Fiat voluntas tua.* Mais je me rappelle que ce chevalier qui me devait cinquante livres ne m'en a payé que la moitié.

Et si ne l'ai pas oublié,
Que puis-je perdre ? J'ai sa foy. »

« *Sicut in cœlo.* Ces damnés juifs font rudement leurs affaires en prêtant à tout le peuple. Certes, je leur porte envie et je voudrais bien faire comme eux. »

«*Et in terra.* Le roi me tourmente bien en prélevant si souvent des tailles :

Trop me travaille
Li rois, qui si souvent me taille. »

Cependant l'usurier est entré dans l'église, il a recommencé deux ou trois fois son *Pater*, sans pouvoir arriver à la fin. Mais à la vue du prêtre qui monte en chaire, il se hâte de

pousser un cri d'*amen* pour retourner à sa maison. « Il va nous sermonner et chercher à nous soutirer de l'argent de nos bourses. Serviteur, il n'aura pas du mien. »

Amen. Je m'en vueil retorner.
Nostre prestre veut sermoner,
Por trere nostre argent de borse.

L'autre histoire est moins gaie. Un vieux gentilhomme ruiné vient frapper à la porte d'un juif, et lui demande, les larmes aux yeux, de lui prêter une faible somme. L'astucieux enfant d'Israël y consent, mais à condition de garder en gage le fils de son débiteur. S'il n'est remboursé à l'heure marquée, il enlèvera sur le corps de son prisonnier un poids de chair égal à celui de l'argent prêté. Le Diable est l'entremetteur de ce contrat, qui allait recevoir son exécution, sans l'arrivée d'un charitable prud'homme, ancien marchand, devenu moine. Le type fameux de Shylock, l'usurier vampire qui suce et boit le sang de sa victime, est là tout entier, dans toute sa noirceur et sa férocité. On s'est étonné de le retrouver plus tard au fond de l'Inde, où le juif est remplacé par un mahométan. Cette légende, partie sans doute de l'Orient comme tant d'autres, avait cours au moyen âge : peut-être est-ce par nos conteurs qu'elle est arrivée jusqu'à Shakspeare; tout nous porte à le présumer.

Exécré comme bourreau de Dieu, le juif l'est peut-être plus encore comme bourreau du peuple. Mille bruits terribles et absurdes circulent sur son compte : on l'accuse d'empoisonner les fontaines, d'aller au sabbat avec le Diable, d'enlever et d'immoler les petits enfants. Toutes les vielles d'Europe avaient répété la complainte de Hugues de Lincoln, jeune enfant sacrifié, disait-on, par les juifs d'Angleterre, le jour de la fête des saints Innocents :

Oés, oés bele chanson
Des Juis, qui par traïson
Firent cruel occision
D'un enfant, qui Huchon ot non[1].

1. Eut nom.

Après avoir écouté cette lamentable histoire, la foule encore émue et indignée se consolait au récit de quelque mésaventure risible ou de quelque bon tour, souvent atroce, joué à ces mécréants. Avec eux tout devenait permis : les meilleures âmes, les plus grands saints eux-mêmes étaient dispensés de charité. Le pieux roi Louis IX avait oublié un moment, disait-on, sa douceur, presque sa gravité, pour s'égayer à leur dépens. L'histoire est curieuse : elle nous est parvenue en latin; mais elle fut rimée d'abord en langue vulgaire, et dut obtenir un immense succès[1]. « Un juif, qui avait à Paris une grande réputation, tomba un jour dans les latrines publiques. Les juifs se rassemblèrent pour lui venir en aide. « Gardez-vous bien, s'écria-t-il, de me tirer d'ici, car c'est « jour de sabbat, mais attendez jusqu'à demain, pour ne point « violer notre loi. » Alors ils s'éloignèrent. Des chrétiens qui étaient présents annoncèrent la chose au roi Louis. Le roi, informé du projet des juifs pour le lendemain, donna ordre à des gens bien armés d'aller empêcher les juifs de le tirer de la fosse le jour du Seigneur. « Il a, dit-il, observé le sabbat; il observera aussi « notre dimanche ». C'est ce qui fut fait; mais, lorsqu'on revint le lundi, pour le tirer de là, il était mort. »

Tout le monde, à coup sûr, trouvait la plaisanterie excellente, et en concevait d'autant plus d'amour et de respect pour le saint roi. Laisser ce maudit, ce puant juif pendant deux jours languir et mourir dans une fosse infecte, c'était un sacrifice agréable à Dieu et surtout au peuple. Les rois le renouvelèrent plus d'une fois. Dans les moments de peste, de famine, de calamités publiques, le juif est toujours la victime expiatoire. C'est lui qu'on chasse, qu'on dépouille, qu'on lapide en mémoire des outrages reçus autrefois par Jésus-Christ. Les ballades satiriques pleuvent sur lui comme les coups de pierre et les édits de confiscation. Mais qu'importe? Il prospère, il s'engraisse, il fleurit sous les crachats et les soufflets. L'argent lui reste toujours fidèle : le peuple en sera pour ses chansons :

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.

Cantabit vacuus coram latrone.

Bauduin de Sebourc.

La dernière épopée du moyen âge sur les croisades, le poëme de *Bauduin de Sebourc*, n'est au fond qu'une longue diatribe contre l'argent. Qu est-ce que l'argent, s'écrie l'auteur ? Pourquoi l'a-t-on ainsi nommé ? Et il en donne une étymologie, qui prouve moins ses connaissances en grammaire que son antipathie contre l'odieux métal :

Un dëablez d'enfer le fist argent nommer ;
. . . . . .
Car il art[1] tout le monde, si lons qu'on set aler.
N'est si petit enfés[2], c'est légier à prouver,
S'on li done un denier, qui n'en laist[3] le plourer.
(Ch. II.)

Juvénal n'a pas dit mieux :

Hoc discunt omnes ante alpha et beta puellæ.

Bauduin est un vrai chevalier errant, exposé comme Œdipe dans son enfance, et jeté sur la grande route du monde sans autre fortune que sa lance, sa bonne mine et son courage. Rude combattant, intrépide buveur, gai compagnon, loyal, prodigue et galant, il bat les sergents, délivre les demoiselles captives et les enlève quelquefois, punit les vassaux félons et pourfend les Sarrasins. En lui revit le génie inquiet, romanesque et batailleur de l'ancienne féodalité. A ce type traditionnel de bravoure, de franchise et de jovialité, le trouvère oppose la sombre et déloyale figure de Gaufrois, son ennemi. Gaufrois est un Ganelon d'une nouvelle espèce : la trahison n'est pas sa seule ressource : il a deux auxiliaires plus redoutables encore, le *diable* et l'*argent*. C'est le gentilhomme devenu traitant, usurier, faux-monnayeur, marchant, la lance d'une main et la bourse de l'autre, à la conquête du monde. Épris d'une passion criminelle pour la femme de son

1. Brûle.
2. Enfant.
3. Laisse.

suzerain, il entraîne le bon roi de Frise Hernous en Terre Sainte : là, nouveau Judas, il vend son maître aux Sarrasins, et revient en Europe, riche du prix de sa trahison, et saisi d'une joie infernale à l'idée de posséder la belle Rose :

> Ahi ! royne Rose, la plus belle qu'ains fu,
> J'arai le cors de vous, bras à bras, nu à nu.
> (Ch. Ier.)

Vêtu de deuil, il vient annoncer à la reine la mort de son époux encore vivant, et feint de compatir à sa douleur. En même temps il éblouit la cour par ses largesses et sa magnificence : il donne aux chevaliers, il donne aux suivants d'armes, il donne aux jacobins, il donne aux cordeliers : aussi les amis lui arrivent en foule :

> Car li homs qui est riche et plain de bonne fin,
> Il treuve des amis. . . . . .
> Et li povrez ne treuve ne parent ne cousin.
> (Ch. Ier.)

La reine ne peut résister au vœu public, elle accorde sa main à Gaufrois. Le traître vient s'asseoir sur le trône du roi qu'il a vendu. Effrayé de l'audace précoce de l'enfant Bauduin, fils de Hernous, qui lui arrache la couronne de la tête, il veut le faire périr ; mais l'enfant échappe miraculeusement, pour devenir, comme Oreste, le vengeur de sa famille. Cependant Gaufrois jouit paisiblement du fruit de ses crimes : obéi au dedans, redouté au dehors, il se rend bientôt odieux par ses exactions et sa tyrannie. D'accord avec ses ministres et par l'inspiration de Satan, son conseiller intime, il invente un système de tailles, de maltôtes et d'impôts vexatoires, qui doivent pressurer et pomper toute la substance des pauvres bourgeois de Nimaye. Pour aller et venir, pour se marier, pour jouir de sa femme, pour abattre un bœuf ou un mouton, il faut payer, toujours payer : partout le collecteur avec ses mains crochues, qui rôde aux portes des villes, autour des tavernes et des marchés. Alors, du sein de ce peuple opprimé, s'élève un cri de malédiction :

Ahi! lerrez [1] Gaufrois quant vous pendera-on ?
(Ch. VII.)

Un boucher furieux abat un sergent à ses pieds d'un coup de hache. Mais l'argent et la terreur ont bientôt fermé toutes les bouches ; Gaufrois triomphe, remplit ses coffres et tient le monde enchaîné. Gorgé de pouvoir et de richesses, il prend en dégoût la royauté de Frise et porte plus haut ses vues. Les charmes de la belle Rose ne lui suffisent plus : il l'enferme dans un château au fond de la forêt d'Argonne, répand le bruit de sa mort, fait célébrer publiquement ses funérailles, et vient à la cour du roi de France, dont il prétend épouser la sœur. Là encore la séduction recommence : avec son invincible talisman qu'il fait briller à tous les yeux, il voit venir à lui la faveur des Parisiens, les bonnes grâces des chevaliers, les sourires des dames et les bénédictions de l'Église. Tandis que Bauduin gagne péniblement à la pointe de sa lance, comme un preux des anciens temps, la royauté de Jérusalem, l'astucieux Gaufrois s'achemine doucement, clandestinement vers le trône de France. Reçu dans l'intimité du roi Philippe, il l'empoisonne et l'enterre gaiement à Saint-Denis, dont il séduit l'abbé en lui promettant d'avance la crosse de Reims. Traître, parjure, voleur, assassin, empoisonneur, presque bigame, il est plus puissant, plus honoré, plus adulé que jamais ; il siége en maître au parlement, il est devenu l'arbitre de toutes les querelles, la providence du royaume, l'idole de Paris :

On le prise et honnoure plus c'on ne fist Jhésus,
Quant à Jhérusalem fu, à Pasques, venus.
(Ch. XXIV.)

Pour mettre sur son front la couronne de France, que lui faut-il encore ? Se défaire du roi Louis. Il y songeait : mais Bauduin arrive, lui demande compte de ses méfaits, et le provoque en champ clos devant toute la cour. Impassible sur son siége, Gaufrois ne se laisse ni troubler ni intimider : avec un sang-froid infernal, il fait luire cet or auquel tout a

1. Scélérat.

cédé jusque-là, et propose au chevalier de lui acheter sa vengeance:

> Venés à moi parler, vous arés de l'argent,
> Li autre en ont ëut.
>
> (*Ibid.*)

A cette offre injurieuse Bauduin répond par un nouveau défi, et jette son gant au visage du traître. Louis de France autorise le combat. La veille de ce grand jour, qui doit venger toutes les offenses de sa famille, Bauduin, en vrai chevalier, se confesse, communie et invoque la sainte Vierge Marie. Gaufrois, à titre de mécréant et de païen, refuse d'appeler un prêtre et compte sur l'appui des diables Lucifer, Satan, Belzébuth, ses amis et cousins:

> Encor m'aideront-il, car che sont mi cousin.
>
> (Ch. XXIV.)

Enfin l'heure du combat est venue. Gaufrois n'est pas comme Audigier un chevalier poltron et maladroit. C'est un robuste jouteur, aussi habile à manier la lance que le poison, la parole et l'argent:

> Car li cors avait lonc et fait come gaiant [1]
> . . . . . .
> S'il ne fust fax [2] traîtres, j'ose bien afichier [3]
> C'on ne trouvast, el mont [4], plus hardi chevalier.
>
> (*Ibid.*)

Jamais victoire n'a coûté plus cher à Bauduin, le grand batailleur, qui mettait en fuite des armées entières de Sarrasins. Il sue, halète, s'épuise à la poursuite de cet adversaire insaisissable, qui échappe ou riposte à tous ses coups avec une adresse de démon. Enfin Gaufrois s'avoue vaincu; ce digne compagnon de Satan, ne pouvant mieux, demande la grâce de se faire ermite:

> Si devenrai hermites en un bos verdoïant.
>
> (*Ibid.*)

1. Géant.
2. Faux.
3. Affirmer.
4. Au monde.

Mais Bauduin refuse d'abandonner sa vengeance; le peuple et la cour demandent que justice soit faite. Le traître va être pendu à Montfaucon. Au pied de la potence, lui-même fait l'aveu de ses crimes, de ses coupables projets interrompus, et se plaint d'avoir été la dupe du Diable qu'il croyait son ami :

Or m'ont si atrapet li dëable. . . . . .
(*Ibid.*)

Cette dernière partie du roman de Bauduin, qui varie dans les manuscrits, est une allusion évidente à des événements contemporains. On y retrouve la trace des rancunes et des passions qui se déchaînèrent à la mort de Philippe le Bel. Dans ce type odieux de Gaufrois, dans ce *glouton*, comme l'appelle le vindicatif rimeur, dans cet affamé, ce dévorant de pouvoir et d'argent, il est facile de reconnaître l'ancien favori de Philippe le Bel, le second roi de France, le taciturne et magnifique Enguerrand de Marigny, arrêté après la mort de son maître, mis en jugement et pendu à Montfaucon.

Resté inédit jusqu'en 1835, et peu connu encore aujourd'hui, le poëme de Bauduin de Sebourc est un monument capital pour l'histoire politique et littéraire du XIVe siècle[1]. Comme œuvre d'imagination, comme roman proprement dit, il peut le disputer pour la variété des détails, pour la richesse des épisodes, pour le mélange du merveilleux et du réel, du plaisant et du sérieux, aux plus célèbres productions du moyen âge et des temps modernes. Un autre intérêt le recommande encore à l'attention ; il nous indique la transformation sociale qui s'opère alors, les derniers regrets du vieux monde chevaleresque qui s'en va, et sa profonde aversion pour ce monde nouveau, politique, financier, administratif, judiciaire, qui vient le remplacer avec son cortége de procureurs, de maltôtiers et de sergents. Aussi est-ce sous le ciel de l'Orient, dans le pays des merveilles, que la cheva-

1. Publié par M. Boca (Valenciennes, 2 vol. gr. in-8). M. P. Paris en a donné une longue et intéressante analyse dans le XXVe vol. de l'*Histoire littéraire de la France*.

lerie donnera avec Bauduin ses derniers coups d'épée, avant d'aller tomber à Poitiers sous les flèches plébéiennes des archers anglais. Pourtant qu'on ne s'y trompe pas; à travers cet imbroglio romanesque, où Bauduin renouvelle les exploits des Tancrède et des Richard, circule un esprit mordant, narquois et positif; çà et là on sent éclater une saillie moqueuse, un demi-sourire de doute à côté d'un récit merveilleux. Bauduin lui-même ressemble moins à son pieux et grave prédécesseur sur le trône de Jérusalem, Godefroi de Bouillon, qu'au Roland de l'Arioste. S'il *occit* des milliers d'infidèles en l'honneur de *Jésus le crucifié,* il montre ses deux gros poings durs et serrés au curé, qui refuse de servir ses projets amoureux. S'il est le champion des dames, il se permet sur elles des légèretés dignes de Jean de Meung et répétées depuis par François Ier :

> Car li homs est molt fox[1] qui en femme se fie !
>
> (Ch. XVI.)

L'histoire du prêtre qui essaye de voler à Bauduin son amie en les enivrant tous deux, et le fait arrêter pour dettes après lui avoir offert de l'argent, annonce l'invasion du fabliau dans le roman de chevalerie. Ce poëme est donc moins encore un dernier réveil de l'esprit féodal, une résurrection lointaine de l'épopée guerrière et enthousiaste, qu'une satire, une revanche de la noblesse et du peuple associés dans une commune haine contre les hommes d'argent. Et sur ce point, en effet, ne devaient-ils pas être d'accord? La noblesse pouvait-elle pardonner à l'argent, ce parvenu d'hier qui menaçait de la détrôner? Est-il désormais si bon coup de lance qui vaille une bourse pleine? si fort château, si haut pont-levis qui arrête cet invisible assaillant? Allié mobile et capricieux, où va-t-il de préférence? Du côté de l'usure et du négoce: il voyage à dos de mulet, dans la malle du Lombard, et laisse aller le chevalier l'escarcelle vide sur sa noble haquenée. Pour l'attirer à soi, que peut faire le

1. Fou.

gentilhomme, qui n'est ni marchand ni financier? Il lui faudra vendre le domaine de ses pères, abandonner ses priviléges, écraser d'impôts ses serfs et ses bourgeois, se faire exécrer d'eux, puis à bout de ressources venir un jour frapper à la petite porte basse et louche du juif, et lui laisser en gage son sang ou son honneur.

Et le peuple que l'argent doit émanciper un jour et associer au partage de la propriété féodale, comment ne l'eût-il pas maudit alors ? N'est-ce pas pour lui qu'il travaille, qu'il s'épuise à en mourir? Ne faut-il pas qu'il le rende par tous les pores, qu'il le sue de toutes les sueurs de son front, afin d'assouvir le fisc, ce monstre toujours béant et affamé? Naissance, mort, baptême, mariage de princes, ramènent pour lui l'inexorable refrain :

Çà de l'argent! çà de l'argent!

Au milieu de ce débordement général de plaintes, de rancunes et d'espérances contradictoires, le héros de la satire au XIIIe siècle, l'infatigable Renart, revenait une dernière fois sur la scène, mais transformé, vieilli, défiguré, vraiment digne du nom que lui donnent ses nouveaux parrains, celui de *Renart le Contrefait.*

CHAPITRE XII

RENART LE CONTREFAIT

Ici ce n'est plus seulement une branche, mais un nouveau cycle qui commence. L'ancien Renart renfermait 30,000 vers : les deux versions de Renart le Contrefait, composées l'une de 1319 à 1322, l'autre de 1328 à 1341, forment un total de 50,000 vers [1]. Du reste, un grand nombre de morceaux sont communs aux deux poëmes : le second, qui contient seulement 18,000 vers, offre beaucoup moins de longueurs et de divagations que le premier. C'est là encore une œuvre évidemment collective, dont les auteurs sont inconnus, à l'exception de cet épicier libéral et raisonneur dont nous avons déjà parlé : type curieux de l'opposition bourgeoise au XIVe siècle, et l'un des ancêtres de ces boutiquiers de Troyes, qui écrivirent plus tard sur leurs comptoirs la *Satire Ménippée*. Les défauts que nous avons signalés dans le poëme du *Couronnement* et dans celui de *Renard le Novel*, sont devenus plus saillants. L'allégorie et l'érudition débordent. Orgueil, Envie, Colère, Luxure, Avarice, reparaissent plus empanachés et plus ennuyeux que jamais. L'auteur, pour ne laisser aucun doute au lecteur, éprouve le besoin de récapituler l'histoire du monde jusqu'à l'époque où le poëme fut composé. Tout épicier qu'il se dit, il tient à montrer qu'il est quelque peu clerc, et malheureusement il le prouve trop. A chaque instant arrivent des flots de science indigeste : ici un éloge de l'astronomie, là une critique de la *fisique* ou médecine, ailleurs un mélange grotesque d'histoire ancienne et d'histoire contemporaine. Vous trouvez pêle-mêle les noms de Sisi-

1. Rothe, *Les romans de Renart*.

gambis, d'Enguerrand de Marigny, d'Hécube, de Pierre Rémi, d'Hélène, de Priam et de Jordan de l'Isle; le récit de la victoire de Cassel, remportée par Philippe de Valois, et la conquête de l'Égypte par Alexandre, qui gagne, à quinze ans, ses éperons de chevalier. Puis viennent les considérations philosophiques, les moralités accompagnées d'apologues et de fabliaux grivois.

Malgré tout ce fatras, un puissant intérêt historique s'attache encore à cette œuvre. De toutes les parties du Renart, il n'en est point où l'on sente plus au vif le contre-coup des passions et des luttes du temps. Les allusions aux faits et aux hommes, les détails sur l'état de la société, de la noblesse et de la bourgeoisie abondent [1].

Bourgois du roy est per et conte.
De tous étatz portent l'honneur,
Riches bourgois sont ben seigneurs.
Bourgois sont la moienne vie,
De quoy bonnes gens ont envye.
En Champaigne, ils y ont sailli;
Trop y sont souvent assailli
De tailles, de subvencions,
Et de telles occasions.
Et si a trop de gentillesse [2]
Qui peu ayde et assez blesse.
Ce n'est mie [3] Bruge, ne Gand,
Douez, Saint Omer ne le Dand,
Trestout y sont francs les marchans [4].

1. État des nobles, fol. 110; état des bourgeois, 111 (F. de Lancelot 4, man. 6985-3).
2. Noblesse.
3. Il n'en est point ainsi à.
4. Cette glorification de la bourgeoisie inspire à un rimeur contemporain de la première partie du XIVe siècle le poëme ou roman peu historique de Hugues Capet. Le chef de la troisième dynastie y est présenté comme neveu d'un boucher de Paris : origine plébéienne dont se souviendront et Dante, et Villon, et le cardinal de Pellevé dans la *Satire Ménippée*. Le héros du poëme n'hésite pas à s'en vanter :

Bourgois sui de Paris, porcoy en mentiroie?

Il apparaît comme le fils de la milice bourgeoise, défendant Paris contre les Champenois, les Bourguignons et les Flamands. Il est raillé à ce titre par le Connétable, le représentant de la noblesse auquel il sauvera la vie sur le champ de bataille en lui disant : « Par Dieu, connétable, vous avez eu besoin des bourgeois de Paris, et de celui-là même que vous avez bafoué. » — « Je ne sais si vous êtes bourgeois, répond le connétable, mais vous êtes noble par le cœur. » — Le connetable est non-seulement sauvé, mais dirigé, conseillé par le chef des bourgeois. Quand il hésite à combattre, c'est Hugues Capet qui l'y décide. Le chaperon démocratique dont le danphin Charles est obligé de se coiffer un jour en face de

Mais il est vrai de dire que tout l'intérêt est là. Le poëme en lui-même devient presque insignifiant : la morale est plus longue que la fable. Il semble que les auteurs aient voulu profiter de la vogue de Renart, pour mettre dans la bouche d'un personnage si populaire leurs propres idées. Ils ont fait du roman ce que Voltaire fit plus tard du théâtre, une tribune, d'où pleuvaient, aux applaudissements de la foule, les moralités hardies sur la noblesse et le clergé. Leur œuvre est un vaste répertoire satirique, un immense arsenal de science confuse, de chroniques scandaleuses, de chansons malignes, d'utopies et de déclamations.

Dans la dernière partie de cette trilogie, Renart subit une transformation analogue à celle de Figaro dans la *Mère coupable*. Il est devenu morose, pesant, soupçonneux, emphatique et emporté. Comme le vieillard d'Horace, il aime à déclamer contre le présent,

Censor castigatorque minorum,

et il lui arrive souvent de radoter. De temps à autre, il est vrai, son vieux fond de hâblerie joviale reparaît. Le compère retrouve quelques plaisants accès de bonne humeur en médisant des femmes. La tigresse malade ne peut être guérie qu'en croquant au moins une femme, qui n'ait jamais trompé ou fait enrager son mari. Elle vient au marché où toutes les femmes sont réunies, et n'en trouve aucune qui réalise les conditions exigées. Depuis ce jour elle attend, mais en vain : les femmes se sont donné le mot, et prouvent à leur mari qu'elles n'ont pas envie d'être croquées. Ailleurs, maître Renart, de retour au logis, trouve ses enfants mourant de faim. Pour calmer leur appétit, il leur vante les avantages de l'abstinence, l'utilité de ne jamais manger entre ses repas, les beautés de l'astronomie, le respect des enfants pour leurs

l'émeute triomphante semble avoir passé sur la tête de son aïeul. Nous sommes loin du vrai Hugues Capet de l'histoire, de cette famille opulente dont les chefs avaient été de père en fils abbés laïques de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain des Prés. En somme, ce poëme de Hugues Capet est moins encore une œuvre satirique qu'un roman d'aventures, où tout est de pure fantaisie, plein d'anachronismes et d'invraisemblances, confondant les personnages et les époques, mêlant les souvenirs de l'épopée carlovingienne aux idées démocratiques du XIVe siècle.

parents, etc. : au milieu de tout ce galimatias, il leur cite les aventures d'Isaac, de Virgile le magicien, et, pour achever de les édifier, il leur raconte l'histoire d'une certaine abbesse que La Fontaine a mise plus tard en scène dans son conte scabreux du *Psautier*. Ce discours bizarre est sans doute une parodie des sermons que les prédicateurs faisaient aux pauvres, les félicitant de leur misère, dont ils sentaient peu les avantages, et les nourrissant d'une éloquence à laquelle ils auraient préféré parfois un morceau de pain.

Mais ces réminiscences de jeunesse sont assez rares dans *Renart le Contrefait*. Il y a chez lui plus d'amertume que de gaieté. Ses invectives s'adressent à toutes les classes de la société : il passe en revue les différents métiers, et conclut que le monde est plein de fripons. Les voleurs les plus honnêtes sont encore ceux qui en portent le nom. Les avocats, les usuriers, les médecins, gens de langue, d'argent et de grimoire, qui exploitent le monde les uns avec une science, les autres avec une probité douteuses, sont l'objet de son antipathie. Il faut l'entendre surtout contre les nobles, contre les prêtres : c'est là que sa vieille malice tourne en humeur nivelense et révolutionnaire. Dès le commencement du XIIIe siècle, tout jeune encore, il avait inspiré aux bourgeois de Laon leur premier cri de révolte contre leur évêque : depuis, son audace a grandi. Il ne croit pas à la légitimité des dîmes, tailles, mainmortes, corvées, *formariages*, toutes inventions du Diable et de dame Luxure. Il ne croit pas davantage à la sainteté des biens ecclésiastiques ni aux droits de la propriété féodale. Gentilshommes, moines, abbés, il les vole tous sans remords. C'est œuvre pie que de dépouiller ces hommes qui s'engraissent des sueurs du pauvre peuple.

Tout en maugréant, en déclamant, il recommande aux vilains l'obéissance et la résignation, mais sur un ton qui doit les pousser à la révolte. Ses discours ressemblent assez aux prétendues harangues pacifiques du cardinal de Retz, pendant la Fronde : le peuple courait aux armes, en sortant de les écouter. Renart, devenu vieux et malade, assis au soleil devant sa porte, voit passer un pauvre homme en gue-

nilles, le visage consterné et des larmes dans les yeux. Il l'appelle du nom de Vilain, et lui explique ce que ce mot signifie :

Vilains est apelez à plain,
Non pas por ce que il soit plain
De vilenie ne de mal non [1] :
Mès de ville est vilains à non ;
Nulz n'est vilains, qui voir audit [2],
S'il n'est fals [3] en fait et en dit [4].

Apprendre au vilain à ne pas rougir de son nom, c'était là déjà un point important. Le pauvre homme avoue ingénument à Renart qu'il a eu le malheur de résister à son seigneur. Le rusé compère le blâme de son imprudence, lui cite l'exemple d'Enguerrand, de Pierre Rémi, qui n'eussent pas été pendus s'ils avaient eu *humilité au roi*, et termine en lui racontant l'apologue du *Chêne et du Roseau*. La conclusion de la fable est : Patience ! Que les petits courbent la tête en attendant : un jour l'orage éclatera sur les hauteurs, et brisera la tyrannie de ces gentilshommes si fiers de leurs donjons, de leurs armures et de leur race ! *Patience !* c'est le nom qu'un romancier de nos jours, Georges Sand, a donné au vieux paysan prophète de la Révolution, dans *Mauprat*. Puis, comme Renart s'aperçoit que les vilains ont suivi ses conseils à la lettre, qu'ils n'ont pas compris ce que signifie ce mot de *patience*, dit en certains cas et d'une certaine façon, il s'emporte contre eux. Il les accuse d'indolence, de lâcheté ; il s'écrie qu'ils méritent leur sort, puisqu'ils n'ont pas le courage d'en finir avec leurs oppresseurs. A ce propos, il rappelle un fait lamentable, atroce, qui devait soulever d'indignation contre la noblesse les âmes ulcérées des petites gens. C'est l'histoire de la dame de Doche.

« En l'année 1300, la dame de Doche apprit qu'une femme du peuple, inhumée dans sa terre, avait été enveloppée dans

1. Mauvais renom.
2. Vrai entend.
3. Faux.
4. Parole. — Manusc. Lancelot 4, fol. 3.

quinze aunes de toile. Elle en fut indignée, prétendit qu'une vilaine ne devait pas pourrir si commodément, fit ouvrir la fosse, jeter le cadavre comme une charogne, et employer la toile à des couvertures pour ses chevaux[1]. »

On devine quel retentissement dut avoir dans la foule cette légende, commentée, exagérée, naïvement ou à dessein. Elle appelait de terribles vengeances : les Jacques s'en chargèrent quelques années plus tard. Encore tout chaud de la colère que lui a inspirée cette odieuse profanation, le poëte se tourne vers les gentilshommes et leur oppose fièrement les vilains, qu'il salue du nom d'élus, d'enfants de Dieu.

« Vous nobles, s'écrie-t-il,

> Il vous semble à vos jugemans,
> Que soiés nez de dyamans,
> Et de rubis et de thopaces.

Mais ce n'est point parmi vous que Dieu a choisi ses saints et ses apôtres : il a pris pour compagnons, durant son séjour sur la terre, des hommes du menu peuple, des pêcheurs ; pour père adoptif, un charpentier. » Les gentilshommes ressemblent au faucon, qui perche sur le poignet des grands, qui est loué, carressé tant qu'il vit, puis jeté sur le fumier dès qu'il est mort. Le vilain est comme le chapon : celui-ci vit dédaigné, oublié dans la basse-cour, cherchant sa subsistance au milieu de la fange ; mais, après sa mort, on le sert à la table des rois, sur un magnifique plat d'argent. Ainsi le pauvre laboureur sera porté sur les bras des anges devant le Roi des rois. Cette bizarre comparaison est dans le goût de l'époque. Nogaret, s'adressant à Boniface, n'hésitait pas à se comparer lui-même à l'âne de Balaam, inspiré par l'esprit de Dieu. Ces hardiesses de la poésie populaire nous expliquent comment la bourgeoisie se trouva prête à rédiger ses doléances le lendemain de Poitiers. Nous avons là un avant-goût des accusations violentes qui retentirent dans les

1. Rothe, *Les romans de Renart*, fol. 109.

États de 1357, et qui amenèrent la fuite du dauphin Charles, l'invasion de son palais, le massacre de ses ministres, enfin la courte et sanglante insurrection des paysans.

Cette propagande exercée par la littérature pénétrait chaque jour plus profondément au sein des masses. Le roman de Renart se contait, se lisait, se chantait partout, dans les chaumières, les ateliers, les cloîtres et les écoles, au coin du feu et sur les places publiques. La royauté, par un calcul tout égoïste, avait favorisé ce mouvement, qui devait un jour tourner contre elle. En réclamant l'appui du tiers état contre Boniface, Philippe le Bel lui avait révélé ce qu'il ignorait en partie jusque-là, sa propre existence. En affranchissant les serfs du Valois, il avait laissé échapper, dans l'intérêt du fisc, une de ces paroles imprudentes, que Louis le Hutin répéta depuis, et qui ne tombent jamais en vain. « Attendu que toute créature humaine, qui est formée à l'image de Notre-Seigneur, doit généralement être franche par droit naturel... nul ne doit être serf au royaume de France. » Cette déclaration des droits de l'homme, rédigée spontanément par la royauté et à son profit, fut reprise et commentée de toutes les façons par les rimeurs populaires. Renart, avant de mourir, jouait un dernier bon tour, une tragique malice à ce monde féodal, qu'il avait exploité, nargué, dupé si longtemps : il lui laissait pour adieu le premier coup de tocsin de la révolution bourgeoise et de la Jacquerie.

CHAPITRE XIII

LA JACQUERIE. — LA COMPLAINTE DE POITIERS. — LES ÉTATS DE 1357

Ces rancunes et ces menaces, qui grondaient sourdement mêlées aux dernières facéties de Renart, finirent par éclater. Les désastres de la guerre, la captivité du roi, la déroute de la noblesse à Poitiers, les ravages combinés des Anglais, des gentilshommes et des bandits, en hâtèrent l'explosion. De chute en chute, le poids de toutes les misères, de toutes les folies et de toutes les défaites, retombait sur le paysan. Il avait payé l'équipement de son seigneur avant la guerre; après, il fallut payer sa rançon. « Jacques Bonhomme crie, disait-on, mais Jacques Bonhomme payera. » Un jour pourtant, Jacques Bonhomme se lassa. Fou de misère, il se rua comme une bête fauve sur les châteaux, massacra les seigneurs, éventra les nobles dames, et devint un objet d'horreur comme il l'avait été jadis de risée et de mépris. Résigné en silence depuis tant d'années, avec sa timidité un peu gauche, son inexpérience des armes, sa lourde et patiente nature, il dut hésiter longtemps : d'abord il essaya de faire croire qu'il serait capable de se fâcher, que le mouton trop près tondu pourrait devenir enragé :

> Cessez, cessez, gens d'armes et piétons [1]
> De piller et de manger le bonhomme,
> Qui de longtemps Jacques Bonhomme
> Se nomme.

La forme de cette complainte a pu être rajeunie, mais le fond en est ancien. Elle n'avait rien de bien terrible : aussi ne

1. Chateaubriand, *Étud. hist.*, l. III.

l'écouta-t-on pas. On se mit de plus belle à piller le pauvre rustre. L'âne, la vache, le blé, les meubles, tout y passa : il resta seul, nu, dépouillé, entre sa femme en pleurs et ses enfants mourants de faim. Alors, poussé à bout, il se redressa sur ses deux jambes, prit sa faux, son pieu ferré, et se mit brutalement à détruire, n'ayant plus rien à conserver. Le vieux chant de Robert Wace, longtemps répété tout bas, retentit comme un immense écho à travers les campagnes du Beauvoisis, de l'Ile-de-France et de la Champagne, soulevant et roulant les vagues d'une multitude furieuse ralliée à ce cri :

Nous sommes hommes comme ils sont.
. . . . . .
Bien avons contre un chevalier
Trente ou quarante paysans.

Abruti par l'ignorance et l'esclavage, le paysan ne comprit d'autre vengeance que la peine du talion. Pillé et martyrisé durant des siècles, il se fit à son tour pillard et bourreau. Cette courte explosion de haine, dont le souvenir seul a survécu comme un épouvantail pour la postérité, fut bientôt étouffée sous de sanglantes représailles : il n'en resta que l'innocente complainte répétée encore pendant plus d'un siècle, mais en vain :

Cessez, gens d'armes et piétons
De piller et de manger le bonhomme.

La bourgeoisie plus disciplinée, mieux unie, et déjà initiée, sous la tutelle de la royauté, à un premier essai de vie politique, se trouva debout ses cahiers de remontrances à la main. Dans ce moment décisif, les paroles deviennent des actes. La satire n'a plus le temps de se répandre en longs poëmes, en allusions indirectes, en chansons malignes. Elle s'exhale dans ce cri de la France plébéienne qui retentit à l'ouverture des États : « *Les nobles honnissent et perdent le royaume.* » Elle tonne fougueuse et enflammée par la bouche d'Etienne Marcel : elle éclate mordante, incisive, mêlée d'aigreur cléricale

dans les harangues de Robert Le Coq. Elle triomphe dans les *Grandes Ordonnances*, qui justifient et reproduisent en partie ses attaques contre les abus, les gaspillages et les tyrannies du passé ; qui enlèvent aux gens du roi l'inique et monstrueux droit de prise ; qui interdisent aux seigneurs d'arracher par force l'argent du menu peuple ; qui enjoignent aux juges de modérer leur soif pour les épices, et d'être assis sur leur siége *dès le soleil levant* ; qui recommandent aux avocats de ne pas abuser de la simplicité des veuves, orphelins et pauvres gens.... Charte glorieuse, malheureusement souillée d'une tache de sang, mais qui n'en reste pas moins comme un témoignage du patriotisme bourgeois au XIVe siècle. A l'heure où la France, perdue par la noblesse et la royauté, essayait de se sauver elle-même, et de fermer aux Anglais la route de la capitale, les contradicteurs, les moqueurs eussent été mal venus et malavisés. Tout au plus eut-on le temps de lancer quelques épigrammes sur la mine chétive du dauphin, sur sa fuite de Poitiers, sur ses favoris et ses ministres. Le sentiment du danger présent réunissait tous les esprits.

Parmi les pièces trop rares du temps, il en est une découverte et publiée par M. de Beaurepaire dans la bibliothèque de l'École des Chartes (1851 — 3e série, t. II). C'est une complainte très-médiocre comme œuvre littéraire, mais très-intéressante par les sentiments qu'elle exprime sur le désastre de Poitiers, sur la conduite du roi, et sur le parti à prendre par le dauphin. Elle impute les malheurs du royaume à la lâcheté et à la trahison des nobles :

> La très grant traïson qu'ils ont longtemps covée,
> Fust en l'ost dessus dit très clèrement provée.

La France n'a jamais pu se résigner à supporter les défaites, même celles qu'elle a méritées quelquefois par ses imprudences, ses folies ou celles de ses chefs. C'était le cas à Poitiers. Un immense haro s'éleva contre la noblesse ; les gentilshommes revenant du champ de bataille étaient honnis, insultés par le peuple des villes et des campagnes.

Ils se dient entr'eux de noble parenté,
Hé Dieu! d'où leur vient si fausse volenté?

C'est le mouvement du vieux père dans le *Menteur* de Corneille :

Qui se dit gentilhomme et ment comme tu fais,
Il ment quand il le dit, et ne le fut jamais.

Le rimeur se moque du faste des nobles, de leurs nouveaux costumes, de leur barbe qu'ils ont laissée pousser, sans doute pour se donner l'air plus terrible :

Bonbanz et vane gloire, vesture déshoneste,
Les ceintures dorées, la plume sur la teste,
La grant barbe de bouc, qui est une orde beste.

Le second continuateur de Guillaume de Nangis, écrivain démocratique, raille plaisamment aussi la tenue des gentilshommes, ces beaux fuyards de Poitiers : « Ils s'étaient mis, dit-il, à porter barbes longues et robes courtes, si courtes qu'ils montraient leurs fesses ; ce qui causa parmi le peuple une dérision non petite : ils devinrent, comme l'événement le prouva, d'autant mieux en état de fuir devant l'ennemi. »

L'honneur de Jean le Bon reste sauf en ce désastre :

Comme très vaillant preux, fiert[1] d'estoc et de taille :
Mors en abat grant nombre, ne les prise une maille,
Dit : « Férez [2], chevaliers, ce ne sont que merdaille :
. . . . . .
Si touz les aultres ussent esté de son corage,
Anglois ussent conquis et mis en grant servage.

C'est aussi le jugement porté par Froissart qui, parlant de cette journée, dit « que le roi Jean de son côté fut très-bon chevalier, et que si la quarte partie de ses gens lui eussent ressemblé, la journée eût été pour lui. »

Malgré la douleur et l'accablement général, l'espoir d'une revanche, d'un retour de la fortune semble possible encore au rimeur patriote, si le roi, au lieu de s'en remettre à la

1. Frappe.
2. Frappez.

noblesse qui l'a trahi compte sur son peuple, si le dauphin a de bons conseillers pour le conduire. Il l'engage à faire alliance avec qui ? Avec Jacques Bonhomme :

> S'il est ben conseillé, il n'obliera mie
> Mener Jaque Bonhome en sa grant compagnie.

Le brave et loyal Jacques Bonhomme se dévouera pour son roi et pour son pays, sans marchander ni sa peine ni son sang :

> Guères ne s'enfuira pour ne perdre la vie !

N'avait-on pas vu les ribauds eux-mêmes avec leur roi Tafur faire merveille au siége d'Antioche et de Jérusalem ? Les communes n'avaient-elles pas conquis à Bouvines leur droit de présence au champ d'honneur ? Enfin, les archers anglais venaient de montrer le parti qu'on pouvait tirer d'une milice populaire. Malheureusement la noblesse française, plus dédaigneuse et plus jalouse que les barons anglais, ne pouvait se résigner à partager sa gloire avec les rustres et les vilains. A Courtray, au moment où les fantassins français, la *piétaille* comme on disait, commençaient à entamer les Flamands, le sire de Valpagelle criait à Robert d'Artois :

> . ... Sire, cil vilain tant feront
> Que l'onneur en emporteront [1].

A Crécy les milices bourgeoises de l'Orléanais tenaient vaillamment tête aux Anglais, quand la folle ardeur de la noblesse sautant par-dessus les archers génois, les culbutant et passant outre, vint tout perdre. L'explosion de la Jacquerie ôta plus que jamais l'idée de confier des armes aux paysans. Pourtant ce projet d'alliance entre la royauté et les classes populaires n'en germa pas moins alors dans beaucoup de têtes. Les États de 1356 entreprirent de le réaliser un moment ; mais le chaos, le désordre, les violences et les crimes vinrent trop tôt compromettre cet accord de deux for-

1. Godefroy de Paris.

ces qui ne savaient encore ni s'entendre ni s'harmoniser. La lutte s'engagea au sein même des États. Comme il arrive presque toujours, l'assemblée se trouva partagée en deux camps : d'un côté le parti violent, radical, poussant aux mesures extrêmes sans souci des obstacles ni de l'opinion, marchant droit au but, le dépassant même; de l'autre, le parti modéré, volontiers défiant, médisant et raisonneur, discutant les actes de ses adversaires et les blâmant tout bas, attendant leurs fautes, et se dérobant lui-même par l'inaction aux périlleuses épreuves de la critique. Le meurtre des maréchaux de Picardie et de Champagne devint le signal de la scission. Les députés de la noblesse, du clergé et des provinces, effrayés de ces excès, abandonnèrent les États. Marcel n'eut plus autour de lui la France, mais seulement les bourgeois et le peuple de Paris. Encore n'étaient-ils pas tous dévoués.

La désaffection et la méfiance augmentaient chaque jour ; les affaires traînaient; la situation de Paris devenait critique : au dedans le désordre et l'émeute en permanence, les boutiques et les ateliers fermés ; au dehors le pillage des bandes ennemies. Les Parisiens voyaient avec fureur les Anglais, campés sur les hauteurs de Saint-Cloud, allumer dans les vignes le feu de leurs bivouacs, et barrer les arrivages de la Seine. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, ce *Machabée* du peuple, accueilli et fêté comme un sauveur, avait promis de les chasser : il trouva plus sage de traiter avec eux et de les imiter en pillant Saint-Denis et les environs. Marcel essayait vainement de faire prendre patience aux bourgeois : bon gré, mal gré, il lui fallut les mener, au nombre de huit mille, assez mal armés et en désordre, contre les Anglais. Surpris dans une embuscade, ces soldats improvisés revinrent battus, honteux et furieux de leur échec, l'attribuant à la mauvaise volonté du prévôt et à l'inaction du roi de Navarre. Marcel, en acceptant la pesante amitié de Charles le Mauvais, s'était donné un maître tout prêt à le sacrifier et à le trahir. Chaque semaine, deux mulets prenaient la route de Saint-Denis, portant l'argent nécessaire

aux troupes du Navarrais. Les Parisiens commençaient à trouver que c'était payer un peu cher l'honneur d'être battus et pillés par ses gens. En outre, les salaires que les commissaires des États s'étaient alloués généreusement, avaient soulevé bien des réflexions et des critiques[1] : le bourgeois s'était mis à compter, signe certain de mauvaise humeur.

Cependant le dauphin Charles rôdait autour de Paris, attendant que la révolution eût achevé d'user ses forces. Il courait de Rouen à Compiègne, de Troyes à Provins, une oreille toujours ouverte du côté de la capitale. Ses émissaires lui annonçaient que le parti violent, les hommes d'action, les terribles exécuteurs des vengeances populaires, perdaient chaque jour du terrain. A côté d'eux grandissait un tiers parti bourgeois, monarchique et libéral, qui se plaçait entre les regrets des uns et les impatiences des autres, qui n'admettait complétement ni les abus du passé, ni les utopies de l'avenir; politiques à courte vue souvent, mais au sens pratique et sûr. Recruté par le bon sens, l'égoïsme, l'expérience, la fatigue ou la peur, ce parti devait rester à la fin le plus fort, parce qu'il devint le seul possible. Nous le verrons reparaître au terme de toutes nos grandes crises politiques, sociales ou religieuses, après la Ligue comme après 93. Ce fut dans ses rangs que le dauphin alla chercher des alliés : il y trouva de fines langues, de bonnes plumes, des têtes froides et sages comme il les aimait, serviteurs honnêtes, laborieux, opiniâtres, qui, une fois attachés au maître, lui restèrent fidèles jusqu'à la mort.

Devant la formidable dictature des chefs populaires et des bouchers, on n'osait encore éclater tout haut; mais on chuchotait, on murmurait à demi-voix. On cachait sous le voile d'une complainte latine, d'un cantique à la Vierge, ses doléances sur le présent et ses expérances d'un avenir meilleur :

Plange regni Respublica[2],

1. *Chron. de France*, ch. 88.
2. Biblioth. impér., manuscrit de Guillaume de Machault, 7609. — Collect. Petitot, *Monum. de l'hist. de France*.

Tua gens est schismatica,
Desolatur.

Nam sicut cæci gradimur,
Nec directorem sequimur.
Sed a viis retrahimur
Nobis tutis.

La plupart de ces complaintes, assez rares et à peu près inédites, trahissent la main des clercs ralliés à la cause de Charles V. On les répétait le soir dans la maison du magistrat, quand les verrous étaient bien tirés, ou à l'ombre du presbytère. Peu à peu ces vœux descendaient du juge au simple clerc, de l'abbé au sacristain. La propagande royaliste allait ainsi s'étendant de proche en proche. Marcel sentait l'opinion publique se retirer de lui ; déjà il avait eu avec son ancien compère, l'échevin Maillard, plus d'une aigre discussion. A ce moment, abandonné et menacé de toutes parts, il perdit courage et prit le parti extrême de se jeter entre les bras de son mauvais génie, Charles de Navarre. C'était courir vers l'abîme, se perdre, et la France avec lui. Le hardi tribun devenait un obscur conspirateur. Quand Pepin des Essarts leva la bannière royale aux cris de Montjoie et saint Denis, tout le peuple suivit en hurlant : « Sus au traître ! mort à Marcel ! » Le prévôt expia cruellement ses fautes : encore une fois le sang racheta le sang ; mais la charte de 1357 n'en resta pas moins comme une protestation et comme un vœu, que Charles V ne devait pas oublier.

CHAPITRE XIV

LA LITTÉRATURE D'ÉTAT SOUS CHARLES V

Le Songe du Verger. — Raoul de Presles. — Philippe de Maizières. — Le Livre de Jehan de Brie, le bon berger.

Charles V, en arrivant au trône, trouvait partout autour de lui des ruines à relever, des résistances à vaincre, des fautes à réparer : un royaume envahi, un pouvoir dégradé, une noblesse toujours prête à la révolte, un peuple frémissant, ivre encore des paroles d'Étienne Marcel et de Robert Le Coq. La France était dans un de ces moments de crise, où se décide l'avenir d'une nation. Depuis le commencement du XIVe siècle, elle oscillait indécise et tourmentée par deux mouvements contraires : l'un menaçait de la ramener à l'anarchie brutale et oppressive des temps féodaux, l'autre la poussait violemment sur la route inconnue et sanglante de la démocratie. Entre ce double courant, quelle place restait à la royauté ? Charles V allait-il, à l'exemple de son père, revêtir le casque et la cuirasse, et tenter de sauver son royaume par une impuissante résurrection de la chevalerie ? Ou bien le verrait-on, comme Charles le Mauvais, roi tribun et populacier, exploiter au bénéfice de son ambition les passions de la multitude ? Le pâle jeune homme, qui le premier avait pris la fuite à Poitiers, ne songeait guère à renouveler les grandes passes d'armes héroïques où Jean le Bon avait joué si étourdiment sa vie et sa couronne. D'un autre côté, les tristes souvenirs de sa régence, sa fuite de la capitale, le meurtre de ses conseillers assassinés sous ses yeux, lui avaient appris le danger de ces

orages populaires, où triomphait le génie diabolique du roi de Navarre.

Souverain de cabinet par goût et par nécessité, il entrevit et marqua le véritable rôle de la royauté moderne. Avec son esprit calme, positif, sa patiente et profonde sagesse, il comprit qu'il devait tout d'abord rendre la France à elle-même, la débarrasser de l'Anglais, du Navarrais et des grandes compagnies, pour la ramener au sentiment de ses véritables destinées, et l'attacher par la reconnaissance à la cause du trône ; puis reprendre et continuer honnêtement, pacifiquement, l'œuvre de révolution politique et sociale inaugurée par Philippe le Bel ; enfin comprimer les derniers frémissements de cette démocratie naissante, que les misères publiques pouvaient réveiller un jour. Sa tâche était donc à la fois de détruire et de conserver ; de pousser la royauté sur la route de l'avenir, et de la préserver des chocs contre lesquels elle courait risque de se briser. Avant tout, il voulut être une bonne fois le maître dans sa capitale ; il fit construire cette sombre tour de la Bastille, qui resta durant quatre siècles l'épouvantail de la révolte et le dernier boulevard de la monarchie. L'Anglais chassé, le peuple calmé, il lui fallait compléter la ruine de cet esprit féodal si vivace, qui s'était relevé sous les premiers Valois; d'un autre côté, résister aux prétentions, plus exigeantes et moins justifiées que jamais, de la cour de Rome, réparer les maux du schisme et en profiter au besoin ; arrêter les envahissements temporels de l'Église, cette ancienne alliée du trône, qui s'emparait silencieusement du sol et menaçait de remplacer un jour la féodalité dans son indépendance, sa richesse et sa lutte contre le pouvoir royal. Les rêves de reconstruction romaine qui avaient traversé un moment l'ardente imagination de Clovis et de Charlemagne, séduisaient aussi l'esprit froid, prudent, méthodique de Charles V. Le texte des *Pandectes*, récemment découvert à Bologne, encourageait ses espérances. A défaut d'un Dioclétien ou d'un Trajan, on pouvait donner à la France un Marc-Aurèle ou un Justinien.

Au milieu de cette œuvre multiple, Charles V, comme tous les princes organisateurs, comme Auguste et Louis XIV, eut le don de savoir trouver et choisir des instruments. Contre les Anglais, il eut l'épée de Duguesclin; contre l'humeur rebelle des Parisiens, la Bastille et son rude prévôt des marchands, Hugues Aubriot; contre la noblesse et le clergé, cette noire armée de légistes, de clercs, de procureurs, que Philippe le Bel avait lancée déjà comme une meute sur le vieux colosse féodal, et qui était allée braver la papauté dans Anagni. Mais en homme de sens, en véritable politique qui regarde moins encore le présent que l'avenir, il ne se fit pas illusion sur la puissance des armées, des bastilles et des édits. Il sentit qu'il ne suffisait pas d'avoir rétabli la paix dans le royaume et l'ordre dans les rues, s'il ne ramenait le calme dans les esprits.

Au sein des troubles, dans ces états généraux, où s'étaient produites à travers les cris de révolte et de colère tant de plaintes légitimes et d'utiles réclamations, une puissance nouvelle s'est développée, l'opinion publique. C'est elle qu'il s'agit maintenant de conduire, de diriger, sans l'opprimer ni la dégrader, de manière à en faire une alliée intelligente de la royauté. Le premier de nos souverains, comme l'a remarqué Michelet, Charles V comprit l'influence encore lointaine, mais assurée dès lors, du *Livre* sur les affaires. Dans une de ces grosses tours du Louvre qui servaient à la fois de château fort et de prison, il fonda la première bibliothèque, et ce ne fut pas là le moins redoutable de ses arsenaux. Le livre, en effet, est alors surtout l'ennemi du passé et l'auxiliaire de l'avenir. Encore enfermé sous la forme lourde et coûteuse du manuscrit, il ne passe qu'entre peu de mains : près de deux siècles doivent s'écouler avant que la presse le jette, comme les feuilles de la Sibylle, aux quatre vents du ciel. Mais qu'importe? il vit du moins, il dure; il rétablit et continue le dialogue des siècles entre eux; il est la parole voyageuse et clandestine, le conseiller intime, le conspirateur secret, avec lequel on s'entretient aux heures de solitude et d'ennui. Puissance magique, que l'habitude nous em-

pêche de remarquer, mais qui s'est mêlée à la vie de l'esprit, de même que le pain à la vie du corps. Charles V devina cette force, comme plus tard Louis XI, lorsqu'il encourageait l'imprimerie. Entouré de clercs, de savants, de copistes, de relieurs, il passe sa vie à faire transcrire ou traduire les principaux ouvrages de l'antiquité ; en même temps il provoque la composition de nouveaux écrits. Ainsi se forme, sous son inspiration, une littérature bourgeoise, laïque et royaliste, qui succède à la poésie violente, niveleuse et démagogique *Renart le Contrefait*. Formée à l'image du roi, elle est souvent un peu froide, pédante, incolore, mais empreinte de justice, de fine et douce raison, d'un esprit libéral et sagement hardi dans ses attaques contre la noblesse et le clergé.

Charles V trouva près de lui, dans ses conseils privés, d'actifs auxiliaires. Philippe de Maizières, chevalier banneret de son hôtel ; Raoul de Presles, son avocat général, et Nicolas Oresme, son précepteur, furent en quelque sorte les chefs de cette croisade littéraire et pacifique au profit de la royauté.

Le songe du Verger.

Raoul de Presles, troisième du nom, était le fils d'un ancien serviteur de la maison de France. Son père avait rempli la charge de secrétaire près de Philippe le Bel, puis d'avocat général et de gardien des bulles sous Louis X et Philippe le Long[1]. Gallican décidé, il s'était montré l'opiniâtre défenseur des droits royaux contre les prétentions du pape. Esprit libéral, il avait donné un honorable exemple en affranchissant les serfs de ses domaines. Un moment impliqué dans le procès de l'évêque de Compiègne, Jean de Latigny, qu'on accusait d'avoir empoisonné le roi, il fut mis en prison, puis, bientôt après, rétabli dans ses biens et dignités. Ce fut durant cette courte captivité qu'éloigné de sa femme,

1. *Mém. de l'Académ. des inscript. et bell.-lett.*, t. XIII et XXI. N. M, t. XV.

il eut d'un amour clandestin un fils, dont le nom devait éclipser le sien. A titre de bâtard, le jeune Raoul n'hérita ni de l'influence ni des biens paternels, qui passèrent à un cousin. Tout jeune, il se vit orphelin, pauvre et sans appui, condamné au dur noviciat des parvenus. Lui-même le rappelait plus tard avec une fière humilité, s'intitulant homme nouveau, plébéien, *homo novus*, *vir plebeius*. Il avait près de cinquante ans quand il entra dans les conseils du roi. Un livre commença sa fortune. *La Muse*, tel est le titre de ce premier ouvrage, composé dans le goût du temps, mélange d'érudition, d'allégorie et de politique. C'est une diatribe savante contre tous les fléaux qui désolent la France, contre la peste, la famine, la guerre, et surtout les grandes compagnies, que l'auteur compare à des nuées de sauterelles malfaisantes. Pour trouver un remède à toutes ces misères, il va consulter les plus célèbres oracles de l'antiquité ; il parcourt les trois parties du monde, et revient enfin à Montmartre, où Mgr saint Denis lui apparaît en songe, et lui indique les moyens de sauver la France.

Attaché dès lors à la personne de Charles V, initié à ses conseils, admis chaque jour dans sa riche bibliothèque, il entreprit la composition d'œuvres plus considérables. Tandis que Nicolas Oresme donnait la première traduction française d'Aristote, lui-même mettait la Bible et la *Cité de Dieu* en langue vulgaire; il écrivait la fameuse dissertation *De potestate papæ* et son traité du Gouvernement, *Compendium morale de Republica*, livre de critique historique un peu confuse, où il semble être de loin le précurseur de Montesquieu. Mais l'ouvrage le plus important auquel il ait contribué, s'il ne l'a pas composé tout entier, est le *Songe du Verger*, vaste répertoire où sont traitées toutes les questions du temps, depuis la distinction des deux pouvoirs jusqu'au dogme fameux et déjà contesté de l'Immaculée Conception. Pendant longtemps, sur la foi de Lancelot, de l'abbé Lebœuf, de Brunet et de Desmaizeaux, Raoul de Presles avait conservé l'honneur de cette composition ; mais un nouveau critique, armé de toutes pièces, M. Paulin Paris, est venu le revendiquer pour

Philippe de Maizières, auteur du *Songe du Vieil Pèlerin*. Nous n'essayerons pas de résoudre ici cette question de propriété. Peut-être eût-il été plus équitable d'associer ces deux écrivains, tous deux confidents et conseillers de Charles V, au mérite d'une œuvre qui, par l'étendue des proportions, par la multiplicité des matières, des citations et des arguments, semble révéler, sinon dans la forme, du moins dans le fond, un travail collectif dirigé par une pensée commune. Pour nous, ce sera seulement une occasion de consacrer quelques mots à l'un des plus fermes, des plus loyaux et des plus savants serviteurs de la maison de France.

Philippe de Maizières, né en Picardie, était déjà dans toute la maturité de l'âge, quand il fut appelé aux conseils du roi. La première partie de sa vie avait été remplie par des aventures et des voyages. Esprit ardent, enthousiaste et religieux, possédé d'une idée fixe, celle de délivrer le saint sépulcre, il avait quitté Amiens, sa ville natale, pour se rendre à Chypre, à la cour de Pierre Ier de Lusignan, qu'il espérait entraîner et suivre bientôt dans une croisade contre les infidèles. Celui-ci le nomma son chancelier, et mourut quelques années après assassiné. Ce fut à cette époque que Philippe revint en France avec le titre d'ambassadeur du nouveau roi de Chypre, Pierre II, auprès de Grégoire XI, pape d'Avignon. Chargé de plusieurs missions diplomatiques, et mêlé aux débats des deux cours pontificales, il y déploya un tact, une habileté et une connaissance approfondie du droit féodal et canonique, qui attirèrent sur lui l'attention de Charles V. Reçu dans son intimité, nommé tour à tour conseiller et chevalier banneret de son hôtel, il prit une part active à l'expédition des affaires et à la composition des ouvrages que le sage monarque faisait écrire sous ses yeux. Ce serait à cette période de sa vie qu'il faudrait rapporter la rédaction du *Songe du Verger*. Plus tard, retiré chez les Célestins, il aurait entrepris ou terminé un nouveau songe, testament philosophique de son pèlerinage à travers le monde, dernier adieu symbolique qu'il adressait au jeune Charles VI, dont il était un des tuteurs désignés par le feu roi. M. Paulin Paris, mé-

diocre admirateur de Raoul de Presles et partisan déclaré de Philippe de Maizières, a soutenu sa thèse en l'appuyant sur les meilleures preuves[1], telles que peut les trouver un critique et un bibliographe éprouvé. Pourtant, il reste encore à nos yeux quelques obscurités. Comment accorder cet esprit mordant et satirique du chevalier avec la foi enthousiaste de Philippe de Maizières? Comment justifier ses plaintes contre la multiplicité des ordres religieux, quand on sait qu'il fonda lui-même un couvent de Célestins? Comment expliquer ses vives attaques contre le dogme de l'Immaculée Conception, quand on se rappelle son culte chevaleresque envers la sainte Vierge, ses démarches auprès des cours d'Avignon et de Rome pour faire adopter la fête de la Présentation, qu'il avait rapportée de l'Orient? Enfin, si l'on réfléchit que Philippe de Maizières est en même temps l'auteur du *Songe du Vieil Pèlerin*, œuvre également considérable, est-il probable que le même homme ait suffi dans sa vie à deux songes d'une telle longueur? Ce sont là de simples objections, que nous risquons timidement en passant, pour arriver bien vite à l'analyse même de l'ouvrage.

Ce livre, composé sous forme de dialogue, n'est pas, comme pourrait le faire craindre son titre, un de ces poëmes érudits et romanesques, dans lesquels la pompe de l'allégorie étouffe trop souvent la pensée de l'écrivain. Certes, le verger qui sert de théâtre à ce rêve laborieux est loin de valoir le frais paysage et le beau platane à l'ombre duquel viennent s'asseoir Socrate et Phèdre, sur les bords de l'Ilissus : ce long entretien, partagé en deux livres et subdivisé en une multitude de petits chapitres qui forment les demandes et les réponses, n'offre, à coup sûr, ni l'aimable abandon ni les ingénieux caprices des dialogues de Platon. Pourtant, à travers le fatras d'une science encore naïve et trop curieuse de se montrer, sous le luxe des citations, on sent l'esprit pratique des hommes de loi, un plan d'attaque bien combiné, patiemment suivi, une habileté malicieuse à nouer les

1. *Mém. de l'Acad. des inscript. et bell.-lett.*, 2e série, t. XV.

difficultés, à leur donner une apparence de raison, pour les résoudre ensuite victorieusement. En ce sens, on peut dire que le *Songe du Verger* est un véritable arsenal universel, le manifeste le plus complet du gouvernement royal, et le plus formidable instrument de controverse opposé aux prétentions du Saint-Siége jusqu'à la Réforme. Partout lu, cité, commenté, traduit, abrégé, notamment en Angleterre et en Allemagne, il fut pour les pouvoirs laïques au moyen âge ce que devint, au XVIIIe siècle, le Dictionnaire de Bayle pour l'école philosophique. L'énorme lingot fut mis en monnaie courante. Ces idées, ces arguments élaborés dans le silence du cabinet, réservés d'abord à un petit nombre de savants, descendirent peu à peu jusqu'à la foule par les conversations, les libelles et les chansons. La sourde et opiniâtre propagande du livre qui se multiplie sous toutes les formes, et s'empare lentement mais sûrement des esprits, finit par assurer le triomphe de la royauté.

Le dialogue s'engage entre un Clerc et un Chevalier désigné sous le nom de *Miles* dans la traduction latine. L'auteur s'est bien gardé de mettre son Clerc aux prises avec un légiste ou un savant : il a trouvé plaisant de le faire battre dans la discussion par un soldat, un homme d'épée. Mais, quoi qu'il en ait, son Chevalier, malgré ses protestations d'ignorance et de simplicité, ressemble fort au vigneron de Suresnes, qui plaide si bien la cause du roi légitime dans la *Satire Ménippée*, ou au ci-devant canonnier à cheval dans les pamphlets de Paul-Louis Courier. Au fond, c'est un légiste retors, un théologien érudit, un disputeur consommé, qui riposte à grand renfort de citations de la Bible, d'Aristote, de Platon, de saint Paul et de saint Matthieu. Le pauvre Clerc étourdi se bat les flancs pour débiter ses doléances solennelles, ses lieux communs emphatiques, ressource des prédicateurs embarrassés. Il se plaint des malheurs du temps, de la corruption des mœurs, de l'impiété des chevaliers, du renversement de tous les droits. Esprit net et positif, le Chevalier le prie de laisser là tous ces grands mots, et de lui dire ce qu'il appelle le droit. Et le Clerc de reprendre naïve-

ment : *Le droit est tout ce que le pape a décidé.* La vieille querelle engagée par Grégoire VII, et renouvelée si malheureusement par Boniface VIII, durait encore même au milieu des scandales du schisme. Infatigable d'espérances ou d'ambition, la papauté exilée dans Avignon, prisonnière dans Rome, n'avait pu abandonner ses rêves d'omnipotence universelle. L'adversaire du Chevalier représente bien cet esprit envahisseur, qui prétend confisquer la terre au nom du ciel, et faire du monde une vaste théocratie. Son argumentation peut se réduire à un syllogisme, sur lequel le débat a roulé durant des siècles : « Dieu est maître souverain du monde; le pape est le représentant de Dieu sur la terre; donc le pape a le droit de gouverner le monde, c'est-à-dire les rois, les peuples et les empires. » Dans tout le cours de cette dispute, le Clerc, ergoteur et entêté, joue le même rôle que Gorgias en face de Socrate. Avocat d'une mauvaise cause, il accumule toutes les ressources de la sophistique : amphibologies, paralogismes, cercles vicieux, jeux de mots perpétuels :

« Ainsi que l'âme a pleine puissance sur le corps, et use du corps comme de son instrument; ainsi le pape a pleine puissance sur les seigneurs séculiers, et se peut aider d'eux comme de son instrument, *comme le vilain se peut aider de son âne.* »

Devenir l'âne, même du pape ! le Chevalier ne peut accepter un tel rôle pour le roi de France. Il proteste vigoureusement, et prouve, l'Évangile à la main, que Jésus-Christ a refusé pour lui et les siens tout droit sur les affaires temporelles : *Nemo militans Deo secularibus se implicet negotiis.* Partage des biens, héritages, contrats, mariages mêmes, et ce dernier point est curieux à signaler, sont du ressort de la loi civile. Que l'âme soit supérieure au corps, le royaume du ciel bien au-dessus de celui de la terre, l'autorité du pape plus élevée, plus sainte que celle du prince dans l'ordre spirituel, le Chevalier l'admet. Il accordera en respect, en déférence à l'Église et à son chef, tout ce qu'on voudra; mais il tient à ne pas confondre la part de Dieu et celle de César.

Battu de ce côté, le Clerc invoque un autre grief plus sérieux, il faut l'avouer, et qui devait rester longtemps encore le fond principal du débat entre l'Église et l'État. De quel droit le prince met-il la main sur les biens ecclésiastiques, ou exige-t-il du clergé des redevances et des dons forcés? N'est-ce point là une propriété sacrée, à l'abri de toute atteinte et de tout impôt? Le terrible raisonneur du pouvoir royal a bientôt tourné cette objection : les biens du clergé ne lui appartiennent pas en propre; c'est un dépôt qui lui est confié pour le soulagement des pauvres et le salut commun des peuples. Si l'Église, infidèle à l'esprit de l'Évangile et aux intentions des testateurs, ne songe qu'à thésauriser, le prince use d'un droit et remplit un devoir, en se chargeant lui-même de la répartition de ces trésors inutiles. Ainsi la Bible nous apprend que le roi Joas se rendit au Temple, y prit tout l'argent amassé par les prêtres, et l'envoya au roi de Syrie, Azaël, pour le salut de son peuple. Phillippe le Bel en saisissant les biens des templiers, Charles V en se réservant les vacances des bénéfices, en exigeant des aides du clergé, Duguesclin en rançonnant le pape d'Avignon pour payer ses soldats, pouvaient-donc s'autoriser à la rigueur de l'exemple du roi Joas.

A mesure que nous avançons dans la dispute, les questions se multiplient. Le fougueux champion du Saint-Siége, piqué au vif, s'enhardit dans ses attaques contre la royauté. Aussi jaloux des biens de l'esprit que de ceux de la terre, il défend contre les accaparements du prince cet autre domaine de l'Église envahi peu à peu par les laïques, *la Science*. Selon lui, il est mauvais que le roi et les enfants des rois aient *une grande multitude de livres* : blâme évident dirigé contre cette bibliothèque naissante, qui se formait au Louvre, sous la main de Charles V, et qui devenait dès lors un foyer de libres penseurs laïques, objet des craintes et des jalousies du clergé. Une fois en veine de critiques, l'adversaire du pouvoir royal ne s'arrête plus. Aussi bon ultramontain que mauvais Français, il se déclare hautement l'ennemi de la loi salique, l'ami du roi d'Angleterre et du duc

de Bretagne, révolté contre son suzerain. Il ira même jusqu'à se faire démagogue par haine de la royauté, contestera au prince le droit de lever des impôts sur ses peuples, et soutiendra contre le Chevalier que la noblesse est une chimère, et que tous les hommes sont égaux. Le seul privilége incontestable qu'il reconnaisse au roi, c'est celui de dépouiller les juifs et de les mettre hors du royaume. Mais le Chevalier est plus tolérant, et lui donne une curieuse leçon de charité chrétienne :

Il appert que nous devons les juifs souffrir, estre et converser avec nous..... et aussi les doivent garder les princes séculiers d'oppression et deffendre, et si ne les doivent pas mettre hors de leur pays ni priver de leurs biens, excepté si la demeure estoit périlleuse aux crestiens.

Belles paroles, qui honorent le gouvernement de Charles V, qu'il inspira, qu'il dicta peut-être lui-même. Sous l'empire de ces idées, le sévère prévôt de Paris, Hugues Aubriot, qui envoyait à la potence les étudiants mutins, faisait rendre aux mères juives leurs enfants, qu'on leur prenait pour les baptiser. Clercs et écoliers, il est vrai, le jugeaient digne du feu et de la corde pour avoir eu tant de pitié :

Tu as dampné de ceulx les âmes
Que tu as aux juifs rendus :
Dignes es d'estre ars [1] ou pendus [2].

Traduit en jugement, après la mort de Charles V, Hugues Aubriot dut expier sa faute par une forte amende et par quelques mois de prison.

Quand le Clerc a épuisé tous ses traits contre le pouvoir civil, le combat recommence sous une autre forme. A son tour, le Chevalier devient l'assaillant. Il va droit au pape d'abord, et prouve, l'histoire à la main, qu'il a reçu sa puissance de l'empereur, *quant à la temporalité*, La question des biens ecclésiastiques est encore une fois agitée et résolue

1. Brûlé.
2. *Chants hist.*, t. I.

par *un dit de monseigneur saint Bernard*, appuyé de ces paroles de l'apôtre : *Argentum et aurum non est mihi.* Le belliqueux disputeur rend au Clerc attaque pour attaque et dent pour dent. En sincère ami du roi et des légistes, il dénonce les abus des tribunaux ecclésiastiques, l'intervention des officiaux qui excommuniaient les gens pour saisir leurs biens, les priviléges qui enlevaient les clercs ou soi-disant tels à la justice régulière et commune. Ce chevalier imbu des principes de Justinien a déjà l'air de rêver, pour tout le royaume, l'unité du Code civil. Ses vues économiques ressemblent un peu à celles de Jean de Meung; il reprend la fameuse thèse de Nature et de Génius contre le célibat et les mendiants : « Se la vie de mendiants estoit plus approuvée que n'est la vie de ceulx qui labourent, certes chascun devroit voloir estre jacobin, carmelite, augustin ou frère mineur. » Emporté par ses réminiscences, il va même un moment jusqu'à défendre, pour s'amuser, la cause de la polygamie; mais il a soin d'ajouter que *c'est par manière d'esbattement*, car il sait que, selon notre foi, nous devons tenir le contraire. Cet homme d'armes transformé en disputeur, émerveillé de son succès, et tout fier de son habileté dans l'art d'argumenter, prend plaisir à jouer avec le raisonnement, comme Taillefer avec son épée. Le paradoxe est un fruit nouveau que la raison émancipée voudrait déjà goûter; mais la fine et discrète prudence du roi est là pour l'arrêter dans ses écarts. Vainqueur sur tous les points, le Chevalier rompt une dernière lance contre le dogme de l'Immaculée Conception, importation étrangère, venue d'Italie, et que le parti national du clergé, d'accord avec la royauté, s'obstinait à repousser. Au terme de cette longue dispute, l'auteur s'éveille, et dépose humblement son livre aux pieds du roi Charles, V, qu'il compare à Cadmus, à Brutus et à Salomon.

Tel est le *Songe du Verger*, composition médiocre au point de vue littéraire, œuvre capitale pourtant en ce qu'elle est l'expression de toute une époque, le résumé des questions qui s'agitent alors et s'agiteront pendant des siècles. Ce tournoi scolastique du Clerc et du Chevalier, sous ses formes roi-

des et empesées, nous représente l'éternel débat des deux esprits qui se disputent le monde aujourd'hui comme au temps de Charles V : l'un, défiant, rétrograde, envieux du présent, attaché au passé par reconnaissance, par orgueil ou par intérêt; l'autre, non moins ambitieux, mais plus hardi, plus libéral, plus confiant dans l'avenir qui lui appartient. Certes le portrait du Clerc n'est point ici tracé par la main d'un ami; c'est une satire modérée en apparence, mais profonde et agressive. Quelle était donc la pensée de Charles V? Se proposait-il d'enlever à l'Église cette autorité morale dont lui-même avait besoin, pour assurer le repos et le bonheur de ses peuples? Non; mais comme Gerson, comme Nicolas Clémangis, il voulait éteindre en elle cette soif des biens temporels, cette activité ambitieuse et brouillonne qui la perdait aux yeux de tous. Il s'attaquait surtout à cette faction du clergé turbulente, opiniâtre, antifrançaise, qui devait quelques années plus tard couronner à Notre-Dame un prince anglais, Henri de Lancastre, et envoyer Jeanne d'Arc au bûcher.

Tandis que l'avisé monarque, remplaçant les séances des États par les discussions du cabinet, ouvrait ainsi dans ses savantes encyclopédies un vaste champ de controverse aux clercs, aux lettrés, il cherchait à répandre parmi la foule, sous la forme plus légère et moins coûteuse de l'almanach ou du manuel, les idées de son gouvernement.

Jehan de Brie, le bon berger.

L'un des plus curieux monuments de cette littérature bourgeoise et royaliste est un modeste petit livre, qui a pour titre : *Le Vray régime et gouvernement des Bergers et Bergères, composé par le rustique Jehan de Brie*[1], *le bon berger* (1379). Jehan est un ancêtre de cet Agnelet matois et simplet, qui dupera plus tard le riche drapier, M. Guillaume, et le fin avocat Patelin ; mais c'est un Agnelet honnête, disert et let-

1. Ce nom est évidemment un pseudonyme.

tré, qui a lu la Bible, Aristote et Virgile, tout en gardant ses moutons. Aussi les cite-t-il volontiers. Il commence par se demander d'un ton de gravité, moitié sérieux, moitié plaisant, à quelle branche de philosophie il doit rapporter son livre, et conclut qu'il peut être attribué à la philozotie ou philosophie de bergerie. Après maintes belles considérations sur *la cause matérielle, la cause formelle, la cause efficiente et la finale*, il arrive enfin à la vraie, à la dernière, à la seule cause qui l'ait décidé à écrire : le désir de plaire au roi. « C'est pour obéir révéremment à la volonté et commandement de très-excellent prince en haultesse, en noblesse, en puissance et amour de sapience, de prudence et de science, Carle le Quint, roy de France, nostre sire, régnant très-glorieusement en grant félicité. »

L'autorité du roi couvre les hardiesses toujours discrètes du bon berger. Ce livre, inspiré et peut-être en partie dicté par Charles V, a un double sens, allégorique et pratique. La dernière partie n'est guère qu'un petit manuel de pâturage, d'astrologie et de médecine rustique à l'usage des troupeaux ; mais elle est précédée d'un long préambule qui contient la pensée morale de tout l'ouvrage. C'est là que maître Jehan expose l'histoire de sa vie et de son éducation, la manière dont il a tour à tour étudié la *théorique* et la *pratique*, enfin les principes et les beautés du noble art de bergerie. Jehan de Brie n'est pas issu de haut lignage : il appartient à cette classe des parvenus dans laquelle la royauté rencontra tant de serviteurs capables et dévoués, qu'elle paya souvent par l'ingratitude : Jean Desmarets, Jacques Cœur, et le plus grand de tous, Colbert, le fils du marchand de draps. Obligé de vivre par lui-même, dès l'âge de huit ans, il se trouva chargé de garder les oies et les oisons, et les défendit si bien des chats-huants, orfraies et corneilles, qu'il fut bientôt promu au gouvernement des pourceaux, *qui sont rudes bêtes et de mauvaise discipline*, puis à celui des chevaux et des vaches. Mais ses débuts ne furent pas heureux : un cheval lui passa sur le ventre ; une vache furieuse le transperça d'un coup de corne. Enfin, il obtint la garde d'agneaux innocents et débonnaires,

qui ne heurtaient ni ne blessaient. Les mésaventures du bon berger rappellent un peu celles du dauphin Charles. Ces pourceaux de mauvaise discipline, ces chevaux et ces vaches, animaux rudes et violents, ressemblent fort à cette populace ameutée qui le chassa de sa capitale : au contraire, ce tranquille et débonnaire troupeau n'est-il pas l'image du peuple adouci et calmé sous la main du roi légitime? A onze ans, le petit Jehan, dont la réputation s'étendait chaque jour, se vit à la tête d'un troupeau de cent vingt moutons; à quatorze ans, il en avait deux cents. Ce fut ainsi qu'il arriva de degré en degré, et *sans simonie*, au titre d'intendant des vivres dans l'hôtel de messire Matthieu de Ponmolain, conseiller du roi, et, plus tard, au palais royal, chez messire Arnould de Grand-Pont, trésorier de la Sainte-Chapelle. C'est là que, devenu licencié et maître en l'art de bergerie, il a écrit son livre sur l'ordre exprès de Charles V.

La première maxime développée dans ce traité contient une allusion facile à saisir : *Qui n'entre par l'huis* (la porte) *dans la bergerie, n'est pas un loyal berger*. Le bon berger ne s'introduit pas furtivement comme un larron; il n'imite pas ce roi de Navarre, Charles le Mauvais, de sinistre mémoire, qui tenta de surprendre Paris pendant la nuit; ni ce Clément IV qui vendit secrètement la chrétienté; ni ces clercs subtils qui s'emparent frauduleusement des prébendes et des bénéfices, et deviennent loups ravisseurs au lieu d'être les gardiens de leurs troupeaux. La franchise, la probité, pour arriver au gouvernement des brebis, tel est le précepte fondamental du bon berger. Il n'aime pas les intrigants, les simoniaques, les ignorants qui se font appeler maître Robert ou maître Pierre, sans avoir aucune science, mais sous couleur qu'ils remplissent une charge de procureur ou de notaire, *comme un savetier qui fait souliers vieux et se apèle maître Laurent ou maître Guillaume*. Avec son air candide et sa naïveté rustique, il égratigne en passant ces personnages fourrés, gens de robe et d'église, qui se parent de peaux plus que de science, et qui, par conformité de nature, préfèrent le poil de l'écureuil et de la fouine, bêtes

grimpantes et malfaisantes, à l'humble toison des brebis. Mais la satire ne va jamais bien loin : elle compromettrait le roi. Après avoir lancé quelque innocente raillerie ou quelque beau trait d'érudition, l'auteur revient toujours à ses moutons. « Certes, soit en espirituel ou en temporel, il n'est pas bon pasteur ni vray, qui n'aime le salut et le bien de ses ovilles[1]. » Le bon berger a des égards pour son troupeau ; il respecte *en lui le droit naturel, que nature a appris et enseigné à toutes les bêtes.* S'il doit recourir aux châtiments, il le fait avec mesure, employant la houlette de terre légère, et ramenant ainsi les agneaux par douce correction à l'obéissance; il n'use des verges, des lanières et du crochet qu'à l'égard des vieux moutons entêtés et récalcitrants. Aussi nul art au monde n'est-il plus délicat, plus noble et plus respectable que celui de bergerie. La Bible l'atteste : Abel, David, Juda, furent tous pasteurs. Pour l'apprendre, il n'est besoin ni de maléfice, ni de science abstraite et mystérieuse, enfouie dans les livres de Varron, de Pline, de Diogène, de saint Augustin ou de saint Thomas ; il suffit d'avoir le cœur et le sens droits :

> Bon sens naturel fut exquis
> Pour montrer l'art de pastourie.

Et à qui s'adresse-t-il en parlant de la sorte? Est-ce seulement aux pasteurs des champs? En prenant congé du lecteur, dans un petit adieu en vers, maître Jehan nous donne lui-même le secret de cette longue allégorie :

> Les pasteurs portant *crosse et mitre*
> Voulans à cecy regarder,
> Pourront apprendre maint chapitre
> Pour leurs ovilles bien garder.

Ainsi se termine cette pastorale politique et morale, mélange de douce ironie et de conseils affectueux. Après les horreurs de l'invasion et de la guerre civile, elle annonce l'apaisement des haines, l'adoucissement des caractères,

1. Brebis.

l'avénement d'un pouvoir plus humain, plus pacifique, qui se préoccupe du menu peuple, et qui cherche à fermer les plaies de la France trop tôt rouvertes par de nouvelles fautes et de nouveaux désastres. Comparer Charles V dictant le petit livre de Jehan de Brie avec Auguste inspirant les Géorgiques serait un parallèle un peu risqué. Cependant l'idée politique est la même : c'est un appel à la paix, à la concorde, à l'usage modéré du pouvoir chez les grands, à la docilité chez les petits, après les abus, les misères et les folies du règne précédent. Le traité du gouvernement des Bergers est en un sens même plus populaire que l'œuvre de Virgile : malgré ses prétentions littéraires et philosophiques, il tient autant de l'almanach que du roman. Or l'almanach est le livre vulgaire par excellence : c'est le journal en permanence pour les populations des champs[1]. En répandant les conseils de Jehan de Brie, Charles V organisait une propagande pacifique et morale au profit de l'ordre public et de la royauté : il faisait ressortir par le contraste les dangers de l'anarchie, les abus et les vexations du régime féodal; en même temps il offrait aux ministres, aux prélats, aux gouverneurs spirituels et temporels, à tous les fonctionnaires de la couronne, l'image du vrai serviteur, de l'administrateur intègre, tel que le voulait le souverain. Aucun ouvrage ne fait plus d'honneur à sa personne et à son règne. Cette théorie libérale du gouvernement par la douceur, la persuasion, la raison naturelle, semble devancer les rêves généreux de Fénelon : Jehan de Brie eût trouvé place et honneur dans la répulique de Salente. Son livre est le Télémaque bourgeois et rustique du XIVe siècle, écrit avec l'agrément de la royauté, au lieu d'être dirigé contre elle. L'idée du pouvoir légal et tempéré a rencontré de tout temps bien des incrédules. Les uns l'ont regardée comme une preuve de timidité et de faiblesse ; les autres comme une chimère à l'usage des âmes candides, faites pour habiter

1. Le plus ancien almanach mentionné dans le manuel de Brunet, sous le titre de *Compost et kalendrier des Bergiers* (1488), est une imitation évidente du petit livre de Jehan de Brie. Il contient à la fois des préceptes d'astrologie, de médecine et de morale (Voy. la *Littérature de colportage*, par C. Nisard, t. I).

avec Caton la république des Champs-Élysées. Ceux-là sans doute renverraient en Arcadie le bon berger sentimental, qui corrige *avec la houlette de terre légère*, et respecte *le droit naturel même chez les moutons*. Le sage roi, mûri à l'école du malheur et des révolutions, pensait tout autrement : homme de conciliation et de pardon, après des rigueurs inévitables, il rendit à la veuve d'Étienne Marcel une partie de ses biens ; il défendit de persécuter les Juifs, et fit proposer à son parlement d'accorder les derniers sacrements de l'Église aux suppliciés, qui en étaient privés jusque-là.

L'influence salutaire exercée par Charles V sur les esprits ne périt pas tout entière avec lui : ses leçons de sagesse furent bien vite oubliées de ses successeurs ; mais du moins il légua à la maison de France une génération d'écrivains patriotes et royalistes, qui lui restèrent fidèles, quand tout l'abandonnait. Au milieu des humiliations et des défaites, des trahisons de la noblesse et du clergé, c'est parmi eux que se réfugient le dévouement, l'amour du roi et du pays ; c'est de leur bouche que partent les libres et salutaires conseils, les plaintes hardies sur le présent, les espérances pour l'avenir, la dernière protestation de l'esprit national contre l'invasion étrangère. D'autres sont venus depuis, plus grands par le génie, plus brillants par l'imagination, plus populaires par la langue : nul ne les a surpassés par le cœur et par le noble usage du talent. A leur tête citons Eustache Deschamps, Alain Chartier, Christine de Pisan.

CHAPITRE XV

LES ÉCRIVAINS PATRIOTES SOUS CHARLES VI.

Eustache Deschamps. — Alain Chartier. — Christine de Pisan.

Eustache Deschamps.

Eustache Deschamps est le représentant de la poésie bourgeoise et nationale au XIVe siècle, comme Rutebœuf est le type du poëte populaire et vagabond dans l'âge précédent. Il n'a point l'allure débraillée, la bouffonnerie et la séve parfois triviales, mais énergiques, du vieux trouvère. Même dans ses plus chaudes invectives ou dans ses contes les plus licencieux, il garde toujours une certaine modération de bourgeois circonspect, un ton de gravité sentencieuse qui rappelle le prud'homme formé à l'école de Charles V. Il est vrai qu'il n'a pas toujours été aussi sage : il a commencé par mener la vie errante et aventureuse des anciens jongleurs. Après avoir étudié la philosophie, le droit et l'astronomie à Orléans, il s'est mis gaiement en route ; il a parcouru le monde entier, l'Italie, la Grèce, la Syrie, la Palestine, l'Égypte ; il a fait naufrage, il a été esclave chez les Sarrasins, il s'est trouvé seul dans le désert face à face avec un lion, et il est sorti vainqueur de tous les dangers, hormis d'un seul, le plus grand de tous, le mariage :

Or gart chascuns qu'il n'y soit atrapé[1] !

Eustache nous trace avec complaisance le long tableau de ses aventures, en abusant sans doute un peu du privilége

1. Complainte en forme de ballade.

des conteurs, qui font de l'histoire un roman. Au milieu de toutes ces pérégrinations, le poëte est poursuivi par le souvenir de son pays : les plus belles villes du monde lui paraissent laides ou ennuyeuses à côté de Paris :

Car pour deduit et pour estre jolis,
Jamais cité tele ne trouveront;
Rien ne se puet comparer à Paris [1].

Et pourtant, le Paris d'alors était assez chétif et assez triste : la guerre civile avait ensanglanté ses rues ; les Anglais menaçaient chaque jour ses murailles ; le roi Charles V avait pu voir, des fenêtres de son hôtel Saint-Paul, les flammes qui dévoraient les villages voisins. Mais qu'importe? Paris n'en était pas moins déjà Paris, même pour un Français du XIVe siècle, c'est-à-dire la fleur des cités, la ville des mœurs aimables et légères, de la sapience et du plaisir, des gentilles dames et des joyeux écoliers. Le poëte en partant lui disait adieu :

Adieu m'amour, adieu douces fillettes,
Adieu Paris, adieu petiz pastés.

Revenu de ses longs voyages, Eustache, alors âgé de trente-cinq ans, s'est enfin fixé : il a uni sa fortune à celle de la maison de France. Ses talents et son courage lui valurent la charge d'huissier d'armes auprès du roi Charles V, puis tour à tour la garde du château de Fismes et le bailliage de Senlis. C'est là l'époque la plus heureuse de sa vie. Ce sage roi Charles, tempérant, frugal, « humble et net dans sa mise », entouré de clercs, d'astrologues et de bourgeois, instruit lui-même dans les lettres sacrées et profanes, est le modèle qu'Eustache présente à tous les princes. Il oppose sans cesse la prévoyance et l'équité de son administration aux misères, aux prodigalités et aux abus du nouveau règne.

Les premiers essais de réforme politique tentés aux états généraux de 1357 avaient laissé des traces dans tous les esprits, même les plus modérés. Au milieu du désordre uni-

1. Ballade.

versel, en face de ces princes captifs, exilés, mineurs ou fous, la bourgeoisie s'est enhardie peu à peu. Depuis qu'elle a rédigé ses cahiers de remontrances, c'est à qui conseillera cette royauté, jadis la providence de tous, maintenant incapable de se gouverner elle-même. Les médecins, les empiriques, les charlatans se pressent autour de ce moribond désespéré qu'on nomme encore le roi, et de cet autre malade qui s'appelle le peuple. Eustache partage la manie commune. Son dévouement à la famille de Charles V et le spectacle des maux publics lui inspirent des paroles tristes et grondeuses, mêlées de salutaires conseils, qu'on se garde bien d'écouter. A titre de vieux serviteur, il dit son mot sur tout: sur la paix faite avec l'Angleterre, sur le schisme, sur la manière de vivre à la cour, sur les vexations des grands, sur les misères des petits, sur l'éducation des princes. Ses œuvres contiennent un code de morale complet à l'usage de la royauté. Le titre seul de quelques-unes de ces pièces suffit pour en indiquer l'esprit :

Des six choses qui perdent le prince.

D'une mauvaise administration de l'hostel du prince, etc.

Le poëte n'a rien oublié; il apprend au roi comment il doit se vêtir [1]

... humblement,
Nettement,
Honestement,
Selon *son* estat royal.

Comment, après avoir ouï la messe, il doit aller à cheval :

Querir *son* esbatement
Doucement
Et liément,
Sanz faire mal.

Quelle quantité d'eau il doit mêler à son vin, s'il ne veut faire comme Hérode, qui

1. Le *Lai du roi.*

... en pécha griefment
Telement
Que durement
En chut à val.

Un point surtout qu'il recommande à l'attention de Charles VI, c'est d'élever ses enfants dans l'art de clergie et de prud'homie ; car

Roy sanz lettre est comme asne couronné.

Eustache épuise toutes les formes de la poésie populaire : ballades, rondeaux, complaintes, apologues, pour faire arriver la vérité jusqu'au roi. Il a souvent le défaut du vieux Nestor, la prolixité. Ses doléances, ses satires et ses conseils atteignent au chiffre effrayant de 80,000 vers. M. Crapelet s'est contenté de nous donner la fleur de cette poésie, souvent diffuse et monotone, et il faut l'en féliciter. Cependant, à travers ce déluge de vers insipides, on peut citer quelques pièces charmantes de grâce, de malice et de gaieté ; des fables qu'on lit avec plaisir, même après La Fontaine [1] ; entre autres, celle des *Souris et des Chats*, dont chaque couplet se termine par ce refrain si alerte :

Qui pendra la sonnette au chat?

ENVOY.

Prince, on conseille bien souvent,
Mais on puet dire com le rat
Du conseil qui sa fin ne prent,
Qui pendra la sonnette au chat?

Dans une autre pièce du même genre, qui tient à la fois de l'apologue et de la ballade, la satire prend une teinte sombre, terrible, presque infernale, où se reflètent toutes les misères du temps. Le poëte nous montre les ours, les lions, les léopards, les loups, c'est-à-dire les grands seigneurs, réunis pour tondre le pauvre bétail. L'âne, la vache, le bœuf, la jument, la chèvre, la truie, viennent tour

1. La fourmi et le criquet. — Le renard et le corbeau. — Le paysan et le serpent. — Comment le chief et les membres doivent amer l'un l'aultre.

à tour ployer le genou et demander grâce : la brebis rappelle timidement qu'elle a été

> . . . . *quatre fois plumée*
> *C'est an-cy.*

A ces voix dolentes et résignées du menu peuple répond un concert de voix aigres et menaçantes, comme celles des Chats Fourrés dans Rabelais :

> Sà de l'argent, sà de l'argent !

Ce cri maudit est le même qui retentit chaque matin aux oreilles du peuple affamé. De temps à autre, le pauvre bétail, rendu furieux, se révolte, massacre les collecteurs d'impôts, puis, embarrassé de sa victoire, retombe sous le joug, et entend bientôt les grands seigneurs, les gens de justice, qui le pressent, ceux-là l'épée, ceux-ci un grimoire à la main, en répétant :

> Sà de l'argent, sà de l'argent !

Malgré la hardiesse de ses remontrances et la verdeur de ses satires, Eustache Deschamps ne se rattache pas, comme les auteurs de *Renart le Contrefait*, à cette démocratie niveleuse et turbulente, inaugurée par Marcel, et continuée par Jehan de Troyes et Caboche. Il approuve la conduite de Maillard au moment où le prévôt des marchands se disposait à introduire le roi de Navarre dans Paris ; il déplore comme une honte cette triste journée, où le dauphin dut se laisser coiffer du chaperon. Par sa fidélité à la famille des rois légitimes, par sa haine de l'étranger, par sa courageuse modération, il appartient à ce tiers parti national, d'où sortirent plus tard les auteurs de la *Ménippée*. Un de ses poëmes satiriques est dédié à Jean Desmarets, le vieux conseiller de Charles V, le chef du ministère des Marmousets, qui, à l'âge de soixante-dix ans, porta sur l'échafaud sa tête blanchie au service de la royauté.

Eustache ne fut guère mieux récompensé de son dévouement : ses satires contre les grands, ses plaintes en faveur du

peuple, lui avaient fait à la cour de nombreux ennemis. Privé de sa charge et de sa pension, il adressa au roi Charles VI une supplique dans laquelle il rappelait ses anciens services :

Au roy supplie Eustaces humblement
Que comme il ait vostre père servi,
Huissier d'armes jadis très-longuement
Et vostre tante en Lombardie aussi...

La requête ne fut pas écoutée. Il s'en vengea en composant une satire *contre le temps présent* [1].

L'en me demande chascun jour
Qu'il me semble du temps que voy,
Et je respons : C'est tout honour,
Loyauté, vérité et foy,
Largesce, prouesce et arroy,
Charité et biens, qui s'advance
Pour le commun ; mais par ma foy
Je ne di pas quanque [2] j'en pence.

Un roi fou, un peuple mourant de faim, une cour livrée à tous les désordres, des princes du sang pillant le trésor public et vendant leur patrie à l'étranger; ce malheureux royaume de France, reconquis pièce à pièce avec tant de peine par la sagesse patiente de Charles V et par l'épée de du Guesclin, s'en allant encore une fois en lambeaux; toutes ces misères, ces hontes, ces trahisons accumulées offraient une ample matière à la mauvaise humeur du poëte. Sa bile et sa fécondité croissant avec les années, il ne se contente plus de les répandre en petites pièces détachées, lais, complaintes ou ballades; il les verse à flots en longs poëmes moraux et satiriques, comme la Bible Guyot. Le plus considérable de ces ouvrages, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et qui contient cependant près de 15,000 vers, a pour titre *le Mirouer de mariage*. L'auteur commence par énumérer les inconvénients du mariage, qu'il paraît connaître à fond ; les dangers d'avoir une femme belle, riche, pauvre, laide, coquette, habile,

1. Ballade à double entendement sur le temps présent.
2. Tout ce que.

sotte, etc. Chacune de ces moralités est appuyée d'exemples sous forme d'apologues ou de fabliaux : ainsi nous y trouvons ce vieux conte de Pétrone, rajeuni par La Fontaine, sous le nom de la *Matrone d'Éphèse*, et raconté par notre poëte avec un naturel qui ne manque ni de grâce ni de légèreté. Bientôt la satire s'étend des femmes au monde entier, aux chevaliers qui ne vont plus à la messe, aux jeunes gens qui deviennent gourmands et joueurs de dés, aux juges prévaricateurs, aux évêques intrigants et mondains, qui sont

Plus tyrans, plus particulers
Que ne soient les seculers.

Dans cette longue série de doléances, le poëte rappelle toutes les calamités dont il a été témoin, la bataille de Crécy et de Poitiers, la captivité du roi Jean, la révolte des Maillotins : la satire est en même temps une chronique.

Cet instituteur bourgeois, rédigeant de son propre chef, au XIVe siècle, le manuel du prince, comme feront plus tard Bossuet et Fénelon pour leur royal élève, traitant tout haut des affaires de l'État et de l'Église avec une franchise et une indépendance dont n'a pas joui toujours la presse de notre temps, est un type curieux dans l'histoire de notre vieille poésie. Son exemple prouve une fois de plus un fait que nous avons déjà signalé, et sur lequel nous nous plaisons à revenir, c'est qu'en dehors des écoles, le droit de critique et de discussion populaire était beaucoup plus étendu au moyen âge qu'on ne le suppose communément.

Eustache n'est pas seulement un poëte moraliste et satirique, héritier de la malice et du bon sens gaulois; il est encore l'interprète souvent éloquent d'un sentiment nouveau, que les calamités de la guerre ont éveillé au sein des masses, et qui les attache plus étroitement au sol et à la cause de la royauté: le sentiment national. Il déteste cordialement deux choses au monde, les courtisans et les Anglais. Dans ce long duel à outrance avec le *Léopard de l'île des Géants*, il chante et combat tour à tour comme il convenait à un fils de cette vieille et patriotique Champagne, terre de vaillance et de

poésie, d'où étaient sortis déjà Villehardouin, Joinville et Thibaut. Il a donné à la cause de la France et du roi tout ce qu'il avait : ses vers, son sang et ses biens[1]. Sa petite maison de campagne de Vertus, joyeux rendez-vous des chanteurs et des buveurs ses amis, a été livrée aux flammes par les Anglais, et il n'en a gardé que le triste surnom de *Brûlé des Champs*. Puis, quand le fer et le feu ont passé partout, quand il ne reste plus de vache dans l'étable, de moisson sur le sol, quand le paysan ruiné s'enfuit au fond des bois devant les bandes farouches des envahisseurs, Eustache console la France vaincue et humiliée en rappelant à sa superbe rivale les retours soudains de la fortune et les prédictions de Merlin, qui annoncent la ruine de l'Angleterre. Avant Béranger, il s'écrie lui aussi :

Sur nos débris Albion nous défie,
Mais les destins et les flots sont changeants.

Selon le Brut de l'isle des Géants
Qui depuis fut Albions appelée,
Peuple maudit, tar dis[2] en Dieu créans,
Sera l'isle de tous poins désolée.
Par leur orgueil vient la dure journée,
Dont leur prophète Merlin
Pronostica leur dolereuse fin.
Quand il escript : *Vie perdrez et terre.*
Lors monstreront estrangiez et voisin,
Ou temps jadis estoit cy Angleterre.
. . . . . .
Puis passeront Gauloys le bras marin,
Le povre Anglet destruiront si par guerre,
Qu'a donc diront tuit passant ce chemin :
« Ou temps jadis estoit cy Angleterre. »

Barons, chevaliers, évêques, bourgeois des villes tendront tour à tour la main aux princes étrangers, et couronneront à Notre-Dame le fils de Henri V. Eustache reste, avec le peuple

1. On a représenté, nous le savons, sous des couleurs moins favorables le caractère de ce vieux poëte que nous aimons. Sur ce point nous invoquons le témoignage d'un contemporain, Philippe de Maizières, qui recommande au jeune roi Charles VI de lire les *dits vertueux* d'Eustache Morel ou Deschamps (*Songe du vieil pèlerin*).
2. Tardivement.

des campagnes, fidèle à la cause de ses anciens maîtres. Dans son entêtement patriotique, que les revers n'ont pu décourager, il ne cesse de répéter avec Lison, avec Margot, avec Berthelot du Jadin, avec les bergers et les bergères, cet éternel refrain d'une France qui veut s'appartenir :

Paiz n'arez jà, s'ilz ne rendent Calays.

Ou moys d'aoust qu'on soye les fromens,
. . . . . .
Si vi bergiers et bergieres aux champs,
Qui tenoient là leurs parliers [1] moult grans,
Tant que Bochiers dist à Margot la broingne [2]
Que l'en aloit au traitié à Bouloingne,
Et que François et Anglois feront paix.
Elle respont : « Foy que doy Magneloigne,
Paix n'arez jà, s'ilz ne rendent Calays. »

Aussi son héros de prédilection après Charles V, c'est le sauveur de la France, l'ami des pauvres gens et l'ennemi des Anglais, Bertrand du Guesclin. Il a trouvé de nobles accents pour chanter ses exploits et pleurer sa mort : parmi les pièces consacrées à la mémoire du connétable, il en est une surtout qui se distingue par l'élévation de la pensée, la majesté du style, et par des élans presque lyriques, chose si rare chez nos anciens poëtes :

Estoc d'oneur et arbres de vaillance,
Cuer de lyon, esprins [3] de hardement [4]
La flour des preux et la gloire de France,
Victorieux et hardi combatant,
Saige en voz fais et bien entreprenant,
Souverain homme de guerre,
Vainqueur de gens et conquéreur de terre,
Le plus vaillant qui oncques fust en vie,
Chascun pour vous doit noir vestir et querre [5],
Plourez, plourez, flour de chevalerie !

1. Conversation.
2. Brune.
3. Esprit.
4. Hardiesse.
5. Chercher.

Alain Chartier.

Ces plaintes et ces espérances patriotiques trouvèrent encore un éloquent interprète dans Alain Chartier. Attaché comme Eustache Deschamps par sa reconnaissance et ses fonctions à la famille de Charles V; clerc, notaire et secrétaire des rois Charles VI et Charles VII, Alain Chartier partagea la mauvaise fortune de ses maîtres. Né en des temps plus heureux, il n'eût été sans doute qu'un galant rimeur choyé des dames de la cour, ou un historien solennel et monotone des vertus du prince. Le malheur trempa son âme, et lui arracha des accents qui nous émeuvent encore aujourd'hui. Poëte et prosateur, c'est en prose surtout qu'il a laissé des œuvres dignes d'occuper la postérité ; et parmi elles les meilleures sont des satires.

Le *Curial* ou Courtisan est une fine et vigoureuse peinture de la cour, de sa brillante servitude, de ses joies malignes, de ses perfidies cachées. L'auteur écrit à son ami ou à son frère (car il lui donne ce double titre) pour le détourner du projet de venir chercher fortune dans ce monde, où les simples sont méprisés, les vertueux enviés, les orgueilleux en péril mortel de chute et de confusion. Ce tableau de la cour et du courtisan a été refait vingt fois. Dès le XIIe siècle, un moine anglais, libre et hardi critique, Jean de Salisbury, écrivait son petit livre *de Curialium Nugis*; quelques années avant Alain Chartier, Eustache Deschamps exhalait sa mauvaise humeur contre les courtisans dans une pièce satirique *sur la Manière de vivre à la cour*.

. . . . . Traïson et envie
Te fault sçavoir, ceuls te mettront avant,
Mentir, flatter, parler de lècherie.
Va à la court, et en use souvent.

Plus tard enfin, au milieu des pompes de Versailles, Bossuet, Fénelon, La Bruyère déploieront toute l'énergie, la finesse ou la malice de leur pinceau pour décrire les mœurs de ce singulier pays, où tout rit à la surface, où tout cache au fond

des piéges et des précipices ; où l'on est peiné de ses malheurs et quelquefois du bonheur d'autrui ; où les hommes sont *comme les édifices de marbre, fort durs et fort polis.* A côté de ces vives et brillantes esquisses l'œuvre d'Alain Chartier mérite encore une place honorable. La manière dont il définit la cour, dont il décrit les transes du malheureux courtisan obligé de compter ses pas, de noter chaque parole, attestent un observateur sagace, un peintre ingénieux et souvent hardi : *La cour est un convent*[1] *de gens, qui soubz faintise du bien commun, se assemblent pour eux entre-tromper.* Et celui qui parle ainsi n'est pas un observateur malveillant qui médit de la cour à distance, faute de pouvoir y entrer : c'est un homme qui vit au milieu d'elle, et qui nous raconte toutes les tribulations de son état. « Il m'est besoin de garder de quel pié chacun vient à moy, et de bien noter le pas et peril de chacune parole qui me sault de la bouche. » A ces splendides misères de l'homme de cour, à cet honneur si chèrement acheté de vivre avec des gens bien vêtus, il oppose la douce et fière indépendance de la vie privée : « Entre nous serviteurs, ne faisons que vivoter à l'ordonnance d'autruy, et tu vis dedans ta maison comme un empereur.... O bieneurée (bienheureuse) maisonnette ! en laquelle règne vertu sans fraude ne barat, et qui est honnestement gouvernée en crainte de Dieu et bonne modération de vie... Car, comme dit Sénecque en ses tragédies : « Vieillesse vient tard aux gens de petites « maisons, qui vivent en souffisance. » Cette bienheureuse maisonnette, qu'il préfère à la cour des rois, rappelle la petite maison d'Horace, qui cachait à elle seule plus de génie, de sagesse et de bonheur que tous les palais des patriciens.

Mais au milieu de cet enfer de feu et de sang, où se débat la France mourante, la douce et calme philosophie du poëte de Tibur, les fines médisances, la critique discrète ne suffisent plus. Les calamités sont trop grandes, les vices trop honteux, les rancunes trop amères : c'est l'heure où l'indignation fait les poëtes et les historiens, les Juvénal et les Tacite. La satire tourne à l'invective : de malicieuse et fa-

1. Réunion.

milière qu'elle était, elle devient oratoire. Elle ne se contente plus de mordre en riant : elle éclate, dénonce et foudroie. C'est par là qu'Alain Chartier est vraiment puissant et parfois même original, à travers les embarras d'une langue informe et rebelle, qu'il tend en vain de toutes ses forces sur le moule de la phrase latine, et que ne peuvent toujours animer la vigueur de la pensée et la chaleur de la passion. Ses contemporains, en lui donnant le titre exagéré de Père de l'Éloquence, en le comparant à Cicéron et à Sénèque, ont compris du moins la faculté dominante en lui, le souffle et l'âme de l'orateur. Au sein d'une assemblée populaire, il eût régné par la parole : il dut se résoudre à n'être qu'un orateur de cabinet. Mais dans le silence de la retraite, seul avec ses douleurs et ses indignations de citoyen, il a écrit d'éloquentes Philippiques en français et en latin [1], une surtout qui mérite de vivre dans la mémoire des hommes : c'est le *Quadrilogue invectif*.

Malgré l'emphase, la prolixité et la manie d'érudition qui déparent cette œuvre, la conception en est hardie et dramatique. L'auteur, saisi d'un sentiment de tristesse et de mélancolie en face des maux qui accablent la France, à la vue de l'Anglais triomphant, se prend à déplorer la vanité des choses humaines : il évoque les fantômes de ces grands peuples, de ces cités jadis fameuses, maintenant éteintes : « Où est Ninive la grant cité qui durait trois journées de chemin? Qu'est devenue Babiloine, qui fut édifiée de matière artificieuse pour plus durer aux hommes, et maintenant est habitée de serpens ? » La France doit-elle joindre sa poussière à celle de tant d'autres nations ? Ou bien n'est-ce qu'une épreuve terrible et passagère ? *J'ay conclut en ma pensée que la main de Dieu est sur nous.* Si Dieu punit, les Français sont donc coupables? Tel est le sujet du *Quadrilogue*, sorte de confession publique, où les trois ordres, en face de la France, se reprochent mutuellement leurs fautes et leurs trahisons.

1. *Dialogus super deploratione Gallicæ calamitatis. — Epistolæ de detestatione belli Gallici et suasione pacis.*

Tout plein de ces sombres idées, Alain Chartier s'endort, et c'est en songe qu'il voit et entend tout ce qu'il va nous raconter. Le songe, devenu depuis une des grandes ressources de la tragédie moderne, est alors le procédé en vogue dans les poëmes allégoriques et moraux : témoin le roman de la Rose, le Songe du Verger et du Vieux Pèlerin, dont nous avons déjà parlé. Pendant son sommeil, la France lui apparaît, comme la patrie à César sur les bords du Rubicon :

Ingens visa duci patriæ trepidantis imago.

Mais ce n'est pas là seulement une réminiscence classique, froide et prétentieuse, comme le sont toutes les copies. Même après les beaux vers de Lucain, on est profondément ému par l'image de cette France *dolente et esplourée*, se dressant sur une terre en friche, et gardant encore au milieu de cette désolation les marques de sa grandeur passée. Ses beaux cheveux, blonds comme de l'or, flottent en désordre sur ses épaules; sa tête est chargée d'une couronne qui penche et va tomber. Son manteau allégorique, couvert d'emblèmes comme le bouclier d'Achille et d'Énée, est froissé, déchiré; les fleurs de lis qui le parsèment, effacées ou ternies. Le visage trempé de larmes, elle jette autour d'elle un regard inquiet, « comme désireuse de secours et contrainte par besoing. » Elle aperçoit alors trois de ses enfants, l'un debout, armé et appuyé sur une hache, l'air découragé et rêveur, c'est le chevalier; l'autre en vêtement long, sur un siége de côté, se taisant et prêtant l'oreille, sans doute pour écouter les voix du ciel, peut-être aussi celles de la terre, c'est le clergé; le troisième couvert d'un misérable vêtement, renversé sur la terre, plaintif et langoureux, c'est le peuple. Elle leur adresse la parole et, d'une voix entrecoupée de sanglots, déplore son piteux état, leur rappelant à tous l'amour de cette terre qui *les repaist et nourrist entre les vivants, et les reçoit en sépulture entre les morts.* Elle gourmande les chevaliers qui crient aux armes et courent à l'argent; le clergé qui parle à deux visages et *vit avec les vivans;* le peuple, qui veut être

franc et en sûre garde, et ne peut souffrir d'autorité. « Querez, querez, François, les exquises saveurs des viandes, les longz repos empruntez de la nuit sur le jour... Endormez-vous comme pourceaulx en l'ordure et vilté des horribles péchez... Plus y demourerez, plus approuchera le douloureux jour de vostre extermination. »

A cette voix de la mère indignée, qui répond le premier ? Le plus pauvre, le plus souffrant, et aussi le plus dévoué des trois enfants, le peuple, triste moribond, à qui ne reste plus que la *voix* et le *cry* : « Ha! mère jadis habondant et plantureuse de prospérité.... Je suis comme l'asne qui soustiens le fardel importable.... Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oyseux.... Je soustiens leur vie à la sueur et travail de mon corps, et ilz guerroyent la mienne par leurs oultrages... Ilz vivent de moy et je meur par eulx. » On lui reproche ses rébellions et ses murmures. Mais ces rébellions, qui les a causées, si ce n'est l'insupportable tyrannie des gentilshommes ? Ces murmures étaient comme le cri des mouettes annonçant l'orage ; pourquoi ne les avoir pas écoutés ? Qu'on prenne garde de déchaîner une nouvelle tempête, une autre Jacquerie. — Si le peuple a commis des fautes, c'est aux clercs qu'il faut s'en prendre : ceux qui devaient l'éclairer ont mis d'obscures ténèbres dans son esprit. — Peut-être, en écrivant ces lignes, l'auteur se rappelait-il les prédications séditieuses et antinationales qui retentissaient dans toutes les églises de Paris, l'apologie de l'assassinat par le cordelier Jean-Petit sur le parvis Notre-Dame, et cet indigne trafic de la parole de Dieu mise au service des passions humaines : honteux scandale, qui s'est renouvelé plus d'une fois au milieu de nos guerres civiles et religieuses ?

La noblesse à son tour prend la parole. Elle reproche au peuple de ne pas savoir souffrir la paix, de la troubler par ses murmures, et d'attirer ainsi sur lui et sur les autres les calamités de la guerre. De quoi se plaint-il après tout? Est-il donc seul à souffrir? La vie est-elle si douce pour le chevalier obligé de guerroyer le casque en tête, sous le vent et la

pluie, de se ruiner pour les frais de son équipement, tandis qu'un gras bourgeois compte ses deniers faute d'autre besogne, ou qu'un riche chanoine passe la plupart du temps à manger et à dormir?

Attaqué des deux côtés, le clergé cherche moins encore à se justifier qu'à rejeter le blâme sur ses adversaires. Il fait bientôt remarquer avec raison que toutes ces récriminations sont inutiles, et qu'au lieu de disputer, il vaut mieux *tirer au collier et prendre aux dens le frain vertueusement.* Trois vertus seules peuvent tirer le royaume d'embarras, savence (sagesse) pour les clercs, chevance (loyauté) pour les nobles, obéissance pour tous. A ce sujet il entame un long sermon dans lequel il semble au moins aussi pressé de montrer sa science que de guérir les maux du royaume. Chaque ordre entreprend de répliquer : la France intervient et finit le débat par un appel à la concorde, à l'espérance, à l'oubli du passé, à l'union de tous les bras et de tous les cœurs pour le salut commun. En terminant, elle charge l'auteur, qui va bientôt s'éveiller, d'aller porter ses conseils aux Français : « Puisque Dieu ne t'a donné force de corps, ne usage d'armes, sers la chose publique de ce que tu peuz. » Dans ce tribut d'efforts et de dévouement que la France réclamait de ses enfants, le faible, le chétif écrivain, petit de corps, mais grand de cœur, apportait loyalement son écot : plût au ciel que les nobles maisons d'Orléans, d'Alençon et de Bourgogne, l'eussent payé de même !

Ainsi finit le *Quadrilogue invectif*, triste inventaire des hontes et des misères nationales, acte d'accusation écrasant surtout pour les ordres privilégiés, pour ceux qui devaient à tous l'exemple du sacrifice, et ne savaient plus que se laisser prendre à Azincourt ou se vendre à l'étranger. Aujourd'hui encore, on ne peut se défendre d'un douloureux serrement de cœur en feuilletant, même après quatre siècles, ces pages saignantes de toutes les blessures de la France. Nous connaissons cependant un morceau plus pathétique, plus navrant peut-être : quelques-uns ont cru y voir, sinon l'œuvre, au moins l'inspiration d'Alain Chartier : c'est la *Complainte du*

pauvre commun et des pauvres laboureurs de France [1].

Le fardeau des calamités publiques pesait plus lourdement sur les campagnes que sur les cités. La guerre, la famine, les collecteurs d'impôts, écrasaient les malheureux paysans. Ruinés, dépouillés, chassés de leurs villages, ils venaient par bandes se réfugier dans l'enceinte fortifiée des villes. On les voyait errer pâles et déguenillés à travers les rues, camper nuit et jour sur les places publiques avec leurs femmes et leurs enfants, et mendier de porte en porte un morceau de pain :

Car quant nous allons d'hus en hus,
Chascun nous dit : « Dieu vous pourvoye ! »
Pain, viande, ne de rien qui soit
Ne nous tendez, n'em plus qu'aux chiens,
Hélas ! nous sommes chrestiens.

« Et pourtant nous sommes chrétiens, nous sommes vos frères en Dieu ! » C'est le seul reproche du pauvre commun. Ce peuple qui supplie et se lamente ainsi ne ressemble déjà plus guère à la multitude ivre d'émeute, de pillage et de sang, qui se ruait sur les châteaux, ou battait de ses flots irrités les murs de l'hôtel Saint-Paul, au temps de la Jacquerie et des Cabochiens. Brisé par le sentiment de sa misère, de son impuissance et de ses fautes, il n'a d'autre arme que la plainte, et n'en appelle qu'à la pitié :

Pour Dieu regardez noz visages,
Qui sont si piteux et si palles.

Il se contente de pousser un long et douloureux

Hélas ! hélas ! hélas ! hélas !

Encore demande-t-il humblement, et les mains jointes, qu'on ne prenne pas pour un cri séditieux, pour une menace ou une offense, cet innocent *hélas !*

Et qu'en hayne ne prenez pas,
Si nous crions ainsi, hélas !

1. Pièce anonyme conservée dans la chronique de Monstrelet.

Dans cette suprême agonie du désespoir et de la faim, il se rappelle avec amertume toutes les tyrannies qu'il a endurées, tous les services qu'il a rendus; et, se tournant vers les autres ordres de l'État, il leur crie à tous grâce ou merci. Merci aux prélats, aux gens d'Église, qu'il a nourris de ses dîmes, enrichis de ses offrandes :

> Hélas! prélats et gens d'Église,
> . . . . . .
> Vous nous voyez nudz sans chemise.

Merci au roi, leur gentil sire, qui les a ruinés avec ses tailles, ses maltôtes, ses fausses monnaies; merci aux gendarmes, aux sergents, sauterelles dévorantes, qui picorent en tous sens, mangent le bœuf, emmènent le cheval, et laissent la huche vide et la maison déserte. Merci aux chevaliers, aux gens du château qui, après l'avoir battu, ont tant de fois renvoyé le manant dépouillé, grelottant de froid et osant à peine murmurer tout bas :

> Mercy pour Dieu! hélas! hélas!

Merci à son ancien frère de servitude, le bourgeois, qui ne le reconnaît plus, qui ferme prudemment sa porte et veille sur sa chère épargne, se méfiant du Jacques autant que du gendarme. Merci aux avocats qui ont abusé de sa simplicité; merci aux marchands, aux gens de métier qui se sont nourris, vêtus, enrichis de la viande, de la laine et du cuir de ses troupeaux.

> Prélatz, princes et bons seigneurs,
> Bourgeois, marchans et advocatz,
> Gens de mestier, grans et mineurs,
> Gens d'armes, et les trois Estatz,
> Qui vivez sur nous laboureurs...

Si l'on refuse d'écouter ses plaintes, de lui venir en aide, que fera-t-il? Se jettera-t-il encore une fois sur les hauts donjons? Viendra-t-il forcer le bourgeois à partager avec lui et lui imposer par la peur une menaçante fraternité? Non.

Il *tournera bride*, comme il le dit ; il émigrera en masse, il ira chercher ailleurs une autre patrie, et laissera crouler derrière lui les maisons et les châteaux sur les riches indifférents :

Sur vous tumberont les maisons,
Vos chasteaulx et vos tenemens [1],
Car nous sommes vos fondemens.
. . . . . .
Et pourrez cheoir en tel trespas
Qu'il vous fauldra cryer hélas !

Cette pacifique menace pourrait avoir des suites plus graves encore que la famine et la guerre. La dépopulation eût ruiné la noblesse et le roi, tué la France par un suicide, comme elle menace de tuer aujourd'hui certaines petites principautés d'Allemagne. Mais alors l'émigration était difficile, presque impossible ; elle devenait forcément une invasion violente, à main armée. Plus heureux de nos jours, avec la grande route des mers, le nouveau monde et la vapeur, le pauvre a du moins des ailes pour s'envoler.

Pourtant cette complainte si humble, si suppliante au début, finit par une lueur sinistre, celle de l'incendie qui pourrait s'allumer un matin sur les châteaux :

Nous cuidons que appercevrez,
Et que vous voirrez par vos yeulx
Le feu bien près de vos hosteulx,
Qui les vous pourroit bien brusler,
Si garde de près n'y prenez.

Ce dernier trait a fait douter qu'Alain Chartier pût être réellement l'auteur de cette pièce. D'ailleurs les nombreux manuscrits de ses œuvres que nous possédons ne la donnent point. Quel qu'en soit l'auteur, elle n'en est pas moins la suite et le complément naturel du *Quadrilogue invectif*.

Cette peinture déchirante de la misère au sein des popu-

1. Le Peuple, dans le *Quadrilogue invectif*, a déjà dit : « Le peuple est si membre notable du royaulme, sans lequel les nobles et la clergie ne peuvent suffire à faire corps de police, ni à soustenir leur estat et leur vie. »

lations rurales est une des plus tragiques, des plus lugubres pages de nos annales. Pour notre part, nous devons l'avouer, jamais morceau de poésie, si brillant, si touchant qu'il fût, ne nous a plus profondément ému. Dans cette lamentable complainte du pauvre commun, il nous semblait entendre un cri de nos pères, un écho lointain de cette grande famille dont nous sommes issus, et qui devait enfanter, à travers tant de souffrances et de ruines, ses fils à la liberté. C'est quelque chose, à coup sûr, dans la vie d'un écrivain, que d'avoir su compatir ainsi aux souffrances du peuple, que de s'être fait librement, au sein même de la cour, le poëte ému, l'avocat éloquent de ses misères et de son oppression.

Alain Chartier n'est pas un mécontent vulgaire, un médisant de profession, un homme de parti violent et passionné ; il n'est ni Armagnac ni Bourguignon, mais Français, et Français indigné de la perfidie des clercs, de la lâcheté des gentilshommes et de l'apathique indifférence des bourgeois. Nous ne prétendons pas exagérer ici son mérite d'écrivain : nous savons tout ce qu'on peut lui reprocher de diffusion, d'obscurité, de pédantisme déclamatoire ; mais il a d'autres titres à notre admiration. Par un heureux privilége, il est du petit nombre de ces auteurs, dont les écrits sont en même temps des actes de courage et de patriotisme. Sa gloire est moins d'avoir été un des créateurs de notre langue, un des précurseurs lointains de Calvin et de Bossuet, que d'avoir, au milieu de la désertion générale, avec quelques hommes de cœur, soutenu les dernières espérances de la France, gardé le respect des vaincus et une foi indomptable dans un avenir meilleur. Noble exemple, dont il faut tenir compte à tous ceux qui l'ont donné dans l'histoire de notre pays, qu'ils s'appellent Alain Chartier, Eustache Deschamps, Casimir Delavigne ou Béranger.

Quand tout le monde, même le roi, désespère autour de lui, quand tous les courages sont avilis ou abattus, c'est au peuple et aux femmes surtout qu'Alain Chartier adresse un dernier appel. Dans une complainte amoureuse et nationale,

le *Livre des quatre dames*, il nous montre une amante désolée qui déplore la mort de son chevalier, tué dans les champs d'Azincourt, tandis que les autres ont pris la fuite.

Puis en bataille
Se sont fuis comme peautraille [1]
. . . . . .
. . . . . .
L'eussé-je fait, moy qui suis fame?

Tacite nous a légué le souvenir de ces femmes germaines qui ramenèrent plus d'une fois au combat les armées en déroute. Aux époques les plus désastreuses de notre histoire, durant ces courts interrègnes où l'homme semble abdiquer comme écrasé sous le poids de la misère, de la servitude et de la peur, c'est dans le cœur des femmes que revivent le courage, le dévouement, le sentiment de la dignité humaine et l'amour de la liberté. En s'adressant à elles, Alain Chartier obéissait-il à un vague instinct, à un secret pressentiment? Ce vengeur qu'il promettait à la France, qui devait réconcilier tous les partis et ramener la fortune sous le drapeau fleurdelisé, parut enfin : ce fut une femme, une fille de ce peuple langoureux et plaintif, Jeanne d'Arc.

Christine de Pisan.

Avant Jeanne d'Arc, une autre femme, Italienne d'origine, Française par le cœur, Christine de Pisan, essayait de faire entendre sa voix au milieu des clameurs de la guerre civile et étrangère. Fille de l'astrologue de Charles V, élevée dans la société du sage roi et de ses conseillers, elle y avait puisé l'amour de l'étude et surtout un fonds de patriotisme et d'honnêteté ferme et résolue, qui la recommande encore aujourd'hui mieux que ses titres littéraires au respect de la postérité. Née avec tous les avantages qui peuvent exalter et troubler le cœur d'une femme, douée de fortune, de

1. Troupeaux de bêtes

beauté, d'esprit, elle se trouva, grâce à cette forte éducation, toute préparée, non pour la gloire, chose facile ! mais pour le malheur. L'épreuve ne se fit pas longtemps attendre. En quelques années, elle avait perdu son protecteur, le roi Charles V, son père, Thomas de Pisan, et son époux, Estienne Castel, qu'elle adorait. Elle se vit seule toute jeune, sans appui, avec une famille nombreuse d'enfants et de vieux parents pauvres et infirmes, six personnes à soutenir, et, pour surcroît de peine, réduite à défendre contre les procès et les gens de loi les débris d'un modeste héritage. Sa plume, qui n'avait été jusque-là pour elle qu'un jouet gracieux, devint son gagne-pain. Elle en usa noblement, et ne la mit jamais au service que de sa conscience, du droit et de la vérité. Henri IV d'Angleterre, jaloux de s'attacher une personne d'un si rare mérite, lui fit offrir à sa cour une place avantageuse, lui promettant d'assurer, en outre, l'avenir de son fils. Christine refusa : elle préféra, sous le ciel de France, la misère pour elle et l'obscurité pour les siens à l'opulence dans le palais de Lancastre. Quand tant de nobles chevaliers, quand les princes du sang eux-mêmes vendaient si volontiers leur famille et leur patrie à l'étranger, elle put du moins, elle aussi, répéter avec un légitime orgueil :

L'eussé-je fait, moy qui suis fame?

Attristée par le spectacle des maux trop réels qui l'entouraient, elle se réfugia par la pensée dans un monde idéal, qu'elle parait de vertus depuis longtemps oubliées. A la veille d'Azincourt, elle écrivait son *Livre de chevalerie*[1], comme Tacite composant sa *Germanie* en face de la corruption romaine ; mais les voix de la terre la ramenaient bientôt au milieu du conflit sanglant des ambitions[2] ; son oreille et son cœur ne pouvaient rester fermés à tant de souffrances. Nous la voyons mêlée à toutes les épreuves qui assaillent la famille de ses anciens maîtres, implorant la guérison

1. Bibliothèque nat., manuscr. 7087. — P. Paris: *Manuscr. franç.*, t. V.
2. *Le livre de mutation de fortune. Ibid.*

de Charles V [1], adressant de sages conseils au dauphin [2], rappelant, dans une lettre éloquente, à Isabeau de Bavière [3], ses devoirs de reine et de mère ; défendant et consolant une autre femme, bonne, généreuse, affligée comme elle, cette douce Valentine d'Orléans, que les calomnies du parti bourguignon et les absurdes rumeurs de la foule dénonçaient comme une enchanteresse coupable d'avoir ensorcelé le roi. A chaque nouveau malheur qui menace de s'abattre sur la maison de France, elle pousse le cri d'alarme ; elle-même s'intitule *povre voix criant dans ce royaume, désireuse de paix et du bien de tous.*

Si ne vueillez mespriser mon ouvraige [4],
Mon redoubté seigneur, humain et saige.
. . . . . .
Car petite clochete grant voix sonne,
Qui bien souvent les plus saiges réveille.

Au moment que les deux partis armagnac et bourguignon (1410) [5] mettaient le fer à la main, elle se précipitait entre eux, *comme les dames de la cité de Sabine pleurantes et échevelées*, les conjurant d'épargner à la France la honte de ce duel sacrilége. « Ha ! France ! France ! jadis glorieux royaume !..... ne seras-tu pas accomparée de cy en avant aus estranges nacions, là où les frères germains, cousins et parens par faulse envie et convoitise s'entre-ocient comme chiens !... O tu, chevalier, qui viens de telé bataille, dy moi, je t'en prie, quel honneur tu emportes ? »

Christine n'éclate pas, comme Alain Chartier, en invectives éloquentes, elle n'a pas l'humeur narquoise et frondeuse d'Eustache Deschamps. Heureuse, elle eût excellé à badiner, comme Marot, son disciple et son admirateur : témoin cette ballade contre un mari jaloux :

1. *Chants historiques*, Leroux de Lincy.
2. *Le livre de paix.*
3. Thomassy, *Écrits politiques* de Christine de Pisan.
4. *Épître d'Othéo à Hector*, dédiée au duc d'Orléans.
5. *Lamentation sur la guerre civile*, adressée au duc de Berry. Voy. Thomassy.

Que ferons-nous de ce mary jaloux?
Je pri à Dieu qu'on le puist escorchier :

et cette autre contre un chevalier plus médisant que brave, où chaque couplet se termine par ce refrain plein d'ironie et de vivacité :

Ha dieux! ha dieux! quel vaillant chevalier!

Ce n'est pas qu'elle manque de cette pénétration et de cette finesse qui saisit aisément les ridicules. La lutte qu'elle soutint, d'accord avec Gerson, contre les partisans du *Roman de la Rose*, révélait une habile jouteuse, vive à l'attaque et à la riposte. Dans le *Livre de la paix*, dédié au duc de Guienne (1412), elle a tracé un piquant tableau de ces assemblées populaires, où des orateurs malotrus, en tablier, fièrement campés les poings sur les hanches, venaient étaler insolemment leur outrecuidance et leur sottise. « Mais[1] qu'est-ce à voir ès consaulx de leurs assemblées..... où le plus fol parle premier à tout son tabler davant soi ? Et sur ce, ese fondent-ilz en leurs contenances et parlers..... et croient que par telle manière doit-on prononcer et asseoir son langage, *ung pié avant et autre arrière, tenant les mains au costé*... Et de fol juge briefve sentence, y sont les conclusions faites sans avis ; dont très mauvais effaiz s'ensuit. » Avec sa nature tempérante, son bon sens bourgeois, sa délicatesse de femme bien élevée, Christine devait avoir horreur de ce *menu populaire* turbulent, indocile et forcené, qu'elle avait vu se ruer *comme un sanglier* sur l'hôtel Saint-Paul, et emmener au Louvre, en prison, les dames de la reine. Elle ne veut pas qu'on le maltraite ni qu'on l'irrite, mais qu'on le tienne éloigné des affaires de la cité. C'est aux loyaux chevaliers, aux clercs avisés, aux prud'hommes de sens rassis et modéré, qu'il est juste de les confier.

Tant de fidèles serviteurs, tant d'avis courageux et désintéressés ne peuvent sauver l'héritage de Charles V. Ja-

1. Thomassy, *ibid.*

mais les princes n'avaient eu plus de précepteurs, et jamais ils ne se montrèrent si mal instruits. Un jour vint où l'Anglais entra vainqueur et maître dans la capitale, où des mains françaises couronnèrent à Notre-Dame le fils de Henri V. Alors Christine dit adieu au monde, et se retira au fond d'un cloître, priant et pleurant, puisqu'elle ne pouvait plus donner autre chose à la cause de ses anciens maîtres. Le ciel lui gardait une consolation. Avant de mourir, elle put voir le noble trône de France rétabli et raffermi par la main d'une vierge, à laquelle furent consacrés ses derniers chants ; mais ce jour était encore éloigné : la France devait boire jusqu'à la lie la coupe des humiliations. Malgré tant de patriotisme et de vertus, Christine trouva, de son vivant et après sa mort, des ennemis prêts à la diffamer. De nos jours même, certains esprits difficiles n'ont voulu voir en elle qu'une Sapho érudite et bourgeoise, moitié chaste et moitié galante, comme si l'histoire des lettres était déjà trop riche de ces écrivains dont la vie vaut encore mieux que les ouvrages. Quoi qu'on puisse dire, c'est un noble spectacle que celui de cette jeune veuve s'enveloppant dans ses voiles de deuil, poussant un cri de douleur à chaque blessure de la patrie, sacrifiant les vanités de la femme, la légitime ambition de la mère, et gardant au fond de son cœur une double passion, celle des lettres et du roi son bienfaiteur. Rien ne fait plus d'honneur à la France et à la royale famille qui sut inspirer de tels dévouements.

CHAPITRE XVI

LE GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

La ballade de la Lune. — L'Apparition de maître Jehan de Meung. — Le livre de la Corruption de l'Église.

Tandis que la folie du roi, les trahisons des princes et le découragement du peuple perdaient la fortune de la France, l'Église elle-même traversait une de ces tempêtes où elle semblait devoir s'abîmer. L'unité, ce vieux lien de la société catholique, avait disparu. Les trois papes de Rome, d'Avignon et d'Aquilée, donnaient au monde le spectacle d'ambitions rivales, où se jouaient le repos des consciences et le salut de la chrétienté. Les universités, les conciles essayaient vainement d'élever la voix pour faire entendre raison à ces entêtés accapareurs du Saint-Siége. Les hommes de sens et de foi gémissaient de tous ces désordres : ils entrevoyaient déjà l'heure où le monde fatigué irait vainement chercher ailleurs la lumière et la paix. Tous sentaient le besoin de revenir à une Église plus simple et plus détachée des vanités de ce monde, à un clergé moins riche et moins ambitieux. Gerson, le glorieux champion de l'Église gallicane, entreprit cette œuvre de réformation : il y usa sa vie, son bonheur, son immense activité, et mourut découragé, maudit par ceux-là mêmes qu'il avait voulu sauver. Le bruit de ces luttes intérieures, renfermé d'abord dans l'enceinte des consistoires et des conciles, déborda bientôt au dehors : la foule se trouva initiée elle-même à toutes les intrigues des papes et des cardinaux. Les orateurs de l'Université, les rimeurs populaires n'hésitèrent pas à les dénon-

cer, et firent entendre à l'Église non plus d'innocentes malices, mais de graves et sinistres avertissements.

A titre de bourgeois sensé, de libre penseur médisant, ami de l'ordre et de la paix publique, Eustache Deschamps ne pouvait rester indifférent aux maux du schisme. Malgré son humeur gallicane et son dévouement à la royauté, il comprenait que le pape d'Avignon, instrument docile d'abord, était devenu pour le trône un embarras, une nouvelle cause de trouble ajoutée à tant d'autres. Beaucoup de catholiques sincères désiraient le retour à l'unité en reconnaissant le pape de Rome. Un moment, à la mort de Clément VII, on put espérer que la réconciliation allait avoir lieu. Le roi n'en était pas éloigné : les plus graves docteurs de l'Université s'étaient prononcés en ce sens. Sur ces entrefaites on vit arriver à la cour un personnage astucieux, remuant, prodigue d'argent et de promesses : c'était le cardinal Pierre de la Lune, qui venait acheter le siége d'Avignon. Grâce à lui, le schisme se ralluma. Eustache Deschamps, blessé comme citoyen et comme catholique, exhala sa mauvaise humeur dans une pièce intitulée : *Du schisme de l'Église, qui est aujourd'huy moult troublée par la Lune*[1]. Le jeu de mots pouvait être puéril, et la plaisanterie d'assez mauvais goût ; mais elle partait d'un cœur honnête et sincèrement attristé :

Mercure, Mars, Jupiter et Vénus,
Et chacun d'eux ensemble, le Soleil,
Ont par longtemps régné, et Saturnus.

Voici qu'un nouvel astre se lève et prétend à l'empire du ciel : aussi le poëte se montre-t-il peu rassuré :

Tout périra : c'est mon opinion,
Puisque je voy vouloir régner la Lune.

Malgré ces tristes prédictions, Pierre de la Lune était bientôt promu sous le nom de Benoît XIII. Quelques esprits tenaces dans leurs espérances caressaient encore la chimère

1. Oeuvres inédites d'E. Deschamps. Édit. Tarbé, t. I.

d'une fusion. On essaya vainement de rapprocher les deux papes. Deschamps, trompé une première fois dans son attente, hochait la tête d'un air incrédule et répétait aux gens trop confiants :

> Quant cessera donc ce débat?
> — Quant il ne sera plus d'argent [1].

Un autre écrivain patriote formé à l'école de Charles V, l'auteur de l'*Arbre des Batailles*, Honoré Bonnet, prieur de Salons, en Provence, évoquait l'ombre de Jean de Meung pour admonester ce monde rempli de vices et de désordres. Obligé de se réfugier à Paris pendant la guerre que Raimond Rogier, comte de Turenne et neveu du pape Grégoire XI, faisait au nouveau pontife Clément VII, le bon prieur avait profité de ses loisirs pour visiter la petite tourelle et le jardin où fut écrit *l'incomparable* roman de la Rose. Il y retrouva l'esprit de son devancier. *L'apparition de maistre Jehan de Meun* [2], poëme bizarre, entremêlé de vers et de prose et dédié au duc d'Orléans, est à la fois un roman, un traité de morale et un pamphlet philosophique médiocre de style, mais remarquable par la nouveauté hardie et la profondeur des aperçus. Usant d'un procédé que Voltaire et Montesquieu ont employé depuis, l'auteur introduit comme personnage épisodique un certain Turc chargé de faire la leçon aux chrétiens, même au pape et aux cardinaux. Ce Sarrasin ne ressemble guère au mécréant traditionnel des épopées chevaleresques : c'est un homme de sens, exempt de passions et de préjugés, philosophe ambulant, qui dit son mot sur tout, juge le présent et devine parfois l'avenir. Chemin faisant il relève tous les abus qui l'ont frappé chez les nations de l'Occident : il fait mieux, il en propose le remède. Ainsi, il se demande pourquoi on s'obstine à ne confier des armes qu'aux gentilshommes, élevés dans le luxe et la mollesse. Ne vaudrait-il pas

1. Oeuvres inédites d'E. Deschamps. Édit. Tarbé, t. I.
2. Manuscr. de la Biblioth. nat. Paulin-Paris, t. VI.

mieux en charger les gens de labour, les artisans, tous ces rustres vigoureux habitués à vivre en plein air, à coucher sur la dure et à manger du pain noir?

Ceulx qui pourroient mielx porter
Le long chemin, la longue peine,
Car pour nourriture vilaine,
Ne craignent mal[1] lit, ne mal pain.
. . . . . .

Ils nous feroient plus grant guerre
Que tous les gentilz d'Angleterre.

Au lendemain de Nicopolis, ce suprême et inutile effort de la féodalité chrétienne, de telles paroles pouvaient donner à réfléchir. Ailleurs il blâme l'usage de ces lourdes cuirasses, sous lesquelles les chevaliers s'emprisonnent, comme s'ils avaient peur des coups, et leur oppose la légère armure des Orientaux :

Les Sarrasins s'arment legier,
Si ont bon courage et fier.

L'honnête prieur, sans le vouloir peut-être, proposait tout simplement de ruiner la féodalité. Oter aux chevaliers leur casque, leur cuirasse, tout cet attirail somptueux fait pour les grands, donner une pique ou une arbalète aux vilains, c'était accomplir toute une révolution. Quelques années plus tard, Charles VII se rappelait sans doute les conseils de ce Turc si bien avisé, quand il instituait les compagnies de francs-archers. Le duc d'Orléans, moins prévoyant, n'eut pas l'air de comprendre, ou n'eut pas le temps d'y songer.

Mais ce qui a surtout frappé, étonné le Sarrasin, c'est la folie des chrétiens occupés à se déchirer par le schisme. Avec la pénétration d'un sage, il entrevoit déjà le moment où les discordes religieuses ensanglanteront l'Occident. Il s'écrie que rien ne rend l'homme plus féroce, plus ennemi de l'homme que ces disputes sur la foi :

1. Mauvais.

Pour foy laisse père son filz,
Le frère son frère en périlz,
L'ami son ami mettre à mort.

Il a voulu connaître la source de ce mal, et il est allé à Rome. Là il a vu ce que Luther y vit un siècle plus tard, le luxe, l'orgueil la simonie et les intrigues des cardinaux. Le vrai remède serait de revenir à l'élection : autrement, il est à craindre que le peuple et le clergé inférieur ne refusent de suivre des chefs indignes :

Mais je croy le temps est venus
Qu'ils ne en seront plus crëus ;
Car li mondes voit par exprès
Leurs oultrages et leurs excès.

L'homme qui parlait ainsi était-il un hérétique, un ennemi de l'Église ? Non : mais un prêtre respectable par sa science et ses vertus, un chrétien loyal qui regardait comme un devoir de dénoncer les abus et d'en chercher le remède. Du reste, il faut le reconnaître, les accusations et les aveux les plus accablants partent du sein du clergé. Gerson n'a pas assez de larmes pour déplorer tous ces scandales, pas assez d'anathèmes contre le schisme, la simonie , le gaspillage des bénéfices, l'abus des excommunications : lui aussi croit qu'il faut revenir à l'élection populaire, et demande aux conciles de réparer les fautes des papes. Tandis que les hommes désintéressés, les vrais serviteurs de l'Église prêchaient vainement la concorde aux deux partis, un étrange dialogue, mêlé de dénonciations et d'injures, s'engageait, au grand scandale du monde chrétien, entre Rome et Avignon.

Au milieu de ce concert de voix accusatrices retentit, comme un coup de foudre dans un ciel chargé de nuages, le terrible factum de Nicolas Clémangis sur la *Corruption de l'Église* [1]. L'auteur appartenait également au clergé et à l'U-

1. Ce pamphlet fut écrit en latin, mais il eut tant de retentissement que nous avons dû le considérer non comme une œuvre d'école, mais comme un livre populaire.

niversité. Élevé au collége de Navarre, dans ce vieux foyer du gallicanisme qui fournit tant de champions à l'Église de France, depuis d'Ailly jusqu'à Bossuet, il avait eu pour professeur Gerson. Esprit indépendant, trempé aux sources de l'antiquité républicaine, tribun, rhéteur, théologien, et surtout ardent universitaire, Clémangis s'indignait de voir la décadence de la société chrétienne, l'abaissement moral de la papauté aux yeux des peuples et sa dépendance politique vis-à-vis des rois. Pour éclater, il n'attendait qu'une occasion : la querelle de l'Université avec Clément VII la lui fournit : il lança son manifeste.

Latiniste consommé pour le temps, il prit la plume acérée, mordante et sentencieuse de Salluste, sa rhétorique mêlée de fiel et de gravité. Le début de son livre rappelle celui du *Catilina* : c'est le même luxe d'antithèses, le même contraste entre les vertus du passé et les vices du présent. Au tableau idéal des premières sociétés chrétiennes, à ces exemples d'humilité, de désintéressement, de charité, il oppose la triste peinture d'une Église où l'on trouverait, dit-il, plus de larrons que de pasteurs (*plures latrones quam pastores invenias*). Un triple mal la travaille : la mollesse, l'orgueil, et le plus grand de tous, la cupidité, cette rongeuse passion que maudissait Jérémie : *A propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.* C'est elle qui met à l'encan les âmes, les consciences, les dignités ecclésiastiques et le Saint-Siége lui-même : le schisme est son ouvrage. Où sont les coupables ? Partout. Depuis le pape jusqu'au dernier mendiant, tous peuvent se frapper la poitrine et s'accuser devant Dieu. Les pontifes ont commencé par ruiner la discipline ecclésiastique en confisquant les droits du clergé, en supprimant l'élection populaire, en organisant un système de fiscalité vexatoire et de chicane ruineuse, sous lequel succombent les petits possesseurs de bénéfices. Tyrans de leur Église, ils sont devenus les courtisans et les esclaves des pouvoirs laïques. Les cardinaux, jadis simples prêtres revêtus de l'humble office d'ensevelir les morts, se sont enrichis, enorgueillis, depuis qu'ils ont usurpé le privilége de

faire les papes. Ils regardent avec dédain les évêques, qu'ils appellent *episcopillos*. Ceux-ci se dédommagent en rivalisant de dépenses et de dissipation avec les hauts barons, passent leur vie à la chasse, entrent à peine deux ou trois fois l'an dans leur église et ne songent qu'à s'engraisser du lait et de la laine de leurs brebis (*lana et lacté suarum ovium incrassari student*). Les abbés, les gros bénéficiers font de même. Aussi qu'arrive-il ? Que tout le fardeau de l'Église retombe sur de pauvres prêtres sans instruction, sans autorité, véritables manœuvres enlevés au métier et à la charrue, qui savent tout juste un peu plus de latin que d'arabe (*paulo plus latinæ linguæ quam arabicæ sciunt*). Les hommes de science, les bons écoliers meurent de faim et ne peuvent obtenir le moindre bénéfice : autre grief sensible surtout à l'Université.

Bientôt s'animant, s'enivrant pour ainsi dire de ses propres invectives, le hardi pamphlétaire pénètre dans l'intérieur des presbytères, des couvents, et peint, avec une crudité d'expression évidemment exagérée, ces bacchanales de l'Église marchant sous la bannière d'Épicure, après avoir quitté celle du Christ. Puis dans un coin, à part, il nous montre la petite cohorte des vrais chrétiens, des gardiens de l'arche, cœurs humbles et purs, dont la vertu est raillée, calomniée, qu'on traite d'hypocrites et de comédiens. Au terme de cette longue diatribe, l'auteur, saisi de tristesse et de découragement, promène ses regards autour de lui, et se demande d'où viendra le salut. Il rappelle l'impuissance des décrets, des bulles, des conciles, de tous les remèdes humains ; et dans une éloquente apostrophe, il adjure le Christ lui-même de sauver son Église. Il représente la barque de saint Pierre prête à sombrer au milieu de la tempête, et demande que les justes soient épargnés. (*Ne tanta procellarum vis.... cum his, qui merito naufragio perituri sunt, absorbeat* [1].)

1. Dante et Pétrarque avaient fait entendre déjà les mêmes plaintes et les mêmes menaces. L'un dans son *Enfer* nous montre l'Eglise succombant sous le poids de ses fautes et *couverte de fange*. L'autre lance contre la cour d'Avignon ce terrible anathème : *Fiamma dal ciel su le tue treccia piova.*

Certes il fallait que le mal fût bien grand pour jeter un tel cri de détresse, pour mettre ainsi à nu les plaies intérieures de l'Église, pour exposer à tous les yeux cette vénérable mère chargée de rides et d'années, outragée et trahie par ses propres enfants. Quelle était donc la pensée de Clémangis ? Voulait-il satisfaire seulement une misérable rancune d'universitaire, perdre et déshonorer tout le clergé en haine du pape ? C'eût été à la fois un sacrilége et une lâcheté. Mais, tout en faisant la part de la passion, on peut admettre que Clémangis crut accomplir une œuvre de rigueur salutaire. A ses yeux, l'aveu de ces misères et de ces scandales était déjà une expiation. Après avoir vu tant de pécheurs à ses pieds, l'Église devait s'imposer à son tour une pénitence publique, et, faire amende honorable devant Dieu et devant les hommes. Il fallait, lui-même le dit formellement, l'humilier avant de la relever, la désoler avant de la consoler. (*Ecclesia prius humilianda quam erigenda, prius desolanda quam consolanda*). Il fallait s'armer du fer et du feu pour retrancher et brûler en elle tout ce qui était gangrené : remède héroïque, capable d'emporter le malade ! Aussi n'est-ce pas sur les hommes, mais sur Dieu, que l'auteur croit devoir compter.

L'effet de ce petit livre fut immense. Ce n'était là sans doute qu'une déclamation, un factum chagrin comme en avait tant de fois rédigé la grondeuse Université, mais d'une vigueur et d'une âpreté peu communes. Cette phrase, courte, acérée, arrivant comme un trait sur le vieux corps de l'Église, y faisait pénétrer le froid de l'acier : ces petits chapitres, tous portant coup, tous lançant leur grief, donnaient à l'attaque la précision d'un réquisitoire en forme. Clément VII était mort de douleur et d'effroi au seul bruit de cette tempête. Son successeur, Benoît XIII, crut tout apaiser par un coup de politique habile en allant droit à ce *grand aboyeur* de l'Université. Il en fit son secrétaire. Celui-ci mit tant de zèle à le servir qu'il l'eut bientôt brouillé avec le roi. Quand le vieux pontife, chassé de France, se fut réfugié en Espagne sur son roc solitaire, d'où il foudroyait toute la chrétienté révoltée contre lui, Clémangis revint à Paris : il y

mourut en 1432 et fut enterré au collége de Navarre, sous la grande lampe du chœur, au pied de l'autel où Bossuet devait plus tard prononcer ses premiers vœux.

L'Église oublia le pamphlétaire qui l'avait si cruellement déchirée pour ne se souvenir que du grand docteur qui l'avait honorée par son éloquence et son savoir. Depuis, les protestants ont revendiqué Clémangis comme un des leurs : son livre fut plusieurs fois imprimé durant le XVIe siècle et au commencement du XVIIe, avec les autres pamphlets des Réformés. Quoi qu'il en soit, cette prétention nous semble mal fondée. Clémangis voulait une réforme, mais intérieure, disciplinaire, ne touchant en rien aux dogmes. Comme d'Ailly et Gerson, il approuvait sans doute le supplice de Jean Huss ; comme eux, il resta toute sa vie ennemi juré du schisme, qu'il qualifie d'abominable (*abominandum schisma*), et partisan de l'unité, en faveur de laquelle il écrivit une lettre éloquente à la mort de Clément VII. Peut-être l'aveu trop retentissant de maux devenus presque incurables était-il une imprudence, et un scandale de plus sans profit. Peut-être le meilleur moyen de sauver un malade n'est-il pas de crier à son chevet qu'il va mourir. Peut-être enfin cette explosion de colère devait-elle moins pousser les esprits au repentir qu'à la révolte. Mais il n'est pas toujours facile aux contemporains de garder le calme impartial de la postérité, ni de prévoir toutes les conséquences de leurs paroles ou de leurs actes. Les plus sages, les plus saints même, comme Gerson, se laissent emporter. Clémangis voyait le danger : il eut le tort de le proclamer trop haut, si l'on veut ; du moins, il ne se trompait pas. Un siècle plus tard sa prédiction était accomplie. La tempête éclatait : le flot de l'hérésie, montant toujours, envahissait l'antique vaisseau de l'Église ; la moitié de l'Europe disparaissait sous l'inondation.

CHAPITRE XVII

XVe SIÈCLE. — LES ANGLAIS. LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Insurrection nationale et poétique. — Olivier Basselin : Les francs Buveurs de Vire. — Alain Chartier, Christine de Pisan, Charles d'Orléans. — Guerre du Bien public : la ballade des *Anes volants*. — Duel de la France et de la Bourgogne : Gilles des Ormes et Georges Chastelain.

C'est au milieu de ce concert de plaintes et de malédictions, à la sombre lueur du bûcher de Jean Huss et au cri de *sauve qui peut* parti d'Azincour, que s'ouvre le XVe siècle. Triste et funèbre époque, où la vie semble s'arrêter, où tout s'éteint et se dégrade, les cœurs et les esprits. On ne voit plus les ménestrels rassembler la foule sur les places publiques pour lui raconter les exploits de Roland ou les ruses divertissantes de maître Renart. Aux vifs et mordants couplets du sirvente, aux récits naïfs et malins du fabliau, succèdent l'interminable roman en prose, chef-d'œuvre de stérilité et d'ennui; le pamphlet violent, haineux; le mystère et la farce assaisonnés de platitudes et de grossièretés. La vieille gaieté française a disparu un moment, étouffée par l'excès des maux publics. Mais qu'un cri d'enthousiasme ou de liberté s'élève, vous la verrez renaître avec le courage de la nation sous les murs d'Orléans. Là on ne se contente pas de repousser l'Anglais, de le narguer du haut de ce dernier boulevard de la patrie; on le chansonne gaiement en dépit de la famine et des horreurs du siége. Les gros *godons* [1], de leur côté, ripostent à coups de canon et de couplets. Duel héroïque de bravoure et de gaillarde moquerie, qui prouve

1. *Goddam*, sobriquet donné par le peuple aux Anglais.

à tous que la France n'est pas morte, puisqu'elle chante encore.

Un autre siége, celui de Pontoise, vint exercer la patience et la bonne humeur des deux partis (1441). Les Anglais avaient jeté un secours dans la ville, dont ils étaient maîtres : par elle, ils tenaient le cours de l'Oise et pouvaient affamer Paris. La petite armée de Charles VII, solidement établie derrière un rang de palissades et de bastions, s'était attachée aux flancs de la place, attendant que la famine ou le canon lui en ouvrît les portes. Talbot, venu pour la débloquer, rôdait tout alentour : il voulait une bataille en rase campagne; là comme à Crécy, comme à Poitiers, il comptait sur quelque nouvelle étourderie des gentilshommes français. Mais les capitaines de Charles VII avaient repris la guerre de ruse et de patience inaugurée par du Guesclin : ils restèrent derrière leurs lignes, insensibles à toute provocation. Les Anglais, ou plutôt les transfuges enfermés avec eux dans Pontoise, lancèrent un cartel en vers aux assiégeants pour railler leur couardise et les inviter à déguerpir :

Cuidez[1] vous bien si tost conquerre
Le droict payz appartenant
Au roy de France, d'Angleterre,
Dont chacun de vous est tenant?
Vuidez le tout incontinent.
. . . . . .
. . . . . .
Bien appert[2] qu'estes fort paoureux.
Oncques ne fustes si heureux
De nous venir aux champs combatre.
Grant orgueil est bon à rabatre[3].

Les Français ripostèrent par des chansons, rendant au centuple les épithètes de couards et de poltrons qu'on leur avait envoyées :

Entre vous, Anglois et Normans,
Estans léans, dedans Pontoise,

1. Croyez.
2. Il est clair.
3. Leroux de Lincy, *Chants nationaux*, t. I.

Fuyez vous en, prenez les champs,
Oubliez la rivière d'Oïse,
Et retournez à la cervoise
De quoy vous estes tous nourris,
Sanglans, meseaux [1], puants, pourris.

Je cuide [2] bien que le cueur faut [3]
A vous tous ensemble à butin,
Quant vous pensez que d'un assaut
Serez pris ou soir ou matin [4].

La prédiction s'accomplit. Le mois de juillet arriva; Talbot fut obligé de battre en retraite, laissant la place sans défense : le canon de Jean Bureau ouvrit la tranchée, et le roi de France entra dans Pontoise : il lui en coûta six hommes.

La cause de l'envahisseur était perdue. Les chansons et les coups pleuvaient sur lui de tous côtés. Un hardi compère, foulon de son état, buveur et chanteur de vocation, avait donné le signal de cette insurrection poétique et populaire dans le Bocage normand. Indifférent jusque-là aux désordres de la capitale et de la cour, Olivier Basselin oubliait les malheurs de la patrie à table, devant un pot de cidre, avec ses amis. Il dotait la France du vaudeville pour la consoler. Le val de Vire fut le berceau de ces couplets voyageurs,

Qu'on nomma partant *vaudevire;*

Basselin les chantait à ses compagnons :

Et leur enseignait à les dire
En mille gentilles façons [5].

Un jour les Anglais arrivèrent, renversèrent les tables, vidèrent les pots, dispersèrent la société des *Galants* ou *Gales-bon-temps*. La soif de maître Basselin se tourna en rage contre l'envahisseur trouble-fête.

1. Lépreux.
2. Pense.
3. Manque.
4. Chron. De Jean Chartier. Leroux de Lincy, *Ch. nat.*, t. 1.
5. Vau de Vire de Jean le Houx.

Il sonna la charge et donna l'exemple, frappant et chantant à cœur joie :

Entre vous genz de village,
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage,
Pour combattre les Engloys.
Prenez chascun une houe
Pour mieulx les desraciner.
. . . . . .
Ne craignez point à les battre
Ces *godons*, panches[1] à pays,
Car ung de nous en vault quatre,
Au moins en vault-il bien troys[2].

Ces joyeuses bravades eurent une fin tragique. Olivier Basselin mourut patriotiquement à la potence : il fut pendu par les Anglais. Telle est du moins la légende. On a contesté depuis non-seulement l'authenticité des Chants ou Vaux de Vire, mais l'existence même d'Olivier Basselin, aussi bien que celle d'Homère. La tradition locale a tenu bon contre le scepticisme de la critique : on montre encore aujourd'hui, dans la jolie vallée de Vire, le petit cours d'eau et la maisonnette, où fut établi, dit-on, le *moulin-fouleur* du Tyrtée Normand. Quelque légendaire que soit ce personnage, nous croyons qu'Olivier Basselin a existé, qu'il fut le chef d'une bande de francs-buveurs et de francs-chanteurs transformés sans doute en francs-tireurs, le jour où l'Anglais vint brûler leurs toits et défoncer leurs futailles. Guillaume l'Alouette et le Grand Ferré avaient déjà donné l'exemple de ce soulèvement populaire, d'où sortit plus tard Jeanne d'Arc. Quant aux Vaux de Vire publiés sous le nom d'Olivier Basselin, l'un des précédents éditeurs, M. P. Lacroix, avait exprimé des doutes formels à cet égard[3]. Les aveux publics

1. Panses.
2. Ces vers, remaniés sans doute, s'ils ne sont pas de Basselin, sont du moins de son école : ainsi pense M. Gasté. M. P. Lacroix les rapporte tout au plus à l'époque de François Ier.
3. Ch. Nodier, si grand amateur de trouvailles, ne croyait guère à l'authenticité des Vaux de Vire attribués à Basselin, mais il admettait leur transformation. Depuis, les doutes se sont accentués de plus en plus avec MM. J. Travers, Boidard, Boiteaux, du Méril, de Beaurepaire, etc.

d'un trop habile imitateur, M. J. Travers, la thèse et les publications récentes de M. Gasté restituant à Jean le Houx l'honneur presque exclusif des Vaux de Vire qui nous sont restés, ont en grande partie tranché la question. Il faut renvoyer à l'oubli un certain nombre de pièces, qui ont perdu tout intérêt en perdant toute apparence de vérité : elles peuvent enrichir l'histoire déjà bien longue des supercheries littéraires : c'est encore une manière d'arriver à la postérité. Nous n'en maintenons pas moins ici le nom d'Olivier Basselin, voyant en lui sinon le créateur, au moins le représentant d'un genre auquel son nom est attaché.

Vauquelin de la Fresnaye fait place dans son *Art poëtique* au père des Vaux de Vire :

Chantant en nos festins aussi les Vaux de Vire,
Qui sentent le bon temps, nous font encore rire.
. . . . . .
Et les beaux Vaux de Vire et mille chansons belles :
Mais les guerres, hélas! les ont mises à fin,
Si les bons chevaliers d'Olivier Basselin
N'en font à l'avenir ouïr quelques nouvelles.

Guillaume Cretin dans une lettre adressée à son ami François Charbonnier lui cite ce fragment d'une vieille chanson antérieure à l'an 1515 :

Héllas! Olivier Basselin,
N'orron nous plus de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mis à fin.
. . . . . .
Les Engloys ont faict desraison
Aux compaignons du Vau de Vire :
Vous n'orrez plus dire chanson
A ceulx qui les soulloyent bien dire.

Il en sera, si l'on veut, des Vaux de Vire comme des hymnes Orphiques, œuvres apocryphes qui attestent du moins la durée d'une tradition. C'est là une page de l'histoire ou de la légende littéraire et nationale que nous ne voudrions pas laisser périr. Nous aimons à voir la chanson, cette œuvre française, associée aux efforts patriotiques du Bocage nor-

mand[1]. Du reste cette alliance se manifeste partout alors. Les poëtes du Midi, si longtemps ennemis de la France, unissent leur voix à celles des chantres du Nord. Un descendant des troubadours, Raymond Valade, notaire royal à Toulouse, répète le vieux cri national des croisades :

Car Dieu le veut, et bon droit le commande.

Quar Dieuso vol, et bon dreyt o requier.

Dans ce commun effort d'une France qui se sent renaître, les écrivains patriotes, attristés si longtemps par la honte et les malheurs des années précédentes, furent les premiers à chanter le triomphe de la royauté. Alain Chartier, qui l'avait annoncé et préparé, répandit sa joie dans des couplets interminables, entremêlés de malédictions contre les Anglais et de sentences patriotiques et morales :

Si vous conseille de bonne heure
De Normandie vous departir,
Et, sans plus y faire demeure,
De voz mesfaiz vous repentir :
Car j'ose dire sans mentir
Que Dieu hait toute iniquité.
A la parfin vaine vérité.

De Cartage ayez en mémoire
Et de Troye la punition,
Que leur oultraige et vaine gloire
Fist tourner à destruction[2].

La bonne Christine de Pisan essuya enfin ses larmes qui n'avaient pas tari depuis onze ans.

1. M. Gasté, résumant les plus récents travaux publiés à la suite de la polémique soulevée en Sorbonne (réunion des Sociétés savantes, 1866), croit pouvoir enregistrer comme faits acquis à l'histoire :

1° Qu'Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire ont existé au xve siècle, pendant les guerres anglaises;

2° Qu'ils ont fait des chansons à boire et des chansons d'amour appelées Vaux de Vire pendant la paix;

3° Qu'ils ont fait des chansons belliqueuses pendant la guerre;

4° Que Basselin est mort victime de son patriotisme pour avoir soulevé par ses chants les gens de village contre leurs oppresseurs les Anglais;

5° Que la mort de Basselin a été un deuil public et qu'elle a été déplorée par les chansonniers survivants. (Voy. *Études sur Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire*, par A. Gasté, 1866.)

2. Ballade de Fougères.

Je Christine qui ay plouré[1]
XI ans en l'abbaye close,
. . . . . .
. . . . . .
Ore à prime[2] me prens à rire[3].

Avec Jeanne d'Arc, elle se sent revivre et s'épanouit comme aux plus beaux jours de son printemps :

Reprint à luire li soleil :
Il ramène le bon temps neuf.

Elle salue dans l'héroïque fille des champs l'honneur de son sexe, celle qui le venge des calomnies de Jean de Meung, l'envoyée de Dieu qui doit mettre fin aux maux de la guerre, éteindre le schisme et enlever le saint sépulcre aux Sarrasins :

Une fillette de XVI ans,
N'est-ce pas chose fors nature ?
A qui armes ne sont pesans.
. . . . . .
Tel force n'ot Hector ne Achilles,
Mais tout ce fait Dieu qui la menne.

Dans la joie du triomphe, en voyant refleurir le lis de France et la race de ses anciens maîtres, elle crie à l'envahisseur :

Si rabaissez, Anglois, vos cornes[4] !

Il n'y eut pas jusqu'au léger et insouciant prisonnier d'Azincourt, Charles d'Orléans, qui n'oubliât un moment le printemps et les pâquerettes pour enfler sa voix, et célébrer dans ces strophes presque lyriques l'expulsion de ses anciens geôliers :

Comment voy-je les Anglois esbahis !
Resjoys toy, franc royaume de France,

1. Thomassy. *Écrits politiques de Christine de Pisan.*
2. Pour la première fois.
3. Poëme de Jeanne d'Arc.
4. *Ibid.*

On apperçoit que de Dieu sont haïs,
Puisqu'ils n'ont plus couraige ne puissance.
. . . . . .
. . . . . .
Roy des Françoys, gangné as l'avantaige,
Parfaiz ton jeu comme vaillant et saige;
Maintenant l'as plus belle qu'au rabat.
De ton boneur, France, Dieu remercie;
Fortune en bien avecques toy s'embat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

La France, réconciliée sous la main du roi qui l'avait sauvée, ne songeait plus qu'à jouir de la paix. Charles VII n'avait guère d'opposition à redouter, s'il n'eût trouvé dans sa propre famille une source d'amers chagrins. La fuite du dauphin Louis faillit troubler la tranquillité du royaume. Son retour, après la mort de son père, devint le signal de nouvelles complications.

Louis XI. — Guerre du Bien public.

Louis XI le premier, étant dauphin, avait donné l'exemple de la révolte : il recueillit ce qu'il avait semé. A la mort de Charles VII, tous, suivant le conseil de Dunois, songèrent à se pourvoir. Nobles, clergé, bourgeois, paysans, avaient hâte de régler leurs affaires, ceux-là de ressaisir leurs priviléges, ceux-ci d'alléger leurs charges. Une vaste coalition de rancunes, d'intérêts, d'espérances et de mécontentements, se forma contre le nouveau roi. Au milieu de cette équipée universelle, les langues se délièrent, l'esprit s'éveilla. Dès les premiers jours de son avénement, Louis XI dut écouter une longue mercuriale de l'évêque de Lisieux, Bazin, orateur malin et caustique, qui perdit à ce jeu son évêché, et s'en vengea en écrivant l'histoire du maître qu'il avait offensé. L'éloge du *Bon temps passé*, par Martial d'Auvergne, à la mort de Charles VII, avait tout l'air d'une satire prématurée contre le règne naissant :

Hélas ! le bon temps que j'avoye
Du temps du bon roy trespassé.
. . . . . .
Chascun vivoit joyeusement
Selon son estat et mesnage,
L'on pouvoit partout seurement
Labourer en son héritage.
. . . . . .
Hélas ! le bon temps que j'avoye !

Deux événements surtout vinrent exciter la malice et l'animosité des partis : la guerre du Bien public et la longue querelle des maisons de France et de Bourgogne.

La noblesse, encore honteuse de ses défaites de Crécy et d'Azincourt, compromise par sa longue alliance avec l'étranger, cherchait à se réhabiliter. Tout à coup, prise d'une tendre pitié pour les souffrances des petites gens, elle réclama l'abolition des impôts extraordinaires, de la gabelle, etc. Au fond, elle ne voulait qu'une chose : enlever à la royauté la meilleure partie de ses ressources, détacher d'elle ce peuple qui l'avait si bien servie jusque-là, et dans le sein duquel Charles VII était allé chercher, au grand effroi des gentilshommes, le noyau d'une armée permanente, les compagnies de francs-archers. Telle fut l'origine de cette tragi-comédie qui s'appelle la guerre du Bien public, véritable Fronde anticipée, échauffourée ridicule, entremêlée de trahisons maladroites, de déclarations hypocrites, de réconciliations menteuses, de batailles non sanglantes et d'impromptus satiriques. Ce qu'il y eut de plus sérieux dans cette guerre, ce furent les chansons. L'infatigable compilateur de nos chants nationaux, M. Leroux de Lincy, a retrouvé une bonne partie de ces manifestes en vers, dont le ton rappelle celui des mazarinades. Médiocres ou nulles sous le rapport littéraire, ces productions offrent pour la plupart un intérêt historique vraiment sérieux : elles attestent les progrès du tiers état, et les efforts des deux partis pour gagner l'opinion publique, à laquelle on prodigue les mensonges et les promesses. Dans une de ces pièces récemment publiée[1], le comte

1. *Revue contemporaine*, fév. 1857.

de Charolais est représenté comme un Charlemagne, un libérateur du peuple; Louis XI est un Ganelon, un traître, un tyran.

Au milieu de cette cohue, où nul n'a l'air de savoir ce qu'il veut, où tout le monde dit le contraire de ce qu'il pense, s'était formé un tiers parti de bourgeois défiants et railleurs, disposés à ne pas se laisser duper. Le peuple ne prêtait qu'à demi l'oreille aux belles paroles des princes; il se tenait en garde contre ce patelinage, prévoyant non sans raison que lui seul payerait les frais de la guerre. L'armée des confédérés, campée au pont de Charenton, attendait une députation des Parisiens, qui leur apporterait les clefs de la ville : on ne leur envoya que des chansons. Elles ne témoignaient pas plus d'amour pour le roi que de confiance dans la noblesse. Le tiers état, au lieu de s'en remettre à des mandataires suspects, aurait voulu traiter lui-même de ses propres affaires dans une assemblée des trois ordres :

D'où venez-vous? — D'où? voire, de la cour.
— Et qu'y faict-on? — Qu'y faict-on? rien quy vaille.
. . . . . .
Que dict Paris? Est-il muet et sourd?
N'ose-il parler? — Nenny, ne Parlement.
— Et le Clergié, le vous tient-on bien court?
— Par vostre foy, oy publiquement.
— Noblesse, quoy? — Va moitié pirement;
Tout se périt, sans avoir espérance.
Quy peut pourvoir à ceçy bonnement?
— Quy? — Voire quy? — Les trois estats de France.
. . . . . .
Quy peut donner bon conseil prestement?
Quy? — Voire quy? — Les trois estats de France [1].

Les vœux du poëte ne furent pas exaucés. Les princes trouvèrent plus commode d'arranger entre eux à l'amiable les affaires du bien public que de convoquer les états généraux. Mais au moins la nation profita de cette courte insurrection et des embarras de la royauté pour faire entendre

1. Ballade du Bien public.

au despote Louis XI quelques libres jugements sur son gouvernement et ses favoris :

Quant vous verrez les nobles désolés
Pour supporter basse condition ;
Quant vous verrez meschants gents appelés
En hault estat et domination ;
Quant le mesfaict n'aura pugnition ;
Quant vous verrez plaindre le populaire
De mangerie et d'imposition,
Soyez asseurs [1] qu'aurez beaucoup à faire [2].

Louis XI semblait avoir la passion des mauvaises sociétés. Par un caprice bizarre et pourtant assez commun chez les despotes, il s'entoura tout d'abord d'hommes décriés et corrompus, bas de naissance, plus bas encore de cœur. Peut-être l'astucieux monarque espérait-il trouver dans ses créatures plus de reconnaissance ou de servilité. Il éprouva trop tôt qu'on ne gagne jamais à employer les services des traîtres et des fripons. Ce triste entourage de gens avides et sans conscience devint bien vite impopulaire : faute de pouvoir attaquer le prince, on chansonna ses ministres et ses favoris. Une des pièces les plus curieuses est la ballade des *Anes volants*, sorte de complainte satirique faite pour accompagner une caricature du temps. On y voyait, dit le manuscrit, un homme assis, revêtu des ornements royaux, et soufflant dans une trompe d'où sortait un âne couronné de la mitre et tenant une crosse entre les bras : deux autres ânes volaient autour. Ce personnage qui souffle et trompette, c'est *Faveur* ou plutôt Louis XI :

Je suis Faveur qui au son de ma trompe
Souffle et produiz des choses nonpareilles.
. . . . . .
Je fais voler asnes à grans oreilles.

Les deux ânes volants sont : l'un Jean de Montauban, lourd et gras courtisan, célèbre par son mutisme, sa surdité et sa

1. Certain.
2. Seconde ballade, *ibid.*

sottise, et qui fut cependant amiral et intendant des eaux et forêts :

Je suis ung asne que Faveur fait voler,
Lequel on voit ainsi pesant et lourt,
. . . . . .
Et nonpourtant que je suis muet et sourt,
Faveur m'a fait avoir de grans offices.

L'autre, Charles de Melun, personnage équivoque, intrigant, hardi et actif, grand buveur, grand mangeur et grand débauché, comme les aimait volontiers Louis XI : on l'appelait le Sardanapale de la cour :

Et moy je suis ung asne tout parfait,
Né et issu d'une povre caverne.
Si m'a fortune, tant par ditz que par fait,
Soufflé si fort que les princes gouverne.
J'ai bien aprins l'escolle de taverne
A riens savoir, affin d'acquérir bruit.

Le troisième âne qui sort de la trompe la mitre en tête, est le compagnon de Charles de Melun, joyeux drôle, spirituel et libertin, qui ne savait pas même lire son bréviaire, et qui nonobstant devint évêque, puis cardinal, le fameux La Balue :

Je ne suis pas encore du tout né
Ne sorti hors de la trompe Faveur,
Et si ne say pas le *Domine me*,
Car norry sui de chardons sans saveur.

Au dernier acte de cette farce du Bien public, quand les masques tombèrent, chacun livra ses complices et ses amis. Charles de Melun, qui avait recueilli les dépouilles du comte de Dammartin, fut arrêté, emprisonné, accusé d'un crime dont personne n'était bien sûr, ni ses juges ni lui-même, et finalement décapité. La Balue alla expier dans une cage de fer ses trahisons et ses bons mots. La chute des deux favoris fut chantée comme l'avait été leur fortune :

Dont viens-tu Martin ? — De Melun.
Et que dit-on ? — J'ay veu Charlot.
. . . . . .
Quelle chière fait-il ? — Triste et morne.
Et que fait-il ? — Sans dire mot.
Il actent que le vent se torne.

Maistre Jean Ballue
A perdu la veue
De ses esveschez.
Monsieur de Verdun
N'en a pas plus un,
Tous sont despéchez.
. . . . . .
. . . . . .

Le roi, comme le peuple, savourant sa vengeance, répétait avec lui :

Tous sont despéchez.

Tous, excepté pourtant son gentil cousin de Charolais.

Rivalité de Louis XI et de Charles le Téméraire.

La mort de Philippe le Bon, en réveillant les hostilités, ralluma aussi la guerre poétique des deux partis. Louis XI et Charles le Téméraire mirent aux prises leurs rimeurs comme leurs soldats. Dans ce duel à coups de plume et à coups d'épée, le contraste des écrivains n'est pas moins frappant que celui des deux armées. D'un côté, la rhétorique solennelle, la mythologie fastueuse, l'allégorie empanachée comme les nobles haquenées de la chevalerie flamande et bourguignonne. De l'autre, l'esprit vif, net, sec et prosaïque, le véritable esprit français, léger et court vêtu, comme le coureur basque et le fantassin champenois. Au moment de la révolte de Liége, deux champions entrèrent en lice. Les tenants étaient : pour Charles le Téméraire, Georges Chastelain, le solennel chroniqueur de la maison de Bourgogne, l'historien de ces grandes kermesses féodales étincelantes d'or, de velours et de soie : pour Louis XI, Gilles des Ormes,

un homme du métier, un ferrailleur rompu aux joutes poétiques dans la petite cour de Charles d'Orléans. Chastelain embouche de toutes ses forces la trompe épique pour lancer un majestueux défi ; il oppose dans des strophes savantes et allégoriques le *lion grimpant* de Bourgogne au *cerf-volant* de France :

Souffle Triton en ta bucce argentine,
Muse, en musant en ta doulce musette,
Donne louange et gloire célestine,
Au dieu Phébus à la barbe roussette.

Ce dieu Phébus serait-il Charles le Téméraire, l'ancêtre mythologique de Louis XIV ? On n'en sait rien. Le reste n'est guère moins entortillé. Cependant, il est permis de comprendre que le poëte reproche à Louis XI son ingratitude envers la maison de Bourgogne :

Le cerf vollant, qui nous feit cest actine,
Fut recueilly en nostre maisonnette.

La pièce se termine par une menace contre les Liégeois, sujets rebelles et alliés du roi de France :

Tremblez Liégeois ! tremblez par légions !
Car vous verrez, si je veul ou je daigne,
Comme je suis, ès basses régions,
Lyon rampant en croppe de montaigne [1].

Ce flamand, qui essaye d'enfler la langue française avec son gros souffle héroïque, semble déjà devancer Ronsard. Il a, comme lui, l'épithète classique, les augmentatifs pompeux et les coquets diminutifs. Pourtant, à travers son emphase et ses mignardises, il a trouvé sur Louis XI un mot heureux et profond, digne de Tacite : il l'appelle l'*universelle araignée*,

Ay combatu l'universel araigne :

désignant bien par là le travail opiniâtre et silencieux de cette main subtile, occupée à tisser jour et nuit les lacs où

1. Leroux de Lincy, *ibid.*

viendront se prendre Guyenne, Bourgogne et Normandie. Mais, sous ce style enrubanné, le trait reste émoussé comme un fer de lance enveloppé de velours et de brocart.

Gilles des Ormes n'est, il est vrai, ni si harmonieux ni si savant : en revanche, c'est une fine langue, un esprit alerte, un franc et libre parleur, qui appelle les choses par leur nom, et retourne d'une main leste et hardie les majestueux couplets de Chastelain :

Changez propos, cerf volant nostre chef,
Disposez vous à guerre et à bataille,
Vestez armet, en lieu de couvre-chef,
Et en vos mains glaive, qui poigne[1] et taille.
Faytes crier le ban, et que tout aille
Sur ce lyon, qui vostre honneur entame,
Qui prent voz biens et dit qu'il ne craint âme,
Ne roy, ne roc, n'en ville, n'en champaigne.
Lors le ferez, au plaisir Notre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

Mais l'esprit français n'est pas toujours avec le roi de France ; parfois aussi, il s'émancipe et se tourne contre lui pour le mordre et le railler. L'aventure de Péronne, l'histoire de ces trois mauvaises nuits passées dans la funèbre tour de Charles le Simple, avait excité une hilarité générale. Les Parisiens surtout, imprégnés d'un vieux levain bourguignon, n'étaient pas fâchés de voir leur maître, ce fin politique, pris lui-même au piége. Quand Louis, sorti à grand'peine des griffes de son cousin Charles, rentra dans sa capitale, la tête basse et la rage dans le cœur,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,

il trouva qu'on avait ri de lui en son absence, qu'on en riait encore à son arrivée. Les vitres des marchands d'images étalaient à tous les yeux des peintures satiriques sur le voyage de *Péronne ;* les petits enfants, dans les rues, chantaient la complainte de *Péronne ;* les oiseaux eux-mêmes, geais, pies, sansonnets, sur toutes les portes, ne répétaient que *Péronne.*

1. Perce.

Ce nom maudit retentissait à l'oreille du pauvre échappé comme dans un affreux cauchemar : il s'impatienta et commença par faire tordre le cou à tous ces oiseaux bavards et mal-appris, en ayant soin de prendre le nom des propriétaires pour s'en servir au besoin. Les sergents chassèrent et fustigèrent les enfants ; enfin, défense fut faite, sous peine de la hart, de chanter ou composer satires, virelais, rondeaux, ballades ou libelles *en opprobre* du roi. Ces mesures énergiques mirent un terme à la gaieté publique. Mais plus d'un bon mot, plus d'un couplet malin circula encore de bouche en bouche : puis, comme il arrive toujours, on se lassa de rire avec le temps ; de nouveaux événements et de nouveaux scandales attirèrent l'attention. Louis XI, impatient de réparer sa faute, songeait à mettre les rieurs de son côté.

Charles le servit à souhait par ses folles attaques contre la Suisse et la Lorraine. Les journées de Granson et de Morat furent célébrées comme des victoires nationales par les poëtes français. En fait, Louis XI y gagnait autant que les Suisses, ses bons amis. Ceux-ci avaient payé de leurs personnes et de leur sang ; lui s'engagea volontiers à fournir l'argent et les couplets. Le duc, furieux, tourna sa rage d'un autre côté : il vint chercher, sous les murs de Nancy, un nouvel échec et la mort. Quand ce haut et puissant souverain, dont l'ambition inquiète agitait le monde depuis dix ans, fut étendu par terre, enfoui dans la fange d'un marais, et la face à demi rongée par les loups, il y avait là, ce semble, de quoi attendrir et calmer toutes les haines. Touché d'une telle infortune, le duc René, qui avait tant à se plaindre, donna en pleurant l'eau bénite à son ennemi. Commines lui-même, malgré sa réserve, ne peut contenir son émotion et s'élève presque à l'éloquence en rappelant ce désastre : « Dieu lui veuille pardonner ses péchéz ! Je l'ay veu grant et honnorable prince... Il désiroit grant gloire et eust bien voulu ressembler à ces anciens princes, dont il a esté tant parlé après leur mort... Or sont finees toutes ces pensées. » Mais la race irritable de chroniqueurs et des rimeurs ne se

tint pas pour satisfaite. Une guerre de déclamations solennelles et de malédictions implacables s'engagea autour de ce cercueil, où le Téméraire eût dû au moins trouver le repos. Les hérauts poétiques de la maison de Bourgogne enflèrent leurs trompes, et versèrent de bruyants ruisseaux de larmes, pour honorer la mémoire du défunt. Les rimeurs gagés du roi de France s'acharnèrent après cette ombre de Charles, grande encore dans le tombeau, malgré sa défaite, et la poursuivirent jusqu'aux enfers. Une pièce du temps parut sous ce titre : *Nouvelles portées en enfer par un hérault de la mort du feu duc de Bourgogne, le jour qu'il fut tué en bataille devant Nancy*. L'auteur commence par célébrer la gloire du duc René et de la ville de Nancy ; puis, se tournant contre le duc Charles, il maudit son orgueil, sa trahison, et le montre gisant dans le cercueil, avec une énergie d'expressions parfois heureuse, qui fait songer aux belles strophes de Malherbe :

Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers.

Et à cette magnifique rêverie de Lamartine, auprès de l'écueil de Sainte-Hélène :

Il est là!... sous trois pas un enfant le mesure.

Or gist en vers couché soubs un cercueil,
Qui siz piés a tant seulement d'espace.

Malheureusement la colère l'emporte; l'injure du partisan vient trop vite remplacer l'émotion du poëte :

Bien doit avoir aux enfers lieu et place,
Car il n'ayma onques paix ne concorde,
Ne n'eust pitié, foy, ne misericorde,
Mais cruaulté, félonnie et rancune ;
Qui veult le pleure, Dieu j'en loue et fortune.

Ce dernier vers surtout est peu chrétien. Louis XI se fût signé en l'entendant; mais, au fond, il n'en eût pas été fâché.

Les poëtes le savaient. Aussi toutes les ballades composées alors sous son inspiration portent la trace de son impitoyable rancune. On y sent un certain esprit aigre, sec, goguenard, peu généreux et peu élevé ; la petite joie maligne du bourgeois qui se frotte les mains en riant des malheurs, de l'imprévoyance et de la maladresse de son ennemi.

Il a très mal son latin entendu,
Et à son cas simplement[1] regardé,
Il a trouvé avoir ung peu tardé
Au desloger du pays de Lorraine,
Car à la fin il y est demouré,
Et les moutons, la toison et la laine.

En revanche, le poëte célèbre la sagesse et l'habileté du roi de France :

Puisqu'il est mort, ayons bonne espérance,
Car celluy seul à qui Dieu a aydé,
S'est travaillé de mettre paix en France.

Pourtant, la mort de Charles n'arrêta pas les hostilités. L'archiduc Maximilien, qui venait d'épouser l'héritière de Bourgogne, entreprit de relever l'honneur de sa maison en allant mettre le siége devant Thérouanne. Une bataille s'engagea près de Guinegate. Les Français furent battus au moment où ils se croyaient vainqueurs et se dispersaient pour le pillage. La maison de Bourgogne emboucha toutes ses trompettes pour célébrer cet exploit si désiré. Cette fois ce ne fut plus Chastelain qui se chargea d'invoquer Phébus et Triton. Mais il trouva un digne émule, plus emphatique encore et plus bavard que lui, dans la personne de Jean Molinet, chanoine de Valenciennes. Le bon chanoine, en qui se trouvaient réunies l'emphase bourguignonne et l'exubérance flamande, après avoir demandé pardon au public de son insuffisance et de sa brièveté, composa sur ce sujet une complainte en trente couplets. C'est le modèle le plus parfait de platitude solennelle et érudite. Le chantre de Maximilien ne se contente pas d'invoquer Triton et sa trompe argentine ; il

1. Sottement.

appelle à son aide Clio, Amphion, Mercure, Apollon, Arion, tous les chanteurs et harpeurs célèbres. Puis viennent les instruments à cordes et à vent, qu'il évoque l'un après l'autre, et par leur nom. Enfin, comme si ce n'était point assez de vacarme poétique et musical, il exhorte encore les petits enfants à chanter de toutes leurs forces :

> Chantez, nottez, deschantez, gringotez,
> Petitz enfans qui sçavez contrepoinct,
> Et nous monstrez par voz chantz fleuretez
> Comment François ont esté escrotez.

Le terrible chroniqueur, une fois lancé, ne s'arrête plus dans ses rimes et ses accumulations belliqueuses. C'est un véritable massacre, une épouvantable mêlée d'épithètes et de participes :

> Chantez comment François furent domptez,
> Battuz, boutez, pillez, esparpillez,
> Desordonnez, desrompuz, desmontez,
> Desbrigandez, desfaictz, desbarretez :
> . . . . . .

Et il ajoute tout essoufflé :

> Onques Flamans ne furent si vaillans.

Cette longue rapsodie se termine par une emphatique apostrophe en l'honneur du duc et de sa famille :

> Tu as dompté nos ennemys cornuz :
> Vive le duc Maximilianus[1] !

1. Leroux de Lincy, *ibid.*

CHAPITRE XVIII

GUILLAUME COQUILLART. — FRANÇOIS VILLON.

Avec cette plate et diffuse poésie, nous sommes loin des mordants sirventes de Rutebœuf, et même des généreuses et patriotiques ballades d'Eustache Deschamps. La séve de l'esprit français s'épuise : la race des chanteurs a disparu. Au milieu de cet appauvrissement général, deux rimeurs viennent encore ranimer et égayer un instant la monotonie de cet âge qui s'éteint. L'un est un Champenois aigre et railleur, Guillaume Coquillart, mélange singulier de bourgeois et de chanoine, ergoteur comme un légiste, entêté comme un homme d'église, au demeurant bon citoyen, ami de la France et de la paix : l'autre, un enfant de Paris, un joyeux vaurien, petit-fils de Rutebœuf par la malice et la misère, plus libertin et plus prodigue encore que son aïeul, l'ennemi du guet et le protégé de Louis XI, François Villon.

Guillaume Coquillart [1] eut dans sa vie toute espèce de mésaventure, d'abord celle de porter un nom bizarre, dont Marot se moquait encore un demi-siècle après :

> A ce meschant jeu Coquillart
> Perdit sa vie et ses coquilles.

Peu d'écrivains ont mené une existence aussi agitée et aussi remplie. Il a tout connu, les déceptions de la jeunesse, les épreuves de la vie publique, les tracas des procès particuliers. Poëte, avocat, magistrat municipal, chanoine, il trouva dans toutes ces positions l'occasion d'exercer sa bile et son esprit. D'abord, comme bien d'autres rimeurs novices avant

1. Voy. édit. Tarbé.

et après lui, il vint, léger d'argent et riche d'espoir, chercher à Paris ces deux fruits dorés, rêve de toutes les imaginations crédules, la gloire et la fortune. L'une et l'autre tardant à venir, dénué de ressources, il reprit sagement le chemin de sa ville natale, et n'en sortit plus. Là, il fit deux parts de sa vie, consacrant l'une à plaider, l'autre à rimer. Sa réputation fut bientôt faite dans Reims et s'étendit aux environs : il devint l'oracle, la forte tête du pays. L'évêque, jaloux de s'attacher une plume et une langue aussi exercées, l'investit du titre d'official. Coquillart garda dans cette nouvelle position toute l'indépendance du laïque et l'esprit médisant du bourgeois. De graves événements vinrent bientôt compliquer sa situation, et mettre en relief ses qualités de citoyen, de magistrat et de poëte satirique.

De nos jours où tout le mouvement, toute la vie reflue vers la capitale, on ne comprend guère qu'une simple ville de province ait pu suffire à occuper l'activité politique et littéraire d'un esprit aussi remuant que Guillaume Coquillart. Les orages du conseil municipal de Pontoise ou les scandales du tribunal de Carpentras seraient aujourd'hui de maigres sujets pour le talent d'un orateur et d'un poëte. Mais, à cette époque, chaque cité, tout en s'associant de loin à la vie commune, forme un petit monde à part, qui a ses événements publics et son histoire. Cette heureuse ville de Reims surtout semblait privilégiée. Elle n'avait jamais connu la royauté qu'à ses bons quarts d'heure, et avait profité de toutes les aubaines d'un joyeux avénement. Évêques et bourgeois demandèrent et obtinrent tant de priviléges, qu'ils finirent par se disputer. L'Église, qui baptisait la royauté, prit naturellement la meilleure part. Seigneur spirituel et temporel, l'évêque cherchait sans cesse à entamer les droits de la commune : il voulut imposer de nouvelles charges aux habitants ; ceux-ci protestèrent et coururent aux armes. Louis XI intervint comme médiateur. Il envoya aux bourgeois de Reims, ses bons amis, son lieutenant Pierre Cochinard, qui en fit pendre une quinzaine pour les protéger. Ce Cochinard était un homme comme les aimait le roi, un Tris-

tan l'Ermite au petit pied. Docile et brutal instrument des volontés de son maître, il eût sans hésiter emprisonné l'évêque et tout son clergé, ou envoyé une moitié de la ville à la potence pour mettre l'autre à la raison. Guillaume Coquillart ne pouvait rester tranquille au milieu de ce tumulte. Nommé d'abord commissaire royal, il devint bientôt suspect. Ses hardiesses ou sa mauvaise humeur lui valurent les honneurs du cachot. Il profita des loisirs solitaires que lui faisait Pierre Cochinard pour exhaler ses plaintes contre les gens de guerre. Ce fut sans doute durant cette courte captivité qu'il conçut l'idée d'une pièce publiée plus tard : *le Monologue du Gendarme cassé.*

Les soldats que les capitaines royaux recrutaient alors de tous côtés étaient, pour la plupart, des gens de sac et de corde, vagabonds désœuvrés, moins redoutables à l'ennemi qu'au pays dont on leur confiait la garde. Aussi les coupe-jarrets de Cochinard, en arrivant à Reims, s'étaient mis de tout cœur à battre, à pendre et à piller les pauvres bourgeois. Les capitaines laissaient faire : le roi lui-même fermait les yeux, craignant d'éloigner par une impolitique sévérité ces utiles vauriens. Pourtant, quand les excès étaient devenus trop scandaleux, quand l'indignation publique éclatait de toutes parts, on pendait ou l'on chassait de leurs compagnies quelques-uns des plus mauvais sujets. C'est un de ces tristes héros que Coquillart a mis en scène. Le gendarme démonté contemple d'un œil piteux son pourpoint percé, sa bourse vide, et s'écrie en soupirant :

Ma lance est au grenier aux noix,
Qui sert à seicher les drappeaulx[1].
. . . . . .
Mon pourpoint est de vieille soye
Desrompu et tout décassé,
Et me nomme-on, où que je soye,
Le gendarme fumeux cassé.

Tout autre était sa vie passée, vie de bombance et de ga-

1. Draps.

lanterie, où il trouvait toujours à foison de l'argent, des dames, une chemise blanche le matin, et de temps à autre quelque gueux à pendre, pour se désennuyer :

De fin lin la chemise blanche
Soy vestir, le beau feu aux rains,
Et puis le gueux à quelque branche
Pour monstrer le chemin de Rains.

Allusion bien évidente aux nombreuses pendaisons ordonnées par maître Cochinard.

Le truand décrassé est devenu coquet sous le harnois, il aime volontiers :

La belle eaue rose à laver mains.

Coureur de nuit, rôdeur, ribleur et galant, il s'introduit chez le bourgeois et l'aide à peupler sa maison :

Planter ung beau rosier cheux l'hoste,
De l'hostesse avoir la coppie.

Quelles fêtes! quel paradis! quel bel état que celui de gendarme ! Mais, hélas ! le pauvre hère s'aperçoit bientôt qu'il rêve tout éveillé. De désespoir il se fait misanthrope et moraliste. Il prend à partie tout son siècle et s'emporte contre les femmes, qu'il déteste depuis qu'elles ne le regardent plus ; contre les abbés, les moines, les prélats, gens heureux, bien nourris, bien logés, bien vêtus, bien vus surtout des dames. Bourgeoises et paysannes prennent à l'envi le chemin du couvent :

Mes dames, sans aulcun vacarme,
Vont en voyage bien matin,
En la chambre de quelque carme,
Pour aprendre à parler latin.

Puis, en revenant, elles crottent leurs souliers au ruisseau,

Affin que Jennin-Dada croye
Qu'elz viennent de Haubervillier [1].

1. Aubervilliers s'appelait aussi *Notre-Dame des Vertus;* de là un jeu de mots facile à saisir.

L'irascible rimeur, car c'est lui maintenant qui prend la place du gendarme, s'attaque ensuite au luxe des habillements. Avec son humeur goguenarde, son esprit positif et défiant, ses allures originales, Coquillart devait être un ennemi juré des modes nouvelles, un partisan fanatique du haut-de-chausses de son grand-père. Aussi n'a-t-il pas assez d'anathèmes pour ces *fringuereaulx*, ces béjaunes à la mode de Paris qui

> Lavent troys foys le jour leur teste,
> Affin qu'ilz ayent leurs cheveulx jaunes.

Il éprouve surtout contre les perruques une antipathie comparable à celle de Goëthe pour les lunettes :

> De la queuë d'ung cheval painte,
> Quant leurs cheveulx sont trop petiz,
> Ilz ont une perrucque fainte.

Ces malheureuses perruques lui tiennent au cœur. Il y revient continuellement dans ses autres poésies. Sa haine impitoyable va même jusqu'à souhaiter la teigne

> A ceulx qui ont telle perrucque.

Sorti de prison, Coquillart dut garder pendant quelques années un silence prudent, tant que dura la dictature de Cochinard. Peu à peu les langues s'émancipèrent, la gaieté revint dans la cité désolée. En récompense des services qu'il avait rendus à l'évêché et à la commune, le poëte vint s'asseoir dans la stalle de chanoine. Il ne s'y endormit pas, et continua de rimer librement sur toute espèce de sujet. Il était déjà revêtu de cette dignité, quand il composa la satire des *Droits nouveaux*.

En 1481, Louis XI, rêvant pour la France l'unité de législation, avait ordonné de rédiger et de réunir les coutumes provinciales. Guillaume Coquillart, l'un des six commissaires nommés à cet effet, profita de l'occasion pour lancer un réquisitoire en forme contre le temps présent. Cet interminable sermon, qui n'a pas moins de 2,000 vers, est divisé

par rubriques et chapitres, comme un manuel de procédure. Coquillart a tant plaidé de fois en sa vie pour lui-même ou pour les autres, que l'avocat domine le poëte : il transporte le style du palais dans le domaine du fabliau. Les titres sont des plus graves, et, qui pis est, en latin : *De jure naturali, de dolo, de impensis*, etc. Mais le fond est beaucoup moins sérieux. Le facétieux chanoine monte en chaire : il a mis ce jour-là, pour être plus éloquent, sa chape, son chaperon fourré et son bonnet de docteur :

J'ay vestu ma chappe d'honneur,
Mon chapperon fourré pour lire,
Mon pulpitre pour plus hault luire
Et mon bonnet rond de docteur,
Ma grant lenterne de liseur,
Mon livre pour estre plus seur.

Aussi, à l'occasion de cette solennité poétique et oratoire, convoque-t-il, avec un étourdissant concert d'épithètes, tout un monde nouveau auquel il va faire la leçon :

Frisques mignons, bruyans enfans,
Monde nouveau, gens triumphans.
. . . . . .
Venez, venez sophistiqueurs,
Gens instruits, plaisans topiqueurs,
Orateurs, grans rhétoriqueurs,
Garnis de langues esclatantes.
. . . . . .
Venez pompans, bruyans légistes,
Médecins et Ypocratistes.

Ses anathèmes s'adressent d'abord et surtout aux femmes. Le bruyant prédicateur reprend là un vieux chapitre sur lequel le moyen âge avait vécu depuis trois siècles, et qu'il essaye de rajeunir par la liberté des images et la crudité de l'expression. En cela, il faut l'avouer, Coquillart oublie trop souvent son titre de chanoine. Ces paillardises d'imagination, ces jeux de mots grivois pourraient étonner dans la bouche d'un homme d'église, si l'on ne savait que les prédicateurs à la mode, les Ménot, les Maillart, parlaient en pleine chaire le même langage que Coquillart dans ses satires. La

licence des mœurs était grande alors, même dans le clergé. Cette ville de Reims, dévote et sucrée, comme l'appelle quelque part Michelet, avec sa population de gras chanoines vermeils, de jeunes abbés galants, de fines et coquettes bourgeoises, de maris pacifiques et débonnaires, avait dû voir plus d'un scandale. Aussi est-ce la terre classique du fabliau, du conte indiscret sur M. le curé et sa servante. La Fontaine, le malin compère, y passa, chez son ami le chanoine Maucroix, de bonnes journées, dont il gardait un agréable souvenir :

Il n'est cité que je préfère à Reims :
C'est l'ornement et l'honneur de la France,
Car sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point là, je n'entends quant à moi
Tours ni portaux, mais gentilles Galoises,
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi.

Ces aimables Galoises, célèbres de bonne heure par leur galanterie, offraient donc une riche matière aux satires de Coquillart. Si l'on en croyait le médisant chanoine, il faudrait supposer qu'à Reims on négociait alors autre chose que les bons vins. Les dames y auraient fait trafic de leurs appas, et elles auraient trouvé une nombreuse clientèle chez les gens de robe et d'épée.

Ung prélat veult entretenir
Quelque grant dame ou damoyselle[1].

Accusation grave, si elle était sérieuse. Heureusement Coquillart prend soin de l'atténuer, en nous avouant qu'il a voulu plaisanter. Après avoir dit tant de mal des femmes, il finit par leur adresser des compliments, et prend congé d'elles en leur demandant pardon :

Par Dieu, mes dames, mes borjoises,
A tous voz maintiens gracieux,
Ne prenez pas mes ditz à noises;
Mes motz ne vous soient ennuyeux.

1. De statu hominum.

En mes ditz n'y a que tous jeux,
Et ne quiers[1] à personne guerre[2].

Malgré ces protestations pacifiques, il s'attaquait, chemin faisant, à tout le monde : aux chanoines ses confrères, aux évêques, au pape lui-même, avec lequel il s'était trouvé en procès pour la possession d'un bénéfice; aux juges, dont il avait eu tant de fois à se plaindre en qualité de plaideur et d'avocat; à l'Université qui a, dit-il, pour chancelier *Refus* et pour recteur *Faute de sens* ; aux Parisiens, qui l'avaient si mal accueilli, et auxquels il reproche leur vaniteuse loquacité :

A Paris en y a beaucoup
Qui n'ont ne argent, vergier, ne terre,
. . . . . .
Ils se dient yssus d'Engleterre
D'ung costé d'ung baron d'Anjou;
. . . . . .
Combien qu'ils soient sailliz d'ung trou
De la cliquette d'ung musnier.
Voire ou de la ligne d'ung chou
Enfantz à quelque jardinier[3].

Coquillart nous représente bien l'esprit provincial avec son amour du commérage, ses préjugés étroits, ses défiances et ses jalousies contre la capitale. Pourtant, s'il est bon Champenois, il n'en est pas moins bon Français. Il ne se borne pas à nous entretenir de ses affaires privées ou de celles de sa ville natale : les intérêts communs du pays l'occupent aussi. En dépit de son humeur taquine, partisan de la paix et de l'économie, il fut l'un des premiers à célébrer le traité d'Arras (1483) et la fin de cette longue rivalité, où la France et la Flandre usaient leurs forces et leur argent. L'année suivante, après la mort du roi, parmi les désordres d'une orageuse minorité, au moment où les états généraux devenaient un foyer de luttes et d'intrigues, où l'ambition des princes menaçait de rallumer une nouvelle guerre du Bien public, Coquillart prit résolûment la plume. Sa ballade des

1. Cherche.
2. Rubriche : *De injuriis.*
3. *De præsumptionibus.* (Rubriche.)

Manteaux verts, dirigée contre les partisans du duc de Lorraine, qui prétendait s'imposer comme un maître à la régente et bientôt à la France, était, même sous le voile de l'anonyme, un acte honorable de patriotisme. Homme du tiers parti, s'élevant au-dessus des factions, il osait dire à tous, et surtout aux princes, la vérité.

Ung tas de rassotez couvers
Ont voulu par leur aliance
Fraper à tort et à travers
Sur les bons serviteurs de France.
Qui fut la vraye cause et substance
Du jadis maulvais bien inique ;
Et les seigneurs pleins d'arrogance
Forgent ung nouveau *Bien Publique* [1].

Par l'esprit et les traditions, Guillaume Coquillart appartient encore à cette génération d'écrivains bourgeois et patriotes, dont les plus nobles représentants furent Eustache Deschamps et Alain Chartier. Par son humeur grondeuse, par sa manie de moraliser en maugréant, il est l'héritier du bonhomme Guyot, Champenois comme lui. Malheureusement, loin de perfectionner, il n'a fait que brouiller et compromettre l'héritage de ses prédécesseurs. Son style est cent fois plus diffus, plus embarrassé, plus obscur que celui du XIIIe siècle. On sent qu'il a été gâté par le voisinage de la Bourgogne et de ses écrivains empanachés. La vive et délicate malice champenoise reste trop souvent étouffée chez lui sous l'emphase et la bizarrerie des mots : il *ronsardise* déjà à la façon de Chastelain. Un autre défaut non moins grave, c'est le cynisme de l'expression, l'abus des quolibets, des coq-à-l'âne, de ce burlesque effronté où excella Scarron, et contre lequel s'emportait avec justice l'impitoyable bon sens de Boileau.

Pour retrouver, après Charles d'Orléans, quelques traces de la grâce, de la naïveté et de la délicatesse de l'esprit français, il faut aller les chercher dans la prison du Châtelet ou bien au fond d'une taverne, avec ce vaurien dont le nom seul dit toute la vie, François Villon ou le Voleur. Villon

[1] Ballade contre les seigneurs.

peut être considéré comme le dernier et le plus célèbre de ces ménestrels populaires, de ces jongleurs qui, après avoir amusé la foule dans les carrefours, disparaissent à la fin du moyen âge, se transforment en sociétés d'acteurs ambulants et vont achever dans les couvents, les hôpitaux, les cabarets ou les prisons, les restes d'une existence aventureuse et dissipée. Ce n'est plus là seulement un hardi et joyeux compère qui s'égaye en libres propos : c'est un mauvais sujet de profession, un vagabond sans feu ni lieu, presque un bandit : tristes qualités pour former un poëte, c'est-à-dire un homme de sentiment et d'imagination ; et pourtant on ne saurait lui refuser ni l'un ni l'autre. L'étincelle sacrée s'est conservée dans ce cœur sitôt flétri : une fleur aimable et délicate s'est épanouie sur cette vie de misère et de dépravation.

Comme Rutebœuf, Villon eut pour mère la pauvreté et pour marraine la faim, deux parentes fidèles qui l'ont suivi du berceau jusqu'à la tombe. Aussi ne cherche-t-il pas à les renier ; il ne veut pas s'en faire accroire sur sa naissance :

> Pauvre je suys de ma jeunesse,
> De pauvre et de petite extrace[1].
> . . . . . .
> Pauvreté tous nous suyt et trace
> Sur les tumbeaulx de mes ancestres,
> (Les âmes desquelz Dieu embrasse !),
> On n'y voyt couronnes ne sceptres[2].

Cette pauvre famille qui n'a pu lui léguer que la misère et qu'il dut désespérer bien des fois par ses honteux débordements, il l'aime pourtant au fond du cœur. Il se rappelle son père, brave artisan qui perdit son argent et ses peines en l'envoyant à l'école, d'où il s'échappait comme un mauvais garçon. Il songe à sa mère, bonne et digne femme, dont les pieuses leçons lui revinrent en mémoire au pied de la potence et dans son cachot d'Orléans. Ce fut pour elle qu'il composa une de ses plus charmantes ballades en l'honneur de Notre-Dame. Chose étrange ! au moment où l'inspiration

1. Extraction.
2. Grand testament, 35.

religieuse faiblit de tous côtés, même au sein de l'Église, elle reparaît dans Villon. Ce vagabond cynique rit de tout, excepté de Dieu, du roi et de sa vieille mère : cet escroc, ce mauvais garçon, comme il s'intitule lui-même, a pour chanter la sainte Vierge et la benoîte Trinité des accents que le chanoine Coquillart n'eût jamais trouvés sous son bonnet de docteur. L'idée de la mort, le néant des choses humaines lui inspirent des vers d'une délicieuse mélancolie. On connaît la ballade des *Neiges d'antan*. Ceux-ci, tirés du *grand Testament*, ne sont pas moins touchants :

Mon père est mort : Dieu en ayt l'âme !
Quant est du corps, il gyst soubz lame [1].....
J'entens que ma mère mourra,
Et le sçait bien la pauvre femme ;
Et le filz pas ne demourra [2].

Si misérable que soit sa vie, il n'est cependant pas pressé de la quitter : il trouve après tout que le soleil est beau à voir : lui aussi il est d'avis que

Mieux vaut manant debout qu'empereur enterré.

Myeulx vault vivre soubs gros bureaux
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourrir soubs riches tumbeaux [3] !

En face de ses anciens compagnons, dont quelques-uns plus fortunés ou plus rangés sont devenus maîtres et grands seigneurs, il n'éprouve contre la société aucun de ces accès de misanthrophie envieuse ni d'amertume superbe, par lesquels se dédommage trop souvent le désespoir ou la vanité des poëtes malheureux. Lui-même est le premier à reconnaître qu'il est le seul auteur de sa misère :

Hé Dieu ! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes mœurs desdié,
J'eusse maison et couche molle !
Mais, quoy ? je fuyoie l'escolle

1. Pierre sépulcrale : *lamina*, feuille de métal, de pierre ou de bois.
2. *Ibid.* — 38.
3. *Ibid.* — 36.

Comme faict le mauvays enfant.....
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cœur ne me fend[1] !

Bien qu'il soit doué d'un fond d'espièglerie et de malice qui lui inspire parfois des plaisanteries dignes du gibet, Villon n'est pas méchant. Il n'en veut à personne, si ce n'est à ce maudit évêque d'Orléans, Thibaut d'Aussigny, qui l'a tenu en prison durant tout un été, au pain et à l'eau. C'est pourquoi il lui souhaite de trouver Dieu aussi peu clément qu'il l'a été lui-même :

Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté !

Ce vœu est sincère ; il y revient plus d'une fois dans le grand et le petit Testament :

Que Dieu luy doint[2].... et voire voire
Ce que je pense... etc.[3].

En revanche, il demande au ciel pour le roi son libérateur douze beaux enfants mâles, aussi preux que Charlemagne, et, chose plus précieuse encore à Louis XI que tous les héritiers dont il ne se souciait guère, une vie comme celle de Mathusalem.

En général, la satire historique et contemporaine tient peu de place dans les œuvres de Villon. On ne l'entend point, comme l'irascible Coquillart, dénoncer avec toute l'aigreur bourgeoise les vexations des gens de guerre et l'ambition des princes. Les embarras de sa vie libertine et besoigneuse lui laissaient peu de loisir pour songer aux événements publics. Et puis le bon roi Louis n'était-il pas là ? Discourir sur les affaires du temps, jaser avec ces Parisiens bavards au lendemain de Péronne, eût été l'œuvre d'un homme ingrat ou mal avisé. Tout au plus pouvait-on attendre de lui quelques couplets sur le Téméraire. L'insouciant vaurien n'y songe même point. Pour lui le monde commence à la place Maubert et finit au Palais de justice[4]. Ses ennemis

1. Grand testament, 26.
2. Donne.
3. *Ibid.* — 63.
4. M. Nisard parlant de Villon, qu'il place d'ailleurs bien au-dessus de Charles

politiques sont les sergents du guet et les juges du Châtelet. Les grands événements du jour sont les bons tours et les friponneries de ses confrères dans l'art de la pince et du croc. Tous ces exploits, il les enregistre soigneusement et en compose le livre *Somme* de la société, le recueil des *Repues franches*, véritable poëme didactique sur l'art de dépenser sans avoir, d'emprunter sans rendre, de boire et de manger sans payer. La malice a bien sa part à travers cette poésie de taverne et de prison : seulement elle n'est pas toujours à la portée des honnêtes gens. La plupart des legs faits par le poëte dans son grand et son petit Testament sont autant de traits satiriques dirigés contre ses ennemis ou ses amis, gens célèbres dans les carrefours et les cabarets d'alors, mais fort peu connus dans l'histoire. C'est le procureur Fournier, le tavernier Robert Turgis, le sergent Jehan Regnier, son charitable oncle Guillaume de Villon ou le gros compère Jacques Cardon, auquel il lègue

Dix muys de vin blanc comme croye [1]
Et deux procès, que trop n'engresse [2].

A peine trouve-t-on çà et là quelques traits de satire générale : une allusion maligne à la bulle *Omnis utriusque sexus*, qui rendait aux curés de Paris le privilége exclusif de confesser leurs ouailles accaparées par les Mendiants ; quelques bons mots sur les moines qui font plaisir aux commères par amitié pour leurs maris ; sur les dévotes, les béguines, et les *grasses soupes jacobines*. Au beau milieu de ces médi-

d'Orléans, nous le montre « heureux des troubles publics et enchanté de la guerre, parce que la police y est plus relâchée. » M. Campaux, dans une étude sympathique et tendre sur le poëte, réclame pour lui le mérite d'un patriotisme qu'on a trop méconnu, et il cite à l'appui la *Ballade de l'Honneur français* avec ce refrain contre

Qui mal vouldroit au royaume de France.

Mais cette ballade, retrouvée par Prompsault, est-elle bien de Villon? La chose a pu sembler douteuse. D'ailleurs, à part le sentiment fort honorable, la pièce est assez faible, chargée de souvenirs bibliques et mythologiques, dans le genre de Guillaume de Machaut, et très-inférieure à la ballade d'Eustache Deschamps sur la chute future de l'Angleterre.

1. Craie.
2. Petit testament, 17.

sances, il s'arrête et s'écrie avec un air admirable de patelinage candide et respectueux :

> Mais on doit honorer ce qu'a
> Honnoré l'Église de Dieu[1].

Ce qui ne l'empêche pas de regarder à travers une fente de la porte, et de surprendre le tendre dialogue de dame Sydoine avec le chanoine son ami :

> Sur mol duvet assis ung gras chanoine[2],
> . . . . . .

Mais il s'arrête là, ne blâme rien, ne moralise pas, et se contente d'en tirer cette conclusion tout épicurienne :

> Il n'est trésor que de vivre à son aise[3].

Les femmes sont bien aussi de temps à autre l'objet de quelques malédictions obligées. Villon les a trop courtisées pour n'avoir pas un peu à s'en plaindre. Rappelant toutes les misères de l'amour depuis David et Orphée il s'écrie comme Béranger sans rien en croire :

> Bien heureux est qui rien n'y a[4] !

Mais, à vrai dire, ses héroïnes, la belle Heaulmière, la blanche Savetière, la gent Saulcière, la Tapissière Guillemette sont des dames d'une vertu si douteuse, qu'on ne saurait reprocher au poëte ses libertés comme une injure envers le beau sexe tout entier. Les plaintes mêmes qu'il exhale contre sa maîtresse n'attestent pas une haine bien profonde ni un cœur gravement blessé. Il la menace de la laideur et de la vieillesse :

> Vieil je seray, vous laide et sans couleur[5].
> . . . . . .
> Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse,
> Vous vieillirez, et je ne serai plus.
> (*Béranger.*)

1. Grand testament, 58,
2. Ballade : Les Contreditz de Franc-Gontier.
3. *Ibid.*
4, Double ballade (Grand Testament).
5. Ballade de Villon à s'amye (*ibid.*).

Au fond, si l'on en juge par l'énergie de ses malédictions, il est encore plus indigné contre le tavernier qui frelate son vin que contre la maîtresse qui l'a trahi :

Que tout leur corps leur soit mis par morceaux,
Le cœur fendu, deschirez les boyaux,
. . . . . .
Les taverniers qui brouillent nostre vin[1] !

Là où Villon donne à la satire des couleurs vraiment tragiques, d'une crudité et d'une énergie parfois dignes de Juvénal, c'est lorsqu'il oppose aux enivrements de la vie, de la richesse, de la beauté, le hideux contraste de la misère, de la laideur ou de la mort :

La mort le faict frémir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre[2].

Ce poëte, dont la voix harmonieuse évoquait tout à l'heure les ombres légères et charmantes des beautés évanouies, *la Reine Blanche comme un lys et Jehanne la bonne Lorraine*, excelle à peindre les vieilles mégères, les prostituées décrépites, tout un monde de truands, de sorcières et de bohémiennes, où respirent l'originalité fantastique de Callot et la puissante trivialité de Téniers :

Ainsi le bon temps regretons,
Entre nous, pauvres vieilles sottes,
Assises bas, à croppetons,
Tout en ung taz comme pelottes[3].

On doit même l'avouer, ces images offusquent trop souvent les gracieuses ébauches auxquelles se complaît l'imagination du poëte, dans ses quarts d'heure de mélancolie. Les saillies les plus fines et les plus aimables de l'esprit gaulois demeurent étouffées sous le gros rire et les plaisanteries du

1. Fragment de ballade.
2. Gd Testament, 41.
3. Grand Test. : *Les Regrets de la belle Heaulmière, Jà parvenue à vieillesse.*

cabaret : ces doux parfums de poésie, qui s'exhalent çà et là d'une ballade fugitive comme d'une fleur égarée, nous arrivent mêlés à je ne sais quelle odeur de taverne et de vin bleu. Il a fallu toute la bonne fortune littéraire de cet étudiant avorté, de ce misérable enfant de la place Maubert, pour dérober ce dernier reste d'inspiration au prosaïsme brutal où s'abîmait le xve siècle. Le grotesque, le laid, l'horrible, remplacent alors partout, en littérature comme dans les arts, le culte du beau. Qu'on juge la Réforme et la Renaissance comme on voudra, il est impossible de nier qu'elles ont du moins retrempé l'esprit humain aux sources vives de l'enthousiasme et de la foi : l'une en le soumettant à l'épreuve de la lutte et de la persécution ; l'autre en ramenant dans le monde, avec les chefs-d'œuvre des anciens temps, le type immortel de la beauté, qui ne vieillit pas.

Avec Villon finit vraiment le moyen âge. L'élégant badinage de Marot est encore un dernier reste de la grâce et de la naïveté gauloise. Traducteur de Jean de Meung, éditeur de Villon, le gentil page de François Ier recueille pieusement l'héritage de ce monde qui s'en va. Mais il a déjà lui-même été touché par l'esprit nouveau. Déjà il a entrevu un coin du ciel de l'Italie, et respiré l'haleine embaumée de la Renaissance. Déjà il a prêté l'oreille aux anathèmes de Luther, à la voix aigre et discordante de Calvin ; proscrit, chassé de Paris à Genève, de Genève à Nérac, il a vécu dans la société des libres chercheurs et des libres penseurs d'alors, avec Bonaventure des Périers, Lefèvre d'Étaples et cette charmante révoltée, la reine Marguerite. Le compagnon des *Enfants sans soucy* est devenu le traducteur des *Psaumes*, le Tyrtée des protestants, en attendant d'Aubigné. Faible et délicat athlète pour une telle cause ! Marot, sans trop y songer, avec une légèreté de femme et une étourderie d'enfant, fut presque un homme de transition ; mais, pour l'être réellement, il lui manqua l'audace de Ronsard et le génie de Rabelais.

CHAPITRE XIX

LA SATIRE EN PROSE AU XVe SIÈCLE

Les Francs-Diseurs. — Les Cent nouvelles Nouvelles. — Les XV Joies du mariage. — Les prédicateurs satiriques.

Tandis que la poésie s'éteignait tristement au sein d'un épais matérialisme, la prose naissait et venait recueillir l'héritage de l'épopée et du fabliau. Elle s'essayait au ton sérieux de l'histoire politique, avec Commines ; aux délicates analyses du sentiment, dans le livre du Petit Jehan de Saintré ; aux allures du conte et de la satire, dans les *Cent nouvelles Nouvelles*. Désormais la pensée ne voyage plus sur la vielle des ménestrels et des jongleurs : elle court silencieuse et rapide comme l'éclair, multipliée à l'infini sur les feuilles volantes qu'anime le génie de Guttemberg. L'invention de l'imprimerie est le triomphe de la prose, du livre solitaire et clandestin. Jusque-là, les hommes se réunissaient sur les places publiques, dans les hôtelleries et les châteaux, pour entendre ou pour raconter. Le vers, par son rhythme, frappait plus vivement l'attention, et se gravait mieux dans les mémoires. Maintenant, chacun a près de son foyer un causeur intime, qu'il peut appeler, changer et congédier à son gré. Aimable société, toujours prête, et la seule dont on ne se lasse point. La poésie elle-même ne se chante plus, elle s'écrit, elle devient œuvre de cabinet. A quoi bon la lyre d'Orphée ? La prose, plus courte, plus hâtive, plus universelle, suffit pour remuer le monde. Au siècle suivant, le premier des conteurs et des railleurs populaires, l'héritier de Jean de Meung, l'aïeul de Voltaire, Rabelais, n'est pas un poëte, mais un prosateur.

Par un singulier hasard, le prince qui devait porter le

dernier coup à la poésie du passé, au monde de la chevalerie, pour inaugurer le règne de la politique et de l'administration moderne, est en même temps un des créateurs de notre prose. Retiré à Genape, auprès de son cousin de Charolois, Louis de France oubliait ses impatiences de dauphin affamé de royauté parmi les joyeux devis et les libres propos. Le soir, après le repas, chacun apportait son écot, et le dauphin n'était pas un des moins gais conteurs. Là, sans trop y songer, il travaillait pour la France en façonnant sa langue, en y laissant l'empreinte de son génie mordant, précis et prosaïque. Le recueil de ces contes, rédigé plus tard par son ordre, forma la collection des *Cent nouvelles Nouvelles*. Ce livre est à coup sûr le plus français qui soit sorti de la cour semi-féodale et semi-littéraire de Philippe le Bon. Au milieu de la rhétorique solennelle et emphatique des chroniqueurs bourguignons, on serait presque étonné de rencontrer cette veine d'esprit gaulois, si l'humeur joviale du bon duc et l'influence personnelle de Louis XI ne suffisaient à l'expliquer [1].

Déjà nos fabliaux, transportés au delà des Alpes, revivaient dans la prose immortelle de Boccace. Faut-il lui attribuer l'honneur d'avoir inspiré les *Cent nouvelles Nouvelles* [2] ? La France, dans ce cas, n'aurait fait que reprendre son propre bien ; mais elle n'avait pas besoin d'aller le chercher au dehors. Par une loi naturelle, inévitable, au moment que l'épopée, cessant d'être chantée, s'en allait délayée dans l'interminable série des romans en prose, le fabliau devait

1. Jusqu'ici Louis XI était resté aux yeux de tous les critiques, sinon l'auteur, du moins l'éditeur responsable, le patron avoué des *Cent nouvelles Nouvelles*. Tout récemment la découverte d'un manuscrit en Angleterre, et un savant mémoire de M. Wright, sont venus ébranler cette tradition accréditée, dit-on, par la supercherie d'un libraire jaloux d'assurer le débit du livre. Dans ce cas le nom de monseigneur qui revient si souvent ne s'appliquerait plus à Louis XI, comme on l'avait cru, mais au duc Philippe : l'ouvrage tout entier appartiendrait à un heureux auteur, qui a déjà eu le privilége d'hériter de plusieurs chefs-d'œuvre anonymes, et qui deviendra bientôt le mieux doté de nos vieux écrivains, Antoine de La Salle, dont nous parlerons un peu plus bas. Cependant le procès n'est pas encore jugé : jusqu'à plus ample information nous réservons les droits de Louis XI sur cette œuvre si vraiment française.

2. L'Italie possédait un autre recueil composé sur le plan du *Décaméron* et intitulé : *Cento Novelle antiche*. De là peut-être ce titre de *Cent nouvelles Nouvelles*.

subir la même transformation. Les conteurs en prose, qui abondent à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, Bonaventure des Périers, Noël du Fail, la reine de Navarre, Brantôme, etc., etc., sont les héritiers des trouvères. La chanson et le fabliau avaient fait la gloire de notre vieille poésie ; le conte fit celle de notre prose à sa naissance ; aux *Francs-Chanteurs* succédèrent les *Francs-Diseurs*, joyeuse confrérie d'épicuriens, dont Bonaventure des Périers rédigeait le manifeste dans ce sonnet placé en tête de ses contes :

J'ai oublié mes tristes passions,
J'ai intermis mes occupations,
Donnons, donnons quelque lieu à folie.

Que maugré[1] ne nous vienne saisir,
Et, en un jour plain de mélancholie,
Meslons au moins une heure de plaisir.

Pour les uns comme pour les autres, la galanterie et la médisance furent les deux principales sources de l'inspiration.

Les *Cent nouvelles Nouvelles*, malgré les promesses du titre, roulaient sur un fonds commun, exploité depuis longtemps. Tout le moyen âge s'était égayé aux dépens des femmes friponnes, des moines coureurs et des maris trompés. Ce qu'il y a de nouveau ici, c'est l'apparition de cette prose vive, mordante et narquoise, formée déjà aux mille nuances de la raillerie et aux délicatesses du demi-mot, reproduisant dans ses allures la naïveté maligne et la douce nonchalance du fabliau. Tel est ce début de la 34e Nouvelle, à la gloire d'une dame plus habile encore que vertueuse : « J'ai cogneu en mon temps une notable et vaillant femme, digne et de mémoire et de recommandacion, car ses vertuz ne doivent estre cellées n'estainctes, mais en commune audience publicquement blasonnées.... .Ceste vaillante preude femme..... avoit pluseurs serviteurs en amours, pourchassans et désirans sa grâce, qui n'estoit pas trop difficile de conquerre, tant estoit doulce et pitéyable ! »

A titre de fin politique, Louis XI aimait volontiers ces récits d'intrigues, ces imbroglios amoureux, où triomphait

1. Déplaisir.

le génie de la ruse et de la dissimulation : la femme était à ses yeux un modèle de diplomate. Pourtant, il ne lui laisse pas tous les honneurs de la guerre. Despote dans son ménage comme dans l'État, il se souvient toujours que

Du côté de la barbe est la toute-puissance,

et n'est pas fâché de voir triompher de temps à autre le principe d'autorité. Le mari a ses heures de vengeance, souvent brutale, parfois tragique : témoin le conte des deux *Mules noyées*. Un bon président de Provence, possesseur d'une femme légère, qui faisait sa honte et son tourment, laisse sa mule sans boire pendant huit jours, et mêle du sel à son avoine. La bête altérée s'en va menant sa maîtresse à une noce du voisinage ; par un coup de la Providence, elle passe près du Rhône, s'y précipite pour étancher sa soif, et avec le *corps précieux de madame*, qui fut noyée, *dont ce fut grand dommage*, dit le conteur.... M. le président, après avoir fait semblant de pleurer, loua Dieu à jointes mains de ce qu'il était *si honnestement* quitte de sa femme[1].

La scène se passe le plus souvent en Flandre, en Hainault, en Brabant, et dans les villes du duché de Bourgogne, patrie des principaux conteurs. Les cordeliers de Catalogne, dont la réputation était faite depuis longtemps, ont aussi à leur charge une des Nouvelles les plus compromettantes, celle des *Dames dîmées*. Les maris furieux mettent le feu au couvent, après avoir enlevé le *Corpus Domini*, précaution dont Louis XI ne pouvait manquer de s'aviser. Les reliques une fois sauvées, il rît sans pitié des pauvres cordeliers : «Ainsi achetèrent bien chèrement pouvres cordeliers le disme non accoustumé qu'ilz misrent sus Dieu mesmes, qui n'en povoit mais, en eust bien sa maison brullée[2]. »

En général, les faits et les personnages de ces contes ne sortent guère des proportions bourgeoises. Là rien de chevaleresque ni de merveilleux : aucun de ces radotages héroïques dont raffolait encore le Téméraire ; point d'amant

1. 47e Nouvelle.
2. 32e Nouvelle.

rêveur, ni de châtelaines romanesques, ni de fées, ni d'enchanteurs. Nobles dames, bourgeoises et nonnains, chevaliers, marchands, moines et paysans, se mêlent, se croisent et se dupent réciproquement. Le seigneur trompe la meunière en abusant de sa naïveté ; le meunier se venge sans façon sur la châtelaine. Le berger épouse la sœur du chevalier, qui ne se montre pas trop scandalisé d'une telle union. Les sens ont plus de part que le cœur à toutes ces aventures. Le gros épicurisme bourgeois, assaisonné de médisance et de jovialité, s'étale librement dans ces récits, que l'auteur nous garantit *moult plaisants à raconter en toute bonne compagnie*. La bonne compagnie aurait le droit de se montrer difficile pour quelques-uns d'entre eux, tels que la *Médaille à revers*, l'*Abbesse guérie*, etc. Le plaisant n'y manque presque jamais. Nous n'en dirons pas autant de la morale. Le cynisme et la trivialité, dont s'accommodait assez Louis XI, déparent trop souvent les grâces de la narration. A travers les soucis et les tristesses du pouvoir, le vieux despote aimait à se ragaillardir par quelques contes de sa jeunesse ; et, comme il arrive souvent aux vieillards, les plus salés lui semblaient les meilleurs. Heureux du moins lorsque, dans ses quarts d'heure de bonne humeur, chaque jour plus rares, il pouvait s'écrier, lui aussi : *J'ai oublié mes tristes passions*.

Pour nous, le mérite du style et le nom de Louis XI nous ont surtout décidé à parler de cette œuvre plus que légère et d'une importance médiocre dans l'histoire de la satire. Nous citerons encore un autre petit livre longtemps oublié, l'un des plus gracieux monuments de notre vieille prose : il a pour titre les *Quinze joies du mariage*. A qui revient l'honneur ou la responsabilité de ce pamphlet anticonjugal ? On ne saurait le dire au juste. Les derniers éditeurs l'ont revendiqué pour Antoine de La Salle, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré* et peut-être même de *Patelin*. Le livre des *Quinze joies* offre, en effet, de nombreux traits de parenté avec ces deux ouvrages. L'auteur, quel qu'il soit, s'y révèle comme un observateur profond, un moraliste délicat, formé à

l'école de l'expérience, un ordonnateur habile dans l'art de la mise en scène, un écrivain rompu à toutes les finesses du métier. La Bruyère a laissé échapper sur le compte des femmes ses traits les plus vifs et ses plus grosses indiscrétions : il a résumé brièvement, avec l'égoïsme d'un philosophe célibataire, les inconvénients du lien conjugal. Un romancier de nos jours, qui rappelle, sous certains rapports, les écrivains du xve siècle, Balzac, le grand désenchanteur, a tracé, de son pinceau impitoyable, la *Physiologie du mariage*. L'auteur des *Quinze joies*, souvent égal au premier pour la délicatesse des analyses, au second pour la vérité saisissante des détails, les surpasse tous deux par la variété des tons, par la naïveté du récit, et par un fond de philosophie émue, mêlée de tristesse et de résignation. Raconter les peines et les misères du ménage, pour en former un traité satirique, un bréviaire conjugal moitié sérieux, moitié plaisant, était une entreprise assez ingrate. L'auteur a su tirer de ce lieu commun un petit chef-d'œuvre de style et de composition, variant la forme à l'infini, jetant ici un dialogue, là un récit, ailleurs un portrait ou une sentence.

Quel but se propose-t-il ? Est-ce de détourner les hommes du mariage ? Il le voudrait qu'il ne le pourrait pas : lui-même l'avoue : le mariage est comme une nasse ouverte où tous poissons se font prendre l'un après l'autre : tous y viennent ou y viendront. Pourquoi s'en plaindre, après tout ? Puisque nous sommes en ce monde pour faire pénitence, la vie conjugale n'est-elle pas le meilleur moyen de *souffrir affliction et mater la chair afin d'avoir paradis* [1] ? Telle est la pensée consolante dont cet Héraclite goguenard anime son lecteur avant de le promener à travers les quinze joies du mariage. Mais d'abord pourquoi a-t-il choisi ce nombre quinze ? Par allusion aux quinze joies de Notre-Dame, en l'honneur desquelles Christine de Pisan avait composé un poëme :

> Glorieuse Dame, je te salue,
> Très-humblement de celles quinze joies.

1. Préface. — Collect. Jannet.

Chaque joie forme un chapitre ou plutôt un cercle de cet enfer conjugal, et chacun des chapitres se termine par ce refrain qui retentit comme la sinistre parole de Dante à l'oreille des damnés: *Or il est en la nasse bien embarrassé : là usera sa vie en languissant tousjours et finera misérablement ses jours.* La victime de cette épreuve est le mari ou le bonhomme, comme il l'appelle. Il a naturellement toutes les vertus d'un souffre-douleurs, bénignité, douceur, patience, économie, frugalité, sans en excepter même cette qualité précieuse qui rapproche la dupe du mouton, la *sottise*. Dur à lui-même, il fait maigre chère, ne s'achète pas un habit tous les dix ans, et encore n'est-il point sûr d'éviter la misère où l'auront conduit les folles dépenses, la vanité et la coquetterie de madame. Essaye-t-il d'élever la voix, il a contre lui la formidable ligue des voisines et des chambrières.

La première joie éclate quand madame veut avoir une robe neuve, et joue une délicieuse scène de comédie accompagnée de soupirs, de reproches et de larmes. Elle s'est trouvée dans une société de bourgeoises toutes magnifiquement vêtues, et elle avait encore sa robe de noce, qui lui est devenue trop courte et trop étroite depuis son mariage. « Car je estoie encore jeune fille, quant je vous fu donnée ; et si suy dseja si gastée, tant ay eu de peine, que je sembleroye bien estre mère de telle à qui je seroye bien fille. » Si elle est affligée, ce n'est pas pour elle-même, la pauvre femme, mais pour l'honneur de son mari. Le prud'homme rappelle doucement qu'il lui faut acheter deux bœufs pour la métairie, faire réparer le toit de la grange, et subir les frais d'un procès pour une terre de sa femme, dont il n'a encore rien tiré. Celle-ci s'offense à ce mot, tourne le dos à son mari, invoque la mort, et ne consent à s'apaiser qu'à la vue de la robe tant désirée, dont elle fait semblant de n'avoir plus envie.

Puis vient le temps de la grossesse, où le mari se garde bien de contrarier sa femme de peur de quelque accident. La maison est envahie par les commères du voisinage, qui jasent et font bombance autour du lit de l'accouchée, tandis que le pauvre homme, rentrant le soir, ne trouve rien de

chaud pour son dîner. Cependant madame a fait un vœu à Notre-Dame de Lorette. Après ses relevailles, il faut se mettre en route. Le récit de ce voyage, des exigences croissantes de la dame, de la docilité de l'époux, forme un petit tableau achevé. Tantôt c'est la mule qui a le trot dur, tantôt l'étrier qui a besoin d'être élevé ou abaissé: le bonhomme fait les deux tiers du chemin à pied, trottant derrière sa femme, lui cueillant tout le long du chemin des mûres et des cerises, ou ramassant son fouet qu'elle laisse tomber malignement.

La guerre vient-elle à éclater? car dans ces tristes temps l'Anglais s'abattait sur la France comme sur une proie qu'il ne pouvait lâcher; il faut que le bonhomme traîne avec lui toute sa famille au fond des bois ou dans quelque château voisin, que là il pourvoie à tous ses besoins, qu'il erre la nuit à tâtons parmi les haies et les buissons. Au retour la dame crie, se lamente et le querelle, comme *s'il deust faire la paix entre les deux rois de France et d'Angleterre.* Mais la quinzième, la suprême joie, c'est quand, le cœur dévoré de jalousie, il a surpris sa femme en faute. Celle-ci, après des demi-aveux, finit par tout conter à sa mère, qui se fâche, s'emporte, puis convient d'arranger la chose avec l'aide des commères ses voisines. Elle va trouver son gendre qui maigrit et dépérit à vue d'œil, proteste de la vertu de sa fille, invoque le témoignage des matrones qui l'ont connue toute petite, menace de sauter au visage du mari récalcitrant, et arrive à lui prouver que ses yeux l'ont trompé. Un cordelier ou jacobin du voisinage atteste qu'il connaît madame depuis dix ans, qu'il a reçu ses confessions et qu'il n'y a pas femme plus sage au monde. Et le bonhomme de baisser la tête et de céder, quoi qu'il en ait: « Ainsi use sa vie en poines, en douleurs, en gémissemens, où il est et sera tousjours et finera misérablement ses jours! »

Ce long récit des misères conjugales n'est pas à l'avantage des femmes. Cependant l'auteur affirme en terminant qu'il l'a écrit en leur honneur, et à la prière de quelques-unes d'entre elles. C'est leur puissance et leur esprit qu'il a célé-

brés. Il eût pu faire la contre-partie, et raconter les tyrannies et oppressions des hommes sur les femmes. Mais il ne l'a pas voulu : l'entreprise eût été trop facile, et peut-être n'eût-il pas obtenu le même succès.

Le livre des *Quinze joies* est dans son genre un petit chef-d'œuvre d'observation, un bijou de style taillé, poli et ciselé avec un art infini. Et pourtant il y manque une chose, qui fait défaut à toute l'époque : le sens moral. Cette insensibilité mutine de la femme, sa sécurité dans le mal finissent par lasser notre gaieté. On n'a pas le courage de rire jusqu'au bout de ce pauvre mari si débonnaire et si cruellement berné. C'est un peu l'effet de certains romans de nos jours, tableaux fidèles, dit-on, mais d'une fidélité qui attriste et décourage. A travers ces éternels récits de supercherie féminine, on s'étonne de la facilité avec laquelle toutes ces bourgeoises, ces chambrières, se parjurent en prenant à témoin le saint sacrement et les saintes reliques. Louis XI n'était donc pas le seul qui se fît un jeu de ses serments. C'est une maladie du temps : Patelin, Agnelet et M. Guillaume en sont gravement atteints. Enfin sous cette jolie dentelle de prose on sent le vide des idées : les sources de l'inspiration sont taries. Pour les rouvrir, il faudra que ce mince filet d'esprit gaulois aille se perdre et se raviver dans la tonne de Gargantua.

Les Prédicateurs satiriques à la fin du XVe siècle.

Le moyen âge avait vu revivre avec Pierre l'Ermite, saint Bernard, saint Thomas et saint Anselme, la grande éloquence des Chrysostome, des Basile et des Augustin. Les miracles des premiers temps s'étaient renouvelés. A la voix des prédicateurs, l'Europe, arrachée de ses fondements, s'était précipitée sur l'Asie ; jamais, depuis la prédication de l'Évangile, la parole humaine n'avait ainsi remué le monde. L'Église, constituée comme une grande république sous la main des papes, gouvernée par ses propres assemblées, possédait alors tous les avantages qui rendirent jadis si puissantes les tribunes de Rome et d'Athènes. En même temps,

chargée de la direction morale des princes et des peuples, elle se trouvait mêlée aux graves intérêts de la vie publique et aux détails de la vie privée. De là ce caractère tour à tour enthousiaste, sublime, populaire et familier, que revêt alors l'éloquence chrétienne. Elle chante comme l'épopée, raconte comme le fabliau, raille et joue comme le sirvente. Un archevêque de Cantorbéry, Étienne Langton (1207)[1], prenait, pour texte d'un sermon en l'honneur de la sainte Vierge, un couplet d'une chanson très-populaire au XIIIe siècle :

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et para,
Enz[2] un vergier s'en entra,
Cinq flurettes y trova.

Tant qu'une haute inspiration la domina, la chaire n'eut rien à craindre de ces bizarreries et de ces familiarités. Mais quand les scandales du schisme eurent ébranlé et ruiné la foi, quand le mot magique de croisade ne fut plus qu'un appel de fonds menteur au profit de la royauté et du Saint-Siége ; quand les conciles, incomplets et morcelés, cessèrent d'être la véritable représentation de l'Église[3] pour devenir un foyer d'intrigues ; quand le clergé se fut compromis dans les voies tortueuses d'une politique antinationale, alors la flamme de l'éloquence fut éteinte.

Ramenée et contenue dans le cercle de ses attributions pacifiques par la douce et ferme sagesse de Charles V, l'Église crut un moment ressaisir, au milieu des troubles du règne suivant, le pouvoir qui lui échappait. Elle se jeta corps et âme dans la fournaise des révolutions. A travers les rues fangeuses du vieux Paris, sur le pavé rouge encore du sang de Desmarets et de Louis d'Orléans, elle lança ses Mendiants, tribuns en froc, aux pieds nus, aux cheveux rasés, sales, pauvres et exaltés comme la populace qu'ils entraînaient. Un cordelier, Jean Petit, un carme, Eustache de Pavilly, de-

1. *Hist. litt.*, t. XXIII.
2. Dans.
3. Voy. l'*Hist. du concile de Pise*, par Lenfant.

vinrent les orateurs populaires du parvis Notre-Dame et de la place Maubert, les apologistes de Caboche et de ses écorcheurs. Leur voix aigre, fougueuse, menaçante, dénonçait à la foule affamée, ivre de sang, les trahisons des Armagnacs, les gaspillages de la cour, la mauvaise éducation du dauphin, les désordres intérieurs de la reine [1] et de ses femmes. De temps à autre, le pauvre fou qu'on appelait encore le roi Charles VI sortait de son hôtel Saint-Paul, et venait au milieu de son peuple, aussi misérable que lui, écouter ces remontrances; puis, quand il avait entendu maltraiter toute sa maison, son fils, sa femme, ses ministres, il s'en retournait hochant la tête et trouvant que le prêcheur avait dit vraï. Mais que devenait la parole sacrée dans ce triste contact avec les bouchers de Sainte-Geneviève? Elle s'imprégnait de leur violence et de leur rudesse ; elle se faisait brutale et sanguinaire. Dès lors, point de discours qui ne soit un pamphlet, point de prédicateur qui ne conclue par une motion, par un appel à la violence [2]. Un confrère de Pavilly, Thomas Conecte, prêchant un jour sur les cornettes, ameutait les petits enfants contre cette coiffure hérétique, et les poussait à travers les rues en criant : *Au hennin! au hennin !* Conecte tenait à ses bambins le même langage que Pavilly à ses bouchers : tous deux en appelaient, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, à l'insurrection. Tandis que Jean Petit soutenait publiquement qu'il est permis de tuer un tyran, un autre moine d'Évreux, Guillaume Pepin, contestait la légitimité du pouvoir royal et proclamait le *droit divin* des peuples : « Est-ce chose sainte que la royauté ? — Qui donc l'a faite ? Le diable, le peuple et Dieu. — Dieu, parce que rien ne se fait sans son bon vouloir ; le diable, parce qu'il a soufflé l'ambition et l'orgueil au cœur des hommes ; le peuple, parce qu'il s'est prêté à la servitude, parce qu'il a fourni son

1. Jacques Legrand, prêchant devant la reine Isabeau, l'apostrophait ainsi : « Quittez pour un moment la pompe qui vous environne, cachez-vous sous des habits simples, promenez-vous dans Paris, et vous verrez ce que l'on pense de vous. »

2. Voy. un excellent article de MM. Ch. Labitte et Ch. Louandre dans *Le Moyen Âge et la Renaissance* de P. Lacroix (t. IV).

sang, sa force, sa substance pour se donner un joug. .. Les princes sont prodigues, cruels : ils attentent à la liberté de leurs sujets, autorisent ainsi les révoltes ; car *les sujets ont eux le droit divin qui créa la liberté.* »

Ces débauches de l'éloquence chrétienne n'eurent qu'un temps : elles cessèrent avec l'émeute; mais les suites en furent mortelles. Les conciles de Bâle et de Constance entendirent un dernier écho de cette grande parole qui avait rempli le moyen âge, puis le silence se fit. Quand Charles VII, redevenu maître de son royaume, eut rétabli l'ordre dans l'Église comme dans l'État, la nef se trouva vide. La politique avait tué la religion : la foule, attirée si longtemps par le scandale, resta froide, indifférente devant l'enseignement pacifique des vérités du christianisme. Bientôt les prédicateurs virent s'élever et grandir à côté d'eux une redoutable concurrence, celle des Farceurs : la chaire dut disputer son auditoire aux tréteaux.

Le monologue, dit Voltaire, a toujours été jaloux du dialogue ; c'est ainsi qu'il explique la vieille rivalité de l'Église et du Théâtre. Il existe entre eux, Dieu merci ! d'autres causes de dissidences; mais celle-ci n'était pas la moindre à l'époque dont nous parlons. Bonaventure des Périers nous a conservé l'histoire d'un pugilat grotesque entre le curé de Saint-Eustache et un célèbre farceur du temps, Jean du Pont Alais. Le curé était en chaire, édifiant du mieux qu'il pouvait son auditoire, quand Pont Alais arriva sur le carrefour de Saint-Eustache avec son tambourin. Plus l'orateur élevait la voix, plus le tambourin battait fort, et réciproquement; ce fut à qui aurait le dernier. « Le prescheur se mit en colère, et va dire tout haut par une autorité de prédicant : *Qu'on aille faire taire ce tabourin.* Mais pour cela personne n'y alloit, sinon que s'il sortoit du monde, c'estoit pour aller voir maître Jean du Pont Alais, qui faisoit toujours battre plus son tabourin. Quand le prescheur vied qu'il ne se taisoit point, et que personne ne lui en venoit rendre responce : *Vrayment,* dit-il, *j'iray moy-mesme; que personne ne bouge : je reviendray à ceste heure...* Quand il fut au carrefour tout es-

chauffé, il va dire à Pont Alais : *Hé? qui vous fait si hardi de jouer du tabourin, tandis que je presche ?* Pont Alais le regarde et luy dit : *Hé? qui vous fait si hardi de prescher, quand je joue du tabourin ?* Alors le prescheur plus fasché que devant prent le couteau de son *famulus*, qui estoit auprès de luy, et fit une grande balafre à ce tabourin ; il s'en retournoit à l'Église pour achever son sermon. Pont Alais prit son tabourin et courut après ce prescheur et s'en va le coiffer comme d'un chapeau d'Albanais, le luy affublant du costé qu'il estoit rompu. » — Le conteur n'ajoute pas que le farceur fut condamné à six mois de prison.

Ce duel risible est l'image exacte de ce qui se passe à la fin du xve siècle. La querelle allumée entre les prédicateurs et les chanteurs, après les croisades, se réveille avec les clercs de la Basoche et les Enfants sans soucy. Obligés de lutter contre cette formidable popularité, en face de l'indifférence qui gagnait toutes les âmes, les prédicateurs prirent un parti extrême : pour être plus sûrs de réussir, ils se firent eux-mêmes conteurs, railleurs, farceurs, assaisonnant de médisances et de bons mots les graves enseignements de la religion. Le scandale vint en aide à la foi. Alliance dangereuse ! Mais faut-il tant s'en étonner ? Même après les beaux jours des Bourdaloue et des Bossuet, en plein xviiie siècle, au moment où Voltaire, transformant le théâtre en chaire de politique et de philosophie, proclamait les poëtes dramatiques *les meilleurs prédicateurs de l'Empire* [1], l'éloquence chrétienne ne faisait-elle pas d'aussi étranges concessions à l'esprit du temps ? Un orateur sacré, chargé de prononcer le panégyrique de saint Louis, s'excusait devant son auditoire d'être obligé de l'entretenir de théologie et de religion, choses bien vieilles pour un public avide de nouveautés. Les prédicateurs du xve siècle, qui n'avaient pas derrière eux les mêmes exemples, qui n'étaient pas arrêtés par les mêmes scrupules de goût, de convenance et de tradition, ont bien pu abuser d'une liberté qu'ils regardaient comme

1, Vision de Babouk.

un privilége de leur état, et comme le plus sûr moyen de se faire écouter.

Dans leur bouche, l'éloquence chrétienne prend un triple caractère : elle est à la fois théâtrale, populaire et réaliste. Le jeu proprement dit, la pantomime, le costume, la mise en scène, y tiennent une place considérable. Sans doute, il ne faut pas trop prendre à la lettre les inexactes facéties d'Érasme et d'Henri Estienne, l'histoire du cordelier qui faisait pleurer la moitié de son auditoire et rire l'autre moitié, un jour de vendredi saint; ni celle du fameux frère Robert, qui, venant prêcher sur la croisade, s'affublait d'un habit de gendarme. Mais pour réveiller ces âmes engourdies, ces imaginations paresseuses que le souffle de la foi n'animait plus, l'orateur se vit forcé de parler aux sens, de frapper les yeux et les oreilles. De là ces apparitions subites de sacristains déguisés en diable, ces exhibitions de têtes de morts, enfin tout cet appareil de fantasmagorie terrible ou grotesque suppléant à l'insuffisance de la parole. Bon nombre de ces sermons ont été prononcés devant les grands dignitaires de l'Église ou de l'État. Mais depuis que les princes et les évêques se sont coudoyés avec les bouchers, l'éloquence sacrée, mêlée aux émeutes de carrefours, s'est faite bourgeoise et plébéienne. Elle affecte souvent les formes triviales, et transporte les dictons de la place Maubert dans la chaire où devait monter Bossuet. Enfin, elle n'a pu échapper à l'influence de ce réalisme brutal, qui envahit les beaux-arts à la fin du xve siècle. Dans un temps où la poésie n'a d'autre inspiration que les graveleuses jovialités du chanoine Coquillart et les *Repues franches* de Villon, où la sculpture introduit dans l'Église tout un carnaval de bêtes hideuses et obscènes, de têtes de chiens, de renards, d'ânes, de pourceaux, qu'elle attache indistinctement aux stalles du chœur et à la porte du confessionnal ; la chaire elle-même pouvait-elle garder beaucoup plus de décence et de discrétion ? Les prédicateurs ont dû parler le langage de leur siècle; si ce siècle fut plat, grossier, prosaïque, la faute n'en est pas à eux seuls. Ont-ils su, du moins, tirer de cette éloquence

dégradée quelques généreux accents ? Ont-ils, avec leur brutale franchise et leur énergique trivialité, ranimé dans ce monde souillé de tant de vices et de trahisons quelque sentiment éteint, quelque idée de pénitence et de remords ? S'ils l'ont fait, leur œuvre n'a pas été inutile. Dieu, pour qui les paroles sont peu de chose, leur a tenu compte de l'intention.

Depuis quelques années surtout la critique, mieux informée, s'est montrée plus indulgente pour ces orateurs si décriés. Un habile historien de la littérature française, M. Geruzez, a tenté en leur faveur une de ces réhabilitations qui d'abord ont l'air d'un paradoxe, et qui finissent par être un acte de justice [1]. Il a rappelé que les Ménot, les Raulin, les Maillard, n'étaient pas, comme on l'a dit trop souvent, de mauvais plaisants, de vulgaires et grossiers baladins, plus curieux d'amuser que d'édifier leur auditoire, mais de graves et savants théologiens estimés pour la pureté de leurs mœurs, l'indépendance et la loyauté de leur caractère, et honorés de hautes fonctions près des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Il a cité et traduit (car la plupart de leurs sermons, prononcés en langue vulgaire, nous ont été transmis en latin) un certain nombre de passages que Bossuet lui-même n'aurait pas désavoués; mais il n'a pu méconnaître ce caractère de liberté excentrique, de moralité facétieuse et grivoise, qui rapproche la chaire du théâtre, à cette époque. La farce, dans ses plus libres écarts, n'est peut-être jamais allée plus loin que le sermon. A l'aide de ce double élément, on composerait une histoire complète et peu flattée du XVe siècle. Aussi Henri Estienne, écrivant à travers le passé la satire du temps présent, n'a-t-il rien trouvé de mieux que de joindre au témoignage d'Hérodote celui des prédicateurs. Leurs discours sont le plus souvent d'aigres et virulents pamphlets entremêlés de mots gaillards, d'histoires graveleuses, d'apostrophes directes, où l'orateur prend à partie, en les dési-

1. *Études littéraires*, t. I.

gnant du doigt, certaines fractions de son auditoire. Toutes les classes de la société défilent l'une après l'autre devant la chaire comme sur le théâtre, avec leurs masques et leurs costumes.

Au premier rang vient la femme, si maltraitée déjà par la farce et le fabliau : chambrières friponnes, bourgeoises fringantes, nobles dames aux emphatiques atours, mères avides, filles mignonnes et coquettes, nulle ne manque au dénombrement. La galanterie et la toilette sont deux chapitres intarissables; et, sur ce point, il n'est pas de conte si scabreux, de mot si cru qui arrête ces intrépides prêcheurs. Le vocabulaire de Molière, même dans ses plus grosses farces, ne leur suffit pas toujours. Voici la femme de l'avocat, Mme Patelin, qui passe pompeuse et triomphante comme une duchesse; Maillard l'arrête et lui crie [1] : « Fait-il beau veoir que la femme d'un advocat, auquel ne restent pas dix francs de rente après avoir acheté son office, soit habillée comme une princesse? et qu'elle ait de l'or sur la teste, au col, en la ceinture et autre part? Vous dites que votre estat porte cela. A tous les diables et votre estat et vous aussi! » Ailleurs, c'est une demoiselle de haut lignage, qui se lève avec grand fracas au beau milieu du sermon, et trouble l'assistance et le prédicateur, pour faire accueil à un gentilhomme de sa connaissance [2] : « Si Madamoiselle est en l'église et arrive quelque gentillastre, il faut (pour entretenir les coustumes de noblesse), encore que ce soit à l'heure qu'on est en la plus grande dévotion, qu'elle se lève parmi tout le peuple, et qu'elle le baise bec à bec. A tous les diables telle façon de faire! *Ad omnes diabolos talis modus faciendi.* » Ces railleries, et d'autres beaucoup moins innocentes, avaient alors, à ce qu'il paraît, un grand succès à l'église comme au théâtre. Le bourgeois jovial, sensuel et médisant, tout en faisant ses dévotions, n'était pas fâché de s'égayer un peu aux dépens des commères du voisinage,

1. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. IX. Ces sermons nous ont été conservés en latin entremêlé de mots français : véritable invasion du style macaronique dans la chaire chrétienne.
2. *Ibid.*, ch. VI.

d'entendre dire à sa femme et à ses filles quelques bonnes grosses vérités, dont lui-même n'eût pas toujours osé se charger, sur leur coquetterie, leurs dépenses et leurs plaisirs. Il se frottait les mains et secouait la tête d'un air d'approbation, quand Ménot s'écriait : « On aurait plus tôt fait de nettoyer une étable de quarante chevaux qu'une femme de mettre toutes ses épingles[1]. »

Mais son triomphe n'était pas long. A son tour, le pauvre homme s'entendait reprocher sa sottise et sa ladrerie. Tous y passaient l'un après l'autre : et le gras usurier, qui fait plus de mal à lui seul que mille diables dans une paroisse, et qui croit racheter ses péchés en fondant une chapelle, pour mettre Dieu de moitié dans ses pilleries ; et le marchand, qui donne le coup de pouce au fléau, pour apprendre à ses enfants tout jeunes encore le *joli tour de la balance* ; et le tavernier qui frelate son vin, et le boucher qui enfle sa viande, et le drapier qui répand de l'eau sur son drap, pour qu'il s'étende mieux ; et l'apothicaire, qui descend à la cave les balles de gingembre, de safran, de cannelle, etc., pour en augmenter le poids : tous menteurs, dupeurs, voleurs et volés comme dans la farce de Patelin.

Messieurs de la justice ont aussi une large part dans ces malédictions. Cette noire milice de scribes et de légistes, jadis pauvre et affamée, avait fini par s'arrondir, s'engraisser, et se fourrer mollement d'hermine. L'Église leur gardait toujours rancune des luttes passées : les deux robes se jalousaient volontiers. Aussi faut-il entendre Ménot, quand il se déchaîne contre cette race de rongeurs et de dévorants, quand il attaque le grimoire des procureurs, les *et cætera* des notaires, les fourberies des avocats, qui se passent les plaideurs comme chapons à plumer; la corruption des juges, qui vendent aux riches les droits des pauvres ; les lenteurs interminables des procès, qui ont contraint tant de maîtres et maîtresses des plus riches maisons à s'en aller tout

1. « Citius evacuaretur stercus stabuli, in quo fuissent quadraginta quatuor equi..... quam domina esset disposita, *qu'une femme n'auroit fait sa toilette*, et posuisset *toutes ses espingles* » (*Sermones quadragesimales*). V. *Predicatoriana* de Peignot.

nus, *un bâton blanc à la main.* Il y a là d'excellentes scènes de comédie, comme celle du juge trottant sur sa mule, tandis qu'un pauvre homme court après lui pour en obtenir audience! Mais le juge n'a pas le temps de l'écouter : il trotte et trotte encore, tandis que le plaideur désespéré meurt de chagrin, laissant sa famille sans ressource et sa fille souvent déshonorée. Bientôt le tableau s'assombrit : l'anathème éclate et flamboie en traits foudroyants, en images pittoresques et terribles. « Le Parlement, s'écrie Ménot faisant allusion à la grande rosace vermeille du palais, souloit estre la plus belle rose de France, mais cette rose a esté depuis teincte au sang des poures crians et plorans après eux [1]. » Parfois l'audace des invectives s'élève presque au sublime :

Vous, messieurs et mesdames, qui avez tous vos plaisirs, et portez les robbes d'escarlatte, je croy que si on les serroit bien au pressoir, on en verroit sortir le sang des poures gens dedans lequel elles ont esté teintes [2].

Bossuet, faisant l'éloge de Le Tellier, a flétri énergiquement les lâchetés et les licences d'une procédure sans conscience et sans dignité. Mais cette fois, il faut le reconnaître, l'avantage reste à Ménot. La pompe solennelle des abstractions, la splendeur des métaphores, valent-elles cette image du sang des pauvres découlant de la robe des juges?

Ces hardis champions de la vérité, impitoyables pour la majesté du parlement comme pour la pudeur peu farouche de leur auditoire, ne craignent pas de faire monter jusqu'au trône la crudité de leurs remontrances. C'est en face de la princesse de Flandre entourée de ses ministres, de ses gentilshommes et de ses dames en grands atours, que Maillart laisse échapper cette apostrophe :

« Estes-vous de la part de Dieu ? Le prince et la princesse, en estes-vous? Baissez le front. Et vous autres, gens fourrés, en estes-vous? Baissez le front. Les chevaliers de l'Ordre, en estes-vous? Baissez le front. Et vous, gentilshommes, en estes-vous? Baissez le front. Et vous, jeunes garches, vous, fe-

1. *Apologie pour Hérodote*, ch. VI.
2. *Ibid.*

melles de cour, en estes-vous? Baissez le front. Vous estes au livre des damnés; votre chambre est toute marquée avec les diables. »

Cette liberté n'était pas toujours sans danger. S'il faut en croire le témoignage de Ménot, certains prédicateurs trop sincères s'étaient vus sur le point de devenir cardinaux, sans aller à Rome, et de coiffer le chapeau rouge à la façon de saint Jean, le décapité. Louis XI, qui n'avait pu pardonner à l'évêque Bazin sa verte mercuriale, ni à La Balue ses bons mots, se fâcha un jour contre Maillard, et menaça de l'envoyer rejoindre dans la Loire ceux que sa justice y dépêchait chaque matin. Le prédicateur ne s'en émut point. « Le roi, dit-il, peut faire de moi comme de tout autre; mais j'irai plus rapidement en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » Et il n'en continua pas moins à menacer des flammes éternelles les princes parjures, meurtriers de leur famille et oppresseurs de leurs sujets.

Le patronage du menu peuple, trop oublié peut-être par les grands orateurs du XVIIe siècle, et repris plus tard avec tant d'âme et de tendresse par Massillon, est un trait distinctif chez les prédicateurs d'alors. Un souffle démocratique les anime : plébéienne par la forme, leur éloquence l'est peut-être plus encore par le sentiment. Comme Villon leur contemporain, ils excellent à peindre avec une énergie parfois triviale, souvent tragique, le contraste de l'opulence et de la misère [1]. « Les poures meurent de froid par les rues : toy, Madame la pompeuse, Madame la braguarde, tu as sept ou huict robbes en ton coffre, que tu ne portes pas trois fois l'an. » Pour comprendre l'effet de cette éloquence, il faut se rappeler le P. Bridaine debout dans la chaire de Saint-Sulpice, avec sa robe de bure grossière, son teint hâlé, faisant retentir le tonnerre de sa voix sur cette société d'abbés galants, de femmes coquettes, de beaux esprits incrédules, qu'allait réveiller le toscin de 89. Ménot et Maillard se rencon-

1. *Apologie pour Hérodote*, ch. IX.

trent comme lui à la veille d'un grand déchirement social et religieux. Placés entre le schisme et la réforme, ils empruntent à ces deux époques l'humeur inquiète et l'instinct de liberté niveleuse, qui appartiennent aux temps de révolution. Fils et serviteurs de l'Église, ils ne lui épargnent pas non plus les vérités. Sous leur robe de prédicateurs, peu soucieux de la hiérarchie, défenseurs du bas clergé comme du menu peuple, c'est aux évêques d'abord qu'ils s'attaquent. Avec Gerson, avec Clémangis, ils proclament que le mal vient d'en haut[1]. « Mille prélats sont cause que le poure peuple pèche et se damne. » Grands seigneurs mondains, buveurs, chasseurs et galants, ces indignes pasteurs d'un troupeau affamé dépensent en cadeaux pour les dames, en achat de meutes et de faucons, le bien des pauvres. Ils donnent les bénéfices à leurs créatures : un enfant de dix ans reçoit en partage une paroisse de cinq cents feux. Calvin se trouva ainsi pourvu, dès l'âge de onze ans, et fit payer chèrement à l'Église une faveur si mal placée. L'évêque n'a pas plustôt reçu la leçon sans mot dire, que l'orateur, se tournant vers le banc des curés et des abbés à gros revenus, leur jette à la face ces mots foudroyants[2] :

« Messieurs les curés et les chanoines, vous qui avez cinq ou six clochers (c'est-à-dire abbayes ou bénéfices) sur vos testes, pensez-vous qu'on vous donne ces bénéfices pour entretenir tant de cuisines? Je l'ai dict, et je le dirai encore, tout ce que l'homme d'Église retient au delà de la nécessité et des convenances, ce sont des vols faicts à Dieu et aux poures, et leur gourmandise crie vengeance. »

Puis vient le tour des moines querelleurs, plaideurs, ergoteurs, qui remplissent de leurs procès et de leur présence la grande salle du palais : « Maistre moine, que fais-tu ici? Je plaide une abbaye de huit cents livres de rente pour mon maistre. Et toy, moine blanc? Je plaide une petite prioré pour moy. Et vous, mendians, qui n'avez terre ni sillon, que battez-vous ici le pavé? » Tous ont d'excellentes raisons, ceux-

1. *Apologie pour Hérodote*, ch. VII.
2. *Ibid.*

ci contre l'abbé voisin, ceux-là contre les officiers du roi. Aux plaideurs succèdent les marchands d'indulgences, qui vont à travers les villes et les villages, soutirant l'argent des veuves; les prédicateurs qui font métier de leur talent et vendent au plus offrant la parole de Dieu[1] : « Estes-vous ici, messieurs les prescheurs du quaresme, qui ne preschez que pour l'espérance de faire grande queste, et ayant reçeu force argent dites le jour de Pasques que vous avez faict un bon quaresme? » C'était sans doute à la fin d'un de ces carêmes peu lucratifs, qu'un prêcheur du temps s'écriait : « Je suis venu ici flegmatique et j'en sortirai sanguin (sans gain). » Détestable calembour qui n'étonnait personne. Ménot et Maillard en ont fait d'aussi mauvais. En cela, il sont restés bien au-dessous des sermonnaires italiens[2], et surtout du fameux Barlette. La marotte d'une main et le crucifix de l'autre, Barlette offre le double spectacle d'un prédicateur et d'un bouffon. Grâce à lui, l'alliance du sermon et de la farce devint complète; la chaire comme le théâtre put se flatter d'avoir son arlequin.

Ces fugitifs monuments de la satire en prose au xve siècle n'ont, à coup sûr, ni l'intérêt ni la portée des grands poëmes de *Renart* et du *Roman de la Rose*. Pour trouver une œuvre qui les égale, les surpasse même, il faut aller jusqu'à Rabelais, c'est-à-dire jusqu'à la naissance des temps modernes. C'est à Rabelais, en effet, qu'aboutit directement le grand courant satirique et comique, qui traverse le moyen âge. En lui se résument les hardiesses des trois siècles précédents. Sorte de Janus à double face, il regarde à la fois le passé et l'avenir, héritant de l'un, annonçant l'autre. C'est par son intermédiaire que la vieille malice gauloise arrive à Molière, à La Fontaine et à Voltaire. Les formes bizarres de son poëme rappellent souvent les caprices de

1. *Apologie pour Hérodote*, ch. VIII.

2. Boccace, pour excuser la liberté de ses contes, s'autorisait de l'exemple des prédicateurs : « Considérant, dit-il, que les sermons faits par les prédicateurs sont le plus souvent pleins de gausseries, de railleries et de brocards, j'ai cru que les mêmes choses ne seraient point malséantes dans mes contes, que j'ai écrits pour chasser la mélancolie des dames. »

l'architecture gothique. Ces mots qui grouillent, éclatent, ricanent, grimacent, nous font l'effet de ces figures grotesques attachées aux porches et aux gargouilles des cathédrales. Il y a dans ces gros accès de gaieté bruyante comme un écho des vieilles farces populaires, des fêtes de l'Ane, des Fous et des Innocents. En même temps apparaissent déjà les caractères de l'esprit moderne : plus de netteté et de décision dans l'attaque; une hardiesse qui ne s'arrête point à la surface, qui va jusqu'au fond des choses, qui ne s'adresse pas seulement aux personnes et aux abus, mais aux croyances. Malgré la légèreté, la bonhomie et parfois la trivialité de la forme, la satire devient plus philosophique et par suite plus menaçante : on reconnaît le siècle de Luther et de Calvin.

CHAPITRE XX

THÉATRE

Origines du théâtre comique. — Pantomimes, Jeux-Partis. — Le dit de Salomon et de Marcol. — Le Jeu de la Feuillie. — Le Fol. — La Comédie larmoyante.

Le satire avait trouvé un puissant organe dans la chanson, le fabliau, le roman, et même le sermon. Le théâtre devait offrir encore une plus libre carrière à ses hardiesses et à ses jovialités. Là elles pouvaient se traduire non plus seulement par la parole, mais par le geste, le costume et toutes les ressources de la mise en scène. Force redoutable chez un peuple amoureux de spectacles, moqueur, spirituel, pour qui le rire fut durant des siècles la seule consolation et la seule vengeance des abus. Toutefois la poésie dramatique, qui devait être un jour la partie la plus brillante de notre littérature, est la dernière à se perfectionner. A cela, du reste, rien d'étonnant : le drame est de tous les genres celui qui demande le plus d'expérience, d'étude et de combinaisons.

Après la question fameuse des sources du Nil, il n'en est peut-être pas de plus obscure ni de plus souvent discutée que celle des origines du théâtre. Un critique moderne, M. Magnin [1], armé de sa profonde et ingénieuse érudition, a soutenu que les jeux scéniques n'avaient jamais complétement disparu en Occident : il les a montrés se réfugiant dans les monastères, quand le monde semblait les abandon-

1. Voy. le Ier vol. des *Origines du théâtre moderne*, première pierre d'un édifice malheureusement inachevé.

ner, revivant au sein même de l'Église, dans les processions, les représentations graves ou comiques des fêtes de Noël, de la Pentecôte, des Fous et des Innocents. Mais, au milieu de cet état d'anarchie et de stérilité qui suivit les premiers siècles de l'invasion, on ne peut dire qu'il existe réellement un théâtre, à moins de donner ce nom à quelques pantomimes grossières, restes dégénérés de l'antiquité païenne, ou à quelques laborieuses imitations de Plaute et de Térence. La naissance du drame moderne est évidemment postérieure aux croisades. Les récits des pèlerins qui revenaient de la Palestine, l'exposition de la vie des saints et des martyrs, les représentations solennelles des principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, entremêlées de gestes, de cantiques et de dialogues, formèrent spontanément la matière du drame religieux. Sans doute ces jeux avaient lieu déjà antérieurement dans l'enceinte des cloîtres et des églises; mais cette forme primitive du drame *hiératique* ou *sacerdotal*, comme on l'a nommé, ne constitue pas plus que les comédies latines de la religieuse Hroswitha un théâtre vraiment populaire. Son berceau est sur la place publique, dans les carrefours, en attendant qu'il aille s'établir solennellement à l'hôpital de la Trinité et dans la grande salle du Palais.

Dès l'origine, le théâtre, comme tous les autres genres littéraires, se divise en deux branches principales. En face du drame religieux naquit la farce populaire, produit de la malice comme le mystère l'était de l'enthousiasme, issue du fabliau et du conte comme le mystère sortait lui-même de la légende édifiante et de l'épopée sacrée. On a souvent reproché à la France de n'avoir point de théâtre national, d'être allée emprunter ses Géronte et ses Arnolphe, comme ses Œdipe et ses Oreste, aux Grecs et aux Romains. Ce théâtre, elle l'a possédé durant des siècles. Elle a eu en même temps la tragédie sacrée d'Eschyle et la comédie ancienne d'Aristophane, avec ses licences démocratiques, ses hardies personnalités, ses masques et ses écriteaux. Mais soit malheur des temps, soit faiblesse des hommes, il n'est rien

sorti de là qu'une farce immortelle, celle de Patelin. Les essais comiques ou sérieux sont demeurés à l'état d'ébauches : on n'est guère allé au delà de Thespis et de Susarion. Dégoûté de ces échecs, entraîné par le mouvement de la Renaissance, dominé enfin par certaines nécessités politiques et sociales, le drame alla chercher ailleurs ses inspirations. Fut-ce un mal, fut-ce un bien ? Nous n'avons point à le décider ici, et nous croyons que Phèdre et Cinna peuvent nous épargner bien des regrets. Cependant l'infériorité de ces œuvres primitives n'est point une raison pour les laisser complétement dans l'oubli. Elles ont servi à l'instruction et à l'amusement de nos pères : n'est-ce pas un titre suffisant pour leur accorder une place dans l'histoire de l'esprit français ?

La comédie au moyen âge se forma naturellement, sans effort, d'un double élément : de la pantomime et du jeu-parti ou tenson. A l'entrée, au baptême ou au mariage des princes et princesses, les villes déployaient un grand luxe de décors et de représentations : ce jour-là bourgeois et marchands, charpentiers et tapissiers, sous la direction de quelque clerc savant et avisé, faisaient assaut d'imagination pour traduire dignement par gestes et costumes quelque beau récit de l'Écriture ou quelque scène maligne de fabliau. Avant la fameuse entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, la chronique rimée de 1315 nous a conservé le récit des fêtes données à Paris en l'honneur d'Édouard, roi d'Angleterre, venu pour épouser la fille de Philippe le Bel. Sans parler de la cire qu'on y brûla, et qui transforma la ville illuminée en un véritable *paradis*, dont le chroniqueur est encore tout ébloui, les jeux scéniques firent l'admiration de la cour et du peuple. Le sacré et le profane, le sérieux et le grotesque s'y trouvaient réunis. D'un côté on vit Jésus-Christ avec sa mère et ses apôtres, les trois mages et l'innombrable légion des anges et des chérubins ; de l'autre maître Renart, le héros de la satire, déguisé en médecin :

Là vit-on Dieu sa mère rire[1],

1. Sourire à.

Renart fisicien et mire[1] :
Et si virent mains preudommes
Nostre Seigneur manger des pommes.
. . . . . .
Là vit-on Dieu et ses apostres
Qui disoient leurs patenostres.

La pantomime fournit au drame bourgeois le costume, les décors et la mise en scène : le jeu-parti lui donna le dialogue. Parmi ces premières ébauches, on peut citer la dispute du *Croisé et du Descroisé* de Rutebœuf, dont nous avons déjà parlé ; le *Jeu d'Aucassin et de Nicolette* [2], petite idylle dialoguée, entremêlée de chants, et transformée plus tard en vaudeville sous le titre des *Amours du bon vieux temps ;* enfin un autre monument plus ancien et plus curieux encore, le *Dit de Salomon et de Marcol,* scène bouffonne apportée de l'Orient, traduite en latin sous le nom de *Contradictio Salomonis*, et mise en langue vulgaire dès le XIIe siècle. Méon [3] ne nous a laissé qu'un des plus grossiers échantillons de ce vieux thème diversement développé ; Legrand d'Aussy en a cité une autre leçon attribuée au comte de Bretagne ; quelques couplets sont assez piquants :

« L'homme sage évitera de trop parler, dit Salomon. — Celui qui ne dira mot ne fera pas grand bruit, répond Marcol.

Qui sages hom sera,
Jà trop ne parlera,
Ce dist Salemons.
Qui jà mot ne dira,
Grant noise ne fera :
Marcol li respont.

« Insensé est l'homme qui porte avec lui tout ce qu'il a, dit Salomon. — L'homme qui ne porte rien est sûr de ne rien perdre, répond Marcol.

« En hiver portez une pelisse, et n'en portez point en été, dit Salomon. — Si vous avez un mauvais voisin, en hiver

1. Médecin.
2. *Hist. litt.*, t. XVI, p. 200.
3. *Nouv. Rec.*, t. I. V. la gravure de Salomon et Marcoul dans le *Moyen Age* de P. Lacroix, t. II.

comme en été, portez toujours un bâton, répond Marcol.

« Je n'aime ni chien qui aboie, ni femme qui pleure, dit Salomon. — Je n'aime ni mauvais parents, ni eau dans mon vin, répond Marcol. »

Tout le comique de la situation résulte ici de l'antithèse établie entre le sage roi, riche, beau, puissant, honoré, et le rustre grossier, laid, ignorant et narquois, qui se permet de le contredire et même de le parodier. Ce ne sont là du reste que des traits informes : pour trouver un véritable essai de farce populaire, il faut aller jusqu'au milieu du XIIIe siècle.

Le Jeu de la Feuillie.

Par un hasard singulier, les deux genres dramatiques produisaient, à la même époque et dans la même ville, deux œuvres capitales pour l'avenir de notre théâtre, malgré leur imperfection. Tandis qu'un pauvre poëte lépreux et solitaire, Jean Bodel, d'Arras, donnait au drame religieux une forme arrêtée et presque régulière dans le *Jeu de Saint-Nicolas*, un de ses compatriotes, un aimable chanteur, Adam de La Halle créait la comédie bourgeoise et populaire dans le *Jeu de la Feuillie*. Sans préméditation, sans étude, par une sorte d'instinct, la farce moderne reprit la route des Atellanes et de l'ancienne comédie grecque. Parodie du monde réel, elle emprunta sans façon ses sujets et ses personnages à la société contemporaine. Adam se met lui-même en scène, et nous parle de ses affaires, même de celles qu'il eût dû cacher à tout le monde. Du reste, il n'a pas cherché à se farder : il s'est peint au naturel sous les traits d'un mari volage, d'un joueur prodigue et d'un rimeur désœuvré. Avec lui, il amène sur le théâtre son père maître Henri, gras bourgeois, égoïste, sensuel et avare comme il devait l'être, avec un fils aussi dépensier. Puis ses amis, Hanse le mercier, Riquèche Aurri et Gillot le Petit, rieurs et buveurs éprouvés, dont le nom et le visage étaient sans doute connus de tous. A ces acteurs

pris dans l'intimité viennent s'ajouter certains types généraux et populaires, la *Courtisane*, le *Médecin*, le *Moine* et le *Fou*, personnages destinés à jouer un grand rôle sur le théâtre, le dernier surtout, que nous retrouverons avec le Diable chargé d'égayer la représentation des Mystères. Enfin comme e merveilleux a toujours sa place au moyen âge, à côté des allusions directes, des trivialités de la vie réelle, apparaissent un certain nombre de créations fantastiques et romanesques : *Croquesos*, l'envoyé du roi *Hilekin*, les trois fées *Morgue*, *Arsile* et *Maglore*, qui représentent le bon et le mauvais génie du poëte. L'intrigue de la pièce elle-même est assez lâche et assez confuse, pleine de digressions, de hors-d'œuvre et d'allusions difficiles à saisir aujourd'hui. C'est une série de scènes ou de tableaux, qui se succèdent sans lien direct, comme dans l'ancienne tragédie *simple* au temps d'Eschyle. Adam nous raconte l'histoire de ses déboires poétiques et conjugaux, de ses rêves d'ambition, de ses éternels projets de voyage à Paris toujours entravés par l'avarice de maître Henri et la malignité de la fée Magloire. Cette pauvre dame Marie sa femme, qu'il a tant aimée, tant chantée, il la sacrifie sans pitié et sans décence aux rires du public. Et pourtant il lui doit encore des vers charmants. La délicieuse scène de printemps, où il se représente lui-même en face de Marie pour la première fois, est pleine d'une grâce et d'une fraîcheur qui font songer à la rencontre de Faust et de Marguerite :

« Il faisait un été bel et serein, doux, vert et gai, délicieux par le chant des petits oiseaux [1]. J'étais dans un bois de haute futaie, près d'une fontaine qui courait sur un gravier émaillé, lorsqu'il m'arriva une vision de celle que j'ai maintenant pour femme. »

Esté fesoit bel et seri,
Douc et vert et cler et joli,
Délitaule en chans d'oiseillons.
En haut bos, près de fontenele
Courans sur maillie gravele,

1. Théât, franç. au moyen âge, par Fr. Michel et de Monmerqué.

Adont me vint avisions
De cheli que j'ai à feme ore.

« Ses cheveux semblaient reluisants d'or, roides, bouclés et frémissants.... Ses paupières déliées, avec deux petits plis jumeaux, ouvrant et fermant à volonté; son regard simple et amoureux. Puis venait la bouche, mince aux coins, grosse au milieu, fraîche et vermeille comme rose. » Mais bientôt l'impitoyable désenchantement du mari ingrat et libertin efface cette aimable apparition : il met une caricature grotesque, une hideuse vieille de Téniers à la place de cette suave et voluptueuse peinture digne du pinceau de l'Albane.

Après avoir immolé sa femme de si bon cœur, Adam n'épargne pas davantage son père. Maître Henri est incommodé de la gravelle en punition de certains péchés de jeunesse, dont il n'est pas encore bien corrigé. Il a l'oreille dure à toutes les demandes, et tient moins à son fils qu'à ses écus. La scène où Adam vient lui annoncer son intention de partir pour Paris est d'un comique assez piquant. Le père approuve ce projet; mais quand vient l'inévitable question d'argent, il se récrie, se lamente :

« De l'argent! Où le prendrais-je ? Je n'ai plus que vingt-neuf livres.... Beau fils, vous êtes fort, et vous vous aiderez par vous-même. Je suis un vieil homme, plein de toux, infirme, enrhumé et languissant. »

Un médecin, qui se trouve là fort à point pour lui tâter le pouls, apprend à ce père enrhumé qu'il a une vieille maladie bien autrement sérieuse, celle de l'avarice. Du reste le mal est assez répandu : bon nombre de gens dans Arras en sont atteints, et il ne se fait pas faute de les nommer. Ces indiscrétions du médecin sur le compte de ses clients devaient avoir beaucoup de succès. Tout le monde connaissait sans doute, et applaudissait au passage les noms de ces bourgeois trop économes. Les bourgeoises avaient aussi leur part. Adam met en compagnie de dame Marie, la femme d'Henri des Argans et celle de Thomas de Darnestal, qu'il appelle deux diables incarnés.

Au médecin succède le moine, porteur des reliques de saint Acaire, qui chasse le démon et guérit les fous. Un père amène son fils, espèce d'idiot enragé, bredouillant, ricanant, et jetant à la tête de tous ses impertinences et ses trivialités. Les prières et les invocations sont inutiles : il dit des injures au moine, et s'en va, en dépit des reliques, comme il était venu. Le moine, après avoir reçu les offrandes des assistants, se laisse entraîner au cabaret par les amis d'Adam, Hanse le mercier, Riquèche Aurri et Gillot le Petit. Les malins compères le font boire, jouer aux dés, puis profitent de son sommeil pour s'esquiver, et le laissent seul ronflant à table, avec les pots vides et l'écot à payer. La pièce se termine par la procession du roi Hilekin et l'apparition des trois fées. Arsile et Morgue comblent de leurs dons Riquèche Aurri, le marchand, et Adam de La Halle, le rimeur. Elles accordent à l'un abondance d'argent et de marchandises, à l'autre abondance d'amour et de chansons. Mais la fée Maglore détruit toutes ces faveurs, et c'est elle encore qui fera manquer le voyage d'Adam à Paris.

Ce premier essai de comédie populaire, tout spontané, tout naïf, n'est qu'une grossière ébauche très-incomplète. Pourtant il mérite de faire époque. La plupart des types qu'Adam a mis en scène se sont conservés. Parmi eux, il en est un surtout auquel nous devons nous arrêter, car il occupe une place considérable sur le théâtre et dans la société du moyen âge, c'est le *Fol* ou le *Badin* [1]. Le même esprit de critique qui inspira l'idée d'instruire les hommes par la voix des bêtes dans l'apologue, inspira aussi celle de faire la leçon aux grands et aux sages par la bouche des fous. Cet être inférieur a un grand avantage pour oser dire la vérité : il n'est pas responsable. Toutes les hardiesses, les plaisanteries, les inconvenances même les plus grossières lui sont permises. Il est la parodie vivante du monde sérieux et officiel. Tour à tour pape et roi, orné de la mitre ou de la couronne, il imite en riant les pompeuses cérémonies de la

1. Le badin se retrouve sur le théâtre moderne : c'est le *clown* anglais, le *gracioso* espagnol.

cour et de l'Église. Héros et victime de ses propres facéties ou de celles d'autrui, moqueur et moqué, il remplace le parasite de l'antiquité, qui payait son écot à la table du patricien en grimaces et en bons mots.

La corporation des fous, comme celle des ménestrels et des jongleurs, a ses degrés, ses priviléges, sa discipline. Au sommet de la hiérarchie apparaît d'abord le fou royal, personnage important, chargé de la mission la plus difficile peut-être de tout le royaume, celle d'empêcher qu'on ne s'ennuie à la cour. Louis XIV, pour charmer ses heures de splendide désœuvrement, pouvait ordonner à Molière de lui écrire à la hâte l'*Impromptu de Versailles* ou le *Mariage forcé*. Nos anciens rois, moins heureux, enfermés dans leur solitaire hôtel Saint-Paul, devaient se contenter des grimaces d'un bouffon ridicule et contrefait. Ce bouffon n'en est pas moins alors une véritable puissance, dont on se moque et que l'on redoute. Malheur à la femme légère, au chevalier poltron, au courtisan maladroit, à l'important bouffi et prétentieux ! la caricature est là qui l'attend aux portes du palais. Les priviléges du fou sont aussi grotesques que lucratifs : il traite son maître de cousin, il porte une casaque en iraigne vermeille, de même couleur et de même étoffe que la chaise percée du roi ; il a droit à quarante paires de souliers par an, et son valet en reçoit huit. Joignez à cela les cadeaux des belles dames dont il pourrait médire, des gentilshommes galants qui lui confient leurs poulets, des courtisans qui, avant de demander une grâce, le prient de mettre le prince en belle humeur. Charles V, le plus sage de nos rois, est peut-être un de ceux qui aient le plus dépensé pour leurs fous : le livre de ses comptes et ordonnances l'atteste. A la mort du fou Jehan [1], qu'il tenait du roi son père, il écrivit aux échevins de Troyes pour leur en demander un autre, *suivant la coutume*. Il paraît que la Champagne, célèbre de bonne heure par sa malicieuse niaiserie, avait

1. Voy. Dreux du Radier, *Récréat. histor.*, t. I.

l'honneur exclusif de pourvoir aux besoins de la gaieté royale.

Le peuple, lui aussi, a ses fous comme ses chanteurs, entretenus par la commune ou vivant des charités privées. A une époque où la presse et la gravure n'existent pas encore pour multiplier la parodie, c'est au fou qu'appartient le droit de traduire en gestes et en grimaces les médisances de la foule. Au milieu de ses extravagances calculées, il lance çà et là plus d'une hardiesse politique et religieuse, plus d'un sage conseil, plus d'une leçon philosophique à l'adresse des grands et des petits. De nos jours, cette caricature directe a disparu ; mais elle revit sous une autre forme plus fine et plus discrète : le bouffon est devenu journal ; il s'appelle *le Charivari*, *le Figaro* ou *le Polichinelle*.

On comprend que le théâtre dut s'emparer bien vite de ce personnage si connu de la foule, et investi du droit de parler et de censurer à son aise, sans être repris. Nous le trouvons mêlé au récit des miracles de Notre-Dame, en compagnie de la Vierge et des saints. « La représentation des *Mystères*, dit Barbazan, était interrompue par différents entr'actes, dans lesquels un fol, c'est-à-dire un baladin, disait de lui-même tout ce qui lui venait à l'esprit, et faisait diverses sortes de tours. Ces entr'actes sont marqués en marge par ces mots : *Hic stultus loquitur*, « ici le fou parle. » La comédie bourgeoise et satirique l'accueillit comme un important auxiliaire. Elle en abusa quelquefois. Ailleurs, en parlant des fêtes comiques du moyen âge, nous le reverrons sautant et dansant en face de l'autel, jouant avec les vases et les ornements sacrés. Puis, quand les édits des papes et des conciles l'auront chassé de l'Église, il fondera une confrérie laïque sous l'invocation de sa mère dame Sottise, et organisera, sur les tréteaux du théâtre, une parodie générale de la société.

Adam de La Halle n'est pas seulement le père de la comédie bourgeoise. Longtemps avant les Italiens, il a doté la France de son premier opéra comique dans le *Jeu de Robin et Marion*. Mais cette pièce, supérieure par le style et la com-

position au *Jeu de la Feuillie*, n'a rien de satirique. Le rustre se laisse battre par un gentilhomme qui veut lui enlever sa maîtresse, et il n'essaye pas de se venger même par de l'esprit. Il est aussi candide et aussi peureux que ses moutons.

Le mélange du mystère et de la farce donna naissance à un genre moyen, sorte de mélodrame populaire ou de comédie larmoyante, qui nous montre confondus pêle-mêle sur la même scène le Père Éternel et les bourgeois de la ville, le maire avec Notre-Dame, et l'ange Gabriel en compagnie des bourreaux. L'une de ces pièces a pour titre : *Comment Nostre-Dame empescha une femme d'estre bruslée.* C'est l'histoire d'une femme condamnée à mort pour avoir tué son mari, et sauvée miraculeusement par l'intervention de la sainte Vierge. Ainsi, après avoir retrouvé dans ces grossières et naïves ébauches la tragédie religieuse d'Eschyle, la farce provocante et lascive d'Aristophane, nous voyons revivre encore sous une autre forme le *drame satyrique*[1] avec son mélange de terrible et de grotesque, avec ses contrastes heurtés, discordants, proscrits sévèrement par le goût épuré du XVIIe siècle, et ramenés de nos jours à grand bruit, comme une nouveauté. Le gros drame populaire du boulevard n'est donc pas une invention moderne, une importation anglaise ou allemande, comme on l'a dit si souvent : il a fleuri dès les premiers temps de notre théâtre, et produit plus d'un chef-d'œuvre de trivialité, de bouffonnerie et de mauvais goût.

Les représentations dramatiques furent d'abord très-rares. Comme toutes les institutions du moyen âge, le théâtre ne pouvait grandir et prospérer sans l'appui d'une corporation. Les sociétés de ménestrels avaient porté aux quatre coins du monde nos chansons et nos fabliaux; les confrères de la Passion et les clercs de la Basoche furent les véritables organisateurs de notre scène. Les uns créèrent le drame sérieux et larmoyant, les autres, la farce badine et satirique.

1. Ainsi nommé parce qu'il comprenait un chœur de satyres.

CHAPITRE XXI

LES CLERCS DE LA BASOCHE

Les Enfants sans soucy. — Leur histoire. — Moralités. — Farces. — Soties.

C'est aux premières années du XIVe siècle que remonte l'institution de la Basoche, ainsi nommée du mot latin *basilica* [1], qui désignait primitivement le tribunal du préteur, et, plus tard, la salle d'audience du Palais. Philippe le Bel, jaloux de s'attacher cette bruyante armée d'avocats stagiaires et d'apprentis procureurs, qui devaient lui fournir ses meilleures recrues contre l'Église et la féodalité, confirma par lettres patentes la société des basochiens. Il lui permit d'être gouvernée par un roi, qui porterait une toque de même couleur et de même étoffe que la sienne. Ce roi eut, comme le vrai roi de France, sa cour, son chancelier, ses maîtres des requêtes, son grand référendaire, et de plus le droit de battre monnaie qui aurait cours dans tout son royaume, c'est-à-dire parmi les clercs et les fournisseurs de la société. Chaque année, la Basoche étalait dans les rues de la capitale ses revues et ses processions solennelles. Par une belle journée de mai, tous les chevaux de Paris et des environs étaient mis en réquisition. Une longue file de clercs transformés en cavaliers, vêtus de robes jaunes et bleues, et précédés de leur roi en grand appareil, prenaient la route de Saint-Denis, avec accompagnement de trompettes, de tambours et de cymbales. Cette joyeuse masca-

1. D'autres le font dériver de deux mots grecs βάζω (parler) et οἶκος (maison). (Voy. M. Fabre, *Hist. des clercs de la Basoche.*)

rade s'en allait ainsi d'un air moitié grave, moitié plaisant, chantonnant, trottinant, pressant de l'éperon les flancs d'une monture étique ou indocile, jusqu'à Bondy. Là, on déjeunait au milieu du bois, puis on revenait avec deux beaux arbres, qu'on plantait tout verts dans la cour du Palais. Le soir ou le lendemain, pour compléter la fête, les basochiens imaginaient quelques travestissements mêlés de dialogues et de pantomimes allégoriques, morales ou bouffonnes. Ces malins clercs ne devaient pas épargner les allusions; le roi lui-même les aimait : peut-être trouva-t-il parmi eux les principaux acteurs de cette procession du Renart, où il s'amusait à parodier son ennemi juré, le pape Boniface.

La réaction féodale et militaire qui éclata sous les premiers Valois, les désastres de la France au temps du roi Jean, les troubles publics qui suivirent sa captivité, durent arrêter les premiers élans de la farce naissante. Avec Charles V, la Basoche retrouva sa splendeur et ses priviléges; mais, contenue par l'esprit froid, discret et méthodique du sage roi, ennemi du bruit et du désordre, elle ne songea guère à s'émanciper. Son rôle dramatique, populaire et satirique, commence réellement au xve siècle. Le goût des spectacles est général alors. Ce monde, qui a vécu de diète et de régime durant la lente convalescence du royaume sous Charles V, est pris d'une soif insatiable de plaisirs, de jeux et de travestissements. L'entrée de la reine Isabeau dans Paris avait été le signal de ces fêtes, qui remplirent les premières années du nouveau règne. Une fois implantée sur le sol de la vieille France, la passion des jeux scéniques s'y développa et s'y maintint au milieu des plus atroces calamités : peuple et roi, grands et petits, tous viennent chercher là l'oubli de leurs misères, de leur morne tristesse et de leur incurable ennui.

Le 12 mars de l'an 1402, le roi Charles VI, dans un de ses courts éclairs de raison, signa l'ordonnance qui constituait la première société dramatique, régulière et permanente, sous le nom de *Confrérie de la Passion*. Ces acteurs,

que le roi honorait du titre de ses chers et bien-aimés *confrères*, étaient, pour la plupart, d'honnêtes et paisibles bourgeois, de simples artisans charpentiers et forgerons, qui voulaient se procurer à eux-mêmes et aux autres un plaisir réservé jusque-là aux entrées des princes et des princesses dans la capitale. Ils dressèrent leur théâtre à l'hôpital de la Trinité. Le peuple, la noblesse, le clergé y accoururent en foule; c'était, avec le jeu de cartes, le seul délassement du pauvre fou Charles VI. Dans beaucoup de paroisses, on avançait l'heure des vêpres, afin de laisser aux fidèles le loisir d'assister aux représentations des mystères. Le succès inouï de ces modestes acteurs piqua l'ambition des basochiens. Si des bourgeois, des artisans avaient réussi à ce point, que serait-ce quand les clercs du Palais, habiles et fins diseurs, se mêleraient d'édifier ou d'égayer la foule [1]? Dès le début, la Basoche affecta un certain air de supériorité sur ses voisins les confrères, bonnes gens au fond; mais sans lettres pour la plupart, et n'ayant nulle science du point ni de la virgule. Ses promesses ou, comme on dirait aujourd'hui, son programme était magnifique. Elle allait offrir au public, non plus de grossières ébauches tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais de belles et savantes moralités, où seraient personnifiés les vices et les vertus du genre humain.

L'allégorie, qui régnait depuis plus d'un siècle dans le roman, monte alors sur le théâtre. Il n'est pas d'abstraction si creuse, si impalpable, qui ne prenne un corps, et ne devienne bientôt homme ou femme. On entend crier le sang d'Abel, on voit marcher la Terre et le Limon qui engendrent l'Adolescent; on assiste à la dispute de la Chair et de l'Esprit. Quelques-uns de ces personnages sentencieux ont même des noms latins tels que *Caro*, *Mundus*, *Démonia*. Le fond commun de ces édifiantes représentations est le développement d'une vérité morale ou religieuse, un sermon mis en action. L'une des plus célèbres, celle de *Bien-Advisé* et de

1. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*.

Mal-Advisé, est la personnification du vice et de la vertu. Bien-Advisé et Mal-Advisé suivent deux voies différentes, l'une qui mène au ciel, l'autre aux enfers. Le voyage des deux pèlerins à travers ce monde d'abstractions et de fantômes ressemble assez à celui de l'*Amant* dans le jardin de *Bel-Accueil*. Tous deux rencontrent une longue série de personnages allégoriques. *Bien-Advisé*, après avoir pris les conseils de *Foi* et de *Raison*, trouve sur sa route *Pénitence*, *Oraison* et *Humilité*, dignes et charitables dames qui l'aident à se dépouiller de tous les biens terrestres, même de son manteau et de ses souliers, pour acquérir les trésors d'en haut. *Mal-Advisé* tombe aux mains de *Témérité*, de *Luxure*, de *Rébellion*, de *Folie* et de *Hocquelerie*, pernicieuses conseillères qui l'entraînent au cabaret, et le laissent ensuite la corde au cou sous la garde de *Désespérance*, qui le conduit tout droit à *Male-Fin*[1].

L'hygiène, comme la morale, a sa place dans les enseignements de notre vieux théâtre. C'est elle qui fait la satire des gourmands et dicte la condamnation de *Banquet*. Gras et perfide empoisonneur, Banquet attire chez lui une bande d'étourdis, *Gourmandise*, *Friandise*, *Je-bois-à-vous*, et autres téméraires convives, qu'il va bientôt livrer à ces furies malfaisantes qu'on nomme *Gravelle*, *Hydropisie*, *Indigestion*. Heureusement, dame *Expérience* intervient : la *Diète*, sec et grave personnage, grand prévôt de l'estomac, ordonne l'arrestation de Banquet, et le fait condamner à mort. *Remède*, à titre de greffier, est chargé de lire la sentence :

> Que le Banquet par sa faulte excessive
> En commettant cruelle occision,
> Sera pendu à grant confusion[2].

Les élans même du mysticisme, les vagues et secrètes aspirations de l'âme qui cherche Dieu, n'échappent pas davantage aux prises de cette impitoyable allégorie. Plus d'un chapitre de l'*Imitation* est ainsi devenu le texte d'une mora-

1. *Hist. du théâtre français*, par les frères Parfaict, t. II.
2. *Ibid.*, t. III.

lité. Tel est le *Las d'amour divin*, véritable comédie mystique, qui finit, comme tant d'autres, par un mariage.... celui de l'âme avec Jésus-Christ.

Dans cette longue suite de moralités édifiantes et monotones, il en est une pourtant qui se distingue par le mouvement et la conception vraiment dramatiques ; elle a pour titre les *Blasphémateurs* [1]. Le héros principal est une espèce de don Juan athée, libertin et fanfaron, enchanté de sa bonne mine, de son esprit et de ses succès, qui fait fi des paysans et des marchands comme de Dieu même.

Fy de paysans,
Fy de marchans !
Au regart de ma regnommée !
Gentilz gallans
Seront fringans,
Par le sang bieu ! c'est ma pensée.

Il a pour maîtresse, non pas une beauté éplorée et repentante comme Elvire, non pas une crédule et vaniteuse paysanne comme Charlotte, mais une coquine éprouvée du nom de *Briette*, qui passe sa vie à boire, à jouer et à sacrer en société d'une bande de vauriens, tous incrédules et blasphémateurs. A la fin d'une de ces tristes orgies, où la bande a outragé Dieu de toutes les façons, et en actes et en paroles, l'antique et vénérable fantôme de l'*Église* apparaît dans la salle du festin comme le spectre du Commandeur, pour inviter à la pénitence ces pécheurs endurcis. Ceux-ci l'accueillent par des huées et la chassent ignominieusement. L'orgie reprend, les coupes se remplissent, les chants et les blasphèmes recommencent. Mais voici qu'un autre personnage, blême, sec et terrible, arrive : c'est la *Mort*. Elle les saisit tous de sa froide main et les livre à Lucifer. Alors commence une autre scène : les damnés se tordent dans d'horribles tourments, s'accusent les uns les autres et maudissent leurs parents, qui auraient dû les faire croire en Dieu. Satan triomphe, ricane, et, pour que la fête soit complète, envoie sur la terre ses lieutenants à la recherche de nouvelles re-

1. Voy. Ch. Leroy, *Études sur les mystères*, c. 10.

crues. Il leur recommande de ramasser les impies, les ivrognes, les filles de joie, les tavernières sans conscience, les avocats qui prennent des deux mains, et tous les autres pécheurs, menteurs, blasphémateurs et fripons.

Amenez-moy ces tavernières
Qui vendent à faulse mesure.
. . . . . .
Allez, diables, allez à Romme,
Allez à Paris et Bordeaulx,
Allez à Rouen, à tout homme,
Pour me quérir ces plaideraulx.
N'oubliez ces advocaceaulx
Qui empoignent des deux costés :
Car ils seront, si je ne faulx[1],
En enfer rostiz et tostez[2].

Toute cette fin est une satire assez vive de la société contemporaine. Mais de tels exemples sont rares. En général, les moralités semblent empreintes, comme les mystères, d'un caractère sérieux et édifiant, plein de mesure, de discrétion et de respect :

Nous faisons protestacion[3]
Que n'est point nostre intencion
De dire riens contre la Foy,
Contre Dieu ne contre la Loy.

Malheureusement, grâce à la corruption de notre nature, le respect de la loi et de la foi n'est pas toujours ce qui nous intéresse le plus au théâtre. La médisance, cette pernicieuse *félicité des oreilles*, y réussit beaucoup mieux. Les basochiens s'aperçurent bientôt que leurs graves et honnêtes moralités faisaient bâiller les spectateurs. Ils y joignirent les farces. Comme le fabliau et la chanson, la farce est un genre éminemment français. Le nom par lequel on la désigne vient probablement du latin, comme on l'a dit, de ces *épîtres farcies* (*farcitæ epistolæ*) écrites en langue macaronique, et que

1. Me trompe.
2. Brûlés : *tosti*.
3. Prologue de la moralité de *Bien-Advisé et de Mal-Advisé*.

l'on chantait dans l'Église à certains jours solennels. Mais sans remonter jusqu'aux fêtes des Fous et des Innocents, jusqu'à toutes ces parodies bizarres qui se mêlaient au culte sérieux, les clercs de la Basoche trouvaient dans les traditions de leur société les éléments de la farce dramatique. Le Palais comme l'Église avait son carnaval. Chaque année, le jour du mardi gras, la cour se réunissait pour entendre une plaidoirie comique désignée sous le nom de *cause grasse*[1]. C'était une parodie de ce qui se passait tous les jours au Palais : juges, avocats, procureurs, s'immolaient résolûment à la gaieté commune. Telle fut, sans doute, l'origine de ces arrêts badins et burlesques, que nous trouvons dans Martial d'Auvergne et dans Guillaume Coquillart. En outre, à l'issue de la *Montre* ou revue de la Basoche, les clercs avaient l'habitude de représenter quelque aventure plaisante, quelque scandale relatif à l'un des membres de la société. Cette censure domestique devint aisément générale. De là, pour arriver à la farce proprement dite, il n'y avait qu'un pas.

A côté d'eux, les basochiens virent s'élever presque en même temps une société rivale, confirmée par lettres patentes de Charles VI, celle des *Enfants sans soucy*. Ces derniers n'étaient plus des clercs occupés toute la semaine de chicane et de procédure, mais de jeunes et joyeux désœuvrés, fils de famille pour la plupart, dépensant leur argent comme leur esprit, au jour le jour, sans songer au lendemain :

Bon cueur, bon corps, bonne phyzionomie,
Boire matin, fuyr noise et tanson[2],
Dessus le soir, pour l'amour de s'amye,
Devant son huys[3], la petite chanson[4].

Telle était encore la vie de ces bons enfants au XVIe siècle, quand Marot vint parmi eux prendre ses premières leçons de gaie science et d'aimable badinage. Le chef de la société choisit pour insigne un capuchon orné de deux magnifiques

1. Voy. M. Fabre, *Hist. des clercs de la Basoche.*
2. Dispute.
3. Porte.
4. Ballade de Marot.

oreilles d'âne, et s'intitula *Prince des sots*. Son empire, plus grand que celui d'Alexandre, embrassait le monde entier, en vertu de cet adage, que :

Les sots depuis Adam sont en majorité.

Sottise religieuse, sottise politique, sottise morale, sottise nobiliaire, sottise royale, sottise populaire, étaient du ressort de sa redoutable juridiction. Quand le prince faisait entendre son *cry* ou *ban* pour convoquer les sots ses sujets, nulle classe de la société n'y échappait. Devant cette émeute de gaieté folle, il fallait coiffer en riant le bonnet d'âne, comme on avait tant de fois, en tremblant devant Marcel ou Caboche, coiffé le chaperon. Les basochiens et les Enfants sans soucy s'unirent entre eux par un traité d'alliance fraternelle : chaque troupe eut le droit de jouer les pièces de la troupe voisine. La Farce et la Sotie grandirent comme deux sœurs jumelles, et se confondirent souvent. Thomas Sibilet, dans son *Art poétique*, leur applique une seule et même définition : *Le vray subject de la farce ou sottie françoise sont badineries, nigauderies et toutes sottises émouvantes à ris et à plaisirs*. Le vieux levain de malice et de gaieté gauloise, que l'excès même des misères publiques n'avait pu étouffer, se ranima devant le rire de ces joyeux enfants. Quand l'enthousiasme chevaleresque et religieux était partout éteint, quand les âmes languissaient tristement au sein du vide et de la stérilité, la farce fut leur dernier amusement, leur suprême passion. Elle eut bientôt tout envahi, et régna sans partage sur le théâtre.

Une fois en possession des tréteaux, elle enveloppe, étreint, pénètre de toutes parts la lourde et flottante masse du drame religieux; elle y fait entrer à flots l'ironie, le sarcasme et l'indécence. C'est ainsi que le *Mystère de saint Fiacre* se trouve coupé en deux par une comédie burlesque. Entre la mort et la canonisation du saint, nous assistons à la lutte d'un brigand et d'un sergent, à la conversation de deux commères qui sont battues par leurs maris, et aux doléances d'un vilain qui se plaint d'avoir perdu sa

matinée, parce que le curé a dit sa messe trop longue. Après cet intermède peu édifiant, le corps de saint Fiacre est transporté sur l'autel par les soins de saint Faron, et tout le monde entonne en terminant un *Te Deum laudamus*[1]. L'intérêt seul de la légende grave, terrible ou touchante, ne suffit plus pour occuper l'attention distraite et la foi moins naïve des spectateurs. Dans un autre *Mystère*, celui des *Trois rois*, par Jehan d'Abondance, notaire à Pont-Saint-Esprit, un paysan languedocien égaye les mages et l'assistance par son patois et ses quolibets. Les personnages les plus vénérés deviennent parfois eux-mêmes d'indignes farceurs. L'ange Gabriel annonce à Dieu la mort de son fils Jésus en termes qui excitaient l'hilarité de Voltaire, et qui respirent malheureusement autre chose que la naïveté :

Père Éternel, vous avez tort,
Et devriez avoir vergogne,
Votre fils bien-aimé est mort,
Et vous ronflez. . . . . .

Bientôt le Diable, grâce à ses malices et à ses indiscrétions, eut plus de partisans que Dieu et les saints. A défaut des acteurs, le public se chargeait de faire lui-même la parodie. De ce mélange de la farce et du mystère naquit un genre bâtard, désigné sous le nom de *Jeu de pois pilés*. Le théâtre des Confrères de la Passion ne trouva plus à se recruter. Vers la fin du xve siècle, on comptait à peine cinq cents personnes jouant encore des pièces sacrées [2]. Le nombre des acteurs, pour les pièces profanes, s'élevait à plus de cinq mille. Aux sociétés de la *Basoche* et des *Enfants sans soucy* étaient venues s'adjoindre celles de l'*Empereur de Galilée*, du *Roi de l'Épinette*, du *Prince des nouveaux mariés*, du *Recteur des Fous*, de l'*Abbé de l'Escache*, du *Prince de l'Étrille*, tous farceurs et railleurs de profession. Les mystères étaient morts d'eux-mêmes, quand l'arrêt du Parlement vint les frapper (1548 . La farce, au con-

1. *Biblioth. du théât. franç.*, t. I.
2. Al. Monteil, t. II.

traire, survécut à toutes les rigueurs, se maintint encore sous une autre forme en face du théâtre de la Renaissance, et eut la gloire d'inspirer plus tard à Molière ses premiers essais.

La brièveté de ces petits poëmes, qui contrastait si heureusement avec l'insipide prolixité du drame religieux, contribua encore à leur succès. Du Verdier fixe à cinq cents le nombre des vers pour la *farce* et la *sotie*, et à mille pour les *moralités*. Bien que cette limite ait été souvent dépassée, il y a loin de là aux proportions gigantesques de ces drames cyclopéens bâtis par masse de quarante à cinquante mille vers, embrassant l'histoire complète de l'Ancien ou du Nouveau Testament, mettant en présence des centaines d'acteurs et durant plusieurs jours entiers. Enfin, par la nature même du sujet, comme par la condition des personnages, la farce est la légitime heritière du fabliau, qu'elle remplace dans sa popularité au xve siècle. Quelques-unes sont de véritables contes, de simples apologues ; telle est, par exemple, la farce des *Deux savetiers*, *l'un pauvre*, *l'autre riche*, qui a fourni depuis à La Fontaine la fable du *Savetier* et du *Financier*. Perrette elle-même avait été aussi l'héroïne d'une vieille farce populaire, dont se souvenait encore le fabuliste :

> Le récit en farce en fut fait,
> On l'appela le Pot au lait.

Tandis que la querelle des Armagnacs et des Bourguignons ensanglantait les rues de Paris, les clercs de la Basoche et les Enfants sans soucy durent fournir un redoutable appoint aux factions politiques. Le théâtre devint un champ de bataille, où les partis prenaient plaisir à se déchirer : on dressa tréteaux contre tréteaux, comme on avait dressé chaire contre chaire, trône contre trône. Il ne nous est rien resté de ces satires improvisées à la hâte sous le coup de l'émeute et dans le feu de la guerre civile. Mais en voyant la violence des orateurs populaires et des prédicateurs religieux, on peut aisément comprendre que cette jeunesse

ardente et railleuse ne dut pas montrer beaucoup plus de modération que le carme Eustache de Pavilly ou le cordelier Jean Petit.

Après l'expulsion des Anglais, Charles VII rétablit l'ordre au théâtre comme dans l'Église et dans l'État. Tout entier à l'œuvre de reconstruction laborieuse qu'il s'était imposée pour expier glorieusement l'indifférence et les folies de ses premières années, il n'eût pas souffert volontiers, dans un pareil moment, ni raillerie ni contradiction. D'ailleurs, la France goûtait à peine les bienfaits de ce gouvernement réparateur : elle ne songeait guère à blâmer ; elle était tout entière à la reconnaissance et au repos. Le Parlement, de son côté, se montrait assez mal disposé envers ces clercs et ces étudiants frondeurs, dont il avait dû subir les malices sans se fâcher durant les temps de révolution. Dès l'an 1442, il avait profité du rétablissement de l'autorité royale pour faire emprisonner quelques basochiens coupables d'avoir représenté leurs *Jeux* sans permission. Le roi, bien servi par ses fidèles et studieux magistrats, les laissa venger leurs injures, et ne s'inquiéta pas des doléances de dame Basoche. A partir de cette époque, l'hostilité du Parlement contre les spectacles des clercs devint plus vive de jour en jour. Peut-être ceux-ci auraient-ils fini par succomber ; mais ils trouvèrent dans Louis XI un protecteur.

Comme tous les despotes, partisan de l'égalité pour les autres, Louis XI aimait assez ce pouvoir démocratique de l'esprit, qui mettait de niveau devant les rires de la foule toutes les classes de la société. Il avait encouragé l'imprimerie naissante, sauvé Villon du gibet ; il protégea les basochiens, comme Louis XIV défendit plus tard Molière contre les rancunes des marquis. Esprit mordant et caustique, il riait volontiers des satires de ces malins clercs contre les grandes barbes du Parlement et de l'Université, de leurs médisances salées, parfois cyniques, sur les bourgeois et les commères de Paris. Ces farces lui rappelaient le temps où lui-même, jeune et hardi causeur, racontait à la table de son cousin, le duc de Bourgogne, quelques-uns de ses

plus joyeux devis. Après tout, que pouvaient lui faire ces quolibets? Pourvu qu'on le respectât, lui d'abord, et Notre-Dame d'Embrun sa patronne, il s'inquiétait peu des autres: il n'était même pas fâché du mal qui leur arrivait, surtout s'ils avaient plus de santé, d'appétit et de sommeil que lui. Il est curieux et amusant de suivre pendant son règne, à travers les courtes indications qui nous restent, cette guerre d'espièglerie et de persécutions qui s'engage entre les clercs et les magistrats. Le roi intervient comme médiateur, gourmandant la hardiesse des uns, calmant la colère des autres, jouant le bonhomme, et riant au fond de ce tapage inoffensif. Le Parlement, fort embarrassé, obligé de se rendre aux désirs du roi et dominé par ses propres rancunes, promulgue une série d'arrêts contradictoires, où éclate sa mauvaise humeur contre la Basoche. En 1473, il ordonne aux clercs de continuer leurs jeux et processions. Deux ans plus tard, il les contraint à faire viser et approuver leurs pièces par la cour. L'année suivante, le roi quitte Paris; le Parlement, plus à l'aise, s'arme de rigueur et interdit toute représentation, soit au Palais, soit au Châtelet, soit dans le Pré aux Clercs, sous peine de bannissement et de confiscation des biens. Malgré ces menaces, les clercs, comptant sur l'appui tacite du roi, revinrent bientôt à la charge. En 1477, nouvel arrêt qui défend au sieur Jean Léveillé, roi de la Basoche, de jouer aucune farce, sotie ou moralité, s'il ne veut être publiquement fouetté de verges, emprisonné, puis chassé du royaume. Durant ces sombres et tristes années de solitude que Louis XI alla passer dans son château du Plessis-lez-Tours, l'interdit subsista. Le roi, tout entier à la terreur de ses derniers moments, n'aimait plus à rire: le Parlement ne s'en souciait pas davantage.

Au début du nouveau règne et à la faveur des troubles qui marquèrent la régence d'Anne de Beaujeu, la farce se réveilla. Quand tout le monde disait son mot sur les affaires du royaume, la Basoche dut se dédommager, elle aussi, de son long silence, et n'épargner ni les *verts manteaux* du duc de Lorraine, ni la faction des princes coalisés. Le nouveau

roi, qui s'était tant ennuyé dans sa jeunesse, s'annonçait comme un bon et joyeux enfant échappé de tutelle, avide d'air, d'espace, de liberté, ami des fêtes et des spectacles. Les clercs se crurent émancipés. Mais le petit prince, qui aimait à rire, n'aimait pas non plus à être gêné, repris dans ses folies et ses dépenses. Quelques traits imprudents lancés contre sa personne ou contre ses ministres suffirent pour l'exaspérer. Il fit arrêter cinq des plus osés farceurs, et menaça de les envoyer au gibet. L'évêque de Paris intervint : il réussit à les sauver de la colère royale ; mais le théâtre resta silencieux jusqu'à l'avénement d'un maître plus indulgent.

Le règne de Louis XII est l'âge d'or de la Basoche. Prince libéral, pacifique et débonnaire, Louis XII encouragea hautement cette censure des vices et des abus par le théâtre. Dès les premiers jours de son règne, il rétablit dans leurs droits et priviléges toutes les sociétés dramatiques, accorda aux clercs du Palais la permission de jouer leurs pièces sur la grande table de marbre, et leur abandonna toutes les classes de la société, sans en excepter ni ses courtisans, ni ses ministres ni lui-même : il ne fit de réserves que pour l'honneur des dames. Par goût, par bonté, peut-être aussi par expérience des hommes, Louis XII aimait la jeunesse : il l'aimait pour ses instincts honnêtes, pour ses indiscrétions et sa franchise. Grâce à cette haute protection, le théâtre se trouva un moment investi, comme dans l'ancienne Grèce, d'une mission officielle, politique et sociale. Ses tréteaux devinrent une sorte de tribunal populaire, où se débattaient à la fois les petites querelles et les accidents quotidiens des ménages bourgeois, mêlés aux questions les plus sérieuses, aux scandales les plus retentissants de l'Église et de l'État. De là partaient les réflexions, les remontrances et les conseils à l'usage des gouvernants et des gouvernés. Par une tactique habile, le roi avait trouvé le moyen le plus sûr de connaître et de diriger l'opinion publique. Cette folle jeunesse lui apprenait à peu de frais ce qu'une police grassement payée n'eût jamais pu lui faire

savoir. Aussi, durant tout son règne, le théâtre fut-il sincèrement royaliste, national et gallican. Les satires des clercs et des Enfants sans soucy consolaient le bon Louis XII des maladresses de sa politique en Italie et des échecs de ses armées. La France, à défaut d'autre satisfaction, se vengeait de ses ennemis en se moquant d'eux. Plus tard nous aurons occasion d'analyser quelques-unes de ces farces politiques. Qu'il nous suffise ici de signaler en passant le curieux spectacle d'une monarchie laissant au théâtre une liberté que la démocratie athénienne n'avait pu supporter longtemps.

Louis XII venait à peine d'expirer qu'un arrêt du Parlement s'abattit sur la Basoche. Clément Marot, à titre de confrère, se chargea de composer et d'adresser une requête en vers au nouveau roi. Il le suppliait de maintenir les droits de la société, lui promettant qu'en échange les clercs adouciraient au besoin l'aigreur de leurs satires, et rendraient en splendeur et en gloire à la ville de Paris tout ce qu'on leur donnerait en liberté :

> A vostre gré l'aigreur adoulcirons.
> . . . . . .
> Si vous tiendra pour père la Bazoche,
> Qui ose bien vous dire sans reproche
> Que de tant plus son règne fleurira,
> Vostre Paris tant plus resplendira [1].

François Ier, qui aimait les lettres par goût et par vanité, accueillit favorablement cette épître. Mais, si modéré, si adouci qu'il fût, le droit de critique universelle, peu dangereux sous la sage et morale administration de Louis XII, devenait embarrassant, presque séditieux, sous le règne du gaspillage, de la faveur et du bon plaisir. On essaya d'abord d'y remédier en instituant une commission chargée d'examiner les pièces avant la représentation : ce fut là le premier comité régulier de censure dramatique établi en France. De plus, défense fut faite de mettre en scène les princes et princesses de la cour. La conduite de la reine

1. Épître 53.

mère, Louise de Savoie, du chancelier Duprat son confident, du roi et de ses maîtresses déjà nombreuses, offrait une trop riche matière pour qu'il fût permis de l'exploiter. Tout au plus pouvait-on se permettre, comme l'honnête Guillaume des Autels, quelques vers d'une malice allégorique et inoffensive sur ce que Frédéric de Prusse désignait plus tard par le terme énergique de *règne du cotillon* :

> Vénus y est d'amour la souveraine,
> Et le petit Cupidon s'y pourmeine
> Avec ses traicts, desquels chacun il frappe,
> Si grand n'y a qu'à la fin il n'attrappe[1].

Les pamphlets des réformés, les placards affichés par eux sur les murs du Louvre, rendirent François Ier plus ombrageux encore contre la critique. La suppression de la Pragmatique, remplacée par le concordat, la vente des charges judiciaires, avaient excité un vif mécontentement. On répétait partout le fameux quatrain sur le pape, la reine mère et le chancelier : *Prata*[2], *Leo*[3], *Mulier*[4]....

Pour comble de malheur ou d'imprudence, les écoliers s'étaient mis aussi à composer des farces politiques et religieuses. L'an 1533, on joua au collége de Navarre une comédie où la reine de Navarre, Marguerite, la sœur chérie de François Ier, accusée d'être favorable aux protestants, était représentée sous les traits classiques d'une furie. Le roi plein de colère fit emprisonner auteurs et acteurs. Dès lors les arrêts de suspension, de restriction, d'abolition, viennent frapper coup sur coup le théâtre. L'autorité interdit les masques et les écriteaux, dont on s'était servi jusqu'alors pour désigner les personnages. Enfin, en 1540, les représentations des basochiens sont et demeurent complétement suspendues, sous peine *de la hart*. En face de la potence, les rieurs les plus intrépides perdirent courage. La comédie politique en France fut tuée pour jamais. Aristophane n'avait

1. Dialogue moral à six personnages.
2. Duprat.
3. Léon X.
4. Louise de Savoie.

pas trouvé d'émule digne de lui : le tour de Ménandre était venu.

Durant cette longue période d'un siècle et demi qui embrasse l'histoire de notre ancien théâtre, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en suivre les productions et les destinées pas à pas. Les auteurs de ces premiers essais sont presque tous oubliés ; ceux dont le nom est parvenu jusqu'à nous appartiennent pour la plupart à la fin du xve et au commencement du xvie siècle. C'est d'abord Pierre Blanchet, né à Poitiers, vers 1449, l'un des auteurs présumés de Patelin, avocat d'abord, puis ordonné prêtre à l'âge de quarante ans. C'est son compatriote et son ami, Jean Bouchet, *le traverseur des voies périlleuses*, un gai frondeur de la Basoche. Puis viennent François Habert, *le banni de Liesse*; Roger de Collerye, le fameux *abbé des Fous;* Nicolas Petit, Villon, André de La Vigne, Antoine de La Salle, Clément Marot, Jean du Pont Alais, et le plus célèbre, le plus fécond de tous, Pierre Gringore avec sa fière et libre devise : *Tout par raison, raison partout, partout raison.* Comme Molière, Gringore est à la fois auteur, acteur, chef de troupe, et, qui plus est, costumier, machiniste et charpentier du théâtre. Nous reviendrons à lui en parlant de la comédie politique.

Quant aux pièces elles-mêmes, œuvres souvent collectives comme les Atellanes chez les Romains, improvisées à la hâte et complétées par les acteurs durant la représentation, elles n'ont guère survécu non plus aux circonstances d'où elles étaient nées. Le hasard, le caprice, et parfois aussi la popularité de certains sujets, souvent repris et transformés, en ont préservé cependant quelques centaines de l'oubli. Toutes n'ont pas encore reçu les honneurs de l'impression, et toutes sont loin de les mériter. Elles dorment silencieusement dans la poudre des bibliothèques ; pauvres feuilles mortes, bien mortes pour la plupart ! De siècle en siècle, la main d'un curieux vient les secouer et en rapporte quelques-unes à la lumière. Les frères Parfaict avaient commencé, il y a longtemps. Depuis, d'au-

tres explorateurs se sont mis à l'œuvre. MM. de Monmerqué, Francisque Michel, Méon, Leroux de Lincy, etc., ont rivalisé de zèle et de désintéressement. Tout récemment enfin, notre vieux théâtre a trouvé dans l'infatigable M. Viollet-Le-Duc un éditeur aussi libéral qu'indulgent[1]. Pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos, le vrai moyen serait de considérer cette longue série de farces comme une immense parodie de la société contemporaine, et de saisir au passage les masques principaux. La plupart reproduisent des types consacrés, qui se perpétuent au théâtre durant des siècles.

1. Collect. Jannet.

CHAPITRE XXII

FARCE OU COMÉDIE BOURGEOISE

Personnages principaux. — La femme et les ménages bourgeois. — Les gens d'Église : Frère Guillebert. — Les gens d'Armes : Le Franc-Archer de Bagnolet. — Les gens de Justice : Maître Patelin.

La femme.

La femme, qui joue un si grand rôle dans le fabliau, est l'héroïne obligée et triomphante de la farce bourgeoise. Dès le début, elle obtient sur le théâtre une place qu'elle ne perdra plus désormais. Les mœurs et le langage qu'on lui prête ne sont pas des plus édifiants. Mais il faut avouer aussi que le personnel féminin de ces pièces populaires pèche par éducation plus encore que par nature ; il est très-mêlé, pour ne pas dire très-commun. Ce sont de petites bourgeoises, des savetières, des tavernières, des nourrices, des chambrières et des poissardes [1], dames peu discrètes et peu retenues dans leurs propos, qui rappellent de loin les vieilles commères, les entremetteuses avides et les filles abandonnées de la comédie latine. On n'a point encore songé à faire descendre la grande dame sur la scène, pour lui donner les mœurs et le style des Laïs et des Phrynés de bas étage. Les querelles des ménages bourgeois, la lutte des deux pouvoirs conjugaux, le triomphe définitif de la ruse et de l'opiniâtreté féminine, offrent une matière inépuisable d'intrigues, de dialogues et de réflexions plaisantes. Les types sont nette-

1. Farce nouvelle de l'Antechrist et des trois femmes, l'une bourgeoise et les deux autres poissardes. — Farce nouvelle des chambrières qui vont à la messe de cinq heures pour avoir de l'eau bénite, etc.

ment tracés et n'ont guère changé depuis. Nous les retrouverons dans Molière tels que la farce les a dépeints : c'est d'abord la Jeune Femme capricieuse, coquette, volontaire, aimant le plaisir et les beaux habits ; la Belle-Mère acariâtre, impérieuse, gourmandant son gendre et imposant silence à son mari ; le Gendre, grand et flegmatique Dandin, dont on accuse la froideur et l'indifférence ; le Père, bonhomme résigné, conciliant, prêchant la paix à tous, sans être écouté de personne. Auprès d'eux, commence à paraître le Valet, lourd et grossier plaisant, qui se contente pour le moment de désespérer son maître par ses quiproquos et ses bévues [1], en attendant qu'il l'aide de son génie et de ses intrigues ; enfin, la Chambrière, rôle prédestiné, qui doit faire fortune au théâtre. Elle n'est encore que la grosse fille éveillée, sensuelle et bavarde, qui partage les faveurs de son maître et les confidences de sa maîtresse ; plus tard, elle deviendra la soubrette au nez retroussé, à l'œil fripon, à la repartie vive et mordante, la providence des amoureux en peine, l'épouvantail des pères despotes et des maris benêts. Où est-elle aujourd'hui, cette aimable et folle rieuse, cette vive compagne des Sganarelle, des Valère, des Cliton et des Figaro? Où sont Dorine, Toinette, et, la dernière de toutes, Suzanne?

Mais où sont les neiges d'antan ?

Les vieilles plaisanteries dont on s'amuse encore dans les campagnes, au jour des noces, donnèrent lieu de bonne heure à un certain nombre de farces sur les nouveaux mariés. Chose curieuse! il n'est point de pays où la femme ait obtenu plus d'influence légitime dans le ménage, et il n'en est point où son pouvoir ait été plus souvent tourné en ridicule. Chacun, en France, s'est réservé durant des siècles le droit d'obéir en riant, les maris à leurs femmes, les apprentis à leurs maîtres, et le peuple à ses rois. De là ces jeux de mots traditionnels, ces médisances séculaires dont on s'égaye de père en fils. Jenin Landore arrive du paradis où

1. Voy. la farce du Goutteux, *Anc. théât. franç.* Éd. Viollet-le-Duc, t. II.

il a trouvé une science nouvelle et merveilleuse, celle d'empêcher les femmes de parler. Il en rapporte aussi quelques-unes de ces maximes de philosophie tolérante, par lesquelles se consolait d'avance l'amour-propre de Sosie :

Ma foy, ma femme, un homme sage
Ne s'enquiert jamais de sa femme,
Que le moins qu'il peult. . . .

Mais les femmes ne sont pas aussi résignées et s'ennuient parfois même du bonheur. Ici, elles demandent *des arrérages à leurs maris* ; là, elles veulent les *faire refondre* [1]. Jennette se plaint à sa voisine de son bonhomme d'époux :

Ung homme simple comme femme,
Il me faisoit estre homme et femme,
Tant estoit à la bonne foy.

Le bonhomme refondu finit par se fâcher, et ressaisit le pouvoir avec le bâton. Mais ces coups d'État sont rares, et le succès de courte durée. Après avoir bien grossi sa voix et proclamé sa toute-puissance, le mari vaincu arrive à cette conclusion inévitable du *Conseil au nouveau marié* :

Je voy bien qu'il me faut souffrir
Et mon corps à tourment offrir,
Puisque suis en mariage.

Pourtant, même au théâtre, la femme a parfois aussi des accès de vertu subite, comme dans la *Moralité d'une pauvre villageoise, laquelle ayma mieux avoir la teste coupée par son père que d'estre violée par son seigneur : faicte à la louange et honneur des chastes et honnestes filles*. La villageoise, pour échapper à un droit odieux, supplie son père de lui donner la mort. En même temps, elle fait honte au maître qui abuse de sa puissance :

Cher seigneur, vous devez garder
Vos subjectz par vostre prouesse,
Et vous me voulez diffamer
Pour un peu de folle jeunesse.

1. Farce nouvelle des femmes qui font refondre leurs maris. *Ibid.*, t. I.

Le seigneur repentant n'épouse pas encore la jeune fille, comme il l'eût fait deux siècles plus tard; mais il l'affranchit, elle et son père, de tout droit et servitude.

Les gens d'Église.

Après les femmes, c'est aux moines et aux curés que la farce réserve de préférence ses plus hardies jovialités. Nous avons vu déjà avec quelle liberté en usait le fabliau; le théâtre lui emprunte la plupart de ses sujets. Ainsi, une farce très-applaudie, celle du frère Guillebert, n'est autre chose que la reproduction de l'ancien conte des *Braies au cordelier*. Ce frère Guillebert est le type du moine coureur et mondain, rose, frais, sensuel et galant : libre et hardi parleur, il adresse aux jeunes filles et aux femmes un sermon grotesque entremêlé de français et de latin, à la faveur duquel il brave impunément l'honnêteté. Son amour du plaisir n'a d'égal que son horreur pour tout danger. Aussi, quel ton lamentable au moment que, surpris par un mari offensé, il croit toucher à sa dernière heure :

Frère Guillebert, te faut-il mourir?

Plus alerte et plus habile, le curé rôde autour de la maison du bourgeois et du manant, comme Renart auprès du poulailler. Il se déguise en diable pour enlever la femme du savetier et satisfaire le vœu du mari, au moment que celui-ci s'écrie, dans un accès de colère : « Que le diable t'emporte! » Puis, quand le pauvre homme repentant redemande sa femme, c'est lui encore qui se chargera d'aller la tirer des griffes de Satan. Ces plaisanteries graveleuses, dont personne ne s'offensait alors, peut-être à cause de leur ancienneté, n'avaient rien de menaçant pour l'Église. Mais d'autres médisances plus graves par leur nouveauté commençaient à retentir sur la scène. La farce du *Pardonneur*, du *triacleur* et de la *tavernière* [1] a dû précéder à peine de quelques années, si

1. Collect. Jannet, *Anc. théât. franç.*, t. II.

elle n'en est contemporaine, les pamphlets de Luther et de Calvin. Ce moine qui s'en va débitant ses pardons et ses reliques, faisant assaut de mensonges et de hâblerie avec un charlatan de Venise, et montrant aux assistants

La creste
Du coq qui chanta cheuz Pylate,
Et la moytié d'une late
De la grand arche de Noé,

a tout l'air d'un précurseur ou d'un confrère du trop célèbre dominicain Tetzel, ce grand colporteur d'indulgences, qui ouvrit ses bureaux dans tous les cabarets de l'Allemagne. La farce se termine aussi chez la tavernière, à qui le moine laisse ses braies en gage.

Un autre reproche non moins grave et non moins nouveau envers le clergé, c'est celui d'ignorance. Durant la plus grande partie du moyen âge, *clergie et science* sont deux termes synonymes. L'Église a laissé échapper de ses mains ce précieux dépôt. Elle conserve encore ses vastes domaines, ses immenses revenus. Mais la plupart des moines qui viennent remplir ses couvents savent à peine lire; la moitié des prêtres ne comprennent déjà plus leur bréviaire. Les laïques retournèrent alors contre le clergé l'arme qu'ils lui avaient dérobée. Les clercs du Palais, les étudiants de l'Université, raillèrent sans pitié ces valets de charrue transformés un beau matin en frères prêcheurs et en curés. La farce de *Pernet qui va à l'école* contient une malice de ce genre. Pernet est un fils de paysan, ignorant et lourdaud, qui veut devenir prêtre. Sa mère, bonne femme de campagne, reste en extase devant son fils quand elle l'entend chanter à tue-tête : *Per omnia secula seculorum.* Elle ne doute plus de sa science et le voit déjà évêque.

Mon filz chante desjà la messe,
Et par bieu, il sera évesque.

Mais le pauvre Pernet, mis à l'épreuve, ne connaît pas même son alphabet.

Les gens d'armes.

La décadence morale, si facile à saisir alors chez l'homme d'Église, n'est pas moins sensible chez l'homme d'armes. Déjà nous avons signalé, dans le conte de Flore et d'Églantine, la transformation du chevalier en aventurier besoigneux et libertin, qui met en gage les bijoux de sa maîtresse pour payer son équipement. Depuis, il s'est encore dégradé ; il fait place au gendarme, au routier, au truand pillard, ivrogne, débauché, vantard, plus hardi à forcer un poulailler qu'une citadelle. Le fabliau lui-même, transporté sur le théâtre, n'est plus qu'une ignoble farce ; c'est le *Débat d'un jeune moine et d'un vieil gendarme par-devant le dieu Cupidon.* Charles V avait débarrassé le royaume des grandes compagnies : après sa mort, avec l'invasion anglaise et les guerres civiles, elles eurent bientôt reparu. Durant cet intervalle, qui sépara la chute du régime féodal et la première organisation d'une milice régulière et permanente, les désordres des gens de guerre, les rapts, les violences, se multiplièrent à l'infini. Le paysan, poussé à bout par la misère et le désœuvrement, prit lui-même le casque et le haubert et se fit soldat de fortune, *condottiere*, pour subsister. Une fois habitués à cette vie de maraude et de dissipation, tous ne revinrent pas à la charrue. Ces rustres grossiers et brutaux, passés à l'état de gens d'armes, fournirent à la farce un certain nombre de types assez amusants. Tel est celui de *Colin, le fils de Thévôt le maire* [1]. Colin est allé au delà des monts, sans doute à la suite de Charles VIII, chercher gloire, fortune et noblesse. Son père compte bien qu'il aura pris Naples en passant et mis le Grand Turc à la raison. Sur ces entrefaites, arrive une pauvre femme qui demande au maire aide et justice contre un gentillâtre logé dans sa demeure. Le *grand Têtu,* comme elle l'appelle, lui a tué son coq, mangé sa poule, pris deux fromages et dit des injures pour la payer. Or, il

1. Collect. Jannet, *Anc. théât. franç.*, t. II.

se trouve que ce mauvais garnement n'est autre que le fils du maire, le fameux Colin. Cet impitoyable égorgeur de poules est revenu sur ses pas, quand il a entendu le bruit des clairons et des bombardes. Chemin faisant, il a pourtant rencontré en Italie un Turc qui a bien voulu se laisser faire prisonnier. Mais on finit par reconnaître que ce prétendu Turc est tout simplement un pauvre pèlerin italien, dont le jargon étranger a trompé Colin.

Le *Franc-Archer de Bagnolet*, attribué quelquefois à Villon, est une parodie analogue, peut-être encore plus plaisante. Villon, dans sa vie de misère et de vagabondage, s'était attaché à une troupe d'acteurs ambulants, dont il devint bientôt le chef et le principal auteur. Après avoir joué le rôle du diacre Théophile, de l'ange Gabriel ou de l'empereur Pompée, le joyeux vaurien devait être tenté d'égayer ces édifiantes représentations par quelque farce plus mondaine. Ce fut sans doute à cette occasion qu'il écrivit le monologue du *Franc-Archer* [1]. Ce petit poëme n'est pas, à vrai dire, une pièce en règle, mais un simple intermède comique à deux personnages, l'un parlant, l'autre muet. Le premier est un soldat novice dont le verbiage égale la poltronnerie ; le second, une botte de paille déguisée en gendarme.

Les compagnies de francs-archers, instituées par Charles VII, formaient une sorte de milice bourgeoise qui devait s'exercer au maniement des armes tous les dimanches, veiller à la sécurité des villes et des campagnes, et accourir au premier appel sous les drapeaux du roi. L'institution était excellente : un siècle et demi plus tard, elle donnait à la France la première infanterie du monde. Mais Villon ne prévoyait pas de si loin. Ces manants, transformés en hommes de guerre, avec leur allure gauche et empesée, leur maladresse primitive, et parfois aussi leurs innocentes paniques,

1. Guillaume Colletet, dans ses *Vies des poëtes français*, attribue positivement à Villon le *Monologue du Franc-Archer*. De graves objections se sont élevées à cet égard. Sans doute la forme a dû en être rajeunie depuis. Cette farce était fameuse encore au temps de Rabelais, qui comprend dans le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor *Stratagemata Francharchieri de Bagnolet*.

prêtaient sans doute à l'hilarité des écoliers espiègles et aux malices des rimeurs. D'un autre côté, l'orgueil naïf de la force, les rodomontades bruyantes du soldat qui se croit ennobli par sa rapière, ont été de tout temps un des travers de l'armée. Enfin Villon, qui eut tant de fois affaire aux gens du Châtelet, dut bien aussi, dans ses voyages, se trouver aux prises avec quelques francs-archers. Peut-être leur en veut-il un peu, comme à l'évêque d'Orléans, qui l'avait si bien emprisonné. Moitié rancune, moitié malice, il a tracé en riant, dans cette farce grossière, un type curieux, qui a sa date, sa valeur, à travers cette longue série de caricatures historiques sur le gendarme, le tourlourou et le garde national.

Le *Franc-Archer de Bagnolet* est un *Miles gloriosus* bourgeois, un foudre de guerre en paroles qui sacre, jure, tempête et s'ennuie de n'avoir personne à tailler en pièces :

> . . . . Par la morbieu ! j'enraige
> Que je n'ay à qui me combatre.

Possédé de la double manie de se croire brave et gentilhomme, il méprise souverainement la *vilenaille*, les bourgeois et les manants.

> . . . . . Mais nous sommes
> Tousjours entre nous gentilz hommes
> Au guet dessus la villenaille.

Hâbleur intarissable, il ne craint rien au monde, absolument rien.... que le danger :

> Je ne craignoye que les dangiers
> Moy.... je n'avoye paour d'aultre chose.

Mais ce terrible batailleur n'a point remarqué qu'il y avait là, tout près, pour l'écouter, un gendarme, c'est-à-dire un mannequin fait en façon de gendarme, avec croix blanche devant et croix noire derrière, et tenant en main une arbalète. A cette vue, l'archer frissonne de tous ses membres. Comme Sganarelle devant la statue du Commandeur, il crie merci au terrible fantôme, qui semble diriger son arme con-

tre lui. Il proteste, en voyant sa croix blanche, qu'il est du parti du roi :

> Ha ! monseigneur, pour Dieu mercy !
> Hault le trait ! qu'aye la vie franche !
> Je voy bien à vostre croix blanche
> Que nous sommes tout d'ung party.

Mais en tournant, il aperçoit par derrière la croix noire : « Par le sang bien, s'écrie-t-il, c'est ung Breton ! » Et bien vite il est prêt à crier vive saint Denis ou vive saint Yves [1], comme on voudra, pourvu qu'on lui laisse la vie sauve :

> Ne m'en chault [2] qui, mais que je vive !

Prières inutiles ! l'impitoyable mannequin tient toujours son arbalète en arrêt. Le franc-archer comprend alors que sa dernière heure approche : il se met à genoux, fait sa confession, et prend soin de composer lui-même son épitaphe, où il essaye du moins de sauver l'honneur de son nom :

> Cy gist Pernet le franc archier
> Qui cy mourust sans desmarchier [3].

Au moment qu'il va rendre l'âme, et s'écrie d'une voix lamentable :

> Hélas ! je suis mort où je suis.....

le mannequin, jusque-là impassible, vient à tomber. L'archer relève un peu la tête, s'avance prudemment, salue son adversaire du titre de monseigneur, et lui offre la main pour le relever. Alors, mais trop tard, il reconnaît qu'il a tremblé devant une botte de paille. Tout son courage lui revient : il jure des têtebleu et des morbleu à tout rompre, emporte l'habit du mannequin comme un trophée, et annonce au public qu'il reviendra bientôt pour continuer le cours de ses exploits.

1. Patron de la Bretagne.
2. M'importe.
3. Reculer.

Les gens de justice.

Entre l'*homme d'armes* et l'*homme d'Église* s'est élevé rapidement, depuis un demi-siècle, un troisième personnage, qui joue un rôle important dans la société comme au théâtre, c'est l'*homme de loi*. La farce, née dans la grande salle du Palais, trouvait autour de son berceau tout un monde riche de travers et de ridicules. Juges et plaideurs, procureurs et avocats eurent bientôt leur réputation faite, leur type arrêté : Grippeminaud, Rominagrobis, Chicaneau, Brid'Oison étaient nés longtemps avant Rabelais, Racine et Beaumarchais. Les clercs de la Basoche les traitèrent en voisins, en confrères initiés à toutes les ruses du métier. Ces joyeux indiscrets, véritables enfants terribles, que le Palais portait dans son sein, n'étaient pas fâchés de rire un peu aux dépens du patron exigeant, avare et nourrissant mal. Ils prenaient leur revanche sur ces graves magistrats, qui les écrasaient de leur importance fourrée et de leur majestueuse solennité. Quelques années plus tard, les plus hardis farceurs, devenus maîtres à leur tour, greffiers, juges ou procureurs, éprouvaient le même sort, et s'y résignaient d'avance, quitte à se fâcher quand l'âge leur aurait enlevé la bonne humeur et la santé. Les sociétés dramatiques voisines ou rivales de la Basoche, celles des *Enfants sans soucy* et de l'*Empereur de Galilée*, ne se firent pas faute non plus de lancer quelques malices sur les gens de loi. Mais les meilleures satires en ce genre, il faut l'avouer, sont l'œuvre des basochiens. Depuis longtemps on chantait, au Palais comme ailleurs, un fameux couplet latin en l'honneur de saint Yves, patron des avocats :

Sanctus Yvo
Erat Brito
Advocatus,
Et non latro,
Res miranda
Populo.

Dans la farce de Jennin Landore, le principal personnage annonce qu'il vient du paradis, et raconte à sa femme et au curé qu'il n'y a vu ni sergents ni procureurs :

> Il en vint un jusqu'à la porte,
> Mais quant vint à entrer au lieu,
> Il rompit tant la teste à Dieu,
> Qu'on le chassa hors de léans.

Bientôt on ne se contenta plus d'un mot jeté en passant. Les scènes intérieures du Palais devinrent un élément de farce dramatique. Les causes grasses, morceaux friands réservés d'abord aux initiés, furent exposées aux yeux de tous. Le tribunal monta sur les tréteaux avec son cortége solennel de sergents, d'huissiers, de procureurs, de juges, d'avocats, de plaideurs et de témoins. Cette parodie d'une grave institution fut accueillie par un immense fou rire, qui durait encore au temps de Figaro.

Parmi ces indiscrets nourrissons du Palais, figure un aigre et facétieux Champenois dont nous avons déjà parlé, Guillaume Coquillart. Dans sa vie multiple d'avocat, de poëte, de magistrat et de chanoine, Coquillart avait eu à soutenir de nombreux procès ou pour les autres ou pour lui-même. Il avait plaidé contre la ville, plaidé contre les officiers du roi, plaidé contre le pape, et, comme Beaumarchais, peu satisfait de ses juges, il les mit en scène pour se venger d'eux. Le plaidoyer d'entre la *Simple et la Rusée* est une farce assez médiocre, dépourvue d'invention, d'intrigue et de mouvement : il n'y a guère de comique que le nom et le choix des personnages. C'est d'abord le juge maître *Jehan l'Estoffé*, un ancêtre de Brid'Oison, gras et lourd magistrat, qui s'endort pendant les discours des avocats, mais n'oublie jamais l'heure du dîner ni les épices :

> Mais il faut payer les espices,
> Ce sont les droictz de noz offices.

Il a pour assesseurs maître Pierre Happart, maître Oudart de Main Garnie, maître Guillaume l'Abatteur, maître Jac-

ques l'Affectié, gens recommandables, comme l'indique leur nom. Puis viennent les avocats, maître Simon, l'orateur du bon droit, bavard diffus, qui reprend haleine en répétant à tout propos : *Or çà, or çà.* Maître Olivier de *Près-Prenant*, le défenseur de la Rusée, ergoteur infatigable, qui épuise toutes les ressources de l'appel, du défaut et de l'enquête, pour entraver le jugement.

La question en litige est assez mesquine, et peu digne d'occuper un juge aussi grave que maître Jean l'Estoffé. C'est un de ces vieux procès de cœur, dont la solution revenait de droit aux cours d'Amour. Deux belles se disputent un jeune mignon leste, gentil, pimpant et libéral.

Cest amy estoit ung fricquet,
. . . . . .
Hardy, vaillant, loyal, secret.
Quant il trouvoit de nuyt le guet,
Ne failloit à frapper ou batre;
Tousjours en tuoit six ou sept,
Posé qu'ilz ne fussent que quatre.

La Simple le possédait de prime abord par franche et pure affection. La Rusée, par artifice, a tenté de le lui enlever. Cette Simple, qu'il faut bien se garder de prendre pour une ingénue, est une aimable provinciale, sans doute une de ces Rémoises chantées plus tard par La Fontaine. La Rusée ne peut être que de Paris :

Grosse courte, bien entassée,
. . . . . .
Le bec ouvert, l'œil entaillé,
Pour bien chasser à la pipée.

Ce délicat procès, qui rappelle de loin le débat de Marceline et de Susanne, dans le *Mariage de Figaro*, remplit à lui seul toute la pièce, et n'occupe pas moins de deux séances, qui forment deux actes séparés. Le premier est consacré aux plaidoiries des avocats; le second au rapport du greffier *Chasse-Marée*, et à l'audition des témoins. Ici encore, nous voyons défiler de nouveaux personnages grotesquement affublés comme dans une mascarade; l'homme d'ar-

mes, chevalier du pavé, vagabond pillard et libertin; la fille de joie,

> Dame Florence l'escornée
> A longue eschine. . . . .

le prêtre vert galant,

> Maître Bidault de Cullebutte,

l'abbesse mondaine,

> Demy-saige et demy-bigotte,

le receveur du fisc,

> Maîstre Mathieu de Hoche-prune,
> Grant cousin de Happe-la-lune.

Malgré les noms peu rassurants des juges et des témoins, le bon droit l'emporte. Tous ces coquins se conduisent en fort honnêtes gens, et donnent gain de cause à la Simple contre la Rusée. Cette lourde parodie du Palais semble bien faible à côté d'une autre farce du même genre, chef-d'œuvre de notre vieux théâtre, que Molière lui-même n'a pu faire oublier; nous voulons parler de maître Patelin.

Maître Patelin [1].

La classe des légistes, peu nombreuse d'abord, s'était rapidement accrue par l'appât de l'influence et de l'argent. Au xve siècle, les avocats pullulaient déjà comme les chanteurs au xiiie. Les causes ne leur suffisaient plus. Le Palais eut donc à son tour ses aventuriers, pauvres hères affamés, véritables *condottieri* de la chicane à la recherche d'un procès et d'un habit. Telle est l'histoire de maître Patelin.

Quel est l'auteur, le berceau, la date de cette créa-

1. Nous adoptons l'orthographe suivie par M. Génin, qui fait venir ce mot de *Patte* et supprime l'h.

tion? Nul ne le sait au juste. Vingt fois le problème a été posé, discuté, et jamais résolu. Chose curieuse ! cette bonne fortune de l'esprit français, ce petit chef-d'œuvre qui eût suffi pour illustrer éternellement son auteur est resté anonyme, quand tant d'autres écrivains ont à subir le poids d'une accablante paternité. Tout récemment encore, les critiques les plus ingénieux, les mieux armés de preuves, MM. Génin, Magnin, Littré, ont engagé sur ce point, dans le *Journal des Savants*, une profonde discussion, au terme de laquelle chacun a gardé son opinion. Les uns attribuent ce poëme à Pierre Blanchet, les autres à Antoine de La Salle ; ceux-ci en font honneur aux clercs de la Basoche, ceux-là aux Enfants sans soucy. La Normandie et l'Ile-de-France se disputent la gloire de l'avoir vu naître. Quant à la date, elle flotte indécise entre le règne de Jean le Bon et celui de Louis XI. Pour notre part, nous croyons que M. Villemain, sans se donner beaucoup de peine, sans remuer beaucoup de textes, a su trouver ou plutôt deviner le véritable auteur. Quel est-il donc? Personne, ou plutôt tout le monde. Patelin semble avoir eu la même destinée que Renart. Une fois lancé dans la vie, ce personnage hâbleur et amusant y a fait fortune. Il s'est enrichi, sur la route, de l'esprit de tous les passants. On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe : voilà pourquoi, sans doute, il a fait si bonne provision de joyeux traits et de malins tours. A vingt ans de distance, ses premiers pères ne l'eussent peut-être pas reconnu, tant ils l'auraient trouvé grandi, façonné, embelli. Les titres mêmes des différentes éditions de Patelin semblent indiquer une série de transformations. L'auteur de la *Bibliothèque du théâtre français* nous en a conservé la liste [1]. Il est probable que cette farce très-ancienne a été plusieurs fois reprise et retouchée dans le cours du moyen âge. Pierre Blanchet, l'un des auteurs présumés, lui aura peut-être fait subir, vers la fin du xve siècle, un travail de rénovation comparable à celui

1. *Maître Pierre Pathelin* à cinq personnages. *Le nouveau Pathelin* à trois personnages. *Le testament de Pathelin* à quatre personnages. *Maître Pierre Pathelin et son jargon* à cinq personnages.

qu'exécutèrent deux siècles et demi plus tard Brueys et Palaprat. La légende de Patelin, dans son entier, forme une espèce de trilogie ; elle se divise naturellement en trois parties, nous dirions volontiers en trois branches distinctes. La première contient l'histoire de Patelin qui, n'ayant point d'argent, se procure un habit aux dépens de son voisin Guillaume Joceaulme : bon tour imité de Renart, volant trois jambons à Ysengrin, et renouvelé plus tard par Villon, quand il escroqua le panier du marchand de poisson, laissant sa dupe aux prises avec le pénitencier de Notre-Dame :

> C'estoit la mère nourricière
> De ceulx qui n'avoyent point d'argent,
> A tromper devant et derrière
> Estoit ung homme diligent [1].

Comme Renart, l'avocat besoigneux est réduit à inventer chaque matin quelque expédient pour subsister. Personnage à la mine grave, sèche, fûtée, il a tous les talents nécessaires pour réussir dans un monde de benêts et de fripons : nez fin, œil pénétrant, main vive, jambe leste, parole mielleuse, esprit fécond, probité peu sévère. Pourtant il est resté pauvre : grâce à son habit râpé, il voit tout le monde, sa femme elle-même, l'avide et rusée Guillemette, douter de son talent :

> Maintenant chascun vous appelle
> Partout advocat *dessoubz l'orme* [2].

Piqué au vif, Patelin jure qu'il aura le soir même un habit, et sa femme, qui n'en croit rien, une robe neuve. Il s'en vient rôder tout doucement, en se frottant les mains, autour de la boutique de son voisin le drapier : la porte est ouverte ; il entre enveloppé de rondeur et de bonhomie, faisant gros dos, patte de velours, et s'enquérant de la santé de toute la maison.

Ce patelinage lui réussit. La grosse figure béate du riche et vaniteux drapier s'épanouit d'aise, quand l'astucieux cau-

1. Villon, *Repues franches.*
2. Inoccupé.... *Attendez-moi sous l'orme.*

seur prétend retrouver en lui la majesté bourgeoise de son père, feu M. Guillaume Joceaulme :

Qu'estoit-ce ung bon marchant et sage !

et les charmes défunts de sa tante, la bonne Laurence, une beauté du temps jadis, qui était

Et grande, et droite, et gracieuse.

Tout en devisant de la sorte, le compère laisse errer négligemment sa main sur une pièce de drap à sa portée :

Que ce drap icy est bien faict !
Qu'est-il souef, doulx et traitis[1].

Mais il n'est pas venu pour acheter ; il a mis de côté quatre-vingts écus destinés au remboursement d'une rente ; car il fait des économies. Pourtant, la couleur du drap lui plaît ; il a besoin d'un habit, sa femme d'une robe. Encore un peu, et il finirait par laisser au drapier vingt ou trente de ses beaux écus serrés à la maison. Le marché s'engage. Patelin débat le prix comme un homme qui compte bien payer. Avec une loyauté digne des anciens jours, il commence par donner le denier à Dieu :

Vecy ung denier : ne faisons
Rien qui soit où Dieu ne se nomme.

Il n'y manque que le signe de croix. Enfin, le drap mesuré et plié a passé sous le bras de l'avocat, malgré les offres et les protestations défiantes de M. Guillaume, qui voudrait aller lui-même porter la marchandise, et recevoir l'argent. Patelin ne souffrira pas qu'il se dérange ; il l'engage à venir le soir même chercher son dû et manger en bon voisin une oie grasse, que sa femme doit mettre à la broche. Bientôt il rentre triomphant à la maison, en riant de la crédulité du marchand, qu'il se promet de ne pas payer. Le drapier, non

1. Souple.

moins fripon, s'applaudit d'avoir vendu pour vingt-quatre sous du drap qui n'en vaut pas vingt. Aussi a-t-il hâte de tenir cet argent mal acquis.

Il frappe à la porte de l'avocat, et croit déjà flairer l'odeur de l'oie grasse, dont il va se délecter. Au lieu de la table mise, il trouve Guillemette baignée de larmes, près du lit où son mari est cloué, dit-elle, depuis onze semaines. Le marchand tombe de son haut, et proteste que Patelin sort de chez lui, qu'il vient de lui acheter du drap, qu'il l'a invité à dîner. Guillemette continue à se désoler, puis se fâche et s'emporte à mesure que le drapier élève la voix en réclamant son argent : elle lui crie à tue-tête de ne pas parler si haut, et lui demande s'il n'a pas honte à son âge de venir ainsi *flagorner* et *rigoler* dans la maison d'un pauvre malade. A bout de larmes, de supplications et de menaces, la commère joue la pudeur alarmée : elle représente à M. Guillaume que sa visite prolongée peut la compromettre, la perdre de réputation.

> Moult de gens pourroient gloser,
> Que vous venez pour moy céans..

Le tenace drapier, plus occupé des charmes de sa marchandise que de ceux de dame Guillemette, répond qu'il n'a pas le temps de songer à de semblables bagatelles. Pourtant il commence à lâcher prise. Patelin, qui s'amusait tout bas de cette scène, vient en aide aux larmes de sa femme ; il feint d'avoir la fièvre chaude, et bat si bien la campagne dans tous les patois, normand, picard, champenois, provençal et même turc, que le pauvre M. Guillaume étourdi et décontenancé se retire en présentant ses excuses à Guillemette.

> Pardonnez-moy, car je vous jure
> Que je cuydoie[1], par ceste ame,
> Qu'il eust eu mon drap. Adieu, dame.
> Pour Dieu qu'il me soit pardonné !

La ruse triomphe, le marchand est évincé, l'avocat garde son habit. Ici s'arrête le premier exploit de Patelin.

1. Croyais.

Au second acte, il a enfin trouvé un client, c'est Agnelet, le berger de l'infortuné M. Guillaume. Le marchand, voleur dans son commerce, est volé à son tour de tous côtés. Il a pris à son service un jeune rustre, un idiot en apparence, qu'il ne paye pas, qu'il nourrit mal, mais qui se dédommage en tuant et en mangeant ses moutons, morts, dit-il, de la clavelée. Surpris en flagrant délit, Agnelet est traduit devant le juge. Ce lourdaud est au fond un maître fripon: tout en jurant d'un air sournois par son *doux maître*, tout en protestant qu'il n'entend rien à ces procès et à ces *ajourneries*, il a cependant l'esprit d'aller frapper à la porte de Patelin. La scène de la consultation entre l'avocat et son client est un chef-d'œuvre d'observation et de vrai comique. Le rustre, défiant et avisé, demande en clignant de l'œil s'il doit tout dire à son défenseur:

Diray-je tout?

Et Patelin de répondre d'un ton sentencieux et protecteur :

Dea seurement!
A son conseil doit-on tout dire.

Agnelet avoue donc qu'il a bien et dûment volé son maître, qu'il a été pris par lui sur le fait, qu'il lui est impossible de le nier. Sa cause est des plus mauvaises; mais les avocats sont si habiles, et puis il payera si largement son défenseur en beaux écus à la couronne, que M. Guillaume pourrait bien avoir tort, tout en ayant cent fois raison:

Je sçay bien qu'il a bonne cause :
Mais vous trouverez bien tel clause,
Si voulez, qu'il l'aura mauvaise.

Patelin n'en doute pas non plus, pourvu qu'on le paye:

Donc auras-tu ta cause bonne,
Et fust-elle la moitié pire,
Tant mieulx vault!. . . . .

A la bonne heure! voilà qui est parler en homme du métier.

De nos jours, les avocats embarrassés plaident la folie. Patelin est l'inventeur d'un cas voisin, il plaidera l'idiotisme. Il conseille donc à son client d'aller seul devant le juge, et de répondre à toutes les questions par le cri de *bée*, en imitant ses moutons. Lui-même se rend de son côté à l'audience, sans avoir l'air d'y être appelé; là, ému de pitié, il s'offre comme avocat bénévole du pauvre idiot qui ne peut se défendre. Le juge lui représente qu'Agnelet est un maigre client, *de peu d'acquêt*. Mais qu'importe ? Patelin sait que le patronage des malheureux est un privilége de son état; il plaidera pour l'amour de Dieu :

> Aussi n'en veul-je rien avoir.
> Pour Dieu soit!

Cependant M. Guillaume Joceaulme est arrivé tout rouge, tout furieux du double vol dont il vient d'être victime. La vue de Patelin, qu'il croyait mort et qui se cache avec son mouchoir la moitié du visage, sous prétexte de fluxion, achève de l'exaspérer. L'histoire des moutons et celle des six aunes de drap se mêlent, s'embrouillent, s'entortillent dans sa tête d'une façon si grotesque et si confuse, que le juge sue, souffle, n'y voit goutte, et s'écrie plein de colère :

> . . . . . Sommes-nous becjaunes [1]
> Ou cornards ?....
> . . . . . .
> Qu'est cecy ? Vous entrelardez
> Puis d'ung, puis d'aultre; somme toute,
> Par le sang bieu, je n'y vois goute.
> Il brouille de drap et babille
> Puis de brebis, au coup la quille!

Mais il a beau lui répéter :

> Suz revenons à ces moutons!

le malheureux drapier s'enfonce et s'embarrasse de plus en plus dans un interminable coq-à-l'âne. Enfin, sur les conclusions de Patelin, le juge, pressé d'en finir, déboute Guillaume

1. Nom donné aux apprentis clercs.

de sa plainte en le taxant de folie, et renvoie Agnelet absous comme un pauvre idiot innocent. Le procès est gagné : l'heure de la reconnaissance, des beaux écus à la couronne est venue. Patelin croit déjà les tenir. D'une voix douce et caressante, il appelle à lui son cher Agnelet. Mais le rustre se souvient de la leçon qu'il a reçue, et paye son défenseur de la même monnaie que le juge, en lui répondant *bée*. L'avocat s'emporte : tous ses reproches, ses cris, ses menaces et son éloquence viennent échouer devant l'imperturbable *bée* du berger fripon. Patelin est obligé d'avouer qu'il a trouvé son maître :

> Par sainct Jehan tu as raison,
> Les oisons mainent les oes paistre !
> Or cuydoy je estre sur tous maistre
> Des trompeurs d'icy et d'ailleurs.
> . . . . . .
> Et ung bergier des champs me passe !

Ce dernier vers contient la morale de toute la pièce. Au milieu de ce monde d'escrocs et de dupes, les temps sont devenus durs même pour les habiles, les oisons mènent les oies paître, les clercs se laissent prendre par les ignorants, les avocats par les rustres, les sages par les fous, comme Louis XI à Péronne :

> Car c'est double plaisir de tromper le trompeur.

Ces deux actes forment l'ancienne et primitive farce de Patelin. Le texte, tel qu'il nous est parvenu, est de la même main. Tout y révèle un observateur profond et ingénieux, un écrivain habile à lancer le trait, à nouer le dialogue, et vraiment doué du génie comique. Molière seul l'a surpassé : Regnard et Beaumarchais n'ont pas fait mieux. Le *Testament de Patelin*, œuvre postérieure, est loin de mériter les mêmes éloges. Pourtant cette pièce vaut encore la peine d'être étudiée à titre d'appendice ou de conclusion. Au terme de cette vie d'expédients et de friponneries, Patelin est devenu un grave magistrat, comme Renart est devenu pape. Il n'a pas

gagné non plus à cette métamorphose. En échangeant sa robe trouée d'avocat contre la robe fourrée du juge, il a perdu la moitié de sa verve et de sa gaieté. Comme Renart et Figaro, à la fin de leur carrière, il s'est fait pesant, radoteur et chagrin par ennui ou par devoir de position. Malgré tout, sa popularité durera longtemps encore : il restera sur la scène le héros connu et préféré du public ; il survivra aux périlleuses épreuves des remaniements et des résurrections. Rabelais lui empruntera une partie de ses locutions, de ses proverbes et de ses bons tours. Son nom rappellera un type désormais ineffaçable, et, grâce à lui, la langue s'enrichira de deux mots nouveaux et expressifs, *patelinage* et *pateliner*. Après ce chef-d'œuvre de la farce bourgeoise, que peut-on citer dans le même genre ? Il faut arriver à la farce politique : encore n'a-t-elle rien produit de comparable, à beaucoup près.

CHAPITRE XXIII

COMÉDIE POLITIQUE

Son antiquité. — Les États de 1484. — L'Ancien Monde. — Le Nouveau Monde. — Pierre Gringore : Aristophane à Paris. — Le Jeu du Prince des Sots.

Malgré sa longue enfance, le théâtre s'était emparé de bonne heure des questions politiques ou religieuses, qui agitaient la société. Dès le commencement du XIIIe siècle, un troubadour, Anselme Faydit, écrivait et faisait représenter à la cour de Boniface, marquis de Montferrat, ami du comte Raymond et fauteur des Albigeois, un drame satirique intitulé l'*Hérésie des Pères*[1]. Adam de La Halle lui-même, dans le *Jeu de la Feuillie*, tout en gourmandant les bourgeois et bourgeoises d'Arras, se permettait de critiquer une bulle récente du pape Alexandre IV : son compatriote Jean Bodel mêlait au miracle de saint Nicolas de nombreuses allusions au désastre de la Massoure. Quelques années plus tard, le *Jeu et complainte de Pierre de la Broce*[2] était une espèce de satire dramatique, écrite à l'instigation de la noblesse contre ce barbier devenu ministre et favori intime de Philippe III. Sous le règne suivant, au milieu des querelles avec le Saint-Siége, tandis que les clercs de la Basoche et les écoliers de l'Université conduisaient à travers les rues de Paris la procession du Renart, un rimeur provençal, Luco de Grimauld, composait plusieurs comédies où le pape et René d'Anjou étaient vivement atta-

1. *Histoire du théâtre français*, par les frères Parfaict, t. I.
2. Publié par Achille Jubinal ; librairie Techner, 1835.

qués. L'absence à peu près complète de documents sur ces premières ébauches de comédie politique nous condamne à de simples conjectures, pour toute la durée du XIVe siècle et la première moitié du XVe. On n'a conservé aucun de ces drames armagnacs et bourguignons, empreints de toutes les passions du temps : calomnies en action, qui avaient tour à tour pour dénoûment l'assassinat de Louis d'Orléans et de Jean sans Peur. Ils ressemblaient sans doute à ces farces furieuses que huguenots et catholiques échangeaient un siècle et demi plus tard, comme autant de coups de pistolet, entre les journées de Dreux et de Montcontour : chaque parti injuriait et déshonorait le parti contraire, en attendant qu'il pût l'immoler. L'histoire des lettres n'a pas beaucoup à regretter la perte de ces œuvres, où la colère tenait plus de place que l'esprit.

Le théâtre, redevenu plus calme sous Charles VII, trouva dans Louis XI un protecteur. Par reconnaissance, et aussi par crainte, il dut s'imposer une prudente réserve à l'endroit des matières politiques, surtout à mesure que le roi vieillissait. Son audace se réveilla au milieu des troubles de la minorité. Les États de 1484 venaient de s'ouvrir : les trois ordres, écrasés sous la main du vieux despote, arrivaient avec leurs cahiers pleins de griefs et de doléances. Le seigneur de La Roche, député de Bourgogne, ne fut pas le seul à faire entendre quelques-unes de ces hardies vérités, qui réjouissaient plus tard le cœur de Mézerai. Le tiers état n'avait guère d'autre droit que de se plaindre : il en usa largement, pour accuser non plus seulement le pouvoir royal, mais les ordres privilégiés, le clergé et la noblesse, qui lui laissaient porter le faix des impôts, et payer en outre les frais de leurs rivalités, de leurs complots et de leurs prétendues ligues du bien public. Le théâtre se fit l'écho de ces récriminations ; animé d'un esprit bourgeois et libéral, il prit la défense du *pauvre Commun*. Peut-être faut-il rapporter à cette époque, ou du moins aux souvenirs qu'elle avait laissés, une farce politique dont les trois principaux personnages sont *Église*, *Noblesse* et *Povreté*. Les deux premières, grandes da-

mes fort glorieuses et fort entêtées de leurs priviléges, s'annoncent magnifiquement :

ÉGLISE.

C'est moy, c'est moy qui suis la mère Église,
C'est moy, c'est moy qui fais seule à ma guise.
Je sauve et damne à mon intencion.

. . . . . .

NOBLESSE.

C'est moy qui suis Noblesse la grant dame,
Qui n'ay jamais soucy ne crainte d'âme.
Soit bien, soit mal, comme il me plaist est faict [1].

Povreté arrive à son tour, maigre, sèche, pâle, mal vêtue, répétant d'un air piteux et d'une voix dolente :

C'est moy qui suis Povreté simple et fresle,
C'est moy en qui famine, deuil, se mesle,
Soucy, travail et désolacion.

La pièce, dépourvue d'intrigue comme la plupart des moralités, n'est que le développement dramatique de cette vieille maxime d'Horace renouvelée depuis par La Fontaine :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi :

Hélas ! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands.

Église et Noblesse ont sali leur linge et veulent le mettre à la lessive. Elles ont fait choix de *Povreté* pour le laver : celle-ci accepte, car elle a besoin de gagner sa vie en travaillant. Il lui faut suer à la peine, tant le linge est couvert des taches de simonie, de luxure, d'avarice, de lâcheté, de trahison, etc. Enfin, elle frotte et frotte si bien qu'elle le nettoie ou à peu près, l'étend, le fait sécher au soleil et le rapporte sur son dos. L'ouvrage achevé, la bonne servante réclame son salaire ; mais on l'accueille en se moquant d'elle. Église la toise d'un air superbe :

Tu es trop povre crocheteur
Pour porter quelque bénéfice.

1. Génin. Préface de *Maître Patelin*.

Alors, toute confuse, elle se retourne vers Noblesse et lui crie à mains jointes :

Ayez pitié de Povreté.

Mais Noblesse invoque l'antiquité de la coutume, ce précieux fondement de tous les abus :

Puisque tousjours as povre esté,
De nous deux porteras le faix.

Et les deux grandes dames s'en vont riant et chantant, comme don Juan quand il a congédié M. Dimanche. *Povreté* reste seule en proie à ses tristes réflexions. A quoi rêvait-elle alors? Nul ne s'en doutait; elle-même l'ignorait peut-être : trois siècles plus tard, après y avoir bien pensé, elle le savait.

De pareils divertissements pouvaient mener loin les acteurs et le public. A peine tolérables au sein d'une démocratie, il fallait les embarras d'une minorité ou la bonhomie politique d'un Louis XII pour les rendre un instant possibles en face de la royauté. Un mot imprudent avait excité la colère de Charles VIII, et fait suspendre les représentations de la Basoche. A l'avénement du nouveau roi, les clercs relevèrent triomphalement leurs tréteaux. Une des meilleures soties politiques qui nous soient restées signala cette résurrection. Elle a pour titre *le Vieux Monde*. On connaît la piquante allégorie sous laquelle Aristophane a personnifié le peuple athénien dans la comédie des *Chevaliers*, le type de ce *Démos*, vieillard grondeur et un peu sourd, vain, sensuel, crédule, bon homme au fond, mené et volé par ses esclaves. Le *Monde* est fait à son image : lui aussi est un vieillard décrépit, ennuyé, qui tousse, crache, bâille et s'écrie en hochant la tête :

C'est grant pitié que de ce povre monde [1] !

Abus arrive et lui conseille de prendre du repos : il s'apitoie sur ses fatigues et le cajole d'une voix qui rappelle

1. *Histoire du théâtre français* par les frères Parfaict, t. II.

Cléon disant à Démos : « Va au bain, prends un morceau, mange, bois et reçois les trois oboles. » Après quelque résistance, le bonhomme Monde se laisse faire, se conche et s'endort. Abus s'est chargé de tout conduire pendant son sommeil. Il profite du moment pour appeler à lui la bande des Sots, ses amis. Le premier qui accourt est *Sot Dissolu*, habillé en homme d'Église [1], l'œil allumé, le teint vermeil, chantant ce vieux refrain connu de tous :

Voule, voule, voule, voule :
Vole, vole, vole, vole.

Abus lui donne bientôt pour compagnon *Sot Glorieux*, fanfaron bruyant, vêtu en gendarme, qui s'annonce en criant d'un air comiquement terrible :

A l'assault, à l'assault, à l'assault, à l'assault!
A cheval, sus en point, en armes!

Puis *Sot Corrompu*, au nez fin, à la démarche discrète sous sa robe de procureur; *Sot Trompeur*, avec sa grosse face béate et sournoise de marchand; *Sot Ignorant*, grand niais qui va chantant sans comprendre :

Et Dieu la gard', la vart, la bergerette,
Et Dieu la gard... ra ta ta hou.

Enfin *Sotte Folle*, enragée bronillonne, qui persuade aux autres sots de tondre le vieux Monde endormi. L'avis est adopté ; mais le bonhomme tondu semble si laid, qu'on le chasse honteusement. L'assemblée des Sots convient de bâtir un autre monde : chacun donne son opinion; mais là on ne s'entend guère mieux qu'aux séances des États généraux. « De quelle qualité le voulez-vous? s'écrie Abus, ne sachant auquel entendre.

1. Cette satire ne s'adressait qu'aux membres corrompus du clergé. Il n'entrait dans la pensée ni des acteurs ni du public, d'attaquer l'Église elle-même, pas plus que Molière ne songeait à diffamer la noblesse en représentant un don Juan athée et un Dorante fripon. Le clergé subissait la loi commune et ne s'en fâchait point. Durant tout le moyen âge, nous avons vu que les moines et les abbés ne se gênaient pas pour médire de leurs confrères. Cette liberté disparut avec la Réforme : le rire alors cessa d'être innocent et devint suspect d'hérésie.

SOT DISSOLU.

Chault.

SOT GLORIEULX.

Froit.

SOT CORROMPU.

Sec.

SOT TROMPEUR.

Humide.

SOT IGNORANT.

Pluvieulx.

SOTTE FOLLE.

A tous vens, tousiours variable. »

Après ces longs préambules, Abus propose de lui donner pour fondement *Confusion* : lui-même dirigera les travaux à titre d'architecte; chaque sot fournira son pilier à l'édifice. Sot Dissolu commence le sien : quelle base va-t-on lui donner? *Chasteté*, dit Sot Glorieux; mais Sotte Folle fait observer :

Que Chasteté et gens d'Église,
Ne se cognoissent nullement.

Accusation étrange, que la liberté du théâtre et les mœurs du temps peuvent seules expliquer. N'oublions pas qu'à la même époque, Georges d'Amboise était obligé d'assiéger avec une armée le couvent des Jacobins qui, après avoir chassé et battu les commissaires du Légat, refusaient de rentrer dans la règle. Les écoliers de l'Université étaient venus leur prêter main forte, en faveur du droit d'asile qu'ils accordaient aux clercs, aux dames et au bon vin. *Dévotion*, *Oraison*, *Humilité*, sont rejetées tour à tour comme pièces de rebut, et le pilier se trouve ainsi composé :

Ypocrisie, ribaudise,
Apostazie, lubricité,
Symonie, irrégularité.

Puis vient le tour de Sot Glorieux : Noblesse n'a pu trouver place dans son pilier; on y substitue « ung gros tronson de Lascheté nouvellement arrivé de Sens.—Comment donc! demande Sot Glorieulx, je croyais qu'elle ne venait que de Naples. » Allu-

sion évidente aux événements de la dernière guerre. *Libéralité* n'est pas mieux reçue, et se trouve remplacée par *Avarice* :

Libéralité interdicte
Est aux nobles par avarice.
Le Chief mesme y est propice.

Ces vers désignaient clairement le roi ; il ne s'en fâcha pas, sachant bien que le peuple lui saurait gré de cette économie, dont murmuraient quelques courtisans; il souffrit même qu'on le mît personnellement en scène sous les traits d'un vieillard malade, la tête enveloppée et les pieds dans ses pantoufles, avalant de l'or potable.

Chaque sot construit ainsi son pilier avec les vices de son état. Sot Corrompu ne peut s'accommoder de *Justice* ; on va chercher *Corruption*, qui loge au Palais, dans la grande salle, avec les chaperons fourrés. Sot Trompeur entasse l'un sur l'autre *Usure*, *Larcin* et *Fausse-Mesure*. Cependant Sot Ignorant, c'est-à-dire le Peuple, s'impatiente et se plaint qu'on l'oublie. On lui propose *Innocence*, *Simplicité*, *Obéissance* ; mais il n'en veut point, et préfère *Murmure*, *Fureur* et *Rébellion*. Quand tous ces piliers sont debout, on place dessus une grosse boule, qui représente le *Monde Nouveau*. Alors un débat s'engage entre les sots pour savoir qui possédera la main de Sotte Folle. Dans leur empressement, ils culbutent le frêle édifice qu'ils viennent d'élever. Abus, furieux, les renvoie tous dans le sein de leur mère, *Confusion*. Le théâtre est jonché de débris. Alors le Vieux Monde reparaît. Debout sur les ruines de ce Monde nouveau, qui prétendait le remplacer, il déplore l'imprudence des jeunes sots rentrés sitôt dans le néant, et engage les assistants à profiter de leur exemple. La pièce se termine de la façon la plus édifiante : l'auteur demande pardon au public des traits un peu vifs qui ont pu lui échapper, et témoigne de ses bonnes intentions en souhaitant à tous le Paradis :

A Dieu, qui vous doint Paradis !
Deo gratias.

Cette moralité, malgré les hardiesses dont elle était semée, contenait au fond une pensée conservatrice et toute favorable à la royauté. Elle enseignait en riant, avec la haine des abus, l'amour de l'ordre, de la paix, et surtout l'horreur de Confusion. La chute de ce monde improvisé par les sots était-elle une condamnation des chimères et des promesses trompeuses, auxquelles s'était laissé prendre tant de fois l'opinion publique? Était-ce une parodie de ces États généraux toujours assemblés à grand bruit, pour bâtir des châteaux de cartes? Fallait-il y voir au contraire une censure indirecte de certaines réformes introduites par le roi dans les finances, la justice, l'Église et l'Université? Il est difficile de le décider. La farce émancipée, dans l'effervescence de la joie et de la liberté, touchait un peu à tout, frappant de droite et de gauche sur les abus et sur les réformes, sur le peuple et sur le roi, et laissant à chacun le droit de rire aux dépens de son voisin. Ce fut le parti que prit Louis XII : il rit de bon cœur, malgré les observations de quelques esprits chagrins. Peu de temps après, il octroya à Gillarot d'Asnières, Empereur de Galilée, un don de quinze livres tournois comme témoignage de sa bienveillance envers le théâtre. Lui, qui accueillait si mal les remontrances du Parlement et de l'Université, il écoutait volontiers celles de la Basoche. L'opposition lui déplaisait chez de graves docteurs, de sages conseillers à longue barbe, qui devaient peser toutes leurs paroles : elle l'amusait et l'instruisait dans la bouche de ces jeunes étourdis, dont les malices étaient sans conséquence. Un jour pourtant sa bonne humeur se lassa : il s'agissait de sa femme. « Diable m'emporte ! avait-il dit en parlant des clercs, qu'ils disent de moi ce qu'ils voudront, mais qu'ils respectent les dames ! » Louis XII ne s'inquiétait guère alors de cette pauvre Jeanne aussi bonne que contrefaite, qu'il avait répudiée si vite à la mort de Charles VIII[1] ; il songeait à sa nouvelle épouse, Anne de Bretagne, dont il raffolait, et dont la France n'était pas aussi éprise

1. Voy. l'intéressante histoire de Louis XII par M. P. Lacroix (Bibliophile Jacob).

que son roi. Dans une entrée solennelle qu'elle fit à Paris, l'an 1504, Anne put se convaincre qu'elle n'était pas aimée. Après le froid accueil de la foule, il lui fallut subir une représentation de la Basoche, où elle vit figurer son ennemi mortel, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, alors en prison. Un de ces effrontés moqueurs osa même raconter l'histoire *d'un Maréchal qui avait voulu ferrer un Ane, et en avait reçu un si grand coup de pied, qu'il s'était vu jeter hors de la Cour.* L'allusion était sanglante, et, qui pis est, spirituelle. Le rouge monta au visage de la reine : la cour se tut, embarrassée; les poëtes gagés, abbés, valets de chambre et chroniqueurs, cherchèrent, pour riposter, une épigramme qu'ils ne trouvèrent point. Louis XII, exaspéré de l'outrage fait à sa dame, fit arrêter et fouetter quelques-uns de ces maudits *languards*. Mais sa colère passa.

De nouvelles complications au dehors hâtèrent la réconciliation du roi et de la Basoche. Au milieu des imbroglios de la politique italienne, Louis XII avait fait preuve d'une honorable incapacité. Attiré dans un piége par Ferdinand d'Aragon, il avait perdu le royaume de Naples plus vite qu'il ne l'avait conquis; indignement trompé par son bon ami le cardinal Ascanio Sforza, il avait dépensé cent mille ducats pour faire nommer un pape italien, en croyant assurer l'élection de Georges d'Amboise. Alexandre VI avait eu pour successeurs d'abord Pie III, puis Jules II, le plus remuant des politiques et le plus batailleur des souverains. La France s'était vue jouée dans les conseils de la diplomatie et dans le conclave des cardinaux : les Enfants sans soucy entreprirent de la venger, elle et son roi, de tant de mécomptes. Un vieux levain de discorde existait entre les deux cours de Rome et de Paris, au sujet de la Pragmatique. L'Université, gardienne des libertés gallicanes, grondeuse, hargneuse et querelleuse de profession, d'autant plus jalouse des priviléges du pape que les siens venaient d'être restreints, jetait les hauts cris à chaque nouvel empiétement. Le roi et son ministre voulaient le maintien de la Pragmatique ; mais Georges d'Amboise, aux prises avec les jacobins et les universitaires, crai-

gnait de doubler le nombre de ses ennemis, en irritant le pape. Louis XII ménageait encore cet allié apparent, qui le détestait et le trahissait en secret. A la veille d'être abandonnée par ses tuteurs naturels, la pauvre Pragmatique monta sur les tréteaux pour y faire ses doléances. Elle parut dans une assez médiocre sotie attribuée à Jean Bouchet, et représentée par les écoliers sur la place Saint-Étienne :

> L'unzième de juin *en Attique*,
> Mil cinq cens huit sous la tente
> De l'université plaisante[1].

Plaisante ! C'est elle du moins qui l'affirme ; car la pièce permet d'en douter. Elle a pour titre *le Nouveau Monde. Bénéfice Grant* est devenu vacant. L'*Ambitieux*, effronté solliciteur, arrive en grande hâte près du cardinal-légat, Georges d'Amboise, que ses réformes venaient de brouiller avec l'Université. Le légat promet de faire tous ses efforts pour séduire *Élection* et *Nomination*. Mais il faudrait d'abord faire entendre raison à *Pragmatique*. Or, la dame a la tête un peu dure, et refuse de rien écouter. Pour en finir, on va chercher *Père Sainct*, qui arrive portant un bâton sous sa robe et baragouinant en italien :

> Je tiegno presto lo mio bastonne.

Il en assène un si violent coup sur la tête de Pragmatique, qu'elle tombe en criant :

> Ha ! Dieu ! ha ! povre Pragmatique !

Élection et Nomination se réfugient alors en pleurs auprès de leur aïeule *Université*. La pièce se termine par un appel au roi contre les prétentions de la cour de Rome :

> D'un cop de lance rens la moy toute étique,
> Remettant sus du tout la Pragmatique.

Ce coup de lance que réclamait la belliqueuse ardeur des

1. Il existe une moralité latine sur le même sujet, Bibl. impér., n° 8402.

écoliers fut porté trois ans plus tard. Jules II, satisfait d'avoir abaissé Venise, s'était brusquement retourné contre la France. Lui-même, le casque en tête, venait d'ouvrir la campagne au cœur de l'hiver, après avoir fulminé une sentence d'excommunication contre tous ceux qui résisteraient à ses invincibles soldats. Louis XII hésitait encore ; arrêté par les frayeurs dévotes, les larmes et les supplications de sa terrible Bretonne, il convoquait un concile à Tours pour savoir s'il lui serait permis canoniquement de riposter aux boulets du pape, qui battaient les murs de la Mirandole. Plus expéditifs et plus hardis que les évêques, les basochiens se chargèrent de rassurer la conscience du roi. A la veille d'entrer en lutte avec le chef de la chrétienté, Louis XII, comme jadis Philippe le Bel, n'était pas fâché de rallier autour de lui toutes les forces de l'opinion publique, de joindre à l'approbation des docteurs la voix de cette bruyante jeunesse : avec elle, il se sentait plus de courage pour répondre à l'Europe, et surtout à sa femme. Déjà un de ses poëtes de cour, Jean Lemaire, avait lancé un violent manifeste sur le *Schisme de Jules II*. Pierre Gringore compléta l'attaque. Cet Aristophane bourgeois fut le plus utile allié du roi dans cette campagne. Grâce à lui, la guerre devint nationale : l'opinion fut séduite et entraînée. Le peuple et la bourgeoisie, sincèrement catholiques au fond, une partie du clergé lui-même, après avoir si bien ri de *Mère Sotte*, suivirent résolûment la bannière royale contre le pape. Le théâtre vint en aide au concile, comme autrefois les troubadours aux prédicateurs de la croisade. Quelle était donc la valeur de l'homme qui pouvait ainsi décider un mouvement de l'opinion? Son nom et ses œuvres sont à peu près oubliés aujourd'hui; pourtant il a eu, comme tant d'autres naufragés du passé, son quart d'heure de puissance et de célébrité.

Pierre Gringore est le dernier et le plus original représentant du moyen âge au XVIe siècle [1] : il est le chef de ces

1. V. Collection Jannet. Œuvres de Gringore avec une solide notice de M. d'Héricault.

attardés qui se laissent surprendre et éclipser par le grand jour de la Renaissance. Fils d'un bourgeois de Caen, élevé dans une de ces vieilles familles où l'on se léguait avec la foi de ses pères une provision de bons exemples et de sagesse proverbiale, assaisonnée de quelques joyeux propos, il quitta, jeune encore, la maison paternelle. Comme la plupart des ménestrels et des jongleurs du temps passé, il courut le monde, visita l'Italie, vécut de cette vie besoigneuse et ambulante qui a formé tant de héros, de philosophes et de rimeurs, depuis Ulysse jusqu'à Villon. Un matin, il se trouva dans Paris, sans protection, sans argent, mais avec un bagage d'esprit, de bonne humeur et de philosophie qu'il avait recueilli chemin faisant. Il n'en fallait pas davantage pour être admis et fêté dans cette grande truanderie de la Bohême littéraire, désignée sous le nom d'*Enfants sans soucy*. Là, Gringore rencontra des farceurs de profession comme Jean du Pont Alais, de jeunes pages échappés, apprentis rimeurs, comme Clément Marot; de gais provinciaux sans feu ni lieu, débarqués la veille de Sens ou d'Auxerre, comme Roger de Collerye, le type primitif de Roger-Bontemps. Au milieu de cette joyeuse arrière-garde, qui gaspillait au jour le jour, avec plus de rimes que de raison, l'héritage appauvri des troubadours et des trouvères, il apportait, outre son esprit et sa prodigieuse fécondité, un fonds d'humeur méditative, un instinct d'ordre et de régularité bourgeoise, qui firent de lui l'homme sérieux de la société. La petite république le reconnut pour maître; elle lui conféra, comme au fou le plus raisonnable, le titre de *Mère Sotte*. Grave dignité, au nom de laquelle il se trouva investi, avec le prince des sots, du soin de veiller à l'entretien du théâtre et aux besoins de la gaieté publique. Gringore prit sa tâche au sérieux.

Le rôle de baladin ne contentait pas son ambition. Sous la robe de Mère Sotte, et à l'abri de ses oreilles d'âne, il voulut être en même temps philosophe, moraliste et politique; édifiant, instruisant, gourmandant son auditoire, discutant avec lui toutes les questions du jour, et fidèle à sa

devise : *Tout par raison.* Bien qu'il ne fût *gradué en aucune faculté*, il se piqua même d'argumenter, comme un véritable écolier de Montaigu. Ce mélange de qualités sérieuses et plaisantes, d'instinct réfléchi et de gros rire, de gravité sentencieuse et de mordante causticité, fit le succès de Gringore. Le patriotisme s'y joignit. Il devint l'homme universel, l'organisateur des plaisirs publics et le directeur de l'opinion : adoré de la confrérie, dont il était l'orgueil ; applaudi des écoliers, dont il soutenait les priviléges ; estimé de la bourgeoisie, dont il représentait les idées ; aimé du roi, dont il servait la politique ; considéré même de l'Église, à laquelle il prodiguait ses rimes pour les fêtes solennelles et les représentations de mystères. Le livre des *Folles Entreprises*, longue revue des sottises du temps passé et du temps présent, depuis les guerres d'Alexandre jusqu'aux expéditions d'Italie, révélait à travers beaucoup d'incohérence, d'obscurité et de contradictions, une portée philosophique qu'on eût cherchée vainement chez la plupart des rimeurs d'alors. L'instinct conservateur du poëte éclatait dans ce refrain du chant royal :

Ung Dieu, ung roy, une foy, une loy.

Louis XII comprit tout le parti qu'il pourrait tirer d'un tel auxiliaire : il se l'attacha. L'*Entreprise de Venise* et la *Chasse du Cerf des cerfs*[1], deux pamphlets allégoriques, dirigés l'un contre les Vénitiens, l'autre contre le pape Jules II, furent les premiers gages de cette alliance entre le poëte et le souverain. A partir de cette époque, Gringore a son rang marqué dans le monde, sa tâche, sa fonction ; il ne laisse plus sa veine s'égarer au hasard ; elle se contient et se discipline sous la main prudente du roi. Le jeu du *Prince des Sots* mit le comble à sa faveur et à sa renommée. Cette représentation, la plus fameuse dont l'histoire de notre vieux théâtre ait gardé le souvenir avant *le Cid*, eut lieu le mardi gras de l'an 1511. L'époque ne pouvait être mieux choisie. Au milieu

1. Jeu de mots sur ce titre que prenait le Pape : *Servus servorum Dei.*

des folies du carnaval, les consciences les plus timides s'émancipaient, les visages les plus graves se déridaient devant le rire de *Mère Sotte*. Huit jours d'avance, le *ban* ou *cry* de la confrérie avait été publié dans toutes les rues de Paris, à son de trompe et de tambourin. Le Prince de Sottise ouvrait un grand jubilé, où il convoquait les Sots et Sottes de tout âge et de tout état :

Sotz lunatiques, sotz estourdis, sotz sages,
Sotz de villes, de chasteaulx, de villages,
. . . . . .
Sottes dames et sottes damoiselles,
Sottes vieilles, sottes jeunes, nouvelles.
. . . . . .
Vostre prince, sans nulles intervalles,
Le mardy gras jouera ses jeux aux Halles.

S'il faut en juger par la foule des spectateurs qui répondirent à cet appel, le nombre des sots était grand alors à Paris. On s'étouffait autour des piliers des halles et des charniers des Innocents. Des estrades avaient été dressées pour les personnes de qualité, les membres de l'Université et du Parlement, les prévôts et syndics, etc. Le roi lui-même, comme l'un des sots les plus importants, vint prendre sa part de ce divertissement populaire, et rire de celui qui l'avait si terriblement excommunié. Ce jour-là Gringore, aidé de son compère le charpentier, Pierre Marchand, avait déployé tous ses talents de machiniste et de décorateur. La fécondité du poëte s'était élevée à la hauteur des circonstances; comme au temps des fêtes de Bacchus, dont le carnaval était lui-même un lointain héritage, il offrait à son public une trilogie complète formée d'une sotie, d'une moralité et d'une farce. La sotie était la grosse pièce d'attaque : ce fut par elle que l'on commença.

Au début, trois jeunes sots placés sur le devant du théâtre, et vêtus du costume traditionnel[1], s'entretiennent des affai-

1. La bibliothèque de l'Arsenal possède deux forts jolis manuscrits de cette trilogie de Gringore. La première feuille contient un dessin à la plume qui représente Mère Sotte tenant de chaque main un jeune sot vêtu d'une longue

res du temps, comme le chœur des vieillards dans les *Perses* d'Eschyle. En dépit de leur marotte et de leurs longues oreilles, ils ont tout l'air de bons bourgeois occupés à deviser devant leur porte; gens sensés, ayant pignon sur rue et pensant bien du roi :

Nostre prince est saige. — Il endure.

Premier hommage rendu à la patience du roi qu'on accusera bientôt de timidité. Chemin faisant, on en vient à causer de *la grasse injure de Bollongne*, qui a chassé la garnison française; des Espagnols, qui tendent leurs filets ; des Anglais, qui sont encore à Calais, sans qu'on sache trop pourquoi, vieux regret national souvent exprimé depuis Eustache Deschamps; et finalement de *mère Église qui entreprend sur temporalité.* Cette conversation n'est qu'un prologue, une manière de nous faire connaître le sujet de la pièce : c'est le dialogue des huissiers, le bruit des couloirs avant la séance solennelle. Cependant l'heure de l'assemblée est venue : l'action ou plutôt le défilé va commencer. Tous les spectateurs sont à leur place, silencieux et attentifs. Il ne manque plus rien que les acteurs. Messieurs les sots se font attendre. Le seigneur du Pont Alais dort encore, tant il a bien dîné la veille. Un des jeunes sots lui crie :

En bas. Seigneur du Pont Alletz!

Et tous de répéter à l'unisson :

En bas, Seigneur du Pont Alletz!

Enfin il a montré le bout de la tête. Patience! Il ne lui reste plus que son haut-de-chausses à boutonner. Bientôt il paraît au milieu des cris et des bravos : la foule a reconnu son farceur de prédilection, le vainqueur du curé de Saint-Eustache à coups de tambourin. Avec lui s'avance toute la gen-

robe et coiffé d'un bonnet à longues oreilles. Autour de ce dessiu est inscrite en lettres gothiques la fameuse devise de Gringore : *Tout par raison, raison partout, partout raison.*

tilhommerie du royaume de sottise, joueurs, ribleurs, hâbleurs, coureurs, dont le nom seul dit toutes les vertus. C'est d'abord le *prince de Nates* et le *seigneur de Joye*, aimables désœuvrés qui ont pour principale occupation

> Nopces, convis, festes, bancquetz,
> Beau babil et joyeulx caquetz.

Le *général d'Enfance*, grand joufflu qui va chantant :

> Hon hon, men men, pa pa.

Le *seigneur du Plat* et le *seigneur de la Lune*,

> Inconstant, prompt et variable,

que les gens avisés croient cousin germain du roi Ferdinand d'Aragon. Après la noblesse vient le clergé, les abbés de *Plate-Bource*, de *Frévaulx*, de *la Courtille*, libres viveurs qui ont toujours mangé six mois d'avance les revenus de leurs bénéfices. Enfin le Prince des Sots lui-même, c'est-à-dire Louis XII, bonhomme placide et goguenard, qui promène ses regards sur toute l'assemblée et s'écrie en se signant :

> Honneur ! Dieu gard' les sotz et sottes !
> Benedicite ! que j'en voy !

A ce mot, nouveaux éclats de rire, nouveau tapage : chacun a sa part du compliment, et applaudit en regardant son voisin. La séance est ouverte : tout le monde a la parole et tout le monde la prend à la fois : qui sur la paix, qui sur la guerre, qui sur le pape, qui sur les jacobins, qui sur l'Université. Au fond, malgré leur babil, tous ces sots finissent par s'entendre, approuvent la conduite du roi, et se déclarent satisfaits, hormis une certaine sotte pauvrement vêtue, à l'air rustique et mal appris : c'est *Sotte Commune*. Jadis elle s'appelait *Povreté*, et se contentait de gémir et de pleurer sous le faix, tandis qu'on chantait autour d'elle. Mais devant ce bon Prince des Sots, la voilà qui s'est enhardie : elle bavarde, elle discute, et se permet de n'être pas de l'avis

de tout le monde. C'est jour de liesse et de liberté, elle veut en profiter pour dire ce qu'elle a depuis si longtemps sur le cœur. Tandis qu'on fait autour d'elle de belles considérations sur la réforme de l'Église, sur les expéditions d'Italie et la gloire qu'en retire le roi, celle-ci secoue la tête d'un air de doute et s'écrie :

Et que ay-je à faire de la guerre?
Ne que à la chaire de Sainct-Pierre
Soit assis ung fol ou ung saige ?
. . . . . .
Je suis asseur[1] en mon villaige,
Quant je vueil, je souppe et desjeune !

Tous ces royaumes qu'on va chercher si loin ne la séduisent pas. Comme le vilain du fabliau, elle préfère un bon *tiens* à deux *tu l'auras*. Sa philosophie ressemble fort à celle du *Descroisé* de Rutebœuf et de Sancho Pança. Avec son bon sens borné, son égoïsme pacifique, peu soucieux de gloire et d'aventures, elle ne voit pas la nécessité d'aller mourir du poison ou de la fièvre au delà des monts, et se demande à quoi bon

Tant d'allées et tant de venues,
Tant d'entreprises incongnues,
Appoinctemens rompuz, cassez ?

Un des sots fait remarquer en haussant les épaules que

Tousjours la Commune grumelle !

Grommeler en effet avait été sa seule ressource durant des siècles. Elle en avait si bien pris l'habitude, qu'elle ne pouvait plus y renoncer. De quoi se plaignait-elle pourtant? Était-ce elle qui portait la cuirasse, qui s'en allait chevaucher à travers les neiges des Alpes ?

Tu n'as ne guerre, ne bataille.

1. Assuré, tranquille.

Sans doute; mais après les grandes passes d'armes, les beaux coups de lance des La Palisse et des Bayard, venait l'inévitable quart d'heure de la gloire à payer; et Sotte Commune trouvait parfois que cette gloire coûtait un peu cher. Les autres avaient l'honneur; elle, les charges :

En fin je paye tousjours l'écot.

Il est vrai qu'elle se hâte d'ajouter pour réparer sa hardiesse :

Je parle sans sçavoir comment :
A cella suis acoustumée.

Cependant plus d'un spectateur refusait de l'en croire sur parole, et restait de son avis. Le roi lui-même y trouvait une leçon. Après avoir traversé l'Italie sous une pluie de fleurs, humé l'encens des prélats, les compliments des dames, les dithyrambes des poëtes, il lui suffisait de prêter un instant l'oreille pour comprendre qu'un bon édit sur les finances serait plus utile au peuple que la conquête de Naples et de Milan.

Sotte Commune avec ses grosses naïvetés menace d'avoir raison contre tous les sots ses confrères : il est temps qu'elle s'arrête; son babil finirait par devenir séditieux. Elle est brusquement interrompue par un nouveau personnage, dont la venue soulève un tonnerre d'applaudissements. C'est Gringore en personne, Gringore ou plutôt Mère Sotte vêtue des habits de l'Église. Elle a pris ce déguisement pour n'être pas reconnue. Vive, insinuante, coquette, intrigante, elle arrive avec de douces paroles sur les lèvres, de l'argent dans ses poches, et de belles promesses à tous venants. Les deux conseillères habituelles de Jules II, *Sotte Fiance* et *Sotte Occasion* l'accompagnent. Elle est fraîchement débarquée d'Italie, d'où elle rapporte une drogue nouvelle, la trahison :

La bonne foy, c'est le vieil jeu.

Son médecin, maître Bonnet, juif converti attaché à la cour du pape, lui en a prescrit l'usage pour corrompre les gens

dont elle a besoin. Son plan est tracé : elle vient mutiner la noblesse et le clergé contre le prince :

> Je trouveray invention
> De mutiner princes, prélatz.

Tout d'abord elle appelle et cajole doucement les abbés de Frévaulx, de la Courtille, de Bourse-Plate, et leur promet qu'ils seront cardinaux :

> Vous aurez en conclusion
> Largement de rouges chappeaulx.

Ceux-ci se laissent séduire. Mais les seigneurs, qui auraient cependant grand besoin de ses largesses pour réparer les misères de leur pourpoint, refusent de l'écouter et restent fidèles au roi. Mère Sotte, furieuse de voir ses propositions repoussées par la noblesse, excite les prélats au combat :

> A l'assault, prélatz, à l'assault !

Le prince hésite encore, il a des scrupules : bonhomme endurant, il ne demande que la paix, et se laisserait volontiers battre par cette enragée, si l'un des sots ne lui criait pour le rassurer :

> Prince, vous vous pouvez deffendre
> Justement, canoniquement.

Mais est-ce bien l'Église qui traite ainsi son enfant le roi très-chrétien? Non, non, la chose est impossible :

> L'Église point ne se fourvoye.

En regardant de plus près, on finit par découvrir que Mère Sotte a pris le costume de l'Église, et on la chasse honteusement. Sotte Commune, malgré son ignorance, avec son gros bon sens, a bien vite fait la distinction et se charge de l'expliquer au public :

> Affin que chascun le cas notte,
> Ce n'est pas mère Saincte Église

Qui nous fait guerre : sans fainctise,
Ce n'est que nostre Mère Sotte.

Les consciences suffisamment édifiées pouvaient donc s'égayer en toute sécurité : la moralité de l'*Homme obstiné* achevait la démonstration. *Peuple italique* et *Peuple français* se font mutuellement leurs doléances : celui-ci avoue qu'il est heureux et trauquille dans son pays, mais il est obligé de dépenser sa substance et son argent pour soutenir la guerre au dehors. Celui-là déplore la dévastation de ses campagnes, la ruine de ses villes, la perte de ses enfants, et porte envie au bonheur de son voisin :

Peuple François, tu te plains ! Veuilles estre
Content de Dieu : tu as prince et seigneur
. . . . . .
Humain et doulx, de vices correcteur.

Artifice délicat, qui plaçait l'éloge de Louis XII dans la bouche de ses ennemis. A ce portrait flatteur du roi succède bientôt celui de Jules II, l'Homme obstiné. C'est lui-même qui se charge de révéler au public ses qualités. Il entre en scène comme un véritable matamore, l'œil ardent, la face enluminée, avec une longue barbe et criant d'une voix de tonnerre : *Regardez-moy, je suis l'Homme obstiné.* Peuple italique le supplie en vain de se calmer et de faire la paix avec la France : *Pugnicion divine* apparaît du haut du ciel, mais l'Homme obstiné refuse de fléchir. *Ypocrisie* lui vient en aide et tente d'alarmer la conscience de Peuple français. Les *Démérites communes* se chargent de résumer les griefs du roi et les torts du pape, dont les vertus seraient grandes si.... si.... si.... Mais ces malheureux *si* ont tout gâté. La pièce se termine par cette lamentable exclamation :

Hélas ! craignez Pugnicion divine.

Louis XII laissait ainsi retomber sur le pape toute la responsabilité de la guerre ; il se justifiait aux yeux de l'Europe et de son propre peuple comme ayant la main forcée. A moins d'exiger de lui une condescendance trop peu royale,

les esprits les plus difficiles ne pouvaient lui faire un crime de sa résistance. Pourtant ce cri de guerre poussé au milieu des fêtes du mardi-gras, cet appel suprême au jugement de Dieu, devait laisser dans les âmes une impression de tristesse. Gringore l'a compris : aussi a-t-il voulu ramener la joie et le fou rire en finissant. La farce de *Dire et faire*, qui complète cette trilogie, n'a plus rien de politique ; c'est une pièce de carnaval, qui n'aurait pas déparé les orgies de Bacchus. Elle chassait les pensées sérieuses ou les laissait dormir un instant. Après avoir fait entendre à son auditoire tout ce qu'on avait à lui dire, le meilleur moyen d'assurer le succès de ses conseils, c'était de le renvoyer chez lui en belle humeur.

Comme la plupart des œuvres de circonstance, la trilogie de Gringore a perdu aujourd'hui une grande partie de sa valeur. Cependant, quoi qu'aient pu dire les frères Parfaict, elle révèle un talent incontestable. A travers cette ébauche qui porte toutes les traces de l'improvisation, on reconnaît l'entente de la scène, l'art de nouer et de couper le dialogue, enfin, et par-dessus tout, une séve comique (*vis comica*) qui rattache de loin notre vieux poëte à la famille d'Aristophane, de Plaute et de Molière. Il lui a manqué d'être un homme de génie complet et un grand écrivain. Enfermé dans le cadre étroit de la moralité et de la farce, perdu dans la masse confuse du mystère, trop peu inventif ou trop fidèle à la tradition pour entreprendre de s'en dégager, il a tiré de ces deux genres épuisés tout ce qu'il a pu. Il a fait rire avec l'un, pleurer avec l'autre : tour à tour pieux et facétieux rimeur, journaliste, sermonnaire, bouffon, philosophe, il a servi à sa façon la cause de Dieu, du roi et de la patrie. Tous ces titres réunis nous expliquent l'immense popularité de Gringore. Le bon duc de Lorraine Antoine, un ancêtre de Stanislas par le cœur et l'amour des lettres, voulut reconnaître son mérite en lui donnant le titre de héraut d'armes, et en joignant à son nom un peu compromis par les tréteaux, celui de Vaudemont. Cette protection l'enleva décidément au théâtre.

Le fonds sérieux qu'il portait en lui s'était développé avec les années. En homme sage, en bourgeois rangé qui songe à tout, même à l'éternité, Gringore avait fait trois parts de sa vie. La première, il l'avait donnée aux aventures et aux voyages; la seconde, à la gloire, à l'ambition, aux joies de la considération mondaine; il réserva la dernière à Dieu. Retiré près de son nouveau protecteur, il oublia ses joyeux confrères, dont la plupart déjà étaient morts ou convertis; il ne songea plus qu'à prier pour eux. Comme jadis Rutebœuf, comme plus tard Corneille et La Fontaine, il consacra les derniers accents de sa muse affaiblie par l'âge à chanter les louanges de Notre-Dame. En expiation de ses légèretés contre le pape, il écrivit le *Blason des hérétiques*. Enfin, pour que rien ne manquât à la pénitence, il fit même un bout de croisade. Deux cent mille paysans connus sous le nom de rustauds ou anabaptistes s'étaient rués contre la Lorraine. En qualité de héraut d'armes, le vieux poëte dut monter en selle ; il le fit par devoir plutôt que par goût ; il entendit les balles siffler à son oreille et recommanda son âme à Dieu. Puis il revint bien vite à ses chères poésies dévotes, à ses heures de Notre-Dame, et mourut paisiblement, demandant pardon au ciel d'une gloire profane, qui ne devait pas lui survivre longtemps.

Avec Gringore, la comédie politique expire en France : à peine avait-elle eu le temps de se montrer. Interdite par François Ier, elle essaye un moment de reparaître au milieu des luttes religieuses. Mais, étouffée sous le bruit des arquebusades, perdue par ses propres violences, suspecte aux pouvoirs publics, elle retombe dans l'oubli, jusqu'au jour où le théâtre redevient, sous une autre forme, une tribune et un champ de bataille avec Voltaire et Beaumarchais.

CHAPITRE XXIV

ARCHITECTURE

Sculpture, Peinture, Vitraux, Tapisseries.

Caractère populaire de l'architecture au moyen âge. — Cathédrales. — Francs-maçons. — La satire dans les monuments.

La libre pensée n'éclate pas seulement dans la poésie populaire et sur le théâtre ; elle se traduit encore dans une langue plus universelle et plus directe, celle de la pierre et des vitraux. Un des hommes qui connaissent le mieux le moyen âge, M. Viollet Le Duc, a dit : « De tous les arts, l'art de l'architecture est certainement celui qui a le plus d'affinités avec les instincts, les idées, les interêts, les progrès et les besoins des peuples [1]. » Ce jugement, suspect peut-être de partialité dans la bouche du savant architecte, et contestable pour toute autre époque, est certainement vrai quand on l'applique au moyen âge. On peut dire qu'alors les œuvres de pierre sont bien supérieures aux créations de la poésie. Toute composition littéraire est essentiellement *analytique*. Pour atteindre la perfection, elle suppose l'étude réfléchie du cœur humain, la maturité du goût, l'usage d'une langue capable d'exprimer toutes les nuances du sentiment et de la pensée. De telles qualités se trouvent rarement au début d'une littérature ; elles sont presque toujours le résultat d'une lente combinaison. Au XVIe siècle, la France les cherchait encore ; elle ne les posséda complètes que dans l'âge

1. *Dictionnaire d'architecture.*

suivant. L'architecture, au contraire, est un art *synthétique*; elle exprime pour ainsi dire les idées en bloc, fixe et résume d'un coup par groupes et par masses les situations, les caractères, et les traduit directement. Aussi est-ce dans leurs constructions que se révèle le génie des sociétés primitives. Les Assyriens, les Pélasges, les Égyptiens nous sont connus surtout par là ! Les sphinx, les pyramides, les obélisques avec leurs hiéroglyphes, symbolique langage de la sculpture et du dessin, furent les premières traductions de la pensée humaine. Tel et plus populaire encore est le rôle de l'architecture au moyen âge ; pour la foule, elle devance et remplace l'imprimerie. Les manuscrits sont rares alors ; peu de gens, d'ailleurs, comprennent ces caractères mystérieux tracés à grands frais sur le parchemin. Mais tout le monde peut voir et lire chaque matin la légende sculptée sur le portail de l'église. La pierre s'anime, parle et raconte ; elle revêt tour à tour les formes les plus hardies, les plus sublimes et les plus grotesques. Telle cathédrale gothique est un véritable poëme, une vaste épopée contenant les inspirations, les terreurs, les espérances ou les rancunes de tout un siècle. Au bas d'un vitrail de l'église Saint-Dizier à Troyes, on lisait cette inscription significative : *Sanctæ plebi Dei* [1].

C'est qu'alors aussi la cathédrale est l'œuvre de tous ; elle n'est pas seulement un hommage à Dieu, mais un signe d'émancipation pour la cité. Ces vilains, ces serfs affranchis de la veille, fiers d'avoir des bras et un trésor à eux, s'empressent de les consacrer à l'érection d'un monument qui atteste la force et l'unité de la commune naissante. Pour eux, c'est une gloire et presque une revanche du passé, que de poser sur le sol ces immenses basiliques, dont la masse humilie l'orgueil des constructions féodales. Elles sont, pour ainsi dire, les médailles commémoratives que le peuple a frappées à son effigie, en l'honneur de son avénement à la liberté. Les communes les plus agitées, celles où la féodalité se montra plus tenace et les bourgeois plus hardis, Noyon, Beauvais,

1. Didron, *Iconographie chrétienne.*

Amiens furent aussi les plus actives à construire leurs cathédrales. Dans beaucoup de villes, comme à Laon, la nef servit aux réunions de la commune [1]. Les premiers états généraux convoqués par Philippe le Bel s'assemblèrent dans la basilique de Notre-Dame. Après avoir été l'asile de la science, le refuge des faibles, l'église eut encore la gloire d'être, quelquefois malgré l'évêque, le berceau des franchises populaires. Le peuple ne l'oublia pas. Quand le terrible orage de 92 balaya du sol les monastères, les abbayes et une partie des églises paroissiales, la vieille cathédrale resta debout, protégée par le respect traditionnel des générations [2]. Les petits-fils, qui d'ordinaire oublient si vite, surtout en France, se souvinrent que leurs pères avaient aimé, réparé, défendu leur cathédrale comme l'héritage commun de la cité [3].

Nos travaux aujourd'hui, si importants qu'ils soient, ne peuvent guère nous donner une idée de cet immense mouvement qui éclate à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. On s'enrôle alors pour la construction d'une cathédrale, comme on s'enrôlait cent ans plus tôt pour la croisade. A la voix des évêques, des armées de travailleurs volontaires sortent du sol. Hommes, femmes, enfants arrivent tous en masse, gâchant le mortier, remuant les pierres, tirant aux câbles. La plupart, campés en plein air sous la tente, vivent d'aumônes, de distributions gratuites faites par le chapitre ou la commune. Ils consacrent à cette œuvre sainte une année ou deux, et gagnent à la sueur de leur front le droit de se reposer un jour dans le paradis. Le temps du service expiré, d'autres bandes remplacent les premières. Les merveilles de la Fable se renouvellent; les grues gémissent, les pierres montent, les voûtes se dressent au chant des cantiques, comme les murs de Thèbes aux accents de la lyre d'Amphion. Noble et magnifique élan d'enthousiasme qui dura peu, comme toutes les grandes choses, soixante ans à peine. Mais dans ce court espace de temps, presque toutes les cathédrales

1. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.*
2. Viollet Le Duc, *Dict. de l'arch.*
3. Il y eut bien des mutilations partielles, mais l'édifice resta debout.

que nous admirons aujourd'hui furent achevées ou commencées. Une nouvelle armée de ces géants travailleurs eût mis fin en quelques années à cet interminable *dôme* de Cologne, qui languit encore aujourd'hui devant l'impuissante activité des souscripteurs bénévoles et des architectes rentés.

Deux peuples, dans l'antiquité, les Égyptiens et les Romains, se sont rendus fameux par la masse et la durée de leurs constructions. Puissance conquérante et administrative, mais dépourvue d'originalité dans l'art, Rome attache à tous ses travaux le cachet solennel et froid de sa grandeur, sans égard pour le génie particulier des peuples qu'elle écrase de son impitoyable unité. Les pharaons élèvent des pyramides, produits gigantesques de la servitude et de l'orgueil, œuvres inertes, sans conscience, sans personnalité, les seules qu'aient pu créer ces troupeaux d'hommes alignés sous la main d'un despote. Tout autres sont les monuments du moyen âge. Le peuple y a laissé l'empreinte de l'inspiration religieuse et libérale qui l'animait. Faite en l'honneur de Dieu et à l'usage de l'homme, la cathédrale lui sert d'oratoire, de bibliothèque et de musée. Ses portails historiés, ses rosaces flamboyantes sont comme les pages détachées du livre où il a inscrit ses souvenirs du passé, ses critiques du présent et ses espérances pour l'avenir. La grande loi d'égalité, cette revanche du faible contre le fort, cette promesse de l'autre vie, ne se trouve-t-elle pas appliquée déjà dans ces légendes sculptées où se confondent, entre la balance de saint Michel et les griffes de Satan, toutes les classes de la société? Le vilain, trop pauvre pour se faire représenter, comme le riche baron, sur les murs de son manoir ou sur la pierre de son tombeau, se voit là en effigie dans la société des apôtres et des saints. Il triomphe avec Job et Lazare, tandis que le chevalier bardé de fer, l'évêque mitré, le roi ceint de son diadème, s'en vont, tout roides de peur, brûler en compagnie d'un avare, d'un parjure ou d'un homicide. Ainsi s'expliquent ces mille fantaisies, ces hardiesses longtemps incomprises de nos sculptures et de nos vitraux gothiques.

Par une singulière coïncidence, dont nous avons déjà parlé, au moment où la liberté politique apparaît avec les communes, où le rationalisme s'introduit dans la théologie, avec Lanfranc et Abélard, l'invasion laïque amène dans l'art une semblable révolution [1]. Tant que le clergé était resté seul chargé de construire et de réparer les monuments, l'artiste, esclave du théologien, avait dû s'en tenir à certains types uniformes, à certaines traditions invariables, comme celles que M. Didron retrouvait après dix siècles dans les églises de Grèce, de Morée, et chez les moines du mont Athos. Une fois sortie du sanctuaire, l'architecture, comme la musique, se développe, se diversifie au gré de l'inspiration individuelle. Les premières sociétés de *francs-maçons*, fondées à York, en Angleterre, s'étaient bientôt répandues et propagées dans tout l'Occident. Au commencement du XIIIe siècle, les architectes laïques étaient appelés de tous côtés, même par le clergé. Saint Louis confiait à Pierre de Montereau la construction de la Sainte-Chapelle. Robert de Luzarches, et après lui Thomas de Cormont, élevaient la cathédrale d'Amiens. Erwin de Steinbach posait les assises du grand portail et la base, d'où son imagination lançait déjà dans les airs l'audacieuse flèche de Strasbourg. Ces francs-maçons, initiés aux secrets du *Grand œuvre*, étaient pour la plupart des francs penseurs, hommes de foi sans doute, mais d'une foi large, indépendante, comme celle de l'artiste, moins attachés à la lettre qu'à l'esprit. Placés entre l'Église et le monde, interprètes des théologiens et du peuple, ils suivent et mêlent souvent les traditions des livres saints et les souvenirs profanes du roman, du fabliau et de la chanson. Leur œuvre multiple reproduit en même temps, d'un côté ce monde idéal et supérieur dont Dieu est le centre, avec sa hiérarchie céleste, ses légions d'anges, de vierges, ses saints et ses apôtres; de l'autre, ce monde inférieur et réel qui se meut autour de l'homme, avec ses misères, ses ridicules et ses trivialités. Le peuple n'est pas entré seul dans le

1. Voy. un remarquable article de M. Magnin, *Revue des Deux Mondes*, 1831.

temple. Il apporte avec lui ses outils, le marteau, la scie, le rabot; il y amène ses compagnons de travail, ses frères d'en bas, l'âne, le bœuf, et bientôt à leur suite toute la bande des animaux domestiques ou sauvages, le cochon de saint Antoine, le coq de saint Pierre, puis le héros du roman comique, le renard, le loup, auxquels viendront se joindre les bêtes symboliques de l'Apocalypse, la licorne, la salamandre, le dragon, etc. Tous ces personnages confondus forment un pêle-mêle vraiment démocratique, à travers lequel se jouent les mille caprices de l'imagination.

L'artiste, comme le jongleur, a ses quarts d'heure de royauté, et il n'est pas fâché d'en profiter pour faire la leçon aux riches et aux puissants. Sous sa main le ciseau a toute la liberté de la poésie populaire : la pierre devient parfois aussi indiscrète que le fabliau. Le grand champion de l'orthodoxie, l'adversaire des philosophes et des chanteurs, saint Bernard, dénonçait avec indignation ces licences de l'architecture. Quand il établit la règle de Cîteaux, il proscrivit sévèrement toute représentation sculptée. Mais ses efforts furent inutiles : l'esprit du siècle l'emportait. L'abbé Suger avait fait orner de sculptures et de splendides vitraux la nouvelle église élevée en l'honneur de saint Denis. Les conciles eux-mêmes prirent la défense des images, les justifiant comme un auxiliaire de la prédication [1] propre à instruire les simples et à soutenir pendant les offices l'attention parfois distraite des assistants. Cet esprit d'indulgence pour les faiblesses de l'humanité permit aussi d'associer aux tableaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, aux miracles de la Vie des Saints, quelques scènes familières ou plaisantes, comme on mêlait dans certains jours les couplets badins aux hymnes sacrées, les divertissements et les danses aux plus graves cérémonies du culte. La satire se trouva ainsi d'abord tolérée, bientôt consacrée, enfin triomphante. Sous ce rapport, l'histoire de l'art offre les mêmes contrastes et suit la même progression que celle de la littérature. Là, comme au théâtre, la

1. Didron, *Iconographie chrétienne*, t. I.

moralité dut précéder la farce : on débuta par la naïveté, et l'on finit par la malice. C'est d'abord une allégorie morale et philosophique, comme cette image de la vie humaine peinte sur la rose de Beauvais, sur celle d'Amiens, et reproduite sur les perrons gradués d'Épinal : « A gauche du spectateur, huit individus, jeunes et sans barbe, montent vers le sommet. A droite, huit individus, âgés et barbus, descendent et sont renversés vers la base. Les uns sont joyeux, les yeux en l'air et pleins d'espérance ; les autres, tristes, faisant des contorsions et s'efforçant de se retenir pour ne pas tomber ; mais ils sont sur la pente, emportés par le temps, par la vie. Au sommet arrivé enfin, paisible, assis sur un trône, la couronne royale en tête, se voit un jeune homme à peine barbu. En face de lui est accroupi un chien aux oreilles pendantes, l'air satisfait [1]. »

Peu à peu la satire s'enhardit. Au XIIIe siècle, elle glisse et rampe encore discrètement dans les parties inférieures ou secondaires de l'édifice ; elle serpente autour des chapiteaux, à travers les feuilles de chêne ou sur les bordures du portail ; elle s'accroche aux gargouilles, se tapit dans les coins pour y grimacer à son aise, et laisse respectueusement la place d'honneur aux sujets sérieux. On sent que l'inspiration religieuse la domine et la contient. Au XIVe siècle, elle devient plus agressive et se montre davantage. Les scandales du schisme, les luttes et les réactions qui remplissent ou suivent le règne de Philippe le Bel et l'avénement des premiers Valois, les hardiesses croissantes de la poésie populaire communiquent au ciseau plus de liberté. On reconnaît le siècle de Dante et de Jean de Meung. L'Église elle-même n'hésite pas à user de cette arme pour venger ses propres injures. Un héritier de Nogaret, un hardi légiste, Pierre du Cuignet, avocat de Philippe de Valois, avait entrepris d'enlever aux ecclésiastiques la juridiction temporelle (1329). Le clergé de Notre-Dame, après l'avoir excommunié, le représenta par une laide figure, placée au coin du jubé, contre

1. *Annales archéologiques*, t. I, liv. VIII.

laquelle on éteignait les cierges ; elle resta clouée à ce pilori pendant des siècles. Du Breul [1] nous rapporte qu'elle était encore célèbre de son temps. « Et n'est aucun, dit-il, réputé avoir vu cette Église, s'il n'a vu cette grimace. »

Au xve siècle le matérialisme, qui règne dans la société et la littérature, s'introduit aussi dans l'art. Tandis que les femmes, avec leur énorme coiffure échafaudée de cornes, affectent les formes bestiales, la sculpture tombe dans les mêmes extravagances. Les artistes usent du ciseau comme les prédicateurs de la parole, sans scrupule, sans ménagement pour la pudeur de leur auditoire. La satire aboutit au cynisme et à la trivialité : la caricature grotesque déborde et envahit tout, elle s'étale triomphalement dans les lieux les plus respectés. Un véritable carnaval d'animaux travestis entre dans l'église ; alors apparaissent les moines à tête et à pieds de cochon, les prédicateurs à oreilles d'âne. Tout le vocabulaire que Luther et Calvin épuiseront plus tard contre le clergé catholique est là. Les stalles d'ailleurs si remarquables de la cathédrale d'Amiens, les sculptures sur bois conservées à l'hôtel de Cluny, nous offrent un échantillon de ces bizarres travestissements. Ici, c'est un renard vêtu en moine, qui prêche des poules ; là, un pourceau qui touche de l'orgue, pendant qu'un loup fait mouvoir le soufflet. A Strasbourg, au coin de la nef, on voyait un âne orné d'une chape, disant la messe, tandis que d'autres animaux remplissaient l'office de diacres. Par un contraste qui se reproduit souvent dans les époques de décadence, au moment même où l'inspiration disparaît, les procédés d'exécution matérielle se perfectionnent ; le ciseau, comme les vers, est devenu un instrument dont use et abuse la médiocrité. Comme l'idée manque, on y supplée par la bizarrerie, les contorsions [2]. Pendant que les Molinet, les Cretin, tous ces laborieux acrobates de la versification, inventent des combinaisons inouïes, de véritables tours de force sur la pointe

1. Du Breul, *Antiquités de Paris*, liv. I.
2. Nous laissons de côté l'Italie, où la Renaissance a commencé déjà avec le xve siècle.

d'une rime ou d'un hémistiche, l'art se perd dans les mêmes subtilités. Toutes les excentricités de la fantaisie, toutes les brutalités du réalisme se mêlent et s'accumulent au hasard. Des animaux immondes, représentant les vices de l'humanité, viennent se poser effrontément jusq'aux portes du confessionnal. La stérilité ingénieuse, la laideur risible, la familiarité triviale, en un mot le burlesque, marquent le dernier terme de l'art comme de la littérature gothique.

Il est assez difficile de faire l'histoire de toutes ces légendes disséminées çà et là[1]; mais on peut marquer du moins les périodes principales, et distinguer un certain nombre de scènes et de personnages, qui se reproduisent continuellement. De tous ces lieux communs illustrés par les *imagiers* (sculpteurs et peintres) au moyen âge, le plus célèbre est sans contredit celui du *Jugement dernier*.

1. L'histoire de la *Caricature* a été reprise et amplement traitée depuis par MM. Thomas Wright et Champfleury dans des ouvrages spéciaux.

CHAPITRE XXV

LE JUGEMENT DERNIER

La légende du Mauvais Riche. — Le Diable.

Dès les premiers temps du christianisme, Tertullien opposait victorieusement au pathétique des tragédies païennes ce grand dénoûment du drame chrétien que Dante devait chanter un jour, sous le nom de *Divine Comédie*. Nul sujet n'était mieux fait pour saisir les imaginations; nul n'offrait un plus vaste champ aux graves enseignements de la foi et aux représailles de la satire. Cette revanche de la servitude et de la misère, que les passions populaires avaient tant de fois rêvée en vain, s'accomplissait là pacifiquement, sous l'œil de Dieu, sans trouble pour la société. L'image du monde à venir était la leçon et la condamnation du monde présent. Les vérités ou les menaces, qu'on n'osait risquer ici-bas, se renvoyaient à l'autre vie : c'était un ajournement ou même une anticipation : grands et petits en profitaient, ceux-ci pour s'amender, ceux-là pour attendre et patienter. A Dieu ne plaise que nous ramènions aux proportions mesquines d'une parodie ou d'une pasquinade cette magnifique épopée du christianisme qui inspira tant d'œuvres de génie, qui fit l'attente, la terreur et la consolation du moyen âge. Mais tout ce que ce dogme contenait de hardi et de libéral dut se développer sous l'influence des idées et des passions du temps. Dante ne fut probablement pas le seul qui se vengea des ses ennemis, en les précipitant au nombre des damnés. Nous avons déjà vu comment le chapitre de Notre-Dame avait puni maître Pierre du Cuignet.

Plus d'un simple moine, plus d'un humble artiste, armé des promesses de l'Écriture, profita de la liberté du ciseau pour rappeler les vengeances de Dieu à l'évêque prévaricateur, au riche insensible, au seigneur ou au roi oppresseur de ses sujets. Rutebœuf, mourant de faim et de froid sur son grabat, songeait à cette fatale échéance de la *Chantepleure :*

Toz cist siècles est foire, et l'autre est paiement.

Dans cette vie, il faut que le pauvre vilain plie sous le faix, qu'il paye la dîme, la corvée, qu'il s'agenouille devant le seigneur et devant l'évêque, comme ces huit bourgeois de pierre qu'on voit encore aujourd'hui chapeau bas, la bourse ouverte, faisant amende honorable au pied de la grosse tour de Reims : piteuses cariatides, destinées à rappeler la victoire de l'autorité épiscopale sur la commune ameutée. Mais à quelques pas de là se déroulait la grande légende égalitaire : l'évêque à son tour tremblait comme les autres au moment de rendre ses comptes, en face de la terrible *Mère blonde*, espèce de démon femelle, dont le nom seul faisait taire les petits enfants [1]. Satan étreignait sans respect dans les plis de sa chaîne les plus hauts barons de l'Église et de l'État, tous ces privilégiés devant lesquels s'arrêtait la justice humaine : c'est pour eux surtout que la justice divine garde ses rigueurs. L'artiste pouvait tout oser à l'abri de l'Écriture. Le livre de la Sagesse ne proclamait-il pas que les rois seraient jugés plus sévèrement que les autres hommes ? Tertullien doutait qu'un chrétien pût devenir empereur, ou qu'un empereur pût rester chrétien. Au contraire, le triomphe du pauvre est si bien assuré dans l'autre vie, que saint Augustin lui défend d'en concevoir trop d'orgueil. « Et toi paysan, toi pauvre, s'écrie saint Jérôme, en parlant des terreurs du Jugement dernier, tu seras dans la joie et tu riras : *tu, rusticanus et pauper, exultabis et ridebis* [2]. »

1. Cette image se voyait au portail de Saint-Nicaise de Reims, maintenant détruit. Elle représentait une femme ou plutôt une furie échevelée, armée d'un trident et montée sur un tombereau que traînait un énorme chien. (Dusommerard, *les Arts au moyen âge*, t. III.)

2. Vitraux de Bourges. — MM. Martin et Cahier.

Ce sentiment d'égalité, que nous signalions au début comme un signe de famille chez les Gaulois, trouvait là une ample satisfaction. Au sortir de cette vie, un nouveau partage des biens et des dignités devait s'accomplir en sens inverse, partage plus équitable encore que cette division des terres qui se renouvelait dans l'ancienne Gaule tous les cinq ans. Le Christ lui-même, en annonçant au monde ces grandes assises de la justice divine, avait prédit ce jour où *les premiers seraient les derniers, et les derniers les premiers*. C'est sans doute en souvenir de cette promesse que dans la plupart des scènes du Jugement dernier, les papes, les rois, les évêques, les princesses, occupent la tête de la colonne de gauche qui va vers l'enfer, tandis qu'ils sont au dernier rang de celle de droite marchant vers le paradis. La pierre, les vitraux, le parchemin, reproduisent à l'envi la même idée : elle se rètrouve sur la grande verrière de Bourges [1], au portail de Notre-Dame de Paris, et sur les belles pages du Psautier de saint Louis. L'auteur du Psautier a fait, il est vrai, une exception en faveur de la royauté : mais il n'a épargné ni les abbés ni les évêques. Le temps, les révolutions, les préventions classiques du XVIIe siècle, les scrupules d'une foi plus sévère ou moins sûre d'elle-même, ont effacé un grand nombre de pages, souvent les plus hardies et les plus originales, dans ce vaste cycle qui enveloppe le moyen âge tout entier. Mais les fragments qui nous restent nous permettent de le reconstruire par la pensée : quelques-uns d'entre eux forment autant de chants ou de poëmes complets. Nous avons cité déjà le portail de Notre-Dame et les vitraux de Bourges : il faut y joindre les sculptures de Rouen, de Chartres, d'Amiens, et surtout le bas-relief de la cathédrale d'Autun. Cette magnifique composition, ensevelie longtemps sous une couche de plâtre et reproduite par M. Dusommerard dans son album du moyen âge, remonte, dit-on, au milieu du XIIe siècle. L'artiste, par une exception assez rare alors, a pris soin de graver son nom sur ce bas-relief, qui fut sans doute le

1. Vitraux de Bourges. — MM. Martin et Cahier.

chef-d'œuvre de sa vie : il s'appelait Gilbert (*Gislbertus hoc fecit*). La scène est, selon l'usage généralement suivi, divisée en trois étages principaux, représentant le ciel, la terre, et la région moyenne où s'opère la pesée des âmes. Une statue grandiose du Christ apparaît au centre des deux parties supérieures : c'est à ses pieds que l'artiste a inscrit son nom. A droite et à gauche se fait le partage des bons et des méchants. Au-dessous, se déroule la procession des ressuscités. On voit se lever encore transis du froid de la mort tous ces corps nus et tremblants, les uns à demi courbés, les autres se voilant la face, un petit nombre marchant d'un pas assuré. Tous s'avancent pêle-mêle, hommes, femmes, enfants ; quelques-uns ont conservé un lambeau de vêtement, une chemise, un insigne de ce qu'ils furent autrefois : la plupart sont complétement dépouillés. Ces nudités, que le christianisme avait d'abord sévèrement proscrites comme un héritage du sensualisme païen, reparaissaient là non plus pour enivrer l'homme du spectacle de sa propre image, mais pour lui rappeler cette grande loi de misère et d'égalité que Job avait proclamée, et qu'Eustache Deschamps célébrait en beaux vers avant Malherbe :

> . . . . . Vilment estes conçus,
> D'où vient ce nom villains, qui le cœur blesce ;
> Vous estes tous d'une pel[1] revestus.

Dans ce cortége des trépassés, qui pouvait distinguer le gentilhomme du manant, la noble châtelaine de la simple paysanne? L'inspiration religieuse du siècle anime tout ce morceau : on y sent régner une tristesse calme et grave ; rien de violent ni de contourné. Ce n'est là ni une vengeance ni une satire, mais plutôt une terrible leçon dont l'auteur a résumé le sens dans ce vers d'une harmonie presque infernale :

Terreat hic terror quos terreus alligat error.

A partir de Dante, la scène s'assombrit et se complique :

1. Peau

les détails bizarres, les horreurs fantasques abondent. On dirait que le souffle vengeur du poëte a passé dans l'âme des artistes. En même temps, les prédications des ordres mendiants, leur audace toute démocratique contre les puissances du siècle, leur glorification de la pauvreté, durent encourager ces hardiesses de l'architecture religieuse : elles vont toujours croissant, jusqu'à ce que, s'altérant peu à peu et s'éloignant de la gravité du texte primitif, elles deviennent un jeu d'imagination, et aboutissent aux tragiques fantaisies de Michel-Ange que blâmait Salvator Rosa, et aux burlesques horreurs de Callot.

Autour de cette scène principale se groupent un certain nombre de légendes secondaires, qui la développent et la complètent. Tels étaient ces deux tableaux de la fin du monde et de la résurrection des corps, peints sur les vitraux de Saint-Étienne du Mont, maintenant détruits. Tel est surtout cet apologue du *Mauvais Riche*, sans cesse reproduit comme un appendice du Jugement dernier. Le riche a tant d'avantages sur le pauvre en ce monde, que celui-ci, pour rétablir l'équilibre, a dû chercher hors de cette terre sa consolation [1]. Nulle société n'avait offert plus d'inégalité dans les conditions que celle du moyen âge ; nulle légende aussi n'obtint plus de popularité que celle de Lazare, ce type du pauvre triomphant. Les ordres mendiants l'avaient pris pour modèle et pour patron : aujourd'hui encore les lazaroni de Naples se glorifient de remonter jusqu'à lui. L'un des plus beaux monuments de cette légende se retrouve

1. M. Victor Hugo, au moment où Lammenais publiait les *Paroles d'un Croyant*, 1834, soutenait dans *Claude Gueux* cette belle thèse consolante et terrible du jugement dernier et de la vie future, comme gage de la paix publique : « Donnez, donnez au peuple qui travaille, au peuple qui souffre, au peuple pour lequel ce monde-ci devient mauvais, la croyance à un meilleur monde fait pour lui, il sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance. Quoi que vous fassiez, le sort de la grande foule, de la multitude, de la majorité, sera toujours relativement pauvre, malheureux et triste. A elle le dur travail, les fardeaux à pousser, les fardeaux à porter. Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher et l'État avec elle ? Et maintenant, dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contre-poids magnifique, vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que celle du riche. C'est ce que Jésus savait. »

encore sur les vitraux de Bourges. Le riche est assis à un festin somptueux, entouré de sa femme, de ses enfants, de ses amis et de ses serviteurs. Le pauvre s'avance timidement sur le seuil, en ayant soin de se cacher le visage avec sa cliquette pour ne pas attrister par sa vue la joie du festin. Mais on le repousse rudement : les chiens seuls ont pitié de lui et s'approchent pour lécher ses plaies. Bientôt l'heure de la mort arrive : le pauvre est là, sur son grabat, abandonné de tous; mais les anges viennent recevoir son âme, et l'emmènent au ciel. Le riche, à l'approche du dernier moment, se tord sur son lit de douleur comme un damné, et s'arrache les cheveux : tandis que sa femme se désole, un serviteur infidèle fuit en volant un vase et une fourrure de grand prix; enfin les diables viennent chercher leur victime, la précipitent dans une chaudière, et lui font avaler de l'or et de l'argent fondu. De l'abîme où il est enseveli, le mauvais riche élève un regard suppliant vers le pauvre qui se repose triomphant au sein d'Abraham. Cette légende fut longtemps pour les sculpteurs et les peintres un sujet de prédilection. Sauval nous parle d'un tableau fameux de Lucas, que l'on montrait de son temps deux fois l'année, à la fête de la Toussaint et le jour des Morts, dans la chapelle des Innocents. « Là [1], dit-il, le mauvais riche est représenté à l'agonie, assisté d'un confesseur qu'il n'écoute pas : de tous côtés chacun le pille, sa femme, ses parents, les gens de justice; et enfin on aperçoit les prêtres qui s'entre-battent devant l'église pour les torches de son enterrement. »

Parmi toutes ces représentations, où se mêlent la terreur et la satire, il est un personnage que nous voyons sans cesse grimaçant et ricanant, tant il prend plaisir à ces horreurs et à ces scandales : c'est le Diable. Nous avons déjà dit la place considérable qu'il occupe dans les contes dévots, les romans [2], les procès [3], à la fin du XIIIe et au com-

1. *Histoire des Antiquités de Paris*, t. II. Peinture.
2. Beauduin de Sebourc.
3. Procès des Templiers, de Robert d'Artois, etc.

mencement du XIVe siècle; comment il envahit le théâtre et finit par altérer la gravité des mystères. Mais son rôle est bien plus important encore dans les représentations figurées de la pierre, des vitraux, et surtout dans cette longue série de miniatures semées autour des manuscrits par la main patiente des enlumineurs. Partout il apparaît comme l'antithèse vivante du bien, comme le génie de l'opposition. Il n'est pas de coin si obscur, de chapiteau si étroit, où ne se montrent sa griffe et son nez camard. La tradition s'accorde à lui donner certains traits généraux : un corps noir et velu, une queue au bas de l'échine, deux ailes de chauves-souris et deux cornes au front. Mais chaque artiste est libre de combiner ces détails au gré de sa fantaisie, et il use largement de la liberté. Tous rivalisent de bizarrerie : de même que, pour représenter les physionomies de Dieu le Père, du Christ, de la Vierge et de l'archange saint Michel, ils poursuivent un idéal de grandeur, de pureté et de douceur céleste ; de même ils cherchent pour Satan un idéal de laideur surnaturelle, l'horrible mêlé au grotesque. La sculpture ressuscite en son honneur toutes les excentricités de l'art oriental et égyptien, les têtes d'oiseaux, de dragons, de singes, de chiens ou de taureaux, posées sur un corps humain. Il a pris les pieds de chèvre des pans, des faunes, des sylvains, ses confrères en malice et en laideur : un des vitraux de la cathédrale de Troyes le représente avec des ailes aux talons, comme un Mercure de la mythologie antique. Mais, si peu gracieux qu'il soit naturellement, le Diable a aussi son amour-propre ; il se fâche parfois contre l'artiste qui s'égaye outre mesure à ses dépens : témoin ce pauvre moine qui s'était permis de le représenter malignement sur le portail de l'église, et qu'il obséda jour et nuit pour le contraindre à lui donner une figure moins laide [1].

Li Deable s'en corouça
Et son *malfeteur* menaça.

1. Du moine qui coutrefyt l'ymage du Deable, qui s'en corouça. Méon, *Nouv. Rec.*, t. II.

Satan possède encore un privilége non moins précieux pour l'art et la satire; il a le don de se travestir à l'infini. La majesté divine ne peut descendre à de pareils déguisements : elle reste uniforme, en vertu même de son immutabilité. Le Diable, qui n'a rien à perdre au change, cache indifféremment ses cornes sous le chaperon du bourgeois, sous le casque du chevalier et sous le capuchon du moine. A Saint-Merry, on le voyait sur une tapisserie vêtu en ermite avec un gros chapelet pendant, venant tenter Jésus dans le désert [1]. On comprend tout le parti que la satire dut tirer de cette tradition. Renart avait pu se déguiser en pape. Combien il était plus facile encore de travestir le Diable, de lui faire endosser l'un après l'autre tous les costumes de la société! En le voyant si honnêtement vêtu, bien des gens répétaient sans doute avec Rutebœuf

Li abis ne fet pas l'ermite.

Qui pouvait répondre alors que le Diable, pour mieux séduire le monde, ne prenait pas quelquefois comme Faux-Semblant l'habit d'un prud'homme ou d'un saint évêque, le visage d'une belle femme [2] ou d'une vieille entremetteuse ? A ce compte Macette et Tartuffe pourraient bien être ses enfants. Du reste, sa lignée est nombreuse : roi des abîmes, il a, comme le roi du ciel, sa cour et sa milice. Aux anges et aux chérubins il oppose sa noire fourmilière de petits diablotins espiègles, grimaçants et malfaisants, toujours prêts à ravir, à grimper, à escalader les portes de l'église ou du couvent.

Être multiple, mélange de Protée et de Scapin, Satan est le véritable bouffon de la comédie infernale. Tout en exécutant les vengeances de Dieu, il se charge parfois aussi de celles des hommes. Il est le plus hardi niveleur, le plus impitoyable railleur des puissances et des félicités de ce monde. Aussi faut-il voir comme il ricane,

1. Sauval, t. II. Tapisseries.
2. Dans les Bibles anciennes, le serpent qui tenta Ève est souvent représenté avec une tête de femme.

comme il se frotte les mains d'un air triomphant, quand il a pu saisir au passage quelque gros abbé ou quelque noble dame ; avec quelle effronterie il saute sur le dos des rois, sans respect de leur diadème, comme il les chevauche et les contraint, bon gré, mal gré, à baiser toutes les parties de son corps. Des manants, des serfs, des jongleurs, il ne s'en soucie guère : ce sont trop chétives conquêtes. L'impudent rôdeur tourne même autour des plus grands saints. Ne pouvant les perdre tout à fait, il organise contre eux une guerre perpétuelle d'espiégleries. Une tapisserie de Saint-Martin des Champs le montrait occupé à répandre des pois sous les pieds de saint Martin, pour empêcher le pieux évêque d'aller à matines [1]. Dans une autre scène souvent reproduite et qui se retrouve encore aujourd'hui sous le portail de Saint-Germain l'Auxerrois, il arrive armé d'un soufflet pour éteindre le cierge qui brûle près de sainte Geneviève, comme symbole de sa virginité. Mais son industrie principale est le vol des âmes. C'est là surtout qu'il déploie ses ruses et ses friponneries. Sur le tombeau du roi Dagobert, on le voyait disputant aux évêques l'âme du monarque [2]. Ailleurs, il ose bien tenter d'arracher aux mains de la Vierge l'âme du diacre Théophile. Au portail de Notre-Dame, il se permet une facétie traditionnelle qu'on revoit partout. Tandis que l'archange saint Michel pèse loyalement les âmes, un diablotin s'introduit sournoisement sous la balance pour en escroquer quelqu'une.

Cependant, avec toute sa malice et son adresse, le Diable a aussi ses jours de tribulation : les saints prennent leur revanche. « Le bon, dit Sauval, est de le voir au cloître des Jacobins du grand couvent, où saint Dominique, en punition de l'avoir voulu empêcher d'étudier le soir, lui donne à tenir un petit bout de chandelle, qui aussitôt, venant à le brûler, et lui n'osant l'éteindre, sans cesse le change de mains en faisant cent grimaces. » Ces mésaventures du malin consolaient l'humanité de ses propres défaites. Lui, l'habile entre tous, pouvait donc voir échouer ses ruses devant la simpli-

1. Sauval, t. II. Tapisseries.
2. D'Agincourt, *Hist. de l'Art*, t. IV.

cité d'un saint, d'une femme ou d'un enfant. Sur les stalles de Saint-Spire il est accroupi d'un air piteux aux pieds d'une femme, qui lui coupe les oreilles avec des ciseaux. Serait-ce par hasard une légende du diable amoureux tombé aux mains d'une autre Dalila? Railleur et raillé, terrible et grotesque, héros des drames les plus lugubres comme des plus folles comédies, Satan vit son immense popularité survivre au moyen âge lui-même. Un siècle après la Renaissance, il inspirait à Milton son chef-d'œuvre. Plus tard, au milieu de la ruine des antiques croyances, quand il aura cessé d'être un objet de terreur religieuse, il sera encore un personnage de fantaisie, le héros préféré du roman, le maître du persiffiage et de la satire. Échappé de la fiole de Lesage, il revivra dans le Méphistophélès de Gœthe et dans le Don Juan de Byron. Enfin, de nos jours, cédant à la manie commune de tous les personnages célèbres, et se faisant vieux, il écrira ses mémoires pour l'instruction de la postérité.

CHAPITRE XXVI

LA MORT

Danse Macabre. — La Mesnie de Hellequin, etc.

Dans l'art et dans la poésie, comme dans l'histoire, un dernier acteur vient clore ce drame du moyen âge tour à tour sérieux et grotesque, c'est la *Mort*. Les religions et les philosophies antiques avaient déjà offert à l'homme l'image de sa propre fragilité; mais c'était moins encore pour l'exhorter à la vertu que pour lui apprendre à se résigner et à jouir du présent, sans souci du lendemain :

Quid sit futurum cras, fuge quærere.

Dès l'origine, en face d'une société enivrée des joies de la terre, le christianisme avait évoqué ce fantôme de la Mort comme une menace et un appel à la pénitence. Les Pères du désert en firent la compagne de leur solitude, l'objet constant de leurs méditations. Plus tard, quand vinrent les terreurs de l'an mil, la Mort parut un moment se dresser triomphante au milieu des ruines du monde; le frisson saisit les plus braves, l'humilité les plus fiers : rois, ducs, barons demandaient par grâce à quitter, ceux-ci leur couronne, ceux-là leurs fiefs, pour se cacher au coin de l'autel sous la robe d'un simple religieux. L'an mil passé, on s'était remis à vivre, à espérer, à aimer ses biens et ses honneurs; mais cette grande pensée de la mort resta toujours fixée au cœur du moyen âge. Au XIIIe siècle, Hélinand la célébrait dans une longue complainte partout répétée :

Mors, tu abas à un seul jour
Aussi le roi dedens sa tour
Com le povre desous son toit[1].
. . . . . .
Mors rent au povre quanqu'[2] il pert,
Et tolt[3] au riche quanqu'il hape.
. . . . . .
Mors, tu keurs[4] là où orguel fume,
Por estaindre quanqu'il alume.

Vers le même temps commençait à se répandre une légende bientôt célèbre, celle des *Trois morts et des trois vifs*. Un pieux solitaire de l'Égypte, saint Macaire, avait rencontré, disait-on, trois jeunes princes en grand équipage, à cheval, couronne en tête et faucon au poing; ils allaient ainsi chassant et devisant entre eux, quand le saint les arrêta pour leur montrer trois cercueils, où gisaient les cadavres de trois rois. L'apologue était facile à saisir. Prédicateurs, rimeurs, artistes s'en emparèrent à l'envi. Il devint surtout le thème favori des dominicains. Héritiers du génie de leur fondateur, imbus d'un esprit profondément démocratique, ces sombres apôtres de la pauvreté et de l'inquisition trouvaient là une source de terreur salutaire pour leur auditoire : ils colportèrent de tous côtés cette légende par la parole, et la traduisirent par des représentations dramatiques[5]. A la même époque, Beaudouin de Condé, Nicolas de Marginal, nombre de rimeurs édifiants ou satiriques la mettaient en vers. Elle était connue de tous, quand, au milieu du XIVe siècle, André Orcagna la peignit sur les murs du Campo Santo de Pise. Au commencement du siècle suivant, l'an 1408, le duc de Berry la faisait sculpter au portail de la chapelle des Innocents. Les calamités qui assaillirent alors la France, la fatigue, l'épuisement, l'incertitude de l'avenir, la lente agonie du roi et du royaume, ramenèrent dans tous les es-

1. ..... Pauperum tabernas
Regumque turres. (HORACE.)

2. Tout ce que.
3. Enlève.
4. Cours.
5. Hipp. Fortoul, *La danse des morts*.

prits cette préoccupation de la mort. C'est à partir de ce moment qu'elle envahit les murs des églises, des cloîtres et des cimetières. La peste de 1346 avait inauguré son triomphe ; il va croissant au xve siècle.

La Mort est bien en effet la reine de cette froide et triste époque. Elle règne partout, dans ces grandes maisons royales que le fer, le poison, la folie viennent décimer tour à tour (Charles VI, Louis d'Orléans, Jean sans Peur, etc.); au sein de ces populations hâves et décharnées que ravagent la guerre, la peste et la famine; dans ces campagnes désertes, où l'Anglais promène ses bandes infernales depuis un siècle ; dans ces cœurs vides et découragés, dans ces esprits taris que n'anime plus ni le souffle de l'enthousiasme, ni l'ardeur disputeuse de la scolastique ; enfin, dans ces longs et fades romans en prose, dernier effort d'une littérature qui s'en va. Quelques moralités bouffonnes viennent seules dérider de temps à autre ce pauvre siècle qui a vu de si grandes choses : Jeanne d'Arc, Christophe Colomb, Gutenberg, et qui reste pourtant si plat, si vulgaire et si monotone sous le poids de la misère et de l'ennui. La Mort sonne son glas funèbre sur les maisons de Bourgogne, d'Anjou, de Guyenne : elle arrête Charles le Téméraire devant Nancy et jette le superbe vaincu de Morat la face contre terre dans la fange d'un marais ; elle surprend traîtreusement le bon roi René tout occupé d'art et de poésie ; elle enlève en quelques heures le duc de Guyenne. Louis XI, le grand accapareur d'héritages, qui donne de si bon cœur l'eau bénite à tous ses cousins dans leur cercueil, après avoir tout brisé sous sa volonté de despote, devant qui tremble-t-il à son tour ? Devant la Mort, cette habile ouvrière qui a si bien travaillé pour lui. Villon lui-même, le bon folâtre, l'insouciant vaurien, lui dédie son chef-d'œuvre, sa mélancolique ballade des *Neiges d'Antan*. Au sortir du cabaret, il s'arrête pensif devant les charniers des Innocents.

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers :
Tous furent maistres des requestes,

Ou tous de la Chambre aux Deniers.

. . . . . .

Et icelles qui s'inclinoient
Unes contre autres en leur vies,
Desquelles les unes regnoient
Des autres craintes et servies,
Là les voy toutes assouvies
Ensemble en ung tas pesle mesle :
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y appelle [1].

Près de là est une tombe fraîchement remuée, celle de sa maîtresse : il s'y agenouille un instant, et crie à la Mort impitoyable :

Mort, j'appelle de ta rigueur,
Qui m'as ma maistresse ravie,
Et n'es pas encore assouvie,
Se tu ne me tiens en langueur.
Depuis n'euz force, ne vigueur ;
Mais que te nuysoit-elle en vie,
Mort [2]?

Ce mot, qui se dresse comme un spectre à la fin de la strophe, exprime bien l'espèce de fascination qu'exerçait cette sombre pensée de la mort sur l'esprit des contemporains. Comme Villon, toute la société d'alors va chercher là ses émotions. Le cimetière devient à la fois musée, prêche, salle de balle et de spectacle ; c'est là que la Mort organise, dans la *Danse Macabre*, le dernier branle qui doit terminer la tragi-comédie du moyen âge.

Peu de sujets ont eu le privilége d'exercer au même degré la pénétration des érudits. MM. Paignot, Fortoul et Langlois, en France; Douce, en Angleterre; Massmann, en Allemagne, ont étudié tour à tour les différentes parties de ce problème. Les questions se présentaient en foule. D'abord on a cherché d'où venait ce nom de *Macabre*. M. Van Praët le tirait d'un mot arabe, *magbarah* ou *magabir*, qui signifie cimetière. Villani le composait sans façon et sans autorité avec deux mots anglais, *to make* (faire) et *to break* (rompre), par allusion sans

1. *Grand Testament*, 149-150.
2. *Ibid.* — Lay ou plustost Rondeau.

doute aux poses de disloqués que prenaient les acteurs de la Danse Macabre. D'autres ont supposé, sur la foi de Fabricius et d'un libraire inexact, un certain poëte ou artiste appelé Macabre, et par quelques-uns Marcade. De toutes ces étymologies, la plus vraisemblable est, selon nous, celle qui rapporte cette expression au nom corrompu de saint Macaire, dont le peuple aura fait macabre et machabée. L'origine de la danse elle-même n'est guère moins obscure. Vient-elle d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre ? Toutes ces hypothèses ont été soutenues. La terre du *spleen* et du brouillard était bien digne de nous envoyer, avec ses bandes d'envahisseurs, ce lugubre divertissement. La nébuleuse Allemagne, l'Espagne, avec son ascétisme monacal, pouvaient aussi en revendiquer l'honneur. Mais la France n'avait-elle pas assez du sentiment de sa propre misère, de cette lente mort qui la gagnait, pour concevoir l'idée de la ronde des trépassés ? Était-il absolument besoin de remonter jusqu'aux Égyptiens et aux Étrusques, comme l'ont fait MM. Paignot et Langlois, ou même, comme M. Fortoul, jusqu'à ces danses sacerdotales exécutées dans les cloîtres et dans les églises ? Ne suffisait-il pas du contraste de ces deux choses, l'une la plus gaie, l'autre la plus triste qui soit au monde, danser et mourir ? L'homme est ainsi fait : écrasé sous le poids de la misère, il finit par rire avec elle. Les condamnés enfermés à la Conciergerie, pendant la Terreur, jouaient entre eux à la guillotine ; les populations désolées du xve siècle jouèrent avec la mort. Le duc de Bedford, gouverneur du jeune roi Henri VI, pour célébrer la victoire de Verneuil et l'asservissement de la France, offrit aux Parisiens cette étrange récréation. A ce propos, on s'est demandé si la Danse Macabre était simplement une peinture ou un véritable drame joué par des acteurs vivants. La danse dont il est parlé dans le journal de Charles VI, qui fut commencée autour des charniers des Innocents au mois d'août de l'an 1424, et terminée au carême suivant, ne pouvait être qu'une œuvre d'art. Les Parisiens, si désespérés qu'ils fussent, n'auraient pas dansé sans relâche pendant six mois. D'un autre côté, un fragment

cité dans le supplément du *Glossaire* de du Cange prouve d'une manière à peu près certaine que des personnages réels exécutaient aussi la Danse Macabre. Le texte porte : « Que le sénéchal ait à payer à Jean de Calais, matriculaire de Saint-Jean, quatre simaises de vin fourni par le dit matriculaire à ceux qui, le 10 juillet dernier (1453), après l'heure de la messe, ont fait la danse des Machabées dans l'église de Saint-Jean l'Évangéliste, à l'occasion du chapitre provincial des frères Mineurs[1]. » Il en fut sans doute de cette danse comme de la procession du Renart, comme de tant d'autres sujets communs à la poésie, au théâtre et aux beaux-arts. Le moyen âge, avec son instinct d'imitation universelle, traduisit la même idée sous toutes les formes, par le geste, la parole et le pinceau.

Le tableau de la Danse Macabre, comme celui du jugement dernier, devint un véritable sermon, une grande leçon d'égalité offerte à tous, une longue ironie jetée à la puissance, à la force, à la science, à la beauté, à tout ce que le monde honore, craint ou flatte. Le pape, le roi, l'homme d'armes, le sergent, le médecin, l'astrologue, la duchesse, la vieille, la jeune épousée, la religieuse, la bergère, la sorcière, tous et toutes, nobles et vilains, maîtres et valets, serviteurs de Dieu et suppôts du Diable, entrent dans la ronde. Là, comme au jour du jugement, les plus grands ouvrent la marche : le pontife, coiffé de sa tiare, l'empereur, de sa triple couronne, s'en vont d'un air piteux et découragé : tous ces heureux de la terre, qui ont quelque chose à regretter, ressemblent à des condamnés marchant au supplice. Parmi ces pâles recrues de la Mort, s'il en est une qui prenne gaiement son parti, c'est le berger ou le mendiant, qui porte écrit sur sa besace *lucrum mori* (mourir, c'est gagner) ; c'est le fou qui s'arme d'une vessie remplie de pois pour souffleter l'implacable ennemie du genre humain[2].

A titre de personnage comique, la Mort offrait moins de

1. H. Langlois, *Essai sur les danses des morts.*
2. F. Douce, *The dance of Death*, 1833.

ressources que ses devanciers, Renart et le Diable. Ce long spectre, si longtemps immobile, à l'air maussade et renfrogné, semblait d'un emploi difficile dans la satire. Pourtant, il a su s'y faire place ; il marche, saute, gambade comme le vivant le plus dispos. L'artiste a épuisé pour lui toutes les combinaisons de la science chorégraphique ; il a su lui donner une variété de physionomie qui rappelle celle du Pierrot de la pantomime sous sa face enfarinée. Le squelette moqueur entrelace ses tibias d'une façon grotesque ou solennelle ; le rire contracte sa mâchoire ; ses poses, ses airs d'importance sont ceux d'un lugubre *gracioso*. Ici on le voit qui s'avance avec la majesté d'un maître de menuet ; là il accourt sur la pointe du pied, et vient saisir par la taille la coquette occupée de ses atours ; ailleurs, oubliant sa gravité, il renverse sa tête en arrière et se tient les côtes à force de rire, devant la vieille qui lui demande un sursis. Dans les plus anciennes peintures, la Mort est représentée sous les traits d'un cadavre très-maigre, dont le ventre est parfois ouvert et les boyaux pendants. Plus tard, quand la structure du corps humain sera mieux connue des artistes, le squelette remplacera le cadavre. Son costume est des plus simples : en général, elle est complétement nue ; quelquefois elle porte un lambeau de suaire, dont elle se drape fièrement ou se voile la face, quand elle veut surprendre ou ne pas trop effrayer les gens. Au besoin même, elle se coiffe d'un chaperon, revêt la chape et l'étole, remplit l'office de sacristain, ou bien encore, chef d'orchestre improvisé, laisse dormir sa faux séculaire pour saisir la flûte, le violon et le tambourin. La danse se déroule sous des formes très-diverses ; tantôt c'est une véritable ronde où les personnages, fascinés et entraînés par la Mort, sautent pêle-mêle en se tenant par la main ; tantôt un défilé par ordre où comparaissent toutes les classes de la société, depuis le pape jusqu'au mendiant. Dans certains cas, les recrues de la Mort sont divisées par sexe, par âge, par catégories de métiers et de conditions : elles s'avancent par groupe, seules ou deux à deux. C'est un thème commun que chacun développe à sa façon ; au fond se

retrouve partout la même idée exprimée, dans ce prologue de l'édition de 1486[1] :

La Dance Macabre s'appelle,
Que chascun à danser apprant
A l'homme et femme est naturelle :
Mort n'espargne petit ne grant.

La première Danse des Morts dont l'histoire fasse mention en France est celle du cimetière des Innocents commencée dans le courant de l'année 1424. Continuée, retouchée, et peut-être même complétement repeinte plusieurs fois depuis, elle existait encore au temps de Sauval. Les détails trop courts qu'il nous a laissés à ce sujet suffisent du moins pour attester le double caractère satirique et moral de cette composition[2] : « Pour voir la Mort en bien des postures, et les civilités qu'elle fait aux uns et aux autres, soit papes, soit princes ou villageois, lorsqu'elle vient leur annoncer qu'il faut partir, on n'a qu'à considérer une *liste de plomb*, qui règne le long d'une partie du cimetière des Innocents..... Dans le même cimetière se voit encore la *Danse Machabée* (macabre), peinte sur les charnies, où la Mort fait bien d'autres tours et d'autres momeries[3]. »

Il nous est difficile aujourd'hui de comprendre la poésie de ce sombre musée de la mort placé au cœur de la capitale. Nos cimetières modernes, bien sablés, bien alignés, discrètement relégués à la porte de nos villes, ne peuvent guère nous en donner l'idée ; la Mort elle-même y a pris la livrée de l'administration. Mais qu'on se représente le vieux Paris du moyen âge, avec ses rues étroites et tortueuses, à travers lesquelles se presse une population bariolée de gentilshommes, de moines, de pages, de bourgeois, d'artisans, acteurs divers d'un même drame, qui doivent se retrouver à l'heure du dénoûment ; qu'on se figure l'enclos du silence et du sommeil, vaste réceptacle des générations

1. Publiée par Guy Marchant.
2. M. Langlois, dans son ouvrage d'ailleurs si complet, a donc eu tort d'accuser ici le silence de Sauval.
3. Tome II, Peintures.

éteintes, à deux pas du marché, au milieu de l'activité d'un monde qui bourdonne, rit, boit, mange, vend, achète, autour de ces murs où tous viendront se reposer. N'était-ce pas là déjà l'antithèse de la vie et de la mort, le vrai prélude de la danse Macabre [1] ? Comme Paris, les principales villes de France, Rouen, Vienne, Dijon, etc., les grandes communautés religieuses, surtout celles des dominicains, voulurent avoir leurs danses des morts. l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Suisse rivalisèrent d'ardeur. Les Pères du concile assemblé à Bâle pour sauver l'Église, et avec elle le moyen âge qui se mourait, solennisèrent leur réunion en faisant peindre sur les murs de la salle cette funèbre allégorie. Toutes les puissances du jour, les principaux personnages du concile, le pape Félix V, élu à la place d'Eugène ; l'empereur Sigismond, le roi des Romains, Albert, y figuraient. Au milieu de ce grand déchirement de l'Église, l'image de la Mort était évoquée comme un appel à la réconciliation, et aussi comme un avertissement des comptes que tous auraient bientôt à rendre devant Dieu. Parmi ces monuments, aujourd'hui disparus pour la plupart, mutilés ou altérés par une longue suite de retouches et de transformations, l'un des plus curieux et des mieux conservés est celui de la Chaise-Dieu, en Auvergne, publié par M. A. Jubinal. Il date probablement de la fin du xve siècle. La danse s'y présente sous forme de procession ou de défilé, mais avec une certaine unité :

1. Joignez à cela que les cimetières placés près de l'église, au centre de la ville, furent pendant longtemps un lieu de réunion et de débauche : on y venait causer, rire, chanter, danser, faire pis encore. Philippe-Auguste, pour mettre fin à ces désordres, avait entouré d'un mur le cimetière des Innocents. Durant plusieurs siècles l'Église renouvela vainement ses interdictions : le peuple revenait toujours au cimetière. Les peines canoniques ne suffisant pas, on essaya de frapper son imagination par de terribles légendes comme celle de saint Magnus : « Une troupe de jeunes gens des deux sexes dansait bruyamment et chantait dans le cimetière de saint Magnus en Saxe, et troublait un prêtre dans ses prières. Le saint homme indigné les ayant maudits dans sa colère, ils continuèrent à danser nuit et jour sans un moment de relâche, sans manger ni boire, pendant une année entière. Ils restèrent ensuite enterrés dans ce cimetière d'abord jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la ceinture, sans que personne pût les tirer de cet état horrible ; ce que fit cependant saint Gilbert, évêque de Cologne : après quoi ils moururent presque tous absous par le bienheureux prélat. » (Vieille chronique allemande répétée par Jacques de Vitry et citée par M. Langlois.)

le peintre a fait preuve d'une habileté incontestable dans l'art de grouper ses personnages. Au premier rang, la Mort s'avance avec la gravité comique d'un chambellan, et offre une main au pape, l'autre à l'empereur, pour leur faire les honneurs de son royaume. Plus loin, elle désarme le gentilhomme, qui lève les mains au ciel en signe de désespoir; elle montre d'un air narquois le chemin de la tombe à un marchand, qui se pince la barbe comme un homme désappointé, et semble demander un délai pour achever d'emplir son escarcelle; elle arrache de la main de l'amoureux le bouquet de fleurs destiné à sa maîtresse; elle joue à la bonne femme avec l'enfant qu'elle appelle tout doucement en se cachant à demi la face; elle porte complaisamment le cercueil du clerc, qui paraît la suivre à regret, tandis qu'un autre fantôme lui donne en riant par derrière sa bénédiction.

A mesure qu'on avance, le caractère de la Danse Macabre s'altère : elle perd son sens mystique et religieux. Quand elle a cessé d'être un objet d'enseignement, elle devient une œuvre de fantaisie, où l'artiste s'abandonne à tous les caprices et à toutes les témérités de son imagination. Là, comme dans les peintures du Jugement dernier, la satire finit par dominer et étouffer l'inspiration sérieuse. Au XVIe siècle, les protestants s'en emparèrent pour narguer le pape et le clergé. Telle était cette fameuse danse de Berne dessinée par Nicolas Manuel, revue satirique de toutes les célébrités contemporaines, où figuraient à côté de François Ier et de Charles-Quint le pape Clément VII et le grand marchand d'indulgences, Bernardin Samson, qui renouvelait en Suisse les scandales de Tetzel en Allemagne. Holbein lui-même, dans ses *Simulacres de la Mort*, n'est au fond qu'un fantaisiste de génie, un luthérien railleur, inspiré par le souvenir de cette danse de Bâle qu'il avait eue sous les yeux dès son enfance. Le même esprit de libre fantaisie anime cette autre danse du Pont de Lucerne, dont M. Saint-Marc Girardin a tracé une si vive esquisse, en jouant un matin avec sa plume, d'une main plus légère encore que

l'artiste avec son pinceau. Le succès qu'obtinrent les dessins d'Holbein encouragea la spéculation des libraires : aux danses et aux simulacres succédèrent les alphabets de la Mort. Ce fut un déluge de miniatures funèbres, de crânes, de squelettes, d'os entrelacés inondant les pages des livres d'Heures. Puis, comme tout s'use en ce monde, après avoir servi à l'édification de la foule, à l'amusement des artistes et à la fortune des imprimeurs, la Mort finit par devenir un personnage de carnaval : la pantomime italienne lui donna place à côté de Polichinelle : Arlequin squelette fut sa dernière métamorphose.

Sic transit gloria mundi !

Le Jugement dernier et la Danse Macabre sont à coup sûr les deux productions les plus populaires et les plus complètes de l'art satirique au moyen âge. Mais elles ne sont pas les seules. Avant la ronde des trépassés, nous trouvons déjà une procession où la Mort et le Diable jouent un rôle assez important : c'est la *Mesnie Hellequin*, dont on a fait plus tard, selon M. P. Pâris, la famille d'Arlequin. Hellequin est une espèce de géant comme le Caliban de Shakespeare, monté sur un âne efflanqué :

Montes est sur un roucin haut
Si très gras que, par saint Quinaut,
L'on li peut les costes compter [1].

A sa suite marche un long cortége de diablotins, de gnomes, de revenants, de feux follets : génies moqueurs et malfaisants, ornés de têtes de chiens, de singes et de pourceaux. Chaque personnage de cette foule aux mille couleurs semble avoir fourni un morceau à l'habit bariolé d'Arlequin. Le beau manuscrit de Fauvel, dont nous avons déjà parlé, nous offre un échantillon de cette bizarre cérémonie. C'est la *Mesnie Hellequin* qui se charge de donner le charivari aux nouveaux époux : elle leur offre au réveil, pour présent du lendemain,

1. P. Pâris, *Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. VI.

deux bières entr'ouvertes, lugubre plaisanterie dont on trouverait encore plus d'une trace au fond de nos provinces.

Desguisez sont de grant manière :
Li uns ont, ce devant derière,
Vestus et mis leurs garnemens :
Li autre ont fait leur paremens
De gros saz et de froz à moines.
. . . . . .
..... Puis faisoient une crierie,
Onques tele ne fust oïe,
. . . . . .
Avec eus portoient deus bières.

Les romans en vogue, comme le Renart, le roman de la Rose, fournirent aussi une abondante matière au génie caustique des enlumineurs. Nous avons cité plus haut les vers où Gautier de Coinsy se plaint des abbés qui font peindre les aventures d'Ysengrin plutôt que l'image de Notre-Dame. L'usage d'illustrer les manuscrits favorisa cette conspiration de la parole et du pinceau. Le théâtre à son tour fournit aux arts plus d'un sujet. Une tapisserie du xve siècle, trouvée, dit-on, dans la tente de Charles le Téméraire, et conservée encore aujourd'hui dans la grande salle du palais de justice de Nancy, nous représente la moralité de *Banquet* [1]. D'un côté sont les convives mangeant et buvant à cœur joie : de l'autre s'avance la triste cohorte des maladies, Fièvre, Hydropisie, Gravelle, Indigestion, compagnes ordinaires de Banquet l'empoisonneur. Trois spectres, qui rappellent les musiciens de la Danse Macabre, soufflent à perdre haleine dans leurs instruments pour égayer le repas. Peu à peu le luxe des décorations s'étendit des édifices publics aux maisons particulières. Un simple bourgeois, Jacques Cœur, faisait sculpter sur les murs de sa maison de Bourges une des pages satiriques les plus piquantes de l'époque, un tournois de chevaliers à âne, en face de sa fière devise plébéienne : *A cœur vaillant rien d'impossible*. Innocente parodie d'une institution convaincue d'impuissance depuis

1. Dusommerard, *Album du moyen âge*.

Poitiers et Azincourt! Petite vengeance bien permise au glorieux parvenu, qu'une gentilhommerie envieuse et incapable poursuivait de ses calomnies, et qui devait payer chèrement un jour, comme Jeanne d'Arc, l'honneur d'avoir sauvé la France et son roi ! Quelques années plus tard, les événements de la guerre du Bien public et la mésaventure de Louis XI à Péronne inspirèrent plus d'une caricature et d'un couplet. La ballade des *Anes volants* accompagnait une miniature satirique, à laquelle elle servait d'explication. La gravure, perfectionnée par Michel Wolgemut et bientôt après par son élève Albert Durer, devint pour les œuvres d'art, comme l'imprimerie pour les livres, un actif moyen de reproduction et de propagande. Pieuse héritière du passé, elle en recueille les souvenirs dans la Chronique de Nuremberg [1], jusqu'à ce qu'elle se fasse à son tour la complice de l'esprit nouveau.

Ainsi, d'un bout du moyen âge à l'autre, l'art comme la littérature exprime toutes les nuances de l'opinion publique avec ses enthousiasmes, ses médisances, ses injustices et ses rigueurs. Du Breul nous raconte dans ses Antiquités de Paris, qu'on voyait encore de son temps, au bas de la rue de la Harpe et à l'entrée du pont Saint-Michel, une statue dont le visage était mutilé par la boue et les pierres qu'y jetaient sans cesse les passants. C'était celle de Jean Leclerc, accusé d'avoir livré Paris aux Bourguignons pendant la démence de Charles VI. L'artiste s'était fait l'exécuteur de la vindicte populaire. Ce monument expiatoire livrait le traître jusque dans la tombe au mépris de la postérité.

1. Elle a pour titre : « Liber chronicarum cum figuris et imaginibus ab initio « mundi. »

CHAPITRE XXVII

CÉRÉMONIES.

Fêtes, Danses et Processions satiriques.

Fêtes des Fous, de l'Ane, des Innocents. — Sociétés des Cornards, de la Mère Folle, etc.

Le génie du moyen âge, essentiellement dramatique, bien qu'il n'ait produit aucun drame parfait, amateur de mise en scène, de pantomimes et d'allégories, se révèle de bonne heure dans les cérémonies de l'Église. Pour lui tout devient matière à représentation, office divin, processions, légendes sacrées : il y apporte une ardeur et une sincérité qu'on chercherait vainement dans nos solennités modernes. Et pourtant l'*antithèse* est une loi si générale, si absolue, si naïvement suivie alors, qu'elle s'étend même aux parties les plus sérieuses du culte. La parodie a ses jours de fête consacrée : c'est elle qui introduit en riant dans le temple la bande des Fous, des Innocents, et le grotesque cortége de l'Ane.

L'homme est un animal raisonnable qui éprouve le besoin de déraisonner quelquefois [1]. Le rire lui est naturel comme les pleurs, la folie comme la sagesse. De là sont nées ces mascarades et ces orgies, que nous retrouvons partout, à toutes les époques, avec le caractère particulier que leur assignent les mœurs des peuples et l'état de la civilisation : les Bacchanales en Grèce, les Saturnales à Rome, les Fêtes des Fous au moyen âge. Chaque année, au mois de décembre, l'esclave romain devenait l'égal de son maître : il avait

1. Voyez ce que nous avons dit plus haut du *Fol* et du *Badin* au théâtre.

licence complète d'action et de parole. Ce jour de liberté était un souvenir du règne de Saturne dans le Latium, de cette époque heureuse où les hommes ne connaissaient encore ni les rangs de la hiérarchie, ni le joug de la servitude et de la misère. Au sein d'une aristocratie hautaine, qui pesait si lourdement sur les petits, qui mettait l'esclave au niveau d'un meuble ou d'une bête de somme, cette fête pouvait être regardée comme une réparation des violences, des injustices et des châtiments subis pendant l'année. Elle était un hommage involontaire rendu à cette grande loi d'égalité, que ne peut faire oublier tout à fait l'enivrement de la fortune ou de la puissance. Parmi les extravagances et les désordres de ces liesses populaires, plus d'une leçon piquante, plus d'un sage avertissement devait tomber de ces bouches serviles, que la peur du fouet rendait muettes en d'autres temps. *La liberté de Décembre*, qu'Horace laissait à son esclave comme un héritage de ses ancêtres,

> Libertate decembri,
> Quando ita majores voluerunt, utere...

resta la dernière debout, et survécut à l'empire romain. Le nom même s'en conserva. Beleth, docteur de la Faculté de Paris vers la fin du XIVe siècle, nous dit que l'on désignait ainsi la fête des Fous, qui se célébrait entre Noël et l'Épiphanie. On l'appelait aussi *fête des Calendes* en l'honneur du jour de l'an, titre qui prouve encore son origine toute païenne. Seulement, dans l'Église, où *la clergie*, c'est-à-dire la science, fait la noblesse, les sots, les ignorants, les enfants, les bêtes elles-mêmes, prennent la place de l'esclave émancipé. Touchante égalité, qui nous fait sourire, et qui contenait pourtant aussi son enseignement.

On s'est demandé plus d'une fois comment ces folies païennes avaient pu se conserver au sein du christianisme. Pour le comprendre, il faut se rappeler le caractère de la révolution qui transforma le monde antique. Le jour où le culte de la croix remplace celui des idoles, les deux sociétés ne se séparent pas brusquement ; elles vivent encore long-

temps côte à côte, s'assimilent, se pénètrent réciproquement : la plus jeune et la plus forte absorbant l'ancienne, mais lui empruntant aussi une partie de ses éléments. Le paganisme avait enveloppé de mille réseaux ce monde charmé, enivré de ses brillants mensonges. Sensuel et poétique, il avait su satisfaire avec une étonnante variété toutes les faiblesses de la chair et de l'imagination. L'Église, appelée à le remplacer, n'affecta pas tout d'abord une austérité impitoyable, qui eût pu effrayer ou rebuter les âmes vulgaires. Aux mâles tristesses de la pénitence, aux chastes cantiques des vierges et des martyrs, elle permit qu'on mêlât dans certains jours les accès de folle gaieté, les chansons et les satires. Bonne mère, facile et souriante, elle fit la part des joies populaires, et leur ouvrit ses portes à deux battants.

L'antique saturnale entra dans le temple, mais rajeunie et transformée. Les thyrses des bacchantes, les peaux de tigres, les tambourins et toute la vieille friperie de l'orgie bachique ont disparu : ils sont remplacés par le costume chrétien, les chapes, les étoles, les mitres et les bonnets carrés[1]. La nef se métamorphose en salle de danse et de festin. Devant l'autel, sur la table de communion, s'étalent pêle-mêle les boudins grillés, les saucisses, les jeux de cartes et les jeux de dés. En guise de parfums, le cuir des savates fume dans l'encensoir. Le texte même de l'office divin, paroles et musique, devient l'objet d'une interminable parodie. L'église de Sens possédait encore au siècle dernier un manuscrit complet de la messe des Fous. C'était un mélange confus de quolibets, de coq-à-l'âne, d'alleluias grotesques, de latin bouffon, en un mot la cérémonie du Malade Imaginaire avec les proportions gigantesques des noces de Gamache mêlées à la licence et aux trivialités des Saturnales. L'office entier était chanté en faux-bourdon. Ce jour-là, tout ce que la paroisse possédait de voix aigres et discordantes, de faussets intolérables, s'était donné rendez-vous. Au lieu de l'hymne grave et sonore qui, dans les jours de fête ordinaire, remplissait

1. *Mémoire sur la fête des fous*, par du Tilliot; *Histoire de Paris*, par dom Lobineau.

les voûtes de la cathédrale, éclatait un indescriptible charivari de miaulements, de cris, de sifflets, tandis que les cloches sonnaient à toutes volées. Dans la partie supérieure de l'église, au-dessus des voûtes, les clercs jouaient aux boules, aux quilles, pour imiter le bruit du tonnerre et compléter cette infernale tempête. Puis, l'office terminé, la mascarade sortait pêle-mêle, se heurtant, se coudoyant, s'écrasant pour aller promener à travers les rues sa bruyante gaieté et ses bizarres travestissements. Elle se grossissait sur son passage de tous les farceurs de la ville. Les uns suivaient à pied, les autres, comme au temps de Thespis, montés sur un tombereau que traînait un âne ou un cheval étique, inondaient les passants de son, de farine et de lazzi. Couplets satiriques, pantomimes grotesques, parodies vivantes des bourgeois et des bourgeoises de la cité, s'improvisaient chemin faisant. Quelques jours après, l'église, purgée de toutes ces impuretés, lavée, nettoyée, reprenait son aspect accoutumé; Dieu redevenait maître de son autel : le flot de la folie humaine avait passé.

Ces courtes éruptions de licence et de gaieté populaire au sein de l'Église se reproduisent sous diverses formes. La *fête des Sous-Diacres*, celle des *Innocents*, ne sont elles-mêmes qu'une variété de la fête des Fous. Cette fois, les enfants de chœur prenaient la place des chanoines et des curés : toute la hiérarchie ordinaire était renversée : suivant la parole de l'Évangile, les derniers devenaient les premiers. Tandis que le haut clergé allait s'asseoir sur les bancs inférieurs et s'acquittait des plus humbles fonctions, une armée de bambins solennels, revêtus d'habits sacerdotaux, envahissait les stalles les plus élevées. L'un d'eux, coiffé de la mitre comme un évêque, officiait magistralement devant l'autel, et donnait à l'assemblée sa bénédiction. Un aumônier était chargé de distribuer les indulgences au nom de Monseigneur : en voici un échantillon provençal assez médiocre :

De par Mossenhor l'Evesqué [1],
Que Dieus vos done mal al bescle,

1. Du Tilliot. — *Ibid. Suppl.*

Avez una plena banasta de pardos,
E dos desde raycha desot lo mento[1] !

Ce carnaval enfantin était sans doute moins scandaleux que la grande orgie des Fous : pourtant il offrait encore une riche matière aux espiègleries de ce petit peuple émancipé. La Fontaine l'a dit : *Cet âge est sans pitié.* Il a par-dessus tout l'art de saisir les ridicules et de les contrefaire. Plus d'un gros abbé joufflu, plus d'un majestueux chanoine était sûr de rencontrer là sa caricature. Les couvents eux-mêmes avaient leur carnaval intérieur : les cordeliers d'Antibes le célébraient encore au commencement du XVIIe siècle. Ce jour-là, les frères portiers, quêteurs, marmitons, jardiniers, les *coupe-choux*, comme on les appelait, usurpaient les fonctions des frères supérieurs. On oubliait une fois l'an cette loi d'obéissance et de subordination, premier devoir de la vie monastique. La science, la sainteté même abdiquaient pour un moment leurs droits : mais l'usurpation n'était pas longue. Le lendemain, chacun se retrouvait à sa place, le jardinier à ses légumes, le marmiton à ses casseroles. Le prieur remontait dans sa stalle, plus grave et plus solennel que jamais. On avait ri au couvent pour toute l'année.

Après les sous-diacres, les enfants et les frères lais, venait le tour des bêtes, conviées elles-mêmes à ces farces religieuses. C'était la grande bataille de *la Salamandre et du Dragon*, ou bien encore la procession de *Maître Renart*, le héros populaire de la satire. Philippe le Bel, pour se venger de Boniface VIII, s'était beaucoup diverti d'une mascarade dans laquelle un renard déguisé en pape croquait des poules aux applaudissements de la foule. Ailleurs on célébrait la fête du *Bœuf*, celle de la *Vache Grise*, etc. Mais l'animal préféré et honoré entre tous d'un jour de fête particulier, c'est l'*Ane*. Personnage important des orgies bachiques, inséparable compagnon de Silène, il se retrouve naturellement

1. De par Monseigneur l'évêque,
Que Dieu vous donne mal au foie,
Avec un plein panier de pardons,
Et deux doigts de teigne au menton.

mêlé aux solennités de l'Église. N'était-ce pas lui en effet qu avait parlé autrefois à Balaam, lui qui avait conduit la sainte famille en Égypte, et ramené Jésus triomphant dans Jérusalem sous une pluie de fleurs et de rameaux verts? Aussi l'Église se parait-elle de ses plus beaux atours pour le recevoir. Il arrivait magnifiquement harnaché jusqu'au milieu du chœur; là, il lui fallait subir jusqu'au bout les honneurs d'un facétieux cérémonial. Son gros œil stupide contemplait, sans les comprendre, les salutations et les génuflexions du clergé : ses épaisses narines humaient l'encens qu'on faisait fumer devant lui. Puis toute l'assistance entonnait le fameux couplet :

Orientis partibus,
Adventavit Asinus
Pulcher et fortissimus.
Sarcinis aptissimus.
. . . . . .
Hé! sire asne, hé!

ajoutant à ce refrain un immense concert de *hi han! hi han!* que le héros de la fête couvrait bientôt de sa formidable voix. Du Cange nous a laissé dans son *Glossaire*[1] une analyse très-détaillée de cet office d'après le rituel de Reims. C'est un véritable drame mêlé de dialogue et de chant, où figurent les principaux personnages de la Bible, Moïse, Aaron, Isaïe, Balaam monté sur son âne, prophétisant la venue du Christ. Ailleurs c'était la Vierge elle-même représentée par une jeune fille tenant un enfant dans ses bras, qui arrivait vêtue de blanc et triomphalement portée sur un âne. Ces fêtes d'abord naïves ne tardèrent pas à dégénérer en désordres et en grossières obscénités. De bonne heure, les esprits sérieux se montrèrent alarmés de ces restes impurs du paganisme, qui se perpétuaient, s'aggravaient au sein de l'Église,

1. Au mot *Festum asinorum*, où se trouve ce refrain complet en français après chaque stance latine :

Hez, sire asnes, car chantez,
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin asssz,
Et de l'avoine à plantez.

et pouvaient fournir un texte aux attaques de ses ennemis. Dès la fin du XIIe siècle, Eudes de Sully, évêque de Paris, rendit une ordonnance contre la fête des Fous. Une bulle d'Innocent III, un décret de la Faculté de théologie en 1444, un édit du concile de Bâle, un autre du concile de Sens en 1460, reproduisent la même interdiction. Mais pendant longtemps encore, bulles, édits, décrets, tout fut impuissant. Cet usage, entré profondément dans les mœurs du peuple, trouvait surtout dans le bas clergé de fanatiques partisans. Deux chanoines d'Évreux, pour avoir voulu s'y opposer, furent pendus par les clercs au clocher de la cathédrale. Tandis que le grand réformateur de la discipline ecclésiastique, Gerson, écrivait une éloquente diatribe contre ces bouffonneries sacriléges, un docteur d'Auxerre soutenait publiquement, en pleine chaire, que la fête des Fous était aussi légitime, aussi sainte que celle de la Conception de Notre-Dame. Digne ancêtre de Rabelais, il s'écriait d'un ton de gaillardise épicurienne, qui sentait un peu la *dive bouteille* : « Les tonneaux de vin crèveraient si on ne leur ouvrait quelquefois la bonde ou le fosset pour leur donner de l'air. Or, nous sommes de vieux vaisseaux et des tonneaux mal reliés, que le vin de la sagesse ferait rompre, si nous le laissions bouillir ainsi par une dévotion continuelle au service divin. C'est pour cela que nous donnons quelques jours aux joies et aux bouffonneries, afin de retourner ensuite avec plus de ferveur à l'étude et aux exercices de la religion. » Les provinces du Midi, plus entêtées dans leurs souvenirs païens, furent les dernières à céder. En 1620, le concile provincial de Bordeaux était encore obligé de condamner formellement les danses qui se célébraient dans l'église le jour de la fête des Fous. En 1645, Neuret[1] adressait à Gassendi une longue plainte sur les cérémonies païennes de son diocèse. Il y a quelques années à peine, la procession du roi René rentrait avec le pape ou le roi des Fous à sa tête dans la cathédrale d'Aix; mais cette mascarade de revenants, organisée par la

1. *Querela ad Gassendum de parum Christianis Provincialium suorum ritibus.*

municipalité, ne rencontra que l'indifférence et ne produisit que l'ennui : elle eut à peine le succès du bœuf gras.

Chassée du temple, la bande des Fous alla se recruter parmi les laïques. Elle forma l'une de nos premières troupes dramatiques sous le nom de société de *Sots* ou de la *Mère Sotte*. A l'exemple de Paris, les villes de province organisèrent des confréries de farceurs chargés d'entretenir la malice et la gaieté publique. Telles furent les sociétés des *Coqueluchiers* et des *Cornards* à Évreux et à Rouen, celles de la *Mère Folle* à Dijon, du *Prévôt des Étourdis* à Douai, du *Prince d'Amour* à Lille, etc. Chaque année, à l'époque du carnaval, ou bien encore le jour de la Saint-Barnabé, patron de la confrérie, l'abbé des Cornards [1] coiffait sa mitre ornée de grelots, prenait sa crosse, enfourchait son âne, et parcourait, suivi de son chapitre, les rues de la ville et les villages de la banlieue. Cette visite annuelle était une parodie de celle que les évêques faisaient eux-mêmes dans leur diocèse. L'abbé apportait à ses ouailles ses homélies grotesques et ses malignes bénédictions. Dans le trajet, les couplets et les bons mots pleuvaient comme la grêle, sur les présents et les absents : on y faisait allusion aux événements publics, aux caquets de la ville ; on y chansonnait les fréquentes visites du prieur de Saint-Taurin à la dame de Venisse, sa voisine :

Vir monachus in mense jolio
Egressus est e monasterio,
C'est dom de la Bucaille,

Egressus est sine licentia,
Pour aller voir donna Venissia,
Et faire la ripaille [2].

Heureusement, le latin venait de temps à autre couvrir ou atténuer la crudité de ces satires. D'abord, les Cornards usèrent sagement de leurs prérogatives : *Hi primum*, nous

1. Ce mot signifiait d'abord *visionnaire*. Dans la farce de Pateliu, le juge, impatienté des quiproquos de M. Guillaume, s'écrie : « Sommes-nous bec-jaunes ou cornards ? »
2. Du Tilliot. — *Ibid.* Sur l'abbé des Cornards.

dit du Cange, *ridendo castigare mores, atque in omne quod turpiter factum fuerat, ridiculum mittere.* Après tout, ce droit de censure publique avait peut-être son bon côté : il attaquait des ridicules ou des scandales que la loi ne pouvait atteindre et qui relevaient seulement de l'opinion. Mais peu à peu la liberté devint licence, la satire diffamation. L'autorité dut intervenir, et la joyeuse société succomba. Ce fut sans nul doute un grand deuil pour les farceurs normands. La dignité d'*abbé des Cornards* avait été longtemps un objet de brigues et de cabales, comme celle de maire ou d'échevin. L'heureux élu, dans certains jours, avait le droit de tout dire et de tout faire, même des cardinaux, s'il faut en croire les lettres patentes accordées à un certain Jacques de Montalinas, qualifié du titre de fils naturel et illégitime : *Filio nostro naturali et illegitimo Jacobo a Montalinasseo.*

La Mère Folle de Dijon obtint encore plus de célébrité et de durée. Philippe le Bon l'avait reconnue solennellement par lettres patentes en 1454. Ami du rire et des libres propos, il voulut que, dans son duché, les fous pussent, à tout le moins une fois l'an, s'ébattre sans être repris par les sages. Il leur recommandait, il est vrai, d'en user doucement, pendant un jour ou deux ; car le bon duc, si indulgent qu'il fût, n'aimait ni l'excès, ni le désordre :

> Fassent la fête bonne et belle.
>
> . . . . . .
>
> Mais la feront les fous volaiges
> *Doucement*, tant qu'argent leur dure,
> *Ung jour ou deux*, car chose dure
> Seroit de plus continuer[1].

Quand la Bourgogne fut réunie au domaine royal, Louis XI, dans la joie de ce bel héritage, confirma les priviléges de la société ; il lui octroya une charte qui fut revêtue du sceau de l'évêque de Langres et du seigneur de Beaudrimont, gouverneur de la province. Le roi qui, dans

1. Du Tilliot. *Ibid.*

ses bons moments, n'était pas non plus l'ennemi du rire, pouvait bien laisser à ces honnêtes bourgeois de Dijon un jour de liberté en échange d'une année d'obéissance, de devoirs fidèlement remplis et d'impôts exactement payés. Grâce à ces hauts patronages, la *Mère Folle* prospéra et survécut même à sa sœur la *Mère Sotte* de Paris. La société avait son budget, ses archives, sa garde d'honneur, son char armorié son étendard et son grand sceau avec sa devise : *Stultorum numerus est infinitus.* Elle constituait dans le pays une véritable puissance : sa juridiction s'étendait sur les gens de tous états. Dès qu'un scandale public ou privé, mariage ridicule, querelle conjugale, séduction clandestine, mettait en émoi la cité, l'*infanterie dijonnaise* était sur pied, cornettes déployées, marotte en main. Malheur à qui tentait de lui résister ou de se fâcher ! De hauts seigneurs, de graves magistrats (la magistrature riait beaucoup en France autrefois) se faisaient gloire de s'enrôler sous ses drapeaux. C'était un brevet de bel esprit et de joyeux convive, deux qualités très-prisées alors. La réception des membres se faisait en vers, où l'on exigeait sans doute plus de bonne humeur que de prosodie. Au XVIIe siècle, un prince de Condé, un comte d'Harcourt obtenaient encore par brevet cette grotesque dignité. Puis, comme toutes les choses de ce monde, la Mère Folle vit son prestige décliner. De nouvelles mœurs s'étaient introduites : la décence, l'étiquette, la gravité extérieure avaient passé de la cour à la ville et à la province. La farce, le gros rire et les mascarades n'amusaient plus que les habitués du Pont-Neuf. *Le Régiment de la Calotte*, au temps de Louis XV, organisé par quelques beaux esprits de la cour et quelques gens de lettres mécontents, fut le dernier effort de ces sociétés mourantes : il n'aboutit qu'à une plate et ridicule parodie de l'Académie française. De nos jours Désaugiers ramena un moment la Mère Folle triomphante au sein du *Caveau*. C'est encore là, dit-on, qu'elle rassemble parfois sans bruit ses derniers adeptes. Mais elle n'a plus juridiction sur le public. et garde pour elle son esprit et ses couplets.

Outre ces confréries attitrées, ces corporations de farceurs qui formaient en quelque sorte l'armée permanente de la parodie et de la satire, presque toutes les villes avaient certains jours de fête, de processions et de mascarades, où se confondaient le sérieux et le plaisant. En parlant du théâtre, nous avons cité déjà les entrées des princes et princesses, les *montres* de la basoche, les plantations d'*arbres de mai*, la représentation des *Causes grasses* au palais: Paris avait encore la grande procession du *Lendit*. Chaque année l'Université se rendait solennellement à la foire de Saint-Denis, pour y faire sa provision de parchemin. Recteur, professeurs, écoliers, appariteurs, copistes, relieurs, tout le pays latin se mettait en marche. Bourgeois et bourgeoises, devant leur porte, *s'esbahissaient* émerveillés à la vue de cette longue file de robes, dont la queue descendait encore la rue Saint-Jacques, quand la tête entrait à Saint-Denis. L'ordre et le silence ne régnaient pas toujours dans les rangs. Toute cette folle jeunesse s'égayait un peu aux dépens de ceux qui la regardaient passer. On chansonnait le guet qu'on avait battu la veille, le tavernier empoisonneur dont on avait bu le vin sans le payer, le prévôt qui avait fait pendre quelques pauvres étudiants tout au plus coupables de vol ou de meurtre sur des bourgeois. Le retour était encore plus bruyant; aux coups de langue se mêlaient souvent les coups de couteau. Les interdictions de l'autorité, et par-dessus tout l'invention du papier et la décadence du parchemin, mirent fin à cette solennité.

Auxerre avait ses *retraites illuminées*, sorte de carnaval flamboyant, qui pourrait bien avoir fourni à Rabelais l'idée de sa *Ville des Lanternes*. A Douai, c'était la procession de *Gayant*, l'Hercule flamand, un cousin du géant *Hellequin*, et peut-être aussi un ancêtre de *Gargantua*. Gayant était-il un ancien héros du pays, un représentant de la nationalité gauloise? A cela, rien d'impossible. Mais toutes ces fêtes étaient moins encore un pieux hommage rendu au passé qu'une occasion de mettre en scène et de parodier les événements ou les personnages contemporains. Tandis que les

rois et les princes jouaient dans le monde leur comédie officielle, le peuple la répétait à sa façon. Comme Hellequin, Gayant avait *sa Mesnie*, son ménage ou son cortége, moitié sérieux, moitié grotesque. Avec lui venaient sa femme, la féconde *Gagenon*, une sœur de la mère *Gigogne*; puis ses trois fils, *Jacquot*, *Fillon* et le petit *Binbin*, le *varluque*, le louche, malicieux bambin, dont un œil regardait la Picardie et l'autre la Champagne. Quand Charles-Quint eut enlevé aux villes flamandes leurs franchises communales, il leur laissa une dernière liberté, celle de promener Gayant. Le peuple se consolait avec son cher géant, qui finit par chasser les Espagnols, comme il avait, disait-on, chassé jadis les Romains.

Parmi ces mascarades populaires, la Mort vint mêler un instant ses fantômes et ses danses au son aigre du violon, au bruit monotone du tambourin. Mais cette lugubre satire de la vie, peu faite pour l'esprit français, ne dura qu'un instant. Fille de la peste, de la famine et de la guerre, elle disparut avec ces fléaux. Le Moyen Age, avant de mourir, eut encore un quart d'heure de répit pour s'égayer : son œuvre accomplie (elle avait été longue et laborieuse), ce fut au milieu des éclats de rire de la Basoche, entre les bras des Enfants sans soucy, qu'il expira.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Préface de la première édition..... Page VII

Préface de la nouvelle édition..... XIII

Chapitre Ier. — La Satire. — Son universalité. — Rôle important qu'elle joue en France. — L'esprit gaulois. — Trilogie satirique au moyen âge : Renart, le Diable, la Mort..... 1

Chap. II. — XIIe siècle. — État de la société. — Naissance de l'esprit laïque et bourgeois. — Universités, légistes, pragmatique, etc. — Communes : *le chant des Vilains*. — Rôle de la poésie populaire. — Francs bourgeois, francs maçons, francs chanteurs. 19

Chap. III. — La Chanson. — Sa vogue en France. — Double sentiment qui l'inspire, l'amour et la médisance. — Le *Sirvente* ou *sotte chanson*. — Son origine et sa popularité. — Troubadours, trouvères et jongleurs. Leur vie et leurs chants. — Confréries, académies et concours poétiques. — Partage de l'esprit entre les nobles et les vilains ; premiers pas vers l'égalité. — Nombre croissant des chanteurs. — Ils débordent en Italie. — Les croisades. — Alliance du sermon et de la chanson. — Elle est bientôt rompue. — Les troubadours complices de l'hérésie. — Guerre des Albigeois. — *La chanson* (poëme) *des Albigeois*. — Sirventes contre Rome. — Guillaume Figuéras, Pierre Cardinal, etc. — Mort de la poésie provençale..... 16

Chap. IV. — L'esprit français au nord. — — Contraste du Nord et du Midi. — Thibaut de Champagne. — La reine Blanche et les barons révoltés. — Chants satiriques des barons. — Hue de La Ferté. — Rutebœuf, le poëte plébéien. — *La complainte d'outre-mer*. — *La dispute du Croisé et du Décroisé*. — *La chanson des Ordres*. — *Le pharisien et la béguine*. — *L'Université et les Mendiants*. — *La pragmatique*. — Adam de La Halle, le bossu d'Arras. — *Le congé*. — Jean de Condé, Colin Muset..... 43

CHAP. V. — FABLIAUX. — Leur origine. — Le conte et l'esprit gaulois. — La femme : *Griselidis, le vilain Mire, la bourse pleine de sens.* — Le curé : *Du curé qui mangeait des mûres, Brunnain ou la vache au prêtre, le boucher d'Abbeville.* — *Frère Denise.* — Le mari : *La bourgeoise d'Orléans, les Annelets.* — Le clerc et le chevalier : *Florence et Églantine.* — Le vilain : sa vogue dans le fabliau. — *Du vilain qui conquist Paradis par plaid.* — Le jongleur : *Saint Pierre et le jongleur.* — Fables de Marie de France. — Contes dévots. — La Vierge au Moyen Age..... 72

CHAP. VI. — POEMES MORAUX : BIBLES. — *Le Castoiement d'un père à son fils.* — Double caractère moral et satirique de cet ouvrage : — *Le Chastiement des dames.* — Petits traités de morale satirique. — Censure générale de la société. — Guyot de Provins. — Hugues de Berze. — Archithrénius..... 97

CHAP. VII. — ROMANS, ÉPOPÉE SATIRIQUE. — *Le roman de la rose* (1re partie). — Guillaume de Lorris. — L'amour au moyen âge. — Règne de l'allégorie. — Parodies des chansons de geste. — Poésie héroï-comique. — *Audigier.* — Romans de voyages et d'aventures..... 113

CHAP. VIII. — LE RENART. — Chef-d'œuvre satirique du moyen âge. — Singularité de cette composition. — Longues discussions auxquelles elle a donné lieu. — Ses origines. — Revue complète de la société. — Personnages principaux. — Maître Renart : son histoire et ses métamorphoses. — Décadence du monde féodal. — *L'ancien Renart.* — *Le couronnement de Renart.* — *Renart le Novel.* — Conclusion..... 129

CHAP. IX. — XIVe SIÈCLE. — Révolution morale, politique et religieuse. — *Le roman de la rose* (2e partie). — Jean de Meung, l'Homère de la satire au moyen âge. — Son œuvre et son influence. — Invasion du naturalisme et du libre examen. — *Raison, Nature et Faux-Semblant.* — Attaques contre le célibat et les couvents..... 149

HAP. X. — PHILIPPE LE BEL, LE PAPE ET LES TEMPLIERS. — Les rimeurs gagés du roi. — *Le roman de Fauvel.* — Valeur historique de cette œuvre. — *Le dit du roi, du pape et des monnaies.* — *Les avisements au roi Loys.*..... 162

CHAP. XI. — LE DIABLE, DOM ARGENT. — Vogue croissante du Diable au XIVe siècle. — *De l'ermite qui s'enivra, de l'ermite que le Diable perdit avec un coq.* — Lutte du Diable et de la Vierge. — *L'advocacie Notre-Dame.* — L'Argent. — Les Juifs et les Lombards. — Crise des monnaies. — *La patenôstre de l'usurier.* — *La légende*

de Shylock. — *La complainte de Hugues de Lincoln.* — *Bauduin de Sebourc.* — Importance de ce poëme. — Long anathème contre l'argent..... 171

Chap. XII. — Renart le contrefait. — Altération du type primitif de Renart. — Esprit chagrin, niveleur et démocratique. — La dame de Doche. — Les vilains. — Renart prophète de la Jacquerie..... 192

Chap. XIII. — La Jacquerie, la Complainte de Poitiers, les États de 1357. — Le chant des paysans. — Soulèvement général. — Etienne Marcel. — Complaintes latines sur la misère du royaume..... 199

Chap. XIV. — La littérature d'État sous Charles V. — Esprit du nouveau gouvernement. — Essai de renaissance littéraire. — Propagande royaliste par les livres. — Fondation de la bibliothèque royale. — Raoul de Presles, Philippe de Maizières. — *Le songe du Vergier.* — Long tournoi scolastique du Clerc et du Chevalier. — *Le traité du gouvernement des bergers et bergères par Jehan de Brie, le bon berger :* Petit Télémaque rustique du xive siècle. 207

Chap. XV. — Les écrivains patriotes sous Charles VI. — Eustache Deschamps : Le poëte bourgeois et royaliste. — Satires contre les courtisans et les Anglais. — Éloge de Duguesclin. — Alain Chartier, l'orateur de la France. — *Le Curial, le Quadrilogue invectif, la Complainte du pauvre commun.* — Christine de Pisan.... 225

Chap. XVI. — Le grand schisme d'Occident. — État de la chrétienté. Gerson. — *Ballade de la Lune*, par Eustache Deschamps. — *L'apparition de maître Jean de Meung*, par Honoré Bonnet. — Le livre de *la Corruption de l'Église*, par Nicolas Clémangis. — Conclusion..... 249

Chap. XVII. — xve siècle. — Caractère de cette époque. — Expulsion des Anglais. — Siéges d'Orléans et de Pontoise. — Insurrection poétique et nationale contre l'envahisseur. — Olivier Basselin : sa légende. — La France reconquise. — Louis XI. — La guerre du Bien Public. — Les chansons : *Ballade des Anes volants.* — L'entrevue de Péronne. — Louis XI et Charles le Téméraire. — Duel des rimeurs français et bourguignons. — Gilles des Ormes et Georges Chastelain..... 258

Chap. XVIII. — Guillaume Coquillart, avocat, chanoine et rimeur provincial. — *Le monologue du gendarme cassé.* — *La satire des droits nouveaux.* — *La ballade des verts manteaux.* — Villon, le poëte du cabaret. — *Le grand Testament.* — *Les repues franches.* — Fin de la poésie du moyen âge. — Marot..... 277

Chap. XIX. — La satire en prose au XVe siècle. — Essor nouveau de la prose à cette époque. — Invention de l'Imprimerie. — Aux francs chanteurs succèdent les francs conteurs. — *Les cent Nouvelles nouvelles.* — *Les quinze Joies du mariage.* — Caractère de ces œuvres. — Les prédicateurs satiriques. — Altération de l'éloquence chrétienne. — Causes de cette décadence. — La farce dans l'Église : Ménot et Maillard. — Liberté de la chaire. — Satires virulentes contre tous les ordres de l'État. — Rabelais..... 293

Chap. XX. — Théâtre. — Caractère original et populaire de notre vieux théâtre. — La farce satirique. — Ses origines. — Pantomime et jeu parti. — *Le dit de Marcol et de Salomon.* — Premier essai de comédie régulière : *Le jeu de la Feuillie*, par Adam de La Halle. — Comédie ancienne : Satire personnelle. — Le Fol. — Place qu'il occupe au théâtre et dans la société du moyen âge. — Naissance de la comédie larmoyante..... 315

Chap. XXI. — Les clercs de la Basoche. — Les Enfants sans soucy. — Leur histoire. — Plantation des arbres de mai, causes grasses. — Moralités, farces, soties. — Nature de ces diverses compositions. — La Basoche et le Parlement. — Protection dont elle jouit sous Louis XI et Louis XII. — Nouvelles sociétés dramatiques. — Édit de suppression sous François Ier. — Noms des principaux auteurs de farces et de moralités..... 326

Chap. XXII. — Farce ou comédie bourgeoise. — Personnages principaux. — Les ménages bourgeois. — La femme, la chambrière, le mari. — Les gens d'Église : *frère Guillebert ; le marchand de reliques ; Pernet à l'école.* — Les gens d'armes : *le franc archer de Bagnolet.* — Les gens de justice : *le plaidoyer d'entre la Simple et la Rusée.* — *Maître Patelin.* — Histoire et analyse de cette farce. 343

Chap. XXIII. — Comédie politique. — Son antiquité. — Les trois états au théâtre (1484). — *L'Ancien Monde :* Satire politique et sociale. — *Le Nouveau Monde :* Défense de la Pragmatique. — Pierre Cringore : Aristophane à Paris. — Louis XII, Jules II et Mère Sotte. — Théâtre national et gallican. — *Le jeu du prince des sots.* — *Sotte commune.* — *Mère Église.* — *L'homme obstiné.* — Mort de la comédie politique..... 364

Chap. XXIV. — Architecture. — Sculpture, peinture, vitraux, tapisseries. — Rôle populaire de l'architecture au moyen âge. — Croisades de travailleurs. — Les francs maçons. — La satire et l'art gothique. — Invasion du grotesque. — Décadence de l'architecture..... 388

Chap. XXV. — Le Jugement dernier. — Effet dramatique de cette

composition. — Lieu commun moral et satirique. — Influence de Dante. — La scène s'assombrit et se complique jusqu'à *Michel Ange*. — La légende du *Mauvais riche*. — *Lazare* ou le pauvre triomphant. — Le Diable. — Ses travestissements et ses métamorphoses. — Sa guerre contre les rois, les évêques et les abbés. — Ses espièglerie et ses malices. — Génie d'opposition. — Sa vogue survit au moyen âge..... 395

Chap. XXVI. — La Mort. — Vers d'Hélinand de Marly. — La légende *des trois morts et des trois vifs*. — Prédication des dominicains. — Règne de la Mort au xve siècle. — Danses macabres. — Leur histoire. — Funèbre satire de la vie et de la société. — La mort, le pape et l'empereur. — La mort, le fou et le berger. — Danse de la Chaise-Dieu. — Les simulacres de la mort par Holbein. — La Mesnie Hellequin. — Bas-reliefs de la maison de Jacques Cœur. — La statue de Jean Leclerc..... 405

Chap. XXVII. — Cérémonies, fêtes, danses et processions satiriques. — La fête des Fous. — Son origine. — Les saturnales. — Une messe des Fous. — Fêtes des Innocents, des Sous-diacres. — Fête de l'Ane. — Longs efforts des papes et des conciles pour abolir ces divertissements profanes. — Sociétés de farceurs laïques. — Les *Cornards* de Rouen et d'Évreux. — La *Mère Folle* de Dijon. — Puissance de ces sociétés. — Fin du Moyen age..... 418

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Corbeil. — Typ. et stér. de Crété

La bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The library
University of Ottawa
Date Due

FEV 24 1995
FEV 23 1995
NOV 20 1997
04 DEC. 1997
NOV 24 1997

CE

a39003 002533718b

CE PQ 0751
.L5 1877
COO LENIENT, CHA SATIRE EN FR
ACC# 1215017